













**NOTES ET DOCUMENTS**

**Relatifs à la Vie et à l'Œuvre**

**DU**

**Vénéralle François-Marie-Paul LIBERMANN**





# NOTES ET DOCUMENTS

Relatifs à la Vie et à l'Œuvre

DU

**Vénéralble François-Marie-Paul LIBERMANN**

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL  
DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT  
ET DU SAINT-CŒUR DE MARIE

---

**TOME TROISIÈME**



**Ferveur. — Charité. — Sacrifice**

PARIS  
MAISON-MÈRE

—  
1933

purandiy, Karcen - 30-03

## SUPPLÉMENT AU TOME 1<sup>er</sup>

---

Nous devons les trois lettres qui suivent à l'obligeance de M. Levesque, professeur au Séminaire Saint-Sulpice, qui les a remises au P. Pierre Fleury, en mai 1932 : ce ne sont que des copies de lettres dont les originaux sont perdus. La seconde de ces lettres est de M. Paul Laval; les deux autres du Vénérable Père.

A M. Leray :

Monsieur,  
Monsieur Leray, diacre,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

*Rennes, le 31 janvier 1838.*

MON BIEN CHER FRÈRE,

Que la divine volonté soit notre conduite en toutes choses!

Je vous écris en ce moment pour une chose qui a bien rapport avec l'accomplissement de cette chère et divine volonté. Qu'elle s'accomplisse, cette volonté divine, sur moi et sur tout ce qui me regarde, selon toute son étendue. Je le désire de tout mon cœur; je ne voudrais pas faire un seul pas pour me délivrer de tous les maux, s'ils me viennent par cette adorable et divine volonté. Que tout le monde se réunisse pour m'assaillir et me combattre et m'écraser, s'il est armé de la divine volonté, il me semble que je me tairais et me laisserais écraser aux pieds de tous.

Mais, en ce moment, je crois que la divine volonté est que je prévienne une croix et une affliction bien grande qui pourrait m'arriver, si je ne m'y prends pas à temps

pour l'éloigner. Cette affliction pourrait m'arriver par rapport au très cher M. Dupeloux.

Vous savez qu'il est ici, mais vous ne savez pas comment et pourquoi cela s'est fait. Ma crainte là-dessus est qu'on ne soit allé représenter cela sous un faux jour à M. Carbon et qu'on ne répande le bruit à Saint-Sulpice que c'est moi qui l'ai arraché par force. Je vous prie, mon très cher, de ne pas vous scandaliser de ma pusillanimité et de mes craintes qui paraissent toutes humaines et qui, je crois, ne le sont pas. Car vous savez tout ce que je dois à ces bons Messieurs de Saint-Sulpice et, par conséquent, combien il est nécessaire que je fasse tout ce qui pourrait leur être agréable, et rien de ce qui pourrait leur faire la moindre (peine). Aussi je vous assure que c'est pour moi une bien grande peine que la crainte qu'on ne les prévienne contre moi, chose très facile par ce qui vient d'arriver. Ce que je crains le plus, c'est de causer de la peine à M. Carbon et à M. Houssard. Je crois qu'on a déjà parlé mal de moi à M. Mollevault par rapport aux bandes et aux conversations : cela vient de quelque étourdi de séminariste. Maintenant, si ces deux autres Messieurs étaient mécontents aussi, cela me ferait une bien grande peine, car vous savez combien je les aime et les respecte en Notre-Seigneur Jésus; et ce que je crains ne manquerait pas d'arriver si vous ne préveniez le coup.

Les apparences paraissent évidentes contre moi. MM. de Staplande et Dupeloux partent coup sur coup pour venir ici, et le dernier par force, en fuyant : qui pourrait avoir procuré tout cela sinon moi? ce qui, cependant, n'est pas ainsi pour M. de Staplande. Depuis que je suis ici, je n'en ai reçu aucune nouvelle, ni par lui-même, ni par d'autre, et je ne lui ai jamais écrit un seul mot ni rien fait dire par personne. Quant à M. Dupeloux, je ne lui ai pas dit un seul mot ni une syllabe qui lui ait pu donner la moindre idée de venir ici. Voici comment cela se fit.

Ce pauvre enfant était, comme vous savez, dans une très grande ferveur toute la première année de séminaire, à compter depuis le troisième mois : c'était un

modèle dans la maison; tout le monde l'admirait. Quelques semaines avant mon départ d'Issy, il commença à avoir des tristesses et des peines, mais c'était peu de chose. Je tâchai de le consoler de mon mieux. Mais ces peines sont venues, depuis mon départ, à un tel point, qu'il est impossible de les imaginer; je ne puis vous dire ce qu'il éprouvait parce que je suis tenu au secret; je vous dirai seulement qu'en lisant ses lettres je ne pouvais m'empêcher de verser beaucoup de larmes à la vue de tant et de si grands maux dont cette chère âme était accablée. Malgré tout cela, je ne lui ai pas dit un seul mot pour le faire venir ici, quoique je fusse persuadé qu'il acquerrait le repos ici. Son âme était dans le plus grand danger, et d'après toutes les apparences, il était absolument impossible qu'il résistât s'il était resté jusqu'à la fin de l'année.

Il m'écrivit un jour pour m'annoncer son arrivée, me disant qu'il voulait venir ici et qu'on lui avait persuadé qu'il serait bien reçu. Je parlai de cette affaire à M. le Supérieur, lui exposant l'état de cette pauvre âme. Il ne put résister à la compassion et il me dit de le faire venir. Ma joie fut bien grande et j'avoue que je tâchai de persuader à M. le Supérieur de l'accepter. Même depuis, lorsque son père ne voulut y consentir, quoique je visse que cela n'était pas avantageux à la Congrégation; et M. le Supérieur entra tout à fait dans mon sentiment, ne pouvant résister à la peine qu'il éprouvait de voir une si bonne âme dans un état si affreux et dans un danger presque certain de se perdre horriblement.

Voilà, très cher, ce qui a amené cette chère âme auprès de nous. Je crois que Dieu l'a voulu; il nous l'a amené sain et sauf, c'est-à-dire son âme a conservé les excellentes dispositions dans lesquelles il était lorsque je l'ai quitté. A ce moment il est tout à fait en paix et va son chemin comme si rien n'était, etc. Le doigt de Dieu est évident dans cette affaire. Priez pour lui; il est en grand danger d'être arraché de son asile. Il le sait, il le craint, mais malgré cela il est.

A Dieu, très cher frère, tâchez, s'il vous plait, d'expli-

quer tout cela à M. Carbon et à M. Houssard. Admirez toujours uniquement Jésus et Marie.

Tout à vous en ce saint amour.

F. LIBERMANN.

de M. Paul Laval à M. Houssard :

A Monsieur Houssard, économiste  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

MONSIEUR ET BIEN-AIMÉ PÈRE EN NOTRE-SEIGNEUR,

Vive Jésus et Marie maintenant comme par le passé, parce qu'il n'y a que justice et bonté dans tout ce qu'ils font! Je ne le sens pas, mais je le sais encore et j'en suis bien sûr. Quoique je n'éprouve que des sentiments mauvais et détestables, je crois que j'aime tout de même Jésus et Marie qui permettent ces choses sans doute pour la gloire de Dieu et ma sanctification. Mais j'ai bien besoin qu'on prie pour moi, car je faiblis et je suis un misérable. Priez donc, mon cher Père, pour que de toutes ces choses il ne me reste aucune impression, mais seulement l'humiliation et la confusion et les autres fruits que Notre-Seigneur veut que j'en retire.

Votre lettre m'a toujours consolé un peu, mais je n'ose vous en demander une autre. Vous n'écrivez pas quand vous voulez, mais par vos prières vous me soutiendrez quand vous voudrez. J'espère que vous conserverez toujours dans votre cœur le désir de ma sanctification que Notre-Seigneur y a mis.

Je me réjouis du bien qui vous arrive et des bonnes nouvelles que j'apprends de Saint-Sulpice : si je ne puis acquitter les dettes de la reconnaissance, je suis content que Dieu vous bénisse et vous récompense.

L'année prochaine je dois aller à Redon, au Collège, finir mon noviciat, — car il en faut trois ans, — d'une manière plus occupée probablement que maintenant. J'ai cependant eu ici plus d'occupations qu'au Séminaire par le catéchisme, la prédication aux Religieuses du P. Eudes et autres choses.

Mon petit frère Henri est ici, à la Pension; il a 7 ou 8 ans et on commence à en être content. Philémon étudie la médecine à Rennes aussi, mais je ne le vois guère souvent. Théophile, après s'être embarqué et engagé sur un vaisseau pour la pêche de la baleine, a déserté et s'est mis au service d'un maître d'hôtel de l'île de Chiloë, dont il est secrétaire. Mon père est un peu plus à son aise maintenant. Ma grand'mère est morte catholique (1) et d'une manière qui m'a beaucoup consolé. Dieu soit béni! Dieu soit béni! Priez, mon cher Père, pour que Dieu me pardonne de ce que je ne le bénis pas toujours et pour que je puisse le bénir dans la peine comme dans la joie, afin que je sois toujours votre enfant.

LAVAL.

Sur la même lettre de M. Laval à M. Houssard, à la troisième page, M. Libermann écrit au même :

*Rennes, le 23 avril 1839.*

MONSIEUR ET TRÈS CHER PÈRE EN NOTRE-SEIGNEUR,

Je vous remercie bien du bon souvenir que vous voulez bien encore avoir de moi et qui m'a véritablement touché, car je ne l'ai guère mérité, ne vous ayant jamais donné de mes nouvelles. Ne croyez pas cependant que je vous ai oublié pour cela. Je puis vous assurer que vous occupez une grande place dans ma mémoire et dans mon cœur, en la sainte et respectueuse charité de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère, et j'espère bien de la miséricorde de Dieu que je n'oublierai jamais les grandes bontés que vous avez eues pour moi pendant tout le temps que j'ai passé à Saint-Sulpice.

Il paraît que la Très Sainte Vierge répand de plus en plus ses bénédictions sur votre sainte maison, comme aussi sur Issy : pensez quelle joie c'est pour moi

(1) La famille du P. Paul Laval était protestante.

d'apprendre cette nouvelle. Nous avons eu aussi la consolation d'apprendre que plusieurs bons sujets et en même temps fervents séminaristes ont demandé d'être admis dans votre sainte Compagnie. Nous avons souvent prié Notre-Seigneur pour votre Solitude d'Issy, afin qu'il plût à Dieu de la peupler.

Le bon Dieu n'a sans doute pas exaucé nos prières parce que nous sommes bien loin de mériter cette faveur. Mais c'est tout de même une grande satisfaction qu'il nous accueille. Veuillez bien prier aussi pour nous; cette pauvre et misérable Congrégation a grand besoin de prières. Elle est bien petite, bien chétive et bien pauvre en tout bien, mais riche tout de même, si nous mettons notre confiance en Jésus et Marie. Nous sommes perdus sans ressource, si Jésus et Marie ne sont pas avec nous; mais si nous les avons pour nous, notre joie est pleine et nous jouirons en assurance. Vive donc Jésus et Marie tout seuls!

Recevez, s'il vous plaît, le respect et l'affection vraiment filials que vous porte en la charité de Jésus et Marie

votre tout dévoué serviteur,

F. LIBERMANN, *acol.*

---



# LE NOVICIAT DE LA NEUVILLE

SEPTEMBRE 1841 — NOVEMBRE 1842

---

---

## I

### SUITE DU MÉMOIRE DU P. TISSERANT

---

#### Ouverture du Noviciat.

Le Petit Noviciat s'ouvrit le 27 septembre 1841, jour de l'arrivée des enfants du très saint Cœur de Marie dans leur nouveau séjour. Bienheureux qui se confie dans la miséricorde de cette Créature entre toutes bénie, en la protection de laquelle on n'espère jamais en vain! Marie, qui nous avait rassemblés d'une manière si providentielle, devait veiller elle-même sur les commencements et tout l'avenir de la petite œuvre que son cœur avait inspirée et formée. Aussi, quelles successions de grâces et de faveurs n'avons-nous pas reçues de sa main libérale durant l'année qui vient de s'écouler, plénitude de bénédictions mille fois plus abondantes encore qui nous attendent, si nous sommes fidèles à nous laisser conduire par Marie.

Mon temps qui est à sa fin (1) m'oblige de les rapporter sans détails, et d'ailleurs pourrions-nous nous flatter de les connaître toutes, les bontés de Marie sur ceux qu'elle aime étant comme celles de Dieu inépuisables et presque infinies? En effet, à peine le Noviciat a-t-il

(1) Le P. Tisserant devait achever son mémoire avant de se mettre en retraite, pour se préparer à sa Consécration à l'apostolat des âmes abandonnées : il lui restait peu de loisirs.

commencé à s'ouvrir, que des bourrasques s'élèvent pour le renverser; les épreuves sont la marque de la volonté de Dieu sur une œuvre et ne manquent jamais pour la rendre solide. On a donné de toutes parts au pieux prélat qui a si généreusement ouvert un asile à nos bons frères, des préventions sur leur compte et surtout sur celui de notre Père, dont des personnes, du reste fort recommandables pour leurs vertus, ont décrié la conduite, que l'on représente comme inconstante et ambitieuse, et les maximes, que l'on juge des exagérations fort nuisibles. Monseigneur, auquel on veut persuader qu'on a surpris sa bonne foi, tremble, d'après les faux bruits que l'on répand au sujet du nouveau venu, d'avoir donné à l'Eglise un mauvais prêtre de plus, en ordonnant un incapable ou un homme dangereux. Avant de faire aucun éclat, il se décide à écrire à M. Carbon, directeur du Séminaire de Saint-Sulpice, ses craintes et son affreuse incertitude. Au moment où il prend la plume et a tracé la première ligne, Marie détourne l'orage par l'arrivée subite et inattendue d'un des plus zélés propagateurs du culte de son Cœur, M. Mollevaut, l'un des principaux directeurs de Saint-Sulpice et guide de la conscience de M. Libermann pendant quatre ou cinq ans. Ce vénérable vieillard, que Marie semblait avoir député si à propos pour venir au secours de ses petits serviteurs, n'eut pas de peine à dissiper tous les doutes du bon évêque, dont le cœur nous fut rendu.

Cette première épreuve passée, d'autres croix survinrent de la part de personnes puissantes, qu'il n'entre pas dans mon sujet de raconter. Faibles comme nous étions, enfants engendrés d'hier du Cœur de notre Mère selon la grâce, nous avions besoin de lait; ses consolations ne nous manquèrent donc pas. Au milieu des tracasseries qui nous étaient suscitées, malgré cette vie obscure et retirée que nous menions, Marie se plut à relever de mille manières notre courage et notre confiance dans la puissance de son bras. Il ne s'écoulait presque pas de semaines où nous n'eussions à la remercier de nouvelles marques signalées de sa protection à notre égard.

### Mission d'Haïti.

C'est ainsi que le 28 octobre, jour des saints apôtres Simon et Jude, notre Mère me députait de l'asile de ses miséricordes pour annoncer à mes chers frères du Noviciat que le Saint-Siège daignait jeter les yeux sur notre petite société, dont l'avenir paraissait alors si incertain, afin d'aller porter la bonne nouvelle de l'Évangile à ce peuple infortuné d'Haïti, dont nous désirions depuis si longtemps devenir un jour les Pères dans la foi. C'était là l'effet de cette lettre écrite par notre Père à l'occasion de son diaconat au Cardinal-Préfet de la Propagande, et dont nous avons touché un mot un peu plus haut.

Nos chers frères savent les circonstances providentielles qui avaient donné lieu aux propositions si favorables qui nous furent faites par Mgr Rosati, évêque de Saint-Louis, en Amérique, sur lequel Sa Sainteté Grégoire XVI avait jeté les yeux pour l'envoyer comme délégué du Saint-Siège auprès de la République des Haïtiens. Au moment où l'Archiconfrérie redoublait ses prières et ses supplications ordinaires auprès du Cœur de Marie en faveur de cette île, sur laquelle la commémoration de Marie ne paraissait pas encore, malgré les besoins si pressants de ses pauvres habitants, le Saint-Père se sentit pressé intérieurement, par la puissance de l'auguste Mère de Dieu, de réunir une dernière fois tous les efforts de sa tendre sollicitude pour ramener au centre de l'unité catholique cette île de Saint-Domingue qui venait déjà, depuis peu d'années, de refuser tous les moyens de conciliation entre elle et le Saint-Siège apostolique. « Il me semble que je ne mourrais pas tranquille », dit ce père commun des fidèles dans l'ouverture de cœur qu'il en fit à l'évêque de Saint-Louis, pour lequel Sa Sainteté était pénétrée d'estime, « que je n'aie vu ce pays si désolé et perdu par ses mauvais prêtres, redevenu chrétien. Je vous charge de cette négociation dont j'ai tant à cœur le succès, et vous revêts de tous mes pouvoirs à cet effet. » Telles furent à peu

près les paroles du Saint-Père, si je les ai bien retenues de la bouche de Mgr Rosati lui-même.

Le pieux évêque de Saint-Louis, avant de quitter Rome, ne fut pas sans aller voir le Préfet de la Propagande, lequel, inspiré à son tour par notre auguste Souveraine et Protectrice, lui dit ces paroles remarquables : « Ce pauvre pays d'Haïti est dans un état bien déplorable; l'unique voie de pouvoir en ramener les habitants à notre sainte religion est de leur procurer un saint évêque et une communauté de prêtres fervents. Tout autre moyen avortera toujours. » Et, incontinent, Son Eminence indiqua à Mgr Rosati notre petite Société naissante comme pouvant peut-être lui fournir quelques missionnaires pieux et zélés; le cardinal lui montra ensuite la lettre que notre Père, à l'occasion de son diaconat, adressait à Son Eminence comme marque de reconnaissance pour toutes les bontés précédentes du cardinal à son égard. Il y annonçait vaguement qu'il espérait que la Providence lui fournirait peut-être bientôt les moyens de commencer un Petit Noviciat; et Son Eminence ignorait que depuis quelques jours la bonté de Marie nous avait réunis à La Neuville; M. Libermann n'écrivit en effet cette nouvelle au cardinal qu'au mois d'avril de l'année suivante (14 avril 1842).

Le bon évêque quitta peu après la ville de Rome pour partir pour sa légation auprès de nos pauvres frères d'Haïti, n'ayant accepté que par obéissance et dévouement aux intérêts de l'Eglise une mission si difficile que le succès en paraissait humainement parlant désespéré. Il passa par Paris, et un instinct secret le porta à venir recommander sa légation à Marie, refuge des pécheurs, dans son église de Notre-Dame des Victoires; puis il entra à la sacristie de cette même église pour prier lui-même M. Desgenettes de vouloir intéresser d'une manière spéciale l'Archiconfrérie à l'œuvre qu'il venait mettre sous la protection de l'espérance de ceux qui semblent n'avoir plus d'espoir. Quel fut l'étonnement de Mgr Rosati en apprenant que, depuis plus de deux années, l'Association du Très-Saint-Cœur de Marie ne se lassait pas d'importuner Marie en faveur de

ce pauvre pays, que le Prélat venait recommander à la ferveur de ceux et de celles qui en faisaient partie! Son étonnement redoubla encore lorsque ce digne prélat apprit qu'il y avait actuellement comme sous-directeur de l'Archiconfrérie un membre d'une Congrégation naissante qui désirait se dévouer spécialement à évangéliser cette île Saint-Domingue, et dont le but principal était de s'occuper des classes noires.

Monseigneur, à qui je fus présenté dans ce moment par M. Desgenettes, voulut avoir un entretien particulier avec moi, et selon ses désirs, je me rendis quelques heures après à la maison des Lazaristes, rue de Sèvres, où demeurait le prélat. Je le trouvai écrivant une lettre au Cardinal-Préfet de la Propagande pour annoncer à Son Eminence que la Sainte Vierge venait de le mettre ce jour-là même en rapport avec la petite Société dont le cardinal lui avait parlé à Rome et qu'il ne soupçonnait nullement être déjà fondée et établie.

Aussi, la première parole que j'ouïs de la bouche de ce saint évêque, tout encore dans l'admiration de ce coup de la Providence de Marie, fut celle-ci : « Monsieur, que j'ai d'actions de grâces à rendre à Marie, puisqu'Elle m'a mis aujourd'hui sous la main ce que je ne savais où trouver! Le Cardinal-Préfet m'avait parlé à Rome, lorsque je fus prendre congé de Son Eminence, d'une Congrégation nouvelle non encore formée, qu'il m'avait engagé de choisir pour Saint-Domingue, lorsque la négociation difficile et longue dont je suis chargé par le Saint-Père aura été heureusement conclue. De retour chez moi, après vous avoir vu, je me suis dit : mais ce sont peut-être ces bons prêtres que je cherche et qu'il me faut pour Saint-Domingue. — Vous appartenez, n'est-ce pas, à une Société qui doit avoir pour supérieur un Monsieur de Strasbourg, M. Libermann, diacre? Le cardinal m'a lu une lettre qu'il écrivait à Son Eminence il y a trois mois, et qui m'a occasionné un grand plaisir... » Et, sans plus tarder, le bon vieillard me chargea de suite d'aller, en son nom, faire à M. le Supérieur, par rapport à notre entrée dans l'île d'Haïti, des propositions qui durent nous sur-

prendre beaucoup. Le surlendemain, j'étais de retour de ma mission, car ce jour-là était celui fixé pour le départ de Monseigneur pour le lieu de sa pénible légation. On sait ce qui fut proposé et conclu entre nous autres, pauvres prêtres sans talents et sans expérience, que Marie envoyait ainsi chercher du fond de leur obscurité.

### **Maladie et guérison de M. Tisserant.**

De nouvelles petites croix étaient venues atteindre notre Noviciat, Marie, pour ranimer notre confiance et nous rappeler par un exemple sensible qu'Elle était toujours là, veillant sur l'avenir de la petite Société, nous voulut donner, un mois environ après le départ de Mgr Rosati, une nouvelle marque de sa bonté. L'un d'entre nous fut guéri (1) miraculeusement au moment même où le saint curé de Notre-Dame des Victoires, qui daignait lui porter un intérêt de père, le recommandait aux prières de l'Association. On connaît le fait; mais ce que je prie bien instamment, mes chers confrères, de remarquer, c'est que cette guérison, Marie l'opéra bien moins pour celui qui devint l'objet d'une bonté si compatissante de la part de notre Mère, que dans la vue de nous manifester à tous qu'Elle nous portait dans son cœur, dirigeait toutes nos démarches, et que nous n'avions qu'à nous abandonner entre ses mains dans une douce attente des desseins de Dieu sur nous et sur l'œuvre que nous venions d'entreprendre. Ceci se passait au commencement de décembre 1841.

### **Tentation de M. Le Vasseur.**

Le jour de la Présentation de Jésus au Temple et de la Purification de la Très Sainte Vierge, M. Le Vasseur recevait aux pieds de l'autel du saint et immaculé Cœur de Marie, à Notre-Dame des Victoires, où il venait de se rendre en pèlerinage, la victoire sur la plus vio-

(1) Cette guérison arriva au commencement de décembre 1841.

lente et la plus longue des tentations (1) que ce cher frère éprouva jamais.

(1) Ce qui donna occasion à cette tentation de notre bon frère, ce furent les conseils d'hommes d'ailleurs d'une haute piété et grande capacité. M. Le Vasseur consulta trop de personnes différentes, reçut même de quelques-unes des conseils, imprudents qui le jetèrent dans de grands doutes et des incertitudes cruelles, par les travers auxquels ces avis intempestifs et les erreurs véritables, qu'on lui avait insinués, tendaient à donner lieu. Durant les trois mois que durèrent ces fortes peines, M. Le Vasseur ne trouva d'autre moyen pour ne pas succomber à leur violence et aux émotions qu'elles excitaient dans son âme que d'aller au plus vite se réfugier dans le Cœur de Marie, en se rendant à la chapelle du Noviciat.

Ce qu'il me fut donné d'apercevoir de cette torture intérieure, qui devint le creuset par où devait être épurée de plus en plus la vertu de notre frère, durant la retraite qu'il fit à Notre-Dame des Victoires avant de prononcer ses promesses, me tirait presque les larmes des yeux, et me faisait saigner le cœur par l'état violent où je le voyais abandonné, et ce fut alors que plus d'une fois il m'avoua que ces peines, qu'il éprouvait depuis son entrée au Noviciat, étaient les plus pénibles et les plus terribles qu'il se fût imaginées.

Si ce que j'écris tombe entre les mains de quelqu'un de mes frères bien-aimés du Noviciat, je les supplie, quel qu'il soit, de n'accuser point de faiblesse notre frère commun. Revenons dans notre pauvre cœur, mon très cher frère, et nous trouverons probablement que, si Dieu nous a préservés de pareilles épreuves, loin de nous en prévaloir au dedans de nous-mêmes, nous devons penser que c'est parce que sa miséricorde a tremblé pour la fragilité si grande qui est en nous, qu'il en a agi de la sorte à notre égard. Les épreuves supportées avec courage et une patience fondée sur la prière et la défiance de nous-mêmes forment les âmes vraiment intérieures, et lorsque la fidélité à la grâce croît avec la violence qu'elles exercent en notre cœur, c'est alors que l'âme qui les éprouve avance à grands pas vers la sainteté. Notre bon M. Le Vasseur fut assez heureux pour tirer ce profit inestimable des longues peines intérieures par où il passa; et je ne doute nullement que le fruit que lui a procuré cette victoire sur lui-même, achetée si chèrement, ne soit inappréciable pour son bien particulier d'abord, puis pour l'avancement spirituel des âmes dont Marie lui destine la conduite. *Homo non tentatus, quid scit? Oportet per multas tribulationes intrare in regnum Dei.*

Lorsque M. Le Vasseur nous quitta pour aller à Bourbon, quelques jours à peine après ses promesses, quoique la tentation dont j'ai parlé fût passée, et qu'un désir plus vif et ardent que jamais de sacrifier à Dieu toutes ses plus chères affections eût pris la place de cette terrible épreuve, cependant il conservait encore en lui-même, malgré lui-même et à son insu, un reste presque inaperçu d'une peine qui avait fait des blessures si profondes en son âme. Mais, dès lors, néanmoins, la grâce obtenue par Marie avait agi d'une manière radicale sur le mal; nonobstant

L'épreuve fut terrible (1) : mais les fruits qui en résultèrent pour le bien de son âme le dédommagèrent amplement de la grande peine qu'il avait soufferte. Ce fut dans la nuit de cette fête, que M. Le Vasseur passa tout entière devant le sanctuaire de la céleste consolatrice des affligés, que le calme revint dans son âme si agitée, au moment où il fit ses promesses entre les mains de Marie. Il avait demandé et obtenu de M. le Supérieur de faire la consécration qui est de règle dans notre petite Société, mais dont on n'avait pas encore composé la formule, à l'autel même d'où étaient décollées vers nous des faveurs multipliées de la part de la Très Sainte Vierge. M. Libermann, auprès de qui il sollicita de renouveler ces mêmes promesses à son retour à La Neuville en présence de ses confrères, ne jugea pas à propos de remplir le désir manifesté par notre bon frère. Dieu et ses frères lui tinrent compte de sa bonne intention.

Deux jours après qu'il nous eut réunis de nouveau, le Cœur de Marie le députa comme instrument de ses miséricordes auprès des pauvres esclaves de Bourbon; il partit délivré de l'affreuse tentation qui avait fait si longtemps son tourment, rempli de confiance, d'amour et d'espoir envers sa divine libératrice, dont il parle avec tant d'effusion de cœur dans toutes ses lettres. Pour l'édification de mes chers frères de la Société du Saint-Cœur de Marie, j'ai reproduit ici la consécration qu'adressa M. Le Vasseur au Cœur de notre tendre Mère, lorsqu'il vint au pied de son sanctuaire de prédilection, s'offrir à Elle, et par Elle à Jésus, comme prêtre serviteur des pauvres de Jésus-Christ.

cette apparence de faiblesse, la victoire était obtenue, et les fruits qui en devaient être la suite, déposés dans le cœur de notre bon frère, devaient nous être manifestés d'une manière bien propre à ranimer notre piété par les lettres si pleines de l'esprit de Notre-Seigneur et de celui de sa très sainte Mère, que ce cher frère nous a adressées.

(1) Cette tentation n'a été qu'un jeu auprès de celle qu'il a eue à Bourbon pendant deux ans, comme on le verra plus tard.



Paris, 2 février, jour de la Purification.

MON BIEN CHER PÈRE,

Me voilà maintenant tout à vous pour Marie. J'ai passé cette nuit aux pieds de cette bonne mère en esprit d'hostie, la priant de me recevoir et de m'offrir à l'adorable Trinité et à son divin Fils, et la suppliant aussi de faire connaître si elle veut que je fasse quelque chose de plus que ce que j'ai fait. Le matin, j'ai fait les promesses que je vous ai envoyées (le 30 janvier)... J'ai fait ces promesses, comptant sur la seule grâce de notre adorable Maître et sur l'aide de sa mère; j'espère qu'elle m'obtiendra d'y être fidèle pour sa gloire et celle de son Fils... Il semble que j'ai un autre cœur pour vous. Je désire que vous lisiez ces promesses à mes confrères de La Neuville... Peut-être aimerez-vous mieux que je les renouvelle moi-même dimanche.

Voici ces promesses :

*« Désirant de toute mon âme me donner et me consacrer sans retour à la Très Sainte Trinité et à notre adorable Maître, Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin que tout ce que j'ai et tout ce que je suis soit uniquement employé à leur plus grande gloire, et étant mille fois indigne de m'offrir et de me présenter moi-même à leur sainteté infinie, j'ai recours au Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, qui n'est qu'amour et miséricorde et qui reçoit ceux qui viennent à lui avec d'autant plus de tendresse qu'ils sont pécheurs et misérables.*

*Je me donne et me consacre donc sans réserve à ce divin Cœur, le refuge des pécheurs, afin qu'il m'offre et me consacre à la Très Sainte Trinité et à Jésus-Christ notre adorable Maître, et qu'ensuite il se serve de moi pour leur plus grande gloire, selon leur bon plaisir et toutes leurs volontés qui sont les siennes.*

*Et, puisqu'il me semble que c'est dans la Congrégation qu'il nous a inspiré le désir de former, avec son aide et sa protection, qu'il veut se servir de moi pour la gloire*

*de Dieu, je considérerai et considère dès maintenant M. Libermann, reconnu et choisi pour supérieur de cette Congrégation naissante par tous ceux qui en veulent faire partie, comme étant pour moi sur la terre Marie Elle-même, et comme devant par lui connaître les volontés de son divin Cœur et être employé et dirigé selon ses intentions. Je veux le respecter, vénérer et aimer comme Marie Elle-même et avoir pour lui toutes les dispositions que je dois avoir envers Elle.*

*J'aurais voulu me consacrer à ce divin Cœur en la personne de mon Supérieur par le vœu d'obéissance et de pauvreté, mais puisqu'il semble qu'il faut attendre encore, conservant toujours l'intention de les faire, car c'est sans aucune réserve que je veux me donner et appartenir au Cœur de Marie, je promets, aux pieds de ma bonne Mère et en présence de mon adorable Maître, en présence de son sacrement d'amour, obéissance à M. Libermann, que je reconnais pour supérieur de la Congrégation naissante des Missionnaires du Très-Saint-Cœur de Marie. Je me donne à lui pour être employé à l'établissement de cette Congrégation selon les règles arrêtées à la fin de 1841, et pour y occuper la place qu'il voudra, lui promettant de ne jamais me séparer de lui, ni de cette Congrégation sans sa permission.*

*Je remets aussi à sa disposition pour la Congrégation des Missionnaires du Très-Saint-Cœur de Marie, tout ce que je possède ou pourrai posséder par la suite, ne voulant plus rien avoir à moi, mais tout donner au très saint Cœur de Marie... »*

M. Libermann répondit à cette lettre de notre cher frère Le Vavasseur par celle-ci, que j'engage tous ceux qui me liront à méditer devant Dieu. Souvenons-nous en toujours; l'union sainte du divin amour de Jésus parmi nous fera notre force et assurera l'avenir de notre petite Congrégation. Si j'ai pu mettre quelque obstacle pour ma part à l'établissement de cette union de la divine charité entre nous, avant de me séparer de mes frères, j'en demande pardon à Dieu et à eux.

*La Neuville, 4 février 1842.*

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MON BIEN CHER FRÈRE,

Je suis bien indigne de la consolation que Notre-Seigneur me donne, moi qui ne mérite et qui n'ai qu'à m'attendre à des peines et à des tribulations. Dieu sait que je ne m'y refuse pas. Je ne lui demande qu'une chose, c'est l'union sainte de son divin amour parmi nous. J'espère qu'il m'aura accordé cette grande grâce, que j'achèterais volontiers au prix des plus grandes afflictions qu'il lui plaira de m'envoyer. Soyez tranquille, je ne crains plus rien, parce que j'espère que le Cœur sacré de Marie aura compassion de nous et ne permettra pas que l'ennemi nous trouble, surtout dans un moment où nous avons si grand besoin de paix et d'union. La divine Mère vous a fait une grande grâce; j'espère que j'en profiterai aussi pour le bien de cette pauvre société et pour le salut de tant d'âmes. Moi, je n'ai rien fait, je ne mérite rien; mais, au moins, je m'offre à notre bon Maître et à notre sainte Mère pour souffrir toutes sortes de peines et d'afflictions, selon que la divine Providence jugera à propos de me les envoyer pour le bien de cette pauvre petite œuvre.

Je crois que je serai dans la plus grande joie au milieu des plus grandes peines et afflictions, et que, par la grâce de Dieu, je les supporterai avec satisfaction, si nous sommes bien unis ensemble, dans la charité de Jésus, qui est en si grande plénitude dans le cœur de Marie, et où nous devons la puiser comme dans une seconde source.

Je vous dirai que, souvent, je pensais à l'ordre de la Rédemption des Captifs et à un autre dont je ne me souviens plus, qui ont eu plusieurs fondateurs; et mon cœur était brisé de douleurs, parce que je voyais que ces saints vivaient dans une parfaite union et intelligence pour procurer la gloire de leur maître dans leur ordre; et nous, qui sommes de si pauvres gens, si incapables de

faire quelque chose pour la gloire de Dieu et qui avons un si grand besoin de cette union, nous ne l'avons pas et perdons par là le dépôt qui nous est confié! Cependant, nous sommes enfants de Marie, comme ces saints l'ont été. Je puis vous dire maintenant ce que je craignais de manifester alors. Cette pensée me déchirait, parce que je voyais que l'ennemi avait encore puissance auprès de nous. Ce qui me consolait et me donnait même de grandes espérances, c'était que, malgré cela, la protection de Marie, notre très chère et divine Mère, se manifestait dans plusieurs circonstances; ce qui me faisait croire qu'elle avait le dessein de détruire la puissance de l'ennemi; et vous savez que je vous l'ai répété plusieurs fois. Bonté divine de notre bon Dieu, cette espérance n'a pas été confondue!... Marie nous donne la main; elle consommera la perte de cet ennemi méprisable et nous fera triompher de toutes ses ruses et de ses stratagèmes. Oubliez le passé, mon très cher, et réjouissez-vous du présent. Soyez tout dévoué à Marie et à son Cœur, et vivez en vrai enfant du cœur doux et humble de Marie, qui est si plein d'amour pour nous.

Adieu, très cher frère; tout à vous dans le très saint amour du Cœur sacré de Marie.

LIBERMANN, *prêtre.*

#### Départ de M. Le Vasseur.

Trois jours après la réception de cette lettre de notre Père, M. Le Vasseur partit pour Bourbon. Pendant ce court espace de temps, il retourna faire ses adieux à M. le Supérieur et à nos chers frères, à La Neuville, et, en repassant par Paris, remercia, avec grande effusion de cœur, Marie, qui avait rendu la paix à son âme, et arracha à l'humilité du vénérable Directeur de l'Archiconfrérie une bénédiction, que le cœur de notre Mère ratifiait du trône de sa miséricorde et dont nous verrons plus tard les heureux fruits. Dans la lettre que notre bon frère nous adressait au moment où le vaisseau qui allait le transporter auprès de nos pauvres noirs allait

lever l'ancre, j'ai lu avec beaucoup d'attendrissement les paroles suivantes que je reproduis, dans la pensée qu'elles feront sur le cœur de mes frères l'effet qu'elles ont produit sur le mien :

« Je suis bien pauvre, bien misérable : je demande bien instamment à la Très Sainte Vierge que je sois fidèle à son divin Fils. Oh! si j'étais bien uni à lui, que de choses ne pourrait-il pas faire par moi au milieu des gens qui m'entourent! Dites bien à mes confrères de La Neuville et aux autres que, s'ils ne songent pas à devenir des saints, il ne faut pas penser à être missionnaires. Je ne sais ce que je deviendrai; et si je n'avais le Cœur de Marie pour mon refuge et ma force, j'en aurais de bien grandes frayeurs. Oh! qu'il faut qu'un prêtre soit plein de l'esprit de Jésus pour faire quelque chose; et comment ce Dieu si saint nous remplira-t-il de son esprit, si nous ne sommes pas morts à tout pour toujours, pour ne plus vivre uniquement qu'à lui!... »

#### **Action de grâces.**

Je n'ai plus, dorénavant, besoin de m'étendre sur les principales faveurs dont le cœur de Marie s'est plu à combler notre petite Communauté! Le temps de raconter à mes frères quelque peu des merveilles que notre tendre Mère du ciel a daigné opérer en notre faveur touche à sa fin. Et, cependant, je suis loin de pouvoir me rendre le doux témoignage que j'ai dit tout ce que j'ai pu entrevoir des bontés de Marie sur nous. Quel moment de bonheur et de félicité pour toute âme remplie d'amour et de dévouement envers Celle à qui elle devra un jour son salut, que celui où au grand jour des révélations nous apercevrons à découvert les obligations infinies dont nous sommes redevables à Marie. Ce ne sera qu'au ciel que tous les membres présents et à venir de la Congrégation du Cœur de Marie connaîtront tout ce qu'Elle a fait pour notre petite société et pour chacun d'eux en particulier!...

### Succès des missionnaires.

Trois mois après le départ de M. Le Vavasseur, arrivait à Paris Mgr Rosati, de retour de la légation dont Sa Sainteté l'avait chargé; on sait quelle fut l'issue aussi heureuse qu'inespérée de la négociation entamée entre Saint-Domingue et le Saint-Siège apostolique, qui fut toute due au Cœur de Marie. Nos frères connaissent aussi les conclusions qui furent prises au sujet de notre Communauté par Mgr Rosati; la lettre si pleine d'encouragement dont daigna nous honorer le Cardinal Préfet de la Propagande, en date du 7 mai de cette année; les dispositions favorables et si paternelles du Préfet de l'île Bourbon à notre égard; l'intérêt si marqué que continue toujours de nous porter le digne évêque qui, le premier, a daigné nous servir de protecteur et réclamer avec tant d'instances que le berceau de la pauvre petite Société de nos missionnaires fût établie dans son vicariat de l'île Maurice; les nouvelles si consolantes pour nos cœurs qui nous ont appris que Marie a déjà versé d'abondantes bénédictions sur le zèle de notre cher frère Laval, comme on en pourra juger par ces seules lignes, extraites d'une lettre de Mgr Collier à M. Gallais :

« Je continue à profiter du zèle ardent de mon cher Laval, que je regarde comme le plus grand trésor de mon vicariat apostolique; il est véritable apôtre, et je ne puis m'empêcher de croire que, si le ciel n'avait pas de grâces spéciales en réserve pour cette pauvre colonie, il ne m'aurait pas associé cet admirable ecclésiastique. »

Notre frère Le Vavasseur recueille déjà d'amples moissons dans la portion du Champ du Père de famille qui lui est échu en partage; la Propagande vient encore tout récemment de nous envoyer une nouvelle preuve de son intérêt et des encouragements, plus pressants encore que les précédents, de persévérer dans les désirs que Dieu a mis dans tous nos cœurs de nous sacrifier pour les âmes de nos pauvres nègres.

### Conclusion.

Voilà donc quelques-unes des merveilles que Marie a daigné opérer en notre faveur; et n'avons-nous pas raison de nous écrier : *Opus tuum nos, ô Maria!* O Mère des divines miséricordes, refuge et échelle des pécheurs, dispensatrice de l'esprit apostolique, ce que nous sommes, nous vous en reconnaissons entièrement redevables après Dieu; ce que nous voyons de nos yeux, la formation de cette petite Société que votre amour a daigné adopter, sans moyens humains, sans crédit, sans hommes à miracles ou à grandes conceptions pour l'entreprendre, mais commencée de même qu'elle se perpétue, par des instruments obscurs et si peu en rapport avec une œuvre aussi grande et qui demanderait des saints, tout cela, c'est l'œuvre de votre très saint Cœur. Oui, nous sommes les enfants de votre Cœur, engendrés sur l'autel de l'Archiconfrérie, députés par Marie pour aller annoncer aux pauvres Noirs l'heureuse nouvelle du salut. Aussi, notre espérance repose-t-elle tout entière dans ce Cœur si compatissant envers les âmes les plus délaissées de l'Eglise de Dieu, dans la confiance que Dieu qui, par Marie, a donné commencement à l'œuvre de nos missionnaires, lui donnera son achèvement pour sa plus grande gloire, objet unique de tous nos vœux. Ainsi soit-il.

*Opus tuum nos, ô Maria, vivifica illud!...*

### NOTE

PRINCIPAUX FAITS QUI SONT ARRIVÉS DEPUIS L'OUVERTURE  
DU NOVICIAT JUSQU'EN OCTOBRE 1842.

*Octobre* 1841. — Croix suscitées à notre Société à l'époque de notre arrivée à La Neuville. — Affaire de Mgr de Paris relativement aux colonies françaises. — Mgr Rosati. — Affaires de Saint-Domingue.

*Décembre* 1841. — Guérison d'un des nôtres pour ranimer notre espoir en Marie.

*Janvier* 1842. — Projet des colonies anglaises. — Arrivée de M. Hand.

*Février* 1842. — Consécration de M. Le Vasseur, suivie de son départ pour Bourbon. — Projet de réunion avec les prêtres de la Congrégation de Notre-Dame de Sainte-Croix.

*Avril* 1842. — Arrivée de Mgr Rosati de retour de sa légation à Haïti; et ce qui en fut la suite.

*Mai* 1842. — Bonnes dispositions de Mgr Poncelet, Préfet de Bourbon, à notre égard, et ses démarches auprès du Gouvernement français en notre faveur. — Lettre de M. Libermann au Cardinal Préfet pour rendre compte à Son Eminence de l'établissement de notre Communauté à La Neuville. — Réponse du Préfet de la Propagande à cette lettre.

*Juin* 1842. — Bonnes nouvelles de Maurice. — Lettre de M. Laval. — Lettre de Mgr Collier.

*Août* 1842. — Entrevue à Paris de M. Libermann avec l'Internonce de France, qui lui donne de grandes marques d'estime.

*Septembre* 1842. — Nouvelles excellentes de Bourbon par M. Le Vasseur.

*Octobre* 1842. — Troisième lettre du Cardinal Préfet pour nous encourager, accompagnée de l'envoi de deux pouvoirs de missionnaires apostoliques pour Bourbon.

---



# JOURNAL

---

## SUITE DU TRAVAIL DE M. TISSERANT

*Par le Vénérable Père lui-même, en 1842-43*

---

### **Projet pour les colonies anglaises et espagnoles.**

Dans le cours du mois de janvier, les journaux rapportèrent que les Prêtres français avaient été renvoyés de l'île Maurice et que le Gouvernement anglais ne souffrirait pas de prêtres français dans ses colonies. Cette nouvelle inspira à M. Libermann le désir d'établir la Société des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie pour les Noirs en Angleterre. La chose lui paraissait encore dans le lointain. Cependant, il prit le conseil de M. Desgenettes et de M. Pinault, qui approuvèrent ce dessein. Le dessein ne consistait pas de former une seule et même Société avec les prêtres anglais qui se destinaient à cette œuvre, mais d'avoir des liens d'union dont on serait convenu. M. Desgenettes ayant approuvé M. Libermann, celui-ci pensait qu'il fallait attendre que Notre-Seigneur en offrît les moyens d'exécution et en fournit l'occasion. M. Desgenettes parla d'un nommé Philips, Anglais distingué et pieux, auquel il voulait adresser M. Libermann pour lui ouvrir son projet. M. Libermann y consentit, en priant M. Desgenettes d'attendre le moment favorable. M. Desgenettes, après avoir examiné la chose devant Dieu et en la présence de la Très Sainte Vierge, crut qu'il n'était pas à propos de s'adresser à ce Monsieur, et que même il serait bon d'attendre

encore que nous fussions plus solidement établis. — Cet avis était le plus sage.

Sur ces entrefaites arriva à La Neuville M. Hand, qui se rendit de là à Dublin pour y établir une maison de missionnaires pour les colonies anglaises; ce qui eût rendu désormais impossible le projet de M. Libermann par rapport à l'Angleterre; aussi exhorta-t-il fortement M. Hand à prendre un soin particulier des Noirs, en lui faisant sentir que c'était là la portion la plus négligée et qui serait la plus capable de profiter. M. Hand promit de faire son possible pour cela.

On pourrait peut-être, dans la suite, penser au même projet pour l'Espagne, comme c'était aussi le dessein, si on avait réussi en Angleterre. Toujours en pleine soumission à la divine volonté et attendant en paix le moment de la divine Providence, qui seule doit régler les commencements des œuvres qui doivent être entreprises pour la gloire de Dieu.

---

## BOURBON

---

### **Préfet de Bourbon. — Départ de M. Le Vasseur.**

Au commencement de janvier, arriva à Paris le Préfet apostolique de l'île Bourbon. Il vint de Rome avec le titre de Prélat. Il espérait beaucoup du changement que le Gouvernement projetait alors dans l'administration des affaires ecclésiastiques des colonies. Il s'agissait de créer des Vicaires apostoliques à la place des Préfets. Le zèle sincère du bon Mgr Poncelet lui faisait ardemment désirer ce changement. Mais il n'eut pas lieu, et il partit sans avoir rien obtenu.

M. Le Vasseur craignait beaucoup Mgr le Préfet.

Aussi, dès longtemps auparavant, il fit demander (1) et obtint du cardinal Frasoni la permission d'exercer le saint ministère à Maurice et d'abandonner Bourbon. On en était convenu avec Mgr Collier, Vicaire apostolique de Maurice. Cependant, lui et M. Libermann croyaient qu'il était de l'ordre de la divine volonté qu'il commençât de suite à Bourbon.

Cependant, M. Le Vasseur, craignant Mgr Poncelet, n'osa lui dire qu'il était dans la détermination positive de se fixer à Bourbon, de peur que Mgr le Préfet ne le plaçât dans une paroisse et ne détruisît le projet de Communauté. Cette crainte était mal fondée, Mgr Poncelet avait un grand désir d'avoir une communauté à Bourbon et tenait spécialement à M. Le Vasseur.

M. Le Vasseur, ayant appris l'arrivée de son Préfet à Paris, lui écrivit une lettre de félicitations sur son nouveau titre (2) et lui donna l'espérance qu'il retournerait à Bourbon, mais toujours sous la condition qu'il irait d'abord à Maurice pour en obtenir la permission de Mgr Collier. — Mgr Poncelet reçut l'offre de M. Le Vasseur avec empressement et lui fit les plus belles promesses. M. Le Vasseur, après lui avoir écrit de nouveau pour le remercier, alla le trouver à Paris, à la fin de janvier ou de février, un peu avant son départ, et conclut avec lui qu'il irait à Bourbon, mais toujours avec la clause de la permission de Mgr Collier.

M. Le Vasseur partit de La Neuville environ le 5 février et s'embarqua à Brest le 16 du même mois. Le 20, M. Libermann écrivit à Mgr Poncelet et lui fit les mêmes promesses que M. Le Vasseur lui avait déjà faites, et lui dit, de même que M. Le Vasseur, que nous voulions dépendre des autorités ecclésiastiques. Sur

(1) C'était Mgr Collier qui m'avait demandé à Rome pour lui, et Rome répondit : oui; mais en me laissant libre d'aller à Bourbon si je le voulais. M. Le Vasseur se trouvait ainsi soustrait à l'autorité de Mgr Poncelet et pouvait traiter plus à son aise avec lui. Il était toujours en position de dire à Mgr Poncelet : « Les choses seront selon nos règles, ou je vais à Maurice » : ça lui a beaucoup servi.

(Note du T. R. P. Le Vasseur.)

(2) Titre de protonotaire apostolique.

la demande que Mgr Poncelet lui fit de vive voix d'avoir par écrit le genre de vie que nous voulions mener dans les colonies, M. Libermann lui fit cette lettre. Mgr Poncelet la montra au Directeur des colonies, et celui-ci au Conseil colonial. Dans ce temps, le Gouvernement français était indécis si on conserverait l'administration existante pour le gouvernement ecclésiastique, ou si on n'établirait pas des vicaires apostoliques en enlevant à MM. du Saint-Esprit l'autorité qu'ils ont sur les colonies. Le roi Louis-Philippe dit à Mgr Poncelet qu'il désirerait voir des évêques dans les colonies, que c'était son avis. — Dans ces conjonctures et dans ces embarras, le Gouvernement accepta les offres que Mgr Poncelet fit en notre nom, et nous promit la solde de 3.000 francs par missionnaire. M. Libermann, un peu en peine de recevoir une solde si considérable, qui risquait de faire perdre, dès l'origine, l'esprit de pauvreté et introduire le relâchement, hésita un peu; mais, réflexion faite et la chose examinée devant Dieu, il crut qu'il ne devait pas refuser. C'est dans ce sens qu'il écrivit à Mgr Poncelet le 5 juin 1842.

M. Le Vavas seur avait été d'un avis contraire aussi bien que M. Libermann et plus ardemment, dans la pensée qu'il faudrait être indépendant du Gouvernement, afin d'être plus soumis et dépendant des supérieurs ecclésiastiques. M. Libermann écrivit alors à M. Le Vavas seur ce qui s'était passé, qu'il avait accepté l'offre du Gouvernement. Il lui donna pour raisons principales : 1° Que sans cela le Gouvernement pourrait prendre ombre de nos desseins (ce à quoi il n'était que trop porté pour les Congrégations religieuses). Il pourrait croire que nous avions des desseins hostiles contre lui, contre ses mesures politiques et même en faveur de l'affranchissement des esclaves; 2° Ou nous recevrons des rétributions du Préfet ou non : dans le premier cas peut-être ne voudrait-il pas nous avoir à sa charge, tandis que nous pourrions recevoir un paiement qui ne lui coûterait rien. Dans le second cas, il pourrait croire que nous voudrions nous affranchir de toute autorité, vivre à notre guise : ce qui lui aurait porté grand om-

brage et aurait ruiné en grande partie la bonne intelligence, si nécessaire entre les Supérieurs ecclésiastiques et nos missionnaires; 3° Comme dans ce temps la Mission de Maurice n'était pas encore désespérée, et qu'on croyait que ce qui empêchait Mgr Collier de demander du monde, c'était le défaut de ressources pécuniaires, on pensait que le superflu de ces 9.000 francs pour les missionnaires pourrait servir à soutenir des Missions à Maurice (1).

Mais Notre-Seigneur nous débarrassa de la crainte de ce superflu dès le commencement de l'année 1843. Le Gouvernement finit par conserver l'ancien état de choses, dans lequel aucun ecclésiastique n'est admis dans les colonies qu'il ne soit présenté par M. Fourdrier, Supérieur du Saint-Esprit. Celui-ci, après avoir promis à Mgr Poncelet qu'il présenterait deux de nos Messieurs pour être missionnaires à Bourbon uniquement pour les Noirs, après avoir répété cette promesse à Mgr Garibaldi, internonce du Saint-Siège en France, qui portait grand intérêt à notre œuvre, celui-ci se rétracta et ne voulut plus présenter nos deux confrères au Directeur des Colonies. Quelle en était la raison? Cela est difficile à connaître. Peut-être cela ne dépendait-il pas de lui et ne pouvait-il pas dire la raison pour laquelle on ne voulait pas; peut-être cela tenait-il à l'idée qu'il avait que les curés des colonies n'accepteraient pas volontiers des prêtres auxiliaires pour leurs Noirs. Toujours est-il que le Gouvernement rétracta sa

(1) Le 29 septembre 1842, le cardinal Fransoni écrit à M. Libermann pour lui manifester sa satisfaction du zèle qu'il montre pour les Noirs. Il lui envoie des lettres de missionnaires apostoliques, aux deux missionnaires qu'il devait envoyer à Bourbon. Les noms des missionnaires sont laissés en blanc, afin que M. Libermann les remplisse et envoie ensuite les noms à Rome, pour qu'on les inscrive à la Propagande. Cette marque de la confiance et de la bonté du Cardinal Préfet n'a été provoquée par aucune démarche ni de la part de Mgr Poncelet, ni de la part de M. Libermann. Par là, M. Libermann reconnut que le cardinal voulait le mettre au rang des autres Congrégations, et cela l'encouragea à demander des pouvoirs apostoliques pour M. Le Vasseur (dans sa lettre au cardinal au sujet des affaires de la Guinée, comme on verra plus bas), et il l'obtint aussitôt par la réponse du cardinal à ladite lettre.

promesse à Mgr Poncelet. M. Libermann, se trouvant à Paris le 5 septembre 1842, et voyant que les affaires des colonies ne prenaient pas la tournure qu'espérait Mgr Poncelet, alla voir le Directeur des Colonies (d'après le conseil de Mgr Garibaldi) pour savoir où en étaient les choses par rapport à la promesse faite à Mgr Poncelet. Le Directeur lui parla assez froidement et demanda un écrit dans lequel il lui dirait ses ressources (c'est le terme vague qu'il employa). M. Libermann lui écrivit une lettre (voir plus loin : 22 septembre 1842). Le Gouvernement n'avait pas pris encore une résolution positive pour les affaires des colonies. Le 13 janvier 1843, le ministre de la Marine, en réponse à ladite lettre de M. Libermann, refuse son offre de service, en disant que l'état des choses ne permet pas l'acceptation de cette offre *quant à présent*. Cependant, au moment du départ pour Bourbon de MM. Collin et Blampin, le Gouvernement leur fournit le passage libre; mais le paiement leur fut refusé. Depuis le départ de MM. Collin et Blampin (mars 1843), M. Libermann reçut plusieurs lettres de M. Le Vavas seur. Ce cher confrère avait été fort inquiet. Il n'avait pas reçu de lettres de La Neuville pendant les six premiers mois de son séjour à Bourbon. Les lettres qu'on lui avait écrites avaient été arrêtées en route par des circonstances providentielles pour l'éprouver. M. Le Vavas seur craignit que ses confrères ne l'eussent abandonné, parce qu'il avait été violemment tenté avant son départ et pendant tout le temps de son noviciat. Il croyait que ses infidélités lui avaient mérité cette disgrâce. Il en était profondément affligé et ne perdait cependant pas l'espérance d'obtenir de Dieu et de Marie la faveur de ne pas être rejeté du nombre de ses frères. Il dit cela avec beaucoup d'humilité dans une lettre confidentielle écrite à M. Libermann. Dans ses lettres, il annonce que les affaires se disposaient parfaitement, que les Noirs étaient bien disposés et qu'il était accablé de travail et ne pouvait pas faire la moitié de ce qu'il fallait. Il ne cesse de demander du monde.

Tel est le commencement et les progrès des affaires de Bourbon jusqu'à ce jour (1<sup>er</sup> juin 1843).

## SUITE DES AFFAIRES DE SAINT-DOMINGUE

---

### Mgr Rosati (1842).

Au mois d'avril 1842, Mgr Rosati revint à Paris, de retour de sa négociation d'Haïti. Son succès semblait être complet; bientôt après devaient venir des députés de la République qui le suivraient à Rome pour signer le Concordat arrêté. M. Libermann alla trouver Mgr de Saint-Louis à Paris. Monseigneur lui dit qu'il comptait toujours sur lui pour les Messieurs qu'il lui avait promis, et M. Libermann confirma sa promesse. On régla alors que la ville du Cap français (maintenant Cap-haïtien) devait être confiée à cinq de nos confrères, qui devaient desservir les paroisses sans avoir cependant le titre de curés. Ils demeureront en communauté et n'auront rien en propre, et le Supérieur de la Maison sera seul curé et supérieur de toutes les paroisses. On devait aussi évangéliser le pauvre peuple des campagnes aux environs. Quoique le supérieur portât le nom de curé, il ne le serait pas en réalité et pourrait être déposé par son supérieur et par l'évêque. Cet état de choses n'existerait qu'autant que la nécessité l'exigerait. Dans le courant du mois d'avril, Mgr Rosati partit pour Rome. M. Libermann donna une lettre pour le Cardinal Préfet de la Propagande, datée du 14, dans laquelle il lui annonce le traité qu'il avait fait avec Mgr Rosati et lui rend compte de l'état de la Congrégation. Le cardinal Fransoni lui répond par une lettre datée du 7 mai, dans laquelle il l'exhorte à persévérer dans son dessein de zèle pour le salut des Noirs et lui dit que la S. C. de la Propagande a décrété qu'elle adopterait nos missionnaires pour les envoyer à Saint-Domingue comme missionnaires apostoliques dès que les affaires seront terminées.

Ces belles espérances ne furent pas de longue durée. Au mois de (juin) on apprit qu'un violent tremblement de terre s'était déclaré sur plusieurs points de la République d'Haïti, qu'il avait fait de grands ravages et que la ville du Cap avait été ruinée de fond en comble. Ce désastre rompit complètement la négociation des Haïtiens avec le Saint-Siège; il n'y avait pas d'espérance que cela se réentamât de longtemps. Tellement que ne voyant plus de ressources, nous avons traité avec Mgr le Vicaire apostolique de la Guinée, comme on verra plus tard, et les missionnaires de Saint-Domingue furent destinés pour la Guinée.

Après avoir attendu longtemps en vain le député de Saint-Domingue qui devait signer le traité fait avec le Saint-Siège, et ne voyant plus guère d'espérance, M. Libermann se décida, à la prière de M. Tisserant, de l'envoyer aux environs d'Haïti, afin d'y entrer au premier mot d'ordre reçu de Rome. Les raisons déterminantes étaient les suivantes :

1° Pour avoir des renseignements sur l'état des choses dans ce pays;

2° Pour que M. Tisserant prit contact avec les Préfets apostoliques des Antilles et fit peu à peu connaître notre Congrégation. Dans ce temps, on prévoyait que le Gouvernement ne nous accepterait pas comme ses missionnaires. On pensait que les Préfets apostoliques, connaissant notre dessein, nous demanderaient du monde;

3° Pour que M. Tisserant acquit un peu d'expérience avant d'entrer en Haïti. Il y avait encore d'autres raisons graves et importantes qu'on ne rapporte pas ici.

M. Libermann écrivit donc vers la fin de septembre 1842 à Mgr Rosati pour lui annoncer le départ de M. Tisserant pour les premiers jours de novembre. M. Tisserant quitta en effet La Neuville les premiers jours de ce mois. Il arriva après Noël à la Martinique, où il devait se fixer en attendant que Haïti lui fût ouvert. Il y resta quelques mois sans rien pouvoir faire pour le salut de nos pauvres Noirs, parce que le vice-Préfet (en l'absence



du Préfet) ne lui voulut permettre ni prédication, ni confession. Au bout de quelque temps, il se retira à Sainte-Lucie, colonie anglaise, auprès d'un prêtre ancien ami de Séminaire.

---

### RÉUNION AVEC LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX

---

Au commencement du mois de février 1842, arriva à La Neuville M. Leboucher, de la Congrégation de Sainte-Croix du Mans; il proposa à M. Libermann la jonction des deux Congrégations en une. La Congrégation de Sainte-Croix s'était formée d'abord pour les Petits Séminaires et les Missions de France. Ils eurent un Petit Séminaire en Algérie, dans le temps où ce M. Leboucher, supérieur de ce Petit Séminaire et très zélé pour les Missions, vint à La Neuville. A la première entrevue, M. Libermann eut une faiblesse. Il était alors sous le poids d'une profonde affliction, où le jetait la tentation de M. Le Vasseur, et avait un désir ardent de voir un autre que lui chargé de cette œuvre. Il fut donc bien content de l'ouverture que lui faisait M. Leboucher, dans l'espérance que M. Moreau, supérieur de Sainte-Croix, serait chargé de la supériorité. C'était une grande infidélité. M. Leboucher, plein d'espoir de réussir dans son dessein, s'en va à Amiens en parler à M. de Brandt, ami zélé de notre œuvre, pour se fortifier de son influence. Il passa la nuit à l'évêché et revint le lendemain avec M. de Brandt, à qui il avait persuadé que M. Libermann était parfaitement d'accord avec lui; malgré ce désir d'être débarrassé de la supériorité, M. Libermann ne lui avait rien dit autre chose, sinon qu'il serait bien content si la chose pouvait avoir lieu, mais qu'il y voyait des difficultés et qu'il fallait prier et pen-

ser à cela jusqu'au lendemain. Dans cet intervalle, M. Libermann se releva de cette faiblesse et il en eut honte devant Dieu et devant la bonne Mère, et promit de supporter toutes les afflictions plutôt que de trahir les intérêts de la petite Société et l'intérêt des pauvres Noirs.

M. Leboucher revint donc avec M. de Brandt et proposa que M. Libermann écrivit à son supérieur, M. Moreau, pour lui demander de recevoir dans la Congrégation de la Sainté-Croix celle du Saint-Cœur de Marie, et de lui faire ses propositions là-dessus. M. Libermann refusa. Cependant, pour ne pas rebuter entièrement ce bon Monsieur, il consentit à parler à M. Moreau de l'entretien qu'il avait eu avec M. Leboucher et à lui proposer les difficultés qu'il voyait à cette réunion. Il dit un mot dans sa lettre de l'esprit qui doit régner parmi nous et se propose d'aller le voir au Mans, s'il croit les difficultés surmontables. M. Moreau lui répondit que les difficultés lui paraissaient bien grandes et invitait cependant fortement M. Libermann à venir au Mans : ce qui n'eut pas lieu ; car M. Libermann se confirma de plus en plus dans la vérité des conjectures qu'il avait faites pendant le temps qui se passa entre sa première et sa seconde entrevue avec M. Leboucher, que ce Monsieur ne tendait qu'à avoir les membres qui composaient notre petite Société et que l'œuvre des Noirs aurait été détruite. Il résulta, dès la deuxième entrevue, qu'il ne consentirait jamais à la réunion, à moins qu'il n'y vit à l'évidence la divine volonté. Ce M. Leboucher revint depuis bien souvent à la charge. M. Libermann ne voulait pas le brusquer, pour des raisons particulières à ce M. Leboucher. Il se contenta de lui montrer l'énormité des difficultés et l'impossibilité d'y remédier, et la chose tomba peu à peu après plusieurs mois de démarches de la part de M. Leboucher.

---

II

LETTRES DU VÉNÉRABLE LIBERMANN

---

A M. Mangot :

XII

Monsieur,  
Monsieur Mangot, prêtre,  
au Collège de Redon (Ille-et-Vilaine).

VIVENT JÉSUS ET MARIE.

*A La Neuville (près Amiens), le 3 oct. 1841.*

MON TRÈS CHER MONSIEUR MANGOT,

J'ai lu votre lettre avec une grande consolation, après avoir été si longtemps sans recevoir de vos nouvelles. Je crois que vous êtes toujours un enfant de la Très Sainte Vierge. Je m'en réjouis beaucoup, car tous ceux qui lui appartiennent seront les enfants et les frères de Jésus; et tous les enfants de Jésus sont nourris de ses grâces, et tous ses frères seront ses cohéritiers dans la gloire.

Je n'ai pas pu répondre à votre lettre aussitôt que vous l'avez désiré, vu que je ne l'ai reçue qu'hier. J'ai été obligé d'interrompre et je reprends aujourd'hui, 5 octobre. La proposition que vous me faites n'est guère exécutable. Je loue beaucoup le sentiment sur lequel elle est fondée, mais il ne me semble pas que Notre-Seigneur en veuille l'accomplissement, ni pour moi ni pour M. de Brandt. Ce ne sera pas moi qui empêcherai

M. de Brandt d'aller vous rejoindre; mais, d'après ce que je sais et ce que je vois, cela n'arrivera pas. Ne vous en affligez et ne vous attristez pas. Abandonnez-vous à Notre-Seigneur et à sa Sainte Mère; laissez-les faire en tout et partout selon leur bon plaisir. Tâchez de les servir dans la simplicité et l'humilité d'esprit et de cœur. Vous devez tâcher d'augmenter cette petite Congrégation, mais que ce ne soit qu'avec une pleine et entière soumission à la divine volonté. Et si vous voyez qu'il plaît à Notre-Seigneur de vous laisser dans la petitesse et l'humilité, restez-y en paix. N'importe où vous êtes, n'importe comment vous êtes, pourvu que vous vous sanctifiez, c'est là tout ce qu'il faut. Cette pauvre vie passera, et bien plus vite que nous ne pensons. Quand le terme sera arrivé, nous croirons avoir eu à peine le temps de nous retourner. Travaillez donc en paix à votre sanctification et profitez de toutes les petites misères et de toutes les petites humiliations que vous aurez à supporter, ainsi que de toutes les peines, pour venir à la grande fin que la divine Bonté se propose en vous les envoyant ou en les permettant. Faites aussi tout ce qui est en vous pour sauver et sanctifier le plus d'âmes que vous pourrez. Je prierai de tout mon cœur Notre-Seigneur et sa très Sainte Mère pour cela.

Pour moi, j'ai été ordonné prêtre à Amiens, dans la chapelle du palais épiscopal. Je demeure à La Neuville. Je vous renvoie à M. Laval, qui peut vous dire ce dont je m'occupe; je n'ai pas assez de place ici pour vous en parler.

Tout à vous en Jésus et Marie,

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Halé :

I

Monsieur,  
Monsieur Halé,  
marchand épicier, à Strasbourg.

MONSIEUR ET MADAME HALÉ,

Je soupire depuis longtemps après le moment où je pourrais consacrer un instant à vous donner de mes nouvelles et vous renouveler les sentiments de mon sincère attachement. Jusqu'à présent, je suis chargé d'ouvrage par-dessus la tête. Outre l'arrangement et l'ordre à mettre dans un nouveau ménage, outre les exercices spirituels que je suis obligé de préparer pour le moment actuel et pour le temps à venir, il m'est venu encore toutes sortes d'autres occupations qui absorbent tout mon loisir. Sans cela, j'aurais acquitté depuis longtemps la dette que m'a fait contracter envers vous votre amitié pour moi. Mais j'espère que vous m'excuserez volontiers et accepterez maintenant les nouvelles que j'aurais dû vous donner depuis longtemps.

Je vous dirai donc que je me trouve fort bien ici. Madame sait combien j'aime la solitude et la retraite; eh bien! je l'ai trouvée ici parfaitement. C'est dans un petit village fort tranquille, à vingt minutes d'Amiens, que je demeure. Je n'entends toute la journée que quelques cris des canards de mon voisin. Nous avons un grand jardin pour nous y promener, une petite cour et un petit coin dans ce jardin pour travailler. Nous labourons, nous plantons, nous arrachons de mauvaises herbes dans les moments de nos loisirs, si toutefois il nous en reste. Pour moi, il est vrai que, jusqu'à présent, je n'ai pas encore eu le moment de toucher un outil; mais j'ai le plaisir de voir que mes compagnons s'en occupent à certains moments de la journée, et plus tard mon tour viendra aussi, j'espère. Dans ce moment, nous sommes en petit nombre; mais j'attends deux ou

trois, peut-être encore davantage, pour quelques semaines d'ici; peut-être faudrait-il encore un couple de mois pour cela. Le tout à la divine Providence, qui a eu si grand soin de nous. Je n'ai avec moi que deux compagnons, et deux Frères qui veulent bien nous servir et aller ensuite nous aider dans les pays lointains. L'un de ces deux bons Frères nous rend de grands services; c'est une providence admirable que nous l'ayons rencontré. Le jour même de notre entrée dans la maison, embarrassé de trouver quelqu'un qui puisse nous faire la cuisine et obligé de faire venir notre nourriture du restaurant, je me voyais obligé presque de faire la cuisine moi-même, car dans le village je ne sais si j'aurais trouvé quelqu'un qui eût voulu s'en charger; ce même jour, le bon Dieu nous envoya ce brave Frère, qui demanda d'être reçu. J'apprends qu'il savait faire la cuisine et le reçus sur-le-champ. Il s'en acquitte à merveille. Dans ces commencements, je me disais : « Ah! si j'avais dans le voisinage l'épicerie de marraine et de papa Halé, ça me serait bien utile »; car j'étais embarrassé pour faire les provisions, on nous surfaisait tout. Maintenant, quoiqu'il me serait agréable de puiser dans une si bonne source, notre cuisinier sait si bien faire ses provisions, qu'il me rend ce besoin moins vif.

Notre maison est très belle : outre trois grandes salles et une belle cuisine que nous avons au rez-de-chaussée, nous avons, au premier étage, de quoi loger une douzaine de personnes. Nos meubles sont à peu près tous achetés; nous manquons de très peu de chose, grâce aux soins d'une bonne supérieure d'un couvent, qui mit un grand zèle et un grand empressement à nous procurer tout ce qui nous était nécessaire, en nous faisant même présent de plusieurs objets, précieux pour nous. En somme, loin d'être dans la moindre gêne pour tout ce qui regarde le temporel, nous sommes, au contraire, fort à notre aise de ce côté, et si nous avons une plainte à faire, c'est que nous le sommes un peu trop.

J'ai été ordonné prêtre le 18 septembre, dans la chapelle de l'évêché. Monseigneur me manifesta beaucoup de bonté dans toutes les circonstances. J'ai eu le bon-

heur de dire bien des messes depuis ce temps, et vous pensez bien que je ne vous ai pas oubliés. Le 9, fête de saint Denis, à 7 heures, j'offrirai le saint sacrifice à l'intention de M. Halé, selon la volonté qu'il a bien voulu me manifester. Je vous prierai de me faire savoir toutes les fois que vous désirerez que j'offre le saint sacrifice à votre intention et je n'y manquerai pas. Je n'oublierai pas Marie, mais ce sera une intention secondaire. Quand elle m'écrira, elle me dira aussi ce qu'elle désirera là-dessus. Du reste, Monsieur et Madame, ne croyez pas que ce sera là le seul sacrifice où j'offrirai vos noms devant le trône de Dieu; comptez que, bien souvent, je prierai pour vous dans ce moment précieux et important, et veuillez bien recevoir le respect et l'affection sincère avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur et Madame, votre tout dévoué ami et serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*A La Neuville, près Amiens, 5 octobre 1841.*

Et toi, chère Marie, je ne te dis rien maintenant; ce sera pour une autre fois. Ne crois pas que je t'oublie, à cause de mon silence, tu n'auras jamais à craindre cela de ma part, pourvu que tu restes fidèle au bon Dieu et amie de la Très Sainte Vierge.

A M. Carbon :

II

(Copie.)

*Le 5 octobre 1841.*

MONSIEUR,

Avant-hier, M. Tisserant m'a écrit une lettre, par laquelle il me met au fait de tout ce qui se passe à Paris, par rapport aux colonies françaises. La chose

intéresse trop notre œuvre des Nègres pour que je ne m'en occupe pas. Quoique rien ne presse, puisque Mgr de Paris n'a pas encore reçu sa nomination, j'ai pensé cependant qu'il serait utile de vous en parler dès ce moment, et je prends la liberté de le faire, comptant sur vos anciennes bontés pour moi.

Jusqu'à présent nous avons gardé le secret sur le fond de notre projet. Des raisons de prudence bien importantes nous y obligeaient. Il serait inutile de vous les donner; je suis persuadé que vous les voyez vous-même et que vous m'approuvez en cela. M. Tisserant vous a parlé de tout l'état des choses. Je vais, en peu de mots, vous dire le fond de notre affaire et, si vous désiriez d'autres explications, je vous prie de me les demander.

Dès le commencement de mon séjour à Rome, j'ai présenté un mémoire au secrétaire du cardinal Frasoni, dans lequel je lui exposais notre projet, avec les principales raisons qui nous y engageaient, et lui demandais conseil, lui promettant de suivre en tout ses avis. Au lieu de me répondre, il remit mon mémoire au cardinal, qui prit en France des informations sur ma conduite, car je n'avais ni certificat, ni lettre de recommandation. En quittant la France, je ne voulais pas chercher à réussir dans mes projets, mais connaître la volonté de Dieu, et le moyen, à mon avis le plus simple, était de proposer la chose avec simplicité, et de voir ensuite ce que les supérieurs en penseraient. Je n'ai fait aucune sollicitation, ne voulant pas réussir par la faveur des hommes, mais par l'examen du projet en lui-même.

Voici quel était le fond des idées que je proposais dans ce mémoire : 1° Que nous voulions venir au secours des nègres abandonnés; 2° Que nous ne devions pas accepter de cures ni d'autres places, mais travailler en missionnaires; 3° J'indiquais quelques moyens de réussite, qui pourraient changer selon les circonstances : je spécifiais les missions en général, l'instruction faite à ces pauvres gens par cantons, où les missionnaires seraient stationnaires deux à deux pendant quelque temps; 4° La vie sous une règle commune et sous les



ordres d'un supérieur placé à la tête de chaque petite Communauté, et qui en disperserait ou en réunirait les membres, selon les besoins; 5° Le saint ministère sous les ordres des supérieurs locaux, en nous mettant à la disposition des curés, sous l'autorité des vicaires apostoliques; 6° Enfin, nous lui proposons les îles que nous avons en vue pour commencer : Saint-Domingue, Bourbon et Madagascar (ce n'est que depuis que nous nous sommes décidés pour l'île Maurice, à cause des avantages que Mgr Collier nous fait, et dont nous avons grand besoin pour commencer).

Je suis resté environ trois mois sans réponse, et je n'en attendais pas, ne sachant pas même si on examinait mon mémoire. Le cardinal m'écrivit une lettre dans laquelle il m'exhortait, moi et mes compagnons, à persévérer dans notre vocation, et à faire tout ce qui serait en notre pouvoir dans ce but. Son Eminence disait que la Sacrée Congrégation tenait beaucoup à notre zèle et, dès le premier coup-d'œil, trouvait notre projet bon et utile à la gloire de Dieu. Je restai encore huit à neuf mois à Rome, attendant un moment et une circonstance favorables pour commencer l'œuvre. Enfin, après bien des difficultés, nous nous sommes établis ici. Le bon Dieu nous a fourni quelques ressources, bien petites il est vrai, mais suffisantes pour le début.

Nous espérons qu'avec le temps, quand une fois nous aurions commencé à travailler, les préventions qui s'élèvent toujours contre les œuvres nouvelles tomberaient peu à peu. Voilà où en étaient les choses, et elles étaient en assez bonne voie pour donner quelques espérances de mieux, quand j'appris qu'il était question de nommer Mgr de Paris chef de toutes les colonies françaises, et qu'il avait en vue d'établir une société de missionnaires pour les nègres.

Il est certain que si Monseigneur établissait une Congrégation semblable, il nous ferait tort : ce seraient deux œuvres qui se traîneraient et s'empêcheraient de réussir. Je serais vraiment affligé de nuire ainsi aux excellentes dispositions que Monseigneur prendrait pour le bien des nègres des colonies françaises,

desquels nous nous serions occupés très sérieusement dès que nous aurions eu du monde à y envoyer.

D'un autre côté, il faut vous dire qu'en conscience je ne pourrais pas laisser tomber ce beau commencement que Dieu a donné à notre œuvre, ni laisser aller à la débandade le petit nombre de jeunes gens qui se sont réunis autour de moi et de M. Le Vasseur, comme vous le savez bien. Je suis persuadé que si Monseigneur connaissait le fond de notre projet, il consentirait à nous prendre sous sa protection et nous choisirait pour les missionnaires qu'il veut y envoyer. De notre côté, je ne vois aucun obstacle, parce qu'il sentirait bien facilement l'inconvénient de deux sociétés différentes dans la même œuvre.

Le seul obstacle en ce moment, c'est moi-même. D'après ce qu'on m'a dit de tous côtés, on cherche, depuis longtemps, à répandre toutes sortes de préventions contre moi parmi tous ceux qui environnent Monseigneur. Ces préventions ont-elles du fondement ou non? Je n'en sais rien, parce que je ne connais que vaguement de quoi il s'agit, personne ne m'ayant rien dit de positif là-dessus. ✓

Toujours est-il que, s'il en est ainsi, il serait impossible que Monseigneur adoptât notre œuvre, dont je pourrais être le chef ou au moins un des membres les plus influents, et c'est pour cela précisément que je vous écris, connaissant votre zèle pur et l'intérêt que vous portez à tout ce qui est pour la gloire de Dieu. Je vous prierais avec simplicité et avec confiance de vouloir bien aider à cette petite œuvre naissante. Si Monseigneur jugeait à propos d'examiner tout ce qui fait le sujet de ces préventions que plusieurs ont contre moi, je ne demanderais pas mieux que de me présenter et de répondre, avec simplicité et avec vérité, à toutes les questions qu'il voudrait bien me faire. Je veux même, s'il le demande, lui mettre par écrit les principaux points de doctrine en matière spirituelle, sur lesquels il m'interrogerait. Si cet obstacle vous paraissait insurmontable, vous pourriez dire à Monseigneur que la chose se ferait sans moi; car je ne tiens en aucune manière

à faire partie de cette œuvre, si je ne dois pas y être utile, et lui devenir nuisible. Pourvu qu'elle réussisse pour la gloire de Dieu, que ce soit par moi ou par d'autres, cela est fort égal. L'important seulement serait de trouver un homme qui convienne à Monseigneur, et qui possède la confiance de ceux qui se sont joints à moi. Or, je crois que nous le trouverons, avec le secours de Dieu, dans M. de Brandt. Je ne lui en ai pas encore parlé, et ne voudrais lui en faire la proposition que quand le temps en sera venu; mais je suis persuadé qu'il accueillerait la proposition qu'on lui en ferait. Veuillez bien examiner cette idée devant Dieu, et, si vous trouvez ce que je vous propose faisable, en parler à Monseigneur lorsque le temps en sera venu.

*Note du Vénérable Père à la suite de cette lettre.* — Par cette lettre, j'espérais adoucir les esprits. Si l'on acceptait M. de Brandt comme supérieur de notre œuvre, celui-ci, naturellement, parviendrait à obtenir quelque chose de Mgr de Paris, et alors il pourrait rester attaché au diocèse d'Amiens, y exercer le ministère qu'il y exerce, et moi je serais chargé du noviciat, car il est probable qu'il obtiendrait cela de Mgr de Paris. J'ai proposé M. de Brandt, parce qu'on m'a dit qu'il était très bien avec Mgr de Paris.

Au P. Tisserant :

XI

(Copie.)

J. M. J.

*La Neuville, 6 octobre 1841.*

MON TRÈS CHER FRÈRE,

Je vous écris à la hâte, n'ayant qu'un petit moment à vous donner. Nous avons reçu les paquets. La grande gravure de l'archiconfrérie a été froissée et un peu dé-

chirée. Les deux tableaux des Sacrés-Cœurs feraient bien notre affaire. Vous avez oublié de m'envoyer mon *Novum Testamentum*, dont j'aurais cependant grand besoin, et la brochure de M. Carron sur les cérémonies de la messe basse. Vous pouvez m'envoyer l'un et l'autre avec la pendule ou avec les autres objets que M. de Régnier nous enverra.

Ne vous affligez pas de ce qu'on me veut du mal, je savais bien quelque chose de ce que vous me dites de Mgr d'Amiens. Je vois bien que cela aura laissé quelque prévention ou au moins quelque crainte dans son esprit. Mais il est si bon et si pieux qu'il ne fera bien sûrement rien contre nous pour cela. Il faut que nous soyons sur nos gardes, voilà tout. Nous vivons dans la retraite et le silence et nous laisserons crier qui voudra. Laissons le soin de tout à notre bonne Mère et réjouissons-nous de toute notre âme, si l'on nous calomnie et si l'on nous traite comme des méchants. Si nous voulions vivre selon les penchants de nos cœurs et selon la malice qui est en nous, on nous laisserait parfaitement tranquilles. Maintenant que nous voulons travailler au salut des âmes qui se perdent et que nous désirons nous dévouer entièrement au divin amour de notre bon Maître, on nous calomnie et on nous persécute, cela est une bonne marque et doit réjouir notre cœur, selon l'ordre que Notre-Seigneur nous donne ou l'exhortation qu'il nous en fait. *Cum exprobraverint vos propter nomen meum, gaudete et exultate*. Nous pouvons espérer que c'est pour son saint nom et pour son saint amour qu'on nous en veut, qu'on nous méprise et qu'on crie après nous en nous maltraitant et calomniant partout, puisque cela ne nous arrive que parce que nous voulons le servir selon la perfection de son amour pour nous et de son zèle pour les âmes pauvres et misérables qui sont assises à l'ombre de la mort.

J'ai écrit moi-même à M. Carbon et lui ai exposé encore l'état des choses et lui ai fait, par prévoyance, les propositions convenables pour remédier aux difficultés qui pourraient se présenter à cause des préventions qu'on a contre moi. Je n'ai pas trouvé la lettre de

M. Bernard dont vous me parlez. Si vous croyez que ce prêtre convienne à notre œuvre, faites-le venir quand il y sera disposé, nous verrons ce que le bon Dieu en fera.

Mettons-nous tout entiers entre les mains de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère. Estimons-nous bienheureux de vivre sur la croix; c'est alors que nous pouvons espérer quelque petite part au saint amour et au zèle ardent dont brûlait sans cesse le cœur de Marie. Soyons toujours pour cela unis d'intention et de prières dans le saint amour dans lequel je suis tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Clair :

XII

(Copie.)

*La Neuville, 11 octobre 1841.*

... De plus, il faut savoir que nous aurons beaucoup de contradictions, et déjà elles commencent. Je suis fort décrié et notre petite œuvre est encore inconnue aussi.

D'ailleurs, tous les commencements de ces sortes d'œuvres ont de grands mépris et de grands obstacles à essayer; ainsi il faut s'attendre à toutes les difficultés.

Ce que je puis vous dire, c'est que je n'ai d'autre espérance de réussir dans notre œuvre que dans ma confiance en Notre-Seigneur et en sa sainte Mère, fortifié très grandement par tout ce qu'il a fait pour nous jusqu'à ce jour. Aussi, je n'ai pas de garantie absolue à vous donner sur la stabilité de notre œuvre. Il faudrait vous contenter de votre confiance en Dieu, comme je l'ai fait, vous préparer au mépris et à la moquerie de plusieurs qui ne vous connaissent pas et peut-être de ceux qui vous connaissent, et, si Notre-Seigneur lâchait bride aux ennemis, de tomber à la renverse

avec la honte d'être taxé d'imprudence d'avoir voulu entreprendre une chose et d'y avoir échoué.

J'ai eu quelque peine de vous avoir fait la proposition de venir vous joindre à nous, parce que je craignais que votre grande charité pour moi ne vous portât à vous unir à moi et, par là, vos vues et vos désirs n'auraient pas été assez purs, ce qui, pour moi, eût été un sujet d'affliction très grande de vous être un sujet de scandale: Je vous assure que je priais Notre-Seigneur de vous éloigner de moi si les choses devaient être ainsi. Je vois avec grande joie que vous ne vous êtes pas laissé entraîner par ce mouvement et que vous voulez encore attendre, au moins que tel soit le sentiment de votre directeur.

Au D<sup>r</sup> Libermann :

XXIX

Monsieur,  
Monsieur Libermann, médecin,  
rue de l'Ail, n° 15, Strasbourg.

J. M. J.

A La Neuville, le 15 octobre 1841.

TRÈS CHER FRÈRE ET TRÈS CHÈRE SŒUR,

Que de grâces Notre-Seigneur fait pleuvoir sur notre famille, et cela par le moyen du plus pauvre de tous! Que de saints sacrifices j'ai déjà eu le bonheur d'offrir devant le trône de Dieu! Vous pensez bien que votre souvenir y paraît très souvent. Unissez-vous d'intention avec moi, et offrez-vous avec la Victime sacrée. Ne vous troublez et ne vous chagrinez jamais du retard qu'il plaît à Dieu de mettre dans vos affaires temporelles : chaque chose en son temps. Il commence par nous combler de ses biens spirituels, infiniment plus précieux

que les autres; si nous sommes fidèles, les temporels viendront après. Faites bien attention à la bonté de Dieu pour nous. Vous avez besoin d'être plus forts et plus avancés que vous n'êtes dans la vie de foi et d'amour de Dieu, dans le dégagement des biens et des honneurs de la terre, avant qu'il puisse vous donner plus de prospérité; vous ne seriez pas encore capables de la soutenir maintenant. Peut-être que s'il vous la donnait, plusieurs membres de la famille périraient; et alors, que serait devenue la bonté divine à votre égard?

Laissez-la faire, mes très chers amis; la divine Providence mènera vos affaires plus lentement que vous ne voudriez, mais plus sûrement pour votre salut. Je suis bien persuadé que, si toute la famille était solidement établie dans la perfection de l'amour divin et dans le renoncement aux choses de la terre, vos affaires iraient plus vite. D'ailleurs, vous voyez bien que la divine bonté vous donne de temps à autre des souvenirs, afin que vous ne vous défiiez pas d'elle. Ne lui faites donc pas cette injure, mettez toute votre confiance en elle; après tout, si vous êtes parfois dans un petit embarras, il en résultera toujours un grand bien pour votre sanctification.

J'ai reçu la lettre de Rennes : je vous fais cadeau des 5 francs.

J'ai écrit au vénérable M. Liebermann.

Je me porte comme je ne me suis jamais porté, et cela par un temps très mauvais d'automne.

Je te prie, mon cher frère, de ne jamais ouvrir les lettres que j'écrirai à Pauline, Caroline et Marie, parce qu'il s'y agira ordinairement d'affaires de conscience, et quelquefois cela pourrait les gêner.

Et vous, ma chère belle-sœur, je voudrais bien pouvoir m'entretenir quelquefois avec vous, mais le temps est passé. Prions Dieu qu'il nous accorde encore quelques moments heureux comme ceux de cette année. Je voudrais dire une fois la sainte messe uniquement à votre intention : faites-moi connaître le jour que vous désirez pour cela.

A Dieu, soyez toujours tous tout à Notre-Seigneur

**Jésus-Christ, et n'aimez que lui : c'est le plus grand souhait de votre pauvre frère.**

**F. LIBERMANN, *prêtre.***

Le pauvre Alphonse trouvera peut-être son salut dans son malheur : cela l'humiliera un peu et le ramènera de sa mauvaise philosophie. Quant à Christophe, je ne conçois rien à cette idée qui l'a pris. Je crois que Dieu les a aveuglés l'un et l'autre pour les punir. Je leur ai toujours prédit que, par leur conduite si peu chrétienne, ils s'attireront des malheurs. En examinant la conduite de la Providence à notre égard, il me semble comme évident que, s'ils avaient eu une conduite chrétienne, ils se seraient épargné ces malheurs, et leurs affaires auraient mieux réussi. Tâchez de leur parler dans ce sens et de les ramener à Dieu.

Au D<sup>r</sup> **Libermann** :

XXX

Monsieur,  
Monsieur Libermann, médecin,  
rue de l'Ail, n° 15, Strasbourg.

J. M. J.

CHER FRÈRE,

Il faut que je t'ajoute ce petit mot à un autre petit mot que je t'ai envoyé dans ma lettre à M. le Grand-Vicaire.

J'ai appris, ces jours-ci, une chose qui m'a fait peine, et, quoique cela ne te regarde pas, je crois bien faire de t'en parler. C'est une calomnie qu'on répand en Alsace contre le vénérable curé de Notre-Dame des Victoires et contre l'œuvre de l'Archiconfrérie. Je puis te parler de ce respectable prêtre et de sa, sainte œuvre de science certaine; je le connais depuis longtemps très particulièrement. C'est un saint et un homme d'une



grande sagesse. Tout ce qu'il y a de mauvais prêtres à Paris sont déchainés contre lui. Il les laisse dire, sans jamais faire la moindre démarche pour se justifier. Tous les hommes vraiment saints et sages l'estiment beaucoup. Je pourrais te nommer tous les Messieurs de Saint-Sulpice, qui le connaissent assez pour en juger, et plusieurs curés respectables de la capitale. Il y en a d'autres qui, par jalousie ou d'autres raisons d'intérêt, reçoivent volontiers tous les faux bruits que les méchants répandent contre lui. Pour l'Archiconfrérie, la jalousie fait dire que c'est pour amasser de l'argent que ce saint homme a établi cette œuvre. Si tous les prêtres amassaient de l'argent comme lui, ce serait un grand bonheur pour les pauvres. Je puis assurer qu'il n'y a pas de prêtre à Paris qui fait tant de bonnes œuvres que ce saint homme. Il donne des mille, des dix-huit cents francs à la fois, quand cela est nécessaire. Il m'a montré des lettres qui lui venaient de toutes parts et qui annonçaient les miracles opérés par les prières de l'Archiconfrérie. Ce ne sont pas des lettres anciennes, mais celles qu'il venait de recevoir. J'en ai lu une foule, dont plusieurs miracles sont de premier ordre; des maladies désespérées subitement guéries, des conversions désespérées subitement opérées sans que les sujets sussent pourquoi ils se convertissaient; ils étaient poursuivis et comme pour ainsi dire forcés, sans rien savoir des prières faites pour eux dans l'Archiconfrérie. D'ailleurs, l'autorité de l'Eglise, le concours immense des peuples qui s'y font inscrire de tous côtés en foule : à Paris seulement, il y a plus de quatre-vingt mille hommes, et des femmes, je crois, plus de deux cent mille. Le Général des Jésuites y a fait agréger tout son ordre, le Général des Capucins y a fait inscrire dix-neuf mille religieux, c'est-à-dire tout son ordre probablement. Plusieurs autres chefs d'ordres en ont fait autant. A Rome, un des premiers Pères de la Compagnie de Jésus est le directeur de l'Archiconfrérie établie à Rome. A Naples, on y a incorporé, dès les premiers jours, dix mille associés et on a envoyé le nombre à Notre-Dame des Victoires. Cette confrérie

s'établit dans toutes les parties du monde avec des fruits extraordinaires. Plusieurs évêques ont mis leurs diocèses sous sa protection et sont venus eux-mêmes à Notre-Dame des Victoires, soit pour en faire la demande, soit pour remercier la Sainte Vierge des grâces reçues. Je ne te dis que les choses principales qui se présentent en ce moment à ma mémoire. Je suis certain de tout ce que j'avance. Les grandes choses que Dieu fait pour cette œuvre sont extraordinaires, mais ce que je te dis doit suffire pour te les rendre certaines, et, après cela, faut-il croire à un pauvre prêtre qui vient dire que ce ne sont que des fables? C'est un indigne calomniateur, qui sera puni d'une manière terrible s'il ne change pas et s'il ne répare pas le mal qu'il a fait. Cet homme sait la vérité et parle certainement contre sa conscience, car il a dû avoir connaissance des lettres qui s'écrivaient au vénérable curé en question; il a dû connaître une multitude de circonstances qui devaient lui prouver évidemment la fausseté de ses imputations. D'ailleurs, il doit assez connaître le vénérable M. Desgenettes, son bienfaiteur. Je te dis en vérité que cet homme est un suppôt du démon. Il s'attaque plutôt à la Très Sainte Vierge qu'à ce bon curé; cela ne peut rester impuni. Le mal qu'il a fait n'est que passager : tôt ou tard la vérité triomphera, comme cela est déjà arrivé à Paris, où plusieurs personnages remarquables qui avaient des préjugés inspirés par des prêtres hypocrites, brouillés avec M. Desgenettes, et qui, maintenant, sont entièrement revenus de leur erreur : entre autres deux prédicateurs des plus célèbres qui prêchent maintenant cette dévotion avec ferveur. Je t'ai donné ces détails parce que j'ai eu lieu de présumer que cette calomnie est parvenue jusqu'à toi; je pense aussi que, étant en rapport avec des prêtres, tu pourras aider à la détruire dans l'esprit de plusieurs.

Adieu, cher frère, tout à toi en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Lannurien :

I

Monsieur,  
Monsieur l'Abbé Lannurien,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

J. M. J.

*A La Neuville, le 23 octobre 1841.*

MON TRÈS CHER MONSIEUR LANNURIEN,

J'ai eu bien de la satisfaction de voir, par votre lettre, que le bon Dieu touche votre cœur en faveur de nos pauvres nègres. Ce serait une grande consolation pour moi s'il vous donnait au Cœur de Marie pour le salut de ces pauvres âmes. Je me garderai donc bien de rejeter l'offre que vous me faites. Je crois cependant qu'il est important de mûrir davantage le mouvement qui vous porte vers notre sainte œuvre. Quand le laboureur jette une semence en terre, celui qui est chargé de récolter se garde bien de retirer aussitôt cette graine; il attend qu'elle germe et qu'elle produise des fleurs et des fruits. Si j'acceptais tout de suite votre offre, votre vocation serait mal assurée, et la première tentation qui surviendrait la renverserait peut-être. D'ailleurs, il me serait bien difficile de juger si c'est Dieu qui frappe ainsi à la porte de votre cœur et vous fait entendre sa voix. Il faut éprouver l'esprit qui vous parle, afin de connaître s'il vient de Dieu, et ne pas croire à tous les esprits.

L'épreuve que je vais vous proposer est très simple, et ne saurait que vous faire du bien. Vous savez que le Maître a dit : « L'arbre se reconnaît à ses fruits. » Laissez donc mûrir ce fruit pendant cette année, et vous en goûterez toute la douceur et toute la force, si réellement c'est le fruit de l'arbre de vie. Patientez donc, mon cher, jusqu'à la fin de cette année, et tâchez de

faire fructifier ce bon désir pour l'avancement spirituel de votre âme. Ce sera déjà une bonne preuve si vous persévérez dans votre résolution; car ce qui vient de la nature ne dure pas, surtout avec les habitudes que vous avez eues jusqu'à présent, d'être à votre aise et de ne vous laisser manquer de rien.

Je voudrais encore plus que cela : je voudrais que vous vous appliquassiez, dans la pensée de cette vocation, à la pratique du renoncement intérieur; que vous vous donnassiez à Dieu avec une grande générosité, vous vainquant en tout et ne marchandant pas avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais cherchant à vous rendre agréable à ses yeux en tout et partout.

Je ne crois pas que vous deviez faire des mortifications extérieures, à moins que vous ne vous y sentiez fortement porté. Mais ce sont les privations providentielles qu'il faudrait saisir avec joie; et, de plus, évitez de vous livrer aux satisfactions des sens, dans les choses qui vous mettent à votre aise et vous procurent quelques jouissances. Tâchez, en outre, d'être indifférent pour votre corps. Qu'il soit à son aise ou non, votre âme ne doit pas s'en mettre en peine; mais il faut qu'elle s'abandonne entre les mains de Dieu avec amour. En somme, sobriété dans l'usage des créatures, et cela dans la vue de plaire à Dieu et pour son amour; sobriété intérieure, ne jouissant pas avec satisfaction; sobriété extérieure, ne courant pas après les aises et le bien-être corporel; de plus, soumission à la divine volonté, soumission d'amour dans toutes les privations qui nous viennent selon le cours ordinaire de sa divine Providence et par le fait des hommes. Tâchez de viser à cette perfection, et ne croyez pas que vous y serez tout de suite arrivé. Si l'idée de cette sainte vocation vous fait efficacement tendre vers cette perfection, c'est une preuve qu'elle vient de Dieu; car cet état de perfection est nécessaire pour la suivre.

En outre, ne mettez pas de recherche ni trop de délicatesse dans la politesse et les manières. Quittez le plus que vous pourrez les manières du monde et prenez des manières simples, formées sur l'esprit de l'Évangile.

Ayez une politesse négative, c'est-à-dire consistant à éviter tout ce qui pourrait choquer dans les manières, dans les paroles et dans la tenue — vous n'aurez même pas besoin d'y penser, car vous avez cela dans cet instinct et ce tact acquis par l'habitude, — une charité active, c'est-à-dire une affection réelle et surnaturelle, qui vous rende agissant pour faire plaisir à tout le monde. Cela vous rendra prévenant, doux, humble, et vous fera supporter avec patience tous les défauts d'autrui. Mais ne renversez pas cet ordre, comme cela se fait par les hommes du monde qui font profession de religion; ils ont une politesse active et une charité négative. De là vient que leur politesse va plus loin que leur charité; leur cœur n'est pas avec leur bouche.

Pour vos tentations contre la foi, ne vous en tourmentez point. Ces tentations vous ont fait beaucoup de mal, parce que vous ne vous y preniez pas comme il faut. Ce sont ces tentations qui ont influé sur votre conduite. Elles sont la cause pour laquelle vous êtes en arrière, dans la véritable perfection du renoncement; et c'est la faiblesse dans laquelle vous êtes resté, en vous accordant trop ce que la chair demandait, qui a occasionné ces tentations contre la foi.

Prenez donc plus de vigueur dans votre conduite; ayez un peu plus d'énergie dans les choses que vous faites pour Dieu; ne raisonnez pas tant. Quand ces pensées contre la foi se présentent, ne cherchez jamais à vous convaincre du contraire par le raisonnement; c'est là ce qui a tant augmenté et fortifié ces tentations; cela ne servira jamais à rien. Il ne faut pas même faire attention à toutes ces pensées. Vous n'avez pas besoin de conviction, votre esprit est tout convaincu de la vérité. Ces pensées naissent dans l'imagination et n'affectent que la superficie de l'esprit; et comme la nature désire toujours du soulagement et du plaisir, et que la foi le lui refuse, il arrive qu'elle forme comme un désir d'être délivrée de la foi et de ses vérités, qui veulent l'opprimer dans ses jouissances. Ce n'est pas un vrai désir, mais une de ces tendances de la chair contre l'esprit. Ce mouvement de lâcheté et de nonchalance de

la chair se communique à la superficie de l'esprit, et concourt à le tenir comme lié et affaissé sous le poids de cette pensée contre la foi. Notez bien que cet affaïssement ne se fait que dans la superficie et la partie sensible de votre esprit; dans le fond spirituel, votre esprit reste toujours dans l'habitude de la foi, et la volonté y adhère. De là vient que vous cherchez à raisonner et à vous convaincre, non parce que votre esprit a besoin de conviction, mais pour le débarrasser de cette pensée qui l'affaïsse et l'entrave. Cette méthode est mauvaise et produit de fâcheux effets, parce que le mal ne vient que de cette lâcheté de la chair, dont il faut triompher. C'est ce mal qu'il faut attaquer dans son principe.

Quant à la tentation de doute, vous ne devez pas chercher à la vaincre, mais la rejeter et supporter avec patience et pour l'amour de Dieu la peine et la charge qu'elle cause à votre âme. L'ennui qui vous en revient est comme une pénitence, qu'il faut porter avec amour et paix. Quant à la pensée même qui est contre la foi, il faut vous en distraire doucement et sans vous en inquiéter; il ne faut même pas craindre lorsque vous sentez venir la tentation. Méprisez-la, en élevant votre cœur vers Notre-Seigneur et en ayant doucement recours à la Très Sainte Vierge, avec confiance et amour.

Je pense que je me suis assez clairement exprimé sur tout cela; comme vous éprouvez ces choses, vous devez me comprendre. Je vous quitte en vous mettant entre les mains de Jésus et de Marie, dans l'amour desquels je suis votre tout pauvre serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

Le médecin en question est un peu charlatan, comme le sont à peu près tous ceux de Rome; son remède était un composé de toniques, d'antispasmodiques et d'un troisième genre, dont je ne retiens pas le terme technique, qui est pour purifier le sang. Ce composé est compliqué d'une quinzaine de remèdes : c'est un peu une médecine de cheval, qui peut faire quelque bien lorsque la maladie est sur son déclin; mais il pourrait

y avoir du danger à se mettre entre les mains d'un tel médecin. Si vous voulez avoir ces remèdes, je vous les enverrai; j'en ai encore la recette.

J'oublie une chose : il y aurait de graves inconvénients pour vous de venir faire votre théologie ici. Vous êtes bien mieux à Saint-Sulpice.

A Mgr Rosati :

I

*translaté*

(Copie.)

Monsieur Rosati,  
Légat du Saint-Siège, Haïti.

*La Neuville, le 27 octobre 1841.*

MONSEIGNEUR,

Ayant été instruit par M. Tisserant de l'entretien dont Votre Grandeur a daigné l'honorer, je prends la liberté de vous adresser cette lettre, selon vos désirs.

Je dirai d'abord à Votre Grandeur que la mission d'Haïti nous a été toujours bien chère, à moi et à mes compagnons. Je l'ai proposée l'an passé à S. Em. le cardinal Frasoni. Son Eminence ne pouvait alors accepter, parce qu'elle avait déjà fait des propositions pour cette mission à un corps religieux. D'ailleurs, notre société n'étant pas encore formée, il n'était guère possible que nous pussions être reçus alors. Nous nous sommes adressés depuis à Mgr le Vicaire apostolique de l'île Maurice, qui a bien voulu accepter nos services. Mais, comme le vicariat de Maurice ne peut pas recevoir beaucoup de sujets pour le moment, je crois pouvoir promettre à Votre Grandeur que, d'ici à dix-huit mois, ou deux ans tout au plus, nous serions à même de fournir trois ou quatre sujets à Haïti.

Nous nous proposons de travailler au salut des nègres, et particulièrement de ceux qui sont dans la plus grande

indigence pour le spirituel et pour le temporel. Cependant, nous ne négligerons pas pour cela ceux qui ne seront pas dans cette grande misère et ce grand délaissement, seulement nous ne nous y appliquerons que d'une manière accessoire et autant que cela ne nous obligera pas à négliger ceux au salut desquels nous nous dévouons. Nous nous proposons de mener une vie de communauté, sous une règle et sous l'obéissance d'un supérieur et en observant la règle de la pauvreté. Aucun missionnaire ne devra avoir rien en propre. Il recevra seulement tout ce qui lui sera nécessaire, de la communauté à laquelle il appartiendra. Quoique nous vivions en communauté, nous ne voulons cependant travailler que sous l'autorité et par les ordres des évêques ou vicaires apostoliques des lieux où nous serons. La seule condition que nous demanderons sera que les supérieurs de ces églises nous permettent de vivre selon nos règles et n'aient pouvoir que sur les communautés, et non sur les membres en particulier. Les supérieurs des communautés recevront leurs ordres, et ce sera à eux à employer tel membre de leur communauté qu'ils jugeront à propos. Les moyens que nous emploierons dans le service du ministère seront :

1° Les missions dans le genre de celles qui se font en France, qui sont propres à faire rentrer les pécheurs en eux-mêmes et en même temps à faire connaître aux ignorants les principales vérités de la religion;

2° Les instructions suivies. Les missionnaires resteront en station deux à deux ou trois à trois, dans un canton qu'ils se diviseront, pour que chacun, de son côté, instruisse les peuples. Ils y resteront le temps convenable et ils reviendront à la communauté;

3° De rester en communauté et d'aller prêcher dans les églises où on les demandera. Dans toutes ces circonstances, ils exerceront toutes les autres fonctions du saint ministère, le tout selon les ordres et la volonté de l'Ordinaire du diocèse dans lequel ils se trouveront;

4° Un des moyens auxquels nous désirerions nous appliquer le plus, ce serait de former un bon clergé



indigène, par la persuasion où nous sommes que c'est le moyen le plus efficace de renouveler ces pays malheureux et l'unique même pour opérer un bien stable. C'est pourquoi, Monseigneur, nous avons tous ressenti une grande joie d'apprendre que c'était là les intentions de Votre Excellence.

M. l'abbé Tisserant nous a proposé aussi les difficultés qu'il pourrait y avoir. Celle des cures est réelle. Je vais exposer à Votre Excellence les désirs de notre cœur sur ce point.

La pauvreté et l'obéissance aux supérieurs ainsi que l'observation de la règle dans la communauté nous sont importantes; nos missionnaires *curés* courraient grand danger de se relâcher dans ces trois points, et par là de renverser tout le fondement de notre société, qui est encore si faible et si petite. Je crois que les inconvénients seraient levés, si celui qui sera chargé du soin de la paroisse n'était occupé que du spirituel, était regardé toujours comme missionnaire et non comme curé, et enfin était tout soumis au supérieur de sa communauté. Je ne vois pas de difficultés à ce que nous ne soyons pas connus d'abord comme formant une communauté, pourvu que nous ayons la facilité de vivre ainsi.

Pour la subsistance, *habentes alimenta et quibus tegamur his contenti sumus*. Il suffit que l'évêque du lieu fournisse les frais de départ et de passage, ainsi que l'entretien des missionnaires qu'il emploiera. On abandonnera à la volonté de l'évêque de donner ce qui convient pour les frais de noviciat de ses missionnaires.

Daignez agréer, Monseigneur, etc...

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A Pauline Libermann :

XXXI

Mademoiselle,  
Mademoiselle Pauline Libermann,  
chez Monsieur son père,  
rue de l'Ail, n° 15, Strasbourg.

J. M. J.

A La Neuville (près Amiens), le 9 novembre 1841.

MA CHÈRE NIÈCE,

J'ai éprouvé une grande satisfaction en recevant votre lettre. Elle a été d'autant plus grande que je ne m'attendais pas à avoir de sitôt de vos nouvelles, qui cependant me seront toujours bien chères.

Je conçois bien vos inquiétudes sur François. Je prévoyais d'avance que cela n'irait pas à merveille cette année-ci. Il ne faut pas lui en vouloir, je ne crois pas que ce soit de sa faute. S'il ne travaille pas comme il devrait le faire, cela vient de ce qu'il n'a pas la facilité du travail, ni assez d'ouverture pour ce genre d'étude. Il est très naturel qu'on ait du dégoût pour une étude dans laquelle on ne réussit pas et qui demande beaucoup de peine et de travail. D'ailleurs, notre bon François a un caractère un peu négligent. C'est le découragement qui fait presque tout son mal. Voilà pourquoi je répète ce que je disais si souvent quand j'étais encore avec vous : il ne faut pas le pousser tant par des paroles dures, ni lui faire voir la mauvaise opinion qu'on a de ses moyens; mais, au contraire, parler toujours dans un sens favorable, lui donner des espérances de succès, et l'exhorter avec douceur et par raison à bien travailler. On lui ferme entièrement l'esprit par la violence et les brusqueries, et on le décourage par la mauvaise idée qu'on lui manifeste de son talent. Son papa ne pourra jamais gagner sur lui-même de ne pas s'impatienter

contre le pauvre François; c'est à vous à faire comme l'intermédiaire entre son papa et lui, en cherchant à consoler le pauvre ami lorsqu'il aura été maltraité et en l'exhortant avec douceur de mieux travailler; enfin en prenant toutes sortes de précautions pour lui épargner du chagrin.

Si vous gagnez son cœur, vous obtiendrez de lui beaucoup plus qu'on son papa même. Ceci sera même utile pour la suite, car François risque de se laisser aller dans bien des égarements, quand l'âge des passions viendra, et même à perdre la foi, car son jugement n'est pas assez solide pour se garantir de la séduction. Je suis à peu près sûr qu'il fera liaison avec de mauvais jeunes gens qui le perdront. Ce serait un miracle s'il en arrivait autrement. Tâchez donc de vous retenir et de ne jamais vous impatienter contre lui; traitez-le au contraire avec douceur et affection, ne le contrariez jamais, et, afin de gagner son amitié, ne dites jamais rien contre lui. Vous pourriez, dans la suite, le préserver de bien des maux. Dites aussi à Caroline que je lui recommande François très instamment; qu'elle se mêle aussi un peu de ses affaires. Je la prie aussi de prendre les mêmes moyens que je viens de vous conseiller. Vous verriez toutes deux dans la suite combien ces soins et cette conduite feront de bien à ce pauvre garçon.

Quant à la science, je n'ai nulle inquiétude pour François. Il n'est pas nécessaire qu'il y réussisse. S'il ne réussit que médiocrement, on serait peut-être plus embarrassé de son sort que s'il ne réussit pas du tout.

Mais, en vous parlant si longtemps, il ne me reste plus de place pour vous dire un mot pour vous-même. Garantissee-vous du monde et de l'esprit du monde. On peut y vivre et avoir horreur de son esprit et de sa conduite vaniteuse et tiède, ainsi que de la recherche si ardente des plaisirs. Je suis bien aise que vous ayez trouvé un confesseur qui vous convient; c'est une grande grâce de Dieu que d'en trouver un bon. Je prierai Dieu que vous en profitiez pour avancer dans la piété et dans les vertus chrétiennes.

Pour l'Archiconfrérie, je vous dirai la raison pour

laquelle je veux vous faire inscrire à Paris. Mais je veux que vous gardiez le plus grand secret là-dessus, parce que cela pourrait me brouiller avec le bon M. Mühe, ce dont je serais fâché. M. le curé de Notre-Dame des Victoires m'a dit qu'il manquait une condition à l'agrégation de Strasbourg, ce qui fait qu'on n'y gagne pas les indulgences. Il l'avait fait savoir à M. Mühe, qui ne veut pas le croire. Faites-vous donc inscrire à Paris, sans en rien dire à personne, et suivez les exercices de celle de Strasbourg, et vous gagnerez les indulgences comme si vous suiviez ceux de Notre-Dame des Victoires. Envoyez-moi donc vos noms et prénoms à vous toutes, et dites-moi le jour où vous voulez être inscrites, vous aurez une indulgence plénière à gagner ce jour-là. Faites seulement en sorte que vos noms me parviennent à temps pour que je puisse les faire parvenir à Notre-Dame des Victoires avant le jour que vous me déterminerez. Si Marie veut être de l'Archiconfrérie, je n'y vois pas de difficulté. Dites à votre maman que je ferai ce qu'elle désire le 4 décembre. Dites à Elisa que je ne l'oublie pas. Elle croit peut-être que je ne l'aime pas; elle se trompe très fort. La prochaine fois je lui écrirai aussi une petite lettre. Je serais bien content d'avoir un petit mot d'elle.

A Dieu, chère Pauline.

Votre oncle,

F. LIBERMANN, *prêtre.*

P. S. — Faites à François bien des amitiés de ma part. Je m'attends à en recevoir bientôt une lettre bien joyeuse où il m'annoncera qu'il sera le premier ou au moins le second de sa classe. Je lui recommande beaucoup la piété et la bonne conduite. Cela dépendra du choix des camarades qu'il fréquentera le plus. Qu'il fuie les polissons et les enfants qui n'ont pas de religion.

Henri et Léon sont à la nouvelle école. Henri va être bientôt un savant homme. Il faut qu'il soit soigneux à faire ses devoirs. Léon est sans doute bien sage; il obéira à sa petite marraine.

▲ M. Dupont :

IV

Monsieur,  
Monsieur Dupont, cleric-tonsuré,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

QUE L'AMOUR ET LA PAIX DU CŒUR DE MARIE  
REMPLISSENT LE VÔTRE.

*A La Neuville, le 12 novembre 1841.*

TRÈS CHER FRÈRE,

J'avais un grand désir de vous voir pour connaître plus à fond votre intérieur et, en même temps, à cause de l'union de charité qui nous unit en Notre-Seigneur. Mais, puisque le divin Maître n'a pas jugé à propos que ce désir s'accomplît, j'espère qu'il y suppléera lui-même.

Ne vous laissez pas abattre par les vices que vous voyez en vous. C'est une chose excellente et une très grande grâce que vous les remarquiez; entrez dans les vues de Notre-Seigneur en cela, tenez-vous devant lui comme un misérable et reconnaissez que vous n'êtes bon à rien, que vous ne valez pas mieux que tous les misérables orgueilleux du monde. Seulement, réjouissez-vous de toute votre âme, de ce qu'il a plu à notre adorable et très doux Maître de vous attirer à lui et de vous conserver dans son service, malgré ce vice monstrueux de l'orgueil, qui n'est pas encore éteint en vous. Comptez beaucoup sur sa divine bonté pour vous, et ne craignez pas qu'il vous abandonne : il vous a pris et il ne vous rejettera pas.

Cet orgueil que vous voyez en vous est très réel; mais votre âme n'y est plus livrée, ce n'est pas lui qui domine en elle, mais le très doux et très humble Seigneur Jésus, qui s'est anéanti pour elle. Cette pauvre âme est bien heureuse, si elle sent toute la misère qui lui revient de l'orgueil résidant dans la chair; car, si

elle le sent profondément, peut-être s'anéantira-t-elle aussi, à son tour, pour l'amour de son très aimé Seigneur Jésus. Si votre âme est assiégée maintenant par ce vice, cela vient de ce que, auparavant, elle y était toute livrée et agissait fortement par son instigation. Maintenant, elle est unie à Jésus, je l'espère et je le crois; mais l'orgueil est dans les sens et dans la chair, il ne veut pas les quitter; l'ancienne habitude l'y a fortifié. Les goûts et les jouissances sensibles, qui purifient les sens des affections grossières et même du gros de l'amour-propre, n'en bannissent pas le fin orgueil. Ayez patience et prenez courage, attendez que le divin Jésus soit entièrement maître de votre âme et que son règne y soit plus solidement établi; alors il prendra sa grande arme, la croix, les humiliations, les contradictions et les autres moyens efficaces qu'il sait employer si à propos pour détruire notre amour-propre. Laissez votre sort tout entre ses mains, soyez seulement un homme de désirs, mais de désirs paisibles et suaves, entièrement abandonné entre les mains de Jésus et de Marie. Tout le mal de l'orgueil en vous consiste, en ce moment, dans les sens, qui n'en sont pas purifiés; le fond de l'âme n'y adhère pas, seulement elle en est harcelée, tracassée sans cesse, et parfois elle s'y laisse aller, par fragilité ou par faiblesse. Il serait bien plus agréable pour elle d'être pure et sainte devant Dieu; mais il faut se soumettre et se tenir devant lui dans sa misère.

Pour l'oraison, vous dites que vous avez toutes les peines du monde à faire sortir de votre cœur quelques mots d'amour. Je vous dirai à cela : Pourquoi voulez-vous les en tirer? Laissez ces mots d'amour dans votre cœur; Jésus y est, il les y prendra lui-même. Votre état actuel consiste à vous tenir devant Jésus avec un amour intérieur, et non à en produire des actes. Tendez toujours vers Notre-Seigneur par le désir de votre âme, et cela dans un profond anéantissement; tenez-vous sans cesse disposé à être comme une victime devant ce sacrificeur. Quand le Seigneur voudra, il sacrifiera; en attendant, soyez prêt à suivre tous les divins bons plaisirs. Pendant que Jésus se faisait sentir, qu'il avait,

pour ainsi dire, établi son séjour dans vos sens pour parler de là à votre âme, alors vos sens agissaient et devaient agir, quoique le divin Maître y mit une grande paix. Maintenant qu'il lui plaît d'établir son trône dans l'intime de votre âme, celle-ci doit se tenir intérieurement comme le néant devant son Créateur qui lui est présent, dans sa pauvreté et sa misère, attendant de lui seul le mouvement et la vie, et prête à se sacrifier sans cesse pour sa gloire, selon sa divine volonté. Quant aux sens, il faut les faire agir peu et les tenir dans le repos. Si vous mettez peu d'action dans les sens, cela vous aidera à résister à l'amour-propre et à en ressentir moins les effets. Si vous observez votre amour-propre, vous verrez qu'il se manifeste le plus après ou pendant une action sensible. Pour lui résister, vous n'avez qu'à mettre le calme dans vos sens et à vous abattre aux pieds de Notre-Seigneur.

Comptez bien, mon très cher, que je ne vous oublierai pas au très saint sacrifice, ni vous ni tous nos autres chers frères. Si vous êtes obligé d'avoir Notre-Seigneur pour seul directeur, vous n'êtes pas bien malheureux pour cela; votre état n'a pas précisément grand besoin d'un directeur. Faites seulement attention à ne pas vous laisser aller à des illusions sur ce point; soyez toujours docile et souple sous la main de Notre-Seigneur.

Pour le détachement des affections humaines, évitez aussi les illusions, car on confond quelquefois la pure vérité avec ces sortes d'affections. Il me serait difficile de m'étendre là-dessus en ce moment, faute de temps. Ce qui fait votre danger maintenant, c'est que vous n'êtes pas encore dans un état où vous puissiez avoir une vue stable et claire des choses divines. Prenez patience et courage; si vous êtes fidèle, cela viendra. Votre état de délaissement, que vous croyez peut-être mauvais, doit vous y conduire, en vous purifiant de l'amour-propre, au moins en partie, et en empêchant peu à peu les sens et l'imagination de prendre une part active aux grâces divines et aux lumières surnaturelles. Une fois sevrés de ce côté-là, pendant assez de temps,

pour leur faire perdre l'habitude de se mêler dans les choses divines, les lumières infuses de la foi deviendront plus claires, et vous apprendrez à distinguer le bien du mal.

L'amour-propre, les sens et l'imagination sont les trois sources des illusions; ce sont trois obstacles à la communication des lumières surnaturelles sur les choses de Dieu; ces obstacles levés, nous voyons plus clair. Seulement, de temps à autre, ils renaissent;—mais ce n'est plus qu'en passant, si nous sommes bien établis dans le renoncement et l'abandon à Dieu. Vous devez donc, mon bien cher frère, vous défier toujours de vous-même en toutes choses et ne pas marcher avec trop de hardiesse. Cependant, il ne faut être ni timide ni embarrassé dans sa marche. La hardiesse et le trop d'assurance, surtout dans une âme qui est encore dans le danger des illusions, mènent à la présomption; car il ne faut pas confondre la générosité et la force avec laquelle nous suivons Notre-Seigneur avec la hardiesse, qui est mauvaise et éloigne de notre unique amour. La générosité et la force ont leur séjour dans la volonté; et la hardiesse, qui est ordinairement accompagnée d'une certaine élévation ou élan d'esprit ou d'imagination, réside dans l'esprit et rend plus satisfait de soi-même qu'elle ne mène à Dieu.

A cette occasion, je vais vous donner une règle générale qui pourra vous aider à reconnaître les illusions, ou au moins à vous en douter. Toutes les fois que le centre de l'impression que vous éprouvez ou du mouvement que vous recevez, réside dans l'esprit, vous êtes en danger, au moins dans l'état actuel des choses, et probablement d'ici à deux ou trois ans. Et cela surtout, si la principale action est communiquée à l'esprit, s'il se trouve une certaine enflure ou élan, un certain emportement ou entraînement dans l'esprit ou l'imagination. Quand je dis élan ou entraînement, je n'entends pas celui qui vous élève suavement vers Dieu et vous unit à lui : celui-là a le centre de son mouvement dans la volonté; je parle d'un élan et d'un entraînement vague, qui est bien quelquefois accompagné de l'idée de Dieu,



de la pensée d'être agréable à ses yeux, de faire sa volonté, de procurer sa gloire, etc., mais d'une manière confuse, vague, et qui ne donne pas beaucoup au cœur, de même qu'elle ne procède pas toujours du cœur, c'est-à-dire de la volonté. Cet élan met dans notre âme un ton trop positif; il est accompagné ordinairement d'une certaine raideur dans l'action de l'esprit. Dans tous les cas, il faut se défier, s'humilier, se calmer, retrancher le mal que nous voyons, et prier avec confiance.

Si le centre de cette impression et de ce mouvement est dans la volonté; si l'esprit n'a pas trop d'action; s'il a un certain élan, mais un élan suave, qui le remplit de Dieu et qui soit communiqué par ce qu'il éprouve dans la volonté; si cet élan le porte plus vers Dieu que vers l'objet dont il s'occupe; s'il met une suavité, un calme et une modération humble dans l'esprit; si la force de l'action est dans la volonté et non dans l'esprit (l'esprit peut être embrasé, mais de Dieu seul, suavement et non avec raideur), alors c'est une bonne marque.

Je crains de m'être exprimé avec peu de clarté; ces choses sont difficiles à expliquer. Si vous aviez des difficultés ou des peines d'esprit, je vous prie de m'en parler; car c'est l'unique désir de votre sanctification qui me fait entrer dans tous ces détails. Croyez-moi, ces désirs sont bien grands; voilà pourquoi je vous prie, mon cher, de ne pas m'en vouloir de toutes mes longueurs.

Je vous prie de laisser faire le bon M. Bureau; je ne crois pas que son état tienne à son caractère; il y influe sans doute un peu, comme cela arrive ordinairement dans tous les détails intérieurs de nos âmes; mais le fond de son état vient de la volonté divine qui le conduit d'une manière tout à fait hors du cours ordinaire des choses spirituelles. S'il est fidèle, il se sanctifiera. J'avoue, cependant, que j'y vois du danger; n'en parlez à personne. Il est à craindre qu'il ne tombe dans le découragement. Je ne regarde pas son état comme un relâchement, et si vous lisiez les lettres que je lui écris, vous verriez que je ne le traite pas comme un relâché; si vous étiez dans son état, vous tomberiez

peut-être dans le désespoir dès demain. Je crois ne pas me tromper sur son compte : les preuves que j'en ai, c'est que tous les détails que je lui ai donnés sur son intérieur ont toujours été exacts, et les lettres que je lui écris, quoique très fortes, sont toujours extrêmement goûtées par lui. Je regarde cela comme une bonne preuve pour l'état où il est.

Priez pour lui et ne le poursuivez pas. Je vous serais bien obligé cependant, si vous m'en parliez quelquefois dans vos lettres.

C'en est assez pour cette fois-ci, mon frère bien-aimé en Notre-Seigneur et dans le Cœur bien doux et bien cher de notre bonne Mère, dans l'amour duquel je suis tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

Dites à nos chers frères dans le Cœur de Marie que nous ne les oublions pas. Qu'ils soient toujours des enfants de consolation pour ce Cœur bien-aimé de nos âmes.

Dites, s'il vous plaît, au bon M. Coyer, que je lui écrirai un de ces jours; je ne le puis pas aujourd'hui, et nous serons, d'ici à quelque temps, très occupés de travail manuel, car nous n'avons pas de Frère en ce moment. Le bon Dieu nous en enverra bientôt : je l'espère de sa bonté.

Au D<sup>r</sup> Libermann :

XXXII

Monsieur,  
Monsieur Libermann, médecin,  
rue de l'Ail, n° 15, Strasbourg.

J. M. J.

A La Neuville, le 20 novembre 1841.

TRÈS CHER FRÈRE ET TRÈS CHÈRE SŒUR,

Je ne pourrai encore rien vous dire de positif sur le progrès de notre association. Notre nombre n'a pas

augmenté ici depuis que je suis fixé dans ce pays. Notre grande difficulté, en ce moment, est que les évêques ne nous accordent pas toujours ceux qui désirent se joindre à nous, parce qu'ils ont besoin eux-mêmes de tout leur monde. En voilà trois d'ajournés, dont l'un obtiendra peut-être bientôt, un autre l'année prochaine, et le troisième n'aura probablement jamais la permission de venir avec nous. En tout cela nous n'avons que la seule volonté de Dieu, qui nous enverra ceux qu'il jugera à propos. Il y a d'autres demandes qui ont été faites, mais toujours avec les mêmes difficultés. Pour le fond de l'affaire, elle se montre de mieux en mieux et donne les plus grandes espérances. Il y a eu des ouvertures extrêmement favorables qui, si elles réussissent, auront de très heureux résultats, mais comme cela ne sera pas sitôt terminé, je ne veux pas encore le confier à une lettre. Ces choses ont besoin d'être recommandées à Dieu dans le secret de mon cœur.

Pour les affaires de nos pauvres frères d'Amérique, cela me paraît de plus en plus mauvais-état. Il est à peu près certain que la femme de Christophe n'est rien de bon. D'après la lettre que Félix m'écrit, Christophe croit qu'elle avait déjà été mariée en France. Tant mieux si cela est vrai, il en serait débarrassé. Il est évident que c'est leur peu de religion qui leur a attiré ce malheur.

Les affaires de Félix ne vont pas aussi bien qu'il aurait espéré. On lui demande deux mille francs. Je ne sais comment cela s'est terminé. Cette affaire a été fort mal conduite. Je suis persuadé que si elle avait été en bonnes mains, il y aurait épargné mille ou quinze cents francs. Il me charge de te demander si tu pourrais lui prêter cinq cents francs sur un billet pour un an. Répondez-moi là-dessus et n'en dites rien à Félix, à cause de sa femme, qui pourrait se mécontenter de ce qu'il a fait cette démarche sans lui en parler. Il n'a pas voulu lui en parler, de peur qu'en cas de refus elle ne se brouille avec vous. Ses affaires du reste vont très bien; je suis sûr que l'argent serait en bonne main.

Je voudrais aussi vous prier de me faire une commission, que votre charité et votre amitié pour moi ne me

refuseront pas. C'est de vous informer combien pourrait coûter un panier de pruneaux secs (ces paniers qui contiennent un boisseau), combien cela pourrait nous coûter si vous nous l'envoyiez par le roulage ordinaire; quel pourrait être le poids d'un boisseau de pruneaux. Nous achetons ici des pruneaux de la dernière qualité à vingt centimes la livre. Comme aussi le prix des pommes et des poires tapées; je veux dire sèches. Vous savez, on les coupe en quartiers et on les sèche. Ayez la bonté de me donner ces renseignements au plus tôt. Dites-moi aussi le prix du beurre et de quelques autres provisions que l'on pourrait trouver à bon marché en Alsace.

Adieu, très chers amis, je dirai la sainte messe à l'intention de ma chère belle-sœur le jour qu'elle me l'a demandé et je prierai bien sainte Barbe pour elle.

Tout à vous en. Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A Marie Libermann :

XXXIII

Mademoiselle,  
Mademoiselle Marie Libermann,  
rue de l'Ail, n° 15, Strasbourg.

J. M. J.

MA TRÈS CHÈRE MARIE,

J'ai éprouvé une grande satisfaction en recevant ta lettre, que j'ai reconnue à l'adresse. Je commençais à être inquiet de ta santé. Tu n'aurais pas eu besoin de t'excuser; je connais ton cœur; d'ailleurs, il me serait bien difficile de me fâcher contre toi, excepté dans une seule circonstance : si tu abandonnais la piété et que tu n'aimasses plus le bon Dieu et la Sainte Vierge. Je suis bien aise que tu sois dans cette nouvelle pension. La paix et la concorde dont tu me parles est une excellente

preuve en sa faveur; car cela prouve que le bon esprit et la religion y règnent. J'espère que tout, dans cette maison, te fera du bien. J'aurais désiré de plus grands détails sur ce que tu y fais. Y es-tu toute la journée? Donnes-tu des répétitions? Quelles sont les leçons que tu y reçois?

J'ai été bien consolé de voir ta bonne et pieuse liaison avec des demoiselles qui aiment la Sainte Vierge. Tu sais combien je désirerais que tu fusses une enfant toute dévouée de Marie. Si tu fais des progrès dans la dévotion envers cette aimable et bien-aimée Mère, ton salut sera en sûreté et tu es assurée de faire une bonne première communion. Demande-lui la grâce de te bien préparer à cette grande action et mets-là sous sa protection, et cela non seulement une ou plusieurs fois, mais tous les jours.

Je fus bien affligé de voir que tu étais triste et que tu ne me dises pas pourquoi. Je ne puis pas te conseiller ni te consoler, si je ne connais le principe du mal. Je sais bien que tu n'as pas pu me dire tout ce que tu aurais voulu dans cette lettre que tu m'as envoyée par la main d'autrui; mais pourquoi aussi ne m'écris-tu pas directement par la poste? Tu sais combien ton âme m'est chère, et combien je désire son avancement dans la piété et la vertu. En attendant que je sache ce qui se passe en toi et que je puisse te consoler, vas avec confiance à ta Mère bien-aimée, raconte-lui tes peines avec simplicité, montre-lui les plaies de ton cœur, et dis-lui en pleurant que tu as mal et qu'elle te guérisse; fais avec elle comme font les petits enfants avec leur mère de la terre. Quant un petit enfant tombe et se fait mal, il court à sa mère en pleurant, il lui montre l'endroit où il s'est fait mal, il n'a pas même besoin de lui demander de le guérir, il sait d'avance que sa bonne maman fera tout ce qu'elle pourra pour le soulager. S'il est crotté, elle le lave et le nettoie. Fais-en autant avec Marie, et tu y trouveras de grands secours et de grands soulagements. Il y a cette différence entre Marie et les mères de la terre, que celles-ci, étant imparfaites, se laissent aller à leur mauvaise humeur et grondent

quelquefois ces pauvres enfants, tandis que Marie ne sait que consoler, soulager et purifier.

Il me reste, chère enfant, à te donner un avis important sur un point difficile où ton inexpérience pourrait t'engager dans la pension où tu es; c'est par rapport aux liaisons que tu y contracteras. Choisis-toi un certain nombre d'amies pieuses, et qui soient capables de t'inspirer un grand désir d'avancer dans la piété et les vertus, et surtout dans la dévotion à Marie. Prends garde, dans ce choix, de ne pas te laisser tromper par des qualités naturelles : une certaine amabilité, de l'esprit, du talent, la conformité de caractère, la noblesse, la fortune, et je ne sais quelles cent mille autres raisons qui font parfois contracter ces amitiés. Si tu te laisses toucher par ces choses, tu risques de contracter une amitié fautive, mauvaise et nuisible. Ne fais jamais amitié entière avec une jeune personne mondaine, ni avec celles qui auraient beaucoup d'amour-propre, de la vanité ou d'autres défauts marquants. Choisis-toi des amies pieuses, simples, et dont la liaison te porte à la vertu et t'inspire des sentiments religieux, surtout de la dévotion à la Très Sainte Vierge. Il est nécessaire, dans une pension, qu'on ait plusieurs amies, avec lesquelles on peut s'entretenir intimement; tu peux cependant en avoir une encore plus intime que les autres. Mais prends garde de ne pas te trouver par trop souvent avec elle seule dans les récréations; autrement cette liaison deviendrait bientôt exclusive, et alors elle est mauvaise; cela devient comme une passion qui cause toutes sortes de chagrins, empêche de prier, rend tiède envers Dieu et la Sainte Vierge, et finit par brouiller avec les maîtresses. Dans tes rapports avec tes amies, ne vous occupez jamais d'autrui que pour en dire du bien; *jamais de médisance*; je le dis deux fois : *jamais de médisance*; mais surtout jamais dire du mal des maîtresses. Non seulement ne pas dire de bouche ces médisances, mais pas même par signe, par geste, par sourire, par un certain air qui fait assez comprendre ce qu'on ne dit pas. Voilà bien des conseils. Mais, pardessus tout, aime la Très Sainte Vierge et vas à elle

•

avec la plus grande confiance, et dis-moi les peines de ton cœur.

Je t'embrasse de tout mon cœur. Ton oncle,

F. LIBERMANN, *prêtre.*

Mes respects très affectueux à M. et M<sup>me</sup> Halé.

A M. Clair :

XIII

(Copie.)

J. M. J.

*La Neuville, 25 novembre 1841.*

MON TRÈS CHER FRÈRE,

Ma joie serait grande si Notre-Seigneur voulait bien nous unir ensemble dans la charité du Cœur de sa très sainte Mère, comme cela me paraît par votre lettre. Cependant, s'il en ordonnait autrement, je vous dis en vérité qu'il ne me coûterait pas de m'y soumettre. Ce qui me fait espérer que mon désir en cela n'est pas fondé sur ma propre satisfaction, c'est que Jésus et son divin amour remplissent en tout et partout nos âmes, et que son unique bon plaisir est l'unique règle de notre vie et de nos œuvres. Mettons-le tout entre les mains et dans le très saint Cœur de Marie, afin que le tout ne soit qu'amour.

J'ai consulté M. de Brandt pour savoir si vous devez écrire à Mgr d'Amiens; il est d'avis que vous attendiez encore. Je vous prie de vous entendre avec lui sur cela.

Je vis ici comme dans un désert, je ne sais rien de ce qui se passe au dehors, je ne sais pas au juste non plus les précautions qu'il y aurait à prendre avec M<sup>on</sup>seigneur. Je n'ai pas été le voir depuis le commencement de mon arrivée. Il est venu ici, il y a environ quinze jours, mais qu'est-ce que cela pour savoir ce qu'il pense

de nous? Je me confie tout à fait à M. de Brandt, qui s'intéresse à nous deux autant que nous-mêmes. Je puis en dire autant de nos pauvres nègres.

Je ne puis vous en dire davantage en ce moment, je n'ai eu que cinq minutes pour vous écrire ce petit mot. Que Jésus et Marie soient tout pour vous, que leur amour très pur et très fervent remplisse votre âme? Tout à vous dans ce saint amour.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Drach :

II

J. M. J.

*A La Neuville, le 10 décembre 1841.*

MONSIEUR ET TRÈS RESPECTABLE AMI,

Il y a bien longtemps que je désire vous écrire, pour vous donner de mes nouvelles qui, je le sais, vous feront beaucoup de plaisir. J'attendais, pour cela, le retour d'un professeur du Séminaire de Strasbourg, qui devait revenir pour le mois de novembre. Comme je ne suis plus dans cette ville, j'avais chargé mon frère de m'envoyer les lettres que ce Monsieur m'apporterait de Rome. Je vois enfin qu'il ne m'apporte rien, et je m'empresse de vous écrire, car il est bien temps.

Vous avez appris par ma dernière lettre que j'avais été ordonné diacre à Strasbourg. Je croyais alors que je resterais dans cette ville et que j'y serais ordonné prêtre à Noël. J'avais même déjà commencé à prendre mes mesures pour me mettre en rapport avec des prêtres de l'Allemagne. Mais le bon Dieu n'a pas voulu qu'il en fût ainsi. Plusieurs Messieurs, qui s'intéressent à notre pauvre œuvre des Nègres, ont travaillé à mon insu pour que notre établissement se fasse dans l'intérieur de la France, et au moins dans la proximité de Paris. Ils ont fait parler de moi à Mgr l'Evêque



d'Amiens, qui a répondu très favorablement aux premières démarches faites auprès de lui. Sa Grandeur a dit qu'elle verrait avec plaisir un établissement semblable dans son diocèse, et qu'elle serait enchantée de voir des sujets entrer dans cette nouvelle Congrégation. Il a offert de m'ordonner prêtre aux Quatre-Temps de la Saint-Mathieu. Je me suis résolu avec beaucoup de peine à quitter Strasbourg, parce que j'espérais pouvoir être de quelque utilité au clergé d'Allemagne, qui a mauvaise réputation, et je comptais qu'on pourrait tirer plusieurs sujets de ce pays.

Pendant, il paraissait bien évident que notre séjour dans l'intérieur de la France nous serait plus favorable. J'ai donc cédé, quoiqu'il m'en coûtât, croyant voir la volonté de Dieu assez manifestée. Je suis donc venu à Amiens; j'y ai été ordonné le 18 septembre, et j'ai eu le bonheur de dire ma première messe le jour de la fête de saint Mathieu. Depuis lors, je vais tous les matins me prosterner devant le trône de la très sainte Trinité pour présenter les hommages de toute l'Eglise, y offrir le très saint sacrifice pour elle, et demander les grâces et les secours dont elle a besoin. Quel intercesseur! Mais j'ai la sainte victime avec moi, et avec elle on est toujours exaucé.

Le bonheur d'offrir tous les jours le très saint sacrifice est bien grand, l'âme est remplie d'allégresse. Mais aussi, d'un autre côté, pour peu qu'on fasse attention à soi, à ce qui se passe dans nos âmes, à nos faiblesses et aux misères continuelles qui nous accablent sans cesse, on ose à peine se mettre prosterné au bas des marches de l'autel. Il faut cependant y monter; je le fais, puisqu'il le faut, mais je vous avoue que c'est bien souvent en tremblant. J'y ai pensé fréquemment à vous et à vos enfants. Je vous prie de me fixer les jours où vous désirez que j'offre le saint sacrifice à votre intention.

Je suis à Amiens depuis le 18 septembre. Nous sommes quatre en tout. Deux des Messieurs qui se trouvent avec moi étudient la théologie; ils suivent les cours du Séminaire, le troisième est prêtre. Il devait

venir encore quatre prêtres : l'un d'entre eux s'est découragé, par l'instigation d'une personne mal intentionnée pour nous, qui l'a dégoûté; les trois autres ont été refusés par leurs évêques. C'est la plus grande difficulté que nous éprouvons dans ce moment : plusieurs évêques ne veulent pas laisser aller leurs sujets. Je suis cependant à peu près sûr que deux de ces trois qui ont été refusés viendront un peu plus tard : ce sont des hommes solides, dont la vocation paraît bien certaine, et leurs évêques n'ont fait que les remettre pour les éprouver.

Nous avons en outre trois sujets au Séminaire de Saint-Sulpice, qui finiront leur théologie cette année-ci et viendront l'année prochaine; deux d'entre eux ont déjà obtenu la permission de leurs évêques, et le troisième l'aura aussi. Un quatrième appartient à un évêque qui a refusé. Plusieurs autres demandent à être admis; quelques-uns ont entièrement terminé leurs études, mais deux autres ont encore trois années de théologie à faire. Vous voyez que cela va petitement, mais que ce n'est pas sans espérances. J'ai grande confiance en la Très Sainte Vierge, qui a déjà fait beaucoup pour nous. De plus, depuis longtemps, on ne cesse de prier à notre intention à l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires.

Mais il faut achever de vous dire comment je me trouve ici. Nous avons loué une maison de campagne appartenant à Monseigneur même, c'est-à-dire à son évêché; nous payons 500 francs; nous y vivons comme des ermites. Elle est située à quatre (1) lieues d'Amiens et nous est très commode. Nous avons un beau jardin pour y prendre nos récréations et nous y promener dans la journée : nous en profiterons quand le printemps viendra.

Monseigneur nous a permis d'avoir une chapelle, et même nous avons le bonheur d'y posséder le Très Saint Sacrement habituellement, ce qui nous est d'une grande

(1) La copie que nous possédons de cette lettre, — car nous n'en avons pas l'original, — porte *quatre* lieues : c'est une erreur.

consolation. Le bon Dieu a eu soin de nous fournir tout ce qui était nécessaire pour monter notre maison. On nous a offert trois mille francs pour acheter nos meubles. En outre, en arrivant ici, j'ai trouvé une connaissance toute faite avec un couvent. On avait parlé à la supérieure en notre faveur, et elle nous a fourni tout ce qui était nécessaire pour la chapelle et pour la sacristie : chandeliers, garnitures d'autel, nappes, ornements, calices, ciboires, rien ne manque. Elle nous a même donné une belle statue de la Très Sainte Vierge en bois doré, pour mettre au-dessus du Tabernacle. Notre chapelle est très propre et ornée de plusieurs cadres dorés. C'est une grande joie pour mon cœur de penser que Notre-Seigneur est au milieu de nous. Rien n'est magnifique dans ce pauvre petit palais qu'il a bien voulu accepter, mais au moins tout y est proprement tenu. S'il lui plaît d'agréer les désirs de nos cœurs pour le salut des pauvres âmes qui se perdent en si grande quantité, et qui lui ont coûté si cher, nous tâcherons, je l'espère, de le servir aussi fidèlement qu'il nous sera possible, s'il veut bien nous en accorder la grâce.

Mais je suis bien long, je crains de vous ennuyer en vous dérangeant ainsi au milieu de vos grandes occupations. Je vous prierai seulement de vouloir bien me rendre encore un service, en présentant mes hommages très humbles et très respectueux à S. Em. le cardinal Fransoni et à Mgr Cadolini. J'ai été bien touché de la bonté que Son Eminence a pour nous. Elle a daigné parler de nous à une personne de marque et lui montrer la lettre que j'ai pris la liberté de lui écrire, et que vous avez eu la bonté de lui présenter. C'est un nouvel encouragement pour nous tous, car cela nous a convaincus de plus en plus que notre œuvre est agréable à Notre-Seigneur et tend à sa gloire. Ayez la bonté, je vous en prie, d'assurer de ma part Son Eminence et Mgr Cadolini, qu'ils trouveront toujours en nous des enfants dociles et disposés à obéir à toutes leurs volontés, et des hommes toujours prêts à soutenir les intérêts et l'honneur du Saint-Siège, si Dieu nous en juge dignes. Dites-leur aussi, je vous en prie, où nous

en sommes en ce moment; nous sommes bien faibles encore, mais j'espère que, lorsque nous serons un peu plus connus, il nous viendra plus de monde. On se défie toujours de ce qui commence et de ce qui n'a pas encore donné des preuves d'existence.

Les nouvelles dont j'avais à faire part à Son Eminence ne sont pas assez marquantes pour que j'ose lui écrire. Je craindrais d'abuser de sa bonté pour nous.

Je vous embrasse de tout cœur, mon bien cher et respectable ami, et suis, dans l'amour du Cœur de Marié, votre serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. **Patriarca** :

I

Cette lettre est reproduite dans le tome précédent, p. 103; elle est du 11 décembre 1841.

A M. **Lannurien** :

II

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Lannurien,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

J. M. J.

*A La Neuville, le 12 décembre 1841.*

BIEN CHER FRÈRE,

Que la paix de Notre-Seigneur soit la gardienne de votre cœur et surtout de votre esprit, pour vous perfectionner et vous faire avancer sans cesse dans la voie du divin amour.

Je me réjouirais de tout mon cœur s'il plaisait à notre divin Maître de vous donner à nos pauvres nègres; mais, pour tout au monde, je ne voudrais pas aller vous

prendre, il faut que Jésus vous donne. Attendons en paix et avec amour le moment où il jugera opportun de manifester son bon plaisir.

Je vais tâcher de vous répondre autant que possible, par sentences, afin de pouvoir satisfaire, avec la grâce et la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à toutes vos questions.

Vos désirs pour le salut des âmes sont bons. Votre esprit voit directement les âmes qui se perdent, et votre volonté éprouve ces désirs, mais indirectement; elle tend en cela à la gloire de Dieu, le principe en est la grâce. Saint Paul fait bien souvent voir ce même sentiment pour les âmes. J'aimerais cependant y voir, de temps à autre, des élans vers Dieu; laissons-le faire, cela viendra.

Le détachement des richesses est bon, mais c'est encore peu de chose; tendez à renoncer à vous-même, à tout amour-propre, à toute vanité, à vivre en Dieu et à tout abandonner à notre bien-aimé Jésus.

Désir de la perfection; ce désir est bon : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam*; mais il est un peu trop pour vous; n'importe, allez toujours. Si vous ne la désiriez uniquement que pour Dieu, vous la posséderiez déjà; maintenant, vous y tendez, allez toujours, ce désir vous y conduira.

Vos mauvaises inclinations, surtout l'amour-propre, c'est un peu la maladie de tout le monde, et un mal très grave qu'il importe de guérir; mais ce ne sera pas vous qui pourrez être votre propre médecin. Humiliez-vous, anéantissez-vous sans cesse devant Notre-Seigneur pour qu'il vous guérisse, surtout dans les moments d'humiliation. Surmontez aussi ce vice dans les choses qu'il veut vous empêcher de faire; il serait bon que vous laissiez quelques bouchées sur votre assiette, lorsque cela vous fait honte, non pas précisément par mortification, mais pour vaincre l'amour-propre; faites-le avec suavité devant Dieu.

Vos troubles ne viennent pas précisément de la diversité des inclinations. Celles-ci peuvent cependant y influencer quelquefois indirectement; leur cause est plutôt

dans une action dérégulée de l'esprit. Je ne trouve pas le vrai mot pour la définir, mais c'est contre elle qu'il faut diriger toute votre attention, autrement il pourrait vous en arriver beaucoup de mal. Il se pourrait que votre esprit allât un peu trop par saccades, n'ayant pas une action suivie et uniforme : cette manière d'agir prête à ce désordre.

Le deuxième principe qui me paraît plus assurément être la cause de ce mal si nuisible, c'est que votre esprit est trop ouvert à toutes les idées niaises qui s'y présentent, trop incertain dans le plan général de conduite, trop chancelant pour repousser toutes ces sottises et pour tenir une conduite ferme et uniforme. Voici, mon bien cher, la manière de combattre ce mal qui est grand, mais auquel il y a un remède facile. Appliquez-vous à tenir votre esprit dans un grand état de calme devant Dieu, en évitant toutefois la contention. Que tout l'ensemble et le détail de votre conduite reflète un doux calme dans l'esprit, animé de l'amour de Dieu dont votre cœur doit être rempli, calme qui vous rende plus sensible cette résolution prise et réduite en pratique.

Toutes les fois qu'il se présentera à votre esprit une de ces pensées niaises, imposez-vous comme une loi invariable de n'y prêter aucune attention, quelle qu'elle puisse être. Ne faites pas d'efforts pour les rejeter; n'agissez pas contre ces sortes de pensées ridicules ni contre vous-même avec brusquerie ou impatience; mais, dès que vous vous en apercevez, élevez doucement votre esprit vers Notre-Seigneur ou la Très Sainte Vierge; produisez un acte de la volonté, comme un acte de sacrifice de vous-même, un acte d'amour, d'anéantissement, etc. Par cet acte, mettez le calme dans votre âme, faites abstraction de la pensée et distrayez-vous-en sans effort de votre esprit et sans lui donner de secousse. Il importe que votre esprit n'agisse plus autant dans votre conduite, mais que vous alliez plutôt par l'action de votre volonté. De plus, il est important que vous ne lui permettiez plus ces espèces de petites saillies par lesquelles il saute, pour ainsi dire, en agissant. Habi-

tuez-vous à mettre quelque chose de plus grave dans son action. Je pense que vous comprenez ce que je veux dire.

Il est important aussi que vous empêchiez peu à peu votre esprit d'être ainsi le jouet de ces saillies ou idées légères qui, pour ainsi dire, sautent en lui de tous côtés. Laissez aller et venir toutes ces différentes pensées, comme de petites mouches auxquelles votre esprit ne devrait jamais s'arrêter. Si vous faisiez bien attention, vous verriez que ces pensées ne sont pas véritablement des pensées; ce n'est qu'un effet physique produit dans le cerveau par l'habitude que vous en avez contractée, et qui agit ainsi sur l'imagination. En vous observant avec soin, vous verrez qu'il y a plus de matériel que de spirituel dans ces saillies. N'y faites donc aucune attention, pas même quand il s'agit d'un doute en des actions qui seraient pour la gloire de Dieu.

Voici une règle générale qu'il faut absolument suivre, et cela en conscience : toutes les fois qu'une pensée quelconque se présente et qu'elle produit dans l'esprit un certain embarras ou une certaine raideur, quelque chose comme de la dureté, un combat ou du trouble, il faut la traiter comme tentation et la rejeter, ainsi que je vous ai dit plus haut, c'est-à-dire en mettant votre esprit dans le calme devant Dieu et en vous sacrifiant à son divin amour. Quel que puisse être l'objet de ce doute, il ne faut jamais agir autrement.

Ne craignez pas de manquer à la grâce et de céder à la nature. Il faut, en fait de mortifications qui seraient accompagnées de ces symptômes, prendre toujours le parti le plus doux, jusqu'à ce que vous soyez venu à bout de vaincre ce défaut. Ne craignez rien; quand la grâce vous sollicitera, elle ne sera jamais accompagnée de ces hésitations d'esprit, car elle se manifeste dans la volonté et met l'esprit dans un grand repos. Lorsqu'il y a combat de la chair contre l'esprit, c'est toujours dans les lâchetés de votre volonté que cela existe. Toutes les fois que Dieu touche votre volonté, votre esprit est en repos. Allez donc hardiment sur ma parole, je prends tout le mal qui en résultera sur moi, pourvu que vous

teniez doucement et sans contention votre esprit dans le calme. Ne cherchez jamais à vous éclairer sur les doutes qui se présentent à votre esprit, pendant le temps où ils tendent à le mettre en agitation; il faut alors uniquement penser à y établir à tout prix un doux repos. C'est, mon très cher, la perle de l'Évangile; vendez tout et achetez-la aux dépens du reste. Quand vous aurez ce repos dans l'esprit, vous aurez un précieux trésor, et vous avancerez à grands pas, je vous le garantis.

Une comparaison encore pour vous faire comprendre la chose. Si le démon vous fait des grimaces, fermez les yeux pour ne pas les voir, et n'allez pas courir à lui pour le frapper au visage; soyez indifférent à ces grimaces. Ces saillies qui vous troublent tant ne sont que des grimaces; fermez doucement les yeux de votre âme et mettez un grand repos dans votre esprit, en la présence de Notre-Seigneur, en détournant votre vue de ces sottises pour la tourner suavement et amoureusement vers l'objet de votre amour.

Il vous est plus utile qu'à tout autre de lire l'Écriture Sainte avec esprit de piété et de manière à nourrir votre cœur. Je ne puis, en ce moment, m'étendre bien au long, faute de temps. Lisez avec piété et recueillement. Dans l'Ancien Testament, arrêtez-vous pieusement aux figures qui représentent les différents sujets du Nouveau, ainsi qu'aux prophéties qui annoncent Notre-Seigneur et la loi de grâce. N'y faites jamais de considérations curieuses ou savantes selon l'homme; mais si vous faites des réflexions, que ce soit *in doctrina spiritus*. Donnez de l'aliment à votre âme en considérant l'esprit qui animait les anciens patriarches et les prophètes. Pour le Nouveau Testament, appliquez-vous à la nourrir de la doctrine toute d'amour et de grâce qui y est renfermée; jouissez-en, savourez-la, savourez aussi la connaissance de notre divin Maître, mais la connaissance pratique et amoureuse.

Je n'ai rien à redire à ce que vous me dites sur votre oraison. Les souffrances de Notre-Seigneur renferment des richesses immenses de grâces. Suivez votre marche ordinaire et laissez-vous conduire par la grâce divine.



Etudiez votre théologie avec méthode; rendez-vous bien raison de ce que vous étudiez et ne vous inquiétez pas de votre peu de mémoire; vous finirez par retenir, au moins quand vous serez un peu plus formé. Si on ne vous a pas conseillé l'abbé Guénée comme important pour vos études, laissez-le; il vous sera nuisible, à cause de la disposition de votre esprit et ne vous servira pas beaucoup; vous aurez bientôt oublié ce qu'il s'y trouve de solide; vous n'aurez retenu que les saillies et les traits spirituels.

L'histoire ecclésiastique est bonne. Ne parcourez pas seulement, mais rendez-vous compte de ce que vous lisez et classez les événements. Réfléchissez, comparez, faites-en une étude sérieuse, toujours sans perdre l'esprit intérieur, le renoncement à vous-même et à toutes choses et l'abandon à Notre-Seigneur.

Si vous êtes porté à être un peu gallican, à avoir des préjugés contre Rome, etc., je vous conseille de ne pas lire Fleury, car c'est un mauvais esprit; lisez plutôt Bérauld.

En fait de lecture spirituelle, celle que vous goûtez le mieux est la meilleure. Lisez les livres dont vous me parlez, ils sont excellents, surtout pour votre état. Quand vous ne saurez plus que lire, prenez une vie de saint qui produise en vous un bon effet, qui vous donne de la ferveur et vous encourage.

Retenez bien ce principe : vous ne devez pas lire des auteurs spirituels pour apprendre la théorie de la vie intérieure. Je ne voudrais pas que vous la connussiez par un autre moyen que par la pratique de votre propre intérieur; et cette pratique, vous l'acquerrez en allant toujours avec cette bonne volonté que Dieu vous donne, et en tâchant de faire ce qui est en vous pour plaire à Dieu et pour devenir un homme renoncé et intérieur. Il n'est pas nécessaire que vous voyiez votre avancement; car ce n'est pas à vous de vous avancer, mais à l'Esprit-Saint, lequel doit être votre guide, et non pas votre propre esprit. Il doit vous suffire qu'il sache comment il vous conduit, et vous n'avez rien autre à faire que de suivre toujours ses divines impres-

sions, de croître toujours en désirs et en amour pour votre divin Maître, lui sacrifiant sans cesse toutes les satisfactions de votre âme, pour lui plaire uniquement et pour être fidèle en tout ce qu'il vous demande; et cela, par les affections qu'il imprime dans votre cœur, et non par les idées qui vous viennent dans l'esprit, car ce ne sera pas par ce moyen que la grâce se fera sentir dans votre âme. Il faut être indifférent pour toute idée de l'esprit qui n'est pas accompagnée d'une forte impression dans la volonté, comme je vous l'ai déjà dit plus haut.

Je vous conseille de laisser là le cahier dans lequel vous mettez tout ce que vous trouvez de bon dans vos lectures pieuses. Ne lisez pas pour retenir, mais pour vous édifier et pour pratiquer. Si vous cherchez trop à retenir, vous ne vous édifierez pas et vous ne pratiquerez pas non plus comme il faut. Confiez-vous à la conduite de l'Esprit-Saint, et ne cherchez pas à connaître ce que vous devez faire. Vous devez aller à Dieu plus par le cœur que par l'esprit. Si vous allez à lui avec une volonté décidée et pleine d'amour, votre esprit connaîtra assez de choses pour votre conduite.

Apprenez l'anglais, mais n'y donnez pas trop de temps et n'y mettez pas trop d'empressement ni d'importance; faites-vous fixer par le P. Pinault le temps à y employer.

Quand l'heure sonne, reposez-vous un petit moment dans le sein de Jésus, et ne faites que peu ou point d'actes de l'esprit, mais des actes de la volonté. Votre invocation : « Jésus, Marie, Joseph », pourrait bien rester un acte de l'esprit, si vous ne faites que cela.

J'approuve votre manière d'agir en allant d'un exercice à un autre; toutefois, il ne faut pas que vous prononciez les paroles que vous me dites par l'esprit, mais par le cœur; du moins mettez votre esprit dans le calme et faites ces invocations par un mouvement de votre cœur. Vos troubles viennent de ce que, dans vos actes de piété, l'esprit parle trop, tandis qu'il devrait rester en repos, et le cœur parler, et cela seulement selon que la grâce le pousse.

Aux repas, mangez autant qu'il vous est nécessaire, c'est-à-dire selon votre appétit, sans cependant vous rassasier. Ne faites pas attention à la qualité. *Regnum Dei non est esca et potus.*

J'approuve votre conduite pour les récréations.

La pratique de la retraite du mois ne doit pas consister à appliquer votre esprit à la recherche de ce qui peut lui donner la perfection, mais à suivre ce que le bon Dieu demande à votre cœur. Résistez aux molleses et aux lâchetés de la volonté, et n'agissez pas avec dureté d'esprit.

Conservez les reliques qu'on vous a données; si elles ne vous servent pas beaucoup maintenant, elles vous serviront plus tard. N'adoptez aucune pratique pour les honorer; mais lorsque vous avez quelque besoin, ou que le sentiment de dévotion vous y porte, offrez-leur quelque dévotion, et peu importe laquelle, pourvu qu'elle parte du cœur et non de l'esprit.

Votre examen, même pour la confession, doit être un simple coup d'œil et non une recherche soigneuse de chaque action. Ce ne doit pas être un travail d'esprit; mettez-vous en repos devant Dieu, désirez qu'il vous fasse connaître vos fautes, et arrêtez-vous paisiblement devant vos principales actions. Quand vous apercevrez des fautes, arrêtez votre esprit, imposez-lui silence et laissez-vous aller aux sentiments de votre cœur. Dans cet examen, arrêtez-vous plus aux mauvaises affections qui accompagnent les mauvaises actions qu'à ces actions elles-mêmes. Si vous en oubliez quelques-unes, il n'y aura là aucun mal; cela se conciliera avec l'abandon à Notre-Seigneur.

A Dieu, très cher, tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Gamon :

VI

Monsieur,  
Monsieur Gamon,  
Directeur au Séminaire de Mont-Ferrand,  
près Clermont (Puy-de-Dôme).

J. M. J.

*La Neuville, le 20 décembre 1841.*

MON TRÈS CHER CONFRÈRE,

Je me fais un plaisir de satisfaire à la demande que vous me faites de vous donner quelques détails sur notre œuvre des nègres. Je remerciais bien Notre-Seigneur s'il voulait bien vous y donner quelque part en se servant de vous pour procurer quelques fervents missionnaires à ces âmes malheureuses, abandonnées de tout le monde.

Notre dessein est de venir au secours des nègres esclaves ou affranchis dans les colonies françaises et anglaises. Ces pauvres gens sont les plus malheureux qui soient sur terre. Ils sont dans l'ignorance la plus complète sur tout ce qui touche la religion et n'ont aucune idée de ce qu'il y a à faire pour le salut. Par suite de cette ignorance, ils croupissent dans les vices les plus affreux. Un très grand nombre parmi eux ne sont pas baptisés, quoique appartenant à des maîtres chrétiens. Le très grand nombre ne sont pas mariés, vivant ensemble comme des chiens et changeant de femme quand l'idée leur en vient. Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage. Ce peu de mots suffit pour vous en donner une idée. Tous les maux spirituels qui accablent ces pauvres gens viennent de ce que personne ne s'occupe de leur salut, et leurs maîtres ne se soucient que de leurs intérêts; ils les laissent faire ce qu'ils veulent par rapport à la religion, et ces pauvres gens, n'ayant aucune idée par rapport à la religion, ni même aucun moyen d'en découvrir la moindre idée,

vivent ainsi dans l'ignorance et le vice sans remords ni inquiétude. (Je dis leurs maîtres, car ceux mêmes qui sont libres travaillent chez des maîtres et sont presque comme des esclavés.) Ces hommes, si malheureux dans l'ordre surnaturel, le sont autant dans l'ordre naturel (si toutefois on peut établir une comparaison). Ils sont accablés de travaux du matin jusqu'au soir, au milieu des plus fortes chaleurs et au soleil brûlant de l'été, et exposés aux pluies battantes de l'hiver; pour la moindre des fautes, ils sont cruellement battus. Ils sont tellement méprisés par les Blancs, qu'on les traite comme des bêtes. Nous n'avons aucune classe d'hommes qui soit aussi maltraitée et aussi méprisée. A peine si l'état des galériens peut être comparé au leur. Leur nourriture consiste dans une racine appelée patate, cuite à l'eau avec du sel, et du riz cuit à l'eau est leur pain. Voilà l'unique nourriture qu'ils ont sans cesse. Une fois par an ils ont de la viande. Ils ne peuvent rien gagner pour eux (excepté quelques-uns, en très petit nombre, que le maître favorise) pour se procurer quelque soulagement ou satisfaction. Hommes, femmes et enfants travaillent sans relâche et n'ont d'autre récompense que cette misérable nourriture. Imaginez-vous, mon bien cher, des gens plongés dans des maux affreux comme ceux-là, sans aucune consolation, sans aucune espérance d'en sortir jamais; et quand ils auront fini leur vie malheureuse dans ce monde, commencera pour eux un malheur encore plus horrible et plus effrayant. Il y a là de quoi déchirer une âme chrétienne et sensible. Mais une considération bien frappante, c'est que ces hommes commettent plus de péchés parce qu'ils sont plus malheureux que les autres. Sans consolation, sans satisfaction sur la terre, ils se livrent nécessairement au vice et au libertinage dès qu'ils peuvent en trouver le temps et l'occasion. Au milieu de tous ces grands maux, personne ne les regarde seulement pour les consoler. S'il venait un certain nombre de prêtres charitables et zélés, remplis de l'esprit de Notre-Seigneur et de sa compassion pour les malheureux et pour ceux qui se perdent. Si les prêtres se livrant à cette œuvre que la charité de

notre bon Maître leur inspirerait, occupaient toute leur vie à porter la consolation dans ces âmes abattues, s'ils s'appliquaient avec la tendresse et la compassion de ce doux Seigneur à cultiver ces âmes stériles et desséchées, croyez-vous que ces âmes ne répondraient pas à cette grâce et à ce bienfait immense? Ces âmes, naturellement sentimentales, habituées à être méprisées, négligées, abandonnées, voyant des hommes venir à leur secours et les traiter avec toute la bonté et la tendresse que la charité inspire, ces âmes ne pourraient manquer de devenir de fervents chrétiens. Je suis persuadé que les deux tiers au moins feraient leur devoir. Mais, supposé que sur les trente-cinq mille qui se trouvent seulement à l'île Bourbon, il ne se convertisse que dix mille (ce qui est incroyable), ce seraient dix mille âmes qui se perdront infailliblement si on ne vient pas à leur secours, et qui seront sauvées par la générosité d'une demi-douzaine de missionnaires.

Dans ce moment, les choses sont très bien disposées : partout les missionnaires se trouveront favorisés par les maîtres et par les Gouvernements même. Il semble donc que c'est le moment de la Providence. Les choses qui m'ont frappé dans cette Mission et me l'ont rendue préférable aux autres, c'est : 1° ces âmes sont nées chrétiennes et dans un pays soumis à l'Eglise; 2° ces âmes sont pour le moins aussi délaissées et même plus que toutes les autres; 3° c'est le grand mépris, la grande misère et l'affreux malheur qui pèsent sur elles. Plusieurs fervents séminaristes de Saint-Sulpice se sont réunis pour secourir ces âmes malheureuses et délaissées de tout le monde. Mais, comme les Missions en général offrent de grands dangers pour les missionnaires et qu'un très grand nombre d'entre eux se perdent, ces fervents jeunes gens ont désiré former une Société, vivre sous une règle et sous l'obéissance d'un supérieur. C'était là le motif qui m'amena à Rome. Je voulais connaître la volonté de Dieu et savoir si le mode ou manière de nous conduire est bonne. Je n'ai pas cherché à obtenir le consentement du Saint-Siège par la faveur et la protection. Je suis allé à Rome sans même

aucune recommandation ni certificat. Je n'ai employé personne pour parvenir, seulement je me suis fait présenter par une personne qui était connue du cardinal Frasoni, préfet de la Propagande, qui est un archevêque. Il ne me répondit rien, tellement que je crus tout rejeté. Je restais environ trois mois sans réponse et sans faire de démarches pour en avoir, croyant que mon affaire n'était pas regardée comme bonne et praticable. Ce n'était pas cela. Je n'avais pas de papiers à présenter, et le cardinal voulait avoir des renseignements sur ma conduite. Il a écrit à l'internonce et lui fit prendre des renseignements; après cela, il fit examiner mon mémoire par la Congrégation de la Propagande et, au moment où je ne m'attendais à rien moins qu'à une lettre du cardinal, on vint me prévenir qu'il y avait une lettre pour moi aux Archives de la Propagande. Le cardinal n'avait pas mon adresse, ne savait pas même si j'étais encore à Rome. Je n'étais pas allé le voir pendant tout ce temps. S'étant informé si je me trouvais encore à Rome, il m'envoya dire de chercher cette lettre. C'était une lettre signée de sa main, dans laquelle il me dit qu'il avait fait examiner mon projet par la Congrégation, il donne de grandes louanges à notre zèle et nous dit que la Congrégation approuvait très fort notre projet, et lui-même nous exhorte, moi et mes compagnons, à faire tout notre possible pour persévérer dans notre vocation. Je n'ai pas cru nécessaire de vous copier le mot à mot de la lettre, faute de place sur ce papier; cela suffit pour vous montrer que le cardinal désire que nous suivions la divine volonté, puisque, sans aucune sollicitation et par son propre mouvement, il m'écrivit une réponse à un mémoire qui ne lui était pas même adressé, et dans lequel (j'ai oublié de vous dire) je n'ai fait que demander quelque avis verbal et lui ai dit expressément que je n'osais pas demander son approbation, parce que la chose était trop dans le lointain, mais seulement quelque lumière. Etant diacre, je lui écrivis pour lui dire où en était la chose, car il m'avait dit que je pouvais lui écrire et que cela lui ferait plaisir. Il ne m'a pas répondu, parce que ma lettre ne devait pas avoir

de réponse, mais il a montré ma lettre, deux mois après l'avoir reçue, à un évêque missionnaire, en l'engageant à me demander du secours pour sa Mission où il y a des nègres. Cela montre au moins qu'il attache quelque importance à cette œuvre et qu'il espère qu'elle réussira.

Les pays vers lesquels nous tendons sont : l'île Bourbon (colonie française). Nous avons avec nous un missionnaire fervent et très capable de ce pays, vous le connaissez peut-être, M. Le Vavasseur; deuxièmement, Saint-Domingue ou Haïti. Nous avons parmi les nôtres un petit-fils d'un ancien habitant de ce pays, dont le grand-père était un des hommes les plus marquants, et dont le nom est encore connu, jeune homme aussi très fervent. En troisième lieu, l'île Maurice, colonie anglaise où nous avons déjà un missionnaire. Il nous reste plusieurs séminaristes de Paris qui doivent nous venir, dont trois ou quatre pour l'année prochaine. Nous sommes en ce moment quatre. Un du Midi doit venir bientôt et un autre prêtre encore, de manière que si le bon Dieu nous favorise, nous serons six. Sur ces six il y en a deux qui font leur cours de théologie ici.

Notre manière de vivre sera une vie de Communauté. On n'oblige pas aux vœux, mais ceux qui veulent les faire le peuvent, mais en secret. On n'exerce jamais le ministère tout seul, mais on sera toujours deux à deux au moins, et ces deux à deux sont envoyés par le supérieur de la Communauté à laquelle ils appartiendront et qui les rappellera quand il le croira utile. Outre cela, de temps à autre, tous ceux qui travaillent ainsi deux à deux reviendront passer quelques jours à la Communauté pour se retremper. On n'aura rien en propre, mais on recevra tout de la Communauté, on n'acceptera pas de cure, ni autre place semblable. Etant dans une île comme Bourbon, par exemple, si on est au nombre de douze, on forme deux Communautés, en se partageant le pays. Chaque Communauté se placera à peu près dans le centre de son canton. Les Communautés ne seront jamais moins de six. Elles se partageront deux à deux ou trois à trois, et chaque fois et chaque paire ou chaque trio va dans la portion qui lui sera déterminée



par le supérieur de la Communauté et se place aussi dans le point central de son quartier, se divisant les habitations des nègres. Alors chacun prend une habitation ou deux, dans laquelle il travaillera sans jamais se séparer plus de deux jours dans la semaine et très souvent ne restant qu'une partie de la journée dehors. Si on connaît ces pays, on conçoit facilement cet ordre de choses et ces arrangements. De manière que chaque missionnaire aura à faire tout au plus une lieue et demie pour évangéliser, instruire, confesser et visiter les malades du quartier qui lui est échu. Quand ils auront mis en bon état un quartier (ce qui peut se faire dans deux ou trois mois, sauf à y revenir de temps à autre), ils iront en instruire un autre. Lorsque le gros sera fait, ils reviendront perfectionner leur ouvrage. Dans les villes, qui sont rares dans ces pays, on établira des Communautés à peu près dans le genre de celles de nos pays. Voilà à peu près le principal que je puis vous dire dans une lettre. Je crois que cela suffit. Il me serait difficile de vous donner des détails sur le fond de nos affaires. Ces choses doivent être dans le secret jusqu'à ce qu'elles soient terminées. Ce que je puis vous dire, c'est que les choses prennent une telle tournure, que je ne puis douter que la main de Dieu est avec nous. Nous avons d'ailleurs éprouvé la protection de la Très Sainte Vierge d'une manière sensible et miraculeusement même. J'ai oublié de vous dire : nous avons de quoi vivre dans notre Noviciat par le soin de la divine Bonté. Pour le passage et l'entretien des missionnaires dans les îles, cela regarde les évêques et les Gouvernements. L'évêque de Maurice exécute ce que je vous dis là. Si quelqu'un voulait s'informer de nous à Saint-Sulpice, M. Carbon, M. Mollevault, M. Gallais et M. Pinault connaissent suffisamment nos affaires pour dire ce qu'il en est. Les autres directeurs les ignorent, car je tiens au secret dans ces choses et ne les dis que lorsque la Providence en fournit l'occasion.

A Dieu, très cher frère. Tout à vous dans l'amour de Jésus et de Marie.

R. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Dupont :

Monsieur,  
Monsieur Dupont,  
Elève au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

QUE LE DIVIN ENFANT SOIT LA VIE DE VOTRE AME.

*A La Neuville, le 30 décembre 1841.*

TRÈS CHER FRÈRE,

Je désire de tout mon cœur et je prierai sincèrement notre bonne Mère de vous obtenir la continuation de la faveur insigne que son divin Enfant vous a accordée. Entrez, de toute la force de la grâce divine, dans les dispositions où il vous attire avec sa suavité ordinaire. Il faut vous attendre à y être infidèle encore bien souvent; mais laissez-vous conduire, non toutefois par les impressions vives et sensibles, qui, quoique bonnes quelquefois en elles-mêmes, saintes et venant de Dieu, nous induisent souvent dans de grandes erreurs et nous font sortir de l'état où le divin Conducteur nous met. Cela ne nous arrive pas par l'effet direct de ces impressions, mais par l'action propre de notre esprit et par notre amour-propre, qu'il nous est si difficile de détruire. Ces deux agents profitent de l'état d'imperfection où nous sommes, y trouvant des ressorts pour nous mettre en branle et nous faire sortir de la voie où le divin Maître veut nous tenir captifs.

Retenez bien ce mot, mon très cher : il veut que vous soyez son captif, lié et garrotté, comme ce divin Jésus l'était par les langes qui l'enveloppaient. Il voudrait vous voir nul en vous-même et en votre propre action. Il voudrait que toutes les puissances de votre âme se reposassent sur lui et en lui; c'est lui seul qui voudrait les manier et les mettre en mouvement, comme il lui plaît et autant qu'il lui plaît; et c'est contre cela que nous agissons, par l'effet que produisent en nous les impressions, même surnaturelles.

Il a ses desseins, quand il nous donne une impression

forte; mais ce n'est pas à nous de les deviner. Notre esprit n'a aucune idée à avoir là-dessus, et notre âme ne doit se mettre en action qu'autant et comme lui-même nous y met. Faites bien attention à cela, mon bien cher, car c'est un grand principe dans la vie de Jésus en nos âmes. C'est lui qui donne les impressions, et c'est lui qui veut nous faire agir par suite de ces impressions; c'est à lui à nous faire reposer sur son sein, et cela sans pensée, sans idée aucune, sauf celle de notre Maître et de l'impression qu'il nous donne; et encore l'idée de cette impression reçue doit être comme transitoire et ne durer qu'autant que notre bon Maître y applique notre esprit. O mon bien cher, que la grâce de Noël dont vous parlez dans votre première lettre était grande! parce que le divin Maître vous tenait dans l'inaction de votre propre puissance d'agir, et qu'il voulait devenir la force et le mobile de toutes les actions de votre âme. Vous devez vous souvenir que je vous ai dit, dans une de mes dernières lettres, que l'état de vide et d'insensibilité où vous vous trouviez vous était plus profitable que l'état précédent. Vous en voyez maintenant la raison; car c'est par là que le divin Conducteur de votre âme me paraissait vouloir saper par le fondement l'action propre dans votre âme. Je pense que vous comprendrez ce que je vous explique si mal, puisqu'il s'agit de choses que vous éprouvez. Si vous aviez quelque difficulté, dites-le moi, en me citant mes paroles. Je vais tâcher d'éclaircir davantage ma pensée, s'il plaît à Notre-Seigneur.

Dans l'état du véritable abandon considéré en lui-même, il n'y a pas d'impression sensible; il n'y a pas non plus d'action sensible, je veux dire dont nous nous apercevions. Jésus résidant dans le fond intérieur de notre âme et étant maître de toutes nos puissances, les tient reposées en lui; il les manie et les conduit selon son bon plaisir. Notre âme, de son côté, se reposant ainsi sur son Bien-Aimé, se livre tout entière, ne veut plus avoir d'action propre et se laisse manier par lui, comme il lui plaît. De là, pas de vue opposée : Jésus dirige d'un côté, et l'âme le suit et se laisse entraîner

sans la moindre opposition; de là non plus, point de résistance, point de commotion.

Avant que l'âme ne soit entièrement abandonnée à Jésus, elle désire l'être, et même fortement; c'est Jésus lui-même qui lui imprime ce désir, et elle le suit encore plus fortement qu'il ne le lui imprime, parce que, dans toutes ses œuvres, elle a son action propre qu'elle mêle à l'action divine. La volonté agissant fortement, l'esprit suit son action. C'est un grand obstacle, surtout pour les âmes qui reçoivent encore par intervalles des impressions, parce que ces impressions laissent toujours dans l'esprit une idée qu'il élabore en secret. Il ne devrait, au contraire, rien rester de cette idée, sinon une union de la volonté, non pas de la volonté à l'idée, mais à son Jésus, qui est toujours l'objet de cette idée. Je prie Notre-Seigneur de vous faire comprendre ce que je vous explique d'une manière si obscure.

Pour en venir à la pratique, j'ai donc eu une grande joie de la grâce de Noël dont vous me parlez; je n'aime pas autant la seconde. Dieu me pardonne ce terme. J'aime et veux toujours aimer ce qu'il vous donne; mais je trouve que les impressions vous éloignent du saint état où il veut votre âme, c'est-à-dire du véritable abandon à sa seule action et à sa seule conduite. Vu les dispositions et l'état de votre âme, il n'y a guère qu'une nullité intérieure et une incapacité d'agir qui vous convienne; c'est là un état crucifiant, car il ne l'est pas toujours : il l'était en vous à Noël; mais c'est un état salutaire, qui rendra l'action de votre âme plus pure, et la mettra davantage à la discrétion de notre bien-aimé Seigneur Jésus. Il faut veiller sur vous-même.

Quand l'âme est dans l'état où est la vôtre en ce moment, lorsque Dieu la tient ainsi liée et dépendante, quoique étant dans la délicieuse douceur du repos, elle finit, au bout de très peu de temps, par se sentir comme lassée de cette inaction propre; elle sent comme un besoin de se remuer; elle a parfois des désirs, parfois des ennuis, parfois d'autres sentiments qui tendent à l'action. Il arrive alors qu'elle fait brèche à cet état de sommeil spirituel et sacré; elle éveille le divin Enfant

Jésus, au moins elle se prête au mouvement que les sens y veulent susciter; elle fait une ouverture, et alors le mouvement entre, les impressions anciennes se réveillent de la façon dont elles avaient lieu autrefois.

Il serait possible que celle dont vous me parlez fût telle. Quoique ce repos ne soit pas troublé, cela le modifie cependant, et il se présente avec un autre goût, c'est-à-dire que la satisfaction et l'effet produits par ces impressions sur notre âme sont d'un genre différent de ceux de notre repos. Quand on a goûté pendant longtemps ce repos, on en sent vivement la différence, parce qu'alors le goût de ces impressions cause un déplaisir; c'est comme si quelqu'un, après avoir mangé du sucre, mangeait un fruit âpre. Si ces impressions viennent de Dieu, elles doivent avoir le même goût et être du même genre que le repos dont on jouit dans cet état.

Maintenant, pour répondre directement à votre seconde lettre, je vous dirai que le désir du martyr est bon, quand il est en nous par impression et d'une manière quasi passive. Il faut alors que notre esprit ne bâtisse pas là-dessus, mais qu'on se tienne à la rigueur du désir et de l'état passif, n'allant pas plus loin que le mouvement ne nous porte. De plus, ce désir ne doit pas nous faire agir; mais il faut que, dans l'action qui provient de ce désir, nous soyons à peu près passifs, comme dans le désir même. C'est là une règle générale pour toutes les grâces passives. Par conséquent, ce désir du martyr qui pourrait être bon en vous, ne doit jamais influencer sur votre conduite, et vous ne devez jamais en tirer des conclusions. Je vous dis, pour mon compte, que si des grâces passives j'avais conclu pour l'action, je ne serais pas prêtre; je crois, cependant, n'avoir pas agi contre la volonté divine en me laissant ordonner. Tenez-vous donc en repos et dans les bornes de cette impression; de plus, ne désirez pas de la sentir; encore moins devez-vous chercher à l'exciter en vous.

Le désir du martyr qui n'est pas une impression passive, et dans lequel on va au delà de la passivité, est dangereux; il renferme presque toujours de l'amour-propre.

Si vous êtes méchant, vous direz que je veux vous avoir avec nous; je ne soupçonne pas cela de votre part. Sans doute, je rendrais grâces à notre bon Maître s'il vous donnait à nous, mais je ne désire que ceux qu'il nous envoie.

Voilà, mon très cher, ce que j'ai à vous dire pour le moment sur l'état de votre âme. Je prierai de tout mon cœur le divin Maître de vivre en elle selon la plénitude de sa puissance, afin d'accomplir en vous son divin bon plaisir.

A Dieu, mon très cher; tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

P. S. — Quand je vous dis que le désir du martyre doit être une impression passive pour être bon, ou du moins pour qu'il ne soit pas dangereux, je fais l'hypothèse d'un homme qui n'est pas dans l'occasion de confesser la foi, c'est-à-dire qui est hors de l'occasion du martyre. C'est pour ne pas entrer dans de longues explications que j'ai dit impression passive; en réalité elle ne l'est pas absolument et entièrement.

M. Le V... (1) se soutient parfaitement. J'espère que la Très Sainte Vierge achèvera ce qu'elle a si bien commencé.

J'aurais bien des choses à vous dire sur la manière de converser de Dieu dans les bandes, car je voudrais voir votre âme toute sous la puissance du divin Enfant que nous adorons en ce temps et qu'il fût plus maître de votre esprit et de votre langue que vous-même. Nous en parlerons une autre fois.

Je désire que vous brûliez cette lettre, car elle serait obscure pour quiconque n'approuverait pas l'état intérieur où vous êtes et peut-être pour vous-même.

Je ne puis vous envoyer maintenant encore les cahiers de M. Senez; ce sera la semaine prochaine. Je répondrai par cette occasion au bon M. Bouchet pour épargner un port de lettre.

(1) Il s'agit vraisemblablement de M. Le Vasseur, dont M. Dupont aurait demandé des nouvelles.

A M. Douay, séminariste :

I

QUE LE DIVIN ENFANT JÉSUS NOUS SOIT DONNÉ PAR LES  
MAINS DE MARIE POUR ÊTRE NOTRE SEUL PARTAGE.

*A La Neuville, le 31 décembre 1841.*

TRÈS CHER FRÈRE,

Que vous êtes heureux d'avoir eu et d'avoir encore maintenant une petite part à la croix de Jésus, votre très aimable Maître! Persévérez et fortifiez-vous de plus en plus dans son divin amour; il le mérite bien. Vous êtes maintenant dans un moment précieux, dans un temps de grâces et de bénédictions pour votre âme. Il semble que notre très doux et très puissant Seigneur Jésus ait choisi ce temps pour établir en vous son règne et son amour. Quand il aura corrigé en vous tout ce qu'il y a de défectueux, et qu'il aura pris possession de toute votre âme avec toutes ses affections, tous ses désirs et toutes ses tendances, il fera de vous selon son bon plaisir. S'il avait tout fait réussir selon que vous le désirez, qui sait jusqu'à quel point vous auriez été infidèle?

Reconnaissez toujours toutes les misères, toute la pauvreté et l'incapacité qui sont en vous, toutes les oppositions que votre nature apporte aux desseins de notre divin Maître, même dans le moment où vous voulez lui être fidèle. Que de résistances votre activité et votre raideur naturelles ont apportées à son divin bon plaisir! Voyez son divin Esprit agissant sans cesse dans votre âme, suavement et fortement, et votre esprit propre, de son côté, agissant sans cesse aigrement et activement. Le divin Esprit, tout en agissant puissamment, remplit votre âme de suavité et de paix. Il établit en vous la vie de Jésus, les affections, les désirs et les amours de Jésus. Oh! la belle et divine vie de Jésus! C'est une vie d'amour, et la vie d'amour est une vie douce et puissante, qui nous remplit de la sainteté de Jésus.

Quand le divin Esprit agit en nous, notre âme est brûlante, et, au milieu de ce feu, elle est comme portée, unie à Dieu sans trouble, sans inquiétude, sans agitation, sans irritation, sans mouvement d'amour-propre, et, au contraire, avec un mouvement d'abaissement de nous-mêmes, non seulement devant Dieu, mais dans notre propre intérieur et devant toutes les créatures. O mon très cher, que nous sommes heureux lorsque nous sommes sous la puissance du divin Esprit, sous l'influence complète de l'esprit d'amour de Jésus! Tout devient amour en nous; toutes nos actions, même les mouvements les plus légers de notre âme, et, à plus forte raison, ses mouvements et ses actions intimes, tout est amour : amour pour notre Dieu, devant qui nous sommes sans cesse prosternés et anéantis; amour pour les hommes, sans aigreur, sans jugement envers qui que ce soit; notre esprit est calme, sans s'activer contre ceux qui nous affligent, qui nous contredisent, nous persécutent et nous tourmentent en quelque manière que ce soit. Bons ou méchants, gens qui sont de notre avis ou qui ne le sont pas, personne ne peut jamais mettre notre esprit hors de son repos en Dieu, ni s'attirer notre mécontentement, qu'il ait raison ou qu'il ait tort.

Je vous dis toutes ces choses, mon très cher, afin que vous puissiez distinguer ce qui, en vous, vient du divin Esprit et ce qui vient de votre activité naturelle, si nuisible à la vie de Jésus dans votre âme. Si vous savez bien profiter des moments précieux de ces contradictions, vous parviendrez à cet objet si désiré et si ardemment désirable. C'est pour cela que Jésus a pris plaisir à vous mettre un tout petit moment sur la croix.

Prenez garde, mon très cher, de vous exalter et d'avoir bonne opinion de vous-même; prenez garde de rien désirer de grand pour vous-même et par vous-même. La croix est faite pour anéantir, pour abaisser et humilier, pour nous mettre sous les pieds de Jésus et sous les pieds de tous ceux que notre doux amour, notre adorable Jésus, chargera de nous fouler, fût-ce même un Caïphe ou un Pilate. Si vous voulez faire dominer



Jésus et son amour dans votre âme, il faut baiser avec amour, avec joie, avec paix, avec humiliation, les pieds de ceux qui vous foulent et vous écrasent. Mettez-vous tout entier entre les mains de Jésus, et priez-le qu'il vive lui seul en vous, qu'il détruise votre vie propre, et que jamais vous n'ayez un retour de complaisance sur vous-même.

Je vais vous donner encore une autre règle, qui pourra vous faire distinguer le mouvement de notre bon Maître, de votre propre activité. Lorsque Jésus agit par son Esprit, il donne le mouvement à la volonté, et par elle il met en action toutes nos puissances; notre esprit se ressent bien de l'action de notre Maître, mais le mouvement ne lui est pas directement imprimé. Aussi, l'Esprit divin agit d'une manière uniforme; son action est forte, mais suave, elle est unie et n'a aucune agitation, et, de plus, elle tend à l'union avec Notre-Seigneur. En un mot, il n'y a nul désordre dans son action qui a tout le goût de l'action de la grâce divine.

Mais, lorsque c'est par activité propre qu'on agit, ou que l'activité propre s'en mêle, le principe de notre action semble partir de l'esprit, toute la force de l'action et toute son énergie sont en lui. La volonté y participe aussi; on voit même quelquefois que le premier principe de notre activité est dans la volonté, et même dans la grâce qui nous touche; mais, en même temps, on sent que la cause prochaine d'où part directement l'action n'est pas dans la volonté, mais dans l'esprit. De plus, on sent que la force principale et la majeure partie de l'action est dans l'esprit, qui est préoccupé entièrement de son objet. En outre, cette action a tous les défauts qui sont si ordinaires dans ces cas.

Cette règle est pour tout ce qui se passe en nous dans la vie spirituelle. Tous les sentiments parfaits, toutes les dispositions divines de Jésus communiquées selon la perfection de sa vie en nos âmes, doivent faire leur premier séjour dans la volonté, puis dans l'esprit, et avoir les mêmes qualités dans l'action, comme je viens de vous le dire.

Que Jésus, notre tout aimable et tout puissant Maître

opère toutes ces choses dans votre âme par la divine Croix, et que Marie, notre très chère et très douce Mère, vous conduise dans la voie du parfait amour, dans lequel je suis tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Louis :

IV

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Louis,  
Supérieur de la Pension Saint-Martin, Rennes.

VIVENT JÉSUS ET MARIE.

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

J'ai reçu hier la lettre que vous avez voulu m'écrire et le certificat que vous avez eu la bonté de m'envoyer le 20 août 1840. J'en suis bien consolé de la peine que m'a causé votre silence, que j'ai pris pour un refus du certificat que je vous avais demandé plusieurs fois. J'avais beau chercher la raison de ce refus, je ne pouvais venir à bout de m'en rendre compte. Je croyais que vous étiez fâché, et c'est ce qui me fit beaucoup de peine. Je vous avoue que cela me causa quelquefois des brisements de cœur bien grands. Cependant, je puis vous assurer avec vérité qu'il ne s'est jamais élevé dans mon cœur aucun mécontentement, ni dans mon esprit aucun jugement. Comme beaucoup de personnes s'étaient occupées de moi et ont mis un grand zèle à agir contre moi, je pensais qu'on vous aurait peut-être dit quelque chose en ma défaveur, afin de vous inspirer la crainte et la défiance qu'ils avaient eux-mêmes. Je me disais : Dieu les récompensera de tout le mal qu'ils voulaient me faire et de l'affliction qu'ils me causaient, car tout cela se faisait pour l'amour de lui. On se trompait sur mon compte comme cela devait être. J'ai eu la certitude de cela dans tous ceux qui avaient cherché à détacher de

moi M. de la Brunière. Il ne me reste donc, en ce moment, qu'à vous remercier sincèrement de votre bonté pour moi. Le certificat que vous avez la bonté de me donner est beaucoup au-dessus de ce que je pouvais attendre. Je vous dis franchement que, si je l'avais fait, je n'aurais pas osé dire tout ce qui y est dit. Je crois bien, Monsieur le Supérieur, que votre charité pour moi vous a fait voir les choses autrement qu'elles ne sont. Je prie Notre-Seigneur et sa très sainte Mère de vous rendre au centuple tout ce que vous avez voulu faire pour moi. Je ne suis pas étonné que vous ayez jugé mon départ de Rennes comme la suite d'une illusion du démon. Tout le monde devait en juger de la sorte, je n'ai que trop prêté à ce jugement. Je ne crois pas cependant que ce fût une illusion, et il me semble que je ne l'ai pas cru, même au moment où j'étais le plus en peine. Pour ce qui est des préventions que j'avais, que M. Gosselin vous avait parlé de moi, cela n'a eu lieu que dans le commencement de la première année, peut-être même une bonne partie de cette année, je ne me souviens plus au juste jusqu'à quand cela avait duré; mais je suis sûr que dans la seconde année cela n'existait plus, au moins cette idée ne se présentait plus jamais à mon esprit. Il serait possible que j'en eusse tout de même parlé à M. Gaudaire, quoique je n'en aie plus aucune souvenance. Mais que je lui en aie parlé alors ou non, cela n'était pas dans mon idée du tout. Du reste, si je n'ai pas eu cette idée pendant les quinze derniers mois, je n'en serais pas pour cela justifié devant Dieu, car j'ai beaucoup et de très grandes fautes à me reprocher pendant mon séjour à Rennes, comme pendant les années précédentes. Toutes les peines que j'y ai éprouvées et la stérilité à laquelle Dieu me réduisit, étaient bien capables de me réduire. Je sens cependant que je suis toujours dans le même danger. Aussi, depuis tout ce temps, j'ai le désir de ne plus être occupé que de mon propre salut et de n'être plus en rapport, et je crois bien que Notre-Seigneur ne veut pas m'accorder cette grâce, qui seule semble être capable de mettre mon salut en assurance.

J'ai appris avec bien du chagrin la mort du bon M. Leray, très peu de temps après que ce malheur arriva, mais je fus bien consolé quand on me raconta, dans la suite, les circonstances de cette sainte mort. Il est à espérer que cette sainte âme vous servira encore davantage qu'il n'aurait pu faire en vivant au milieu de ses frères.

Veillez bien, Monsieur le Supérieur, présenter mes amitiés très respectueuses à tous ces Messieurs. Je ne les oublierai pas devant le bon Dieu; mes respects très humbles surtout au bon M. Cottineau.

Veillez recevoir, Monsieur le Supérieur, avec mes souhaits très sincères pour la nouvelle année, le respect et l'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être, dans les Saints Cœurs de Jésus et de Marie, votre tout pauvre et tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

P. S. — Je ne vous donne pas de nouvelles de ce qui s'est passé depuis pour mon affaire, parce que je pense que vous êtes instruit de tout, et d'ailleurs il eût fallu être trop long. Veuillez bien m'excuser sur ce point.

*A La Neuville, le 2 janvier 1842.*

A M. Clair :

XIV

(Résumé.)

*La Neuville, 8 janvier 1842.*

La Sainte Vierge semble se déclarer pour nous-mêmes par des prodiges. Espoir de voir les choses réussir; bienveillance du Cardinal de la Propagande, qui reçoit avec bonté les nouvelles que je lui donne de notre œuvre. C'est là l'œuvre de notre bonne Mère, laquelle nous prions depuis plus d'un an à l'Archiconfrérie. Nous vivons comme des ermites dans une grande paix.

La lettre qui suit a été éditée sous la date de 1843; d'après la copie que nous en possédons, et qui est de M. Dupont, elle aurait été destinée à M. Lossédet, alors séminariste à Clermont. Or, cette lettre est antérieure à décembre 1842, puisqu'elle ne fait mention que des deux Missions de Saint-Domingue et de Madagascar, et non de la Mission de la Guinée, qui fut acceptée à la fin de décembre 1842; elle n'a pu être adressée à M. Lossédet, puisque la première lettre certainement adressée à ce dernier est du mois de janvier 1843, que le Vénérable Père le qualifie *Monseigneur et très cher frère*, tandis que celle-ci porte simplement *Mon très cher frère*. D'ailleurs, sur notre copie, le nom de M. Lossédet a été ajouté après coup et d'une autre main.

Cette lettre, sans date et sans destinataire, fait allusion à une autre lettre, où il est parlé du désir du martyr, et que nous croyons être celle qui fut adressée à M. Dupont le 30 décembre 1841. Nous serions donc porté à conclure que notre lettre est aussi bien adressée à M. Dupont et date du mois de janvier 1842.

A M. Dupont :

## VI

(Copie.)

(Janvier 1842.)

QUE JÉSUS SOIT VOTRE VIE SELON TOUTE L'ÉTENDUE  
DE SES DESSEINS DE MISÉRICORDE SUR VOUS!

MON TRÈS CHER FRÈRE,

Je vais vous donner, dans cette lettre, toutes les explications que vous me demandez avec le secours et par la grâce de notre unique sagesse divine, en laquelle je désire que vous viviez uniquement.

Pour ce qui regarde la difficulté sur ces paroles que j'aurais dites dans la règle, je ne voulais pas dire que nous nous proposons quelque chose de plus que les Noirs. C'est là maintenant tout notre dessein. Mais proprement l'objet de notre désir, la chose à laquelle doit tendre notre affection, ce doit être les âmes les plus pauvres, les plus méprisées et les plus délaissées. Pour

spécialiser davantage cet objet, ou plutôt pour appliquer toutes ces conditions du mépris de la pauvreté, du grand besoin spirituel et corporel et du plus grand délaissement, et, en même temps, des peuples où le bien à faire est le plus assuré; pour appliquer toutes ces conditions qui nous touchent, tant à un genre d'hommes qui les ont de plus, nous nous sommes déterminés aux nègres, ou plutôt c'est Dieu qui a réuni nos esprits et les a touchés du salut des nègres parce qu'ils ont toutes ces conditions.

Pour vous dire la même chose en d'autres termes : ce qui, par la grâce de Dieu, nous a touchés le plus dans les nègres, ce sont ces conditions, cette affreuse misère temporelle et spirituelle que Dieu nous a fait concevoir en eux. De là, il est facile de tirer deux conclusions : la première, qu'étant les apôtres d'hommes si misérables et si abjects selon les vues humaines, nous devons vivre à proportion selon l'esprit d'un tel état; la deuxième, supposé que nous ne trouvions plus rien à faire chez les nègres, c'est-à-dire supposé que cette grande misère et mépris et délaissement cessent parmi eux et qu'ils rentrent dans l'état ordinaire des peuples de l'Europe, nous devons nous adresser ailleurs et chercher un peuple plus misérable. Voilà le fond de toute cette pensée. Mais nous pouvons compter avoir de quoi travailler pour toute notre vie et pour la vie de bien d'autres qui nous succéderont avant de pouvoir penser à une autre Mission. Maintenant, les nègres seuls doivent faire notre occupation. S'il plaît à Dieu de se servir de nous, Saint-Domingue et Madagascar suffiront pour nous occuper pendant longtemps.

Maintenant, pour le martyre, je vous ai dit dans ma dernière lettre que ce désir n'est admissible sérieusement et d'une manière pratique que lorsqu'il nous est donné par une impression de la grâce divine; alors il ne faut pas aller plus loin que cette impression nous pousse, prendre bien garde d'en tirer des conclusions pour votre conduite, à moins que ces conclusions ne soient tirées par suite de cette même impression spirituelle, je veux dire que ces conclusions soient elles-

mêmes une impression intérieure qui est donnée à votre âme sans votre participation. Mais ce ne doit pas être un acte raisonné de votre esprit, même lorsque cela se fait avec le sentiment du cœur qui l'accompagne. Lorsqu'on se trouve au milieu d'une persécution, on doit se préparer au martyre et s'y disposer, cette grâce du martyre devient alors une grâce commune, et chacun doit s'y disposer activement comme on se dispose à une autre observation des divins préceptes de notre Maître. Encore ne doit-on jamais s'exposer au danger que par une impression de l'Esprit-Saint. Personne ne doit prétendre à entrer dans la salle du repas nuptial s'il n'y est invité; cette invitation n'est jamais une grâce ordinaire, mais une grâce particulière. Dans le cas des persécutions, cette grâce particulière est accordée à beaucoup de personnes, mais aucune d'elles ne doit aller la prendre d'elle-même, car les grâces particulières sont des dons et non des vertus. J'appelle vertus ce que Dieu demande de nous et ce à quoi nous devons contribuer et ce à quoi nous devons prétendre dans la plus grande perfection, comme le renoncement à toute créature et la parfaite union et charité qui nous donnent la vie de notre doux Jésus dans la plus grande perfection dont nous sommes susceptibles. En voilà bien assez, j'espère, pour de pauvres gens comme nous. Dans cette classe rentre la disposition de donner non seulement une vie, mais cent millions s'il était possible, pour l'amour et par l'amour de notre très adorable Maître, de souffrir toutes les peines et les afflictions les plus horribles pour son bon plaisir. S'il plaît ensuite au Maître de nous exposer, sa grâce sera avec nous et ce sera à nous d'y être fidèles et d'effectuer ces saintes dispositions qui font l'état parfait du chrétien. Mais il y a bien loin de la disposition de sacrifier sa vie pour l'amour divin et du désir pratique et effectif de le faire. Le désir pratique et effectif du martyre est un don de Dieu, qu'il donne à qui il lui plaît. Des âmes quelquefois très imparfaites ont reçu ce don de Dieu, et d'autres, incomparablement plus avancées, n'en ont jamais eu seulement l'idée; seulement, ces derniers étaient sans

comparaison dans la disposition la plus profonde de se sacrifier si Dieu le commandait. J'appelle don, ce qui n'est pas dans le cœur de la perfection du chrétien, ce qui n'est pas dans l'essence de la vie de Jésus dans nos âmes, quoiqu'accessoirement cela serve à augmenter notre sainteté. Or, mon très cher, tel est le désir du martyr, tel que celui dont vous me parlez, et je n'ai pas besoin d'entrer dans de grands détails pour le faire concevoir. Supposez que les décrets éternels du Père n'eussent pas été que son Fils incarné fût crucifié pour l'amour de sa gloire, ce Fils bien-aimé ne l'aurait sûrement pas été et ne serait pas le martyr de l'amour de son Père et du salut des âmes; mais, dans ce cas, aurait-il été moins saint et moins parfait? Non, sans doute : donc l'essence de la sainteté ne consiste pas dans le martyr, et par conséquent elle ne consiste pas non plus dans le désir du martyr dont nous parlons; faisons bien attention, mon très cher, suivons notre modèle et non une vue de notre esprit. Si le divin Sauveur n'avait pas été dans la disposition de mourir pour la gloire de son Père, si telle était sa volonté, si le cas se devait présenter, ceci n'aurait pas été conforme à sa divine et admirable sainteté, parce que cela ne dépend pas d'une volonté spéciale de Dieu, mais cela est dans l'essence de l'amour divin, et, par conséquent, cela fait une partie essentielle de la sainteté. Il me semble que ce que je vous dis doit suffire pour vous faire concevoir que le désir pratique et effectif du martyr ne doit exister dans votre âme que comme don de Dieu ou, ce qui est la même chose, comme impression passive. Voici donc, mon bien cher, ce que je dois vous conseiller par rapport à ce désir. Conduisez-vous à cet égard comme on doit le faire par rapport à toutes les grâces passives, à toutes les impressions divines qui portent à la sainteté, et qui, par elles-mêmes, ne sont pas la sainteté ou ne font aucun degré dans la sainteté. Tant qu'il plaira à Dieu de vous donner cette impression sainte, recevez-la avec actions de grâces et avec tendresse, servez-vous-en pour vous avancer de plus en plus dans la sainteté, la pureté et la perfection de son



divin amour, car c'est pour cela qu'elle vous est donnée. Mais prenez garde, mon bien-aimé frère, de vous attacher à cette grâce, à ce don de l'amour du divin époux de votre âme. N'attachez pas même une haute importance à ce que cette grâce divine s'effectue. Vous pouvez en désirer l'effet, mais très humblement et autant seulement que cette sainte impression vous pousse. Vous pouvez espérer que la bonté divine vous accordera ce grand bienfait, mais humblement, avec une grande défiance de vous-même et seulement autant que cette divine impression vous pousse à cette espérance. Ne cherchez pas à entretenir en vous ce désir (quelque saint qu'il soit), ne cherchez pas à l'augmenter ou à le diminuer, n'en occupez pas votre esprit, mais occupez-vous de l'essentiel de la sainteté, de vous renoncer et de vous unir de plus en plus à votre adorable amour qui s'est fait martyr pour vous, et qui peut-être ne vous accordera pas la grâce de l'être pour lui; et, s'il lui plaît de vous l'accorder, vous ne devez en être occupé qu'autant qu'il vous en occupe lui-même, sans autre participation de votre part que de vous laisser doucement et humblement entraîner à sa divine impression. Si vous saviez, mon très cher, quels sont les dangers et les illusions qui se mêlent dans ces occupations, et même dans le cas où on tâche de se laisser entraîner seulement, comme je vous dis, sans y mettre la moindre action, vous demanderiez peut-être à Notre-Seigneur de ne plus vous donner ce désir. Mais surtout les dangers sont grands quand on met une certaine satisfaction dans ces dons, quand on en occupe volontairement son esprit; les moindres dangers seraient de nourrir l'amour-propre sans s'en apercevoir, d'occuper son esprit à un objet qui ne nous perfectionne en rien et ne nous rend pas plus saints ni plus agréables à Dieu, mais très souvent coupables même; tandis qu'au lieu de nous entretenir et préoccuper de cet objet, nous aurions porté toutes les forces de notre âme vers les points capitaux de notre sanctification. Ce désir du martyr peut servir à nous rendre plus fervents, mais cette ferveur sera souvent factice. Pour vous, mon très cher, vous devez

prendre tout ce que Notre-Seigneur vous offre pour augmenter votre ferveur et éviter tout ce qui est facile, surtout si cela offre quelque danger. Votre besoin, dans l'état où vous êtes, consiste à vous appliquer uniquement aux moyens internes de votre sanctification, à tenir votre âme pure et sainte devant Dieu et le plus dans le calme que vous pourrez. Laissez agir notre Maître selon son bon plaisir. Ne désirez rien, ne lui prescrivez rien, ne tendez vers rien que vers lui et Jésus régnant et vivant dans votre âme dans son esprit de sainteté et d'amour. S'il veut que vous ayez quelque désir ou quelque tendance vers un objet spécial, il vous le donnera; n'allez alors pas plus loin que ce qu'il vous donnera. Sachez aussi, mon cher, que Dieu a ses vues dans les désirs qu'il nous donne, et nous ne devons jamais examiner ses saintes vues divines. Il nous donne souvent des désirs sans jamais les effectuer. Il sait pourquoi il nous les donne. Celui qui raisonne et conclue d'après ses désirs est déjà dans une illusion et presque sûr de tomber dans de plus grandes, et il le mérite.

L'entretien ou la conversation sur le martyre peut donner de la ferveur, mais on ne doit pas, pour exciter ce désir pratique dans les âmes, croire qu'elle doit avoir lieu, car ce désir serait certainement illusion si c'est la conversation qui le produit; elle peut tout au plus produire un désir spéculatif et éloigné, et encore il ne faut pas s'y entretenir. Pour ce qui est du martyre dans nos Missions, cela peut très facilement se rencontrer à Madagascar et à Saint-Domingue, où probablement nous irons; mais je ne puis pas le garantir; cela dépend de la divine volonté. Je ne voudrais pas d'une vocation fondée sur ce désir à moins d'avoir la certitude de la divine volonté sur cette vocation.

A M. Dupont :

VII

(Copie.)

(Janvier 1842.)

TRÈS CHER FRÈRE,

Ne soyez pas inquiet sur votre conduite dans les conversations de piété. Je crois, qu'à peu de chose près, votre manière d'agir est celle que le bon Dieu demande de vous. Tâchez seulement de ne pas vous mettre dans une trop grande activité d'imagination. Ayez aussi une conversation douce et suave. Votre conversation doit tendre à mettre la paix dans les cœurs et le calme dans les esprits. Je me souviens, quand j'étais encore à Issy, tous voulaient être dans les bandes avec M. de Brandt et M. Carron; on me poursuivait sans cesse pour cela. La raison en était que, quand on sortait de leur conversation, on était dans un doux recueillement. Je me souviens qu'un jour de promenade, au soir, je rencontrai un bon petit Issien dans un doux et profond recueillement; il pouvait à peine se mêler d'une conversation; je m'informais de la raison de cet effet que je voyais en lui. Il me répondit qu'il s'était trouvé le matin dans la conversation de M. Carron. Voici le principe que je désire bien que vous puissiez suivre.

Que vos paroles ne fassent pas un ébranlement dans l'imagination, mais qu'elles portent la ferveur dans le cœur, et alors, au contraire, elles produiront le calme de l'imagination. Pour produire cet effet, il faut que vous soyez autant que possible dans la paix, la douceur et la suavité (non pas précisément dans une paix et suavité sensible, mais dans le repos de votre âme devant Dieu) et que vous ne cherchiez pas à faire de l'effet et à frapper, mais à verser la divine grâce dans les âmes. Voyez Jésus, notre grand modèle, dans les quatre chapitres de saint Jean, il ne fait que cela et ne semble pas vouloir frapper. Il n'y a que certaines circonstances

où cela se peüt, mais dans des conversations ordinaires! non. Du reste, il ne faut pas vous mettre dans la moindre gêne, laissez-vous entraîner au mouvement que Notre-Seigneur vous donne et ne vous inquiétez de rien. Ayez recours à Jésus comme vous faites.

Ce que vous me dites du secours qu'on trouve dans la subtilité et la vivacité de son esprit, cela est vrai. Mais cette subtilité et les autres talents naturels donnent plus de facilité pour les pensées seulement et n'aident à rien pour la principale fin qu'on se propose dans la conversation. Ne vous tourmentez donc pas, mon très cher. Il est fort peu important que vous disiez de belles choses, mais il est important que vous les disiez saintement. Aussi c'est à ce dernier point qu'il faut vous attacher principalement. Il suffit que vous ayez le *Verbe* en bouche (comme disait autrefois le P. Pinault), et je pense que vous n'êtes pas en danger que cela vous manque. Si vous avez cette facilité, tout est dit. N'importe ce que vous dites, parlez seulement en Dieu, et tout ce que vous direz profitera à la sanctification des âmes.

Pour ce qui est de la lithographie, comme je ne suis que le serviteur de vous tous, je ne puis prétendre à aucun droit sur moi, sur mes paroles ni sur mes écrits. J'appartiens à tout le monde et chacun a son droit d'en disposer selon le bon plaisir de Dieu. Mais, très cher, je vous prierai d'avoir pitié de ce pauvre homme et de ne pas le tuer de la sorte en le livrant au démon de l'orgueil. Ne faites pas lithographier ces choses, je vous en prie pour l'amour de Dieu. S'il pouvait en résulter quelque bien, notre bon Maître saurait bien le produire sans cela; je demanderai cette grâce à la Très Sainte Vierge, notre chère Mère.

Je ne puis vous envoyer encore les cahiers sur Saint-Jean, parce qu'ils sont entre les mains de M. de Brandt, je vous les enverrai dès que je les aurai. M. Senez m'a aussi joué ce mauvais tour-là de faire copier ces cahiers, je n'en savais rien. Je n'ai pas le droit de lui refuser cela, la parole de Dieu appartient à tous ses enfants, j'y ai moins de droits que vous tous. Vous l'avez sans

doute fait copier aussi pour vous, car vous n'êtes pas un homme à laisser ces sortes de choses entre les mains d'autrui sans vouloir en avoir votre part. Vous y avez encore plus de droit que M. Senez, car je suis plus votre serviteur que le sien. Je vous prie, vous et M. Senez, de me faire la grâce de n'en laisser pas tirer copie à d'autres. Je suis persuadé que vous approuverez ma raison. Je n'ai pas fait examiner rigoureusement cet écrit; je ne sais si tout y est exact et selon la saine théologie et les copies; une fois répandues, je n'en serai plus le maître.

Pour Saint-Domingue, nos règles vous permettent d'exprimer vos désirs dans toute leur étendue, mais non pas vos volontés. Désirez selon le mouvement de la grâce divine, ainsi soyez disposé à la docilité et soumission de l'esprit et de la volonté.

Adieu, très cher, tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

Quand vous m'enverrez désormais un paquet à la diligence, mettez-le à l'adresse de M. Cacheleux, rue des Augustins, n° 8, Amiens.

A M. Ign. Schwindenhammer :

I

Monsieur,  
Monsieur Schwindenhammer, diacre,  
au Séminaire de Strasbourg, Strasbourg.

J. M. J.

A La Neuville (près Amiens), le 13 janvier 1842.

TRÈS CHER FRÈRE,

J'ai reçu une grande consolation de votre lettre, qui me montre que vous avancez de plus en plus dans le bon désir de ne vivre que pour notre divin Maître. J'espère que son divin amour croîtra dans votre âme et la remplira entièrement.

Oui, mon très cher, vous avez raison; pour que toutes les puissances de notre cœur soient ainsi environnées, enveloppées et remplies de l'esprit de Jésus, il faut que nous soyons morts à nous-mêmes et à toutes choses. C'est là notre grande besogne, mourir à nous-mêmes; je crois vous avoir déjà dit cela une autre fois. Tout ce que nous avons à faire, tout ce à quoi notre âme doit s'appliquer, consiste pour elle à se disposer moyennant le secours très puissant de la divine grâce, qui est en nous très forte, par la miséricorde de notre bon Maître, à suivre les mouvements et les impressions du divin Esprit qui est en nous.

Il veut être l'âme de notre âme; c'est à nous à le rendre ainsi maître absolu de cette pauvre âme, afin qu'il puisse lui communiquer sa vie et son action. Laissons-le agir en nous comme notre corps laisse agir notre âme, qui le remue comme elle le croit convenable et comme elle le veut. La seule différence est que notre corps reçoit et suit forcément l'impulsion que l'âme lui donne, tandis que notre âme doit recevoir et suivre volontairement l'impulsion sainte de cette âme divine, de l'Esprit de Jésus. Or, notre âme doit être morte par elle-même et en elle-même, comme l'est notre corps. Oh! quel bonheur, quelle sainteté serait la nôtre, si les choses étaient ainsi; si notre âme n'avait plus de goûts, excepté ceux que le divin Esprit lui donne; si elle n'avait plus de désir, plus d'affection, plus d'action, plus de mouvement que ceux qu'elle reçoit de l'Esprit-Saint; si nous n'aimions plus rien, si nous ne nous glorifions plus, si nous ne sentions plus ni jouissances ni satisfactions, si nous n'avions plus de vouloir ni de vie qu'en lui et par lui! Alors, rien ne mettrait plus obstacle à la perfection et à la sanctification de notre âme, tandis que, au contraire, par nos propres désirs, nos propres affections, nos volontés et notre propre action, nous gênons et embarrassons l'action de la grâce divine en nous; nous y mettons sans cesse opposition, nous restons toujours dans notre propre vie.

Voici donc, mon très cher, toute la conduite que vous avez à tenir. Ne travaillez pas avec violence, ne

faites pas d'efforts pour vous unir plus ou moins parfaitement à Dieu. L'union de notre âme à Dieu est l'œuvre de Notre-Seigneur et non la nôtre; c'est le divin Esprit qui doit l'opérer en nos âmes plus ou moins parfaitement, selon les desseins de Dieu sur nous et selon notre fidélité à y correspondre. Sans lui, toutes vos tendances et tout votre travail seraient inutiles, et même nuisibles; car, plus vous travaillerez à obtenir cette union avec Dieu, plus il y aura de l'action propre; et plus il y aura de l'action propre, moins il y aura de l'action de l'Esprit-Saint, qui seul cependant peut produire cette sainte et admirable union dans ses différents degrés, tandis que notre propre action et tendance n'y peuvent rien. Ainsi donc, dans l'exercice de la sainte présence de Dieu, évitez l'effort et l'action propre pour pousser votre âme vers Dieu et l'unir à lui, excepté quand vous sentez une impression intérieure qui vous pousse et vous entraîne en quelque sorte à produire des actes. Laissez-vous aller à la tendance que cette impression excite en vous, mais n'allez pas plus loin que ce mouvement intérieur ne vous porte; dans ce cas, ce n'est pas l'effort propre, mais l'impression divine qui vous pousse, et vous ne faites que lui obéir et la suivre dans les actes qu'elle excite en vous.

Je pense que vous concevez assez qu'il ne faut pas, et comment il ne faut pas, que votre action propre vous unisse à Dieu. Tout ce que vous pouvez et devez faire pour cela, c'est de favoriser la divine action de la grâce, de tenir sans cesse votre âme disposée à la suivre avec fidélité. Vous la favorisez, l'action divine, quand vous usez des moyens qui vous mettent ordinairement dans un état de recueillement, et qui portent plus facilement et plus fortement votre âme à Dieu, par exemple l'observation de la règle, le silence, une douce attention à Dieu, la pensée fréquente de ce qui est capable de vous toucher, la considération de Notre-Seigneur et de la Très Sainte Vierge dans les différents mystères. Vous disposez votre âme à l'action divine en diminuant de plus en plus ses désirs, en dominant sa vivacité, en la tenant doucement renfermée dans les bornes des sentiments

surnaturels, en veillant au moins à ne pas la laisser aller aux affections naturelles, en vous interdisant la jouissance volontaire des créatures, c'est-à-dire en ne savourant ni ne goûtant pleinement les jouissances qui vous viennent de vos rapports avec elles, en veillant soigneusement sur les jouissances que l'amour-propre trouve en soi-même ou dans les choses excellentes qu'il remarque en soi ou dans l'idée que les autres en ont. Veillez particulièrement sur les différentes parties de l'amour-propre, soyez indifférent sur ce qui vous regarde, et oubliez-vous le plus possible, pour que l'attention de votre esprit et l'intention de votre volonté soient en Dieu. Elles ne seraient pas en Dieu si elles étaient en vous-même.

La grande disposition qui vous est encore nécessaire, c'est la modération de l'activité de votre esprit. Je n'ai pas besoin de m'arrêter longtemps sur ce point, nous en avons déjà tant parlé l'année dernière! Ayez toujours l'esprit dans une grande disposition de douceur et de suavité. Ne le laissez jamais s'aigrir ni se raidir; rappelez-vous ce passage : *Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter*. Allez votre chemin, ne vous occupant pas trop de l'action que vous faites; n'y donnez que l'attention nécessaire. Mais cette attention ne doit pas porter au fond de l'âme et y produire une commotion, mais être plus ou moins superficielle, selon l'importance de l'objet. Quelle que soit cette importance, il ne faut jamais qu'il donne cette commotion à votre intérieur, qui doit être à Dieu seul et non à un objet extérieur quelconque. Dieu seul doit le mettre en mouvement et en action. Souvenez-vous que toutes les œuvres de Dieu sont les œuvres de Dieu, et non les vôtres; par conséquent, il appartient à Dieu de les faire réussir ou non; tout ce que nous avons à faire, ce sont les démarches convenables, selon le mouvement et la direction que Dieu donne à notre âme. De là on doit mettre de côté tout empressement, toute agitation, toute préoccupation et toute inquiétude. Ne vous pressez jamais en rien, attendez les mouvements de Dieu, et, s'ils tardent à venir, tenez-vous en paix devant lui; ne



désirez pas avec activité que ces mouvements viennent selon vos idées et vos désirs. Dieu peut et veut attendre; pourquoi ne le pourriez-vous et ne le voudriez-vous pas? Cela prouverait que c'est pour vous que vous travailleriez.

Comptez toujours beaucoup sur Dieu, bien peu sur vous et sur vos actions. Quand vous entreprendrez une chose pour Dieu et son saint amour, désirez beaucoup et fortement procurer la gloire de Dieu dans cette œuvre et établir son règne dans les âmes. Oh! que votre âme soit brûlée des ardeurs du divin amour! Mais ne désirez pas réussir. Que cette idée n'entre pas dans votre esprit et ne soit directement ni le principe ni la fin du mouvement de votre cœur et de votre action. Ce désir sera indirectement l'occupation de votre âme; mais ce qui doit l'embraser, c'est la gloire de son Dieu et son divin amour, et cela d'une manière suave et paisible. J'espère que Notre-Seigneur vous accordera la grâce d'amortir peu à peu cette activité d'esprit.

Prescrivez-vous un régime et les précautions que vous devez prendre pour votre santé; ne portez pas les choses à l'excès en cela, mais prenez des précautions modérées; vous devez savoir enfin ce qui vous fait réellement mal. Après avoir pris ces moyens, ne vous en occupez plus; agissez comme machinalement. Lorsque vous êtes mal, réjouissez-vous devant Dieu d'avoir quelque chose à souffrir, et ne vous mettez jamais en agitation. Si cela vient malgré vous, humiliez-vous devant Dieu, et visez à calmer votre esprit plutôt qu'à remédier au mal. Que ce soient là vos mortifications; je ne vous conseille pas d'en faire de corporelles : Notre-Seigneur ne vous les demande pas; du reste, la perfection ne consiste pas en cela. Prenez avec joie et avec paix ce que la règle vous offre à souffrir, et ce qui vous vient de la part des hommes. Soyez sobre, pratiquez la pauvreté, c'est-à-dire soyez indifférent à avoir des choses belles, n'y régardez pas, ne cherchez pas vos commodités et vos aises, refusez-vous de savourer les jouissances que les créatures vous fournissent sans que vous les ayez cherchées.

Dans votre oraison, portez une attention particulière à l'adoration; si elle est fervente, tout sera fervent; méditez sur les mystères comme vous le faites; seulement, si vous aviez un goût particulier pour un mystère, arrêtez-vous-y plus longtemps. Ne changez pas tous les jours le sujet d'oraison. Le P. Thomas de Jésus est bon et vous servira beaucoup.

Dites à l'excellent M. Lux que je le félicite de tout mon cœur du bonheur qu'il a d'être enfin au bon Dieu : j'en ai une véritable joie. J'espère que Notre-Seigneur lui continuera sa grâce, le conservera dans la ferveur et la sainteté de son état et l'y fera avancer de plus en plus. De son côté, je suis persuadé qu'il fera ce qui est en lui pour être fidèle à son Dieu, qui a tant de bonté pour lui.

Vous m'avez causé une grande joie par les nouvelles excellentes que vous m'avez données. Je prierai de tout mon cœur selon vos intentions. Dites au bon M. Burg que je ne l'oublie pas devant le bon Dieu; je serai aussi sincèrement uni à MM. Acker, Freyd et Kobès. Dites à ce dernier que, quoique je ne l'aie guère vu et que je n'aie guère causé avec lui à Strasbourg, son âme m'est cependant particulièrement chère en Notre-Seigneur. Je vous embrasse tous dans la charité de Jésus et de Marie, en laquelle je suis tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A Marie Libermann :

XXXIV

Mademoiselle,  
Mademoiselle Marie Libermann,  
chez M. Halé, marchand épicier, Strasbourg.

J. M. J.

A La Neuville (près Amiens), le 13 janvier 1842.

CHÈRE MARIE,

Je te remercie de tout mon cœur des bons souhaits que tu m'as faits pour la nouvelle année. Ordinairement, ou du moins très souvent, on souhaite le bien de bouche, et le cœur dit le contraire. Pour toi, je suis sûr au moins que tes désirs sont sincères. Seulement, tu n'as pas dit tout ce que tu souhaitais obtenir de Dieu par tes bonnes prières. Un petit évêché ou un cardinalat aurait flatté ton amitié ambitieuse! Mais, grâce à Dieu, tu n'as pas d'espérance pour cela; c'est une grande satisfaction pour moi. Du reste, chère enfant, une couronne dans le ciel vaut pour le moins autant que les honneurs de la terre.

Ne t'attriste pas, chère enfant, des peines que tu as à supporter dans ce monde : c'est un grand bien et une véritable grâce que Dieu te fait; j'espère que tu en profiteras. Tu en avais besoin pour te former un bon caractère. Tu sais que tu es naturellement portée à la légèreté, tu aurais eu un caractère superficiel; les chagrins te rendront un peu plus sérieuse, plus réfléchie et plus vigilante sur ta conduite. Prends seulement garde de tomber dans l'excès opposé. Ne sois pas triste : à ton âge la gaieté est nécessaire; et même, en tout temps, les caractères gais sont les meilleurs, pourvu que cela n'aille pas jusqu'à la légèreté.

Supporte toutes tes peines avec soumission à la volonté de Dieu, qui les permet pour ton bien. Non seulement cela servira considérablement à former ton caract-

tère; mais, si tu sais en profiter, cela te formera à une véritable piété et à une vertu solide. O très chère enfant, si tu savais quels grands trésors sont cachés sous l'extérieur rebutant des peines et des contradictions, tu demanderais à la Très Sainte Vierge de t'en procurer sans cesse! Mais je sais bien que tu n'es pas assez forte pour désirer cela, et il ne faut pas non plus que tu en demandes; mais au moins demande de les supporter avec douceur, avec patience, avec charité et sans trop t'en attrister. Il faut t'habituer à n'y penser que lorsque tu les as, et, quand elles sont passées, qu'il n'en soit plus question.

Quand tu auras des peines du côté de ta marraine, lorsqu'elle te gronde, prends garde à un sentiment de dégoût et de mécontentement, qui se présente très naturellement. Souviens-toi toujours que tu dois l'aimer, même quand elle a tort de te gronder. Il faut aussi tâcher de faire ce qu'elle désire, car bien souvent tu pourrais croire qu'elle a tort, quand cependant elle a raison, au moins en partie. Mais lors même que tout le tort serait de son côté, la charité que tu dois avoir pour elle doit t'engager à faire en sorte de la satisfaire. Tout cela, il faut le faire de grand cœur et avec la plus grande simplicité. C'est une grande leçon que je te donne, ma chère amie : il est nécessaire que tu te formes à la générosité chrétienne, que Notre-Seigneur et la Très Sainte Vierge demandent de leurs enfants. Il ne faut pas faire attention à soi, mais apprendre peu à peu à pardonner parfaitement les peines et les injustices qu'on nous fait.

Chère enfant, ne t'inquiète pas tant d'avoir raison devant les hommes, ne cherche pas tant ce qui peut te satisfaire, mais fais ce que tu peux pour supporter toutes ces peines par amour pour Dieu. Ce serait une grande perfection que tu pratiquerais, et tu te rendrais bien agréable à Jésus et à Marie si tu supportais bien et avec contentement de cœur toutes ces peines. Tu te rappelles que je t'ai dit quelquefois de ne pas t'attendrir sur toi-même, d'être un peu plus forte; oui, chère amie, je te le répète, ne sois pas si sensible à la peine qu'on

te fait, quelque injuste et quelque pénible qu'elle soit; mais conserve la sensibilité de ton cœur pour être touchée de ce qui peut déplaire à Dieu et des peines qui arrivent au prochain. Cela est difficile à pratiquer, n'est-ce pas?

Aussi, je désirerais bien pouvoir être chaque semaine une demi-heure seulement auprès de toi, pour te consoler et t'encourager. Puisque cela ne se peut, je prie la Très Sainte Vierge, notre bonne Mère, de le faire pour moi, elle s'en acquittera beaucoup mieux; aie donc recours à elle. Aie bon courage, cette bonne Mère te prêtera la main pour te conduire. Essaie de faire ce que je te dis, applique-toi à la pratique de la vertu, mais pieusement, saintement, généreusement. Sois une enfant digne de Jésus et de Marie, ne t'afflige plus des peines et des contradictions, pardonne avec une grande tendresse de charité.

Je te prie de m'expliquer mieux une autre fois les sujets de peine qui t'arriveront. Tu me dis seulement que ta marraine te gronde de ce que tu ne travailles pas, et rien de plus. Il faudrait me dire toutes les circonstances et ce que tu fais pour la satisfaire, etc., etc. Tu sais bien que tout cela ne me causerait pas d'ennuis; au contraire, les plus grands détails sur tout ce qui te regarde et sur ta conduite seront toujours très agréables pour moi. Surtout, donne-moi des détails sur ta conduite dans les différentes circonstances où tu te trouves : c'est là ce qui m'intéresserait le plus. Pour ce qui est de cette gronderie dont tu me parles, cela vient de ce que ta marraine désire te voir travailler à l'aiguille, et même aider en quelque chose dans le ménage : cela te ferait du bien. Fais cela autant que tu pourras. Je suis bien fâché que tu aies été si brève sur cet article.

Il faut que je te prévienne d'une chose, et que je te supplie instamment de suivre ce que je vais te dire : pour l'amour de Dieu et de la Très Sainte Vierge, ne sois pas attachée à M. et à M<sup>me</sup> Halé pour un bien terrestre. Je t'afflige en te disant cela; tu croiras que j'ai un soupçon si injurieux sur les sentiments de ton cœur. Non, ma bonne et chère amie, cela n'est pas vrai; mais

je crains que, peu à peu, cette pensée ne te vienne. Oh! il faut la chasser loin de ton esprit! N'aie pas des sentiments si bas! Tu dois aimer tendrement ta marraine et M. Halé à cause de toute l'affection qu'ils t'ont manifestée et de l'éducation qu'ils t'ont donnée avec tant de soin. Si M<sup>me</sup> Halé semble maintenant ne plus t'affectionner comme autrefois, cela peut être un sujet de peine pour toi; mais il faut le supporter avec résignation pour l'amour de Dieu et ne jamais penser au bien (terrestre que tu peux attendre). Aie des sentiments plus nobles et plus dignes d'une enfant de Jésus et de Marie.

Je suis persuadé que tu conçois parfaitement tout cela, quoique bien jeune encore, et que tu es disposée à faire tout ce qui peut te rendre agréable à Dieu; sans cela, je me serais bien gardé de te parler ainsi.

Prépare-toi à ta première communion avec fidélité; prie très souvent la Très Sainte Vierge d'avoir bien soin de toi, pour te bien disposer à cette grande action, la plus importante de ta vie. Je suis bien aise que tu aies trouvé un bon confesseur; c'est un grand avantage qui te sera d'un précieux secours pour te bien préparer.

Je dirai la sainte messe pour toi dimanche en huit et en quinze; tu me croiras volontiers, je pense, que je ne t'ai pas oubliée jusqu'à présent.

Dis à ta maman que je lui dois une grande lettre; mais comme je viens d'écrire, je ne veux pas lui faire payer de suite un nouveau port. Je pense bien souvent à elle au saint autel.

Mes amitiés très sincères à M. et M<sup>me</sup> Halé.

Je pense que, cette fois-ci, tu n'es pas mécontente de ma lettre, au moins pour la longueur : cela commence à être passable.

A Dieu, ma chère nièce et filleule; compte toujours sur l'affection sincère de ton oncle.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Tisserant :

XII

Monsieur,  
Monsieur Tisserant, prêtre  
du clergé de N.-D. des Victoires,  
rue du Mail, n° 6, Paris.

*A La Neuville, le 21 janvier 1842.*

TRÈS CHER FRÈRE,

J'ai tardé à vous répondre parce que j'ai voulu consulter Notre-Seigneur sur votre affaire. L'important en tout est d'agir selon Dieu et selon sa divine volonté; que ce soit alors selon nos goûts et selon nos idées, peu importe : notre âme est en toute paix et assurance. Mettons-nous donc sous la main de notre bon Maître, et laissons-le faire en nous tout son bon plaisir.

Malgré le grand désir qu'il a plu à Notre-Seigneur de vous donner et de nourrir sans cesse si vivement dans votre âme, et, malgré les conseils d'hommes aussi sages et aussi remplis de l'Esprit de Dieu, votre âme n'était pas en assurance, je m'en suis aperçu dans vos lettres. Je vais vous dire ce que je pense devant Dieu de cette affaire, et c'est aussi le sentiment de M. de Brandt, car nous sommes parfaitement du même avis. J'ose à peine le dire, notre avis est opposé à celui que tout le monde a pris à Paris. J'ai honte de l'avouer, un pauvre homme comme celui-ci ne voudrait pas se rendre au sentiment de tant d'hommes respectables et remplis de l'Esprit de Dieu? Mais que faire? J'ai examiné devant Dieu, tourné et retourné la chose de tous côtés; mon esprit reste toujours fixé sur le même point. Présentez mes raisons à tous ces Messieurs et priez-les de recommander la chose à la Très Sainte Vierge. Je crois que ce serait agir contre la divine volonté que de faire déjà maintenant la démarche dont vous parlez, et que cela pourrait en outre être très nuisible à notre œuvre.

D'abord je ne vois aucune marque de la divine vo-

lonté pour vous engager à faire cette démarche. Pourquoi Dieu voudrait-il que nous agissions maintenant, puisque rien ne se présente en ce moment? Ce ne serait que pour rester quelque temps au Noviciat; mais je ne trouve pas que cette raison soit suffisante pour brusquer les choses. Le miracle que notre bien-aimée Mère a fait en notre faveur ne doit pas être pour nous une raison d'agir. Quand ces grâces extérieures sont données pour faire agir, une grâce intérieure y répond et porte fortement et suavement à l'action; or, je ne crois pas que cette grâce ait ainsi agi intérieurement. D'ailleurs, s'il en avait été ainsi, je crois que j'aurais senti la même impression en faveur de l'action.

Si l'affaire de Saint-Domingue était en tel état qu'elle exigeât que vous partiez bientôt, on pourrait faire la démarche, parce qu'alors la divine volonté nous serait assez manifestée; mais, vu la situation présente, il serait peut-être nuisible de la faire. Nous sommes tous des aveugles : bien souvent, quand nous croyons voir blanc, c'est noir; il faut donc se laisser conduire par la divine Providence et attendre en paix ses moments. Qui sait s'ils sont bien éloignés? Patientons encore quelques mois; il semble que la Sainte Vierge nous y exhorte par la faveur qu'elle nous a accordée dernièrement, car il me semble bien que c'était pour nous encourager à attendre; c'était une garantie que nous n'aurons rien à risquer, puisqu'elle s'en mêlait, plutôt qu'un ordre d'agir.

Si vous veniez maintenant, il serait probable que vous partiriez à la fin de l'année pour Bourbon. Si ensuite, tout d'un coup, il venait une nouvelle pressée de Saint-Domingue, il faudrait au moins six mois de retard; et, si à Saint-Domingue il n'y avait rien à faire avant l'année prochaine, que feriez-vous si longtemps au Noviciat? Il y a de grands inconvénients pour un homme fait pour les Missions, c'est-à-dire pour une vie très active, de rester pendant deux ans dans le repos.

Mais vous craignez de ne pouvoir pas venir passer un temps assez considérable dans notre pauvre petit



nid de La Neuville. Je ne crains pas cela. D'ailleurs, si cela arrivait, je n'y verrais pas un grand mal : le noviciat que vous faites sous les auspices de la Très Sainte Vierge et de son bien-aimé serviteur, vous sera aussi utile que le nôtre, surtout si la divine volonté arrange les choses de cette manière.

En second lieu, cela pourrait être très nuisible à notre œuvre, car si j'écrivais à Rome déjà maintenant, je ne pourrais parler de Saint-Domingue; on me dirait que je m'y prends trop tôt, on traiterait ma démarche de précipitation. Si je n'ai pas la raison de Saint-Domingue à donner, vous rentrez dans le cas ordinaire des sujets qui se présentent pour les Missions, et on se dira que si je demande pour vous, je serais disposé à demander pour d'autres, surtout si on apprend que Mgr de Maurice ne peut recevoir d'autres missionnaires; alors on dira que nous n'avons rien à presser et on croira que, si nous pressons, c'est pour avoir du monde.

Il y aura aussi à risquer alors qu'on n'accorde pas notre demande, pour ne pas trop froisser l'archevêque, qui, déjà, n'est pas content du refus qu'on lui a fait (1).

De plus, si on considérait cette démarche comme prématurée, cela jetterait du louche sur notre conduite et prêterait à toutes sortes de conjectures défavorables, car on est toujours porté à la défiance à l'égard de ceux que l'on ne connaît pas bien, et c'est mon cas à Rome. Le cardinal est favorablement disposé, mais sa disposition ne peut pas avoir un fondement assez solide pour qu'il ne soit pas porté à me mal juger, ou au moins à former des soupçons sur ma manière d'agir et sur mes vues. On y verrait facilement des hommes sans prudence, sans expérience, des jeunes gens qui veulent l'emporter par force contre un évêque; on y verrait de l'empressement, une ardeur d'imagination qui ne peut pas attendre le moment de la Providence.

Il est difficile de prévoir tous les inconvénients qui

(1) Il s'agit du refus opposé par Rome au projet du Gouvernement français de charger l'archevêque de Paris des colonies françaises.

pourraient résulter de cette démarche, car il suffit qu'on la regarde comme prématurée, qu'on la désapprouve, pour que naturellement on se laisse aller à toutes sortes de pensées, surtout sur mon compte. Mon judaïsme et mon retardement pour le sacerdoce porteraient encore davantage à mal penser de moi, si j'y prêtais.

De plus, si on écrit au cardinal à ce sujet, ou si on lui fait parler de nous, on accrédirait ces jugements, et, craignant une fois de m'avoir accordé plus de confiance que je n'en méritais, il se resserrerait bien davantage à mon égard.

Ne vaudrait-il pas mieux attendre quelques mois, une année même, s'il le fallait, — ce que je ne crois pas, car l'affaire se terminera avant; — alors nous serons bien reçus à Rome, et, une fois accrédités, nous pourrions obtenir bien des choses auxquelles il ne faut pas même penser maintenant. Nous serons sûrs alors que le cardinal vous accordera à cette œuvre. Supposé que Mgr Rosati ne réussisse pas, je suis bien décidé à entreprendre la chose, et je pense que dans ce cas nous pourrions mieux réussir, venant en notre nom et comme pour rendre service au pays, par l'intérêt que vous lui portez. Nous ferions semblant de venir, comme si à Rome on ne nous connaissait pas, et, sous main, nous aurions reçu juridiction du cardinal et nous accomplirions ses instructions. Voilà le projet tout à fait proposé d'une manière (hypothétique), parce qu'il ne faut pas encore s'en occuper. Supposé que Mgr Rosati manque son affaire, nous examinerons alors la chose devant Dieu pour voir les moyens à employer; et, le projet formé, on le proposera au cardinal. Croyez-vous que nous n'obtiendrions pas de lui que vous alliez à Saint-Domingue, quoi qu'en puisse dire alors l'archevêque?

D'ailleurs, si tout venait à manquer du côté de Saint-Domingue, nous serions toujours à temps de faire cette démarche pour les autres îles; si, au contraire, la chose réussit à Saint-Domingue, nous aurons alors facilité d'obtenir M. Bureau et d'autres, si le bon Dieu veut; tandis que si, dès maintenant, l'affaire fait de l'éclat, ce sera fini pour les autres : il faudrait y renoncer.

Pour la demande dont parle M. Pinault (1), je crois bien qu'on nous la refusera et que cela ferait très mauvais effet, parce que c'est trop tôt; nous n'avons encore rien fait qui puisse nous attirer cette confiance. Quand une fois nous aurons travaillé utilement pour la Sainte Eglise, on verra si on peut faire une demande semblable.

S'il eût fallu demander votre permission à Rome, j'aurais été d'avis que vous l'eussiez demandée vous-même, et j'aurais appuyé votre demande par une lettre, dans laquelle j'aurais expliqué votre affaire. Par là on aurait obtenu tout le résultat que j'aurais pu obtenir en faisant la demande moi-même, et on aurait prévenu presque tous les inconvénients, au moins ceux qui auraient pu venir de Rome et du mauvais effet produit sur l'esprit du cardinal.

Je me disposais à répondre à votre première lettre, qui m'a donné de grandes consolations, lorsque la seconde arriva. Aujourd'hui, j'ai reçu la troisième, qui se trouve dans le paquet.

J'ai reçu votre paquet, mais aujourd'hui seulement; nous l'avions cherché à toutes les diligences, excepté à celle où il était. Une autre fois, adressez mes paquets à M. Cacheleux, rue des Augustins, n° 8.

Adieu, très cher frère. Que la paix et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ remplissent votre âme!

Votre tout pauvre serviteur dans son saint amour.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

Note du Vénérable Père concernant cette lettre :

Je n'ai pas suivi l'avis des Messieurs très respectables qui conseillaient à M. Tisserant de demander son *exeat* à Rome. J'aimais mieux attendre le moment de Dieu : ce moment arriva et tout s'arrangea parfaitement.

(1) de permettre aux prêtres, qui voudraient s'engager dans l'œuvre des Noirs, de suivre leur vocation, malgré l'opposition des évêques, une année après avoir sollicité leur départ.

A M. Tisserant :

XIII

(Copie.)

22 janvier 1842.

MON CHER FRÈRE,

1° Je crois qu'il serait bon de prier M. Auger de ne pas parler à Monseigneur de l'affaire de Saint-Domingue. Sans doute il pourrait résulter quelque utilité à garder le secret. Dans les choses divines, le secret est important et nécessaire. La connaissance de cette affaire pourrait faire beaucoup de mal. Je n'ai pas le temps de vous expliquer mes raisons. Laissez faire, la divine bonté de Marie saura bien vous arracher d'entre les mains de Mgr de Paris, s'il voulait sérieusement résister à votre vocation. Vous êtes dans le cœur de notre bien-aimée Mère, elle ne vous lâchera pas, tenez-vous tranquille là-dessus.

2° Je vais, mon cher, vous communiquer une idée qui m'est venue tout à l'heure, après avoir lu votre lettre. Je vous prie de la recommander à notre sainte Mère pour qu'elle veuille bien la conserver dans son cœur pour la sanctifier et la faire fructifier pour la gloire de son Fils bien-aimé. Communiquez-la à M. Desgenettes. Je désirerais avoir là-dessus son sentiment, et priez ce bon Père de la recommander au très Saint Cœur de Marie. Gardez le secret pour cela pour tout autre excepté du P. Pinault, à qui je vais écrire de cela aussi.

3° Si cette nouvelle que les journaux annoncent est vraie, ce serait un grand malheur pour les colonies anglaises et elles courraient grand danger. Tous ces pauvres Noirs abandonnés pourraient bien finir par devenir protestants. Il serait donc bon de propager notre œuvre en Angleterre et former des Anglais ou Irlandais pour le même dessein et dans le même esprit. Les sujets français iraient dans les colonies françaises et les anglais dans les colonies anglaises : ce projet est encore

bien vague. Ce n'est pas le moment de l'examiner pour aviser aux moyens de le tirer au clair et pour décider comment les choses devront se faire. N'importe comment cela se fera : que les Anglais et Irlandais fassent un même corps avec nous et aient un seul et même supérieur ou qu'ils fassent un corps à part et se gouvernent eux-mêmes. L'important serait d'établir la chose pour eux; ils en ont plus besoin que les colonies françaises.

4° Je ne vous en dirai pas davantage pour le moment. Je crois qu'il ne faudrait pas laisser tomber cette idée. Si la chose doit être entreprise, il s'agirait de trouver un homme en Angleterre pour lui proposer la chose; M. Desgenettes nous donnera au moins les moyens d'en trouver un. Celui qui se présente à mon esprit en ce moment est Mgr Wisemann. Je vous prie de parler de cela à notre très cher Père, afin qu'il en parle à notre bien-aimée Mère.

Tout à vous,

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*Nota.* — Je pense que vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite hier, en réponse à vos deux précédentes.

M. Le Vavasseur ira vous voir lundi ou mardi matin; je n'ai pas le temps de vous en dire la raison, il vous la dira; il logera chez vous si cela se peut. Ce voyage est pour la gloire de Dieu, priez que cela soit selon les désirs du Très Saint Cœur de Marie.

A M. Léon Levavasseur :

I

Monsieur,  
Monsieur Levavasseur, clerc-tonsuré,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

*A La Neuville, le 24 janvier 1842.*

TRÈS CHER FRÈRE,

La seule chose que je vous souhaite, c'est que Jésus vive dans votre âme et y établisse parfaitement son règne. Je vois en vous bien des désirs pour la très grande gloire de Dieu et la sanctification de votre âme. C'est une chose excellente et bien agréable à Notre-Seigneur, parce que sa divine grâce y a beaucoup de part. Mais il ne faut pas croire qu'il faille accomplir tous ceux que votre cœur ressent pour l'amour de Jésus ou pour votre avancement spirituel.

Ces saints désirs peuvent être rangés en deux classes : les premiers sont tellement imprimés dans nos âmes par la grâce divine, que notre bon Maître en fait tous les frais. Il nous en donne la pensée avec suavité, il nous attire avec douceur, il nous pousse et nous anime de telle sorte qu'il ne nous laisse pas même le temps d'y réfléchir. Il nous donne une grande ardeur dans l'affection et une grande force dans l'action. Notre pauvre âme n'a presque rien à faire, sinon à se laisser entraîner au mouvement qui l'anime. Ces sortes de désirs sont à suivre, et on les suit sans difficulté, quoique la nature, la chair éprouve parfois de grandes répugnances. Ces répugnances ne sont alors jamais telles qu'elles nous découragent, nous affaiblissent ou nous troublent, et on les surmonte avec âme. Ces désirs se manifestent quelquefois en commençant par une vue suave de l'esprit, qui entraîne avec la même suavité la volonté, et alors celle-ci a la principale part à l'action. Quelquefois ils

commencent dans la volonté, et alors c'est à peine si l'esprit y a quelque part.

Le second genre de désirs est fondé aussi sur la grâce divine; mais dans ceux-ci notre divin Maître n'embrase pas l'âme comme dans les premiers. Quelquefois la grâce divine inspire directement le désir, sans pousser pour nous en faire venir à l'exécution; car il arrive parfois que Dieu donne un désir qu'il ne veut pas que nous exécutions. Je ne veux pas vous expliquer cela ici, parce que je ne crois pas que vous deviez en tirer de l'utilité pour le moment. Il veut alors que nous profitions, pour notre sanctification, du seul désir qu'il nous a donné, et cela produit parfois plus de bien dans nos âmes que si, avec la grâce divine, nous avions réalisé ce désir. Ce qu'il y a à faire dans ces cas, c'est de se contenter de ses soupirs devant Dieu, sans vouloir absolument en venir à l'exécution, attendant que Notre-Seigneur nous fasse agir.

On peut quelquefois demander à Notre-Seigneur Jésus de nous faire accomplir ce qu'il nous fait désirer, mais on doit se bien garder de faire cela soi-même par force. Il faut sentir que la grâce nous pousse pour exécuter, aussi bien que pour désirer. Ces désirs, qu'on voit stériles en soi quant à l'exécution, s'en vont parfois, et alors c'est quelquefois une preuve que la grâce y a été pour peu; parfois ils augmentent avec force, ou au moins ils persévèrent dans la même vivacité, et alors surtout ils opèrent de grands biens, quoiqu'on ne les puisse exécuter (non par sa faute, mais parce que Dieu ne veut pas qu'on les exécute). Ils produisent une grande humiliation, un grand anéantissement devant Dieu, une très grande ferveur d'esprit et de cœur, un parfait abandon à la bonté divine; et, dans les âmes où Dieu agit par l'amour, ils opèrent cette langueur d'amour qui produit en nous une grande perfection.

Un mal qui arrive assez souvent consiste en ce que les âmes, sentant cette impression du désir que la grâce divine excite en elles, agissent ensuite par elles-mêmes, se poussent et s'animent avec violence pour en venir à l'exécution. Elles vont plus loin que Notre-Seigneur ne

les pousse; et, ce qui est pire, même lorsque le Maître ne les pousse plus du tout, elles veulent toujours aller. Les résultats de cette conduite ne sont pas bons, au moins pour l'ordinaire : ils varient. Tantôt cela excite l'amour-propre, l'ambition spirituelle, la présomption, etc.; tantôt c'est le découragement; tantôt c'est la contention, le trouble, l'inquiétude, le scrupule même. Dans tous les cas, cette conduite fait entrer l'âme dans une fausse voie, l'expose à des illusions, et la met sous l'empire de son imagination et de sa propre action. Vous le voyez, mon-cher, ces inconvénients sont graves et éloignent de Dieu.

Quelquefois, il arrive que la grâce n'y porte qu'indirectement. C'est lorsque Notre-Seigneur nous touche d'un grand désir de nous sanctifier. La volonté étant excellemment disposée, Notre-Seigneur lui donne un désir général. Il veut peu à peu la réduire sous sa puissance et s'en rendre maître. L'âme doit alors se contenter de purifier son intérieur de toute attache aux créatures, se tenir dans son humilité, sa pauvreté, sa bassesse, son incapacité devant le divin Maître, et attendre ainsi avec amour et confiance que sa divine bonté agisse en elle.

Mais l'activité de ces pauvres âmes ne leur permet pas de se tenir en repos devant leur Seigneur et Maître. Ayant un grand désir de leur sanctification, elles cherchent à faire quelque chose pour cela; elles devraient cependant sentir leur incapacité, et s'y tenir anéanties devant Celui qui seul peut produire en elles sa sainteté. Mais non, impatientes de rester dans ce qui leur paraît être inaction, leur esprit travaille. Elles conçoivent certaines actions comme étant très parfaites; elles voient que les grands saints les ont pratiquées — quelquefois cette idée leur vient d'une lecture ou d'une conversation dans laquelle on aurait beaucoup loué cette action; — leur esprit leur représentant donc ces choses comme bonnes et saintes; leur volonté, active comme leur esprit, les embrasse avec ardeur. Alors elles travaillent sur cela, elles agissent vivement, et sans aucune ou presque aucune impul-



sion de la grâce. Cette conduite produit tous les mauvais effets marqués un peu plus haut, et à un degré plus considérable.

Voilà pourquoi, mon très cher, tâchez de suivre le saint conseil de M. Pinault. Tendez à former Jésus dans votre âme. Je ne puis pas vous en dire bien long là-dessus; cela n'est d'ailleurs pas nécessaire. Soyez intérieur, tenez votre âme tranquille et paisible devant Notre-Seigneur; soyez toujours dispos devant lui, et abandonnez-vous entièrement à sa divine conduite. Ne veuillez jamais rien avec la violence de l'esprit, mais avec une ardeur suave du cœur, de la volonté. Tenez-vous pauvre et petit devant votre Maître, et laissez-le agir en vous avec toute la liberté et toute la sainteté avec lesquelles il veut agir.

Pour votre vocation, il me serait difficile de prononcer; cela est encore trop obscur et le bon Dieu ne me manifeste rien, indépendamment de ce que vous me dites. Parlez à M. Le Vasseur, qui est à Paris en ce moment; consultez aussi M. Pinault. Il connaît bien toute notre œuvre et vous déciderait plus sûrement que je ne saurais le faire.

A Dieu, mon très cher; que Jésus soit toutes choses en votre âme, qu'il soit tout seul votre vie, comme il l'était du Cœur sacré de notre bonne Mère, dans l'amour duquel je suis votre tout pauvre serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Clair :

XV

(Résumé.)

*La Neuville, 26 janvier 1842.*

Ne point s'occuper des autres, aller son chemin pour l'amour de Dieu et dans son saint amour. Etre ouvert, gai, simple et affectueux avec tous, cependant n'avoir d'intimité qu'avec les âmes ferventes qui nous aident dans le service de Dieu.

Ne jugez personne ni en bien ni en mal. Laissez faire chacun selon qu'il croit juste et raisonnable devant Dieu.

A M. Dupont :

VIII

Monsieur,  
Monsieur Dupont,  
élève au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.  
JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

*A La Neuville, le 28 janvier 1842.*

TRÈS CHER FRÈRE,

Je prie Notre-Seigneur d'être toutes choses en vous. Je vais vous causer du chagrin dans cette lettre, mais Notre-Seigneur vous fortifiera. J'ai reçu de Paris des nouvelles terribles, où votre prudence n'est pas fort louée. Ne vous en tourmentez pas, mon très cher; mettez-vous entre les mains de Jésus et de Marie et ne vous inquiétez pas de ce que les hommes pensent de vous.

On se plaint que vous travaillez trop à attirer du monde, que vous faites lithographier mes lettres, copier mes cahiers sur saint Jean, et que vous les montrez à tout le monde; tous crimes capitaux qui vont vous faire pendre. Pourvu que le bon Dieu n'ordonne pas votre exécution et que la Sainte Vierge ne vous mette pas la corde au cou, vous n'êtes pas perdu encore. Prenez donc bon courage et ne vous affligez pas de ce que toutes les créatures peuvent avoir contre vous, et même de tout ce que les saints peuvent dire et juger de vous, ni même de ce qu'ils peuvent faire. Vous ne souffrirez pas seul, j'aurai une bonne part dans vos souffrances, et peut-être la crème sera pour moi; car tout tombe sur moi d'abord. Réjouissez-vous seul avec Notre-Seigneur de la peine que vous éprouverez, par suite de tout ce qui peut se dire et se penser de vous; vous devez être

content d'avoir quelque peine à souffrir de vos fautes.

Ces imprudences qu'on vous reproche renferment un défaut réel, car cela est toujours ainsi. Lorsque nous faisons des bévues, cela vient toujours de ce que nous mêlons dans nos œuvres ce qu'il y a de défectueux en nous. Notre activité et nos autres défauts y paraissent; mais faut-il nous désoler de cela? Non, bien loin de là. Il faut, au contraire, aller nous prosterner et nous anéantir en la présence de notre bon Maître de ce que nous sommes de si pauvres gens et de ce que nous gâtons toujours tout ce qu'il veut faire de bon. Réjouissons-nous de ce que nos misères et nos fautes nous font condamner par les hommes. O très cher! c'est là un grand bonheur pour une âme humble et vraiment unie à Jésus dans le divin amour. Allez donc devant le Très Saint Sacrement et tenez votre âme prosternée devant Notre-Seigneur, et priez-le de vous attirer entièrement à lui et de vous conserver dans sa douceur, sa paix et son amour.

Je vous prie très instamment, mon très cher, de ne plus montrer ni faire copier mes lettres : vous voyez que cela scandalise; celle qui traite des règles, surtout, ne doit être montrée qu'à ceux qui sont des nôtres. Pour les cahiers sur saint Jean, ne les montrez pas davantage et ne les faites pas copier, comme je vous en ai déjà prié dernièrement. Pour la lithographie, jugez s'il y faut encore penser! Mais je suis sûr que vous n'y pensiez plus, puisque je vous ai prié, dans ma dernière lettre, de ne pas le faire.

Soumettez-vous avec paix et amour à la volonté divine. Ne cherchez pas à attirer du monde dans notre sainte œuvre. C'est l'œuvre de Notre-Seigneur et du Cœur de Marie, ne nous en mêlons pas trop; je serais bien fâché qu'il nous vint quelqu'un qui n'y fût pas attiré par le divin Maître. Je vous laisse entre les bras de Jésus et de Marie; soyez dans la paix, la douceur et l'amour de Jésus et de Marie, dans lequel je suis votre tout pauvre serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Tisserant :

XIV

Monsieur,  
Monsieur Tisserant, prêtre,  
rue du Mail, n° 6, Paris.

J. M. J.

*A La Neuville, le 28 janvier 1842.*

TRÈS CHER FRÈRE,

Je vous écris ce petit mot parce que je n'ai pas pensé vous reparler de l'affaire des colonies anglaises, lors du départ de notre cher frère M. Le Vavasseur, croyant qu'il suffisait qu'il en parlât. Après avoir examiné la chose devant Dieu, je crois que je ne dois pas vous épargner ce port de lettre.

J'ai appris que cette nouvelle de l'expulsion des prêtres français des colonies est fausse, et qu'il s'agissait seulement de l'ancien clergé de l'île Maurice. Je pensais presque, au premier moment, qu'il fallait laisser tomber ce projet, dont je vous parlai dans ma dernière lettre; mais depuis, ayant pensé à cela devant Dieu, je persévère de plus en plus dans ce désir. Je vous prie donc d'en parler à ces Messieurs, non comme d'un projet utile à notre Congrégation seulement, — car cette idée n'a été pour rien dans ce projet; je n'en fus aucunement touché et ne le suis pas encore maintenant; — mais ce qui me touchait, ce fut le sort des pauvres nègres des colonies anglaises, et je crois que, en ce moment, c'est la même chose encore; les mêmes raisons existent, quoique les Anglais permettent à des prêtres français d'aller dans leurs colonies, car il nous sera impossible, d'ici à très longtemps, de venir au secours de ces pauvres gens, dans les colonies anglaises, surtout si l'affaire de Saint-Domingue réussit. Il faudrait remarquer que, dans ce projet, il ne s'agirait pas de mêler les Anglais avec les Français; chaque nation

restera seule, à moins qu'on ne juge dans la suite qu'il conviendrait de les réunir. Les missionnaires français fourniraient aux colonies françaises et les anglais aux anglaises. On pourrait peut-être même, dans la suite, parvenir à établir pour les Anglais un Séminaire des colonies, où on élèvera ceux qui se destineraient aux cures, et là-dedans se formeront tant d'Irlandais, qui vont dans les Missions pour s'y perdre, au scandale des âmes. Ce mal serait prévenu en grande partie par un Séminaire. Je vous dis ces choses d'une manière très obscure, parce que je suis très pressé de faire cette lettre, voulant la mettre à la poste aujourd'hui encore.

Supposé que tout le monde soit d'accord qu'il faille s'occuper de cette œuvre, la question à examiner serait : s'il ne vaudrait pas mieux attendre encore un an ou deux que nos affaires en France soient un peu au net. Il me paraît un peu singulier de nous occuper déjà de l'Angleterre, avant que nous commencions à exister. Je crois bien que le bon Dieu nous établira; mais serait-il sage et conforme à la divine volonté que nous entreprenions déjà quelque chose pour l'Angleterre avant qu'il lui ait plu de nous établir solidement en France? Il y a du pour et du contre. Je ne veux pas encore examiner la chose avant que je sache le sentiment de ces Messieurs. Parlez-en, je vous prie, et rendez compte à M. Le Vasseur de ce qu'on pensera de cette affaire, et, quand il reviendra, nous en causerons.

N'oubliez pas de donner à M. Le Vasseur les bas que vous deviez nous avoir achetés. Dites-lui aussi d'acheter quelques vies de saints, s'il en trouve encore de bonnes. Il ferait bien aussi de demander à quelques braves séminaristes un livre pour notre petit lecteur. Il faudrait lui en donner un vers Pâques.

Si M. Bouchet vient, il faudrait avoir un bréviaire romain pour lui. M. Le Vasseur ferait bien d'aller chez Périssette, pour voir s'il ne nous donnerait pas ses bréviaires à meilleur marché. S'il pouvait obtenir de M. Telles la *Vie de saint François d'Assise*, cela ne ferait pas de mal.

Adieu, mon très cher, soyons toujours tous tout à Jésus

et à son saint amour; unissons-nous sans cesse à notre bonne Mère, et aimons Jésus par l'amour et dans l'amour du Cœur de Marie, dans lequel je suis tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

N'oubliez pas, je vous prie, de donner à M. Le Vavasseur une messe du Très Saint Cœur de Marie; je pense bien que vous en avez sur des feuilles in-folio et in-quarto, pour qu'on puisse la coller dans le missel qu'il nous apportera.

A M. F. Le Vavasseur :

V

(Copie.)

*La Neuville, le 4 février 1842.*

Je suis bien indigne de la consolation que Notre-Seigneur me donne, à moi qui ne mérite et qui n'ai à attendre que des peines et des tribulations. Dieu sait que je ne m'y refuse pas. Je ne lui demande qu'une chose, l'union sainte de son divin amour parmi nous. J'espère qu'il m'aura accordé cette grande grâce, que j'achèterais volontiers au prix des plus grandes afflictions qu'il lui plaira de m'envoyer.

Soyez tranquille, je ne crains plus rien, parce que j'espère que le cœur sacré de Marie aura compassion de nous et ne permettra pas que l'ennemi nous trouble, surtout dans ce moment où nous avons si grand besoin de paix et d'union. La divine Mère vous a fait une grande grâce; j'espère que j'en profiterai aussi pour le bien de mon âme. Vous lui faites un grand sacrifice, d'autant plus grand que la tentation était plus forte; la récompense en sera grande aussi, j'espère, pour cette pauvre société et pour le salut de tant d'âmes.

Moi, je n'ai rien fait, je ne mérite rien : mais, au

moins, je m'offre à notre bon Maître et à notre sainte Mère, pour souffrir toutes sortes de peines et d'afflictions, selon que la divine Providence jugera à propos de me les envoyer, pour le bien de cette pauvre petite œuvre. Je crois que je serais dans la plus grande joie, au milieu des plus grandes peines et afflictions, et que, par la grâce de Dieu, je les supporterais avec satisfaction, si nous étions bien unis ensemble dans la charité de Jésus, qui est en si grande plénitude dans le cœur de Marie, et où nous devons la puiser comme dans une commune source.

Je vous dirai que, souvent, je pensais à l'Ordre de la rédemption des Captifs, et à un autre, dont je ne me souviens plus, qui ont eu plusieurs fondateurs, et mon cœur était brisé de douleur, parce que je voyais que ces saints vivaient dans une parfaite union et intelligence, pour procurer la gloire de leur Maître dans leur Ordre. Et nous, qui sommes de si pauvres gens, si incapables de faire quelque chose pour la gloire de Dieu, et qui avons si grand besoin de cette union, nous ne l'avons pas, et perdons par là le dépôt qui nous est confié ! Cependant, nous sommes enfants de Marie, comme ces saints l'ont été.

Je puis vous dire maintenant ce que je craignais de manifester alors : cette pensée me déchirait, parce que je croyais que l'ennemi avait encore puissance auprès de nous. Ce qui me consolait et me donnait même de grandes espérances, c'était que, malgré cela, la protection de Marie, notre très chère Mère, se manifestait dans plusieurs circonstances, ce qui me faisait croire qu'elle avait le dessein de détruire la puissance de l'ennemi, et vous savez que je vous l'ai répété plusieurs fois. Bonté divine de notre bon Dieu ! cette espérance n'a pas été confondue. Marie nous donne la main, elle consommera la perte de cet ennemi méprisable et nous fera triompher de toutes ses ruses et stratagèmes.

Oubliez le passé, mon très cher, et réjouissez-vous du présent. Soyez tout dévoué à Marie et à son très saint cœur, et vivez en vrai enfant du cœur doux, humble de Marie, qui est si plein d'amour pour vous.

Adieu, mon très cher frère. Tout à vous dans le très saint amour du Cœur sacré de Marie.

(signé) F. LIBERMANN, *prêtre*.

A M. Lannurien :

III

Monsieur,  
Monsieur Lannurien,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE,

Me voilà bien en retard pour ma réponse à votre lettre du 23 du mois passé. J'étais si occupé de toutes sortes de choses depuis une quinzaine, que je n'ai pas encore eu le temps, jusqu'à présent, de lire seulement toutes les lettres que M. Bouchet m'apporta. Je pense que le bon Dieu vous aura donné un peu de patience. *Caritas patiens est*, a dit saint Paul aujourd'hui dans l'Épître.

Ne vous pressez pas de décider votre vocation pour nos pauvres nègres. Leurs besoins et leur délaissement sont assurément bien grands; une foule de ces pauvres âmes périssent faute de secours; aussi désirerais-je beaucoup vous avoir au milieu de nous, d'autant plus que cela pourrait peut-être même servir à la sanctification de votre âme; au moins, c'est à espérer. Mais toutes ces raisons ne suffisent pas, il faut que ce soit par la divine volonté que vous veniez. Comme je vous l'ai déjà dit, quels que puissent être mes désirs sur ce point, je ne voudrais pas que vous vinssiez sans avoir l'assurance, ou au moins une espérance fondée, que le Maître vous envoie. Priez donc, mettez votre confiance en Jésus, qui vous a accordé tant de grâces, ayez recours à Marie, notre bonne Mère.



Ce ne sont pas des conjectures qui doivent nous décider, ni pour, ni contre. Ecoutez Dieu dans votre intérieur; s'il vous veut, il résoudra les difficultés qui pourront vous venir. Soyez seulement fidèle à suivre la seule volonté divine, de quelque côté qu'elle fasse pencher la balance. Si c'est pour nos pauvres et chers nègres, ayez du courage pour vaincre les obstacles que le divin Maître voudra vous faire surmonter. Si, au contraire, c'est pour le ministère en France, purifiez vos vues et vos intentions; afin de ne pas vous laisser aller au penchant naturel qui sera alors favorisé.

Comme je ne voudrais pas influencer sur votre vocation, je ne répondrai pas à vos difficultés, et je laisserai ce soin à Celui qui doit vous appeler et pour l'amour de qui vous devez aller. Je vous dirai seulement que l'esprit de mortification est nécessaire pour l'apostolat, mais seulement cette mortification que l'on pourrait appeler négative, par laquelle on est détaché des jouissances de la terre, et l'on sait se priver de tout pour l'amour de Dieu. Quant à cette mortification positive qu'on s'inflige par l'amour de Dieu, et que vous admirez tant dans le P. Claver, elle n'est pas de l'essence de l'esprit apostolique; et ce n'est pas de là que dépend le grand fruit qu'un missionnaire doit faire. C'est une grâce particulière que Dieu a accordée au P. Claver et à quelques autres saints. Quand on porte la mortification au point où ils l'ont portée, cela fait beaucoup; mais ce n'est que par une grâce extraordinaire qu'on peut y arriver; on ne peut pas la prescrire comme règle.

Du reste, nos règles ne défendent pas les mortifications; elles les insinuent même jusqu'à un certain point, quoique l'esprit qu'elles renferment ne soit pas un esprit de mortification. Si vous considérez le P. Claver, vous verrez que son esprit n'était pas précisément un esprit de mortification; cette mortification qu'on voit en lui provenait d'un principe particulier, qui tenait au grand amour de Dieu dont il était pénétré, et qui faisait comme l'esprit et l'âme de toute sa vie. D'ailleurs, il faut que vous sachiez que notre vie sera assez mortifiée. Rien de superflu; tout ce que l'on aura sera

pauvre et commun : la nourriture la plus rapprochée de celle des pauvres que nous évangélisons, mais saine et substantielle; la règle commune sera telle que tous puissent la supporter, en conservant cependant toutes les règles de la mortification que je viens de vous détailler.

Pour la nourriture que vous prenez, examinez une fois devant le bon Dieu quelle sera à peu près la quantité de pain qui vous suffise aux différents repas, et tenez-vous à ce que vous aurez résolu.

Il serait bon que vous vissiez encore parfois M. Pinault : il vous portera à la ferveur. Ouvrez votre âme, si vous avez de la confiance; mais, pour que vous ne soyez pas troublé par la diversité des directions, exposez à M. Le Hir les conseils que M. Pinault vous aura donnés, et suivez exactement ce que M. Le Hir vous dira.

Je vous prie de me tenir quitte cette fois-ci et de me pardonner si je ne vous dis rien sur la vertu de religion, sur laquelle vous me demandez quelques mots. Je suis si pressé d'ouvrage en ce moment que j'ai à peine le temps de terminer cette lettre, que j'ai commencée il y a trois jours déjà. Notre Frère est parti et nous a laissé tout dans le désordre.

Je vous prie de ne pas vous gêner; écrivez-moi toutes les fois que vous en aurez envie et que vous croirez qu'il vous en reviendra un peu de bien. Si j'étais pressé, je vous répondrais en peu de mots.

Parlez-moi une autre fois de la vertu de religion. Ma plus grande satisfaction et un de mes premiers devoirs est de vous servir dans tout ce qui peut être utile à votre âme.

Votre tout pauvre serviteur en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*A La Neuville, le 8 février 1842.*

A X... :

La lettre qui suit est rapportée dans l'édition des *Lettres spirituelles* à l'année 1841, comme semble l'exiger l'allusion à la cuisine; elle peut être aussi bien de 1842, après le départ du cuisinier en compagnie du P. Le Vasseur.

J. M. J.

TRÈS CHER FRÈRE,

Que l'amour de Jésus et de Marie remplisse votre âme! Il vous importe peu comment le divin Maître s'y prendra pour produire cet effet. Livrez-vous comme un aveugle entre ses mains, et laissez-vous conduire. Allez toujours avec simplicité, rapetissez-vous à ses pieds. Ne visez pas au grand, mais au petit, c'est-à-dire visez à vous livrer à Jésus dans un grand esprit d'humiliation et d'abaissement; estimez-vous devant lui comme un être nul dans sa sainte Eglise, et répandez ainsi votre âme en sa présence avec un plein amour.

Pour vos oraisons, je suis bien loin de contredire le sentiment de M. Pinault, continuez à les faire comme maintenant. J'ajouterai seulement une chose : c'est de considérer Notre-Seigneur plus souvent directement qu'indirectement. Par exemple, vous dites : J'adorerai Jésus-Christ habitant réellement en moi. C'est bon; mais quand le moment de l'oraison arrive, fixez bien toutes les puissances de votre âme sur le divin Maître, qui est en vous, et ne vous occupez pas à vous le prouver, ni à vous adresser la parole à vous-même, à vous dire par exemple : « Mon Seigneur est en mon âme, il faut donc que je me tienne à ses pieds, etc. » Allez droit au fait, rentrez dans votre intérieur et considérez-y le divin Maître, et tout de suite prosternez-vous devant lui, rendez-lui vos différents devoirs et donnez-vous à lui.

Pour vaincre vos distractions, vous pouvez, lorsque vous vous en apercevez, reprendre l'idée de votre oraison : Jésus est en moi, ou une autre qui vous soit familière, et qui ordinairement réussit à vous mettre en

rapport avec Notre-Seigneur, et rentrez dans votre oraison à la suite de cette idée. En général, cette idée sera comme celle que vous prenez quand vous préparez votre oraison, dans le genre de votre préparation; car, une fois en distraction, vous êtes obligé de renouveler une idée pour rentrer dans votre oraison, le fil sensible ayant été coupé par la distraction. Du reste, ces distractions ne doivent pas vous inquiéter; elles ne sont pas dangereuses et n'empêcheront pas votre avancement. Notre-Seigneur peut agir au milieu de ces distractions; laissez-le faire selon son bon plaisir. Il ne vous en voudra pas pour ces distractions, car il ne dépend pas de vous de ne pas en avoir.

Ne cherchez pas à être trop éclairé, pour le moment, sur votre oraison; faites-la plutôt un peu en aveugle; cela vaut infiniment mieux. Notre-Seigneur vous conduira alors, et vous serez bien guidé, tandis que si vous voyiez trop clair, vous risqueriez de ne plus avoir un parfait abandon à la conduite du Maître.

Pour ce qui est des défauts que je vous ai signalés dans ma dernière lettre, il ne faut pas vous mettre trop en peine pour cela. Il était bon que je vous donnasse un conseil là-dessus, pour que vous ne prissiez pas pour de l'or ce qui n'est que du cuivre; mais il ne faudrait pas croire non plus qu'il n'y eût pas d'or mêlé à ce cuivre : soyez sur vos gardes là-dessus.

Habituez-vous, peu à peu, à écouter la voix divine et à la distinguer de la voix humaine et de celle de votre imagination. Que les mouvements de votre âme soient purs devant Dieu; poussez-vous moins vous-même que vous ne vous laisserez pousser par Notre-Seigneur; cela viendra petit à petit. Il ne faut pas vouloir être parfait tout d'un coup; les défauts tomberont peu à peu. Le divin Seigneur agit toujours, et prendra peu à peu le dessus, abaissera les montagnes qui existent encore, et se tracera en votre âme une route dans laquelle il marchera sans obstacle. Cela se fera à la longue : je pense que c'est là ce que M. Pinault veut dire.

Pour votre étude, j'étais comme vous les premières années de mon séminaire. Que faire à cela? Il faut passer

par cette humiliation; restez-y de plein cœur, savourez-la le mieux que vous pourrez, toutes les fois que vous serez interrogé; cependant, ne négligez pas le travail. Employez-y un peu plus de temps, afin de n'avoir pas besoin de vous pousser pour apprendre vos leçons; vous serez peut-être moins agité.

Etudiez avec plus de méthode que vous ne faites, car c'est peut-être ce qui manque. Tâchez de comprendre d'abord les textes avant de les apprendre par cœur; scrutez-en toutes les parties, et surtout ce qui doit servir de preuve; ensuite, apprenez. Pour votre leçon, divisez-la bien, classez-en les idées dans votre esprit, à votre façon, sans vous tenir rigoureusement à la classification de l'auteur; fixez votre esprit sur le nombre et le genre de preuves qui sont employées. Apprenez vos leçons de manière à les comprendre, et, sans vous en tenir jamais à la lettre de l'auteur, rendez-vous-en compte en d'autres termes, tels qu'ils vous viendront. Saisissez seulement le fond de la matière et les preuves, selon vos idées et votre manière; il suffit que vous vous en rendiez compte. Il n'y a que les propositions et les textes qu'il faut apprendre par cœur. Ce qui est le plus important, c'est de ne pas vous laisser aller au trouble et à l'inquiétude; il n'y a pas de mal à ce que vous soyez tenté de ce côté; cela vous vaudra chaque fois autant que deux heures d'oraison; et si vous êtes fidèle à vous tenir bien uni à Notre-Seigneur dans ces moments, dans un grand esprit d'amour et d'humiliation de cœur, il agira fortement dans votre âme; au milieu de ces tentations de trouble et d'inquiétude.

A Dieu, très cher; force m'est de vous laisser, car il faut que j'aille à la cuisine, autrement nous ne souperons pas ce soir. A Dieu, que Jésus et Marie soient votre refuge, et que leur très saint amour soit l'âme de vos œuvres. Tout à vous en ce saint amour.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Tisserant :

XV

Monsieur,  
Monsieur Tisserant, prêtre  
de la paroisse N.-D.-des-Victoires,  
rue du Mail, n° 6, Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

A La Neuville, 10 février 1842.

MON BIEN CHER FRÈRE,

Il est enfin temps que je réponde à toutes vos lettres. J'ai été empêché de le faire jusqu'à ce moment par le départ de M. Le Vavasseur et du cher Frère et de tous les désordres où ce dernier a laissé notre cuisine.

J'ai examiné notre projet des colonies anglaises en la présence de Notre-Seigneur. J'ai engagé M. de Brandt à l'examiner de même. Il a pris trois jours pour cela. Je crois, ainsi que M. de Brandt, qu'il faudrait s'en tenir à l'avis de nos bons et saints Messieurs de Paris, c'est-à-dire M. Desgenettes et M. Pinault.

Mon idée principale était celle-ci : entreprendre la chose en Angleterre pour les colonies anglaises et nous borner en France aux colonies françaises; former en Angleterre une société à part, qui aurait son supérieur anglais ou irlandais, avec lequel seul les missionnaires anglais seraient en rapport; établir cependant certains liens d'union entre la société anglaise et la nôtre de France; voilà les trois points principaux.

Le premier est le fond du projet. La question est de savoir maintenant si la chose est bonne et utile pour la gloire de Dieu. Nos vénérables Pères de Paris le croient, et nous aussi. S'il faut l'entreprendre de suite? Ils pensent que oui, si on avait une bonne ouverture et qu'on fût sûr de réussir. Nous étions du même avis. Mais c'est là le point de la difficulté. Il faut qu'une ouverture, pour un projet si important pour la gloire de Dieu, soit ménagée par la divine Providence. C'est

ce que vous me disiez de la part de ces Messieurs, et ce qui m'a bien fait plaisir. M. de Brandt et moi, nous avons bien goûté cette pensée. Il s'agit de savoir si M. Philips est l'occasion présentée par la Providence. Ce que vous me dites, au nom de M. Desgenettes là-dessus, me semblait dire que ce bon Père donnait ce pieux Anglais comme pouvant *peut-être* servir à cela. Par conséquent, il n'est pas sûr absolument que ce soit là l'homme de la Providence. Parlez-lui de cela, je vous prie, et demandez ce qu'il pense là-dessus. Cela étant, il me semble, et M. de Brandt m'a ouvert le même avis, qu'il ne faudrait pas de but en blanc lui écrire une lettre; au moins je ne puis lui parler de cela comme *ex professo*. Il serait peut-être bon de le sonder un peu là-dessus. Si notre bon P. Desgenettes voulait bien lui en dire quelques mots en son propre nom, cela pourrait mettre l'affaire en train, surtout si M. Philips est l'homme que Dieu a choisi pour donner suite à ce projet si utile à sa gloire. Ce serait de lui dire le fond du projet, lui montrer l'utilité d'abord pour les nègres esclaves, ensuite même pour former les missionnaires anglais et irlandais pour les cures des colonies anglaises; car je pense que, si les Irlandais étaient élevés en Angleterre ou en Irlande, leur éducation ecclésiastique serait bien meilleure que celle qu'ils reçoivent en France; on les rendrait plus capables de servir l'Eglise et on les garantirait de tant de vices qui les perdent en si grand nombre dans les Missions, au scandale des pauvres fidèles et des infidèles. Il est inutile de vous développer ici les raisons : elles sont faciles à saisir.

Après lui avoir expliqué le fond de la chose, M. Desgenettes pourrait lui ajouter qu'il y aurait des difficultés, mais qu'il y avait déjà pensé et qu'on pourrait obvier à tout; même il pourrait lui indiquer les trois points, tels que je viens de vous les donner. Il pourrait même lui dire que j'en suis instruit et que je ferai tout ce qui est en moi pour aider à la réussite de ce projet, et que je ne chercherais en rien là-dedans l'intérêt de notre société en France. Il serait bon de lui recommander le secret; car les œuvres de Dieu ont besoin de secret, et

surtout dans cette circonstance, car autrement on se déchaînerait facilement contre nous. Lui exposer le second point comme nécessaire pour faire réussir la chose en Angleterre et pour l'administration, etc., etc., à cause des différences de caractère et de la jalousie naturelle des deux nations. Le troisième pour soutenir la ferveur dans les deux sociétés, pour la conservation des règles et de l'esprit primitif et pour l'union de prières.

L'important est de trouver un ou deux Anglais ou Irlandais dévoués, qui puissent entreprendre la chose avec ferveur. Ils pourraient venir ici passer un an ou deux avec nous, afin que nous établissions l'uniformité de sentiments, etc., etc; il faudrait qu'ils eussent un esprit assez souple pour prendre le véritable esprit que demande un état si saint et pour qu'ils ne mettent pas leur propre esprit à la place de l'esprit apostolique. Qu'ils écoutent Notre-Seigneur dans leurs âmes et qu'ils soient fidèles. Il faut en outre qu'ils n'aient pas ces préventions nationales et qu'ils soient convaincus qu'ils ne les trouveront pas en moi non plus. On peut bien assurer cela à M. Philips, car vous savez que cela n'existe pas.

Si M. Philips prend feu à la chose, ce qui ne manquera pas d'arriver si Notre-Seigneur veut se servir de lui pour cela, alors on pourra commencer à examiner les moyens d'en venir au fait. Je ne demanderais pas mieux que de faire un voyage en Angleterre, s'il en était besoin, ou M. Philips pourrait venir ici. Le tout selon le bon plaisir de Dieu. Si M. Philips ne prend pas chaudement la chose et qu'il traîne ou néglige, je croirais que le moment de Dieu n'est pas venu encore. Il faudrait alors attendre que la divine Bonté nous fournisse un moyen providentiel.

Présentez mes respects très affectueux à M. Desgnettes, notre bon père, selon le Cœur très saint de Marie, et exposez-lui tout cela. Il fera ensuite selon que le bon Dieu le lui inspirera. Parlez ensuite au bon P. Pinault. Je lui écrirai ces jours-ci; mais je ne pourrais lui parler de cela; je vous prie de le faire pour moi.

Adieu; tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*



Feuille particulière et sans date qui doit être rattachée à la lettre à M. Tisserant du 10 février 1842.

Pour vous dire un mot de notre cher M. Le Vavas-seur, vous avez deviné une partie du mal, mais le fond et la source vous manquent. Il est inutile de vous les indiquer; vous ne pouviez guère les deviner, cela tient à des faits que vous ignorez. Il est parti à peu près dans les mêmes dispositions que vous lui avez vues, quand il vous a quitté pour venir ici. Je n'en suis pas fort satisfait. Il a reçu de grandes grâces pour se soumettre; la Sainte Vierge a fait beaucoup; il l'a senti vivement, c'est ce qui lui a donné le désir de faire ce qu'il a fait, et de le faire parfaitement. Il avait un ardent désir de se soumettre et de faire passer la tentation, qui donnait lieu à tous ces jugements et à tous ces raisonnements dont il vous a parlé; mais la tentation n'était pas passée; il conserve une restriction dans le fond de son âme. Je ne l'ai vu entièrement débarrassé, au moins en apparence, qu'un moment; c'était le jour de la fête du Très Saint Cœur de Marie, au soir (1), quand cette grâce le frappa et lui ouvrit entièrement les yeux; il retomba dans des restrictions. Il partit d'ici pour Paris avec une restriction très forte et très mauvaise, fondée et enracinée dans le plus fort de sa tentation. J'ai vu par là qu'il restait un fond de cette mauvaise tentation. Il arriva à Paris, et la conversation de M. Gallais et de M. Mollevaut, qui allait directement à nourrir et fortifier cette tentation, lui rendit, pour un moment, tout son développement; et je doute s'il en fut jamais entièrement quitte. Tout au plus, un moment, pendant cette nuit qui précéda la Purification ou le lendemain. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'en était pas quitte en arrivant ici. Il me dit cependant qu'il avait un cœur nouveau pour moi. Je regarde cela comme ayant existé dans son désir; mais le fond de sa tentation, qui est le principe du mal, n'étant pas passé, ce cœur nouveau n'a pu exister que pour un moment. Cependant, j'espère beau-

(1) La fête du Saint-Cœur de Marie, en 1842, tombait le dimanche de la Sexagésime, 31 janvier.

coup de la bonté divine, et surtout du secours de notre bonne Mère, et j'ai des raisons graves pour espérer; d'ailleurs, l'excellente volonté que ce cher frère a mise à se vaincre est une raison solide pour espérer que Notre-Seigneur lui donnera enfin son secours et le débarrassera entièrement. De plus, Marie nous aidera en cela comme en tout le reste.

Je vous prie, mon cher, d'inscrire sur la liste de l'Archiconfrérie ma belle-sœur, avec ses deux filles. La mère s'appelle Marie-Antoinette-Barbe Libermann; sa fille aînée Pauline, et l'autre s'appelle Caroline-Françoise. Elles désirent être inscrites le premier dimanche de Carême.

Je vous prierai aussi de penser à notre Frère. Me voilà encore cuisinier jusqu'à nouvel ordre. M. Roussel m'aide un peu. Il prend bien avec nous; il est très bien disposé. M. Bouchet va très bien aussi. M. Collin fait de très grands progrès.

Je ne sais ce que M. Le Vavasseur a réglé au sujet de M. Blampin; je l'avais chargé d'arranger son affaire avec lui, et j'ai oublié de lui demander ce qui en a été.

M. Le Vavasseur devait m'envoyer un billet de 500 francs, qui était le reste d'un billet de 1.000 que je lui avais donné pour qu'il en prît la moitié et m'en envoyer l'autre moitié; et je n'ai rien reçu; si vous en savez quelque chose, faites-le moi savoir, sinon écrivez-en un petit mot à M. de Régnier, peut-être le sait-il. Le départ de M. Le Vavasseur nous a coûté de 1.000 à 1.300 francs; c'était beaucoup trop; il aurait dû épargner davantage.

J'avais chargé M. Le Vavasseur de remettre 100 francs à la belle-sœur de M. Saint-Albin. C'est très pressé. Ce cher confrère devait avoir 125 francs au séminaire ou à l'économat ou chez le concierge. Il le destinait à sa belle-sœur, qui en a besoin. Il faudrait l'adresser à M<sup>me</sup> Rusteinlotz, boulevard Beaumarchais, pour remettre à M. Saint-Albin. Si M. Le Vavasseur ne vous en avait pas parlé, priez M. de Régnier d'exécuter de suite la commission; les 125 francs lui seront rendus, supposé

qu'il ne les trouvât pas chez le portier ou chez M. l'Econome.

Je me suis aperçu moi-même de ce que vous me dites du prosélytisme de ces Messieurs. C'est un défaut; il faut cependant espérer que Notre-Seigneur les protégera. Ce qui me paraissait plus mauvais, c'est qu'ils embrassent trop à la fois; j'en ai fait l'observation à M. Leboucher. Mettons tout entre les mains de Dieu et laissons-le faire tout seul.

J'ai reçu votre lettre quand celle-ci était faite. M. Le Vayasseur n'a pas emporté les cahiers de M. Collin, de manière qu'il n'en a pas. Il serait à risquer que ces cahiers se perdent, si vous les envoyez. Dites à M. Ratisbonne que je le félicite de tout mon cœur, et me réjouis avec lui du grand bonheur de son frère.

A. M. Moreau :

I

(Copie.)

Monsieur Moreau,  
Supérieur des prêtres de la Croix, au Mans.

15 février 1842 (1).

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Le bon M. Boucher vous a rendu compte sans doute de la conversation que j'ai eue avec lui, lors de sa venue à Amiens et de la résolution que nous avons prise. Je fus bien édifié de tout ce qu'il m'a dit de votre Congrégation et de ce que j'en ai encore entendu dire par ailleurs. Mon désir était de venir voir de mes propres yeux ce qui m'a tant consolé pour l'avoir seulement entendu dire. J'étais donc convenu avec le pieux M. Le Boucher que j'irai passer quelques jours au Mans, avec

(1) De cette lettre nous n'avons qu'un brouillon de la main du Vénérable Père et surchargé de ratures.

votre permission; mais le confrère par lequel je voulais me faire remplacer au noviciat pendant mon absence, étant obligé de partir le 12 de ce mois, je ne pourrai désormais pas quitter le noviciat avant les vacances. Si vous le jugiez convenable, Monsieur le Supérieur, nous pourrions faire par lettres ce que nous aurions fait de vive voix; par là nous préparerions les voies. Les difficultés qui resteront seront résolues dans une entrevue de quelques jours.

Il m'a semblé qu'avant d'en venir aux conditions de l'accommodement, il serait important que chacune des deux Congrégations fût instruite de ce qui se passe dans l'autre. Je prends donc la liberté de vous exposer la fin que nous nous proposons, les moyens que nous désirons employer pour atteindre cette fin, l'esprit dans lequel nous désirons vivre et l'état actuel de notre œuvre. J'userai de la plus grande franchise et j'irai avec la plus grande confiance. Aussi, je prends la liberté de vous recommander le secret sur tout ce que je vais vous découvrir sur notre œuvre, et je prierai votre charité de vouloir bien me dire quelques mots sur l'état des choses dans votre Congrégation et sur les conditions auxquelles vous pensez que l'union pourrait se consommer.

La fin que nous nous proposons, dans notre Congrégation, est de nous dévouer au salut des nègres des colonies, dont l'état malheureux et le délaissement absolu nous a touchés de compassion. Nous nous occuperons cependant aussi, quoique d'une manière accessoire, des autres habitants de ces pays. Un des points importants de notre règle est qu'il ne peut y avoir en Europe de missionnaires que pour la stricte nécessité.

Les moyens que nous employons consistent à former des communautés de missionnaires dans les colonies. Ces communautés seront ou réunies ou dispersées. Etant réunies, les missionnaires exercent le ministère à peu près de la même manière que pour les Communautés de nos pays, en restant soumis aux Ordinaires et servant d'auxiliaires aux curés, catéchisant, prêchant, confessant, consolant, encourageant les pauvres nègres et

les secourant en toutes manières. Ils exerceront en même temps un ministère accessoire auprès des Blancs, sans que cela doive jamais être cause de la moindre négligence pour les Noirs. Lorsqu'ils seront dispersés, ils appartiendront toujours à une communauté et auront un supérieur. Cette communauté se placera dans le centre du pays qu'elle doit cultiver, toujours avec le consentement et selon la volonté de l'Ordinaire du diocèse. Les missionnaires iront deux à deux, par ordre de leurs supérieurs, au canton qui leur est déterminé, demeureront ensemble et iront cependant chacun de son côté catéchiser et instruire une habitation et reviendront dès qu'ils auront fini leur ministère, de façon que, rarement, ils seront séparés deux journées entières, et par là on pourvoit au salut d'une plus grande quantité d'âmes, et, en même temps, au bien spirituel des missions. Ils resteront ainsi en station dans un pays autant que les besoins les plus pressants des pauvres âmes le demanderont.

Ensuite, par ordre de leurs supérieurs, ils iront en faire autant dans un autre canton, selon la facilité plus ou moins grande qu'on aura d'exercer le ministère de cette manière. On fera aussi des missions, dans le genre de celles qui se font dans nos pays, lorsque les circonstances les favoriseront. De plus, on s'occupera du clergé, en lui fournissant tous les moyens de sanctification qu'on pourra. On fera tout ce qu'on pourra pour former un clergé indigène. Cependant, on ne doit jamais s'occuper de l'éducation première de la jeunesse, mais seulement de la philosophie et de la théologie, de peur de perdre l'esprit qui nous est nécessaire. Une autre raison encore est qu'il faudrait trop de sujets pour ces sortes d'entreprises.

L'esprit que nous devons établir parmi nous, roule sur trois points différents : la religion, la vie de communauté et le zèle apostolique. Pour les deux premiers points, il n'y a rien de particulier que ce qui est dans les autres corps religieux. Seulement, quant au premier, nous ne sommes pas encore obligés aux vœux, mais nous les permettons, et il est probable que le plus

grand nombre en fera (sous certaines conditions, pour obvier aux inconvénients qui pourraient résulter de cet état de choses). Mais tous seront obligés d'observer les trois vertus, tout comme s'ils en avaient fait les vœux. Pour le second point, sans avoir un grand nombre d'exercices en commun, nous avons tâché de conserver cependant un certain lien de la vie de communauté. Mais, pour le troisième point, il y a du spécial pour nous, à cause de ce qui fait l'objet spécial du zèle apostolique pour nous. Les gens que nous devons évangéliser sont excessivement pauvres et méprisés, notre conduite, notre esprit et notre vie doivent donc se ressentir de l'état de ces pauvres gens. De là les règles que nous nous sommes prescrites tendent à nous dégager de tout ce qui est estimable parmi les hommes; elles tendent à cette vie entièrement dévouée à Dieu, ce qui fait l'âme de tout zèle, et particulièrement à nous rendre entièrement indifférents à notre propre personne. De plus, pauvreté dans nos maisons, dans nos habits, dans notre nourriture, qui cependant doit être saine et solide, et grande simplicité dans notre conduite. En tout cela cependant rien d'excessif ni de singulier, mais une pauvreté commune qui nous rapproche de nos pauvres âmes que nous devons sauver et ne nous rende pas désagréables aux riches qui sont propriétaires de ces pauvres esclaves et dont nous avons besoin pour le bien de notre ministère. Nous tâchons, de plus, d'établir et pratiquer la pauvreté d'esprit, le dégagement et le mépris des choses de la terre et autres qualités naturelles. On se contentera des connaissances nécessaires pour le Saint Ministère. On aura un ou deux dans chaque province qui étudieront la morale et les casuistes. Les prédications très simples et sans aucune recherche de l'art. On se formera à la prédication apostolique, tâchant d'animer les sermons de la ferveur que donne l'esprit intérieur et l'amour de Dieu, plutôt que des talents de l'art oratoire et la belle littérature.

L'état de notre Congrégation est pauvre et petit. Nous sommes cinq au noviciat, deux dans le saint ministère, dont l'un à l'île Maurice, l'autre en route pour Bourbon,

qui est son pays natal. Nous en avons deux dans le Séminaire qui ont déjà obtenu la permission de leurs évêques et plusieurs autres qui ne l'ont pas encore demandée. En outre, trois prêtres qui ont demandé cette permission et ont été remis à plus tard, et un prêtre et un diacre qui ont demandé à venir avec nous et n'ont pas encore demandé la permission de leurs évêques. Le prêtre aura probablement des difficultés, mais le diacre obtiendra sûrement. Nous avons un noviciat ici, dans le diocèse d'Amiens (Monseigneur a eu beaucoup de bonté pour nous); je le crois en très bon état et fervent. Notre règle est faite; elle parcourt les différentes positions de nos missionnaires et leur apprend ce qu'ils ont à faire, comment ils doivent se conduire et l'esprit dans lequel ils doivent vivre.

*P. S.* — J'oubliais de vous dire que nous sommes consacrés au Très Saint Cœur de Marie, comme plein de zèle et de compassion pour les pécheurs délaissés.

Note, ajoutée par le Vénérable Père lui-même, à cette lettre.

Voici l'occasion à laquelle cette lettre fut écrite le 15 février 1842. Vers la fin du mois de janvier, M. Le Boucher, prêtre de la Congrégation de la Sainte-Croix, supérieur du Petit Séminaire d'Alger et grand vicaire de ce même diocèse, vint me voir pour me proposer l'union de notre Congrégation à la sienne. Ce pieux prêtre en avait un grand désir. Ce fut Mgr Gignoux, évêque nommé de Beauvais, qui lui inspira ce désir; il me dit qu'il était venu exprès pour cela à Amiens. Je ne voulais pas refuser d'abord, ne sachant pas quel était l'état des choses parmi ces Messieurs, ni le bien ni le mal qui pourrait résulter de cette union, ni quelle pouvait être la sainte volonté de Dieu. J'ai donc cru qu'il faudrait examiner devant Notre-Seigneur avant de refuser. Selon l'avis qu'a ouvert M. de Brandt, je devais faire un voyage au Mans pour examiner où en étaient les choses chez ces Messieurs. Je voyais dès lors des difficultés insurmontables dans cette union et ne concevais

pas quel grand bien il en résulterait pour la gloire de Dieu ni dans l'une ni dans l'autre société. Je craignais même que ce ne fût dans l'intérêt de leur société que ces Messieurs voulussent nous attirer et qu'il en résulterait un grand mal et même la destruction de la nôtre. J'avais cependant, par déférence pour M. de Brandt, consenti à faire ce voyage, malgré la répugnance que j'en avais eue. Plus tard, M. de Brandt me conseilla lui-même de renoncer au voyage et de me contenter d'écrire une lettre. La divine Providence m'a assez clairement manifesté que telle était la volonté de Dieu, puisque je me trouve dans l'impossibilité de quitter, M. Le Vavas seur étant obligé de partir subitement, et moi n'ayant personne autre pour me remplacer au noviciat. J'ai cru devoir aller franchement et simplement dans cette lettre, et j'ai exposé en substance les choses principales, afin de donner une idée vague de l'état des choses parmi nous, ne parlant en aucune façon des difficultés que j'entrevois ni de l'impossibilité de la réunion, parce que je ne voulais pas être un obstacle à la chose. Je vais me tenir paisible devant Dieu et me contenter de parler des difficultés, lorsque je les verrai avec plus de certitude et d'une manière plus distincte.

A **Caroline Libermann** :

XXXV

Mademoiselle,  
Mademoiselle Caroline Libermann,  
rue de l'Ail, n° 15, Strasbourg.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

A *La Neuville (près Amiens), le 16 février 1842.*

MA BONNE ET TRÈS CHÈRE CAROLINE,

Je voudrais avoir un peu plus de temps à vous accorder pour répandre dans votre cœur les grands désirs que j'éprouve pour la sanctification de votre âme, qui m'est



bien plus chère que vous ne sauriez croire. Mon cœur est affligé et touché de compassion quand je vois cette lutte contre le monde et cette vanité. Vous craignez ne pas parvenir à la vie bienheureuse, chère enfant, je sens bien vivement la peine que ces idées doivent vous donner au sujet de ce monde vain et corrompu. Ces craintes sont une grande grâce de Dieu pour vous préserver du monde et pour vous garantir contre ses faux attrait. Vous vous rappelez encore les paroles que je vous ai dites : si vous n'aimez pas le monde, vous serez sauvée. Oh ! oui, je le répète sans crainte de me tromper, je suis sûr de ce que j'avance. Le seul danger que je crains pour vous, c'est l'amour du monde et le goût pour ses plaisirs et ses vanités. C'est le seul rempart que l'ennemi oppose à la grâce de Jésus dans votre âme. O chère amie, ne donnez pas gain de cause à cet ennemi de Dieu. Quand je me représente l'état intérieur de votre âme, les dons naturels et surnaturels que le bon Dieu y a mis avec une si grande profusion ; quand je vois, d'un autre côté, les efforts de l'ennemi, qui fait tout ce qu'il peut pour déjouer les desseins de miséricorde sur votre âme, et les dangers que vous courez, de faiblir et de vous laisser entraîner aux illusions de cet ennemi dangereux ; oh ! quand je pense à cela, je voudrais volontiers verser des larmes par torrents. Faites donc bien attention, ma bien chère enfant, ne jetez pas les perles que Dieu a mises en vous devant ces pourceaux-là. Ne livrez pas les grâces et les dons de Dieu au démon et au monde. Ne vous abaissez pas au-dessous de ce que Dieu veut faire de vous, n'employez pas les dons de la nature dont la divine Bonté vous a ornée pour plaire au monde, pour en tirer vanité et pour en faire un objet de complaisance en vous-même. Ne mettez pas les grâces surnaturelles de foi, de pureté de cœur, de simplicité et les autres dans ce genre sous les pieds du démon. Mais servez-vous-en pour votre propre sanctification. Vous craignez de ne pas vous sauver ; il semble que toutes vos prétentions ne portent que vers le salut, et vous ne pensez pas à devenir une sainte. Et moi, ma bonne et chère enfant, je vais plus loin. Je prétends et

j'espère grandement que, malgré toute la rage de l'ennemi, Dieu vous sanctifiera. Je vous dirai bien plus : je crois vraiment que vous ne pourriez jamais vous tenir dans un milieu entre le monde et Dieu; ou vous vous livrez au monde en vous perdant, ou vous vous livrez à Dieu en devenant une sainte. Chère enfant, voilà la vie ou la mort, choisissez. Donnez-vous à Jésus, ma bonne enfant. Je ne sais si je serai prophète; mais l'excessive tendresse que ce bon Maître me donne pour votre âme me fait croire que vous serez fidèle à votre Dieu, que vous vous donnerez généreusement, que vous foulerez aux pieds la chair, le monde et le démon. Cette espérance me transporte de joie et me comble de consolations. Soyez généreuse, renoncez à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. Pourquoi serez-vous si faible pendant que Jésus vous aime et que Marie vous regarde comme son enfant bien-aimée? Que trouverez-vous dans ce monde? des amusements, des plaisirs, des vanités, qui effleurent à peine la superficie de votre âme et qui laissent votre intérieur dans la peine et l'agitation, et en même temps vous perdez Jésus et Marie, vous devenez un objet de douleur et peut-être même d'horreur pour eux, tandis qu'en méprisant le monde et ses sottes et trompeuses vanités pour ne plus vivre qu'à Jésus et à son saint amour, vous vous sanctifiez et vous jouirez dès cette vie d'un bonheur qui surpasse toute imagination, car vous ne savez ce que c'est que d'aimer Dieu et le bonheur qu'on y trouve. Je ne veux pas dire par tout cela qu'il faille vous retirer dans un couvent. Vous pourriez vivre ainsi au milieu du monde. Je sens bien que les difficultés sont bien grandes pour vous, et votre naturel sera toujours susceptible d'être entraîné. Aussi, je vous dis franchement que, désormais, je veux sérieusement m'occuper de votre sanctification devant Dieu, je ne veux pas me contenter de votre salut, mais je demanderai à Notre-Seigneur qu'il exécute ses desseins de miséricorde sur vous; ils vont bien plus loin que vous ne pensez. Si vous ne devenez pas une sainte, vous manquez à ce que Dieu demande de vous. Vous êtes encore bien loin de cette sainteté. Mais encouragez-vous

et fortifiez-vous dans votre résolution. Soyez fidèle à la grâce de Dieu et cela viendra. Dieu vous demandera des sacrifices, dont le premier est celui de vos désirs pour les vanités et les fades plaisirs du monde; mais vous savez qu'il a dit que celui qui abandonne son père, sa mère, ses frères ou ses sœurs, son bien-être ou quoi que ce soit pour l'amour de lui, reçoit le centuple dans ce monde, c'est-à-dire il reçoit les biens de la grâce avec une plus grande abondance et un bonheur incomparablement plus grand que celui dont on aurait joui dans ces choses terrestres et qu'on abandonne pour l'amour de lui. Quant au couvent, quoique je pense que Dieu vous y veut, je ne vous en parlerai cependant jamais; mais je vais désormais prier Notre-Seigneur et la Très Sainte Vierge pour cela. Je ne veux pas traiter cette affaire avec vous, parce que vous n'êtes pas encore capable de concevoir les richesses de la miséricorde divine que vous y trouverez, ainsi c'est avec Notre-Seigneur et sa très sainte Mère que je veux traiter. Si j'obtiens la grâce que je demande, vous ne manquerez pas de m'en parler, et alors je vous en parlerai aussi. Je me contenterai de vous demander maintenant ce que vous pouvez attendre de bon de ce monde aussi imbécile qu'il est orgueilleux? Vous y trouverez peut-être quelques vaines louanges, qui seront contrebalancées par des mépris et des indifférences, des contradictions, de la médiocrité, peut-être encore moins. Y attendez-vous des jouissances? Voyez celles que votre maman y a trouvées. Vous y trouverez des crève-cœurs sans nombre, des jalousies, des envies, soit des autres contre vous, soit de vous contre les autres. Je n'ai pas de place pour m'étendre longtemps sur cet article; qu'il me suffise, chère enfant, de vous dire que vous y passerez votre vie comme une personne qui rêve; les jours et les années passeront peut-être avec bien de l'ennui et du chagrin, et cela sans beaucoup de consolation; votre vie sera sans générosité et sans bonheur et n'y préparera pas la bienheureuse éternité. Dans le couvent, vous trouverez aussi des peines et des croix; mais vous y allez pour vous sacrifier à la gloire de Dieu. Jésus sera là pour vous consoler et fortifier. Toutes ces

peines et ces croix serviront d'instrument entre ses mains pour votre sanctification, et votre gloire éternelle sera grande. Adieu, chère nièce, je suis avec toute la tendresse de la charité de Jésus et de Marie.

Votre oncle,

F. LIBERMANN.

A M<sup>me</sup> Libermann :

XXXVI

Madame,  
Madame Libermann,  
rue de l'Ail, n° 15, Strasbourg.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

*A La Neuville (près Amiens), le 17 février 1842.*

MA CHÈRE BELLE-SŒUR,

Je veux enfin vous écrire aussi une lettre en allemand. Depuis bien longtemps j'aurais dû répondre à vos deux lettres. J'espère que vous me pardonnerez ma négligence. Pour être plus sûr d'obtenir ma grâce, j'ai pris le parti de vous écrire cette fois en allemand. Bien que je vous aie laissée si longtemps sans réponse, je ne vous ai jamais oubliée, et particulièrement à la sainte messe. Je pense que vous aimez mieux cela que de recevoir une lettre ou même deux. C'est regrettable que nous soyons si éloignés les uns des autres. Souvent, je voudrais pouvoir me trouver à Strasbourg quelques petites heures seulement. Si cela se pouvait, du moins tous les trois mois. Mais le bon Dieu ne l'a pas voulu; nous devons donc être contents néanmoins. Ce serait une grande satisfaction pour nous de vivre ainsi ensemble, mais nous ne sommes pas sur la terre pour avoir nos satisfactions, nous y sommes pour supporter patiemment et saintement les tribulations de cette vie, et tirer de ces tribulations notre profit pour la sainte et bienheu-

reuse éternité. Oh! oui, ma chère sœur, quel bonheur que celui de cette belle éternité! Qu'importe qu'on soit heureux ou malheureux sur cette terre si misérable, si frivole et si remplie de tristesse. Qu'ils sont malheureux ceux qui cherchent leur bonheur et leur satisfaction sur cette pauvre terre. Peu importe qu'ils le trouvent ou non. Le petit et court instant que ces infortunés ont à vivre ici-bas sera bientôt passé pour ces enfants de malheur. Après cela, il s'agit du ciel ou de l'enfer. Ma chère sœur, laissez faire au monde ce qu'il veut; ne cherchez jamais ici-bas votre contentement ni votre satisfaction. Attendez encore quelques instants, votre heure viendra enfin, et le bon Maître vous récompensera magnifiquement. Voyez donc la folie de ceux qui ont de l'estime pour les honneurs, les plaisirs et les richesses et qui les convoitent. Ils ressemblent à de pauvres malheureux sur le point de mourir de faim, de soif et de misère. S'ils rêvent pendant la nuit qu'ils ont trouvé un grand trésor, qu'ils sont magnifiquement vêtus, qu'ils sont assis à une table somptueuse, où ils mangent et boivent à souhait, ce rêve est bientôt passé, et ils s'éveilleront dévorés par la faim et plus malheureux qu'auparavant. Ainsi en est-il, ma chère sœur, pour ceux qui aiment le monde, ils sont dans un rêve, ils se croient heureux et ils ne le sont pas. Attendez encore quelques instants, et tous ces gens vont s'éveiller dans l'éternité. Alors ils sentiront tout leur malheur, mais alors ils n'y pourront plus rien changer. Le songe s'est évanoui, le malheur est éternel, sans remède. C'est pourquoi estimez-vous heureuse d'appartenir au bon Dieu. N'aimez pas les honneurs, les plaisirs, les richesses, ni les pompes du monde. Prenez pour vous le vrai bonheur qui dure éternellement et laissez le faux bonheur du monde qui n'est qu'un rêve, n'aimez que le bonheur éternel.

En voilà assez pour cette fois-ci. Je suis étonné d'avoir su encore tant d'allemand. Priez la Sainte Vierge pour moi, je ne vous oublierai pas non plus. Adieu.

Votre frère,

F. LIBERMANN, *prêtre.*

MON CHER FRÈRE,

Je vais profiter de ce papier pour te dire un petit mot de réponse à ta dernière lettre. J'ai reçu, il y a longtemps, le rouleau, par la diligence et les lettres de Rome. M. Drach m'a écrit depuis. Il va venir bientôt s'établir en France. J'ai entendu dire qu'il sera bibliothécaire de Versailles. Je suis bien aise que les choses qu'on m'avait dites sur cette affaire de l'archiconfrérie ne soient pas si fâcheuses qu'on me l'avait rapporté. Je le tiens cependant d'un homme digne de foi. Je ne connais pas celui qu'on disait répandre ces faux bruits en Alsace.

J'espère que Marie se conservera bien dans la piété. Pour le reste, elle réussira sûrement. Je crois que son caractère se formera bien. Je suis bien aise qu'elle soit un peu plus tranquille dans la maison de sa marraine; cela m'inquiétait un peu; je craignais toujours que cela ne finit par faire un mauvais effet sur son caractère. Je prierai de tout mon cœur Notre-Seigneur pour toi et pour ta chère famille. Le bon Dieu en prendra soin, j'en suis persuadé.

Il n'est pas à risquer que Félix soit mécontent pour le refus que tu lui as fait. Sa femme n'en sait rien. S'il n'écrit pas, c'est pure paresse de sa part. Il lui coûte beaucoup de faire une lettre; c'est pourquoi il aime mieux ne pas en faire, cela est plus court. Je ne reçois aucune nouvelle de nos pauvres Américains, c'est comme si je leur étais tout à fait étranger.

Ma santé va très bien depuis tout ce temps. Tes pastilles m'ont fait du bien, au moins je le crois. Je n'en ai plus. Vers la fin, j'en prenais deux à la fois, c'est-à-dire six par jour. Ai-je mal fait? Si j'en avais, j'en prendrais encore. Je n'ai pas eu de coliques cet hiver, je crois que j'en serai quitte désormais. Mes migraines ont diminué; je n'en ai eu que lorsque je m'étais refroidi la tête. Il me serait difficile de t'envoyer des vies de saints; peut-être plus tard, lorsque je le pourrai.

M. Le Vavasseur est parti pour Bourbon. Nous sommes encore cinq ici. Il nous est venu, il y a dix jours, un prêtre d'Amiens, sur lequel je ne comptais pas. Le pré-

fet apostolique de l'île Bourbon nous reçoit à bras ouverts. Je ne l'ai pas vu moi-même; je lui ai fait parler par M. Le Vavasseur, qu'il connaît. Je ne puis m'absenter d'ici pour aller le voir, étant tout seul.

Je te prie de remercier le respectable M. Liebermann de la bonne lettre qu'il a bien voulu se donner la peine de m'écrire. Rends-lui compte de tout ce que je viens de te dire sur l'affaire des Noirs.

Je t'embrasse dans la charité de Jésus et de Marie.

Ton frère et ami,

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Leboucher :

I

A Monsieur Leboucher,  
prêtre de la Congrégation de Sainte-Croix, du Mans.

18 février 1842.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MON TRÈS CHER ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Je me sens fort touché du désir que Notre-Seigneur vous inspire pour la réunion de notre pauvre petite œuvre à votre Congrégation. Ce désir ne peut vous venir que de Dieu. Nous sommes cependant bien chétifs et bien petits; mais vous ne cherchez pas ce qui est grand et élevé, vous ne voulez que ce qui peut tourner à la gloire du Maître que nous servons et ce qui est conforme à sa divine volonté. Je désire bien, moi aussi, que cette réunion puisse se consommer selon la divine volonté pour la gloire de Dieu; et il n'y a pas de sacrifice que je ne sois prêt à faire pour cela.

Le voyage du Mans serait sans doute le meilleur expédient pour entamer la négociation. J'ai quelque espérance qu'après Pâques je trouverai plus de facilité de

quitter le noviciat pour une huitaine; cependant, je n'en suis pas encore tout à fait assuré. J'abandonne cela à la divine volonté. Si Notre-Seigneur veut notre union, il saura bien nous en fournir les moyens de l'effectuer. Si, dans ce moment, il nous empêche d'y travailler aussi efficacement que nous le désirons, il le fait peut-être pour le bien même de la chose et pour la faire mieux réussir plus tard.

J'ai écrit en attendant à votre vénérable supérieur; je lui ai exposé tout ce qui regarde notre œuvre, la fin que nous nous proposons, les moyens que nous comptons employer, l'esprit dans lequel nous voulons vivre et l'état de notre Congrégation. Je l'ai prié de vouloir bien me dire quelques mots sur l'état de votre Société, sur les conditions auxquelles il pense que l'union pourrait s'effectuer. J'ai commencé ma lettre par lui dire que je présumais que vous lui aviez rendu compte de la conversation que nous avons eue ensemble au sujet de la réunion des deux sociétés. Je ne lui fais aucune proposition ni aucune difficulté, et je lui en dis la raison : parce que je ne connaissais pas encore l'état de votre Congrégation. Je me contente de lui donner, avec une grande confiance, des détails sur la nôtre.

Vous voyez, mon très cher et respectable confrère, que je suis allé avec une grande simplicité et en toute sincérité. Je prévois des difficultés, mais à quoi bon en parler déjà. Il arrive souvent qu'en voyant les choses de loin et avant qu'on ait une connaissance exacte de l'état des choses, on voit des difficultés qui disparaissent lorsque les affaires s'éclaircissent un peu; aussi, je me fais un devoir de n'y pas penser et de ne pas m'en occuper. Quand le temps sera venu, on travaillera à surmonter tout ce qui pourrait faire obstacle à la divine volonté.

Nous avons de cette lettre la minute écrite de la main du Vénérable Père : rien n'indique qu'elle ait été envoyée à son adresse; vraisemblablement elle fut refaite, peut-être modifiée. En tête, le Vénérable Père a écrit : Réponse à la lettre de M. Le Boucher ...



A M. Tisserant :

XVI

Monsieur,  
Monsieur Tisserant, prêtre  
de la paroisse de N.-D. des Victoires,  
rue du Mail, n° 6, Paris.

*La Neuville, 18 février 1842.*

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je viens d'écrire au bon M. Leboucher. Si je ne vous ai pas dit de cette affaire plus que M. Le Vavasseur ne vous en a rapporté, c'est que M. Leboucher m'avait demandé le secret, même pour vous et M. Le Vavasseur. Dans ce moment, il me serait impossible de me rendre au Mans. Si, après Pâques, vous pouviez nous venir quelques jours, nous pourrions avoir besoin de vous pour que je puisse faire le voyage d'Angleterre, supposé que cette affaire s'avance : voilà pourquoi il ne faudrait encore rien promettre. J'ai bien pensé à cet expédient que vous pourriez venir me remplacer quelques jours, mais je n'en ai pas voulu parler pour cette raison, parce que cette affaire d'Angleterre me paraît plus importante, supposé que Notre-Seigneur veuille y donner suite, et là une négligence ferait plus de tort. Car, si les choses se mettaient sur un bon pied, il ne faudrait pas traîner, mais profiter des bonnes circonstances. Au moins il serait possible qu'on fût pressé. Si cette affaire ne réussit pas, nous aurions toujours le temps de reprendre le voyage du Mans. D'ailleurs, je crois qu'il y a une certaine utilité à différer ce voyage. On prépare les voies par lettres et nous saurons davantage à quoi nous en tenir. Cela empêchera les fausses démarches que je risquerais de faire en allant là sans aucune connaissance des idées de M. Moreau, ni de ce qui s'est passé dans

la Congrégation. Puisque vous êtes instruit de cette affaire, je vais vous dire tout ce qui s'est passé.

M. Leboucher, étant venu à Amiens, vint me trouver et me demanda des renseignements sur notre œuvre. Je lui en dis ce qui pouvait se dire à un étranger. Il me dit alors qu'il était venu exprès à Amiens pour me parler d'une chose, et me fit ouverture de son projet de réunion. Je lui répondis que je ne serais pas fort éloigné de cela, et que je serais bien aise d'être déchargé de la conduite de cette œuvre, et que j'aimerais bien mieux voir cette charge sur le dos d'un autre (ceci n'était qu'une pensée accessoire qui n'était pas dite de façon à tirer à conséquence, et provenait en partie des peines que notre bon M. Le Vavasseur me causait), que cependant je ne pourrais pas céder dans la moindre des choses qui puisse nuire à notre œuvre, en quoi que ce soit, en étant chargé par la divine Providence. Je lui dis qu'il fallait donc penser à cela devant le bon Dieu, et que les choses s'éclairciraient plus tard. Il me dit qu'il reviendrait le lendemain. Je l'engageai à en parler à M. de Brandt. Il revint le lendemain avec M. de Brandt, qui fut d'avis que j'allasse au Mans, comme M. Leboucher vous l'a dit sans doute. Celui-ci voulait d'abord que j'écrivisse à M. Moreau. Je ne crus pas devoir faire cela. Il consentit enfin à écrire lui-même, et, après sa réponse, m'en donner avis; puis, je devais me rendre au Mans. Il écrivit en effet et envoya la réponse de son supérieur à M. de Brandt. Ce voyage du Mans me déplaisait; je le croyais imprudent jusqu'à un certain point. Cependant, comme c'était l'avis de M. de Brandt et que d'ailleurs je ne voulais pas que la chose manquât dès l'origine à cause de moi, je m'y résolus à regret. Je ne dis rien de ma répugnance. Le lendemain, M. de Brandt me dit que je ferais mieux de ne pas aller au Mans, mais d'écrire. La divine Providence a eu soin de me fournir une excellente raison par le départ de M. Le Vavasseur. J'ai donc écrit à M. Moreau. Je ne lui proposais aucune difficulté, et ne lui présentai aucune des conditions auxquelles je pense que la réunion pourrait se faire, parce que je ne suis pas encore assez instruit de ce qu'il est nécessaire de savoir pour

cela. La première question à examiner est si la réunion pourrait être bonne et utile à la très grande gloire de notre bon Dieu et au salut de nos pauvres nègres, choses sur lesquelles il est difficile de décider avant de connaître l'état des choses. Lorsque nous verrons les intentions de ces Messieurs dans cette réunion, et l'état des choses qui existe parmi eux, et l'esprit qui les anime, on pourra plus facilement apercevoir si la réunion serait utile. Voilà pourquoi je me suis contenté de demander à M. Moreau quelques renseignements sur sa Congrégation, afin de connaître un tant soit peu leur esprit et l'état des choses chez eux. Je lui ai demandé aussi quelles seraient les conditions auxquelles il pense que la réunion pourrait se consommer, afin d'entrevoir leurs intentions. De cette manière, nous ne marcherons pas en aveugles et nous ne risquons pas de perdre tout par une manière d'agir trop inconsiderée. Il faut toujours venir au grand principe : les œuvres de Dieu ne pressent pas. Si Notre-Seigneur veut cette réunion, un petit retard ne l'empêchera pas de l'exécuter. Je pense que vous ne désapprouverez pas ma conduite en cela. Cependant, pour mettre M. Moreau à même de me dire quelque chose sur ce point, je lui ai donné des détails sur notre Congrégation, sur notre fin, sur les moyens de l'atteindre, sur notre esprit et sur l'état des choses parmi nous. Je ne lui ai pas parlé de nos espérances pour Saint-Domingue, mais seulement de Bourbon et de Maurice.

Il me reste à vous dire ce que je pense de cette affaire. D'abord, j'ai vu la chose bien scabreuse, et, si nous ne sommes pas bien sur nos gardes, nous risquons de ruiner notre œuvre. Ces Messieurs sont les plus forts. Le supérieur et la majeure partie du conseil seront des leurs. Ils ont une œuvre qui est la leur, qu'ils ont commencée et à laquelle ils s'intéresseront toujours. Cette œuvre n'a pas pour fin le salut des Noirs; ils tendront, par conséquent, naturellement à favoriser plus leur œuvre que la nôtre. Lorsque nous leur serons unis, ils s'intéresseront bien, il est vrai, à nos Noirs; mais cet intérêt ne sera jamais si grand que celui qu'ils prendront à leur propre œuvre. De là nos pauvres nègres y souffri-

ront nécessairement. Au moins la ferveur de la Congrégation ne se portera pas là comme cela se fera, si nous restons seuls, et il n'y a qu'à se présenter une occasion qui favorise la première œuvre ou des difficultés graves pour la nôtre, et celle-ci risque d'être négligée, et même abandonnée. Mais, supposé que, pour le moment, les choses n'aillent pas de la sorte, quand une fois M. Moreau, moi et vous, deux ou trois principaux membres seront morts, quelle garantie aurions-nous pour notre œuvre, surtout si elle n'est pas solidement établie avant ce temps, et qu'il reste des difficultés à vaincre.

Pour fortifier ces craintes, il faut réfléchir que ce n'est pas nous qui avons commencé les poursuites de cette union. Ce sont ces Messieurs qui nous cherchent. Pourquoi? Sans doute pour fortifier leur œuvre dont ils désirent l'avancement pour la gloire de Dieu. Par conséquent, leur grande vue en cela est l'agrandissement de leur Congrégation; au moins cela est à craindre; et comme il n'est pas sûr qu'ils prendront autant d'intérêt à la nôtre, nous aurions donc beaucoup à risquer.

En second lieu, une difficulté très grande, c'est dans la différence de l'esprit des deux Congrégations. Ces Messieurs ont leur esprit tout formé; il est peut-être bon, mais il est peut-être bien éloigné du nôtre; or, cela produirait deux mauvais effets : le premier, la désunion entre ceux qui appartiennent aux deux différentes parties des congrégations réunies, ce qui est toujours un grand mal; le second, est que nous risquons de perdre l'esprit qui nous est nécessaire pour le salut de nos pauvres nègres. Ce qui donne à croire que l'esprit est bien différent, c'est que ces Messieurs ne sont fondés que pour les petits séminaires en France, ce qui exige un genre de vie bien différent de celle d'un missionnaire de nègres et un tout autre esprit. Par exemple, l'œuvre des petits séminaires exige des hommes polis, ayant le genre, le ton et les manières de nos pays; nos nègres, des hommes simples, polis, si vous voulez, mais de cette politesse simple. De là, dans l'éducation des novices, on insistera sur l'un ou sur l'autre point. De même il faut de

la science, de la littérature pour les petits séminaires; les missionnaires des nègres doivent négliger cela et n'y attacher aucune importance; pareillement, il faut un genre de vie commode et aisé pour les petits séminaires, et un genre de vie pauvre pour les pauvres missionnaires des nègres. Dans les commencements, on ferait peut-être cette distinction; mais il est difficile qu'elle se soutienne, et par conséquent cela introduira un changement dans notre esprit, et même ce que nous appellerions relâchement. D'ailleurs, ceux qui seront à la tête de la Congrégation réunie, n'ayant pas l'esprit qu'il conviendrait, lâcheraient bride au relâchement de l'esprit de ferveur, tel qu'il nous sera nécessaire, et cela avec la meilleure volonté du monde, parce qu'ils ne sentiront pas les abus. Ils regarderont comme indifférent ce qui serait parfois très dangereux. Nous avons surtout de grandes précautions à prendre, parce que notre Congrégation n'est pas encore formée et n'a pas encore pris son pli.

Troisièmement, une autre difficulté : plusieurs de nos fervents pourraient perdre la confiance que leur inspire notre œuvre.

Quatrièmement, une autre difficulté, savoir : si la Congrégation réunie à celle de M. Moreau ne tomberait pas dans un état de langueur pour embrasser trop à la fois. Il y a là dedans quelque chose qui me gêne. Ces Messieurs ont commencé par les Frères Saint-Joseph. Cette œuvre a parfaitement réussi; ils ont embrassé aussi l'Œuvre des Missions du diocèse; vint ensuite celle des Petits Séminaires; après, celle des Missions de l'Algérie; maintenant, ils veulent encore y unir les nègres. Cela me donne des inquiétudes : car toutes ces différentes œuvres ont des vocations diverses. Celui qui se destinerait aux missions diocésaines ne conviendrait pas aux petits séminaires, et ainsi pour tout le reste. Il serait à risquer qu'on eût sur les bras quatre œuvres toutes languissantes. De plus, ce qui m'inquiète en cela, c'est que ces différentes œuvres, ayant été entreprises à différentes reprises, et comme par occasion sans qu'elles rentrent l'une dans l'autre, et sans qu'il y ait un principe général qui les renferme toutes, il semble que cela in-

dique quelque chose de décousu, et comme un habit à plusieurs pièces sans dessein et sans ordre, et de là un vice radical dans l'esprit qui doit embrasser toutes ces œuvres et dans le gouvernement même.

De plus, je ne sais si je ne me trompe, il est à craindre que ce ne soit pas par l'esprit de Dieu que tout cela soit entrepris. Gardez-vous de juger, je tremble en disant cela; je suis cependant obligé d'y faire attention, devant nous réunir avec ces bons Messieurs; il faut savoir si cela entre dans les desseins de Dieu. Je ne sais ce qui en est, mais j'ai de grandes craintes sur cet article. Il est vrai que, quand l'Esprit-Saint inspire une œuvre, il n'en donne presque jamais tout d'abord le développement, mais seulement à mesure que les occasions se présentent; mais toujours cependant tout le développement est contenu dans le principe par lequel il anime celui à qui il inspire cette œuvre, et il y a une certaine connexion entre toute cette diversité. De plus, il me paraît difficile que cette œuvre puisse réussir, ou au moins ne pas languir. Les petits séminaires absorbent un grand nombre de sujets : pour trois maisons il faudrait au moins trente sujets. Enfin restent les difficultés que vous avez vues vous-même, que j'ai bien vues aussi et dont je ne vous parlerai pas, puisque vous les sentez. Voyez maintenant et priez Marie qu'elle ne nous laisse pas agir contre les intérêts de ses chers nègres, comme aussi de ne pas nous laisser dans l'inaction, si l'union était selon les vues de son Fils bien-aimé. Je ne vous parlerai pas des avantages qui en pourraient résulter, parce que je n'ai pas encore vu clairement quels ils seraient; cela ne peut se bien voir que lorsqu'on connaîtra les conditions auxquelles se ferait cette union et l'état de la société de ces Messieurs. Je vous dirai la même chose pour les difficultés. Toutes celles que je vous ai indiquées s'éclairciront alors, et on verra celles qui sont réelles. Nous en trouverons d'autres sur nos règles que ces Messieurs ne voudront probablement pas adopter. Si ma lettre n'avait pas été déjà trop longue, je vous en aurais cependant dit davantage. Mais il était important que je vous aie donné une idée des difficultés que j'en-

trevois. Cela vous est nécessaire pour que vous soyez un peu plus sur vos gardes. M. Le Vavasseur ne nous en avait pas parlé, parce que je ne lui en avais rien dit, ne voyant pas d'utilité à m'entretenir de cette affaire avec lui tout au long.

Pour ce cher confrère, je suis bien aise que vous ayez été instruit du fond de sa tentation. Vous avez trouvé bien juste dans ce que vous me dites de son esprit et de son jugement. Il me semble que c'est exactement la source principale de ses hésitations et de ses variations et changements d'opinions, qui se produisent si souvent et si subitement.

J'admire l'imprudence de M. Gallais, qui ne voulait rien moins que renverser l'œuvre de fond en comble, en mettant le désordre parmi nous trois. Je ne veux pas m'étendre plus longtemps là-dessus, parce qu'on risque de blesser la charité en parlant de ces choses. Cependant, je vous assure que mon cœur est net, je ne sens aucune peine contre lui. Je crois que la source du mal est une certaine opposition qu'il a pour moi. Dieu soit béni!

M. de Brandt est absent, — dites-le, s'il vous plaît, à M. Carron, — et ne viendra qu'à la fin du Carême. Faites-lui mes amitiés ou mes respects, si vous croyez mieux faire. Je désirerais bien le revoir un peu pendant quelques jours. Tout vôtre en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

Je ne vois pas de difficultés à ce que vous receviez l'*Univers*. Prenez seulement vos précautions contre l'agitation que produisent ces sortes de feuilles, ainsi que contre la curiosité. Lorsque vos lettres ne sont pas pressées, il serait bon de ne pas mettre ce mot sur l'adresse, mais lorsqu'elles le sont, mettez-le.

J'accepte volontiers le Frère dont vous me parlez. Je vous prie seulement d'arranger avec lui les gages ou de me dire combien il faudrait lui offrir. Je ne puis pas envoyer les cahiers de M. Collin, parce que nous n'aurions plus d'exemplaire complet au noviciat, M. Le Va-

vasseur ayant emporté une partie de ses propres cahiers; d'ailleurs, ceux de M. Collin ne sont pas aussi complets que ceux de M. Le Vasseur. Quand tout sera copié, je vous l'enverrai pour l'offrir tout entier à notre bonne Mère. Prions Dieu pour les pauvres Noirs des colonies anglaises. On peut toujours faire la démarche auprès de M. Philips. On verra plus tard les modifications qu'il sera nécessaire d'apporter à notre plan.

A Mgr **Poncelet** :

I

(Copie.)

*La Neuville (près Amiens), 20 février 1842.*

MONSEIGNEUR,

Mon confrère, M. Le Vasseur, m'a rapporté, avant son départ, l'entretien que vous avez daigné lui accorder et la bonté avec laquelle vous avez bien voulu recevoir les offres qu'il vous a faites, au nom de la société naissante dont il est membre. Comme supérieur de cette petite association, j'aurais désiré pouvoir vous présenter, en personne, les sentiments de reconnaissance que votre bienveillance nous a fait éprouver; mais, ne pouvant quitter le noviciat, où je suis seul pour la direction des novices, je me contente de vous exprimer par lettre ce que je ne puis faire de vive voix. Nous n'aurions pas été en peine de trouver un pays pour y exercer le zèle de nos missionnaires, mais j'avais toujours un désir bien vif de commencer par Bourbon; cela me paraissait dans l'ordre de la divine Providence, qui nous a envoyé un missionnaire, né dans cette île, tel que M. Le Vasseur; je croyais aussi que nous y serions plus à même de faire le bien que partout ailleurs.

Je pense bien que, malgré les engagements que nous avons pris avec Mgr le Vicaire apostolique de Maurice, nous pourrons vous fournir deux missionnaires, au commencement de l'année prochaine, surtout si les nou-



velles que les journaux annoncent sur cette colonie sont vraies.

J'espère, Monseigneur, que nos missionnaires vous donneront quelque consolation au milieu de vos travaux pour la gloire de Dieu, par le dévouement à votre personne et par leur docilité à vos ordres. Nous sommes bien résolu, et j'espère de la grâce de Dieu que nous serons fidèles à cette résolution, d'exercer notre ministère sous les ordres des supérieurs ecclésiastiques et sous leur unique bon plaisir. La seule condition, que nous les prions de nous accorder, est de vivre et de nous acquitter de nos saintes fonctions selon les règles que nous avons adoptées. M. Le Vasseur a eu l'honneur de vous citer les principaux points de ces règles, et vous avez eu la bonté de nous accorder ce que nous demandons. Nous pouvons donc, désormais, aller avec confiance et ne plus nous occuper que de répondre le plus dignement qu'il nous sera possible à ce que vous avez droit d'attendre de notre gratitude.

Agréez, je vous prie, le respect très profond et la sincère reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble et très dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*  
*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

A M. Clair :

XVI

*La Neuville, 22 février 1842.*

VIVENT JÉSUS ET SON DIVIN AMOUR DANS VOTRE AME.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je ne vous adresse qu'un petit mot, cette fois, quoique la charité de notre divin Maître m'unisse à votre âme avec une bien grande tendresse. Je me suis vu dans la nécessité de remettre pendant si longtemps la réponse à

votre dernière lettre, parce qu'il m'était impossible de faire autrement. Je pense que c'était une épreuve que Notre-Seigneur voulait faire subir à votre charité. Vous deviez croire que j'étais brouillé, après ce qui s'était passé. Mais, mon bien-aimé frère, vous m'êtes plus cher en Notre-Seigneur que jamais. Si le divin Maître vous éloigne de moi de corps, je pense et j'espère que nous serons toujours unis de cœur dans son divin amour. Vous désirez que je vous fasse part de mes observations sur votre avant-dernière lettre. Je trouve cela inutile. L'amour de Jésus est toujours neuf. N'importe qu'un nuage ait passé par dessus ou non, il est toujours le même, toujours ancien et toujours nouveau, comme celui qui en est le principe. Oubliez donc le passé. Si vous avez commis une faute, c'est à Jésus à en juger, mais non pas à moi. Jugez-vous vous-même devant lui. C'est tout ce qu'il faut. Pour moi, je vous ai toujours été ce que je suis, tout un avec votre âme dans la charité de Jésus. O mon très cher, que je désire que cette sainte et admirable charité nous consume et nous perde enfin en lui seul ! Je vous envoie la lettre adressée à M. Boiteux, comme vous me l'avez conseillé déjà plusieurs fois. Je la cache, parce que je suis sûr qu'il vous la montrera lui-même.

Adieu, très cher, je suis tout vôtre dans la très sainte charité de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Clair :

## XVII

... D'Allemagne, d'Espagne, de Pologne. Je crois qu'on ne doit faire aucune difficulté, n'avoir aucun scrupule ; la science et le talent de quelques théologiens français ne sauraient contrebalancer dans mon esprit la seule autorité de l'Eglise Romaine, qui fait enseigner cette doctrine dans toutes les écoles de théologie, et décide, d'après elle, dans tous ses saints Tribunaux. A combien

plus forte raison cette autorité de quelques habiles Français est mince, de peu de valeur, si vous joignez à l'Eglise Romaine toutes les autres Eglises sans en excepter une seule, et même une bonne, et peut-être la majeure partie de l'Eglise de France.

Avec les gens du monde, surtout du véritable monde, soyez simple, doux, prévenant, modeste, sans jamais adopter leurs manières ni leurs usages; faites-vous tout à tous, en usant de condescendance avec eux autant qu'il vous est possible, mettez-vous à leur portée, mais ne quittez pas l'esprit et la vie évangélique que les prêtres doivent mener, évitez toutes les manières qui ont un air et un goût de vanité et d'esprit du monde, ce n'est pas en cela qu'il faut se faire tout à tous.

Avec les femmes, soyez extrêmement réservé et d'une plus grande modestie encore qu'avec tout autre, n'épanchez pas votre cœur, parlez avec elles de ce qui peut être utile à leur salut, mais jamais ou très rarement de choses indifférentes, jamais une conversation qui renferme quelque familiarité. Quelle que soit l'habitude que vous avez de parler à ces personnes, il faut que vos rapports et vos conversations aient à-peu près la même réserve que la première fois que vous les avez vues, ne dites jamais avec elles de choses plaisantes et qui fassent rire fortement. Soyez grave aussi dans vos manières, cependant ne vous laissez pas aller à des excès, ne les traitez pas bien sévèrement, ne leur parlez pas durement, n'agissez pas avec elles dans une certaine indifférence, n'ayez pas l'air de faire peu de cas d'elles. Par ces manières, vous les éloignez de Dieu, et vous vous devez à leurs âmes aussi bien qu'à celles des autres. Il faut donc avoir avec elles toute la douceur, la charité et la bénignité que Jésus eut avec la sainte Magdeleine et avec la Samaritaine, montrer un certain intérêt à leurs âmes et les traiter selon le besoin de leur faiblesse et des défauts qu'on remarque en elles. Qu'il n'y ait jamais d'intérêt à leur personne, à leurs manières, à leur caractère et à leurs autres bonnes qualités, ce qui serait toujours dangereux, mais que l'intérêt se porte en général à leurs âmes.

Si vous en trouvez de pieuses, de saintes, prenez plus garde à vous que jamais. On commence par estimer leur vertu, ensuite on aime la grâce divine qui est en elles, puis on se plaît à considérer leurs belles qualités spirituelles, on descend peu à peu au caractère; à l'agrément de l'esprit, des manières; le cœur finit par être pris d'une affection humaine, qui dégénère en passion. Quoique bien souvent cette passion ne va pas au péché, elle est cependant bien mauvaise. Tenez votre âme pure et nette, votre cœur libre et débarrassé, afin que Jésus seul soit le maître de tous les mouvements de votre âme. Ne cherchez pas à vous attacher ces personnes, il faut les attacher à Jésus. Adieu, très cher, tout vôtre en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. **Sattler** :

I

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Sattler,  
au Collège Stanislas, Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MON CHER AMI,

Votre lettre m'a fait un plaisir sensible. Je vois que vous n'oubliez pas vos amis. Je vous suis bien reconnaissant pour votre bon souvenir et pour vos prières au jour de mon ordination; Dieu vous en récompensera en vous préparant bien pour la vôtre. Vous avez encore du temps devant vous avant qu'elle n'arrive. Vous avez encore un grade à passer; mais le temps passe bien vite et vous vous trouverez tout à coup à la veille de recevoir le sacerdoce sans que vous sachiez trop comment le temps est passé. Je sais bien que vous êtes encore trop jeune et que vous serez obligé d'attendre pour avoir l'âge canonique. C'est une grâce du bon Dieu pour que vous ayez plus de moyens de vous y préparer. Vous

avez là un saint homme, le bon M. Froment, que j'ai l'honneur de connaître. Il se souviendra bien encore un peu de moi. Présentez-lui bien mes respects très sincères et recommandez-moi à ses prières, ainsi que l'œuvre qui m'occupe. Ses paroles pieuses vous seront utiles, je pense; avec la bonne volonté que vous avez, vous en profiterez pour le bien spirituel de votre âme.

Vous voilà donc chargé d'ouvrage jusqu'au-dessus des épaules; mais vous les avez assez larges pour supporter un bon fardeau. Votre patience sera mise à l'épreuve. Vous avez bien raison d'être content de la sacristie; cette fonction vous sera très utile, je pense; vous y apprendrez un peu comment on se comporte dans l'église, comment on range les ornements, etc. Mais, un conseil que j'ai à vous donner là-dessus, c'est d'être sur vos gardes contre la routine. On s'habitue facilement aux choses saintes, et alors on perd la dévotion, et la foi devient même plus faible. Evitez la précipitation, la négligence et l'indifférence. Ne vous présentez jamais à l'autel sans avoir fait d'abord une prière pieuse et dévote, et ne vous contentez pas de balbutier une petite prière des lèvres seulement et avec promptitude et de vous lever aussitôt que vous vous serez mis à genoux. Après avoir fait votre prière du fond du cœur, levez-vous et présentez-vous à l'autel pour y faire la besogne ordinaire avec modestie et modération, et non pas avec légèreté et vivacité. Cette manière brusque et cette espèce d'indifférence, avec lesquelles se comportent à l'autel les sacristains des communautés, sont bien nuisibles à leur piété et à leur foi et causent même beaucoup de scandale. Dans ce collège où les enfants sont si mal disposés (1), un sacristain léger et sans dévotion risque de leur faire perdre complètement la foi, ou au moins de prêter un prétexte, à ceux qui se font gloire de leur impiété, de blasphémer et d'entraîner plusieurs autres à leur perte.

(1) Ce jugement sévère du Vénérable Père s'explique par la mauvaise réputation qu'avait alors la jeunesse des écoles. Le Vénérable Père avait lui-même connu à Stanislas des élèves excellents de tout point.

Vous êtes en danger de vous dissiper au milieu de tant d'occupations, et avec la liberté dont naturellement vous jouissez dans le collège, jusqu'à un certain point au moins. Plusieurs camarades profiteront de cette liberté pour se laisser aller à toutes sortes de légèretés, d'amusements continuels et de perte de temps : prenez-y garde, mon cher ami; vous n'avez pas encore assez d'expérience. Ne faites pas amitié intime avec ceux qui sont dissipés; choisissez quelque bon et pieux jeune homme et liez-vous avec lui. Soyez fort et courageux et ne perdez pas votre temps avec les jeunes gens légers et volages, qui ne demanderont pas mieux que de vous le faire perdre. Fixez-vous des heures d'étude et soyez inébranlable. Si on vient vous causer, renvoyez votre monde et dites que vous avez besoin d'étudier. Soyez ferme aussi sur l'observation du peu de règle qui vous est prescrite et n'y manquez pas. C'est encore là un grand préservatif.

Vous avez sans doute visité les Invalides, le tombeau du grand homme (1); vous n'avez pas manqué de voir la marmite où l'on fait cuire un bœuf entier. Vous aurez bien des choses à voir encore. Cela me donne à craindre que vous ne soyez pas assez curieux pour voir votre vieil ami de La Neuville. Mais la cathédrale d'Amiens mérite d'être vue; vous n'avez rien de si beau à Paris.

J'ai appris, moi aussi, les nouvelles du Séminaire de Strasbourg; l'abbé Schwindenhammer m'a écrit aussi. J'ai reçu les cahiers que je croyais devoir m'être apportés par vous. J'ai appris que M. Lux est sous-diacre.

A Dieu, cher ami, pensez quelquefois à moi devant le bon Dieu; je ne vous oublierai pas non plus. Dites au bon abbé Schiélé que je me recommande bien à ses prières. A revoir tous les deux aux vacances de Pâques.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*A La Neuville (près Amiens), le 23 février 1842.*

(1) Napoléon, dont les cendres venaient d'être rapportées aux Invalides; la grande marmite est la marmite légendaire des cuisines des Invalides.

A M. Clair :

XVIII

(Résumé.)

*La Neuville, Samedi-Saint 1842 (26 mars).*

1. Renoncement aux créatures et à soi-même; attendre devant Jésus notre Maître pour recevoir de lui toute lumière, toute grâce et toute force pour la conduite.

2. Les hommes sont les instruments de la divine Providence pour notre sanctification et pour nous faire agir dans un plus grand renoncement à nous-mêmes et dans une plus grande dépendance de son bon plaisir.

3. La confession quotidienne est d'un grand secours pour ceux qui la désirent purement. Il la désire, mais craint qu'on la lui refuse. Se soumettre à la divine volonté et mettre toute sa vie en Jésus seul. Il espère pouvoir le faire plus tard, lorsqu'il aura quelqu'un à pouvoir le confesser dans la maison.

Au Cardinal Franson :

II

(Copie.)

A S. Em. le Cardinal Préfet de la Propagande.

*A La Neuville, le 14 avril 1842.*

MONSEIGNEUR,

N'osant vous écrire trop souvent, de peur de vous déranger dans vos nombreuses et importantes affaires, j'ai prié M. Drach de vous rendre compte de tout ce qui me concerne et des motifs qui m'ont engagé à quitter Strasbourg pour m'établir ici.

Maintenant, les grandes consolations dont Dieu me

comble et la reconnaissance que je dois à Votre Eminence, me pressent de me prosterner à vos pieds et de vous offrir l'hommage très sincère de mon profond respect et de ma tendresse filiale.

Mgr Rosati rapportera à Votre Eminence toutes les bontés qu'il a eues pour notre petite société et les efforts que nous tâchons de faire pour travailler à la gloire de Dieu dans l'île d'Haïti. Notre-Seigneur a bien voulu exaucer nos désirs pour le salut de cette île et jeter les yeux sur notre pauvre petite compagnie pour nous y envoyer. Ce qui fait le comble de notre joie, c'est que Votre Eminence a daigné penser à nous dans cette circonstance.

J'ai promis quatre prêtres à Mgr Rosati; j'espère lui en donner cinq et peut-être davantage, s'il plaît à Dieu de favoriser les démarches que je vais faire pour cela. Il a eu la bonté de m'accorder la seule grâce que je lui avais demandée : que nos missionnaires pussent vivre en communauté et observer les règles que nous nous sommes prescrites pour conserver la ferveur et l'esprit intérieur, si nécessaires à des missionnaires.

Les années suivantes, à mesure que les sujets me viendront, j'en enverrai dans cette mission, qui me paraît la plus importante de toutes celles que la divine bonté nous confiera. Dans ce moment, il ne me reste que deux missionnaires qui aient fini leur cours de théologie et qui soient prêts à être envoyés au premier moment qu'on en aura besoin. Mais je les destine à l'île Bourbon, parce que je voudrais profiter des circonstances favorables qui se présentent pour avoir entrée dans les colonies françaises et éviter de mécontenter le Gouvernement, en envoyant tous nos sujets au secours d'autres colonies. Si, cependant, Votre Eminence désire que je les joigne aux autres pour Haïti, j'obéirai aussitôt au moindre de ses ordres comme venant de Notre-Seigneur Jésus-Christ même.

Je vous supplie de croire aussi que, moi et mes confrères, nous sommes et serons toujours entièrement dévoués aux intérêts et à la gloire de Notre Saint-Père le Pape, dont nous nous estimons bienheureux d'être les



enfants et les envoyés, et de Votre Eminence les très humbles et très dévoués serviteurs.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A Marie Libermann :

XXXVII

Mademoiselle,  
Mademoiselle Marie Libermann,  
rue de l'Ail, n° 15, Strasbourg.

TRÈS CHÈRE ENFANT,

Quoique pressé d'ouvrage, il faut cependant que je fasse ces deux lettres de suite; l'une à papa et l'autre à toi. La chose presse, voilà la première communion qui approche. Ne fais pas de confession générale, contente-toi d'une confession ordinaire. Si tu avais déjà commencé, dis à ton confesseur que je t'ai conseillé de ne pas en faire; mais ne dis pas que je t'ai dit de le lui dire. Une confession générale te ferait du mal en ce moment. Tâche d'avoir une contrition générale de tous tes péchés passés, mais une contrition pleine d'amour envers ce bon Maître. Pourquoi crains-tu, chère enfant? Vas à Jésus avec confiance : tu l'aimes et tu en es aimée. Qu'as-tu à risquer ou à craindre? Ne te mets pas dans l'esprit ces pensées de crainte si déraisonnables. Craindrais-tu celui qui t'aime jusqu'à un excès, jusqu'à une espèce de folie!... Oui, folie de la croix; celui qui est mort pour toi; celui qui désire si ardemment s'unir à ton âme, jusqu'à devenir la nourriture de cette pauvre âme; celui qui intercède sans cesse pour toi, au trône de son Père céleste, qui te remplit de ses grâces et de ses bienfaits. Allons donc, bonne âme, ne te laisse pas ainsi influencer par l'ennemi. Quand il aura gagné de te faire peur, de te troubler, c'est tout ce qu'il veut. Non, jamais il n'obtiendra une victoire complète. Marie, ta bonne Mère, te défendra contre ses traits. Que jamais

ces craintes ne t'empêchent de t'approcher de ton Sauveur; au contraire, plus l'ennemi te fera de grimaces, plus il faut te rapprocher du cher ami de ton âme, plus il faut te remplir de la force que l'amour de Jésus donne dans son très adorable sacrement. Communie aussi fréquemment que ton confesseur te permettra: Le moyen que tu emploies pour chasser la tentation est très bon. Aie recours à Jésus et à Marie. Quand il te reste ensuite de la tristesse, ne t'en étonne et ne t'en effraie pas. Tâche seulement d'éloigner la pensée mauvaise et de te distraire de ce qui a produit la tristesse, en t'occupant d'autre chose; puis ce fond de tristesse qui reste, offre-le à Notre-Seigneur; dis-lui que tu veux le supporter pour l'amour de lui. Ne sois pas inquiète, mets ta confiance en Jésus et Marie et tout ira bien. C'est une persécution que le démon te fait souffrir, parce qu'il voit que Jésus t'aime et se dispose à te remplir de ses grâces. Tu peux compter que, si tu es fidèle à la divine grâce, tu verras des fruits considérables résulter de cette tentation. Supporte-la avec paix, avec douceur, avec humilité et avec un grand amour pour Jésus le bien-aimé de nos cœurs. Aie souvent recours à Marie, et augmente de jour en jour de dévotion envers elle.

Ne cherche pas tant les joies spirituelles dans la sainte communion, ne les estime pas trop. C'est du lait que Notre-Seigneur donne aux enfants qui sont encore faibles dans la foi. Quand il retire ses consolations aux âmes qui désirent de tout leur cœur l'aimer et s'attacher à lui, c'est une preuve qu'il veut les fortifier et les porter à avancer dans la perfection de son divin amour. Profite donc, ma bien chère enfant, des bontés de Jésus pour ton âme. Ne recherche pas ses bonnes grâces pour les jouissances qu'on trouve en lui, mais par le seul désir de lui plaire et d'augmenter dans son divin amour. Coûte que coûte, il faut te donner toute à Jésus. Maintenant, il veut que tu ailles à lui au milieu des croix et des épines, tant mieux. Cela est dur pour la nature, mais ton âme deviendra forte, et, plus tard, quand tu seras plus forte, les joies et le bonheur spirituel redeviendront plus forts que jamais. Aie donc bon courage, et

soumets ton âme à la croix et aux tentations. Si tu n'as pas de sentiments, prends de bonnes résolutions, offre-les à Jésus et exécute-les avec un amour véritable et une grande fidélité.

Quand tu as envie de rire, ris; seulement ris avec modestie, comme il convient à une jeune personne; évite les rires bruyants et les éclats, mais j'aime à te voir rire. De plus, tâche de penser au bon Dieu au milieu de ces rires et ne te dissipe pas; alors, je te garantis qu'il n'y a là-dedans aucun mal. Du courage, de la patience, de la confiance en Jésus et Marie, de la paix dans l'âme, de la douceur envers toi ainsi qu'envers les autres, et une tenue humble de ton âme devant Dieu : voilà suffisamment pour te mettre au-dessus de toutes les peines et tentations, et de quoi te sanctifier par le moyen de ces tentations. Applique-toi à ces choses, et avec le secours de Jésus et de Marie tu les obtiendras.

A Dieu, ma bien chère enfant, je prierai de tout mon cœur pour toi, et suis de toute l'affection de mon cœur, dans la charité de Jésus et de Marie, ton tout dévoué oncle.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*P. S.* — Quand une autre fois tu as quelque chose de pressé à me dire, ne m'écris pas par occasion.

A M. Clair :

XIX

(Copie.)

*La Neuville, 16 avril 1842.*

TRÈS CHER FRÈRE,

J'ai cru agir selon le bon plaisir de Notre-Seigneur Jésus-Christ en communiquant à M. de la Rochette les bonnes nouvelles dont je vais vous faire part en deux mots. Je vous prierai donc de lui remettre cette lettre ci-incluse, je l'ai prié d'en donner connaissance à

MM. Boiteux et Quesne. Je ne puis pas vous en dire bien long, n'ayant pas beaucoup de temps.

Je vous dirai seulement que Mgr Rosati, évêque de Saint-Louis, en Amérique, ayant été envoyé par le Saint-Siège pour négocier avec les habitants de Saint-Domingue, est venu, il y a quelques mois, recommander ces missions à l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. C'est là qu'il a fait connaissance avec M. Tisserant, un de nos plus fervents compagnons, et dont la vocation a été prouvée par un miracle opéré par la Très Sainte Vierge et par deux autres faits qui approchent du miracle. Cependant, l'archevêque de Paris lui refusait constamment la permission de se joindre à nous et le laissait prêtre administrateur de Notre-Dame des Victoires.

Mgr Rosati revint la semaine dernière d'Haïti (ou Saint-Domingue), ayant parfaitement réussi dans sa mission. Je le vis et je conclus avec lui que je lui fournirais des missionnaires. Il me promit de les placer dans une ville considérable du pays, nommée Le Cap, où ils vivront en communauté, selon des règles et sous l'obéissance de leur supérieur; et celui-ci les enverra dans les églises et la ville exercer leur saint ministère, et, s'ils sont assez nombreux, il en enverra aussi à la campagne. Il y a un bien immense à faire dans ce pays, les gens sont on ne peut mieux disposés pour recevoir la parole de l'Évangile. Tous les gens du pays, quoique chrétiens et désireux de connaître leur religion, sont cependant comme des païens par la faute des mauvais prêtres, dont le pays est plein depuis environ cinquante ans. Ces prêtres n'instruisent pas ces pauvres gens, ce qui les met dans un état pitoyable.

Mgr Rosati a pour nous des bontés très grandes, il a demandé pour nous deux sujets bien pieux et capables à Mgr l'Archevêque de Paris et les a obtenus. L'un d'eux est M. Tisserant, dont je vous ai parlé tout à l'heure; il se propose de nous en obtenir un autre, qui est du Midi.

La première communauté de Saint-Domingue sera de quatre ou cinq missionnaires, à moins qu'il ne plaise

à Notre-Seigneur de nous envoyer quelques autres, ce que j'espère de sa divine bonté; cette belle mission en vaut bien la peine. Les travaux et les peines y sont grands; mais les fruits y répondront et les surpasseront de beaucoup, d'après ce que m'en dit Mgr Rosati et les assurances qu'il m'en a données. Ce qui me touche le plus là-dedans, c'est que ces âmes, abandonnées comme elles sont, se perdent infailliblement et sans ressources, et, si l'on vient à leur secours, on en sauvera infailliblement une foule innombrable. C'est un gain en argent comptant; qui se trouve dans peu de missions, car bien souvent le missionnaire travaille beaucoup et gagne peu d'âmes. Il a la récompense de son travail, mais il n'a pas la consolation d'avoir à présenter à Notre-Seigneur un grand nombre d'âmes. Mgr Rosati a choisi la ville du Cap, parce qu'elle est la plus saine de tout le pays.

Je recommande à vos prières un de nos missionnaires qui est sur mer pour se rendre à l'île Bourbon, je lui en joindrai deux autres à la fin de l'année. Mgr le Préfet apostolique de cette île me l'a demandé avec instance. Cette mission est très importante à cause de la proximité de Madagascar, où peut-être nous pourrions pénétrer dans la suite; d'ailleurs, parmi les colonies françaises, c'est la plus importante. Il s'y trouve 60.000 Noirs. Nous avons déjà un missionnaire dans ces quartiers, de sorte qu'au commencement de l'année prochaine nous en aurons quatre. Vous voyez, mon très cher, que Notre-Seigneur nous bénit et nous donne lieu d'espérer que nous ferons quelque peu de chose pour la bonne Mère; j'en ai la plus grande certitude. Cela est un grand sujet de confiance, parce que cela nous prouve que ce Cœur très doux ne rejette pas l'offre que nous lui faisons de nous-mêmes, car vous savez que notre petite misérable société est consacrée au très saint Cœur de Marie.

Je vous laisse entre les bras de Jésus et de Marie; j'espère que notre bonne Mère bien-aimée aura soin de votre âme.

Tout à vous dans la très sainte charité de son Cœur très doux.

F. LIBERMANN, *prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

A Marie Libermann :

XXXVIII

Mademoiselle,  
Mademoiselle Marie Libermann,  
à Strasbourg (très pressée).  
JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

A La Neuville, le 16 avril 1842.

CHÈRE ENFANT,

Je te félicite de tout mon cœur du bonheur dont Dieu te favorise. Bientôt ce jour heureux viendra, où tu seras une sainte enfant de Marie. Jésus sera dans ton âme, il s'unira à elle de la manière la plus parfaite et fera son bonheur. Oh! que Marie, ta bonne et très chère Mère, sera contente de toi, ce jour le plus grand et le plus heureux de ta vie!

N'aie pas de crainte; Jésus, le très doux et très aimable Jésus viendra avec une grande complaisance, pour t'embrasser dans les ineffables tendresses de son amour. Ça ne sera pas un juge qui viendra à toi. Tous les péchés de ta vie seront oubliés; il ne pensera qu'à te presser, dans l'effort de son tendre amour, contre son Cœur sacré. Crois-tu, chère enfant, que saint Stanislas Kostka ait eu peur, lorsque Marie lui fit la grâce de lui mettre son saint et adorable enfant Jésus entre les bras, dans une vision qui lui fut accordée? Eh bien! chère enfant de Marie, tu es une des âmes bien-aimées de cette Mère du saint amour, elle te mettra aussi son petit Jésus entre les bras; aie soin de le presser sur ton cœur avec une grande effusion d'amour, et ne te laisse pas aller à la crainte.

Mais qu'ai-je dit? Marie te mettre l'Enfant Jésus entre les bras! Cela n'est pas assez, tu seras bien plus heureuse que ne le fut le petit Stanislas dans sa vision. Jésus viendra avec un amour incomparablement plus grand, il viendra dans le fond de ton cœur, il embra-

sera ton âme de ses divines ardeurs. Je t'en prie, ma bonne amie, ne crains rien, mais livre-toi avec une grande confiance, une confiance sans bornes et sans mesure, à la joie et à l'amour.

Quand Jésus reposera dans ton âme, entretiens-toi avec lui, donne-toi avec générosité, ne mets pas de réserve à tes désirs de l'aimer et d'être à lui. Il faut lui faire le sacrifice de tout toi-même, de tous les plaisirs et de toutes les satisfactions de la terre. Plus ton cœur sera généreux, plus Jésus y sera au large. Sacrifie-lui surtout tes défauts, prends des mesures sérieuses et sincères pour les exterminer pour l'amour de lui; fais une guerre à mort à la vanité, qui est le défaut dominant de ton sexe. Si tu viens à bout de ce défaut, tu seras en assurance contre l'esprit mondain. Prie Jésus de te donner son secours, afin que tu puisses lui être agréable toute la vie. Offre-lui aussi toutes tes peines, dis-lui que tu veux tout supporter avec patience pour l'amour de lui. Si, en ce moment, tu n'as pas de peines, tu n'as qu'à te tenir tranquille sur ce point.

N'oublie pas Marie, ta bonne et très aimée Mère, en ce jour de joie et de bénédictions. Sais-tu ce qu'il faut lui demander? Deux choses : la première, qu'elle ne permette jamais que tu commettes des péchés qui te séparent de Jésus, et qu'elle fasse en sorte que tu lui sois toujours agréable, toujours sa bien-aimée, dévouée et fidèle enfant; la seconde, que tu sois semblable à Jésus, par l'imitation parfaite de sa vie sainte, qu'il nous a donnée comme un modèle admirable de pureté, d'amour divin, de charité, de douceur, de support du prochain, de patience, de haine et de mépris du monde, d'esprit de prière, d'humilité chrétienne, et des autres vertus qui sont capables de faire de toi une sainte, oui, chère amie, une sainte. Il faut te dévouer entièrement à Jésus. Ne crains pas : plus tu lui donneras, plus tu recevras de lui; il a promis le centuple à quiconque lui fait un sacrifice, et personne n'a jamais pu dire qu'il ait manqué de parole. Oh! oui, sa divine parole a toujours et aura toujours son accomplissement en cette circonstance.

Je m'attends donc, ou plutôt Jésus et Marie s'attendent à voir dans ton intérieur et dans ton extérieur un tel changement, que les anges même en seront dans la joie et l'admiration. Si tu vois encore tant d'imperfections en toi, ne t'inquiète pas : Jésus vient pour tout changer, tout bouleverser et tout effacer, pour ne laisser plus en ton âme que sa sainteté et son divin amour.

Pour être toujours dans la joie et la confiance, retiens ces paroles du Cantique des Cantiques : *Mon Bien-Aimé est à moi, et je suis à mon Bien-Aimé*. Ces paroles sont remplies de sens et semblent être faites pour le jour de la première communion.

En attendant ce jour bienheureux, nourris ton âme dans les désirs du divin amour envers ce doux Jésus, et répète-lui souvent ces autres paroles : « Entraînez-moi après vous, afin que je coure à l'odeur délicieuse de vos parfums. »

Pour la confession, il faut dire les péchés déjà confessés au P. Schaf. Ce n'est pas qu'autrement tu ferais un sacrilège; non, tu n'en commettrais pas en les taisant; mais, vu la circonstance, il faut les confesser de nouveau, afin de t'en purifier plus parfaitement. Cet acte d'humilité, d'ailleurs, sera agréable à Notre-Seigneur, et sera une bonne préparation à la première communion. Dans cette confession générale, tâche de conserver la paix de l'âme. Prends un temps suffisant pour l'examen de tes péchés, mais ne te laisse pas aller à l'inquiétude. Si tu en oubliais un, cela ne fait rien. Ce qui doit t'occuper le plus dans cette confession, c'est la contrition, à laquelle il faut tâcher de t'exciter le mieux que tu pourras. Demande-la à Jésus; invoque le secours de Marie, et tu n'auras pas de peine à le faire.

A Dieu, chère amie; je ne t'oublierai pas, surtout le jour même de ta première communion.

Tout à toi dans le saint amour de Jésus et de Marie.

Ton oncle.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Je m'acquitterai avec plaisir de la commission dont



ta marraine et M. Halé t'ont chargée de faire auprès de moi. Dis-leur que je leur serai toujours sincèrement attaché.

A M. Maurice Bouchet :

I

Monsieur,  
Monsieur Bouchet, élève  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

QUE JÉSUS ET SON TRÈS SAINT AMOUR  
SOIT LA VIE DE VOTRE AME.

CHER ENFANT,

Je me réjouis beaucoup d'apprendre, par un petit billet de M. Blampin, que vous êtes appelé aux ordres mineurs. Avancez, mon très cher, avancez avec confiance en Jésus notre bon Maître, qui vous appelle. Que la bénédiction du très saint Cœur de Marie vous accompagne, afin que vous receviez la grâce abondante de ces quatre ordres.

Ayez grande confiance en Marie, elle ne vous abandonnera pas : vous êtes à nos chers nègres, et vous leur appartenez toujours. Jésus et Marie, dont vous êtes la possession en corps et en âme, vous donnent à ces chères et pauvres âmes si abandonnées.

Les quatre résolutions que vous m'annoncez sont une preuve que Jésus vous prépare pour ces chères âmes; ce sont les quatre vertus fondamentales qui font l'âme d'un missionnaire du très saint Cœur de Marie, et nos Règles en sont pleines. *L'amour envers Notre-Seigneur*, la source, l'âme et l'essence de l'esprit apostolique; *l'amour de la croix*, effet nécessaire de cet amour fort et généreux envers notre très doux Jésus; c'est ce qui constitue l'amour divin dans un apôtre, amour qui sacrifie tout et qui ne vit que de sacrifices : *Quis nos separabit*, etc., *neque mors*, etc. Ailleurs, quand saint Paul

veut prouver qu'il est apôtre, une des plus grandes preuves qu'il en donne, c'est l'énumération de tout ce qu'il a souffert pour le saint Nom de Jésus. Quelle complaisance il met dans les souffrances! Une fois qu'on a cet amour, on se porte avec violence au salut des âmes.

*La confiance et l'amour de Marie* est notre trésor, à nous en particulier; cela nous appartient, à nous, les chers enfants de son Cœur, c'est-à-dire, de son très saint amour. Appliquez-vous donc avec ferveur à vos quatre résolutions; elles sont merveilleusement conformes à la divine volonté sur un missionnaire du très saint Cœur de Marie : c'est, sans doute, l'amour extrême de ce très saint Cœur qui vous les a inspirées.

Contentez-vous, très cher enfant, de ce peu de mots; je suis trop pressé d'ouvrage pour vous en dire davantage pour le moment. Je laisse au tout aimable Cœur de notre bonne Mère le soin de vous parler intérieurement, et de suppléer à ce qui manque à mes pauvres paroles.

Tout à vous dans l'amour de ce très saint Cœur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*

*missionnaire du Très Saint-Cœur de Marie.*

A La Neuville, le 28 avril 1842.

A M. Carbon :

### III

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MONSIEUR ET TRÈS CHER PÈRE EN NOTRE-SEIGNEUR,

Je me vois obligé de faire, malgré moi, une démarche qui me coûte : c'est de vous prier de m'envoyer M. Bureau à La Neuville. Mgr Rosati, avant son départ, manifesta le désir assez positif que M. Bureau vint me joindre de suite. La raison en est, à ce que je présume, qu'il craint que je ne veuille l'arrêter quand l'évêque

futur de Saint-Domingue en aura besoin. Il me dit, quand j'étais à Paris, qu'il faudrait faire partir les missionnaires au mois de novembre, il m'en dit la raison qui est assez grave. Comme je lui fis des représentations sur le trop petit espace de temps que ces Messieurs auraient à passer au noviciat, il me dit qu'il fallait les prendre au plus tôt, et que la chose serait absolument nécessaire si on prenait à Rome les mesures qu'il désire qu'on suive. Depuis que je suis ici, il me fit connaître de nouveau son désir par rapport à M. Bureau en particulier. Veuillez donc me l'envoyer. Je tâcherai de lui faire étudier seul ce qu'il perdra de son cours de théologie. M. Bouchet pourrait peut-être lui aider.

Veuillez agréer, Monsieur et très honoré Père en Notre-Seigneur, le respect et le sincère attachement avec lesquels je suis en Jésus et Marie votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN.

*A La Neuville, 1<sup>er</sup> mai 1842.*

P. S. — Veuillez ne pas parler à M. Bureau de ce que Mgr Rosati m'a dit de le faire partir au mois de novembre, je craindrais que cela ne l'inquiétât. J'ai oublié de dire que Mgr Rosati m'a fait dire par M. Tisserant qu'il enverrait le démissoire pour l'ordination de M. Bureau.

A Mgr Poncelet :

II

(Copie.)

*A La Neuville, le 3 mai 1842.*

MONSEIGNEUR,

Je présume que cette lettre vous trouvera de retour de votre voyage, et je m'empresse de vous donner les

renseignements que vous m'avez demandés sur le ministère que doit exercer notre petite société.

Je vous dirai d'abord, Monseigneur, que nous ne désirons vivre que sous la dépendance des autorités ecclésiastiques des lieux où nous exerçons; ne jamais rien entreprendre contre leur gré, ni nous établir dans aucun endroit sans leur autorisation expresse; n'exercer notre ministère que sous leurs ordres; dans les choses importantes, demander leur agrément avant d'agir, et avoir pour eux, dans toutes les circonstances, le plus grand respect et la plus grande déférence. Les seules grâces que nous leur demandons sont, premièrement, qu'ils ne donnent leurs ordres qu'aux supérieurs de nos communautés, et non aux simples missionnaires, qui ne doivent recevoir leur obéissance que de leurs supérieurs immédiats : ceux-ci auront le pouvoir d'employer leurs missionnaires à telle œuvre à laquelle ils les jugeront plus propres, avec l'agrément toutefois des supérieurs ecclésiastiques, et de les retirer lorsqu'ils en auront besoin ailleurs. Nous demandons, en second lieu, que les autorités ecclésiastiques de ces pays veuillent bien permettre à nos missionnaires de vivre et d'exercer leurs fonctions selon les règles prescrites dans leur société, principalement, la vie de communauté, qui consiste à vivre ensemble dans la même maison, et être envoyés de là pour exercer le saint ministère, et puis revenir aussitôt à la communauté; ou à se diviser pour exercer dans différents quartiers, et, dans ce cas, le supérieur de la communauté enverra ses missionnaires deux à deux et les rappellera lorsqu'il en aura besoin ailleurs, ou lorsque leur ministère sera terminé dans l'endroit où il les avait envoyés. Les missionnaires qui vont à deux doivent toujours demeurer ensemble et se fixer à un lieu assez commode pour qu'ils puissent exercer leur zèle séparément dans deux habitations ou en deux paroisses différentes et revenir à leur logis, où ils vivront ensemble de telle sorte qu'il leur arrive rarement d'être isolés plus de deux jours. D'après l'état des choses dans nos colonies, cette méthode me semble très facile à suivre, sans nuire au bien des âmes.

Le genre de vie que les missionnaires doivent mener : leur vie sera pauvre sans excès. Ils vivront de ce que les supérieurs ecclésiastiques voudront bien leur donner, et se contenteront de peu. Je crois bien, Monseigneur, que si vous obteniez du Gouvernement la solde pour deux ou trois sujets, nous pourrions, dans la suite, encore vous fournir deux ou trois autres sans appointements.

Nos missionnaires ne doivent jamais accepter de cure ni de poste fixe; cela ruinerait notre œuvre. Nous venons pour aider à Messieurs les curés et les soulager dans ce qui leur est impossible de faire, nous prenons la portion de leur ministère la plus pénible, et qui, naturellement, doit être abandonnée. D'ailleurs, Monseigneur, vous devez bien sentir qu'étant uniquement, au moins spécialement et directement, destinés pour travailler au salut des nègres, nous changerions notre but et nous perdriions infailliblement notre esprit, si nous acceptions des places à poste fixe.

Vous voyez bien, par tout ce que je vous dis, que ce n'est pas l'ambition qui nous guide, ni le désir de notre bien-être. Nous désirons sauver des âmes, et, en même temps, procurer notre propre sanctification.

Veuillez bien m'honorer d'une réponse.

Daignez recevoir l'expression des sentiments les plus respectueux et du plus sincère attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble et très dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*  
*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

A M. Lannurien :

IV

Monsieur,  
Monsieur Lannurien, élève  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

VIVENT JÉSUS ET MARIE!

TRÈS CHER FRÈRE,

Que votre cœur soit toujours à Dieu et à Dieu seul. N'estimez et n'aimez que Jésus, et tout le reste pour lui et en lui seul. Ne cherchez qu'à lui plaire dans toutes vos œuvres : voilà quelle doit être votre religion.

La vertu de religion consiste en ce que vous donniez tout votre être, pour être immolé et sacrifié à la seule gloire de Dieu, que vous ayez un souverain respect pour lui et pour tout ce qui le regarde, et que votre cœur l'aime souverainement. Tous ces devoirs ne doivent pas résider dans le sentiment que vous pouvez en avoir, mais dans un désir et une volonté réels, qui se traduisent en pratique quand l'occasion s'en présente.

En vertu de la première qualité, *l'esprit de sacrifice*, vous devez vous tenir sans cesse disposé devant Dieu, pour que sa divine volonté s'accomplisse en vous, dût-il vous en coûter tout ce que vous avez, tout ce que vous êtes. Disposez-vous à le servir dans les âmes, qu'il veut sauver et glorifier éternellement; soyez prêt à tout son bon plaisir, et disposé à lui sacrifier parents, amis, patrie, plaisirs, réputation, en un mot tout ce qu'il vous demandera. Soyez paisiblement et doucement disposé à devenir entre ses mains un instrument dont il usera selon son bon plaisir, même au détriment et à la destruction de ce vil instrument.

En vertu de la seconde qualité de la religion, le *respect*, c'est-à-dire, en vertu de l'adoration de Dieu, il faut vous tenir dans la modestie et l'humilité le plus que vous pourrez; cela, non d'une manière forcée, mais plutôt par disposition que par sentiment; vous tenir avec respect dans le lieu saint, et respecter les choses sacrées.

La troisième qualité, *l'amour*, doit vous animer d'un grand désir de lui être agréable. Quand vous savez qu'une chose lui plaît, faites-la tout de suite de grand cœur, avec douceur et paix. Il faut une grande paix et une grande douceur dans son divin service. Aimez aussi tous vos frères, traitez-les avec charité et douceur, pour l'amour de lui. Supportez pour son amour également les peines, les humiliations et les afflictions. Voilà, mon cher, ce qu'il vous suffit de savoir sur l'esprit de religion.

Vous êtes un enfant, de vouloir à tout instant vous rendre compte de ce que vous faites, et de vous demander, à tout instant aussi, comment il faut le faire pour bien faire. — Que faut-il faire pour rendre utile ce travail? — *R.* Il faut le faire pour l'amour de mon Jésus et dans le désir de lui plaire, et ce travail me sera bien utile. — Quand vous vous serez fait cette réponse, mettez-vous à travailler ou à lire pour l'amour de Jésus, et ne vous occupez pas du comment. Si cette idée du *comment* revient sautiller dans votre esprit, n'y prenez plus attention; faites comme si une mouche venait se poser sur votre joue. Ainsi ne vous impatientez pas, renvoyez cette idée avec indifférence, et travaillez ou lisez sans vous arrêter. Elle vous tracassera quelque temps; mais restez dans votre indifférence, et elle finira par s'en aller. Un petit chien, par exemple, aboie contre vous; si vous y faites attention et que vous vous défendiez, il aboiera plus fort et continuera plus longtemps; si, au contraire, vous allez votre chemin, sans prendre garde à ses aboiements, il se taira bientôt.

Puisqu'on vous a dit d'étudier l'anglais, étudiez-le de votre mieux; ne vous inquiétez pas d'apprendre à parler ou non : cela ne vous regarde pas; étudiez pour l'amour de Dieu et parce qu'on vous l'a dit.

Pour ce dégoût dans vos exercices, je vous dis, comme vous l'avez bien deviné : Prenez le mal en patience. J'ajoute : estimez-vous bienheureux de pouvoir souffrir un peu dans le service de Dieu; ayez le courage de ne jamais céder au dégoût, de ne jamais abrégier pour cela le temps de vos exercices.

Pour votre vocation, il faut consulter votre directeur. Je peux vous dire maintenant que si votre directeur vous décide pour nos pauvres nègres, je n'y mettrai pas obstacle; je vous recevrai avec joie, pour l'amour de Jésus et de Marie.

Je ne puis vous prescrire autre chose que ce que vous faites, de peur de déranger ce que le bon Dieu veut que vous fassiez : je ne sais pas assez les circonstances qui vous environnent.

Demandez à Marie la paix, et exercez-vous doucement et suavement à l'acquérir. Tâchez de vous débarrasser l'esprit le plus que vous pouvez. Je le répète : ne vous demandez jamais comment il faut faire les choses, mais faites-les comme machinalement; seulement, que ce soit pour l'amour de Jésus. Priez notre très sainte Mère de vous les faire faire de cette manière, elle saura bien vous donner de bonnes leçons sur la paix de l'âme.

Ne pensez pas à faire des mortifications, mais occupez-vous de vous dégager de vos embarras d'esprit, et cela avec paix et pour l'amour de Jésus.

C'est une bonne chose de rapporter les actions saintes des hommes vivants qui sont pleins d'amour de Dieu, pourvu qu'on sache que cela ne leur sera pas répété, et qu'ils n'apprendront jamais rien de l'estime qu'on fait de ces actions.

Pour ce qui est en général de louer les hommes, je crois qu'il ne faut le faire que des hommes accomplis en la sainteté de Notre-Seigneur Jésus-Christ et qui sont des modèles parfaits de ferveur à proposer pour exemples dans toute leur conduite. Mais, si tout n'est pas parfait et digne d'être imité, il ne faut louer que les actions saintes; autrement, quoique ces personnes soient d'une haute piété et bien agréables à Notre-Seigneur, vous risqueriez de faire imiter ce qui, en elles, n'est pas selon Notre-Seigneur.

A Dieu, très cher frère; tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*A La Neuville, le saint jour de l'Ascension 1842.*



A M. Castella :

I

Monsieur,  
Monsieur Castella, élève  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

A La Neuville, le jour de saint Jean devant la  
Porte-Latine, 1842.

TRÈS CHER FRÈRE,

Vous voulez que je vous explique encore ces paroles de Notre-Seigneur : *Si quis sitit, veniat ad me, et bibat... flumina de ventre ejus, etc.*, en les appliquant à vos conversations de piété. Avant de vous en parler, je vais vous répéter ce que je crois vous avoir déjà dit. Ce n'est pas en pressant votre cerveau et en vous tourmentant, qu'il faut tirer de votre tête quelques pieuses paroles, ni en agitant et exaltant votre imagination : *quod natum est ex carne, caro est*; tout ce qui vient de notre fonds ne produit rien que du vent, de l'agitation dans l'esprit, une certaine satisfaction de nous-mêmes, ou d'autres mouvements d'amour-propre et de satisfaction, ou des inquiétudes de la vanité contentée ou froissée.

Lorsque vous aurez fait des frais de tête pour une conversation, et que vous vous serez bien tourmenté et activé, lorsque votre esprit et votre imagination se seront élevés et exaltés pour dire des choses grandes et sublimes sur la perfection ou sur les mystères de Notre-Seigneur, vous éprouverez toujours un vide après la récréation; votre esprit sera comme fatigué, vous aurez de la peine à vous tenir dans le recueillement, et vous ne sentirez pas la paix dans l'âme; au contraire, il s'y trouvera une certaine émotion gênante, et même de l'ennui ou de la tristesse, au moins parfois. D'où viennent tous ces mouvements? *quod natum est ex carne,*

*caro est*; notre céleste Maître ajoute : *et quod natum est ex spiritu, spiritus est*; vous sentirez cela dans ces conversations de piété.

Lorsque l'âme se trouve dans la paix du divin Esprit, et qu'elle se repose dans le sein de Jésus, comme notre aimable apôtre saint Jean, et que dans ce repos et cette paix de la grâce divine, on se laisse aller doucement et suavement au sentiment intérieur, parlant doucement, suavement, paisiblement, laissant seulement couler du cœur ce que le divin amour y opère, alors les effets qui en résultent sont l'opposé de ce que je viens de dire; nous en sommes embaumés, ainsi que tous ceux avec qui nous conversons. On sort de ces conversations plein de ferveur et d'amour, et on est quelquefois beaucoup plus recueilli que si on avait fait une bonne oraison; cela vient de la douce action de l'Esprit-Saint, à laquelle l'âme s'est laissé doucement entraîner.

Pour agir de la sorte, il faut être rempli du désir d'être tout à Dieu, et de n'aimer que lui seul; il faut se tenir doucement et paisiblement uni à Notre-Seigneur. C'est ainsi que je vous applique ces paroles du divin Maître : *Si quis sitit*; il faut commencer par avoir soif, c'est-à-dire avoir de grands désirs de sa sanctification, de grands désirs de n'aimer et de ne servir que Jésus tout seul. Ayant cette soif surnaturelle, on ne doit pas se désaltérer par soi-même, par son activité et son travail propres. L'on aura beau faire, on ne saura jamais trouver une seule goutte d'eau pour étancher sa soif. L'amour-propre peut bien nous fournir une certaine eau corrompue et empoisonnée, qui trompe les âmes infidèles, mais cela ne rassasie guère.

Comment donc faire, quand on est dévoré de cette soif? *Veniat ad me, et bibat*; il faut aller à la grande source d'eau vive, s'unir à Jésus, coller son âme sur son divin Cœur, en restant en paix et en repos dans son sein.

Ne craignez rien, mon très cher, vous serez rassasié, si vous allez ainsi à Jésus. Allez donc à Jésus, restez en lui avec pureté, simplicité, paix, humilité, et buvez cette divine eau qui étanchera votre soif. Soyez comme un enfant couché sur le sein de sa mère et suçant sa ma-

melle; il est dans une grande paix et vit dans les délices, tellement que rien au monde ne peut lui être si agréable; il ne désire, il ne veut, il ne peut même souffrir rien autre chose au monde que ce lait délicieux, qui lui est communiqué pour servir à le nourrir et à le satisfaire. Je n'ai pas besoin d'entrer dans les détails pour l'explication de la comparaison; faites avec Jésus tout ce que cet enfant fait auprès de sa mère : elle lui tient lieu de tout l'univers; il élève, de temps à autre, les yeux avec complaisance vers cette mère bien-aimée de son cœur; d'autres fois, il reste dans un doux sommeil sur son sein, et se contente de recevoir ce qu'elle lui donne pour le nourrir : faites ainsi avec Jésus.

Comprenez-vous maintenant un peu ces mots : *Veniat ad me, et bibat?* Remarquez bien que Notre-Seigneur ne dit pas : Si quelqu'un veut communiquer la grâce divine aux âmes, qu'il vienne à moi, et des fleuves couleront de son sein; mais il dit : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, etc. C'est une grande leçon qu'il donne aux siens; profitez-en. Vous ne devez parler et ne vous occuper que de votre propre sanctification; vous devez avoir une grande soif, un grand amour, de grands désirs; allez alors vous unir à Jésus, pour vous rassasier, pour augmenter et fortifier ce divin amour par le lait de la divine grâce, pour perfectionner et consommer votre sanctification par ce moyen. Vous le voyez bien, en tout cela il ne s'agit que de votre propre sanctification.

Qu'arrivera-t-il à la suite d'une si sage conduite? *Flumina de ventre ejus fluent.* Vous serez si plein de Jésus, que son divin amour se répandra de votre sein comme des fleuves. Notez bien, le Maître ne dit pas *comme des torrents*, mais *comme des fleuves*. Le torrent donne une idée d'activité et de désordre; le fleuve, d'une entraînante mais grave impétuosité, ce qui est le caractère propre de l'action de la grâce. Comment ces fleuves d'eau vive sortiront-ils de votre sein? Par vos rapports avec le prochain, dans vos paroles, dans vos actions, dans votre tenue et dans vos gestes; tout en vous se ressentira de cette abondance de grâces que vous posséderez. De là, vous conclurez facilement que, pour avoir

une conversation véritablement sainte, il nous faut être tout à Jésus, être remplis de son amour, et laisser couler avec paix et douceur du fond de notre cœur ce que nous y sentons, sans agiter notre esprit, sans monter notre imagination, mais en nous tenant doucement et humblement unis à Jésus, sans efforts et sans contention, avec une douce et paisible liberté intérieure.

Prenez garde à votre activité; visez à la calmer et à l'adoucir, mais pas avec violence et effort. Veillez sur votre esprit. Ces deux choses pourraient vous jouer de très mauvais tours. Modérez doucement l'action violente de votre esprit. Je dis *doucement* : ne vous laissez pas surprendre par l'amour-propre, soyez humble et petit. Ne vous mécontentez de personne, ne jugez personne, qu'il vous suffise de vous occuper doucement de Dieu. Lisez peu d'ouvrages spirituels, lisez plutôt des vies de saints et le Nouveau Testament. Soyez uni d'amitié avec quelques bons confrères. Vous avez M. Blampin et M. Dupont, avec qui vous vous plaisez : tenez-vous avec eux. M. Blampin va bientôt vous quitter; choisissez-en un ou deux autres avec lesquels vous pouvez établir une union de véritable charité. Mais prenez garde à vous dans ce choix, ne le faites qu'avec le conseil de M. Dupont, car l'amour divin n'est pas encore assez dominant dans votre âme; vous êtes d'ailleurs bien jeune, vous pourriez tomber dans une affection tout humaine, et encore avec un séminariste qui pourrait vous causer beaucoup de dommage.

A Dieu, très cher; je vous embrasse de tout cœur dans le saint amour de Jésus et de Marie, dans lequel je suis tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A. M. Ign. Schwlindenhammer :

II

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

*A La Neuville, le 9 mai 1842.*

TRÈS CHER FRÈRE,

Je voudrais avoir un peu plus de temps à vous donner pour répondre à tout ce que vous me demandez; mais, comme je suis en ce moment très occupé, et que je prévois que cette lettre serait trop longue si je n'abrégéais, je vous prie de ne pas m'en vouloir si je prends ce dernier parti.

Remerciez bien Notre-Seigneur de ce qu'il vous fait entrevoir ce qu'il veut que vous fassiez pour votre sanctification, et ce qui est votre principal obstacle. Quoique le physique influe sur tout votre moral, et qu'il soit une grande cause de ces agitations d'esprit, cela n'empêche pas que vous ne deviez tout doucement tâcher de les calmer. Il faut viser à donner votre âme de plus en plus à Dieu. Vous pouvez diminuer ces agitations et parvenir à ce qu'elles ne vous causent plus de dérangement dans l'âme. Pour cela, il faut que, par un vrai renoncement intérieur, vous vous dégagiez peu à peu des sensations de votre âme.

Plus vous serez fidèle à Dieu, plus votre âme adhérera à son divin amour, plus vous vous dégagerez du sensible, plus aussi vous parviendrez, peu à peu, à dominer les impressions qui se font dans les sens par le moyen des organes; et alors ces agitations organiques cesseront ou diminueront considérablement. Car, ce qui les entretient et même les excite quelquefois, c'est une certaine susceptibilité de l'âme, qui s'en laisse impressionner. L'âme, dans ce cas, perd son point d'appui, qui est Dieu; et quoiqu'elle ne soit pas éloignée de lui, dès qu'il s'élève un mouvement sensible, elle se laisse troubler et agiter. Ce trouble et cette agitation sont dans l'esprit, bien que

la volonté tente toujours vers son souverain amour; l'esprit agité ne voit plus d'appui et se laisse entraîner dans le trouble. Mais, si vous êtes une fois habitué à aller à Dieu au milieu de cette agitation, votre esprit aura son point d'appui. Le trouble et l'obscurité ne pourront pas si facilement s'emparer de lui, et alors peu à peu cette agitation organique disparaîtra.

Voilà pourquoi, mon très cher, tâchez d'agir toujours avec suavité, amortissez tout mouvement passionné. Purifiez les sentiments de votre cœur, et fondez cette vie intérieure sur un amour parfait. Si vous voulez réellement acquérir la paix parfaite, il faut que vous ayez un amour pur, indépendant de tout amour de vous-même. Les deux vices qui, généralement, sont les plus grands obstacles à notre avancement, sont l'amour-propre et cette espèce d'affection et de tendresse pour nous-mêmes. Ce dernier sentiment nous est souvent un obstacle considérable; il nous empêche de nous établir dans cette vie indépendante des sens. S'il plaît à Dieu de vous faire concevoir ce que c'est que l'amour pur, vous verrez combien cet amour ou tendresse pour soi est nuisible.

Visez à une vie d'oraison, mais doucement et suavement, sans contention ni effort naturel. Vous savez ce que je vous ai dit là-dessus. Vous avez bien raison de dire qu'il ne faut pas penser plus loin qu'au moment présent. Tâchez de vous sanctifier toujours dans l'état actuel où vous vous trouvez, et ne cherchez à en sortir que lorsque le bon Dieu vous le demandera.

Je suis enchanté de ce que vous me dites du Séminaire. Je prévoyais ces difficultés; cela ne fait rien, il faut toujours aller; si vous n'aviez pas de difficultés, cela n'irait pas bien. Seulement, soyez prudent, surtout dans l'admission des nouveaux venus; il vaut mieux que vous soyez en petit nombre d'abord, et que vous ayez des gens décidés, plutôt que d'en avoir davantage, mais des âmes faibles et indécises, qui font plus de tort que de bien, lorsque les difficultés se présentent. Prenez courage et disposez les choses pour l'an prochain. Que ces Messieurs qui restent en gagnent quelques-uns parmi les nouveaux : c'est ainsi que peu à peu les choses iront.

Sachez bien que les œuvres agréables à Dieu ne s'établissent que petit à petit, au milieu des difficultés; l'Eglise même ne s'est formée que de cette manière. Il y a déjà beaucoup de fait. Mettez votre confiance en Notre-Seigneur et en la Très Sainte Vierge. Inspirez la dévotion à Marie, et tout réussira. Dites à nos très chers frères, MM. Kobès et Freyd, que je les embrasse de tout mon cœur, dans le saint amour de Jésus et de Marie. Je leur resterai toujours sincèrement uni, dans cette sainte charité qui les unit ensemble et avec vous; je les supplie de rester fidèles à notre bon Seigneur Jésus, et de se donner sérieusement de plus en plus à ce cher Maître.

Pour votre vocation, je crois que le meilleur conseil à vous donner, c'est de ne pas rester dans le monde : je suis persuadé que vous n'êtes pas fait pour cela. N'allez pas dans cette solitude dont vous m'avez déjà parlé l'an passé; joignez-vous plutôt à des âmes ferventes qui veulent servir Dieu et travailler au salut des âmes. Si vous entrez dans ce pèlerinage, vous végérez toujours et vous serez toujours dans un certain danger de vous relâcher. C'est à savoir maintenant si c'est chez les Jésuites ou dans les missions, chez nous. Cela ne presse pas; comme vous ne partez pas pour le moment, je ne vois pas de nécessité à vous fixer déjà. Le bon Dieu ne me dit en ce moment rien, ni pour un parti, ni pour l'autre; attendez, cela se décidera plus tard.

Je crains que la démarche que vous vous proposez auprès de Monseigneur ne soit imprudente. Cela ne sera-t-il pas traité d'ambition, etc. Une autre chose qu'il faut savoir : il faudrait avoir au moins une chance de succès avant de faire une demande semblable. Pensez à cela. Vous connaissez mieux que moi ce qui se passe et ce qu'il y a à craindre ou à espérer.

Il me vient une idée. M. le curé de Notre-Dame-des-Victoires a besoin de quelqu'un pour son Archiconfrérie; son sous-directeur vient de partir pour entrer dans notre Congrégation pour les nègres. Si je pouvais obtenir que vous le remplaciez, vous décideriez-vous à venir, et cela sur-le-champ? Je ne sais pas si vous seriez précisément sous-directeur, mais vous seriez l'homme de M. Desge-

nettes (de M. le curé), qui se déchargerait sur vous de sa besogne. Vous auriez un grand ministère à exercer dans le confessionnal, si on prend confiance en vous. Vous mèneriez une vie retirée; vous ne feriez connaissance avec aucun prêtre; vous seriez obligé de rester au moins quelques années, jusqu'à ce que M. Desgenettes ait trouvé un homme qui lui convienne, à moins que vous ne vous décidiez d'y rester toujours. Si vous deviez venir, il faudrait que ce soit tout de suite. La chose doit être tenue tout à fait secrète; dans tous les cas, je ne suis pas sûr pour cela que ma négociation réussirait auprès de M. Desgenettes. Si vous y consentez, écrivez-moi de suite et je lui en ferai la proposition.

Je vais tâcher de faire copier ce que vous me demandez du chap. VI, je crois; mais pour la fin, comme je n'ai pas terminé, je crois que cela n'en vaut pas la peine, et je ne puis vous envoyer les cahiers : j'en ai besoin.

Pour l'Allemagne, je suis obligé d'y renoncer : cela me fait mal au cœur; mais que faire? Notre-Seigneur ne m'a pas jugé digne d'une si grande œuvre.

Pour expliquer la fin de cette lettre, voici un extrait de la biographie manuscrite du T. R. P. Schwindenhammer, par le P. Clément Hubert :

« Le jeune Schwindenhammer avait entendu l'appel de Dieu sur les bancs du collège de Colmar; mais, si nous en croyons une de ses sœurs, il avait, étant à La Chapelle, songé à se faire jésuite. Il paraît tout naturel que cette pensée lui vint quand son confesseur, M. Stumpf, quitta le professorat pour entrer dans la célèbre Compagnie. Peut-être aussi pensa-t-il plus tard à s'adjoindre au fervent Libermann. Mais l'état de santé de ses parents, le besoin qu'avaient de lui ses frères et ses sœurs, tout le retenait; et, un moment (ceci résulte d'une note au crayon laissée par lui), il pensa rester chez lui et restaurer le pèlerinage de Notre-Dame des Trois-Epis, dont l'immeuble appartenait en grande partie à sa famille, et y consacrer sa vie au ministère des âmes. »

Le P. Stumpf, jésuite, devint, dans la suite, supérieur du collège Saint-Clément de Metz.



A. M. Clair :

XX

(Copie.)

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

*Amiens, le 10 mai 1842.*

TRÈS CHER FRÈRE,

Cette grâce d'une tendresse forte et spéciale envers Marie, qui vous est envoyée au moment où vous vous préparez au sacerdoce, est, à ce qu'il me semble, de très bon augure. Elle doit vous remplir de confiance. J'espère aussi que votre grand désir d'être prêtre de Marie ne sera pas en vain, et que la divine Mère vous acceptera; peut-être vous a-t-elle déjà accepté. Cette dévotion est bonne, et vous feriez bien de la suivre. Ce désir d'être prêtre de Marie, qui est en vous depuis si longtemps, me donne l'idée que vous feriez peut-être bien de faire connaissance avec les Maristes, ou plutôt de perfectionner la connaissance que vous en avez faite. Vous êtes indécis sur votre vocation, vous avez éprouvé un certain désir pour notre œuvre, qui est celle du Cœur très saint de Marie; vous avez à N... une autre œuvre à peu près semblable, qui est aussi l'œuvre de Marie; vous n'avez pas pensé jusqu'à présent à cette dernière; il serait cependant bon de connaître un peu l'esprit de cette compagnie. Il me semble que cet attrait d'être prêtre de Marie devra vous attacher à l'une de ces deux œuvres. Je vous conseille donc de fréquenter un peu Messieurs les Maristes. Ce qui me fortifie le plus dans cette idée, c'est que je ne puis me persuader que vous soyez fait pour être prêtre dans le monde, et tous vos dégoûts et vos craintes pour le vicariat viennent au secours de cette conjecture. Je crois que cela déterminera votre vocation, et peut-être avant que vous ayez eu le temps d'aller dans un vicariat. Si Notre-Seigneur

vous veut avec nous, je suis sûr que la fréquentation de ces Messieurs n'y fera rien.

Ne cherchez qu'une chose : être tout à Jésus, et cela par Marie; examinez doucement et suavement sa divine volonté, sans vous presser, sans vous tourmenter. Ne laissez pas prévenir votre esprit par des apparences, et ne vous laissez pas donner le change par des efforts d'imagination; mais examinez la chose posément, doucement et suavement en la présence de Notre-Seigneur, et en vous recommandant à Marie. Lorsqu'il vous viendra un désir, ne vous y livrez pas tout de suite, ne le considérez pas tout de suite comme une assurance de vocation, comme un attrait stable de Dieu; mais reposez-vous sur ce désir, et laissez-le mûrir et se perfectionner dans votre âme, et peu à peu la volonté divine vous deviendra manifeste. Si vous mettez votre confiance en Jésus et Marie, comme vous avez fait jusqu'à présent, la divine Providence viendra à votre secours, et les événements s'arrangeront de telle sorte, qu'ils favoriseront votre vocation. Abandonnez-vous pleinement à Jésus et à Marie, et vous ne serez pas confondu. Je vous promets bien que, de mon côté, je prierai de tout mon cœur la Très Sainte Vierge qu'elle vous conserve sous sa protection. Je demanderai sérieusement qu'il plaise à Notre-Seigneur de fixer enfin votre âme dans son divin service; et s'il lui plaît de vous laisser encore dans l'incertitude, que sa grâce vous accompagne, afin que vous puissiez le servir parfaitement, en attendant qu'il vous ait fixé là où il vous veut.

Ne vous inquiétez pas encore trop pour votre vicariat. S'il plaît à Notre-Seigneur qu'on vous place dans le ministère pendant quelque temps, il saura bien vous soutenir et se servir de cela pour vous dégôûter du monde. Je ne vous dis rien sur le règlement de vie. Quand vous serez une fois prêt d'être dans les fonctions du saint ministère dans le monde, je vous dirai ce qu'il plaira à Notre-Seigneur de me faire voir alors.

Je pense que ce sera le jour de la Sainte Trinité que vous célébrerez votre première messe. Je m'unirai d'intention avec vous en disant la mienne, et je vous offrirai

à Marie, afin que vous soyez son prêtre, et cela dans l'état où Jésus vous veut.

Pour les livres de direction, je ne vois pas la grande utilité de les étudier; parfois cela pourrait nuire. Je n'ai pas le temps maintenant de m'étendre là-dessus et d'expliquer ce que je veux dire par là. Je vous prie de me rappeler cela une autre fois, et je vous dirai ce que je croirai utile devant le bon Dieu pour la direction des âmes, et sur la lecture des livres qui traitent de ces choses.

Pour l'orgueil et la tendresse pour soi, tout ce que je vous ai dit, dans nos entretiens et correspondances, sur le combat contre les vices et les défauts, a toujours été dirigé contre ces deux malheureux vices. Tout ce que j'ai le temps de vous dire maintenant, se ramène à une seule chose : chercher et aimer Dieu pour lui et en lui seul; c'est là que vous trouverez l'amour pur, et c'est ce qui vous obligera d'oublier et de sacrifier tout à notre tout bon et tout aimable Jésus.

Je vous serai bien obligé de montrer à M. Boiteux et à M. Quesne la dernière lettre que je vous ai écrite au sujet de Saint-Domingue. Il est probable que M. de la Rochette ne lui montrera pas la sienne après son retour, et je serai obligé peut-être de faire alors pour ces deux Messieurs ce que vous pourriez m'épargner en remettant votre lettre à M. Quesne, en le priant de la faire voir à M. Boiteux à son retour.

A Dieu, très cher frère. Que Jésus soit tout votre partage, et que votre âme soit entièrement à Marie.

Tout à vous dans leur très saint amour.

(signé) F. LIBERMANN, *prêtre*.

A M. Ign. Schwindenhammer :

III

Monsieur,  
Monsieur Schwindenhammer, diacre,  
au Séminaire de Strasbourg.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je vous écris de nouveau par rapport à l'œuvre de l'Archiconfrérie dont je vous ai déjà parlé. Je viens de voir le sous-directeur qu'il s'agit de remplacer. Il me presse beaucoup de vous écrire pour vous engager à venir. La chose que je vous propose est très importante : il y a un bien immense à faire. Vous seriez avec un saint curé, qui vous sera d'un grand secours pour les premières expériences du ministère, qui sont toujours difficiles pour un jeune prêtre, et même dangereuses. Vous seriez bien docile à cet homme sage et vénérable, et vous en profiterez considérablement. Vous ne seriez en rapport qu'avec de bonnes âmes, excepté quelques grands pécheurs que la divine Marie vous amènera assez fréquemment. Ne vous effrayez pas de ces confessions générales si chargées de péchés. Ces âmes ne sont pas difficiles à confesser, parce qu'elles viennent avec une forte contrition, au moins pour l'ordinaire. Il y aurait là de l'ouvrage pour vous, mais de grandes consolations. S'il y a des difficultés de la part de vos parents, vous aurez tous les ans permission de prendre trois semaines ou un mois de vacances auprès d'eux. Il y aura là-dedans un grand bien. Vous vous dégagerez peu à peu parfaitement de vos parents, ce qui est très difficile quand on est auprès d'eux. Votre traitement sera suffisant pour vivre à Paris, et même encore pour faire quelques aumônes. Vous aurez environ deux mille quatre cents francs par an, y compris vos honoraires de messes. Vous serez dans notre proximité et pourrez venir passer tous les ans quelques

jours avec moi, et quand j'irai à Paris, je vous verrai.

Voilà bien des avantages, outre celui d'être employé à une œuvre comme celle de l'Archiconfrérie. Je suis persuadé que cela vous attirera de grandes grâces de la part de Marie. Je vous envoie un bulletin de l'Archiconfrérie; il ne doit pas vous coûter de port. En le lisant, vous vous formerez une idée de cette sainte œuvre, et propagerez même dans le Séminaire la dévotion à Marie et à son très saint Cœur. Si vous consentez à venir, il faudrait m'écrire au plus tôt, car la chose est très pressée. Le sous-directeur doit quitter bientôt sa place pour venir auprès de nous, à La Neuville, et il faudrait qu'il vous instruisit pendant un mois pour que vous ayez plus de facilité de faire ces fonctions. Ainsi, il faudrait venir de suite; vous quitteriez le Séminaire dès que la chose sera conclue pour aller passer quelques jours dans votre famille, et puis vous partirez pour Paris, quoique n'étant que diacre, et vous recevrez l'ordination au mois de septembre, à Paris. Là, à Notre-Dame des Victoires, vous aurez le temps de mûrir votre vocation, sous les ailes de Marie et de son très saint Cœur. Si vous consentiez, il faudrait me l'écrire, et je conclurai l'affaire, qui ne souffrira aucune difficulté. L'affaire conclue avec M. Desgenettes, je vous écrirai, et alors vous demanderez la permission nécessaire de votre évêque, et vous quitterez le Séminaire. En attendant, il faut garder le secret dans le Séminaire.

Adieu, très cher frère. Tout à vous dans le très saint amour du très saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

*A La Neuville, le 17 mai 1842.*

J'oubliais de vous dire qu'il y a à Paris beaucoup d'Allemands qui ne trouvent pas de confesseurs; ce serait encore un grand bien à faire. Examinez toutes ces choses en la présence de Notre-Seigneur, et faites en tout selon son bon plaisir.

A Mgr **Poncelet** :

III

*La Neuville (près Amiens), le 5 juin 1842.*

MONSEIGNEUR,

Permettez que je vous exprime les sentiments de la plus sincère reconnaissance de tout ce que vous avez daigné faire pour notre pauvre petite société. Je vous supplierais de vouloir bien nous continuer vos bontés et de nous accorder votre protection. Je sais bien que votre grand zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes vous a uniquement guidé dans les démarches que vous avez bien voulu faire en notre faveur; mais cette pensée ne fera qu'augmenter notre vénération et notre attachement pour votre personne.

J'ai destiné à l'île Bourbon deux ecclésiastiques de bonnes familles, pleins de zèle pour l'œuvre qu'ils doivent entreprendre et capables de faire beaucoup de bien. Ils aiment et estiment beaucoup M. Le Vasseur, qui sera leur supérieur selon vos désirs. Je vous prierais, Monseigneur, de me faire connaître vos intentions sur le moment de leur départ d'Europe. Je vous demanderais en grâce de me les laisser un temps suffisant pour les former ici à la vie qu'ils doivent mener. Si vous vouliez bien attendre jusqu'au mois de février, je vous en serais bien reconnaissant. Comme nous ne faisons que commencer à jeter les premiers fondements de cette petite société, il est important que les membres soient bien instruits de l'esprit qui doit les animer. Si, cependant, vous étiez pressé de les avoir un peu plus tôt, il me serait bien difficile de vous contrister, après tout ce que vous avez daigné faire pour nous. Je tâcherais alors de vous les envoyer quelques mois plus tôt.

M. l'abbé Tisserant me dit que vous avez manifesté le désir que nous acceptions sans dire mot les 3.000 fr. que le Gouvernement offre. Monseigneur, j'entre d'autant plus volontiers dans vos vues en cela, que, par

ce moyen, nous pourrons, dans la suite, vous envoyer encore trois missionnaires, sans avoir besoin d'un nouveau secours du Gouvernement. Je conçois d'ailleurs les inconvénients qu'il y aurait à refuser et à demander une diminution. Cette nouvelle va affliger beaucoup M. Le Vasseur; il va se récrier de toutes ses forces contre cette abondance superflue; mais c'est là précisément ce qui me rassure contre les abus qui pourraient en résulter. Je vais écrire incessamment à ce bon confrère; si vous aviez quelques ordres à lui donner, veuillez me les transmettre, afin que je les lui fasse parvenir.

Agréez le plus profond respect et la plus sincère reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble, très obéissant et tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*  
*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

Au Cardinal **Fransoni** :

### III

A S. Em. le Cardinal Préfet de la Propagande.

*La Neuville, 7 juin 1842.*

MONSEIGNEUR,

Le lettre du 7 mai, que vous avez daigné nous adresser, a mis la joie et la plus grande consolation dans notre petite société. Nous sommes, désormais, assurés que Notre-Seigneur Jésus-Christ accepte les petits services que nous désirons si ardemment lui rendre auprès de ces pauvres âmes abandonnées. Nous avons l'assurance qu'il nous communiquera une grande abondance de son esprit apostolique, puisque nous serons envoyés par celui en qui il a mis la plénitude de l'apostolat. Aussi cette lettre, que Votre Eminence a eu la bonté de nous écrire, nous anime du plus grand désir de tout sacrifier à la

gloire de notre Dieu et pour l'exaltation de sa sainte Eglise, elle nous inspire plus de dévouement que jamais au Saint-Siège apostolique, auquel nous avons la gloire et la consolation d'appartenir de si près.

J'espère pouvoir mettre à votre disposition six missionnaires tels que Votre Eminence nous les demande, et dont quelques-uns ont déjà acquis un peu d'expérience du saint ministère. Ils seront prêts à partir au premier ordre qu'il vous plaira de nous donner. Je pourrais peut-être vous offrir deux sujets de plus; mais je désirerais les envoyer à l'île Bourbon, pour les joindre à deux autres que nous avons dans ces quartiers depuis quelque temps déjà. Mgr le Préfet apostolique de cette île eut la bonté de faire pour cela les démarches auprès du Gouvernement français. Sa proposition fut très bien accueillie : on lui promit, pour la subsistance de trois missionnaires, une somme assez considérable pour subvenir dans la suite à de plus grands besoins. J'ai pensé qu'il serait bon de profiter des dispositions favorables du Gouvernement, et j'ai promis encore deux missionnaires à Mgr le Préfet.

Si Votre Eminence jugeait à propos de disposer autrement, Elle nous trouvera prêts à obéir au premier ordre, sans hésitation et sans réplique.

Daignez recevoir l'hommage de la plus profonde vénération et de la tendresse filiale avec lesquelles nous avons l'honneur d'être, de Sa Sainteté, les enfants les plus dociles, les plus dévoués, et, de Votre Eminence, les plus humbles, les plus respectueux et les plus obéissants serviteurs.

F. LIBERMANN, *prêtre,*  
*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

Au nom de la Communauté des missionnaires du Saint-Cœur de Marie.



A Mgr Rosati :

II

(Copie.)

*La Neuville (près Amiens), 8 juin 1842.*

MONSEIGNEUR,

Nous avons de grandes actions de grâces à rendre à Dieu de toutes les bontés qu'il vous a inspirées pour notre pauvre petite société, et une reconnaissance éternelle à Votre Grandeur de tout ce qu'Elle a daigné faire pour nous. Il y a quelques semaines, j'ai reçu une lettre de Son Eminence le Cardinal Préfet, dans laquelle il m'annonce que la Propagande nous adoptera comme missionnaires apostoliques pour Haïti et nous y enverra comme tels; ce qui est un grand sujet de joie et d'encouragement pour nous. Je viens d'écrire une lettre de remerciements au Cardinal. J'espère que nous aurons six sujets à fournir, au lieu de quatre. M. Bessieux, dont j'eus l'honneur de vous parler, a obtenu promesse de son grand vicaire, qu'il le laisserait partir au mois de juillet; c'est la raison pour laquelle il n'a pas eu l'honneur de vous écrire. Ce grand vicaire a été le seul obstacle à sa vocation. J'aurais désiré faire conférer le sacerdoce à M. Bureau au mois de septembre prochain, afin qu'il ne soit pas tout à fait novice dans les saintes fonctions au moment de son départ. Je supplierais donc Votre Grandeur de vouloir bien m'obtenir son démissionnaire aussitôt que les affaires d'Haïti seront terminées.

Je prends la liberté d'adresser à Votre Grandeur une supplique d'un bon et zélé prêtre du diocèse de Paris, par laquelle il demande, à Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande, la permission de se joindre aux missionnaires de Saint-Domingue. Pour vous mettre à même de connaître le fond des bons désirs de ce jeune prêtre, je vous envoie la lettre qu'il m'adressa en m'envoyant sa supplique au Cardinal, pour me prier de vous l'envoyer, afin que vous intercédiez pour lui. Comme je

ne suis rien dans l'Eglise de Dieu, je n'ai pas voulu me mêler d'une affaire qui me paraît délicate. D'un autre côté, je n'ai pas voulu rebuter un prêtre rempli de zèle et de talents et d'une vertu très solide. C'est pourquoi, Monseigneur, je ne fais que vous exposer l'état des choses, tel qu'il est, afin que vous puissiez agir selon la grande sagesse dont Dieu vous a rempli.

Agréez, je vous prie, l'hommage du respect et de la vénération profonde avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble, très dévoué et sincèrement affectionné serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*  
*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

A M. Le Vasseur :

VI

Monsieur,  
Monsieur Le Vasseur, prêtre,  
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

QUE NOS DEUX CŒURS SOIENT TOUJOURS INTIMEMENT  
UNIS DANS LE SAINT AMOUR ET PAR LA DIVINE VOLONTÉ  
DE JÉSUS.

*A La Neuville, le 9 juin 1842.*

TRÈS CHER FRÈRE,

Il y a bien longtemps que je désire vous écrire, mais j'attendais toujours de pouvoir vous dire quelque chose de positif sur notre mission de Bourbon. Maintenant que cette affaire, aussi bien que celle de Saint-Domingue, est terminée, je ne veux plus tarder de vous donner des nouvelles toutes consolantes.

J'ai vu à Paris M. le Préfet de Bourbon, qui m'a reçu à merveille. Il m'a demandé une lettre sur les affaires de notre société, n'ayant pas eu le temps de les avoir

de vive voix, à cause d'un voyage qu'il devait faire à l'instant où je me présentais. Il s'est donné beaucoup de peine pour nous procurer un établissement à Bourbon, et il tient que vous y soyez, vous en particulier. Il est allé voir le nouveau directeur des colonies pour lui parler de vous et des Jésuites. Il a commencé par ces derniers, et il a obtenu d'en avoir trois, qu'il destine à Madagascar.

Après cela, il l'a entretenu de notre œuvre, disant qu'un créole, M. Le Vavas seur, avait formé le projet de réunir plusieurs ecclésiastiques, qui se destinaient à travailler spécialement au bien des Noirs. Cette communication a beaucoup souri au directeur. M. le Préfet lui a lu la lettre qu'il avait reçue de moi quelques jours auparavant, et dans laquelle je lui disais, en peu de mots, le fond de notre projet, la vie que vous voulions mener, et l'esprit dans lequel nous voulions exercer le ministère. Le directeur des colonies en a éprouvé une grande satisfaction et lui a dit : « Voilà les hommes qu'il nous faut. » Il l'a prié de lui laisser cette lettre, et l'a lue dans un conseil privé des principaux membres du Conseil colonial.

Enfin, il a été conclu que le Préfet apostolique nous demandera trois membres (et vous êtes du nombre des trois), et le Gouvernement donnera 3.000 francs par an à chacun, avec les frais de voyage qu'on donne ordinairement aux ecclésiastiques qui vont aux colonies. Voilà ce que le Préfet m'a fait dire par M. Tisserant. Il va presser l'épée dans les reins pour avoir ses deux missionnaires afin de vous les adjoindre. Je ne puis les lui donner de suite. Ce seront MM. de Régnier et Blampin, que je vous enverrai dès que je pourrai. M. Bouchet est un peu trop gauche pour vos fiers maîtres de Bourbon. M. Roussel conviendrait bien, mais je crois que les deux autres Messieurs seront mieux avec vous que M. Roussel. Du reste, MM. Bouchet et Roussel ont parfaitement réussi et se forment bien.

Je n'ai pas fait difficulté d'accepter les 3.000 francs par missionnaire, parce que cela nous fournira le moyen d'entretenir six missionnaires à Bourbon, lors même

que le Gouvernement n'en voudrait payer que trois; d'ailleurs cela pourrait nous aider à entretenir trois missionnaires à Maurice, où je ne pourrai guère envoyer de monde, faute de fonds suffisants pour leur subsistance. Il y a encore d'autres raisons, mais celles-ci me paraissent les plus fortes. Au reste, vous sauriez toujours vous débarrasser du superflu. Tant que vous serez là, j'espère bien que le relâchement ne s'introduira point sur cet article.

M. le Préfet désire que vous vous procuriez une maison pour recevoir les missionnaires que je dois vous envoyer. Je pense que cela ne presse pas, parce qu'il faudrait que cette maison fût bien placée au centre de vos travaux, et, pour savoir quel sera ce centre, il faut examiner pendant quelque temps.

L'affaire de Saint-Domingue a parfaitement réussi. Mgr Rosati est revenu après un succès complet. Bientôt le Pape va nommer un évêque pour Haïti. Tout le monde est parfaitement bien disposé dans cette île, les Noirs encore mieux que les hommes de couleur. J'ai promis quatre missionnaires à Mgr Rosati. Nous en aurons six à envoyer : MM. Tisserant et Bureau, qu'il a eu la bonté de demander lui-même à Mgr l'archevêque de Paris, et qu'il a obtenus par le zèle qu'y a mis le bon M. Boyer (1); M. Bessieux, à qui son grand vicaire vient enfin de promettre qu'il pourrait partir au mois d'août, et, s'il ne tient pas sa promesse, Mgr Rosati nous a dit, avant son départ, qu'il le fera demander par le cardinal Fransoni; un autre prêtre qui nous est venu de Beauvais, plein de zèle pour cette mission. J'y joindrai M. Roussel et M. Bouchet; ce qui nous fera six.

Je suis content de la manière dont cela s'arrangera; ils seront tous les six placés dans une ville (le Cap-Français, maintenant Cap-Haïtien), la plus saine du pays. Là, ils seront chargés de faire toutes les saintes fonctions dans les églises de la ville et même dans les cam-

(1) (En marge). Le bon M. Boyer, après avoir obtenu la délivrance de M. Tisserant et de M. Bureau, est mort quatre ou cinq jours après. Tâchez de dire quelques messes à son intention. Le bon M. Ruben est mort aussi, quelques jours après M. Boyer.

pagnes environnantes, tout en vivant en communauté et sans avoir le nom ni le titre de curés. On les appellera missionnaires, excepté leur supérieur, qui sera censé curé de la ville sans l'être réellement. L'évêque déterminera une partie du casuel pour leur subsistance.

Nous avons acheté la maison où nous habitons, avec le jardin, pour 30.000 francs. Nous y étions obligés par les circonstances. Un négociant voulait l'acheter pour spéculer, parce que le chemin de fer doit passer aux environs. Il nous aurait tellement tourmentés que nous n'aurions pu y rester. Le bon Dieu m'a déjà envoyé 15.000 francs à cet effet, et les 15.000 qui restent viendront aussi. Je suis sûr de les avoir d'ici à quelques années. On s'est offert de me les donner d'ici à trois ou quatre ans.

Je suis bien fâché que vous n'ayez pas pris les 400 francs que vous avez mis chez M. le curé de Brest. Je croyais que vous les aviez pris, parce que je n'en avais pas de nouvelles. Je viens de les recevoir il y a trois semaines. Je ne sais comment vous avez pu vous en tirer sans cette somme.

Qu'est devenu le Frère, dont vous ne m'avez pas parlé?

Il est venu plusieurs lettres de votre pays : deux de Monsieur votre père; une autre, probablement, de votre beau-frère. Elles renferment un billet de 1.500 francs, le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup>. Dans celle de votre beau-frère, il paraît bien aise d'avoir cette jeune personne pour faire l'éducation de ses enfants. Vous me direz ce qu'il y aura à faire.

Jusqu'à ce moment, nous sommes un peu inquiets sur votre compte; nous n'avons pas encore de vos nouvelles au bout de quatre mois.

Le 3 mars, nous avons bien prié pour vous. L'orage était si fort dans nos pays, que le vent a renversé un grand et gros sapin dans notre jardin, et cassé des carreaux de vitre dans ma chambre. Il dura environ huit jours. J'ai fait chercher dans les journaux qui annonçaient un grand nombre de naufrages; on n'a pas trouvé la *Sarcelle* parmi les naufragés.

J'oubliais de vous dire, à propos de Saint-Domingue, que Mgr Rosati a parlé très favorablement de nous en arrivant à Rome, et que nous avons reçu, il y a environ quinze jours, une lettre du cardinal Fransoni, par laquelle il nous encourage à la persévérance. Il nous dit que la Propagande nous adoptera comme ses missionnaires et nous enverra à Haïti en qualité de missionnaires apostoliques.

On nous a envoyé ici une lettre que M. Monnet a écrite, je crois, à ses parents ou à ses amis. Elle est bien touchante et fait voir une bonne âme, bien dévouée à Dieu, et bien zélée pour les pauvres Noirs; on y voit qu'il fait du bien parmi eux. Je vous envoie ci-joint une lettre pour lui, afin de faciliter par là l'union entre vous et lui. Je dis *vous*, c'est-à-dire vous et ceux qui seront avec vous. Si vous croyez utile de la lui remettre, remettez-la; sinon, vous pouvez la laisser de côté.

Ayez soin du bon M. Laval; je n'en reçois pas de nouvelles, je ne sais qu'en penser. Quelles sont les dispositions de Mgr Collier? Désire-t-il du monde?

J'ai vu M. Hand, qui se charge des missions étrangères en Angleterre. Je l'ai engagé à s'occuper en premier lieu des colonies anglaises, qui sont en danger à cause des protestants. Je lui ai proposé d'entreprendre la même œuvre que nous pour les Noirs. Il aurait grand désir de le faire; j'espère que Notre-Seigneur la lui fera entreprendre. Je l'ai engagé à envoyer du monde à Maurice. Il m'a dit qu'il valait mieux que nous conservions cette colonie anglaise, afin d'avoir par là plus de facilité de consommer une certaine union entre notre œuvre et la sienne, et même de faciliter davantage, par la suite, l'établissement de l'œuvre des nègres en Angleterre. Il désire beaucoup cette union entre nos deux œuvres, qui sont à peu près les mêmes. Je pense que nous serons bien obligés de pourvoir à Maurice. J'espère que, plus tard, Notre-Seigneur nous fournira du monde et des fonds pour cela. Recommandez cette intention à Marie.

Comme nous ne pourrons jamais avoir beaucoup de monde dans cette île, elle ne pourrait jamais faire une

province; c'est pourquoi il faut l'annexer à Bourbon. C'est vous qui êtes chargé de la surveiller et de la gouverner comme supérieur de province.

Mgr d'Amiens nous paraît plus favorable que jamais, surtout depuis que Mgr Rosati lui a écrit pour nous recommander à ses bontés.

Nous allons avoir probablement bientôt quelque petite croix à porter, et cela de la part de l'archevêque de Paris. M. Senez veut aller à Saint-Domingue. Je ne crois pas devoir l'empêcher de demander la permission à Rome. Le bon Dieu pourvoira à tout. Le très saint Cœur de Marie a bien eu à souffrir pour le salut des pécheurs. Tant pis s'il nous vient quelque peine!

Que pensez-vous des Frères? Serait-il bon d'en recevoir? Sauriez-vous les employer à Bourbon? N'en trouverez-vous pas facilement parmi les gens du pays?

Tous nos chers frères du noviciat sont bien désireux d'avoir de vos nouvelles. Nous parlons bien souvent de vous, nous ne vous oublions pas dans nos prières. Ils se recommandent tous aux vôtres et vous sont sincèrement unis.

Je vous laisse dans le très saint Cœur de Marie, notre grande ressource, et vous suis toujours bien sincèrement uni et bien vivement attaché dans l'amour dont ce très saint Cœur est plein, et dans lequel je suis tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre,*  
*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

A M. Lannurien :

V

Monsieur,  
Monsieur Lannurien, élève,  
Séminaire de Saint-Sulpice, Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

Le 10 juin 1842.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je suis bien content d'entrevoir que vous êtes assez tranquille. Il semble que vous n'avez aucune difficulté pour le moment, puisque vous n'en parlez point du tout. C'est à quoi il faut viser peu à peu à marcher dans la paix devant Notre-Seigneur, à avoir l'esprit en repos. Faites tout paisiblement. Soyez dans le désir continuel de plaire à Notre-Seigneur et de tout faire pour l'amour de lui; cela étant, vous devez être parfaitement tranquille.

Je ne vois pas de difficulté à ce que vous employiez le temps qui vous reste après les classes de la manière dont vous êtes convenu avec votre directeur. Continuez l'étude de l'anglais, puisque vous l'avez commencée.

Je me réjouis bien de ce qu'il a plu à Notre-Seigneur de tourner les choses de manière à décider votre vocation si tôt. Maintenant, vous n'aurez qu'à vous préparer, afin de vous rendre fidèle à une si sainte et si belle destination. Quand on sait longtemps d'avance à quoi Notre-Seigneur nous destine, on dirige tout de ce côté, et on se forme plus parfaitement pour son état.

Je suis de l'avis de votre directeur, qu'il faudrait attendre les vacances pour demander votre *exeat*. Il vaudrait mieux demander une simple permission qu'un *exeat*. Cette permission pourrait être demandée d'aller ou à Saint-Domingue ou Haïti, ou aux colonies françaises, ou à l'île Maurice. Faites une neuvaine au saint



Cœur de Marie pour votre frère et recommandez-le à l'Archiconfrérie.

Adieu, très cher frère. J'abrège parce que je suis très pressé. Tout vôtre en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*  
*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

A M. Castella :

II

Monsieur,  
Monsieur Castella, élève  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

VIVENT JÉSUS ET MARIE!

Je vous vois toujours en train, mon très cher frère. Notre-Seigneur veut vous donner du mouvement pour fixer enfin votre mobilité. Car j'espère bien qu'après avoir passé quelque temps dans votre agitation et vos variations, vous finirez par être plus stable et plus solide dans la voie que Notre-Seigneur vous tracera.

Je vais vous dire en peu de mots les idées qu'il plaira au bon Dieu de me donner. J'aime mieux ne pas m'étendre là-dessus, parce qu'il vaut mieux attendre que je puisse vous causer à loisir de votre état et vous voir agir en pratique.

Puisque vous me demandez de venir passer quelque temps ici avec nous, nous demanderons à Notre-Seigneur la grâce de vous faire voir ce qui se passe en votre âme et ce qu'il désire de vous. Je ne vois aucun obstacle de mon côté à ce que vous veniez passer quelques jours ou quelques semaines dans notre petite maison du Saint-Cœur de Marie. Si la chose est agréable à Dieu, il vous en facilitera le moyen d'exécution.

En attendant, je vous dirai : il me semble que votre état vient en partie de vous-même et en partie de vos dispositions physiques et spirituelles. Dieu a ses des-

seins en vous mettant dans cet état; tâchez de répondre à ses bontés pour vous. Vous aurez à souffrir quelque temps, mais j'espère que vous finirez par triompher, si vous êtes fidèle aux grâces divines, qui sont très grandes. Vous pouvez commettre des infidélités, vous en commettez assurément un grand nombre; mais je ne crois pas que ce soit par suite de ces infidélités et pour les punir que Dieu vous laisse dans ces agitations.

Je croirais que tout cet état agité et pénible et ces variations viennent de la combinaison d'une grande ardeur et d'une grande mobilité d'imagination, d'une certaine légèreté de caractère, qui tient de l'enfance ou plutôt de la jeunesse, et d'une grande sensibilité. Il doit y avoir en vous une grande vivacité de sentiment qui reçoit les impressions avec violence, et qui produit aussi un certain épanchement. En tout cela, l'influence du physique et d'un tempérament nerveux est pour beaucoup; et, par conséquent, vous ne pouvez pas rompre brusquement avec toutes ces choses défectueuses.

Il y a peut-être encore quelque chose de plus. C'est un certain amour-propre, qui se mêle à votre désir de tendre à la perfection, et, d'un autre côté, un certain besoin d'être satisfait et de jouir. Ces deux derniers vices, joints aux premiers défauts, produisent les variations, les illusions et les différents genres d'agitation dans lesquels vous tombez, et sont cause que vous ne venez pas à bout de vous conserver dans le repos et dans un état qui tienne le milieu entre le relâchement et l'excès dans les choses divines. Vous êtes comme un homme ivre qui ne peut pas tenir au milieu de la route; tantôt il tombe à droite, et quand il veut revenir au milieu, il se lance à gauche. Mais prenez courage, cela ne durera pas. Vous gagnerez peu à peu sur vous-même, ou plutôt la grâce de Dieu deviendra de plus en plus maîtresse dans votre âme et dominera tous ses mouvements. Mettez votre confiance en Notre-Seigneur; évitez la contention d'esprit, qui produirait en vous le relâchement.

Je ne veux pas m'étendre sur les remèdes à employer contre ces défauts; je suis persuadé que, d'ici à la fin

de l'année, vous ne souffrirez pas trop de vos défauts; je veux dire qu'ils ne vous feront pas tant de tort. Vous resterez toujours au bon Dieu, et alors, quand il plaira à Dieu que nous nous voyions, je serai plus à même de voir ce qui en est, et il me sera peut-être donné d'en haut de meilleurs conseils. Je vous dirai seulement : ne vous troublez jamais de votre état; ayez confiance en Dieu; ne vous violentez pas l'esprit, c'est-à-dire n'allez pas à Dieu avec violence. A cette occasion, je vais en deux mots vous expliquer la sentence de M. Léré : il faut que votre âme aille à Dieu avec une grande liberté, mais pas avec une autre liberté que celle des enfants de Dieu, la liberté du divin amour. Elle ne consiste pas à se donner des satisfactions et à s'épancher dans les créatures; par là, au contraire, on la perd. Elle consiste en ce que notre âme, toute dévouée à Dieu et uniquement remplie de son divin amour, use simplement, purement et saintement de ses facultés, sans crainte et sans resserrement, et se met en rapport avec les créatures dans les mêmes dispositions, sans s'y épancher, c'est-à-dire sans y mettre son plaisir ni sa joie, qui ne doivent être qu'à Dieu seul. Plus une âme est parvenue à la pureté intérieure, plus elle aura cette liberté sainte. Cette liberté exclut la tristesse, le trouble, l'inquiétude, la contention ou resserrement de l'esprit, du cœur. L'âme est dans une douce et suave gaité, ne se gêne et ne s'embarrasse jamais, et cependant se conserve pure et nette de toute affection aux créatures. Tâchez de viser doucement vers cet état bienheureux; cela vous sera plus facile que vous ne pensez, malgré les obstacles dont je vous ai parlé plus haut.

A Dieu, mon très cher frère, soyez tout à Jésus, afin que Jésus soit tout en vous comme il a vécu en Marie. Tout à vous en leur saint amour.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*A La Neuville, le 12 juin 1842.*

A M. Tisserant :

XVII

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Tisserant,  
rue du Mail, n° 6, Paris.

VIVENT JÉSUS ET MARIE!

TRÈS CHER FRÈRE,

Cette nouvelle désolante d'Haïti (1) dont vous me parlez nous a tous profondément affligés, et résolution a été prise sur-le-champ que les prêtres célébreront plusieurs fois la sainte messe à l'intention des morts et des vivants de cette pauvre île. Tous ont dit sur-le-champ qu'il fallait y aller de suite, et je voudrais bien que cela pût se faire; mais ce n'est pas la volonté de Dieu. Laissons faire notre bon Maître, prions Marie.

J'espère que cette terrible catastrophe préparera la voie à la venue du Seigneur dont vous annoncez le règne.

Je ne puis en écrire au Cardinal, ce serait imprudent, et je suis sûr qu'il n'en ferait rien. Les affaires du pays ont pris un certain train; il faut en attendre l'issue avant de pouvoir entreprendre quelque chose. Si des missionnaires venaient par anticipation, cela pourrait faire du mal.

Je suis parfaitement de votre avis sur l'affaire de M. Senez : aussi je n'entendais pas le mot *agrégé* comme vous et M. Pinault, mais comme je vous l'expliquais ici. M. Senez sera ami et un peu plus qu'ami de la Congrégation; il y aura communion de prières et de bonnes œuvres entre nos missionnaires à Saint-Domingue et lui. Il pourrait venir, de temps à autre, passer quelques jours dans une de nos maisons pour s'y reposer et se retremper, mais alors il serait obligé à la règle et à l'obéissance,

(1) Il s'agit de la nouvelle du tremblement de terre qui détruisit la ville du Cap-Haïtien, le 7 mai 1842.

comme les membres de cette communauté. Il n'est pas nécessaire de toucher maintenant cette question; elle se déterminera de soi-même quand il sera venu passer quelque temps avec nous. Si le bon Dieu le veut absolument appeler parmi nous, cela se déclarera avant son départ; sinon, il sera agrégé, comme je viens de vous le dire. Il est impossible de le regarder comme membre de notre Congrégation, en lui laissant la liberté d'observer la règle ou non. Il faut suivre la règle ou être seulement agrégé; mais, comme je viens de vous le dire, laissez aller la chose, cela se règlera plus tard sans difficulté.

Vous feriez bien de faire copier la règle et de nous la renvoyer au plus tôt. La copie de M. Bouchet est si mal écrite, que j'ai toutes les peines du monde à la lire le soir.

Faites savoir au bon M. de Régnier qu'il garde l'argent jusqu'à ce que je lui écrive. Monseigneur est absent : cela fait qu'on ne me presse plus. J'attends un mot de Sa Grandeur pour disposer de ces 9.000 francs.

Dites à ce cher frère que la Sainte Vierge lui prête les 151 francs. J'ai trouvé ici 10.000 francs (1) à emprunter à 4 %, et cela sans frais aucuns. Je vous laisse, car je suis bien pressé de besogne.

Tout vôtre en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

*Le 18 juin 1842.*

*P. S.* — J'oubliais de vous faire part de la joie qu'a causée parmi nous votre avant-dernière lettre. Il faut prier pour que tout s'arrange bien à Rome avec les députés d'Haïti. Mais ces désastres vont peut-être retarder les affaires. La sainte volonté de Dieu!

(1) Il s'agit ici des sommes destinées à payer l'immeuble de La Neuville, récemment acheté.

A M. Le Vavasseur :

II

Monsieur,  
Monsieur Levavasseur, élève,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

VIVENT JÉSUS ET MARIE!

MON BIEN-AIMÉ FRÈRE,

Je prierai Notre-Seigneur de tout mon cœur qu'il vous rende plus fidèle à toutes les bontés qu'il a pour vous. Recevez ses dons et ses bienfaits, et rendez-lui-en des actions de grâces avec un grand amour. Cherchez en tout et toujours à vous rendre agréable à ses yeux. Tenez-vous toujours devant Jésus disposé à suivre, avec simplicité et de tout le mouvement de votre âme, tous ses bons plaisirs. Dès que vous voyez une chose lui être tant soit peu désagréable, laissez-la; dès que vous voyez qu'une chose serait selon la volonté divine de Jésus, votre souverain tout, faites-la au plus tôt.

Pour cela, il ne faut pas que vous appliquiez sans cesse votre esprit pour connaître ce qui lui fait plaisir ou non. Vous ne devez pas vous dire : mais notre bon Maître me demande ceci ou cela. Il ne faut pas non plus examiner les sensations, les goûts, les attrait, les instincts spirituels pour vous dire : Mais celui-ci est-il de Jésus? Celui-là de la nature? Ne faites pas tout cela; allez devant Jésus dans toute la simplicité de votre amour. Ayez une marche simple, amoureuse et humble, sans tant d'observations. Ayez l'œil de votre âme, doucement et amoureusement porté vers Jésus. Il vous suffit de ce regard de paix doux et humble. Faites ensuite avec simplicité et sans trop de réflexions ce que vous croyez devoir faire pour plaire au bien-aimé amour de nos âmes. Il aura soin de vous guider dans la voie qui lui plaît le plus.

Ne vous mettez pas en peine de vos obscurités. Elles auront l'immense avantage de vous tenir dans une grande

dépendance du divin Maître, et vous conserveront dans la défiance de vous-même. Quand il en sera temps, Jésus, notre très doux Seigneur, saura bien les faire disparaître et les remplacer par la lumière éclatante d'une foi solide. Laissez-vous conduire par ce divin Maître, et tenez-vous en paix. Notre-Seigneur vous donne par intervalles quelque bon mouvement ou bonne vue; c'est pour vous fortifier dans votre faiblesse et vous encourager à marcher toujours au milieu de cette obscurité. Persévérez et allez droit dans le chemin par lequel la main divine vous conduit.

Si vous désirez trop vivement être dans la lumière des sens, vous agirez par amour de vous-même; si vous vous abandonnez au bon plaisir du divin Maître, vous agirez avec un amour bien grand et bien agréable à ses yeux. Si même cette obscurité allait jusqu'au point de ne pas vous laisser voir si vous êtes encore dans la ferveur de l'amour divin ou dans le relâchement de la méchante nature, il ne faudrait même pas alors vous tourmenter, mais vous abandonner à la conduite de Jésus, tâchant toujours de lui plaire en toutes choses.

Pour ce qui regarde vos infidélités, vous pouvez compter en commettre un grand nombre; mais il faut vous livrer à Jésus, pour qu'il expie dans votre âme ces infidélités, afin qu'au milieu de cela votre âme lui soit agréable. En général, ne vous inquiétez pas de savoir votre état intérieur; contentez-vous de vous porter à Jésus, de vivre en Jésus, et selon le divin amour de Jésus, autant que vous le pouvez. Veillez doucement sur vous-même, sans agitation et sans inquiétude, afin de lui plaire en toutes choses.

Vous me demandez de venir passer quelques jours ici : venez, mon bien cher, et restez avec nous tant que vous pourrez. Tâchez seulement que cela soit en secret, et que personne n'en sache rien au Séminaire. Dites aussi au cher M. Dupont qu'il serait bon que tous ceux qui viennent, ne viennent pas ouvertement, si toutefois il y a encore quelques-uns qui désirent venir. Je ne vois pas d'autre moyen que celui que vous dites pour que vous puissiez rester plus longtemps.

Ce que vous me dites du Séminaire m'a causé une profonde tristesse; j'avais déjà appris cela auparavant, mais je n'en avais pas la certitude. Quelle doit être l'affliction du bon M. Pinault! L'ennemi est venu semer la zizanie dans le champ du père de famille. Prions, mon très cher, que Notre-Seigneur agisse selon toute l'étendue de sa puissance et de sa bonté pour cette sainte maison. Prenez courage; renouvez-vous mutuellement. Je ne sais si je me trompe, je crains que le mal ne vienne de ce qu'il n'y a pas assez d'union entre les fervents; chacun a son esprit, son jugement et sa manière de voir. Dites donc au P. Pinault qu'il réunisse quelques-uns en tout petit nombre, qu'il les unisse ensemble pour remédier. Je crains une chose, c'est de voir crouler tout pendant les vacances prochaines par une punition de Dieu. Que la sainte volonté du divin Maître soit faite : soyez en paix au milieu de tout cela, et laissez le Maître faire tout son bon plaisir dans tous ceux qui lui appartiennent.

Tout vôtre dans le saint amour de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*  
*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

*A La Neuville, le 19 juin 1842.*

A Mgr **Rosati** :

III

(Copie.)

25 juin 1842.

MONSEIGNEUR,

Il est de mon devoir de prévenir Votre Grandeur de ce qui s'est passé ces jours-ci au sujet de M. Tisserant et de M. Bureau. J'ai laissé ce dernier au Séminaire de Saint-Sulpice, ne comptant le faire venir ici qu'à la fin



du mois, pour qu'il finisse son cours, parce que M. le Directeur du Séminaire s'était prononcé trop fortement pour me demander de l'y laisser encore. La semaine dernière, ce même Directeur reçut une lettre de Mgr l'Archevêque de Paris, qui révoque toutes les permissions et *exeat* qu'il avait accordés auparavant. Il y est parlé nommément de M. Bureau, qu'il dit lui avoir été extorqué par son oncle, M. Boyer. Il a motivé cette rétractation par le manque de prêtres pour son diocèse. M. le Directeur eut occasion d'en parler à Monseigneur, et il en parla en faveur de M. Bureau. Il paraît que Monseigneur lui dit qu'il n'avait pas encore donné son dernier mot pour l'accorder. Il ajouta que, d'ailleurs, il valait mieux laisser dormir cette affaire et attendre l'issue des affaires de Saint-Domingue, qui sont en si pitoyable état, qu'on ne pourrait peut-être pas y envoyer des missionnaires, et qu'à la suite, tout cela s'arrangerait de soi-même. Il paraîtrait que l'intention de Monseigneur de Paris n'est pas de se rétracter sur la permission de M. Tisserant; cependant, je n'ai rien de certain là-dessus. J'ai cru prudent de ne faire aucune démarche dans toute cette affaire jusqu'à ce que j'aie vos ordres. Je pensais qu'il serait peut-être bon de laisser désormais M. Bureau au Séminaire jusqu'à la fin de l'année scolaire, et ensuite il viendrait me joindre.

Je supplie Votre Grandeur de ne compter pour rien la peine que pourrait me causer la perte de M. Bureau; si vous croyez devoir en faire le sacrifice, je me résigne de tout mon cœur à toutes les volontés divines, quoique je sois bien attaché à ce pieux jeune homme.

Daignez ...

F. LIBERMANN, *sup.*

Au D<sup>r</sup> Libermann :

VXXIX

Monsieur,  
Monsieur Libermann, médecin,  
rue de l'Ail, n° 15, Strasbourg.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

*A La Neuville, 6 juillet 1842.*

TRÈS CHER FRÈRE,

Me voilà bien en retard. J'ai presque honte de faire, le 6 juillet, la réponse à une lettre du 13 mai; mais il vaut mieux tard que jamais. Je n'ai rien de nouveau à vous dire sur mes affaires. Ma santé va bien, à quelque chose près. Depuis une diarrhée et un commencement de dysenterie que j'ai eu à la fin du carême, j'ai de la peine à me remettre entièrement. Les entrailles conservent un je ne sais quel désordre qui ne se remet pas tout à fait. Il me reste toujours, depuis ce temps, un certain relâchement d'entrailles. Tous les matins, je suis dérangé deux ou trois fois, depuis 5 h. 1/2 jusqu'à 6 h. 1/2, c'est-à-dire depuis mon lever jusqu'à environ une heure après. Je dis alors la sainte messe. Après avoir pris les ablutions, je suis tranquille à peu près toute la journée, excepté parfois aux changements de temps, qu'il y a aussi quelque désordre dans la journée. Cela est assez rare depuis que je me suis remis à boire du vin à table au lieu de bière. Je crois que cela tient aux nerfs plutôt qu'à toute autre chose. Du reste, la santé va bien. Mes migraines me prennent de temps à autre, mais cela ne dure pas, et je suis ensuite tranquille. J'ai un pauvre corps, il faut tâcher de le traîner jusqu'au bout; quand son jour viendra, le bon Dieu en fera ce qu'il jugera à propos.

Pour la nourriture, voici à quoi je m'en tiens. Le matin, du pain et de l'eau; je crois que c'est ce qui me

va le mieux; le lait et même le chocolat me tourne de suite dans l'estomac, et il ne se passe pas trois quarts d'heure après en avoir pris, que je n'aie le bas-ventre bouleversé, ce qui ne dure qu'un quart d'heure. Avec le pain et l'eau, je suis tranquille. La mortification, dans ce cas, me semble fort utile au corps. A midi, de la soupe, du bouilli, des légumes et un peu de fruits, de l'eau rougie par un tiers de vin. Depuis quelque temps, j'y mets d'une certaine poudre dont on fait l'eau de selz. Le soir, à 7 heures, des légumes, de la salade en été et de la soupe en hiver, et un peu de fruits. Le médecin voulait que je mangeasse du rôti à midi; je n'ai pas suivi son avis jusqu'à présent.

Je ne m'étonne pas de la réception que M. Zanser a faite de ma lettre que M. Liebermann lui fit montrer. Aussi, mon intention n'a-t-elle pas été qu'elle fût montrée au Séminaire. Je ne pensais pas que M. Liebermann prendrait cette peine, sans cela je n'aurais pas manifesté le désir d'avoir des coopérateurs à Strasbourg. C'était une phrase qui m'a échappé sans dessein, et la bonté de M. le Grand Vicaire l'a prise à la lettre. J'ai écrit, il y a quelque temps, à M. Mühe, non pas précisément pour qu'il me procure des coopérateurs, car je pense comme toi que ce sera une chose difficile et qu'il ne s'en trouverait guère. Il faudrait, pour cela, que je fusse dans le pays.

La conversion du jeune M. Ratisbonne est certaine et solide. Ce qu'il dit de sa vision est très conforme à toutes les règles et à tout ce qui arrive ordinairement dans ces grâces extraordinaires. Les effets que cette grâce a produits sur lui donnent une grande certitude qu'elle était réelle. Ce bon jeune homme fut complètement changé : ce n'est plus le même homme. Ce qui manifeste surtout ce changement, c'est la simplicité, la défiance de lui-même et une humilité véritable qu'on voit dans toute sa conduite. Nous savons ce que c'est qu'un juif riche et irrégulier. La simplicité, l'humilité et la défiance de soi-même ne sont pas ses vertus dominantes. M. Ratisbonne n'aurait pas été capable de feindre si bien ces vertus, car il ne pouvait naturellement en avoir seule-

ment une idée tant soit peu exacte. Il n'y a que la grâce de Dieu qui ait pu lui donner ces vertus par infusion, ce qui arrive ordinairement dans ces grâces extraordinaires. S'il a écrit son histoire, ce n'est pas par vanité, mais précisément par suite de cette simplicité. Plusieurs prêtres respectables ont voulu qu'il le fit, et c'est par docilité qu'il a agi, quoique avec répugnance; aussi, il ne dit presque rien de la grande grâce de l'apparition. Cette notice, il a été obligé de la montrer à trois personnes pour la faire corriger, de manière que, s'il s'y trouvait quelque chose qui parût moins conforme aux règles de l'humilité, cela ne tient pas à lui. Il s'est laissé conduire en cela comme un enfant.

Cette simplicité et cette docilité l'exposaient même à de très grands dangers. Tout le faubourg Saint-Germain voulait le voir, et il se laissait mener d'abord comme un petit enfant, quoique dégoûté de voir ainsi le monde; mais, au bout de très peu de temps, il s'en aperçut et se retira. Je sais toutes ces particularités par un bon prêtre avec qui je correspondais souvent à ce sujet, car j'étais inquiet de tout ce qu'on lui faisait faire. Je connais ce que c'est qu'un jeune israélite converti et la vanité si profondément enracinée dans leur cœur. Je craignais que ce bon jeune homme ne perdît une grande partie des fruits de la grâce qui lui avait été faite. J'ai fait des démarches pour le voir, afin de lui ouvrir les yeux là-dessus. Malheureusement, celui que j'avais chargé de faire ces démarches s'y est mal pris, et j'ai soupçonné que les personnes qui l'environnaient n'aient cru que je voulais l'attirer dans notre petite société, ce qui n'était jamais entré dans ma pensée. Voyant cela, je fus obligé de renoncer à le voir.

Mais la Sainte Vierge n'avait pas besoin de moi pour conserver une âme qui lui a été donnée par son Fils : M. Ratisbonne n'est resté dans le monde qu'à contre-cœur. Dès les premiers moments de sa conversion, il pensait à le quitter pour se retirer dans un Ordre religieux; s'il y est resté pendant un peu de temps, c'était pour prendre une détermination. Il avait pensé dès l'origine aux Jésuites, mais il ne voulait pas aller si vite dans

une chose de cette importance, il voulait s'assurer de la volonté de Dieu. Le voilà enfin en assurance. Il y a déjà huit ou quinze jours qu'il est parti pour Toulouse, où il fait son noviciat chez les Pères Jésuites. J'en ai été instruit trois semaines avant son départ et j'en fus rempli de consolation. Voilà donc cette bonne âme en sûreté. La difficulté qui l'arrêtait n'en est pas une.

Ces grâces extraordinaires ne s'accordent pas au mérite. Jamais homme n'a mérité une grâce semblable, surtout lorsqu'il s'agit d'une grâce de conversion; cela ne tient à aucun mérite précédent; même il arrive le plus souvent que ces grâces extraordinaires de conversion soient accordés à des hommes qui étaient pleins de malice. Quand Dieu a des desseins de miséricorde sur une âme, il emploie des moyens qu'il juge, dans sa sagesse, devoir atteindre la grandeur et l'étendue de cette miséricorde; or, pour les âmes corrompues ou malicieuses, il faut des moyens extraordinaires. Nous avons plusieurs grands exemples dans ce genre : tel que saint Paul qui a reçu le coup au moment même où sa fureur et sa malice allaient détruire la religion à Damas; cette grâce n'était guère méritée. Quoique saint Paul fût alors dans l'ignorance jusqu'à un certain point, il est cependant sûr que cette fureur pharisaïque, qu'il mettait dans sa conduite, était une inspiration maligne du démon et une horrible méchanceté; cette ignorance ne saurait l'excuser; car autrement tous les tyrans seraient excusés : ils se proposaient presque toujours un bon motif. Nous avons encore l'exemple de saint Augustin, qui avait été corrompu jusqu'à la moelle des os et rempli d'orgueil.

Je félicite notre bon François des bons succès qu'il va avoir cette année. Qu'il persévère avec courage, il réussira malgré les difficultés. Mais, s'il veut être un jour prêtre, qu'il tâche de se conserver innocent et qu'il évite les mauvaises compagnies. Sans cela, tout ira mal, et même son avenir sera compromis. Mais Henri va être glorieux bientôt, quand il reviendra de la distribution des prix avec un panier plein de livres. Il faut que maman envoie Clerc avec un gros panier pour les lui

porter. J'avais envie aussi d'écrire à ma chère belle-sœur, mais il n'y a plus de place. Je ne l'oublierai pas devant le bon Dieu, et je pense au saint sacrifice de la messe à ce qu'elle me recommande. Adieu.

Votre tout dévoué frère.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*P. S.* — Un séminariste de Strasbourg doit venir à Paris après l'Assomption de la Très Sainte Vierge; ce sera vers la fin du mois d'août, je pense. Vous pouvez lui donner vos commissions, il viendra me voir. Je vous prie de lui donner un petit paquet de semence de myrtilles et un autre de choux. Nous avons un beau jardin. Les myrtilles nous pourraient être utiles au printemps, où il y a peu de fruits. Si elles ont besoin d'ombrage, nous les sèmerons dans un petit bosquet que nous avons dans notre jardin. Il faudrait me dire comment il faudrait faire pour les semer et les faire bien venir. Le séminariste s'appelle M. Schwindenhammer. Si vous trouvez d'autres plantes utiles, vous pourrez me les faire parvenir par la même occasion, surtout en fait de plantes qui viennent au printemps.

A M. Duçournau :

I

Monsieur,  
Monsieur Ducournau, sous-diacre,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

VIVENT JÉSUS ET MARIE!

*Le 17 juillet 1842.*

MON TRÈS CHER FRÈRE,

J'ai pris un petit moment pour examiner devant Dieu à quoi je dois me décider. D'après votre dernière lettre, j'aurais cru que le bon Dieu vous tournerait du côté

des Missions Etrangères, et je vous avoue que j'en ai eu une grande joie, car je suis bien affligé des malheurs que le bon Dieu a envoyés au bon M. Luquet. J'espérais que Notre-Seigneur voulait s'en servir pour un grand bien. Il en a jugé autrement que ma petite prudence humaine qui, à ce qu'il paraît, n'était pas la sienne, puisqu'il a enlevé coup sur coup ces trois fervents séminaristes si capables, à ce qu'il semblait, pour seconder les desseins du zèle de M. Luquet (1). Que le saint nom de notre bon Maître soit béni. Il nous a enlevé autrefois M. La Brunière et M. Luquet; il leur a enlevé maintenant trois autres. Il veut vous montrer que nous ne devons nous fonder que sur lui seul, il n'a pas besoin de ces pauvres fourmis pour procurer sa gloire, sa main lui suffit.

Il paraît donc que la divine volonté n'est pas que vous entriez aux Missions Etrangères. Je ne saurais rechercher ce qu'il ne veut pas donner, mais aussi je ne voudrais refuser ce qu'il offre, non pour mon intérêt ou pour l'intérêt d'une œuvre qui est à moi, mais pour l'intérêt de sa gloire et pour le salut des âmes. Je ne vous connais pas assez pour savoir ce qu'il faut penser de votre vocation au ministère des nègres; mais je respecte tant l'opinion de M. Pinault, qu'il me suffit de savoir qu'il vous croit définitivement appelé parmi nous, pour vous accepter. Je n'ai pas besoin de vous expliquer ce à quoi vous vous déciderez : je crois bien que l'œuvre des Noirs est assez connue au Séminaire de Paris. Je vous dirais seulement que nous voudrions une obéissance exacte et selon toutes les règles, une pauvreté entière; on pratiquera même cette pauvreté dans l'habillement, la nourriture et l'ameublement : le tout cependant sans rien d'extraordinaire, une pauvreté commune. Il en est de même des mortifications : une vie commune, rien de prescrit pour l'extérieur, mais on visera à la perfection du renoncement intérieur. Je vous dirai seulement que l'œuvre en elle-même a de continuelles mortifications à offrir aux missionnaires. Il faut vous dire aussi qu'il n'y

(1) Il s'agit de MM. Papillon, Artigue et Bonalgues.

a guère de beaux sermons à faire : des catéchismes, des instructions et quelquefois des sermons fervents, mais non pas scientifiques ou selon les parfaites règles de la littérature. Voilà pour le fond de l'œuvre. Je pense que vous saviez cela, et même tout ce que je pourrais encore y ajouter doit vous être connu.

Puisque M. Pinault vous dit qu'il y a des vœux, il paraît que vous en avez besoin, et plusieurs ont ce besoin. Les vœux ne sont pas de règle encore parmi nous; cependant, d'après le peu de connaissance que j'ai acquise de votre intérieur, j'avais cru, moi aussi, que c'est une nécessité pour vous d'être lié avant de partir; aussi, je crois que je ne dois pas vous recevoir pour partir sans faire de vœux, sauf nouvelles lumières. Ainsi, je vous accepte, à la condition que vous ferez des vœux avant de partir (ne parlez pas de cette condition, excepté au P. Pinault). Avec cela vous êtes garanti contre le danger que M. Mollevaut craint.

Il serait bon de demander de suite votre *exeat* avant de venir ici. Il ne faut pas nous comparer à la maison des Missions Etrangères : Mgr de Bordeaux ne nous respecterait pas tant que ces Messieurs. Nous n'avons pas de Rome le pouvoir d'accepter tous les sujets qui se présenteront; il nous faut l'autorisation des évêques. De plus, nous sommes nouveaux et inconnus. Les évêques de France sont très délicats sur ce point et jaloux de leur autorité. Il suffirait peut-être que vous soyez venu ici sans la permission de Mgr l'Archevêque pour qu'il vous la refusât à jamais. Représentez-lui les dangers que vous avez à courir dans votre pays; vous n'avez pas besoin d'entrer dans le détail. Faites-lui entendre que vous y trouverez des pierres d'achoppement, à cause du passé, et que plusieurs personnes sages vous ont assuré que vous seriez dans le plus grand danger de vous en retourner dans votre pays, à cause des circonstances et de votre caractère, etc.; qu'ayant d'ailleurs un très grand attrait pour aller travailler au salut des nègres des colonies, vous trouverez là le moyen d'assurer davantage votre salut, en entrant dans une société pieuse qui s'établit à ce dessein, etc.; que cette société a été fort



encouragée par deux lettres du Cardinal Préfet de la Propagande et que Mgr d'Amiens la protège; que si sa sollicitude pour votre âme lui donnait des inquiétudes, Son Excellence pourrait prendre des informations sur cette société. Vous pouvez lui parler des colonies et de Saint-Domingue; que s'il ne jugeait pas à propos de vous permettre le départ pour les Missions, qu'il vous donne un *exeat* pour un autre diocèse de France, afin que vous ne couriez pas le danger de devenir dans la suite un mauvais prêtre, etc., etc. Voyez avec M. Pinault et M. Luquet s'il est convenable de s'y prendre de cette manière. Dès que vous aurez votre *exeat* ou votre permission, vous viendrez ici. Voilà, mon très cher, ce que je crois le mieux. Suivez en tout l'avis de M. Pinault. Je ne puis vous en dire davantage en ce moment.

Tout à vous en Jésus et Marie et en leur saint amour.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

Si j'avais le temps, j'écrirais à M. Pinault, mais je pense que cette lettre lui suffira.

A M. **Levasseur** :

III

Monsieur,  
Monsieur Levasseur, élève,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je ne suis pas étonné que votre état n'ait pas subi de grands changements; il n'est pas fait pour avoir des variations. Restez comme un aveugle devant notre bon Maître; il vous veut conduire, lui seul, et tant mieux que vous ne voyiez goutte! C'est une grande bonté de sa part qui vous met dans cet état. Ne voyant rien, vous

n'êtes pas tenté de vous mettre en action; vous le laissez agir, et c'est ce que vous pouvez faire de mieux. La divine sagesse de Jésus doit vous suffire. La nature désire voir clair; mais la grâce veut vous tenir prosterné dans la sainte obscurité de la foi devant Jésus, la grande lumière des âmes. Pourvu qu'il voie, cela doit vous suffire; laissez-vous conduire, et suivez votre très doux et très adorable Conducteur avec amour et abaissement.

Défiez-vous de votre misérable chair, et ne lui laissez pas prendre le dessus; allez toujours avec modération et sans raideur, afin que Jésus conduise tous vos pas. La raideur est toujours un inconvénient, et la douceur intérieure qui accompagne nos œuvres est souvent une marque de la présence de Jésus. Ayez de la force dans votre action, mais que votre âme soit en même temps dans une grande disposition de douceur. *Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.* Imitez le Seigneur dans cette conduite. S'il est avec vous, dans votre action, il vous communiquera et vous fera sentir sa manière d'agir : jamais il n'est raide, dur, âpre, etc., jamais il n'agite ni n'inquiète.

Quand vous parlez ou écrivez sur des matières de piété, c'est une bonne marque que d'être porté ensuite vers Dieu; c'est ce qui doit arriver ordinairement. Le vide, au contraire, vient habituellement d'un mauvais principe, souvent de l'amour-propre qu'on a apporté à la conversion de piété ou à la lettre qu'on a écrite. Quelquefois, on s'est élevé au-dessus du mouvement intérieur, et cela par amour-propre; quelquefois, il y a eu un mouvement de contention; ce dernier vice ne paraît pas vous suivre dans cette occasion, puisque vous écrivez couramment. Prenez particulièrement garde à l'amour-propre, et soyez toujours auprès de Dieu ou en Notre-Seigneur pendant que vous écrivez.

Pendant vos vacances, — je ne m'étendrai pas beaucoup là-dessus, n'ayant pas le temps : vous avez le billet des vacances dans lequel la conduite pour les vacances est détaillée, je veux dire le billet qui a été écrit pour les conversations des grandes promenades au premier temps des bandes; — pendant vos vacances, soyez

fidèle à vos exercices de piété; faites de temps à autre un pèlerinage; soyez doux et paisiblement ouvert avec tout le monde; soyez cependant modeste et recueilli. Ne soyez pas recueilli pour que les hommes vous voient, pour qu'ils s'édifient, ni pour aucune raison qui leur ait rapport, mais pour la sanctification de votre âme, et pour plaire à Dieu. Manifestez du respect et de la déférence pour tous les prêtres. Ne les jugez jamais ni en bien ni en mal. Ne faites pas cependant tout ce qu'ils pourront vous dire, et qui pourrait vous porter au relâchement. Ils vous diront cela parce qu'ils croiront se rendre par là agréables à Dieu; ils croiront que votre conduite n'est pas bonne; ils se tromperont sur bien des choses. Il faut suivre l'avis de votre directeur sur ce qui touche votre intérieur; fréquentez rarement ceux qui pourraient vous faire du mal. Allez cependant, de temps à autre, voir les prêtres de votre pays; évitez les dîners le plus que vous pourrez; parlez d'eux en bien, et excusez-les toutes les fois que vous entendrez quelque chose en leur défaveur : ainsi font les saints.

Ne dites jamais à personne les principes de piété dont vous faites la règle de votre conduite. Lorsqu'on vous blâme sur une chose que vous faites pour votre sanctification, donnez une raison humaine pour vous excuser, plutôt que de dire le véritable principe de votre conduite. Tant qu'on ne saura pas au juste vos sentiments sur la piété, on ne pourra pas disputer avec vous. Ne parlez donc de piété que superficiellement, à moins que vous ne soyez sûr de votre homme. Cependant, que votre conduite soit pieuse et sainte. Quand on vous reprend, donnez raison à ceux qui vous reprennent de vos dévotions.

Si vous pouvez répondre par une petite plaisanterie, ce serait encore mieux; mais elle doit tomber plutôt sur vous que sur les autres. Quand vos parents veulent se mêler de vous faire des monitions, faites-leur comprendre avec douceur qu'ils n'entendent pas ces choses, et que vous consultez là-dessus votre directeur. S'ils vous disent : Mais M. le curé est un bon prêtre, et il ne fait pas tout ce que vous faites; prétendez-vous être

meilleur que M. le curé? Vous répondrez : Je serais bien heureux d'être un jour un aussi bon prêtre que M. le curé; j'espère que, plus tard, je me corrigerai de mes défauts, etc., M. le curé est plus avancé que moi, etc.

Du reste, soyez tout à Jésus pendant les vacances comme pendant l'année; que votre esprit se délasse, mais que le cœur n'ait pas de vacances; il ne doit jamais cesser un instant d'être tout à Jésus, à Marie et à leur divin amour, dans lequel je suis votre tout pauvre serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*A La Neuville, le 20 juillet 1842.*

A M. Lannurien :

VI

Monsieur,  
Monsieur Lannurien, élève,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.  
JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE,

N'ayant qu'un petit moment à moi, je vais vous répondre encore cette fois-ci en deux mots, comme j'ai été obligé de faire, à mon grand regret, avec plusieurs.

Je commencerai par le point le plus important de tous ceux que vous me proposez, le directeur. Il est de la plus haute importance d'avoir une pleine confiance dans son directeur, et il faut toujours choisir celui en qui notre confiance est la plus grande pour notre bien spirituel. Votre confiance est tout entière dans M. Pinault, et je puis vous dire que votre confiance est bien placée : si j'avais un directeur à choisir au Séminaire, ce serait lui que je prendrais; il n'y a pas à hésiter entre lui et un autre. M. Pinault étant donc votre directeur, ses avis seuls doivent être suivis; ainsi donc toutes vos difficultés

sont décidées. Vous ne pouvez pas conclure de la bonne direction d'un directeur par l'extérieur humble de quelques-uns de ses dirigés : le directeur ne donne pas l'humilité; c'est à Dieu qu'il faut la demander. Quel que soit votre directeur, vous pouvez vous donner tout entier à cette sainte et excellente humilité et petitesse, qui semble être la vertu à laquelle Notre-Seigneur veut que vous vous appliquiez, et qui vous rendra beaucoup plus apte à servir nos pauvres âmes délaissées.

Maintenant que vous avez déterminé M. Pinault pour votre directeur, il n'est pas nécessaire de me demander mon avis sur votre conduite ordinaire. Si M. Pinault venait à vous manquer, je me chargerais volontiers de vous diriger dans tout le détail de votre conduite. Tant que vous pouvez consulter M. Pinault de vive voix ou par lettre, faites-le; cela vaut mieux que de vous adresser à moi. Ainsi les deux premières questions de votre lettre sont toutes décidées, puisque le P. Pinault vous a dit son avis. Pour la seconde, il serait peut-être à propos d'attendre à l'année prochaine pour changer. Je crois bien que M. Le Hir ne sera pas peiné de voir que vous le quittez : il est bon cependant de ne pas encore le faire pour si peu de temps. J'ai d'ailleurs d'autres raisons qui me font croire que c'est prudent d'attendre encore jusqu'au retour de vos vacances. Je pense bien que M. Pinault sera de mon avis.

Je serais bien content de vous posséder quelques jours ici avec nous; mais je le suis encore davantage de vous faire passer ces quelques jours en retraite sous M. Pinault. Je crois que vous en retirerez plus d'utilité pour votre âme. Je crois donc qu'il ne faut pas hésiter et passer ce temps à Issy, sans dire à personne la raison pour laquelle vous les y passez. Vous en retirerez d'autant plus d'utilité que M. Pinault doit être chargé définitivement de votre direction. Pour moi, il faut m'écrire quand vous aurez quelque peine d'esprit, ou même si vous n'en avez pas, pour me faire connaître votre intérieur.

Il faudra, pendant cette retraite, régler avec M. Pinault ce qui regarde vos vacances et aussi ce que vous

avez à faire vis-à-vis de vos parents et vis-à-vis de votre évêque par rapport à votre vocation. Je lui abandonne tout cela avec une pleine confiance.

Il n'est guère possible de faire de vous quelque chose dès l'an prochain : vous n'êtes encore que dans votre première année de théologie; quand vous aurez fini, le bon Dieu vous fera agir. Tenez-vous, en attendant, en paix, et travaillez avec soin et avec ferveur à la sanctification de votre âme. Vous voyez, par la lettre de M. Laval, que ce n'est que par là qu'on sauve les âmes, surtout celles qui nous seront confiées. Le saint homme n'est pas content de ce qu'il fait et il se croit bien en arrière; et cependant, au bout des premiers cinq mois qu'il a passés dans l'île, il avait trente baptisés qui donnaient de bonnes espérances, et vingt premières communions, après avoir fait leur mariage devant l'Eglise. De plus, deux cent cinquante qui assistent assidûment à ses instructions et se confessent. Je regarde cela comme un très beau commencement. Je n'aurais pas espéré davantage, surtout dans un pays comme celui où il est. Mais c'est la conduite ordinaire des âmes humbles, qui ne voient jamais du bien en ce qu'elles font.

Je vous dirais volontiers quelques mots d'édification et quelques règles de conduite pour vos vacances; mais, étant très pressé d'ouvrage depuis une huitaine, et voyant d'ailleurs que vous allez longuement consulter M. Pinault; je crois que je puis, en conscience, me dispenser de vous parler plus au long, et je puis, en toute charité, me contenter de vous remettre entre les bras de Jésus et de Marie dans leur saint amour. Je suis tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre*,  
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*Le 26 juillet 1842.*

A M. J.-D. Laval :

I

Monsieur,  
Monsieur Laval; prêtre,  
missionnaire à l'île Maurice, Colonie anglaise.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

*A La Neuville, le 28 juillet 1842.*

TRÈS CHER FRÈRE,

Nous avons été bien consolés par la lecture de la lettre que vous avez adressée à M. Galais; nous attendions depuis si longtemps de vos nouvelles! Nous avons été bien encouragés par le peu de choses qu'il a plu à Notre-Seigneur de faire par votre moyen. Ayez bon courage : c'est déjà beaucoup pour vous d'avoir pu obtenir ce petit résultat, pendant ces cinq mois écoulés depuis votre arrivée à Maurice jusqu'au jour où vous écrivez cette lettre. Je suis persuadé que notre bon Maître vous a accordé de plus grandes bénédictions depuis ce temps.

Je vais vous donner de nos nouvelles. Notre cher frère, M. Le Vavasseur, vous a sans doute raconté quelque chose des bénédictions du saint Cœur de notre bonne Mère : elle nous comble tous les jours de faveurs.

J'ai été ordonné prêtre à Amiens, au mois de septembre dernier. Nous nous sommes établis dans une maison de campagne, tout près de cette ville. Nous étions d'abord au nombre de trois, maintenant nous sommes six, dont trois vont bientôt partir, j'espère, pour travailler à la gloire de Dieu. Cinq autres vont nous arriver sous peu, entre lesquels M. Tisserant, M. de Régnier et M. Blampin. Ils vont se disposer aussi à partir, en passant un certain temps dans notre pauvre petit noviciat. Marié, notre bonne Mère, nous aime et nous protège. Nous avons le bonheur de posséder le Très Saint-Sacrement dans notre modeste chapelle. Nous vivons dans une

grande paix et une grande union, comme des enfants du saint Cœur. Nous suivons tout doucement les exercices que la règle, que nous proposons, nous prescrit. Je crois que Notre-Seigneur est avec nous. Quel bonheur!

La règle de notre petite Congrégation est composée. Je l'explique tous les soirs depuis le commencement de l'année. Nos Messieurs la goûtent. C'est un grand sujet de joie pour moi, parce que cela promet la paix et l'union pour la suite. Le premier de nos missionnaires qui vous rejoindra vous en portera un exemplaire.

Le bon Dieu a voulu que je sois à la tête de cette petite Congrégation, n'y ayant personne qui puisse rester en France pour cela. J'ai chargé M. Le Vasseur de la supériorité de l'île Bourbon et de l'île Maurice; obéissez-lui dans le très doux amour du saint et aimable Cœur de Marie.

En ce moment, nos affaires sont en très bon état. Le Saint-Siège ayant envoyé un légat à Saint-Domingue pour traiter avec cette île des affaires de la religion, ce Légat, Mgr de Saint-Louis, s'adressa à nous pour avoir des missionnaires pour cette île longtemps si malheureuse. Il a parfaitement réussi dans sa légation, et j'ai conclu avec lui que j'enverrai un certain nombre de missionnaires à Saint-Domingue, dès que j'en recevrai l'ordre de Rome. Le Cardinal Préfet de la Propagande nous a écrit une seconde lettre d'encouragement, dans laquelle il nous dit qu'il nous adoptera et nous enverra comme missionnaires apostoliques dans l'île Saint-Domingue. Je n'ai pas encore reçu des nouvelles positives récentes de cette île. J'espère les connaître bientôt. La chose devait se terminer à Rome avec les députés de l'île.

Depuis, le Préfet apostolique de Bourbon m'a fait demander du monde, lui aussi. Il a fait beaucoup de démarches près du Ministère et nous a obtenu tout ce qu'il a voulu. Je lui ai promis trois missionnaires.

Tous ces traités terminés et réglés, M. Galais reçut la lettre de Mgr de l'île Maurice. Je fus bien affligé de n'avoir pas eu plus tôt des nouvelles de Maurice; si j'avais connu les intentions de Mgr de Maurice, seulement trois semaines plus tôt, j'aurais pu lui envoyer du monde



aussitôt qu'il l'eût désiré. Maintenant, je serai peut-être obligé de retarder de quelques mois de plus : ce sera un retard de cinq mois, tout au plus. J'ai même quelque espérance de pouvoir envoyer au moins un missionnaire avec ceux qui partiront pour joindre M. Le Vavas seur à Bourbon, mais je n'en suis pas sûr.

Nous étions dans la persuasion que Monseigneur ne pourrait recevoir personne d'ici à longtemps; or, cela étant, il fallait absolument accepter Saint-Domingue, que Mgr de Saint-Louis nous proposa, car nous y trouvions de très grands avantages pour notre établissement; après cela, est venu M. le Préfet de Bourbon, et il y avait des raisons graves d'accepter l'offre qu'il me fit de faire des démarches auprès du Gouvernement français. En cela, je voyais même l'avantage de préparer peu à peu des missionnaires pour Maurice, espérant qu'avec le temps on pourrait y faire pénétrer un des missionnaires de Bourbon, et même fournir aux dépenses des missionnaires de Maurice. Maintenant que tous les traités sont conclus, il faut les exécuter, de peur de ruiner tout; mais nous avons assez de monde pour fournir à tous ces besoins et pour envoyer encore deux missionnaires à Maurice; cependant, nous avons besoin de quelques mois de plus. Assurez Monseigneur qu'il nous trouvera toujours pleins de reconnaissance et bien soigneux de seconder ses désirs pour le salut de son Vicariat.

N'oubliez pas de présenter à Monseigneur mes hommages très sincères et très respectueux, et assurez Sa Grandeur que j'aurai toujours un grand zèle pour les intérêts spirituels de son Vicariat. Je prendrai la liberté de lui écrire d'ici à quelque temps, quand j'aurai reçu de Rome des nouvelles positives sur les affaires de Saint-Domingue.

Je vais aussi écrire en Irlande : peut-être trouverai-je un ou deux bons prêtres qui puissent bien prendre l'esprit de notre œuvre, afin de les joindre aux deux Français que je vous enverrai; M. Le Vavas seur pourvoira à la subsistance des Français, ce qui lui sera facile quand nous aurons trois missionnaires soldés à Bourbon. Quand j'aurai reçu réponse d'Angleterre et de

Rome, j'aurai l'honneur d'écrire à Monseigneur : je pourrai alors lui dire des choses plus positives.

Pour vous, mon très cher frère, consolez-vous avec M. Le Vavasseur, qui viendra vous voir de temps à autre, en attendant que vos futurs compagnons vous rejoignent.

Je vous recommande de ne pas ruiner votre santé. Suivez, à ce sujet, les avis de notre très cher M. Le Vavasseur. Soyez toujours uni à nous tous qui sommes dans l'inaction. Tous nos chers frères du Noviciat et du Séminaire envient votre sort et voudraient aussi travailler au salut de vos pauvres délaissés. Ils auront ce bonheur plus tard, par la grâce de Dieu. Il n'y a que moi qui serai condamné à rester inutile, dans ces pays où je ne fais rien autre chose que de me traîner lentement vers le tombeau, et je paraîtrai aux pieds du Juge, les mains vides, tandis que vous, mes chers frères, vous arriverez *portantes manipulos suos*. Cela est juste : *erunt novissimi primi, et primi novissimi*. J'espère cependant que j'y trouverai miséricorde, quoique sans rien faire. La bonté toute maternelle du saint Cœur de Marie ne m'abandonnera pas alors.

Quand j'écrirai à Monseigneur, je lui rendrai compte des raisons qui m'ont empêché de venir : je pense que M. Galais en dira déjà quelques mots à Sa Grandeur.

M. Galais est toujours plein de charité pour nous ;  
M. aussi (1).

Que la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ remplisse votre âme, et que son divin amour y croisse sans cesse. Travaillez et sacrifiez-vous continuellement à sa gloire, mais n'oubliez pas votre propre sanctification. Plus Jésus sera maître dans votre âme, plus vous le glorifierez dans les autres.

Tout vôtre dans le saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

(1) Le bord de l'original a été déchiré, le nom manque.

A M. Clair :

XXI

(Copie.)

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

*La Neuville, 29 juillet 1842.*

TRÈS CHER FRÈRE,

J'ai tardé longtemps à vous répondre, par suite d'une indisposition qui me mettait hors d'état de le faire pendant quelque temps, et qui me laissait trop de besogne pour le faire de suite après mon rétablissement. Que votre charité ne diminue pas par cette négligence.

Je prévoyais bien d'avance les difficultés dont vous me parlez. Je crois et j'ai toujours cru que Notre-Seigneur ne vous voulait pas dans le monde; si vous y restez encore longtemps, il arrivera probablement l'une de ces deux choses, ou vous deviendrez léger et superficiel, comme le porte votre naturel, ou vous tomberez dans la contention.

Il n'y a aucun doute que le meilleur parti pour vous, c'est de vous retirer du monde; il faut prier Marie, notre bonne Mère, de ne pas vous y laisser languir. Il serait prudent de considérer maintenant votre attrait; je ne vois pas pourquoi vous seriez plus prudent que tant d'autres dont le goût de la vie intérieure et retirée est moins fort que chez vous, et auxquels on conseillerait au premier coup de suivre l'attrait de Dieu, surtout quand on aperçoit qu'ils n'ont pas d'aptitude pour le ministère du monde et qu'ils n'en auraient pas davantage pour le ministère dans une religion.

Je crois bien que, si vous vous livriez à la nature, vous auriez de l'aptitude pour le monde, malgré cette certaine timidité que vous avez; mais, si je considère l'état de votre âme et les dispositions intérieures dans lesquelles Dieu vous veut, je suis bien sûr que vos rapports avec

le monde et les choses extérieures ne font pas de bien à votre âme ni aux autres, vous n'avez pas d'aptitude pour ces choses, vu l'état spirituel de votre âme. Je crois qu'il faut exposer à votre directeur l'état de gêne continue où vous vous trouvez, le danger de la contention, de la raideur ou du relâchement et de la légèreté, vos goûts et vos dégoûts, vos attrait intérieurs et votre aptitude bien plus grande dans un ordre de choses différent de celui qui existe dans le monde, le peu de bien et peut-être même un certain mal que vous faites dans le ministère du monde et la gloire de Dieu que vous pourriez procurer dans la retraite. Si, malgré cela, il ne vous décide rien, tenez-vous tranquille entre les bras de Jésus et de Marie, et attendez avec paix et amour que vous soyez délivré de ce monde.

Je ne vois qu'une raison de prudence qui puisse l'arrêter, c'est Monseigneur votre oncle; mais je crois qu'il ne ferait plus de difficulté maintenant. Voilà donc ce qui me semble en général sur votre vocation; je crois que vous devez quitter le monde. Il reste à savoir où Dieu vous veut, c'est le goût et l'attrait intérieur qui doivent décider cela, à moins que la Providence ne vous mène par un événement extraordinaire. Je crois qu'on ne doit pas s'attendre à ce dernier moyen, quoique ce soit le meilleur; car les vocations spéciales ordinairement ne se décident que par l'attrait, le goût, le désir du cœur. Mettez tout cela entre les mains de Notre-Dame de Furvières; votre cause sera en bonnes mains. Si vous deviez continuer d'exercer le saint ministère dans une paroisse de Lyon, je vous conseillerais d'apprendre le mieux que vous pourriez vos prônes; on y demande un langage châtié; cependant, je ne pense pas qu'il faille rigoureusement vous y astreindre. Je suis persuadé que Notre-Seigneur ne vous y laissera pas longtemps.

Prenez bon courage et ne vous laissez pas saisir par le monde; ne vous laissez pas relâcher du divin amour de Jésus. Marie, notre bien-aimée Mère, ne souffrirait pas cela. D'un autre côté, tâchez d'éviter la contention, ayez toujours la liberté des enfants de Dieu. Formez, dans le fond de votre âme, un temple à notre divin

Maitre, et tenez-vous en repos auprès de lui sans trop vous resserrer.

Pour votre directeur, je pense que vous feriez bien d'attendre encore quelque peu avant de changer, à cause du moment critique de votre vocation à décider. Cependant, si vous voyez que votre séjour dans le monde vous nuirait, choisissez un autre directeur. Vous pourriez peut-être lui en proposer deux ou trois que vous auriez en vue et lui laisser le soin de vous le choisir. Je vous laisse entre les bras de Marie, je ne cesserai de prier pour vous, et j'espère que nous obtiendrons enfin, non pas que vous veniez ici, ou que vous alliez à tel autre endroit, mais que la volonté de Jésus s'accomplisse en vous, par le goût et l'attrait véritable qu'il lui plaira de vous donner et par la facilité de l'exécuter. Soyez dans la paix de Jésus et de Marie et croissez sans cesse dans leur très saint amour, dans lequel je suis votre tout pauvre serviteur.

F. LIBERMANN,  
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

A M. Levavasseur :

IV

Monsieur,  
Monsieur Levavasseur, élève,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

VIVENT JÉSUS ET MARIE!

MON BIEN CHER FRÈRE,

Que l'amour de Jésus, notre divin Maître, remplisse votre âme!

Ne vous tourmentez pas, au moins ne vous jetez pas dans des inquiétudes, de ce que vous commettez par-ci par-là quelque infidélité. Soyez bien persuadé que si Jésus ne tenait votre âme en sa main, vous seriez bientôt renversé. Sachez bien que vous n'êtes bon à rien, qu'à

résister à la grâce divine; et si vous ne résistez pas toujours, c'est par un grand secours de la divine bonté de Jésus. Voilà ce qui doit vous remplir de courage et de consolation. Jésus est avec vous et vous fortifie; sans cela il vous serait impossible de le servir. Soyez donc rempli de joie, d'amour et de confiance : de joie, parce que vous êtes un enfant de Jésus; d'amour envers ce Bien-Aimé, à cause des grandes grâces qu'il vous donne et du grand amour qu'il a lui-même sans cesse pour vous; de confiance, car si Jésus fait tant pour une âme, c'est une grande miséricorde pour elle.

Ne vous tourmentez donc pas des nombreuses infidélités que vous commettez. Ce sont des fragilités qui ne blessent pas le Cœur de Jésus jusqu'au vif. Diminuez-les le plus que vous pourrez, mais avec paix et amour. Le moyen de les réparer et d'en commettre moins, c'est d'aimer Jésus encore plus qu'auparavant, et de vous traîner dans votre bassesse et votre humiliation, toutes les fois que vous vous serez surpris dans une de ces infidélités. Sans doute, l'orgueil et la chair sont la cause de ces infidélités; espérez que le divin Maître vous fortifiera peu à peu contre ces deux vils ennemis.

Quant aux confrères dont vous me parlez, si c'est une affection trop sensible que vous éprouvez, il faudrait résister doucement au penchant intérieur, en élevant votre âme vers Notre-Seigneur toutes les fois que vous l'éprouvez, et en lui faisant le sacrifice de tout vous-même. Cependant, ne vous séparez pas entièrement de ces confrères, puisqu'ils sont bons. Je ne puis entrer dans le détail sur toutes ces questions, parce que je ne vois pas assez tout ce qui se passe dans votre intérieur. J'espère vous voir à la fin de vos vacances; j'en aurai une grande joie en la présence de Notre-Seigneur. J'espère que cela s'arrangera. Vous pouvez passer quelques jours avec nous.

Evitez de vous rendre compte de ce qui se passe en vous, et même ne cherchez pas à connaître votre progrès dans la piété et votre fidélité à la grâce, dès que cette recherche et cette connaissance vous causent quelque trouble.

Je n'ose vous en dire davantage, parce que j'espère qu'après vous avoir vu j'obtiens la grâce de vous connaître mieux et de vous diriger davantage selon les vues de notre divin Maître.

En attendant, tenez-vous dans la paix du divin amour et d'une humble confiance en Marie. Vous êtes bien heureux d'avoir auprès de vous, pendant ces vacances, un pieux confrère. Je prierai de tout mon cœur, pour que Notre-Seigneur et sa sainte Mère vous accompagnent et vous conservent dans les voies du divin amour.

Tout vôtre dans le saint amour du très saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*A La Neuville, le 30 juillet 1842.*

P. S. — Je présume que vous avez reçu ma dernière lettre, quoique vous ne m'en parliez pas.

Donnez ce *petit billet* à M. Galais, directeur.

1° Dans un mot de plus de trois syllabes, l'accent peut-il être reculé plus loin que la pénultième?

2° Dans un mot de plus de trois syllabes, peut-on ne tenir compte que d'une seule, celle accentuée, et faire toutes les autres communes?

3° Aux médiantes et aux terminaisons, peut-on élever la voix sur la dernière syllabe d'un mot?

4° Dans les médiantes des 2°, 4°, 5° et 8° tons, peut-on chanter les monosyllabes et les mots hébreux comme d'autres mots?

M. Levavasseur (Léon) est prié de répondre à ces questions par une lettre adressée à M. l'abbé Le Vicomte, directeur au Grand Séminaire de Quimper.

A M. Hand (1) :

I

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

*La Neuville (près Amiens), 30 juillet 1842.*

MON TRÈS CHER ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Je suis bien aise de trouver une occasion pour renouer avec vous les liens de l'union que Notre-Seigneur semble vouloir établir entre nous. Nous venons de recevoir des nouvelles de Maurice. Mgr le Vicaire apostolique de cette île nous demande deux missionnaires. Il dit que le gouverneur de l'île fait de grandes difficultés pour recevoir des prêtres français, qu'on leur permet tout au plus d'exercer le saint ministère pendant trois mois, et cela seulement lorsqu'ils ont une certaine caution pour répondre de leur conduite. Monseigneur a cependant obtenu, pour un de mes confrères qui est parti d'Angleterre avec lui, qu'il puisse rester dans l'île; et il espère qu'il obtiendrait autant pour les deux autres qu'il demande. Mais, comme la chose est bien incertaine, j'aurais désiré avoir un ou deux prêtres anglais ou irlandais qui voulussent s'agréger à notre petite société pour les nègres. Je les garderais ici pendant un temps suffisant, pour les former à l'esprit de notre œuvre, et je les enverrais joindre celui qui est déjà dans cette île et qui est un saint (vous le connaissez peut-être, c'est M. Laval). Cette pauvre île est en très grand danger; les méthodistes y ont établi des écoles pour les gens du pays, et les enfants des nègres les fréquentent. Si on ne vient pas à leur secours, dans quelque temps d'ici, une foule de ces pauvres Noirs seront protestants. Je vous prierai donc de vouloir bien voir si vous ne pouviez me trouver quelques bons et pieux prêtres qui sachent un peu le français, qui

(1) M. Hand était supérieur de *All<sup>H</sup>allow's College* pour les Missions étrangères.



soient désireux de leur sanctification et zélés pour le salut des âmes. Si vous en trouvez et que vous vouliez me les envoyer, vous me causeriez une grande joie devant Dieu. Vous pouvez leur assurer qu'ils ne trouveront pas parmi nous cette jalousie nationale si commune entre les Anglais et les Français. Nous ne formons tous qu'une seule nation, qui est celle des enfants de Jésus et de Marie, les enfants véritables de l'Eglise; nous serions tous disciples d'un seul et même Maître et ses envoyés auprès des âmes les plus pauvres et les plus misérables, et, par conséquent, nous ne penserions guère à cette petitesse d'esprit, par laquelle chacun veut s'élever au-dessus de l'autre pour la gloire de sa nation et par l'attachement qu'on lui porte. Nous ne voulons qu'une seule gloire, qui est celle de Jésus notre Maître; nous ne désirons qu'une seule chose, le salut de ces pauvres âmes qui périssent. Si vous trouvez de bons prêtres Anglais ou Irlandais, et qu'une maison s'établisse dans l'île Maurice, *elle pourra servir de commencement à cette œuvre parmi vous*; vous prendriez peu à peu goût à cette œuvre si grande et si importante.

Si vous examinez bien, vous verrez que l'œuvre des pauvres Noirs est de la plus grande importance pour vos colonies. D'abord, la première raison est que, dans vos colonies, ces pauvres âmes si délaissées courent de grands dangers, c'est parmi ces pauvres gens que le protestantisme fera des progrès. Les gens riches de ces colonies n'y penseront guère et ne changeront pas de religion; leur commerce les en empêchera, tandis que les pauvres trouveront de grands sujets de séduction dans les petits avantages qu'on offrira pour les gagner, ces gens étant dans une profonde ignorance, ne seront pas capables de discerner le venin que les ministres protestants leur présenteront, et dans vingt ans il n'y aura presque plus de Noirs catholiques.

Voyez que de milliers ou plutôt de millions d'âmes à arracher à l'enfer!!! Il ne faut pas vous fier à ce que les prêtres que vous y enverrez y feront; ces prêtres n'auront pas le zèle nécessaire pour opposer une digue à de si grands moyens de perversion que les protestants

emploient de tous côtés. Et si même ils étaient assez zélés, ils ne pourraient pas remédier; ils auront à soigner la principale partie du troupeau, qui consiste dans les Blancs, les riches. Il faut des hommes dévoués aux intérêts et à la gloire de Dieu, et spécialement consacrés au salut de ces pauvres âmes. La seconde raison est que, si vous n'avez pas une société particulière pour entretenir la ferveur parmi les prêtres que vous enverrez, ceux-ci se relâcheront bientôt : nous avons l'expérience de ce qui est arrivé aux Messieurs du Saint-Esprit en France. Les prêtres des colonies, abandonnés à eux-mêmes, se relâchent très fort, et il y en a qui deviennent scandaleux. Si vous avez une société de prêtres dévoués aux Noirs, et servant de prêtres auxiliaires auprès des curés des colonies, ils se rendront très utiles à ces curés et les conserveront dans la ferveur et la bonne volonté, surtout en employant certains moyens propres à obtenir cette fin. Je pourrais vous communiquer une autre fois les moyens que nous tâcherons d'employer pour cela; l'expérience les perfectionnera, et, Dieu aidant, on procurera le double bien à ces pays désolés : de travailler efficacement au salut des âmes, qui, sans cela, se perdraient infailliblement, et de soutenir le clergé en le conservant bien dans ses devoirs. Vous ne doutez pas que c'est le pur désir de procurer la gloire de Dieu qui me porte à tant insister sur ce point. Je crois que cette œuvre est plus importante dans les colonies anglaises que dans les françaises, à cause du protestantisme, dont les ravages sont irréparables. Dans les colonies françaises, il serait toujours temps de commencer; dans les anglaises, il serait peut-être trop tard dans vingt ans, peut-être même avant ce temps.

Je vous offre de recevoir gratis, pendant trois ou quatre mois, deux sujets que vous m'enverrez pour commencer cette œuvre parmi vous. Nous allons être dix vers la fin du mois d'août; ce serait un bon moment de profiter du noviciat. Ils pourront rester jusqu'au mois de février, époque à laquelle je serai obligé probablement d'envoyer nos Messieurs en mission. Si je peux les garder plus longtemps, comme je le désire, les deux que

vous m'enverrez pourront rester plus longtemps; mais tous ces Messieurs étant partis, les vôtres ne pourraient plus guère profiter de leur séjour ici, parce qu'il n'y aurait plus guère d'exercices réguliers. Si vous vouliez y ajouter encore deux autres, j'accepterais volontiers, seulement, ce serait peut-être difficile de les recevoir sans pension payée. Cependant, si vous étiez trop pauvre encore, je me chargerais de tout, parce que *mon désir est bien grand de voir entreprendre cette sainte œuvre pour vos colonies*. Si je vous offre de recevoir deux Messieurs que vous voudriez m'envoyer pour cette œuvre, je veux dire outre ceux que je vous demande pour l'île Maurice. Ils seront pour vous, vous en disposerez à votre gré.

Recevez, je vous prie, les sentiments de la plus tendre charité et du plus sincère dévouement, avec lesquels je suis, dans le saint Cœur de Marie, votre tout pauvre et très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A M. Carron :

XXXIX

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Carron,  
rue du Regard, n° 1, Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

A La Neuville, le 2 août 1842.

MON TRÈS CHER ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Je n'ai pas eu le temps de vous remercier de votre charité pour moi, lors du départ de M. Maurice, parce que je n'avais pas un instant à moi pour faire un petit bout de lettre. Je crois que c'est un bon présent que vous nous avez envoyé dans la personne de ce bon prêtre, qui a paru prendre goût à notre œuvre et à l'esprit dans lequel nous devons vivre. Je l'ai donc accepté de

très bon cœur : d'abord, parce que vous nous l'avez envoyé comme un homme qui vous était bien connu; ensuite, parce que j'ai cru apercevoir qu'il conviendrait à notre œuvre. Il paraît pieux, bien disposé et docile. Disposé à recevoir les impressions de la grâce, il sentira facilement ce qu'exigera de lui une vocation semblable. Il est parti content et rempli de consolations et de bonnes résolutions. Il compte revenir après l'Assomption, ou un peu plus tard. S'il nous revient, je le recevrai avec plaisir.

Notre noviciat va augmenter ces jours-ci; nous sommes cinq en ce moment, et il doit en venir encore quatre ou cinq autres, d'ici à la fin du mois.

Nous vivons en paix dans notre solitude. Notre-Seigneur nous a accordé une grande union, une grande tranquillité et une confiance sans bornes dans ses bontés pour nous. Nous marchons tout doucement, à petits pas et sans bruit; je ne fais aucun effort pour avoir du monde, j'attends que le Maître de la vigne nous en envoie; je ne renvoie pas ceux qui se présentent avec la marque de la divine volonté, mais je refuse ceux en qui je ne crois pas voir le bon plaisir de Dieu qu'ils soient avec nous.

Ma grande maxime est que je ne suis pas chargé d'un négoce à moi appartenant, mais d'une œuvre de Dieu. Je ne suis qu'un petit et bien petit serviteur dans la maison du Père de famille; j'attends en paix dans ce petit coin de la maison où il m'a placé, qu'il lui plaise de m'envoyer de l'ouvrage et des ouvriers pour m'aider à le faire. Je me garderai bien de choisir ma besogne moi-même; je ne crois pas l'avoir fait, c'est le Maître qui me l'a donnée.

Je n'irai pas non plus enlever ses serviteurs employés dans sa maison, pour leur faire faire mon ouvrage; je sens trop que je ne suis qu'un des derniers serviteurs de cette sainte maison, et il n'appartient pas au dernier des serviteurs d'attirer à soi et sous ses ordres ceux qui sont occupés ailleurs. Cette pensée et cette conduite sont pour moi une source de paix et de consolations. Lorsqu'il me vient du monde, je suis content de ce qu'il a plu au

Maître d'envoyer des ouvriers dans ce pauvre coin de la vigne si délaissé et si nécessaire; s'il n'en vient pas, je me tiens en repos.

La seule peine que j'ai et que j'aurai toujours, vient et viendra toujours de la part de quelques saints hommes qui croient bien faire de me tracasser. Ils ont raison d'agir contre moi; ils me prennent pour un orgueilleux, un vaniteux, un ambitieux, un cerveau brûlé, une pauvre tête, et pour toutes sortes d'autres belles choses de ce genre. Cela étant, il est tout naturel qu'ils ne soient pas contents de moi. Que faire? Le bon Dieu veut que je sois ainsi tourmenté : il faut bien l'être.

Mon grand chagrin, c'est qu'on m'ait noirci dans l'esprit de Monseigneur de Paris. Je suis bien sûr que, s'il savait la grande affliction de mon cœur, il en aurait compassion, quels que puissent être l'indifférence et le mépris qu'il a pour moi. Ce n'est pas que je craigne qu'il m'enlève un sujet, ou que j'espère qu'il m'en accorderait s'il me voyait de bon œil. Je vous assure bien qu'aucune idée d'intérêt n'entre dans mon esprit par rapport à cela. Il me les enlèverait tous, que je ne ferais aucun effort pour les rattraper. Je n'ai jamais fait aucune démarche pour avoir ceux qu'il a eu la bonté d'accorder, je n'ai fait que recevoir ceux qui se sont présentés; et, en conscience, j'étais bien obligé de les recevoir, les croyant aptes à l'œuvre dont je m'occupe. Si Monseigneur savait combien peu j'ai influé dans la décision des vocations des Messieurs de son diocèse, il ne serait certainement pas si mécontent de moi. Je vous assure que ce mécontentement est, en ce moment, la croix la plus pesante que j'aie à porter.

Ce qui a aggravé le mal, ce sont quelques têtes ardentes qui ont fait des éclats. Tout cela tombe sur moi, je le présume du moins; mais il est certain que je n'étais pour rien dans la décision extraordinaire de M. Douai.

J'assure hardiment, et je le ferais la main sur l'Évangile, que s'il m'avait consulté, je lui aurais conseillé de faire le contraire de ce qu'il a fait. C'était moi qui lui avais conseillé de rentrer dans le Séminaire. Lorsqu'il

était dans l'embarras à cause de son père; il m'écrivit à Strasbourg et je désapprouvai sa conduite brusque; à mon arrivée à Paris, il vint me voir, et je l'engageai fortement à rentrer dans le Séminaire et à prendre patience. Voilà toutes les consultations qu'il m'a faites depuis sa vocation aux missions, dans laquelle je n'ai, par conséquent, été pour rien.

Pour M. Senez, ce n'est pas d'après mon avis qu'il s'était décidé. Bien plus, il vint passer quelques jours auprès de moi au commencement de cette année, et je lui conseillai de rester dans le ministère jusqu'à ce qu'il eût d'autres preuves de sa vocation. Etant décidé aux missions sans m'avoir demandé mon avis, il m'écrivit que c'était une affaire faite et toute décidée, et me demanda si je croyais que le bon Dieu l'appelât parmi nous. Je lui répondis formellement que je croyais qu'il n'y fallait plus penser. Je lui disais seulement qu'en exerçant le ministère à Saint-Domingue, il serait regardé comme un ami et un agrégé à la Société, qu'il pourrait, de temps à autre, venir faire sa retraite et se reposer quelques jours dans la maison de nos missionnaires : il fallait bien lui accorder quelque chose pour ne pas le mécontenter, mais que je ne croyais pas qu'il dût être des nôtres.

Que je voudrais pouvoir m'expliquer auprès de Monseigneur! Je suis bien sûr qu'il se rendrait à la vérité et qu'il ne m'en voudrait plus. Mais je laisse le soin de tout entre les mains de Jésus et de Marie, en qui seuls je mets ma confiance, et dans l'amour desquels je suis, dans toute la sincérité et l'affection de mon cœur, votre tout pauvre et tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Ign. Schwindenhammer :

IV

Monsieur,  
Monsieur Schwindenhammer,  
au Séminaire de Strasbourg.

VIVENT JÉSUS ET MARIE!

*A La Neuville (près Amiens), le 4 août 1842.*

MON BIEN CHER FRÈRE EN JÉSUS-CHRIST,

Vous voilà donc bientôt arrivé au jour le plus grand de votre vie, puisque Notre-Seigneur va bientôt vous élever à son divin sacerdoce. Entrez dans un amour parfait de sacrifice. C'est le propre de l'esprit du sacerdoce de sacrifier, avec la Victime divine, celui-là même qui l'offre. Il faut que Jésus soit la victime offerte par vous; et il faut que le même Seigneur Jésus, qui est victime, soit prêtre sacrificateur en vous et par vous. Il faudrait que l'homme fût effacé et que le Fils de Dieu vécût à sa place. Jésus, vivant ainsi dans votre âme, doit vous faire sentir sa divine vie de sacrifice, qui est inhérente à son sacerdoce. Aussi, comme Jésus ne fait jamais les fonctions du sacerdoce sans s'immoler à son Père, puisqu'il n'existe et ne peut exister d'autre victime agréable à ses yeux, de même vous ne devez pas immoler Jésus, sans vous immoler vous-même avec lui.

Que vous dirai-je pour vous consoler des pertes que vous avez faites selon la nature? (1) Comme vous devez être élevé au sacerdoce, Notre-Seigneur deviendra votre *tout*, et vous n'aurez plus besoin de consolation ni de soutien sur la terre. Il semble que la divine bonté ait voulu tout vous enlever, avant que vous fussiez appelé à monter à son saint autel, afin que vous n'ayez plus

(1) M. Schwindenhammer avait perdu coup sur coup son père et sa mère dans les premiers mois de 1842.

X rien sur la terre, que rien n'attire<sup>r</sup> plus votre âme, que votre vie soit une vie de sacrifice, comme est celle de Jésus dans le Très Saint Sacrement. Car il y est pour s'immoler sans cesse pour les hommes et pour s'unir intimement à eux, afin que, par lui et en lui, ils puissent rendre à son Père céleste les devoirs de religion les plus parfaits; c'est ce que vous ferez au saint autel.

Mais, pour accomplir cela parfaitement, il ne faut plus être l'homme du vieil Adam, qui est un homme de terre et de boue, mais un homme de Jésus-Christ, qui est un homme céleste. Il veut donc que vous oubliiez votre extraction d'Adam, avec tous vos désirs et toutes vos affections, que votre âme adhère parfaitement à Dieu et ne conçoive, ne sente et n'aime plus que le principe de son extraction nouvelle, et qu'elle ne vive plus qu'en Celui, pour Celui et par Celui qui vous communique et perfectionne en vous cette génération ou extraction nouvelle. Il vous a enlevé ceux qui vous rattachaient à la souche perverse d'Adam, pour que vous soyez un vrai prêtre selon l'ordre de notre grand et divin Melchisédech; il faut être *sine patre, sine matre, sine genealogia; neque initium dierum, neque finem vitæ habens*. Il ne faut plus rien avoir en vous, ni des vues, ni des goûts, ni des affections pour les choses périssables de ce monde; toute votre âme doit être plongée dans la sainte éternité de Jésus, sans jamais plus de retour, ni vers un commencement, ni vers une fin. *Priora transierunt* : le règne de la nature doit finir en vous. Vous avez été assez longtemps un faible enfant, vivant, au moins en partie, sous l'influence de la nature; il faut désormais devenir homme, mais homme en Jésus-Christ par le divin sacerdoce dont il vous revêtira.

J'ai parlé à M. Tisserant de vos difficultés; il va écrire à M. Desgenettes à ce sujet. Vous pouvez rester le temps qu'il faudra pour terminer vos affaires, pourvu que cela ne dépasse pas le mois d'août; tâchez de venir au plus tôt. Il est très important que vous soyez à Paris le plus tôt possible; le démon fait ce qu'il peut pour détruire ce que fait notre très bonne Mère; il n'en viendra pas à bout; mais, comme il manifeste toute la haine qu'il a



contre la bonne Mère, il est à risquer qu'il ne suscite des difficultés, si vous tardiez encore longtemps.

M. Desgenettes a été reçu du Saint-Père comme un ange; le Saint-Père a eu pour lui des bontés bien grandes et a fait beaucoup pour l'Archiconfrérie; il en a parlé d'une manière tout à fait affectueuse

Il n'y a à Paris aucun danger pour un prêtre qui veut servir Dieu dans la plénitude de son âme, surtout pour celui qui aime la solitude : vous pouvez vivre au milieu de ce tumulte de Paris comme un ermite dans son désert; c'est ce que font les bons prêtres. Personne ne viendra vous voir, vous n'irez voir personne, vous serez tout à votre affaire. Vous pourrez avoir un ou deux bons prêtres fervents avec lesquels vous serez lié; tous les autres, vous ne les connaissez pas plus que s'ils n'existaient pas. Je vous dirai tous les dangers qui peuvent vous rester.

En arrivant à Paris, vous devez de suite venir passer quelques jours avec moi et M. Tisserant, qui est ici : cela est convenu avec le vénérable curé de N.-D. des Victoires. Quand vous saurez au juste le jour où vous pourrez partir, vous m'écrirez et vous me direz exactement la diligence que vous prendrez, si vous le savez, et je vous répondrai pour vous dire tout ce que vous aurez à faire en arrivant.

Si nous savons la diligence, nous tâcherons de trouver quelqu'un qui aille vous prendre à la voiture.

En arrivant à Paris, ne parlez pas à M. le curé de la pensée que vous avez de le quitter un jour pour entrer dans un ordre religieux : cela le contristerait; d'ailleurs, cela se verra plus tard et ne souffrira pas de difficulté, quand le moment sera arrivé.

Il m'est impossible de prendre ici mon petit neveu, ni d'autres enfants, il n'y a pas de Petit Séminaire ici; il est à quatorze lieues d'Amiens : n'en dites rien encore à mon frère.

Si vos deux frères aînés (1) sont décidés à entrer dans l'état ecclésiastique, on pourrait peut-être leur procurer

(1) C'est-à-dire : les deux plus âgés de vos frères.

une bourse au Petit Séminaire de Paris, pourvu que le second puisse entrer en quatrième; il faudrait, pour cela, qu'ils s'aggrègent au diocèse de Paris. Si on n'obtenait pas cela, vous pourriez peut-être les laisser dans un des Petits Séminaires de Strasbourg ou en pension et obtenir plus tard ce que nous n'aurons pas pu obtenir maintenant.

Pour le petit, je ne vois pas de raison pour ne pas le garder avec vous; il y a assez de place dans votre appartement, à Paris, pour vous loger tous les deux; on trouvera le moyen de le faire instruire, et plus tard le bon Dieu y pourvoira. Vos appointements, en y joignant quelque peu de revenu qu'il aura de son héritage, seront suffisants pour que vous puissiez, plus tard, le placer dans une maison d'éducation. Répondez-moi pour les deux premiers, afin que je puisse faire les démarches nécessaires.

Le logement de M. Tisserant consiste en trois petites chambres bien propres; la première est un petit cabinet qui forme la cuisine; dans la seconde, autre petit cabinet, se trouve le lit; la troisième sera votre chambre de travail, un peu plus grande que les autres. Vous la trouverez toute meublée; vous garderez les meubles; dans un ou deux ans vous les achèterez, si vous le jugez à propos, à très bas prix. La mère de M. Tisserant, à qui appartiennent ces meubles, aura de vous le soin d'une bonne mère; elle vous procurera tout ce qui pourrait vous être utile et vous sera d'un grand secours. Le mobilier est propre et commode; on l'y laisse exprès pour vous mettre à votre aise et pour vous épargner la dépense qui, sans quoi, eût été considérable. En fait de linge, vous n'avez qu'à apporter des draps, des serviettes, mouchoirs, chemises, taies d'oreillers, bas, essuie-mains et torchons de cuisine. Vous n'avez pas besoin de nappes; vous trouverez une toile cirée sur votre table. Vous feriez bien d'apporter une courte-pointe, ou deux, si votre frère vient avec vous, ainsi que tout ce qui est nécessaire pour vous couvrir la nuit : ces choses ne se trouvent que difficilement à Paris et sont chères. Apportez vos livres, si vous voulez, mais n'en achetez pas :

vous trouverez à Paris tout ce que vous voudrez, et d'ailleurs la bibliothèque de M. le curé est à votre service, et elle vous suffira. Si mon frère n'obtenait pas la théologie de M. Liebermann, achetez-la-moi à quelque prix que ce soit. Je serais bien aise d'avoir les cahiers de M. Specht; je vous prierai d'apporter avec vous au moins les vôtres.

Je vais demander à mon frère les semences de légumes, etc.; il vous les doit remettre à votre départ.

Dites à ces bons confrères du Séminaire que je leur suis toujours bien sincèrement uni dans la charité de Notre-Seigneur, surtout MM. Kobès, Freyd et Boog.

Ne soyez pas inquiet sur votre intérieur; lorsque vous vous surprenez en faute, remettez-vous en paix et marchez avec douceur devant Dieu, comme si vous n'aviez pas manqué, mettant toute votre confiance en Jésus et Marie, dans lesquels je suis tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

Au D<sup>r</sup> Libermann :

XL

Monsieur,  
Monsieur Libermann, médecin,  
rue de l'Ail, n° 15, Strasbourg.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

*Le 4 août 1842.*

TRÈS CHER FRÈRE ET TRÈS CHÈRE SŒUR,

Je profite d'une lettre que j'écris à M. Schwindhammer pour vous écrire ce petit mot. Ce bon Monsieur va venir à Paris vers la fin de ce mois. Il viendra passer quelques jours avec moi. Je voudrais profiter de cette occasion pour avoir des semences de légumes qui ne se trouvent pas ici. Je vous prierai donc de me les pro-

curer et envoyer par ce bon Monsieur : 1° semence de myrtilles ou heidelberen; quand faut-il les semer? Ne faudrait-il pas un terrain ombragé? Peut-on les semer dans un bois touffu? Y viendraient-ils? — 2° semences de choux pommés; — 3° de choux rouges; — 4° de choux frisés; — 5° de la semence de navets de la meilleure espèce; — 6° du raifort; — 7° si vous pouviez trouver des fraises très grosses et bonnes; — 8° des framboises bonnes et belles; — 9° si vous pouvez trouver d'autres objets de ce genre que vous croyez être utiles et rares. Nous avons un grand jardin, que je vais probablement faire cultiver moi-même en prenant des jardiniers engagés ou des frères. Parmi les choses les plus utiles, seront les légumes ou fruits du printemps, car nous étions bien embarrassés cette année-ci. Faites, je vous prie, un paquet de tout ce que vous aurez ramassé et remettez-le à M. Schwindenhammer. Si vous étiez embarrassés de me trouver ces choses, donnez-lui-en la liste et il les trouvera lui-même dans son pays.

A cette occasion, je vous prierai de me dire s'il était avantageux de faire revenir certains comestibles de Strasbourg par la diligence. Je crois que vous m'avez dit que cela coûtera cinq centimes par livre avec le roulage. Voici les choses dont nous aurons besoin à la fin de l'automne pour l'hiver prochain : de l'orge mondé, du gros blé mondé (Tinkal), du millet, de la farine ou semoule de maïs, du gruau, des pruneaux, des pommes et poires tapées, du beurre, que nous avions très mauvais et nous le payions 1 franc, et même en ce moment nous le payons 19 sous, du fromage. Si le Munster-Kaes pouvait se conserver longtemps, j'en prendrais, ou une autre espèce bonne et pas chère, car ici il est bien cher. Je sais bien que ce n'est pas le moment d'y penser, mais comme je vous parle de ces objets, je profite de cela pour vous prier de vous en occuper quand le temps en sera venu. M<sup>me</sup> Halé, que je vous prie de saluer très affectueusement de ma part, ainsi que Monsieur son mari, donnera un coup de main pour vous aider à prendre toutes les informations. Ce serait vraiment une bonne œuvre, car nous n'entendons pas ces choses, et

cela nous a fait de très grandes dépenses l'an passé. Je voudrais cependant épargner un peu, nous en avons grand besoin. Les dépenses de cette année-ci montent à plus de six mille francs.

Adieu, mes très chers amis, tout à vous dans le très saint amour de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A M. Carron :

XL

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Carron,  
rue du Regard, n° 1, Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MON BIEN CHER ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Puisque Notre-Seigneur daigne toujours me conserver votre ancienne charité, je vais en profiter pour demander votre conseil.

Le bon M. Bureau, ayant la tête très fatiguée, a quitté Saint-Sulpice ces jours derniers, avec la permission de ses supérieurs; il passa quelque temps chez ses parents, et hier il nous arriva à La Neuville, sans m'avoir prévenu en aucune façon. Je comptais lui écrire ces jours-ci pour lui dire de ne pas venir auprès de nous, bien déterminé à ne le recevoir que dans le cas que son affaire serait entièrement terminée sans que je m'en sois mêlé du tout. Mais, maintenant qu'il est arrivé, il m'embarasse. Vous le connaissez, je crois; vous savez sans doute qu'il est accablé de peines d'esprit depuis environ trois ans. Ces peines en sont venues à un point excessif cette année-ci, et c'est ce qui, d'après lui, a causé cette fatigue de tête, qui n'est que passagère cependant. Il est venu ici uniquement pour trouver quelque soulagement et pour se remettre en paix. C'est ce qui m'empêche de le

renvoyer avant d'avoir votre avis là-dessus. J'aurais craint de le jeter dans une espèce de désespoir, qui lui ferait un bien grand mal. Cependant, s'il y avait à risquer que son séjour ici déplaît à Monseigneur, aucune considération ne m'arrêterait, je le renverrais aussitôt. Voilà pourquoi je voudrais prendre un terme moyen. Je ne garderai M. Bureau ici, pendant ces vacances, qu'à condition qu'il écrive à Son Excellence pour lui annoncer son séjour parmi nous, et qu'il lui dise que je ne l'ai admis qu'à cette condition, et que, au premier signe de la volonté de Monseigneur, il quittera sur-le-champ. Si vous croyez qu'une semblable lettre pourrait déplaire à Monseigneur, veuillez bien me le dire et me donner franchement votre avis. Je vous assure que, en toute vérité, je ne garde M. Bureau que dans la seule vue de le remettre un peu de ses peines et de l'encourager et de le calmer. Je pense que, s'il doit rentrer dans le ministère, à Paris, le repos pourrait lui être bien utile, si toutefois je parviens à le lui rendre. S'il entre dans le ministère dans l'état où il est maintenant, il serait en très grand danger. C'est là toute la raison qui m'empêcha de le renvoyer aussitôt. Le pauvre enfant étant dans la peine et venant à moi avec une grande confiance pour que je lui donne quelque secours, il y aurait eu de la cruauté de ma part à le renvoyer. Il me pria et me supplia en grâce de le garder pendant quelque temps.

Veillez m'accorder quelques mots de réponse et me considérer toujours comme votre plus sincère, plus affectionné et plus dévoué ami et serviteur dans la très sainte charité de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A La Neuville, le 6 août 1842.

A M. Dupont :

IX

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER ENFANT EN NOTRE-SEIGNEUR,

Il m'est bien difficile de résister aux bons désirs que vous me manifestez. La charité que Notre-Seigneur me donne pour votre âme m'oblige, quoiqu'il puisse m'en coûter, de faire ce qui peut la satisfaire, et de contribuer à sa sanctification. Voici donc, en résumé, les sujets de nos conversations pendant le temps de votre séjour auprès de nous.

PREMIER ARTICLE.

*Désoccupation des choses extérieures.*

Je vous dirai seulement quelques-unes des principales raisons.

Posez pour principe : *Regnum Dei intra vos est*. De là tirez deux conclusions : la première, que vous devez travailler à former la sainteté dans le fond de votre âme; la seconde, que les œuvres extérieures, quelque saintes qu'elles soient, ne sont agréables à Dieu que par les dispositions intérieures dont elles sont accompagnées ou qu'elles excitent.

Notre bon Maître met sa grâce dans votre âme pour y établir sa vie divine. Il ne cesse de vous solliciter dans toutes vos œuvres, pour que cette vie céleste se développe en vous et y étende la sainteté de Jésus. Pour cela, il faut que les puissances de votre âme soient disposées et souples, pour se laisser pénétrer par cette divine grâce, afin de donner facilité à Jésus d'y étendre sa sainteté.

Ce divin Sauveur est dans nos âmes comme une étincelle que nous recevons dans le baptême, et qui tend sans cesse à embraser tout ce qu'elle trouve de combustible en nous au feu divin. Pour que ce feu divin de

l'amour de Jésus puisse prendre en nous et nous enflammer, il faut qu'il trouve des ouvertures pour pénétrer, et qu'il ne rencontre point d'opposition. Ce qui lui est essentiellement opposé, ce sont les affections naturelles. Dès qu'une action de notre âme est inspirée par un mouvement, par un sentiment, un désir, une jouissance naturels, cette action n'est pas susceptible d'embraser notre âme, mais, au contraire, elle amortit l'action de la grâce en nous. Or, mon très cher, dans votre grande action dans les choses extérieures, vous vous laissez entraîner à toutes sortes de ces mouvements.

Pour que cette étincelle se développe et s'empare de toutes les puissances de nos âmes et de toutes leurs opérations, il faut que nous restions au-dedans de nous, que nous soyons dans une grande paix et une grande douceur intérieure. Dieu attend de nous le repos et la docilité intérieure, pour nous communiquer ce qui est le plus opposé à ce développement de l'opération de la grâce de vie, que Jésus nous donne dans cette sainte étincelle, savoir, notre opération propre, surtout si elle est bien active. Il faudrait, au contraire, que le principe de toutes nos opérations fût cette grâce divine, et que notre âme suivit sans cesse ses mouvements et se laissât guider par elle; et vous, par cette activité, vous vous y opposez sans cesse. Notre-Seigneur est en vous, mais lié; il veut agir, il commence même très souvent à faire sentir son action, et vous l'arrêtez, vous le tenez par la promptitude de votre propre action. A la fin, il arrivera, qu'habitué à agir ainsi par votre propre mouvement, vous resterez maître chez vous, et que Jésus ne trouvera plus d'avenue dans vos œuvres; vous l'aimerez bien encore, vous ferez toutes sortes de bonnes choses pour lui, mais à condition qu'il se tiendra en repos et qu'il vous laissera faire.

Vous savez que le grand moyen pour parvenir à la perfection, consiste à ôter tout obstacle à la grâce divine, afin de la laisser agir dans nos âmes. Vous avez enlevé les principaux, l'esprit du monde, etc., obstacles extérieurs, en vous retirant de ce mauvais milieu; il vous reste à ôter les obstacles intérieurs, qui consistent prin-



ciatement dans l'amour-propre, la confiance en vous-même, les satisfactions intellectuelles et les défauts de caractère.

Comment voulez-vous seulement vous apercevoir pratiquement de ces obstacles, au milieu du tracas d'une si forte préoccupation et d'une si grande activité? Vous remarquez, de temps à autre, même très souvent, quelque chose, mais c'est comme si vous ne vous en aperceviez pas; votre esprit en action se laisse trop aller à son entraînement, et votre volonté d'ailleurs n'a plus alors assez de force pour résister au penchant du moment; vous aimez mieux, dans ce cas, vous faire une illusion. Cette illusion et cette faiblesse de la volonté sont augmentées par l'amour-propre, qui est fortement impliqué dans cette action vive et ce désir de satisfaction intellectuelle, que vous trouvez dans cette multiplicité et vivacité d'action.

Voulez-vous un moyen efficace pour que la grâce divine de la vie de Jésus s'étende en votre âme, et s'empare de toutes ses opérations? Soyez toujours vis-à-vis de votre âme devant Dieu en paix, douceur et sans contention. Mais comment voulez-vous y être, si votre esprit est toujours en train? Il faut donc tenir cet esprit dans la paix, la douceur et le calme. Et comment le pourrez-vous au milieu de tant d'occupations variées? Vous croyez que le bon Dieu ne serait pas content de vous, si vous laissiez passer une bonne œuvre sans vous en occuper, et ainsi vous embrassez tout ce qui se présente, et vous ne voyez pas que vous satisfaites l'ennemi. Pour une bonne œuvre bien superficielle que vous faites maintenant, vous lui sacrifiez le salut d'une multitude d'âmes que vous auriez procuré dans la suite, en devenant un homme intérieur, et que vous ne sauverez pas, en étant un homme extérieur.

C'est maintenant le moment de former la vie de Jésus en vous, et non de travailler au bien des autres. Quand Jésus vivra pleinement en vous, alors il vous fera lui-même travailler au salut des autres. Avant que Jésus vous y applique, vous ne devez pas bouger. Lorsqu'il vous y appliquera, vous ne serez pas si livré à votre

propre activité, comme vous l'êtes. Vous croyez faire quelque chose par ce bien extérieur; mais l'action extérieure n'a son prix que dans les dispositions intérieures dont elle procède. Lorsqu'un prêtre monte à cheval pour aller au grand galop visiter un moribond et a le bonheur de le trouver encore vivant, pour lui communiquer la grâce de Jésus, le cheval a-t-il du mérite dans cette action? C'est cependant lui qui a procuré le salut de cette âme. Et le prêtre sacrilège qui fait vivre Jésus dans une âme, a-t-il du mérite? Nos œuvres extérieures n'ont donc du mérite que par les dispositions intérieures dont elles partent, qui les accompagnent ou qui en proviennent. S'il en est ainsi, ce mérite croît donc à mesure que ces dispositions deviennent parfaites; or, nos actions ne sont agréables à Jésus qu'autant qu'elles sont méritoires devant son Père céleste.

Nous pourrions encore causer ensemble sur cet article, s'il le faut. Dans l'état où vous êtes, vous avez très particulièrement besoin de veiller sur vous-même. Vous êtes dans un moment où vous risquez de fixer votre état intérieur, et alors, si vous prenez cette habitude d'action, vous y resterez, et votre intérieur restera vide.

#### DEUXIÈME ARTICLE.

##### *Influence du naturel et du caractère dans la sainteté.*

Quelle différence entre la doctrine de sainte Thérèse et celle de M. Courbon! Pour redresser les erreurs dans lesquelles je vous croyais sur l'influence de la nature et du caractère dans la sainteté, je vous posais les principes fondamentaux de la vie spirituelle. Toute la sainteté est en Jésus-Christ Notre-Seigneur; dans notre nature, il n'y a que le péché, lorsqu'elle agit par l'inclination corrompue qu'elle tient d'Adam par le péché originel, ou action indifférente et nulle par rapport à notre sanctification, lorsqu'elle agit par principe de raison. Notre-Seigneur établit en nous sa sainteté par sa divine grâce. Toute sainteté en nos âmes ne saurait venir que de la grâce de Jésus, dans laquelle nous avons la communication de sa vie. Notre nature, avec toutes les forces

qu'elle renferme, ne saurait jamais être capable de nous donner le moindre degré de sainteté. Nous sommes dans une entière dépendance de Nôtre-Seigneur, qui seul peut nous communiquer cette sainteté selon le bon plaisir de son Père céleste, et cela, quelle que soit notre nature. C'est cette vie de Jésus, cette grâce de vie qui est notre sainteté. Plus elle est développée, plus nous sommes sanctifiés. Nous n'avons aucun mérite en nous-mêmes. Jésus seul renferme tout mérite. C'est lui qui mérite en nous et dans les œuvres.

Il y a là deux excès à éviter : le premier, c'est de croire avec Luther, que tout notre mérite étant en Notre-Seigneur, il nous suffit de croire en lui pour avoir tout son mérite. Il faut une foi pratique animée de la charité, foi par laquelle nous adhérons à Notre-Seigneur dans nos œuvres et par nos œuvres. Le second excès, ce serait de mettre tout dans notre travail. Notre adhésion est nécessaire, et les mérites de Notre-Seigneur sont nuls pour une âme qui n'y adhère pas pratiquement par sa volonté. Mais en y adhérant par notre volonté et en réduisant en acte le mouvement de la grâce intérieure, ce n'est pas notre action ou adhésion qui a le mérite; mais par elle nous attirons en nous le mérite de Notre-Seigneur, qui nous est appliqué de cette façon. De là, on voit que tout mérite et toute sainteté résident dans la grâce; par conséquent, le plus ou le moins de vertu surnaturelle qu'il y a dans une âme, ne dépend pas du plus ou du moins de son travail, mais du plus ou du moins de la grâce qui y est, et dont l'acte procède.

Il faut travailler, il faut coopérer; autrement, la grâce qui nous excite ne serait pas en nous, elle ne nous serait pas appliquée; mais en travaillant, en coopérant, ce n'est pas notre travail, mais la grâce qui nous rend du mérite; notre travail même serait stérile et inutile, si Dieu ne commençait par nous y exciter par sa grâce, si cette grâce ne nous poursuivait et ne nous aidait tout le temps de l'action, et n'achevait de nous faire terminer l'œuvre par ses poursuites.

Il faut que Dieu nous donne la grâce de volonté et la grâce de l'action, pour opérer. Cela nous montre com-

bien notre nature est nulle et de peu de valeur. Or, si notre nature est ainsi nulle, de quel grand secours nous serait-elle pour un peu plus ou un peu moins de disposition à la vertu et à la piété? Tout ce qu'il pourrait y avoir de plus favorable dans ces dispositions, c'est qu'elles enlèvent des obstacles. Il y a des naturels qui renferment de grands obstacles, et d'autres dont le tempérament n'a pas les vices qui en mettent de grands. Ceux-ci obéissent plus facilement à la grâce divine; mais c'est toujours la grâce seule qui opère, et nous ne faisons que suivre par notre volonté et notre libre arbitre ses impressions, par le secours d'une autre grâce.

Tous les naturels peuvent arriver également à la perfection; seulement, il est nécessaire qu'ils aient les grâces pour cela, grâces plus ou moins fortes, plus ou moins variées et proportionnées aux variétés des difficultés qui se rencontrent dans les différents naturels. Par là, je vous répondis déjà à l'idée de l'influence du caractère dans la perfection, et vous montrai qu'il ne peut influencer que négativement, c'est-à-dire, en présentant moins d'obstacles.

Mais, pour éclaircir davantage la chose, je vous expliquai ce que c'est que le caractère. C'est une forme ou modification de notre âme et une manière d'être qui modifie ses opérations. Cette modification est telle que, considérée en elle-même, elle ne peut apporter ni vice ni vertu, car ce n'est pas une modification essentielle et telle qu'elle apporte un changement dans la nature même de l'âme et dans la nature de son opération. Comme cette raison était un peu trop philosophique, je ne voulus pas lui donner trop de développements. Je conclus de là que le caractère ne peut pas être une cause positive et efficiente de la sainteté, puisque la sainteté est inhérente à l'âme, et fait un changement dans sa nature en s'y inculquant, ainsi que dans les opérations.

Notez bien que la sainteté est une chose positive donnée de Dieu, c'est la grâce sanctifiante; son augmentation est positive, c'est une plus grande abondance de la grâce sanctifiante. Or, comment cette sanctification

de l'âme, qui n'est qu'une manière d'être, peut-elle donner ce bien positif? Comment cette manière d'être naturelle peut-elle donner une chose positive surnaturelle?

Pour savoir en quoi et jusqu'à quel point le caractère influe dans notre sainteté, il faut considérer que l'âme, par elle-même et dégagée du corps, n'aurait pas cette forme morale que nous appelons caractère. Il provient de l'union de l'âme avec le corps, c'est le tempérament qui y influe beaucoup, et qui en fait la variété. De là, le caractère détermine une certaine forme dans les opérations sensibles de l'âme, et la modifie dans son action sensible; il n'a donc d'influence directe que sur la partie inférieure, et il ne peut, par conséquent, en avoir de directe sur la sainteté; au contraire, la grâce agit directement dans la partie supérieure de l'âme, c'est là que réside Notre-Seigneur par la grâce sanctifiante, pour en dominer la partie inférieure et sensible.

Aussi, vous disais-je, le caractère a sa grande influence dans les commencements, lorsque nous sommes dans un état sensible; mais, plus tard, quand nous avons acquis la domination sur nos sens, quand nous ne leur sommes plus assujettis, quand l'âme est dans un état où ses opérations sont plus intellectuelles, vous ne verrez plus tant cette teinte du caractère; il n'aura plus qu'une petite influence, il sera sous la domination de la grâce, il paraîtra alors ce qu'il est, une simple forme; la sainteté alors sera plus grande, parce que la grâce aura plus d'étendue dans l'âme et y sera dominante. Dans les commencements, le caractère domine davantage et paraît dans toute son étendue, parce que l'action de l'âme et, par conséquent, l'opération de la grâce est toute dans les sens. C'est pourquoi le caractère se manifeste davantage et y met toute sa teinte; aussi la sainteté est moindre. Plus le caractère influe, moins les actions sont saintes; moins il influe, plus elles sont saintes.

Le caractère naturel est toujours vicieux plus ou moins : il participe avec la chair aux vices de la chair, et cela vient de ce qu'il est intimement lié avec les organes de péché. Le péché réside dans notre chair, dont il provient, et par elle dans nos sens; par conséquent,

ceux-ci doivent influer sur notre caractère. En outre, il est lié étroitement avec notre tempérament et, de là, renferme les vices et les défauts qui y tiennent, comme la tristesse, etc...

Plus l'âme se laisse aller à ces vices, plus le caractère les contracte fortement, car l'habitude donne la forme. Tenez un arbre, une baguette longtemps pliés, ils resteront courbés. Mais lorsque la grâce prend le dessus, elle change une bonne partie du caractère, elle donne à l'âme des habitudes saintes et, par là, elle prend une certaine forme et manière d'être dans son action, par exemple, la paix, le calme, la gaieté douce, etc. Elle ne détruit pas entièrement la forme naturelle, parce que cette forme tient à la constitution du corps et à l'union de l'âme avec le corps; mais elle la modifie en partie. De là, il ne faut pas se répéter si facilement : je ne peux pas faire autrement, c'est mon caractère. Il faut faire dominer la grâce; elle changera le caractère quant à ses vices et défauts, et le modifiera quant à son état naturel.

De tout cela, que conclure? Quand on a à diriger une âme, il faut commencer, et c'est là le principal, à concevoir son état intérieur surnaturel, l'état de la grâce et son action dans cette âme; considérer ensuite l'adhésion de cette âme à la grâce qui est en elle; voir jusqu'à quel point la vie de Notre-Seigneur, la grâce divine, est dominante dans cette âme et dans ses opérations. Cette première considération est de la plus haute importance. Si vous connaissez bien l'état d'une âme, l'opération de Dieu en elle et le pouvoir d'action de la grâce, vous avez pénétré presque dans tous les desseins de Dieu sur elle.

Mais ce n'est pas tout : il faut voir ensuite son opposition, les obstacles que la grâce y trouve. C'est là qu'il faut considérer l'action de cette âme, son caractère, ses vices et ses défauts. Si ces obstacles sont extraordinaires, il faut une grâce extraordinaire, et cette grâce étant extraordinaire, mène ordinairement bien loin, et c'est ce qui fait qu'on dit : voilà qui va bien avant, parce qu'elle a un caractère grand, vif, ardent; mais on ne fait pas attention à la grâce qui a soufflé dans ce caract-

tère, et qui seule fait tout. Combien de caractères extrêmement ardents se donnent à Dieu, et le servent avec de grands désirs de bien faire et de parvenir à la sainteté, et ne vont pas très loin, et d'autres naturellement mous qui, animés par la grâce, avancent grandement.

Examinez bien le saint Evangile et saint Paul, et vous n'y trouverez nulle part qu'on vante les beaux caractères comme faits pour être de grands saints; mais, à chaque page, on y répète que la grâce fait tout; on y abaisse la nature et on la met bien bas. Saint Paul dit, dans un passage, qu'aucun homme ne doit se glorifier devant Dieu comme étant quelque chose : tout ce qu'il a, dans l'ordre surnaturel, il le tient de la grâce divine : « *Quis te discernit?* » dit-il, c'est-à-dire, en quoi te distingues-tu au-dessus des autres par ta perfection surnaturelle? Qui voit en toi plus que dans les autres, pour que tu puisses te glorifier? *Quid habes quod non accepisti?* Quelle perfection de sainteté as-tu qui ne t'ait été donnée d'en haut par la divine grâce? *Si autem acceperis, quid gloriaris, quasi non acceperis?* Voilà un passage qu'on peut adresser à tous ceux qui se glorifient dans la richesse de leur naturel et de leur caractère. J'ai l'idée que saint Augustin l'emploie contre Pélage.

Enfin, pour faire avancer une âme, il faut toujours la ramener au principe de sainteté qui est en elle, à la grâce divine, et tendre à la rendre docile, et à faire triompher de plus en plus en elle cette grâce céleste. Si vous voulez travailler sur son caractère et la disposer à entrer dans les vues de Dieu, au lieu de lui résister, entrez dans ses vues et sa manière d'être, et, peu à peu, son caractère recevra le pli et suivra la grâce divine, et celle-ci y établira la sainteté. Si vous voulez donner de l'action au caractère, et faire embrasser le bien à une âme, selon toute l'étendue des forces de son caractère, de sa vivacité, etc., prenez-la par l'imagination qui met en jeu le caractère et lui donne un grand développement. Par là, vous ferez adhérer à Dieu tant que vous pourrez vous rendre maître de l'imagination, et tout tombera lorsque le jeu de l'imagination cessera, à moins qu'on ne soit parvenu dans l'intervalle à faire entrer l'âme

dans un état plus solide, où elle se rend plus docile à la grâce, et où la grâce agit sur elle plus fortement. Avant qu'elle en soit arrivée à ce point, la sainteté est bien médiocre dans l'âme. Une sainteté de caractère est une sainteté presque nulle, parce que la grâce y est pour peu de chose. Toute cette méthode semble consister en ce qu'on entretient l'âme dans ce jeu d'imagination, afin qu'elle reste dans sa bonne disposition, et que la grâce y opère peu à peu la vertu, et qu'enfin établie solidement, elle acquière du réel, non par sa nature, mais par la grâce.

Par tout cela, il est facile de voir que le caractère et le naturel ne sont pour rien dans notre oraison; le caractère et le tempérament peuvent être des obstacles, par suite du péché originel qui, ayant mis le désordre dans notre nature, infesté la chair et perverti le caractère, fait de tout cela un grand empêchement à l'oraison; mais il est impossible que le caractère et le naturel influent formellement ou positivement dans l'oraison : celle-ci, en effet, nous unit à Dieu, et la grâce seule, à l'exclusion de notre nature, peut nous procurer cette union.

A propos de cela, vous en êtes venu à la différence de la doctrine de sainte Thérèse, qui semble tout donner à la grâce, et de celle de M. Courbon, qui semble beaucoup plus mettre dans la nature. Lequel des deux est préférable? Je vous dis que c'est sainte Thérèse, à la doctrine de laquelle il faut tenir beaucoup plus qu'à celle de M. Courbon, que je trouve répréhensible en plusieurs points. Sainte Thérèse est approuvée de l'Eglise, et M. Courbon est du goût de certains particuliers seulement.

Sainte Thérèse ne dit pas précisément que ces oraisons de contemplation dont elle parle, soient passives; seulement elle y montre toujours la grâce agissante, et la nature incapable de faire ce qui s'y fait : elle a raison. Toutes ces oraisons d'affection et de contemplation ne se font que par suite d'une impression de la grâce plus ou moins forte, que nous ne saurions nous donner ni acquérir. Cette impression se fait dans les sens, dans



l'oraison d'affection, et, dans la partie supérieure et intellectuelle de l'âme, dans la contemplative. Elle nous pousse et nous entraîne vers Dieu, et, notre âme ressentant cette impression, agit d'une manière passionnée dans l'affective, et d'une manière calme dans la contemplative : ainsi, ce n'est pas une oraison passive, puisque notre âme y agit. Dans la passive, cette impression est si forte qu'elle prive l'âme de l'action; il n'y existe que l'impression, qui varie selon le bon plaisir de Dieu.

M. Courbon dit de bonnes choses, mais je vous disais l'idée qui m'en était restée. Il me semble qu'il est trop systématique. Dieu est maître de ses dons et, quoique, dans sa divine Providence, il établisse un état de chose ordinaire, même dans l'ordre de la grâce, il n'est, cependant, ni si régulier ni si borné que M. Courbon le dit. Je n'ai jamais vu la suite des choses telle qu'il la dépeint, et je doute que jamais elle ait été vue ainsi. Je ne crois pas que cette marche régulière ait lieu, c'est-à-dire qu'une âme commence par la première oraison, et qu'elle les parcoure toutes jusqu'à la dernière. Il faut rejeter la marche systématique. Cela plaît à l'esprit et paraît rationnel; mais il ne s'agit pas de cela. Nous ne devons pas croire vrai ce qui est conforme à ce goût de notre esprit (c'est-à-dire un ordre systématique), mais ce qui est selon la vérité et prouvé par l'expérience.

Si vous voulez un jour bien diriger les âmes, il faut éviter l'esprit systématique. Déterminer une marche suivie à la conduite de Dieu dans les âmes, est dire une chose fausse, si on la détermine en règle générale.

N'allez pas juger de cela d'après ce qui arrive dans l'ordre de la nature. Dans ce dernier, tout dépend de la seule volonté divine; elle y suit une marche systématique, et le peu d'exceptions qui en ressortent, sont des monstres et proviennent de quelque circonstance extraordinaire.

Dans l'ordre de la grâce, il y a plusieurs choses qui se combinent et qui, par conséquent, nous empêchent d'y suivre l'ordre et l'enchaînement que Dieu met dans ses œuvres, parce que nous ne connaissons pas toujours toutes ces choses qui se combinent ensemble, ni le degré

de chacune d'elles. Ces choses sont : 1° La prédestination éternelle de Dieu sur chaque âme, sur son degré de gloire et son degré de grâce; 2° La malice de l'homme qui s'oppose à cette grâce, je veux dire le degré de cette malice; 3° La volonté humaine avec ses différents penchants et affections, qui répond plus ou moins à cette grâce divine; 4° Le caractère, le tempérament et les dispositions intérieures de chacun, ce qui apporte de si grandes modifications à l'action de la grâce; 5° Les circonstances extérieures dont le sujet est environné. Tout cela influe considérablement sur les âmes, et produit des variations sans nombre dans leur état intérieur.

Je vous donnais une règle générale qui peut être admise : c'est que Dieu commence toujours par l'oraison de méditation ou d'affection, et jamais par la contemplation. Ordinairement, les âmes qu'il pousse bien loin, entrent d'abord dans l'oraison d'affection. L'impression de Dieu dans cette oraison se porte tout entière aux sens et les remplit. De cette oraison l'âme entre dans la contemplation. Cette impression affective se purifie de plus en plus, devient de plus en plus intellectuelle, finit enfin par devenir purement intellectuelle, et alors l'oraison est purement contemplative; cela se fait par degrés, à mesure que l'âme se détache des choses terrestres et sensibles, et d'elle-même. Une fois arrivée à la contemplation, l'âme passe par différents états, car l'oraison se perfectionne à mesure que l'âme avance; mais qu'il y ait un ordre et un enchaînement suivi, je ne le crois pas. Cela dépend uniquement de la perfection à laquelle on avance, et des desseins de Dieu sur chacun. Défiez-vous des auteurs qui veulent tout savoir et tout régler.

J'avais encore contre M. Courbon, qu'il ne me paraît pas exact en tout ce qu'il dit, que les choses n'arrivent pas toujours comme il les peint. Il me souvient qu'il déterminait des dons passifs à des états, et ces dons arrivent, souvent au moins, aussi bien dans d'autres états; qu'il met dans la contemplation des dons qui se trouvent dans l'affective, et *vice versa*.

Je ne me souviens que d'un seul de ces dons, dont je vous ai parlé : le don des larmes qu'il met dans

l'oraison d'affection; or, il se trouve aussi dans la contemplation. Il fait consister ce don, me semble-t-il, en ce que l'âme contrite déplore le malheur d'avoir offensé Dieu (il me semble qu'il dit cela); cependant, ce don ne consiste pas dans la contrition, mais il arrive quelquefois qu'il a pour objet la contrition; d'autres fois, c'est la vue des souffrances de Notre-Seigneur, de son amour pour nous, etc., etc...

Il faut bien savoir que le don des larmes est entièrement indépendant de ces vérités-là; c'est un don en lui-même, une impression de Dieu dans l'âme, qui y produit cet attendrissement d'amour. Ce n'est pas un effort de l'âme qui s'excite à pleurer à la vue de ces vérités; ce n'est pas non plus un effet de la sensibilité naturelle qui s'attendrit à la vue de ses péchés, cela ne signifie pas grand'chose. C'est une grâce de Dieu, une impression dans les sens, qui y produit cet attendrissement d'amour, qui agit ensuite sur les organes et fait verser des larmes. Ce ne sont pas les larmes ni ce qui se passe dans les organes, qui est quelque chose, mais c'est l'impression intérieure qui est extrêmement précieuse et produit de grands effets dans l'âme. Ordinairement, cette impression intérieure qui constitue ce don des larmes, absorbe l'âme dans l'objet qui en est la cause occasionnelle.

Pour voir la vérité de tout ce que je vous dis sur ce don, vous n'avez qu'à considérer sainte Madeleine baisant les pieds de Notre-Seigneur, se laissant tomber à ses pieds après la mort de Lazare, le cherchant dans le tombeau, et saint François d'Assise dans toute sa vie.

Veillez sur vous par rapport à tout cela. L'esprit de l'homme par lui-même peut bien pénétrer les choses humaines, mais non pas les choses divines, comme le dit saint Paul. Il ne faut donc pas dire : Tel système de spiritualité me plaît, il paraît juste à mon esprit; donc il est vrai. Il faut une vie intérieure pour connaître ces choses, une grâce de l'Esprit-Saint et l'expérience; il faut une connaissance expérimentale et non spéculative.

Pour terminer ce que j'avais à dire sur M. Courbon,

j'ajoutais que cet auteur a cependant de très bonnes choses sur cet état particulier; le grand nombre des peintures qu'il fait sont exactes, autant que je peux me les rappeler, car il y a longtemps que je ne l'ai lu.

Je me suis un peu étendu sur cet article et vous rapporte à peu près ce que je vous ai dit, dans les trois conversations dans lesquelles nous avons parlé de cette matière. J'y attachais et j'y attache encore maintenant une grande importance, parce que l'erreur contraire vers laquelle vous penchiez un peu aurait pu avoir les suites les plus funestes. En attribuant à la nature ce qui vient de la grâce, vous n'auriez bientôt plus agi que par vos propres forces, et cela serait allé encore plus loin peut-être. Je vous ai cité un exemple terrible d'un jeune homme qui a perdu la foi par ces idées. En commençant, il donna trop d'influence à la nature, et il finit par lui attribuer toute la vertu des saints.

Je ne vous dirai rien sur votre oraison, votre examen, etc.; quand je vous verrai, nous en reparlerons. Je dirai peu de chose des autres points de nos conversations : cela deviendrait trop long.

### ARTICLE TROISIÈME.

#### *Des jugements.*

*Nolite judicare*, a dit le Maître. Pourquoi jugeons-nous? Parce que nous sommes pleins de nous-mêmes. L'esprit de Dieu ne juge pas. Notre-Seigneur a dit : « *Non venit filius hominis ut judicet mundum*. Si nous jugeons, nous n'agissons pas comme enfants de Notre-Seigneur. Tout homme qui juge, se juge soi-même, parce qu'il reconnaît par là même qu'il n'agit pas selon Jésus-Christ, et il manifeste les vices internes qui font prononcer ce jugement. Celui qui juge sans y être obligé par fonction, et celui qui y étant obligé, juge avec défaut de charité, prononce le jugement de ses propres défauts.

Celui qui juge se met au-dessus de son frère, et de quel droit? Le jugement provient d'une combinaison de l'orgueil et d'un manque de charité, et, dans les âmes

pieuses, il s'y joint une illusion de l'imagination, qui leur propose un bon motif et des vues pieuses.

Quoique je vous explique le principe de ces jugements, ce que je vous dis ne doit pas être pris d'une manière universelle. Il y a, dans toutes ces choses, beaucoup de variations. Si vous examinez bien, vous verrez que, très souvent, quand vous avez fait un jugement défavorable, vous avez eu un retour d'amour-propre sur vous-même. Comparez le mouvement intérieur qui accompagne ces jugements défavorables, avec les bons mouvements de Dieu ou avec les mouvements d'humilité, et vous verrez une différence immense.

Le jugement se prononce par l'esprit, mais avec le concours de la volonté. Voici comment cela se fait ordinairement dans les âmes pieuses, surtout celles qui sont dans une ferveur forte et généreuse, et dans une espèce d'exaltation d'esprit. Ces personnes estiment leur état intérieur et croient avoir une sainteté ou des dons de Dieu plus qu'ordinaires; elles ont une tendance vers ce mouvement d'amour-propre, par lequel on se croit être destiné à sortir de l'état du commun et à être quelque chose, tout en s'humiliant cependant sur différents points. Ces actes sont quelquefois sincères, quelquefois non; mais, dans le fond, il y a toujours dans ces personnes une bonne idée d'elles-mêmes et de leur conduite, et une certaine complaisance en elles, de ce qu'elles sont plus privilégiées que les autres. Cela ne va pas jusqu'à être le principe de leurs bonnes actions, mais l'âme est farcie de cette vue, d'une manière vague, sans se rien déterminer. Cela étant, on a une grande confiance dans sa conduite, et surtout dans sa manière de considérer la perfection.

Ordinairement, dans ces commencements, elles ne voient qu'une vue de perfection, une seule voie, qui est celle dont elles ont une haute idée et qui, en effet, peut être bonne; mais, sachez-le bien, il est impossible que cette vue ne soit mêlée de plusieurs erreurs, et cela vient de ce que je vais dire. Cette vue de perfection est plus imaginaire que réelle; je veux dire : l'intelligence n'est pas éclairée, quoiqu'elle paraisse quelquefois l'être à

cause des vérités qu'elle voit imaginairement, et c'est pourquoi elle est accompagnée d'une certaine exaltation intérieure qui ne paraît pas toujours au dehors. Tout cela n'est pas mauvais, mais reste imparfait, jusqu'à ce que la paix de l'âme soit véritable, et elle ne l'est que lorsqu'elle n'a plus son séjour dans les sens et l'imagination; il faut, pour arriver à ce résultat, un temps considérable, de la constance et une persévérance parfaite dans le renoncement, et surtout à l'amour-propre, à la superbe, qui est le plus grand et le dernier obstacle.

Ordinairement, quand on est dans ces dispositions d'estime de soi-même et dans cet état imaginaire et sensible, il y a beaucoup de raideur dans la volonté; les âmes les plus faibles l'ont, les caractères forts et généreux la portent souvent très loin.

Cette raideur de la volonté vient particulièrement de deux principes : le premier, parce qu'on veut s'unir fortement à Notre-Seigneur et chercher la perfection, et on le veut en grande partie par la force de sa propre volonté, et peut-être, le plus souvent, par un mélange de bonne volonté, fondé sur la grâce et le désir de sa propre excellence, de sortir du commun, de s'élever au-dessus de la foule. Dans les commencements, il est difficile que ce mauvais principe ne se mêle aux bons, mais l'âme se purifie peu à peu, et à la longue seulement.

Le second principe est précisément cette estime de son état et de la complaisance qui y est jointe. Cette complaisance n'est rien autre chose que l'amour de soi-même, quoique cela se déguise sous d'autres formes. Cet amour de soi donne l'opposé de la charité, un mouvement non charitable vers le prochain, dès qu'il n'est pas d'accord avec nous-mêmes, et un mouvement d'union avec ceux qui sont d'accord. Cette satisfaction et cette estime de son état font, dès qu'on voit un état, une manière d'agir autre que la nôtre, qu'on le déprime dans son esprit, on éprouve une certaine opposition et cette espèce de demi-mépris au moins, pour ceux qui pratiquent le contraire, et ne veulent pas faire autrement,

surtout si ceux-ci jugent et condamnent à leur tour notre conduite.

La raideur de la volonté se manifeste alors par la dureté de notre jugement, qui est toujours plus défavorable qu'il ne devrait l'être : il se fait une certaine réaction contre ceux qui nous jugent mal.

L'état imaginaire dans lequel nous sommes, produit quelquefois et toujours une certaine facilité de juger et de condamner, car généralement les jugements sont des condamnations. De plus, il produit un soupçon d'un mal qui, très souvent, n'existe pas, car sur le moindre indice on prononce.

Lorsque l'esprit est vif, les jugements sont précipités. Quelquefois, quand le caractère est aigre, dur, etc., il influe dans ces jugements.

Quand ces hommes qui jugent sont pieux, ils se font une certaine illusion qui provient de cet état imaginaire où ils sont encore; ils se colorient ces jugements par une apparence bonne et pieuse, mais ce n'est qu'une couleur de la piété.

Comment se font ces jugements? Quelquefois le commencement est coupable, quand on cherche à juger; quelquefois il n'est pas coupable dans son premier acte, par exemple, lorsqu'on voit un mal d'un premier coup d'œil, sans avoir cherché. Notez bien que je ne parle que de ceux qui n'ont pas droit de juger par leur fonction.

Le premier coup d'œil ne dépend pas de nous, nous sommes passifs. Je ne puis pas empêcher mon esprit d'apercevoir un mal, il n'a fait aucune opération pour cela.

Le second acte est mauvais. Il consiste en ce que, par l'influence de notre volonté, notre esprit opère sur ce qu'il a aperçu malgré lui, qu'il entre en examen et qu'il prononce. Cela se fait quand, choqués par la vue, ou précédemment mal disposés à l'égard de la personne ou de l'action qu'il s'agit de juger, notre volonté est froissée et se porte contre; alors, par notre vouloir, l'esprit prend part à la querelle de la volonté, et embrasse son parti pour scruter. Il entre divers sentiments

mauvais dans cette action, dont l'amour-propre est toujours le principe, au moins en partie.

Le troisième acte se produit quand la volonté, achevant ce qu'elle avait commencé, se détermine dans la vue de l'esprit et embrasse ce jugement.

Il y a trois moyens de vaincre ce défaut et de lui résister. Le premier est de convaincre l'esprit du contraire de ce qu'il veut juger. Par là, on peut avoir un double avantage : la volonté fait des actes opposés à l'impression de malice qui lui est donnée par l'amour-propre, et rétracte le mal; de plus, l'esprit se convainc du contraire de ce qu'il juge, et ainsi éteint jusqu'à la dernière étincelle. Cette méthode est difficile, parce qu'on ne peut pas toujours parvenir à se débarrasser. Elle peut être dangereuse, parce qu'il arrivera souvent qu'on se convaincra de plus en plus du mal qu'on ne voyait qu'à demi ayant l'examen. La difficulté vient de ce que le mal est dans une certaine âpreté de la volonté et dans la malice qui y est; il faudrait porter le principal remède à la volonté. Souvent elle devient illusoire : on retrace dans son idée, dans son imagination, les motifs favorables, mais, dans la réalité, l'esprit n'y a rien pour se convaincre; on le fait pour se dire qu'on n'a point jugé : on voit, après, un mauvais sentiment qui reste, de même que lorsqu'on a jugé.

La seconde méthode est d'arrêter l'action de l'esprit dès qu'il aura aperçu le mal, et d'adoucir en même temps la volonté pour la rendre favorable à la personne en question. Je dis adoucir, en entrant dans de grands sentiments de charité, en en produisant des actes, en demandant à Dieu cette grâce, en s'interdisant toute opération sur cette matière, en se distrayant à autre chose. Il faut faire comme quand on a aperçu, sans le vouloir, des images indécentes. On efface de son cœur les mauvaises impressions qu'elles auraient laissées, ou l'on empêche qu'elles les produisent, et l'on détourne ses yeux sur un autre objet. On ne peut s'empêcher de voir ces images, mais on ne doit pas les regarder. De même pour l'esprit : je ne puis m'empêcher d'apercevoir le mal, mais je ne dois pas m'y arrêter. Les supérieurs,



qui sont obligés de juger, doivent vider toute la malice de leur volonté, pour qu'il n'y ait aucune rancune contre ceux qu'ils jugent, et, qu'au contraire, ils les aiment avec une grande tendresse : c'est le seul moyen qu'ils ont : il n'est pas temps de le développer.

Le troisième moyen, pour triompher de ces jugements, est celui de se juger soi-même dès qu'on aperçoit que l'esprit se prend, avant de lui laisser le temps de développer son action. Se juger soi-même, c'est-à-dire se reconnaître un pauvre homme devant Dieu, et s'humilier profondément. Ce moyen rentre dans le second.

Ainsi, il faut bien prendre garde à vous, surtout dans les choses de perfection, puisque le principe est mauvais. Une erreur très commune en cela, c'est qu'on juge toujours l'extérieur de la perfection. Un tel parle parfaitement bien des choses divines; donc il est parfait; un tel autre ne sait pas soutenir une conversation, il divague sans cesse; c'est un *pauvre homme*. On a beau dire qu'on l'estime tout de même, cela n'est pas vrai; on a un demi-mépris pour lui, et c'est quelquefois un homme tout dévoué à Dieu dans la pratique. Un tel autre ne suit pas la marche que nous suivons, c'est une âme toute en Dieu cependant, mais dans une voie moins facile; il est bon, mais il n'a pas d'idée des choses; ce terme le rabaisse et le met au-dessous des autres.

En général, on juge trop par certains dons, dans lesquels la perfection ne consiste point du tout, et ceux qui en sont un peu favorisés, jugent et condamnent les autres qui ne les ont pas, et qui sont souvent plus parfaits qu'eux. Si vous examinez bien, vous trouverez ordinairement le juge au-dessous du jugé, lorsqu'il s'agit de perfection.

En général, ceux qui jugent ne sont pas capables de juger, et ceux qui pourraient, n'ont pas envie de le faire; car, ordinairement, ces envies de juger existent quand les lumières sont seulement imaginaires et pas réelles. Ceux qui sont parvenus, après des vingt ans de ferveur, à un degré de perfection où l'on est dans la paix solide, et où les lumières de la foi s'éclaircissent un peu, ceux-là n'ont pas si grande envie de juger. Je dis vingt ans, car

voilà quinze ans que je cherche à faire quelque chose, et je vous assure, en toute vérité, quoique vous ne me voudrez peut-être pas croire, que je ne suis pas encore bien loin, et il me faudrait au moins autant pour arriver où je voudrais commencer seulement.

Je suis obligé de m'arrêter là, mon très cher; le plus important y est, je vous prie de vous en contenter. Je ne viendrai qu'après avoir reçu de vos nouvelles : ensuite, je vous indiquerai le jour.

Je désire que vous ne montriez cette longue dissertation à personne; non seulement je le désire, mais je le veux absolument; c'est pour vous, mon très cher, votre âme seule doit en profiter. Réduisez en pratique ce que je vous y dis comme théorie.

Tout vôtre en Jésus et en Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*Le 9 août 1842.*

P. S. — M. Blampin a envoyé 150 francs à Paris pour cette bonne dame.

A M. Clair :

XXII

(Copie.)

VIVENT JÉSUS ET MARIE!

*La Neuville, 16 août 1842.*

MON TRÈS CHER FRÈRE,

Je n'ai que le temps de vous dire un petit mot au nom de notre très bonne Mère. Je l'ai bien remerciée de tout mon cœur de ce qu'elle veut bien vous prendre comme enfant de son très saint Cœur et vous joindre à ces pauvres gens qu'elle comble de ses faveurs sans que

je puisse concevoir pourquoi, car nous ne le méritons guère.

Vous aurez encore des difficultés pendant quelques moments, mais à la fin vous deviendrez, j'espère, enfant de ce Cœur bien-aimé. Monseigneur vous a sans doute répondu négativement, car tel a semblé être son avis à cause de votre famille; mais, quand il viendra à Lyon, si tel est le bon plaisir de Marie, vous lui parlerez de vive voix, et alors, si la bonne Mère veut bien vous avoir de suite, elle donnera de la force à vos paroles et parlera elle-même à Monseigneur votre oncle; il ne connaît pas votre incapacité à vivre dans le monde; sa raison fondamentale est, je crois, le bien spirituel de votre mère.

Monseigneur nous est très favorable et nous comble de ses bontés; je crois que, s'il n'y avait pas la raison de votre mère, il ne ferait aucune difficulté. Il partira, je crois, le 27 de ce mois, et passera deux mois à Lyon; parlez-lui de votre désir avec paix et en vous abandonnant à sa décision. C'est un saint évêque, le bon Dieu sera avec lui; écoutez-le, et, s'il vous refuse ou s'il vous remet, attendez en paix et douceur. Supportez cette croix avec amour et soumission au bon plaisir de notre bon Maître, prions et espérons qu'il exaucera vos désirs et vous délivrera bientôt de cet esclavage de ce vil et misérable monde, qui sera à jamais un pesant fardeau pour tous ceux qui veulent servir Jésus et Marie. Mais, en attendant ce moment bienheureux, portez en paix cette croix pénible; tôt ou tard Notre-Seigneur vous tirera du milieu de cette Babylone.

Adieu, très cher, je vous embrasse de tout mon cœur dans la charité de Jésus et de Marie, et suis tout vôtre dans le très saint Cœur de notre bonne Mère.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Dupont :

X

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Dupont,  
au Mont-aux-Malades, Rouen.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

A La Neuville, le 21 août 1842.

TRÈS CHER FRÈRE,

Jésus et sa sainte croix, voilà votre partage; le très saint Cœur de Marie, voilà votre refuge.

Si je vous ai dit que je voudrais vous voir déchiré et mis en pièces, c'est parce que j'ai vu que cela était nécessaire pour votre sanctification. Je crois que je ne me suis pas trompé et que le divin Maître confirme la sentence : sentence de mort et de destruction pour la pauvre nature, mais sentence de vie et de gloire éternelle pour l'homme spirituel qui est en vous. Tenez-vous, mon très cher, devant le divin Maître, comme une enclume se tient devant le maréchal, ou plutôt comme le fer rouge qu'il tient dans ses tenailles; il frappe dessus à coups redoublés, et le fer prend toutes les formes qu'il veut lui donner. Vous êtes encore comme un fer brut et grossier, âpre, dur et *impliable*; il faut que Notre-Seigneur vous brise et vous rende souple par les contradictions et les croix. Ne vous inquiétez pas si ces contradictions et ces croix déchirent votre cœur. Je voudrais que le sentiment pénible qui en résulte fût bien fort et bien pénétrant; ce n'est qu'alors que l'effet voulu par la divine sagesse de Jésus aura toute son exécution. Il n'y a aucune perfection ni aucune imperfection à souffrir ces déchirements sensibles ou à ne pas les souffrir.

Vous voyez bien que votre très adorable modèle a été déchiré et accablé par la peine et la tristesse jusqu'à

la mort; la seule différence entre lui et nous consiste en ce qu'il a souffert ces choses parce qu'il l'a bien voulu, et autant seulement qu'il l'a voulu; tandis que nous, qui sommes de pauvres gens, nous voudrions ne pas souffrir, et cela, tantôt par orgueil, nous imaginant être plus parfaits en faisant les stoïciens; tantôt par sensualité et lâcheté; et néanmoins nous souffrons. Souffrez donc la peine qui résulte de vos fautes, de vos rapports avec les hommes, de la méchanceté de ceux-ci, ou de la volonté divine. Quelles que soient ces souffrances et de quelque principe qu'elles viennent, souffrez-les dans toute l'étendue de votre sensibilité naturelle. Savourez-les, buvez le calice jusqu'à la lie; mais, au milieu de ces peines, tenez votre âme prosternée dans sa pauvreté devant Jésus, prête à recevoir toutes les douleurs qu'il lui donne, sans en rejeter une seule goutte.

Tenez votre âme ainsi prosternée et dans la paix, calmant et modérant votre imagination, en l'empêchant d'agir sur ce qui fait la matière de votre peine, et évitant de vous laisser aigrir. En agissant de la sorte, vous verrez combien les peines vous seront utiles. Je présume que les principales dont vous me parlez, vous sont venues à l'occasion de M. Letaille et de sa petite brochure. Ne vous laissez jamais troubler pour cela. Prenez garde de mépriser ceux qui vous poursuivront encore l'an prochain. Ne leur en veuillez pas; ils croient bien faire et agir pour l'amour de Dieu. Peut-être même ont-ils raison; il est possible qu'il y ait du répréhensible dans votre conduite; je ne veux pas me mêler d'examiner cela, ce serait s'occuper d'une chose inutile. Dans tous les cas, il faut croire que notre bon Maître les emploie pour votre sanctification.

Il faut encore éviter principalement deux choses : la première, de surmonter la mauvaise opinion des hommes, par une certaine indifférence de ce qu'ils disent et pensent de nous, car cette indifférence vient de l'amour-propre. Prenez garde; ne vous élevez pas lorsque les autres vous abaissent, mais restez plutôt ainsi courbé dans votre intérieur, non devant les hommes, mais devant Dieu. Je dis : non devant les hommes. Il faut

faire abstraction des hommes, non pas une abstraction fondée sur l'orgueil, qui ne se soucie pas d'eux, ni de ce qu'ils disent ni de ce qu'ils font; mais une abstraction fondée sur l'humilité, et par laquelle notre âme prend cette habitude de se prosterner dans sa bassesse devant Dieu, et par là n'a pas la pensée de s'occuper des hommes, et de considérer avec angoisse ou avec trouble ce qu'ils disent et ce qu'ils pensent. Lorsque cette pensée de trouble nous arrive, notre âme la prend tout de suite et se prosterne avec elle devant Dieu, pour être accablée par tout ce qui sera de son divin bon plaisir.

La seconde chose à éviter, et qui sera déjà évitée, par là même que vous ferez comme je viens de dire, c'est de vous laisser aller à une certaine humiliation naturelle. L'imagination nous accable par une certaine représentation humiliante, qui agit sur notre âme et la tient dans l'embarras et dans un état naturellement bas. Cet abaissement intérieur abat notre courage, et parfois embrouille tellement les choses, qu'il nous fait faire toutes sortes de sottises, en troublant notre esprit ou en le rendant inapte à voir sainement les choses, et en affaiblissant la volonté. La conduite marquée précédemment est le remède à ce mal très nuisible. Lorsque vous serez sur le point de rentrer, dites-moi où les choses en sont, afin que nous voyions la conduite que vous aurez à tenir. Je sais que M. Icard n'en était pas content; M. Galais probablement pas non plus.

Je crois qu'il vaut mieux que je n'aie pas vu M. Couillard : il croirait que c'est pour vous obtenir parmi nous; d'ailleurs, je m'exposerais à des questions. Je ne vois pas d'utilité à le voir. Fondé sur ces raisons, j'ai mieux aimé me tenir en repos; peut-être était-ce plutôt le dégoût que j'ai d'aller voir les hommes. Espérons en Dieu : il vous aidera.

Votre affaire ne presse pas. Quand l'évêque de Saint-Domingue viendra, on obtiendra peut-être qu'il vous demande lui-même, et il l'emportera d'assaut.

Votre conduite à l'égard de vos parents est sage. Tenez-vous sur la défensive et ne laissez pas voir clai-

rement votre vocation; la réserve est une mesure importante dans le cas où vous vous trouvez.

Je n'ai pas d'occasion pour vous envoyer votre bonnet de soie; vous l'aurez à la rentrée.

M. Audebert est allé hier en pèlerinage à Notre-Dame-des-Victoires, mais je n'avais pas encore reçu votre première lettre qui me parle du bonnet; elle m'arriva hier au soir seulement. Votre seconde, du 17, m'arriva ce matin.

Je ne vous ai pas rendu compte du reste de nos conversations, parce que je n'avais pas le temps.

Gardez le silence sur les choses sur lesquelles je vous ai fait promettre de le garder. Conservez votre âme dans la paix et le divin amour.

Tout à vous dans le saint amour du très aimable Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Bessieux :

I

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Bessieux,  
au Petit Séminaire de Saint-Pons,  
Vellieux, par Montpellier.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je vous écris ce petit mot à la hâte, dans la pensée que M. Tisserant, notre très cher frère, s'est mal expliqué quand il vous a dit le temps où il fallait venir.

Nous vous attendons à La Neuville pour le 8 septembre au plus tard, et déjà ma lettre sera en retard pour que vous puissiez venir à temps. J'en avais écrit une autre ces jours-ci, mais au lieu de la mettre à la poste on l'a perdue. Vous trouverez tous nos chers confrères réunis. Nous espérons recommencer nos exercices le jour de la Nativité. Ce jour nous sera d'autant plus

cher que notre bon P. Desgenettes va nous agréger tous ensemble à l'Archiconfrérie. Je ne vous en dis pas davantage, n'en ayant pas le temps; vous apprendrez le reste en arrivant.

Tout à vous en Jésus et Marie et en leur très sainte charité.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*Le 29 août 1842.*

Nous devons cette lettre et deux autres aux recherches du P. Louis Côtés, qui les a recueillies en 1931 dans la famille de Mgr Bessieux.

A M. Clair :

XXIII

(Copie.)

*Amiens, 1<sup>er</sup> septembre 1842.*

Que Jésus soit tout votre amour et Marie votre caution. J'espère, mon très cher, que vos désirs toucheront le cœur de Jésus et de sa très sainte Mère, puisque moi, qui ne suis qu'un pauvre homme, j'en suis touché; à plus forte raison la bonté divine vous exaucera; je joindrai mes prières aux vôtres.

Vous pouvez dire à Monseigneur que vous avez à donner à votre mère les honoraires de vos messes, ce qui ferait plus de trois cents francs par an. Je ne crois pas que, d'ici à longtemps, vous puissiez faire cela pour elle, si vous restez dans le monde. (Ne dites pas que je vous ai offert cela, mais dites-le leur comme d'une chose dont vous êtes assuré.)

Adieu, mon très cher frère, je suis pressé de faire porter cette lettre à la poste pour qu'elle parte aujourd'hui.

Tout à vous dans le saint amour du Cœur bien-aimé de Jésus.

F. LIBERMANN, *prêtre.*



A M. Guédant :

I

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Guédant, clerc minoré,  
à Metz-le-Comte (Nièvre).

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE,

Vous avez à remercier bien notre bon Maître de toutes les bontés qu'il a eues pour vous pendant toutes ces vacances. Il vous a conservé, à lui appartenant, au milieu du méchant monde pour lequel il ne vous a pas fait. Vous avez éprouvé bien des variations; mais votre pauvre âme a toujours appartenu à Jésus et n'a jamais voulu appartenir qu'à lui seul. Continuez toujours la voie suave dans laquelle le divin Maître veut vous mener; soyez simple entre ses mains. Faites bien ce qui est en vous pour vous rendre agréable à ses yeux dans toutes vos œuvres et dans tous les mouvements de votre cœur; mais, tout en faisant cela tout doucement, pour l'amour de ce très doux Seigneur et Père céleste, ne vous attachez à rien qu'à lui, ne vous fondez sur aucune disposition intérieure, sur aucune pratique ni manière d'agir, mais sur Jésus et sur sa bonté seule. Livrez-vous entre ses mains, comme il a fait entre les mains de Marie, lorsqu'il était tout petit enfant dans la crèche. N'ayez pas de volonté à vous, mais tout à Jésus et en Jésus. N'ayez pas de désirs trop forts ni trop raides, mais que tout en vous soit souple sous la main de Jésus. Il serait à souhaiter que vous puissiez revenir à Saint-Sulpice; mais, si le Père céleste en juge autrement, il faudrait se soumettre avec paix, douceur et amour. Faites cependant ce que vous pouvez pour obtenir d'aller à Saint-Sulpice. Si vous deviez rester à Nevers, faites-le moi savoir.

Pour la danse, voilà ce que j'en pense (mais n'y comptez pas, je ne suis pas théologien). Le mal de la danse

consiste en ce qu'elle est pour un très grand nombre une occasion prochaine de péché mortel. Cependant, il y a des pays où il se trouve un grand nombre de personnes pour lesquelles ce n'est qu'une occasion éloignée. Cela posé, il faudrait examiner les pénitents; ceux et celles pour lesquels c'est une occasion prochaine, il n'y a pas à balancer, il faut leur refuser l'absolution jusqu'à ce qu'ils promettent sincèrement qu'ils n'iront plus; ceux pour qui c'est une occasion éloignée, il faudrait les engager à ne pas y retourner, si on espère y réussir; s'ils y retournent tout de même, il n'y a pas de disposition mortelle dans leur conduite, et, par conséquent, on peut les absoudre. Cependant, les âmes ferventes ne fréquentent pas ces sortes de réunions. S'il y a scandale, par exemple, si la présence d'une personne était sûrement une occasion de chute pour d'autres, elle ne doit pas y aller. Par exemple aussi, une personne très pieuse n'y trouve aucune occasion de chute, ni prochaine ni éloignée, mais son exemple autorise les autres à fréquenter ces bals : il faudrait le lui défendre aussi.

Il faut vous laisser, mon très cher, à Jésus et à Marie. Tout vôtre en leur saint amour.

*Le 22 septembre 1842.*

Je suis trop pressé pour le moment pour vous en dire davantage.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

Au **Directeur des Colonies, M. Galos :**

I

(Copie.)

*Paris, le 22 septembre 1842.*

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter, selon vos intentions, un exposé succinct de l'état où se trouve la Société des

prêtres qui se destinent à l'instruction religieuse des Noirs. Je vais le faire avec la plus grande simplicité, afin que vous puissiez plus facilement juger de la chose et de l'esprit qui m'anime.

Le fond de notre œuvre consiste à nous dévouer à l'instruction des Noirs, à les retirer de leur abrutissement et des vices dans lesquels ils croupissent depuis si longtemps. Nous n'abandonnerons pas pour cela entièrement le soin des Blancs; mais nous ne nous occuperons d'eux qu'autant que le bien spirituel des Noirs y sera intéressé directement ou indirectement, prochainement ou d'une manière éloignée. Partout où nous trouverons des Noirs esclaves, nous les porterons à la soumission et à l'obéissance à leurs maîtres, et nous tâcherons d'obtenir des maîtres qu'ils les traitent selon les règles de la charité chrétienne.

Les moyens que nous emploierons auprès des Noirs seront les instructions et les exhortations familières en public et en particulier et toutes les autres fonctions du ministère sacerdotal que nous tâcherons d'exercer avec tout le dévouement, la douceur et la condescendance que nous inspirent la charité chrétienne et sacerdotale et la compassion pour ces malheureux.

Nous avons adopté une vie de communauté parce que nous sommes convaincus que, pour réussir dans l'œuvre que nous entreprenons, il faut être réunis en corps. Il faut un dévouement et un désintéressement entier, ce qui ne se trouve presque jamais que dans les communautés où personne n'a plus d'intérêt propre et où on se livre tout entier à l'œuvre qu'on entreprend. J'ai pris mes mesures pour qu'on ne puisse pas même chercher l'intérêt de sa communauté, afin qu'on soit tout à son œuvre. D'ailleurs, le meilleur moyen d'avoir pour cette œuvre des sujets pieux et capables, est de se proposer une vie généreuse et dégagée de tout intérêt de la terre.

Nous nous mettons à votre disposition pour le service de ces pauvres âmes, comme prêtres auxiliaires. Nous travaillerons sous les ordres des Supérieurs ecclésiastiques des lieux où nous serons envoyés. Nous vous prions seulement de nous accorder ces trois choses : la

première, que MM. les Préfets ou Vicaires apostoliques ne donnent leurs ordres qu'aux Supérieurs de nos communautés et non aux missionnaires apostoliques particuliers. Les Supérieurs, à leur tour, disposeront de leurs inférieurs pour agir selon les intentions de MM. les Supérieurs ecclésiastiques : la bonne administration exige cela ;

La seconde est que les Supérieurs ecclésiastiques n'auront pas le pouvoir d'ordonner des choses contraires aux règles que nous proposons. Ces choses se réduisent à deux chefs : le premier renferme toute ordonnance qui tendrait à détourner les missionnaires de leur fin unique, le bien spirituel des Noirs ; le second, tout ce qui tiendrait à isoler le missionnaire et à détruire la vie de communauté.

La troisième chose que nous demandons est que les Supérieurs ecclésiastiques ne pourront prescrire aucune règle pour la conduite des missionnaires dans l'intérieur de leurs communautés, mais seulement dans les choses qui ont rapport au dehors. Le Supérieur de la communauté sera maître dans sa maison pour le genre de vie qu'on y mène.

Par ces trois conditions nous serons à l'abri du danger évident de voir tomber l'œuvre aussitôt qu'elle aura commencé. MM. les Préfets et Vicaires apostoliques ne pourraient concevoir, aussi bien que nous, l'essence de notre œuvre, ni l'esprit qui doit nous animer ; ils ne voient pas l'ensemble des choses comme nous les voyons et, par là, ils nous causeraient beaucoup de mal, dès que le moindre intérêt particulier de leur pays le demanderait ou semblerait tant soit peu le demander. Il faudrait donc que leur pouvoir eût certaines limites, et que cependant nos missionnaires leur fussent soumis activement et passivement, c'est-à-dire qu'ils exécutassent ce qui leur sera ordonné et qu'ils n'entreprissent jamais rien contre les ordres des Supérieurs ecclésiastiques.

Outre ce moyen direct pour procurer le bien des Noirs, nous comptons en employer un indirect auprès des prêtres du pays où nous nous trouverons. Nous leur

prêterons tous les secours possibles et nous les porterons à demeurer fidèles à leurs devoirs; ce qui influera beaucoup sur l'amélioration de l'état intellectuel des Noirs.

Vous m'avez parlé, Monsieur, de nos ressources, et vous voulez savoir si nous en avons. Nous avons en ce moment dix-huit à vingt sujets, presque tous élevés au Séminaire Saint-Sulpice, dont sept ou huit prêtres, prêts à partir quand besoin sera. Cependant, cette année-ci, je ne pourrais peut-être vous offrir que trois d'entre eux. En voici la raison : quand Mgr l'Evêque de Saint-Louis, de retour de sa délégation d'Haïti, passa par la France, il s'adressa à nous pour avoir une communauté de prêtres pour ce pays. J'en ai promis cinq ou six. J'ai encore confirmé cette promesse dans une lettre adressée au Cardinal Préfet de la Propagande. Il accepta nos services dans sa réponse à ma lettre. Je n'avais pas cru devoir me refuser à la demande de Mgr l'Evêque de Saint-Louis, par la raison que j'étais incertain si le Gouvernement français aurait assez de confiance en nous pour faire honneur à notre offre de service. Cependant, nous étions toujours pénétrés du désir le plus vif de venir au secours de nos colonies; nous comptions nous présenter après avoir fondé une maison, et c'est pour cela que je m'étais réservé trois sujets, que j'ai accordés avec joie à M. Poncelet aussitôt qu'il les a demandés.

Nos ressources pour l'avenir sont fondées sur l'excellence de notre œuvre, sur la compassion qu'inspire aux ecclésiastiques fervents l'état déplorable des Noirs, sur le genre de vie que nous menons. Un grand nombre de prêtres capables et pieux embrasseraient volontiers les missions des colonies, s'il y avait une communauté bien réglée, établie à cette fin, une vie de communauté dans les colonies mêmes. Ne la trouvant pas, ils aiment mieux se livrer à d'autres corporations qui envoient leurs sujets en pays étrangers, plutôt que d'être isolés dans nos colonies. Je prends la liberté d'ajouter à cela qu'il n'est pas nécessaire que nous soyons très nombreux, n'étant qu'auxiliaires de MM. les curés.

Pour nos ressources pécuniaires, nous avons de quoi subsister en France. Pour les communautés dans les colonies, je ne vous demanderais que le passage et les rétributions annuelles que le Gouvernement donne ordinairement.

Si vous désirez des renseignements sur notre Société et sur moi en particulier, veuillez bien vous adresser à Mgr l'Evêque d'Amiens, sous la protection et la juridiction duquel nous vivons; à M. l'abbé Carbon, directeur du Séminaire de Saint-Sulpice; j'ai été onze ans sous sa direction dans ce même Séminaire; et à M. l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires, avec qui je suis en rapport depuis quelque temps.

F. LIBERMANN, *prêtre,*  
*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

*Nota du Vénérable Père :* Les circonstances dans lesquelles cette lettre a été écrite, étaient telles qu'on n'eut pas le temps d'en prendre copie exacte : on croit qu'il manque quelques lignes à la fin.

A M. **Nicolas :**

I

Monsieur,  
Monsieur Nicolás, élève (1)  
au Séminaire d'Issy, près Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Je prie votre charité d'excuser le retard que j'ai mis à répondre à votre lettre. Le temps m'a manqué jusqu'à présent pour le faire à mon aise. Je pensais toujours que, plus tard, je trouverais plus de loisir et je ne l'ai pas trouvé.

(1) En 1877, directeur au Grand Séminaire de Viviers.

Je vais commencer par répondre par ce qui vous regarde : 1° Sur la musique. Si on pouvait être musicien comme David, il n'y aurait pas de mal à s'en occuper, parce que la musique porterait au recueillement et à la louange de Dieu; si même on peut faire de la musique sans déranger le recueillement et les bons désirs de servir Dieu avec ferveur, on pourrait encore en faire quelquefois. Mais si elle dérange, si elle lie intimement avec les séminaristes dissipés qui nous dissipent aussi, si on a eu autrefois de la passion pour cet art, si on y a encore trop de goût, si nos exercices de piété et nos études risquent d'en souffrir, il faut la laisser de côté. Je suis donc d'avis qu'il ne faudrait pas donner ces leçons, quoique les séminaristes qui les demandent soient pieux et bons et qu'ils les veuillent pour de bonnes intentions, par la raison que votre âme passe avant tout. Nous ne devons pas nous exposer au danger de la dissipation et lorsque la volonté de Dieu ne nous y pousse pas.

2° Si vous êtes porté à étudier avec empressement, cela ne vient pas précisément d'une trop grande attache à l'étude. Au moins, je ne peux pas vous le dire positivement. Cela peut venir de ce que vous avez du goût pour l'étude, et alors votre esprit se laisse peut-être entraîner à la préoccupation et à l'empressement qui lui est naturel. Purifiez cependant sans cesse votre cœur, afin de ne pas laisser devenir passion ce goût naturel pour la théologie. Ce sont de fréquents retours vers Notre-Seigneur qui doivent vous servir de remède à cet empressement et emportement d'esprit. Il faut, en outre, vous habituer à agir avec modération en tout dans la vue de plaire à Dieu et de vous rendre capable de servir notre bon Maître. Si vous ne vous vainquez pas là-dessus en tout, il est difficile de l'emporter dans telle ou telle circonstance particulière. Ce calme, cette modération doit être surtout dans l'esprit ou l'imagination. La modération dans les mouvements extérieurs (sans affectation) est un secours pour la former au dedans. Pour la modération dans votre charge, il faut prendre vos mesures d'avance, afin de ne pas être surpris.

3° Sortir au dehors de vous (surtout aux jours de congé), cela vient de cette activité et mobilité de l'imagination. Visez en cette circonstance à modérer la vivacité et promptitude de votre esprit, et vous ne répandez pas votre âme comme de l'eau. Prenez un ton ouvert, doux et modestement gai, et vous ne chagrinez pas vos confrères. Ce n'est pas la multiplicité des paroles qui porte la satisfaction dans les âmes; au contraire, chacun aime à placer son mot dans la conversation; mais c'est la douceur, la modeste ouverture de cœur qui réjouit l'âme.

4° On peut dire trois genres d'amour bons et parfaits : *aimer Dieu par dessus toutes choses*. C'est l'amour parfait des chrétiens du monde qui aiment naturellement leurs femmes, leurs enfants, etc..., mais qui aiment encore davantage leur Dieu, de manière qu'ils sacrifieraient ces objets de leur affection naturelle à Dieu dès qu'il l'exige. Abraham, sacrifiant Isaac, est un modèle parfait en ce genre. — *Aimer Dieu en lui-même en toutes choses et toutes choses en lui et pour lui* est encore plus parfait que le premier amour : on n'aime que Dieu seul. C'est l'amour des prêtres et des religieux qui sont consacrés à Dieu et font profession d'un dévouement entier de leur être à la gloire de leur Dieu : c'est ce que dit saint Paul. « Si vous avez une femme, vous êtes lié; vous êtes obligé de plaire à votre femme; votre âme est distraite de Dieu par un amour naturel, quoique légitime : vous avez la sollicitude de votre femme. Si vous vouez votre virginité à Dieu, vous n'avez plus de sollicitude que pour Dieu. » — *Aimer Dieu seul en lui-même seulement* n'est pas une plus grande perfection que le précédent : c'est l'amour qui pourrait exister dans un homme isolé dans un désert sans aucun rapport avec les hommes, il ne peut pas aimer Dieu pratiquement dans ses frères. Ainsi, on peut aimer le prochain pour l'amour et dans l'amour de Dieu. Mais prenez garde aux illusions. Ne vous laissez pas aller, sous le voile de la charité pure, à toute votre sensibilité naturelle et à votre penchant sur ce point. Ne



vous faites pas une fausse piété en prenant pour charité ce qui n'est que pure sensibilité humaine.

5° Par rapport à la conduite des confrères pieux. Ils peuvent bien faire, comme aussi ils peuvent avoir tort, dans ces choses qui vous déplaisent tant. Toujours, pouvez-vous être assuré que vous feriez mal de suivre ce mouvement qui est mauvais. Il provient d'un mauvais principe et tend à vous relâcher tout à fait. Pour supprimer ces soulèvements, c'est de ne vous occuper que de vous-même, de ne juger personne, ni les fervents ni les autres. Lorsque cela vous vient malgré vous, adoucissez votre intérieur, distrayez-vous-en, vous humiliant devant Dieu de ce que vous vous occupez des autres, tandis que vous avez tant à reprendre en vous-même. Priez Notre-Seigneur qu'il ne vous juge pas selon vos mérites, mais qu'il vous traite avec miséricorde. Vous connaissez les paroles :  *nolite judicare ut non judicemini*. Pour toutes ces raisons, je vous conseille de ne jamais reprendre personne sur ces choses. Vous êtes tenté sur cette matière, et c'est l'amour-propre qui est la source de cette tentation, vous avez besoin d'éloigner cette pensée. Il ne faut pas faire attention à cette tentation *de penser qu'on vous voit* : c'est l'amour-propre qui en est la source. Vivez comme s'il n'y avait personne autour de vous. Soyez pur devant Dieu et ne vous inquiétez pas du bien et du mal que pourrait faire votre exemple. D'ailleurs, vous ne ferez jamais rien de réellement choquant; vous perdriez beaucoup si vous ne méprisez pas cette idée. Il faut vous distraire de la pensée qui fait l'objet de vos dégoûts et tristesses et supporter avec paix et pour l'amour de Notre-Seigneur, les peines et les tristesses qui vous resteront. Ne soyez pas si empressé pour votre avancement, mettez votre confiance en Notre-Seigneur et tout ira tout doucement. Si vous vous pressez, cela ira moins vite et vous vous mettrez en danger de vous décourager complètement. Sachez que vous ne pouvez rien et que toute votre perfection est fondée sur la force et la bonté de Notre-Seigneur. Soyez fidèle de votre côté et attendez tout de sa divine grâce. Les pointes, comme on dit, et la plai-

santerie piquante, est très nuisible à la piété. Celui qui en a l'habitude, aura bien de la peine à avancer. Si vous voyez un ou deux hommes remarquables, qui ont l'habitude de faire ces pointes, ce n'est pas un exemple à imiter. Voyez la conduite de Notre-Seigneur et de l'immense majorité, pour ne pas dire la totalité, des saints : ils n'ont pas fait de l'esprit. Il y a beaucoup de vanité dans cette conduite, et quelquefois plus de mal qu'on ne pense. Toujours est-ce un obstacle considérable à la solide piété. Soyez doucement gai, ouvert, riant sans affectation.

Je suis bien fâché de ne pouvoir pas vous rendre le service que vous me demandez pour votre règlement du Réglementaire; cela m'est impossible, surtout pour le moment.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*A La Neuville, 29 septembre 1842.*

A Mgr **Rosati** :

IV

(Copie.)

*30 septembre 1842.*

MONSEIGNEUR,

J'ai pris des informations sur l'état des choses à Haïti, et les renseignements qui m'ont été donnés annoncent un retard indéfini. Cela étant, j'ai cru utile, pour le ministère futur de M. Tisserant dans cette île, de l'envoyer, en attendant, dans une colonie française pour qu'il se familiarise avec le genre d'occupations et de personnes, auquel il doit donner un jour toute sa sollicitude. M. Tisserant a besoin d'acquérir cette expérience. Je crains d'ailleurs que la vie sédentaire dans notre maison et le froid de l'hiver ne le rendent malade. Je compte l'en-

voyer à la Martinique ou à la Guadeloupe. J'ai préféré la Martinique à toute autre, afin que dès les premières nouvelles d'Haïti, il soit prêt à s'y rendre avec les envoyés du Saint-Siège. Il aura des recommandations pour des personnes considérables de l'île. Il n'ira pas comme envoyé du Gouvernement français ni même comme missionnaire; il tâchera de gagner la bienveillance du Préfet apostolique de l'île pour en obtenir des pouvoirs. Je pourvoirai moi-même aux frais, afin qu'il ne soit lié en aucune façon et qu'il puisse quitter au temps convenable, selon vos ordres. Il ne mettra pas le pied dans Haïti et n'aura aucun rapport avec ses habitants sans un ordre exprès de Votre Grandeur; s'il y a ordre ou avis : obéissance. Le départ aura lieu vers les derniers jours d'octobre ou premiers de novembre, à cause des mauvais temps qui ont lieu ordinairement après cette époque.

Votre Grandeur sait bien que M. Tisserant est et sera toujours à sa disposition; aussi, je vous prie de m'intimer vos ordres pour ce cher confrère, et notre obéissance sera exacte. Je vous supplierais aussi, Monseigneur, de vouloir bien aussi nous donner les avis que votre sagesse vous suggérera sur la conduite à tenir.

J'ai l'honneur de prévenir Votre Grandeur que M. Bessieux est avec nous depuis quelque temps, plein de désir et d'ardeur d'aller travailler au salut de ces âmes si pauvres et si malheureuses.

M. Bureau est venu passer ses vacances avec nous. Je suis obligé de le renvoyer, à son très grand regret, de peur de mécontenter Mgr de Paris, qui, en ce moment, ne paraît pas mal disposé à notre égard. Je crois que, plus tard, il ne serait pas difficile d'obtenir ce que je n'oserais pas même demander maintenant.

F. LIBERMANN.

A M. Carbon :

IV

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Carbon,  
Directeur du Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Je vous adresse cette lettre pour vous demander un conseil par rapport à M. Saint-Albin. Vous savez depuis longtemps qu'il veut être des nôtres, mais je ne sais comment faire pour lui faire achever son cours de théologie. Il a très peu de moyens, une intelligence faible et inappliquée; des études sérieuses lui coûtent infiniment et il ne réussit nullement; cela lui donne un dégoût pour tout et est un grand sujet de tentation pour lui. La vie monotone du Séminaire augmente cet état et y joint une contention très grande, qui achève de le ruiner. L'an passé, je l'ai gardé ici dans l'espérance que ses courses au Séminaire d'Amiens (à vingt minutes de notre maison) le distrairaient, cela n'y a rien fait. Il quitta Saint-Sulpice comme pour aller voir son père; c'est ce dégoût qui en fut le principe; mais, au lieu d'aller voir son père, il vint ici. Je le reçus par compassion pour sa pauvre âme. Je fis ce que je pus pour le débarrasser de sa contention et j'en vins à bout; mais l'étude qu'il a recommencée depuis une quinzaine de jours le relança dans ses dégoûts. Je crois cependant que ce jeune homme est appelé à l'état ecclésiastique et qu'il pourrait rendre quelques services, sinon en France, à causé de son peu de capacité, au moins parmi les nègres pour l'instruction desquels il suffit du catéchisme et d'une instruction familière. Dirigé par un supérieur pieux, il ira bien. Je crois donc devoir l'accepter, mais comment lui faire sa théologie? Je pensais qu'on pourrait peut-être la lui faire faire en français et d'une

manière moins approfondie. Je vous prierais de me dire votre avis là-dessus, je le suivrai à la lettre. J'oubliais de vous dire que, s'il fallait continuer sa théologie en règle, il a à risquer de se décourager complètement et de rentrer dans le monde où il courrait le plus grand danger.

S'il fallait se décider à lui faire faire sa théologie en français, j'exposerais son état à son évêque, et je ne pense pas qu'il tiendra à le garder pour son diocèse.

L'affaire de M. Blampin m'a bien affligé. Je ne savais pas ce qui se passait par rapport à sa vocation. Il a agi sans m'écrire qu'une seule fois, au commencement de ses vacances; si j'avais été instruit, peut-être aurais-je pu calmer un peu les choses. Je prends maintenant des mesures pour pacifier les choses. Je ne puis renvoyer M. Blampin, il me demande en grâce de le garder, et je ne crois pas devoir résister à sa vocation; mais la chose sera réglée à l'amiable.

Je vous prierai de vouloir bien dire là-dessus quelques mots à M. Martin, d'Aire. Il s'est livré à toute sa vivacité pour nous faire mauvaise renommée; il m'a prêté des intentions, des dispositions intérieures et une conduite à l'égard des jeunes gens que je crois vraiment fausse ou au moins exagérée. Je suis bien imparfait et bien mauvais, mais je ne crois pas que j'ai manqué à Notre-Seigneur de cette manière; j'espère que ce bon Maître ne permettra pas que je lui manque ainsi à l'avenir. Une des choses qui m'ont fait le plus de peine, c'est que, par suite de tout ce qui avait été dit contre nous, Mgr d'Arras était fâché contre Saint-Sulpice de ce qu'on laisse entrer des jeunes gens dans une semblable société. Cela m'a bien affligé, je vous assure. On m'a dit que Mgr d'Arras s'est calmé un peu là-dessus. Je vous prie de ne pas faire de la peine au bon M. Martin, parce que je suis sûr qu'il a cru bien faire et que le bon Dieu l'en récompensera; mais je crois qu'il aurait mieux fait de ne pas agir de la sorte; et peut-être pourrait-il réparer un peu le mal qu'il a fait.

Des affaires de famille très graves empêchent M. Théodule Hatte de continuer ses études à Saint-Sulpice. Il

désire être des nôtres aussi; il en a fait même la demande à Mgr d'Amiens, qui lui en a accordé la permission. Conséquemment, il m'a prié de le recevoir ici et de l'envoyer au Séminaire d'Amiens. Je n'ai pas cru devoir lui refuser sa demande, à cause des raisons graves qu'il m'alléguait.

Je voudrais bien demeurer auprès de vous pour vous consulter dans les circonstances difficiles; on ne s'explique jamais bien par lettre. Ici, je n'ai personne; je n'ose pas aller voir pour cela les Pères Jésuites, quoique je sois assez bien avec eux; je craindrais de m'embarquer dans un état de choses dont j'aurais ensuite peine à me retirer. M. de Brandt m'est d'un certain secours dans les choses dont il a un peu l'habitude; dans les autres, il dit oui à tout ce que je pense. Les jeunes gens qui sont avec moi n'ont aucune expérience des affaires. C'est une grande croix que d'être réduit à ses propres lumières, quand on a une affaire importante entre les mains. Je marche avec le plus de précautions possibles et je mets ma confiance en Notre-Seigneur. J'espère qu'il ne m'abandonnera pas et ne permettra pas que mes fautes nuisent à une œuvre qu'il semble vouloir faire réussir à la gloire de son Père.

Si vous aviez quelque observation à me faire par suite de ce que vous auriez entendu dire ou autrement, veuillez bien me le dire : je la recevrai comme venant d'un père.

Veuillez bien aussi penser à nous au très saint sacrifice de la messe.

J'ai l'honneur d'être, dans la charité de Jésus et Marie, votre très respectueux et très sincèrement affectionné enfant et serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*A La Neuville (lès-Amiens), 2 octobre 1842.*

P. S. — Je viens de recevoir une lettre de M. Bouchet, le jeune. Il me dit que vous pensez que l'Archevêque de Paris n'a pas rétracté la permission qu'il lui avait accor-

dée. Si cela était vrai, veuillez me dire comment faire pour la pension de M. Bouchet et combien cela coûtera par an. On m'a rapporté que M. Malzac, ayant éliminé M. Bouchet de la liste de ceux pour lesquels le diocèse de Paris paie, Monseigneur lui dit qu'il n'avait pas besoin que je paie pour la pension de ses diocésains; ce qui m'avait fait croire qu'il avait rétracté la permission accordée par écrit. Cependant, si M. Bouchet avait réellement encore sa permission, il semble que je devrais payer plutôt que le diocèse de Paris.

A M. Lannurien :

VII

Monsieur,  
Monsieur Lannurien, élève,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

*A La Neuville, le 3 octobre 1842.*

TRÈS CHER FRÈRE,

Un accident m'a empêché de répondre à votre lettre aussitôt qu'elle est parvenue ici. J'avais laissé fermé le paquet dans lequel elle se trouvait et ne l'ai ouvert qu'en ce moment, de manière que tout ce que je vais vous dire sera peut-être hors de saison, parce que les choses auront changé dans votre esprit.

Habituez-vous peu à peu à cette sainte liberté des enfants de Dieu; laissez votre esprit en repos. Tâchez de calmer et d'adoucir votre intérieur, de ne regarder ces agitations que comme des tracasseries, et de les supporter avec patience; mais ne vous laissez pas mettre en action pour cela. Il ne faut ni vous étonner, ni vous préoccuper de votre état intérieur. Prenez-le en patience et douceur, comme une disposition de la divine volonté à laquelle il faut se soumettre avec amour, et puis efforcez-vous de vous distraire de toutes ces pensées qui

vous viennent. Plus tard, cela passera, j'espère, lorsque votre esprit aura de quoi s'occuper au large. Au Séminaire, vous êtes dans un état de désoccupation, ou au moins votre occupation est à l'étroit; votre esprit, qui va un peu par saccades, par bonds et par sauts, n'y trouve pas d'élan, et porte ces saccades dans son propre fonds; et voilà pourquoi il s'amuse à des minuties.

Pour vos réflexions sur les deux directeurs, lisez donc, je vous prie, ce que je vous ai dit dans une de mes lettres de l'an passé sur ce point.

Mettez-vous à l'aise pour le *comment faire dans chaque action*. Mettez votre esprit, en général, dans la disposition de faire tout pour Dieu et en soumission à sa divine volonté; renouvelez souvent ce désir et cette volonté; ensuite, dans chaque action, faites selon la première idée qui se présente à votre esprit, en dirigeant votre cœur vers Dieu. Jamais d'hésitation. Lorsque votre esprit ne peut se décider en raisonnant, laissez toute raison de côté et faites ce qui s'offre à vous dans le moment. Je suppose que votre règlement particulier soit d'abord observé.

Pour l'étude en particulier, il faut vous prescrire, avec le consentement de votre directeur, les différentes matières à étudier dans la journée et aux heures réglées. Cela fait, allez-y bonnement.

En ce qui concerne la crainte de ne pas observer le règlement et la glose, il vous suffit de vous donner au bon Dieu dans le désir de faire tout ce qui lui est agréable; ne vous en faites pas un tracas. S'il vous échappe, par mégarde, quelque faute contre la règle et la glose, il n'y a pas de mal en cela; au moins, s'il y a un mal, il est peu considérable et ne saurait avoir de mauvaises suites pour votre âme; tandis que cette agitation, cette inquiétude continuelle est un mal réel, en ce sens qu'elle nous empêche d'avancer solidement dans la vie parfaite, dans la vie d'enfants de Dieu, vie de paix et d'amour. *Aimez, et faites ce que vous voulez!* Il faut vous appliquer beaucoup plus à vous donner intérieurement à Dieu, qu'à ces actes et pratiques extérieurs et à la manière de les accomplir.



Pendant les récréations, il faut un amour véritable pour ceux avec qui vous vous trouvez. Il faut mettre votre cœur tout à fait à l'aise et votre esprit en repos. N'y cherchez ni à vous édifier ni à édifier les autres. Je veux dire, ne vous proposez pas cela d'avance. Allez en récréation comme vous allez à un autre exercice, c'est-à-dire avec la seule intention de plaire à Dieu, sans penser plus loin. Prenez seulement la précaution de fréquenter les bons, soit anciens soit nouveaux. Cela posé, tout ce que vous avez à faire dans votre récréation et dans votre préparation pour y aller, c'est de donner votre esprit et votre cœur à Jésus et à Marie, dans le simple et pur désir de vous rendre agréable à ces bien-aimés de votre cœur. Avec cette disposition, tenez-vous en paix et laissez-vous aller au mouvement que vous éprouvez pendant le temps de la conversation. Ne pensez ni à votre générosité ni à votre égoïsme, mais pensez bonnement à vous donner à Dieu pendant cette récréation, et à vous rendre agréable à ses yeux. Quand vous aurez l'envie de parler, eh bien ! parlez ; lorsque vous ne saurez que dire, tenez-vous en repos. Seulement, il ne faut vous proposer ni de parler ni de vous tenir en repos, mais vous laisser aller en cela au bon plaisir de Dieu et au mouvement du moment. Ne vous resserrez pas, ne vous dilatez pas au delà de ce qui vous fait du bien, mais laissez-vous aller avec simplicité devant Dieu, sans examiner tout ce que vous faites et comment vous le faites. Grand abandon, grande ouverture de cœur devant Dieu, grande latitude intérieure en tout, grande liberté et indifférence pour ce qui regarde les actes extérieurs. Voilà votre plus sûre voie, pour vous conduire à Dieu et pour vous sanctifier.

Mangez tant que vous en sentez le besoin ; c'est Dieu qui vous donne ce besoin, il faut le satisfaire ; ne mettez pas de recherche dans la nourriture, prenez ce que l'on vous donne. Méprisez l'estime des hommes, rejetez avec indifférence les sentiments et les désirs qui vous en viennent, sans vous troubler. Humiliez-vous-en, dans la paix devant Dieu, et distrayez-en votre esprit. Préparez-vous à l'ordination par la douceur, la paix, l'aban-

don à Dieu, la confiance en Marie, la liberté d'esprit, pas autrement. Ne cherchez pas à faire autre chose.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M<sup>me</sup> **Bresdon** :

I

Madame,  
Madame veuve Bresdon,  
rue Saint-Clément, Nantes.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MADAME,

Je reçus hier la caisse que votre charité et votre zèle pour la gloire de Dieu nous envoya. Je fus touché jusqu'aux larmes de la piété des fidèles qui ont mis tant d'empressement et de soin à contribuer selon leur pouvoir à cette bonne œuvre. J'espère que Notre-Seigneur Jésus-Christ recevra avec bonté leurs offrandes; il sera lui-même leur récompense et la vôtre. Nous prions de tous nos cœurs pour ceux qui ont pris part à cette sainte offrande. C'est un plaisir de prier pour des âmes si pieuses et si ferventes. Qu'elles offrent en même temps leurs cœurs à Jésus, notre souverain Maître, avec cette offrande matérielle; alors il n'est pas nécessaire qu'on offre de grandes richesses pour être reçu avec bonté. Chacun offre selon son pouvoir, ceux qui ont du bien en ont donné beaucoup à Jésus pour ces pauvres âmes délaissées, dont le très saint Cœur de Marie veut prendre soin; ceux qui n'ont pas beaucoup des biens de la terre en ont donné peu; les uns et les autres seront reçus avec complaisance, à cause du saint amour avec lequel ils ont fait leur offrande. Je dirai une neuvaine de messes à l'intention de toutes les bonnes âmes dont vous m'avez envoyé les noms et de toutes celles que

vous avez oubliées. Je commencerai le 15 de ce mois et terminerai le 23 inclusivement. Ces messes seront dites en l'honneur du saint Cœur de Marie et à son autel. Il y aura, tous ces jours-là, un memento particulier pour tous ceux qui sont souffrants et pour ceux qui auront un besoin spirituel plus grand.

Le 22, je dirai la sainte messe pour les défunts que vous avez marqués sur votre liste et pour ceux qui sont peut-être morts dans l'intervalle.

Dites, s'il vous plaît, à mon très honoré confrère le diacre et à l'autre Monsieur qui se destinent aux missions des infidèles, que je les félicite de toute la joie de mon cœur de leur belle et grande vocation. Je prierai le très saint Cœur de Marie de leur communiquer une étincelle des flammes apostoliques dont il était consumé quand cette divine Mère vivait encore en ce monde. Ils ont besoin d'une grande ferveur et d'une grande sainteté pour répondre à une si admirable vocation : mort à toutes les créatures et à leur propre bien-être, amour de Dieu tout brûlant et désir ardent de procurer sa très grande gloire. Il faut être prêt à souffrir avec joie les plus grandes privations, les plus grandes fatigues. Il faut faire son bonheur et sa vie des croix et des humiliations. Priez-les, s'il vous plaît, de s'unir à moi d'intention et de désir, afin que nous obtenions ces grâces si importantes pour la gloire de Dieu, pour leur propre sanctification et pour le salut de tant d'âmes dont ils doivent être les sauveurs.

Veillez recommander aux prières des âmes pieuses notre pauvre et faible Congrégation, afin que nous ne soyons pas tout à fait inutiles dans l'Eglise.

J'ai l'honneur d'être avec reconnaissance, dans la charité du très saint Cœur de Marie, votre très dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*

*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

*A La Neuville (près Amiens), 4 octobre 1842.*

A M. F. Le Vasseur :

VII

VIVENT JÉSUS ET MARIE!

*Octobre 1842.*

TRÈS CHER FRÈRE,

Béniſsons ſans ceſſe la divine bonté qui eſt toujours très grande à notre égard. Notre noviciat eſt compoſé de douze perſonnes. Notre bon Maître nous y donne une grande paix, une grande union de charité. C'eſt là une bien grande faveur, elle me donne à eſpérer qu'il agréera nos bons deſirs.

Mgr d'Amiens nous eſt très favorable. Il dit du bien de nous à tous ceux qui prennent des renseignements auprès de lui. Ce qui a produit ce changement, c'eſt la vie retirée que nous menons et le peu de succès qu'il a plu à la bonté divine de nous accorder. Juſqu'à préſent, nous n'avons pas eu de persécutions graves; elles pourraient bien venir bientôt. Monſieur m'a chargé de confesser une trentaine d'enfants, qui ſont maintenant ſous la conduite des Dames de Louvencourt. Cette maiſon d'orphelines éſtait, auparavant, ſous la conduite des Sœurs de la Charité et ſous l'autorité de MM. du Séminaire. Cela va nous brouiller avec eux et peut-être donner de l'ombrage à d'autres perſonnes, mais que faire? Il faut bénir d'avance Notre-Seigneur des croix qu'il nous enverra. Je n'ai pu refuſer, vu que M. de Brandt le deſirait, et ſurtout que Monſieur aurait été embarrasſé ſi je n'avais pas accepté.

Votre dernière lettre a mis la joie dans le noviciat. Ne vous plaignez pas, très cher frère, de ce que vous n'avez pas de croix; cela va trop bien pour que la croix ne vienne pas. Je croirais volontiers que vous paierez bien cher plus tard l'honneur dont on vous comble maintenant. Préparez-vous-y de toute votre âme, ſoyez humble et petit au milieu des honneurs et de l'eſtime des

hommes; soyez fort et doux au milieu des croix, des mépris, des contradictions, des haines et des jalousies. Moi qui suis un pauvre homme et jugé indigne de combattre dans l'arène comme vous autres, je ne cesserai de m'unir d'intention et de prières à vous tous et à vous en particulier.

O mon bien cher frère, que vos petites sottises de l'an passé sont loin de moi en ce moment! Combien je désire parfois passer quelques heures avec vous! Ecrivez-moi souvent, dites-moi simplement et franchement vos pensées; mon cœur vous est attaché, et beaucoup plus que vous ne pouvez croire. Je n'entreprendrai rien d'important sans vous consulter, lorsque la chose peut souffrir un si long retard. Dans tous les cas, je vous préviendrai de tout ce qui sera résolu.

Examinez M. Monnet si vous jugez qu'il peut servir Dieu utilement parmi nous et qu'il pourrait faire du bien à la société, admettez-le; je vous en charge. Dans le cas que vous l'admettiez, vous pouvez le former vous-même dans l'esprit de nos règles et au bout du temps de son épreuve recevoir ses promesses. Parlez-moi de votre résolution là-dessus. Je ne crois pas qu'il faille le faire revenir en Europe. C'est là un cas exceptionnel. Si vous aimez mieux attendre l'arrivée de nouveaux confrères pour consulter avec eux sur ce point, vous le pouvez. J'abandonne tout cela à votre jugement.

Je vous charge aussi de recevoir les promesses du bon M. Laval. Mgr de Maurice a dit de lui des merveilles à M. Galais. S'il avait le désir de faire des vœux, vous pourrez les recevoir en mon nom. Il y en a et y en aura plusieurs qui les ont faits ou les feront ici.

Les affaires de Saint-Domingue traînent un peu en longueur, à cause d'un terrible tremblement de terre qui a bouleversé tout ce pauvre pays : deux villes considérables ont été ruinées de fond en comble. L'une d'elles, Le Cap-Haïtien, nous était destinée, mais cela ne fera que retarder les affaires. Il y a quinze jours, les journaux annonçaient le sacre d'un nouvel évêque de cette pauvre île, évêque nommé par le Saint-Siège. Si cela est, j'espère que nos missionnaires pourront partir

pour ce pays au printemps prochain. Cependant, je suis obligé d'envoyer en avance M. Tisserant. Je crois que le bien de sa santé exige qu'il ne passe pas l'hiver ici. De plus, son départ nous servira à d'autres effets. Il ira à la Martinique (à une petite distance de Saint-Domingue) sans s'annoncer comme missionnaire et sous quelque autre prétexte. Il emporte d'excellentes recommandations. Il restera sans y faire du bruit, afin d'y faire des connaissances, et peu à peu il tâchera de se faire goûter par le Préfet apostolique et de gagner, autant que possible, la bienveillance des principaux membres du clergé, et par là pourrait nous faire une ouverture pour plus tard; car je n'aime pas avoir affaire directement avec le Gouvernement. Je voudrais que nous ne fussions pas envoyés par lui, mais que les Préfets apostoliques nous demandent : cela me paraît plutôt la voie de Dieu et favoriserait davantage notre ministère. M. Tisserant restera là en attendant que les affaires d'Haïti soient terminées. Peut-être n'y restera-t-il pas longtemps. Si l'affaire de Saint-Domingue ou Haïti ne réussissait pas, nous ne serions pas embarrassés désormais de placer nos missionnaires, et ce sera là une nouvelle bien agréable pour vous; d'après toutes les apparences, Madagascar nous sera ouvert. Mgr Poncelet s'attache de plus en plus à notre pauvre Congrégation. Il est tout plein de feu et d'ardeur, nous rend tous les services qu'il peut. Il mérite beaucoup de reconnaissance de notre part. Il tient beaucoup à vous avoir, il me l'a répété toutes les fois que j'ai été le voir. Il faut le ménager, puisque le bon Dieu se sert de lui pour le bien de ces pauvres âmes et puisqu'il lui inspire de si bonnes dispositions à notre égard. D'ailleurs, Madagascar qu'il nous promet, est une bonne amorce et mérite de la reconnaissance de notre part. Cependant, il ne faudrait rien céder contre nos règles. Je lui ai posé nettement les conditions telles qu'elles s'y trouvent et il les a acceptées.

J'espère qu'une fois que notre œuvre sera connue en France, surtout quand on saura que nous aurons les deux missions de Madagascar et Saint-Domingue, il nous

viendra beaucoup de monde. Mettons notre confiance en Dieu, il ne nous laissera pas manquer. Je vous enverrai toujours, en attendant, deux pour Bourbon. Vers la fin de l'année je pourrai envoyer deux autres pour Maurice. Si l'affaire de Saint-Domingue était retardée jusqu'à l'an prochain, vous aurez plus de monde.

J'ai déjà reçu de Rome des pouvoirs de missionnaires apostoliques pour les deux missionnaires qui doivent aller à Bourbon. Son Eminence le Cardinal Préfet m'a envoyé ces lettres de la même façon qu'il les envoie à M. Fourdinier, laissant en blanc le nom des missionnaires, et me demandant, dans la lettre qu'il y joint, de les lui envoyer quand j'aurai rempli ces feuilles. Dans sa lettre, il me dit que les choses qu'il a entendu dire de nous ont réjoui la Congrégation de la Propagande, parce qu'on a donné espérance qu'il sera pourvu aux besoins de ces pays abandonnés; il ajoute que cela doit nous encourager à persévérer avec ferveur dans nos résolutions. Ce qui m'étonne le plus en cela, c'est que je n'ai fait aucune démarche pour avoir ces lettres de missionnaires apostoliques. Je n'espérais pas les obtenir, à cause de M. Fourdinier.

Je présume que M. le Préfet de Bourbon en aura parlé. Toujours est-il que cette conduite du cardinal doit nous encourager de plus en plus, et nous indiquer que la volonté divine est pour nous. Les nouvelles qu'on a données au cardinal sur notre compte peuvent venir du Préfet de Bourbon et de l'Internonce. J'avais été le voir un mois ou six semaines avant la réception de cette lettre du cardinal. Il me fit l'accueil le plus gracieux et me retint trois quarts d'heure, prenant les informations les plus exactes sur notre œuvre, et cela comme un homme qui nous portait le plus grand intérêt. Il me dit les paroles les plus encourageantes, me reconduisit jusqu'à la dernière porte de ses appartements et me congédia avec ces paroles : « Du courage, bon courage, Monsieur Libermann, pour une si belle œuvre que la vôtre. »

Vous voyez, mon très cher, que le bon Dieu nous traite ici avec la même bonté qu'il vous traite là-bas.

Il donne du lait à ses enfants; quand nous serons hommes, nous aurons du pain sec. Ces encouragements de la part des supérieurs ecclésiastiques sont pleins de consolations; mais cela n'est pas tout, il faut suer et travailler pour la gloire du grand Maître, qui nous exhorte ainsi à la ferveur par la bouche de ceux qui sont pour nous ses remplaçants sur la terre.

M. Saint-Albin est resté avec nous et désire s'attacher à notre Congrégation, mais le pauvre jeune homme a de graves tentations d'aigreur et d'autres de ce genre, surtout contre moi. Toutes ces tentations le portent au découragement. S'il reste ici, il quitterait tout et rentrerait dans le monde. Il s'y perdrait, sûr. Je l'ai envoyé à Saint-Sulpice; il n'y tint pas et est revenu ici; je l'engageai à aller dans le Séminaire de son pays; il dit que cela serait même chose et a le même dégoût. J'ai consulté M. Carbon sur ce qu'il y avait à faire. Il me dit de lui faire faire sa théologie seul, et si cela n'allait pas encore, de l'envoyer, en attendant, en mission comme catéchiste; il pourrait étudier la théologie, et lorsqu'on sera sûr de ses dispositions, on pourrait l'avancer. Quoique je n'en eusse aucun espoir, il me demanda plusieurs fois d'être envoyé en mission de suite. J'ai fini par le lui accorder, à la condition qu'il paiera lui-même son voyage et qu'il paiera sa pension là-bas. Je compte vous l'envoyer s'il persévère. Il a confiance en vous; vous pourrez sauver cette pauvre âme et la guérir de la fièvre qui la dévore, et peut-être en faire un excellent missionnaire pour Madagascar. J'espère que son état n'est qu'une épreuve passagère. M. Carbon et M. Galais en conviennent aussi. Ce sera avec le prochain départ qu'il se mettra en route, probablement avec MM. de Régnier et Blampin.

Maintenant, une autre affaire. M. Tisserant étant encore à Notre-Dame des Victoires, il se présenta plusieurs filles pieuses qui paraissent être capables, ferventes, généreuses et d'une piété solide. Ces filles se sont donc présentées comme par extraordinaire, d'après ce que m'en a dit notre cher confrère, pour être religieuses et travailler dans nos missions au bien des



négresses. M. Tisserant les accepta et m'en parla comme d'une congrégation qui doit faire comme le pendant de la nôtre. Quoique j'eusse une répugnance extrême pour former et nous charger de cette congrégation de filles, je n'osai pas cependant en rejeter le projet, de peur d'agir contre la sainte volonté de Dieu. Si nous prenons cette œuvre pour la joindre à la nôtre, ce serait, il me semble, nous charger d'une source de tracasseries, exposer nos missionnaires à de grands dangers et nous exposer à toutes sortes de mauvais bruits de la part du monde. J'ai trouvé surtout qu'il y aurait de l'imprudence de commencer déjà une œuvre semblable avant que nous soyons solidement établis nous-mêmes.

Mais, voilà que M. Bessieux m'annonce en arrivant que, dans son pays, existe un couvent, établi depuis quatre ans, qui se destine à cette fin, et il me dit que la supérieure de cette nouvelle congrégation est une femme capable et très intérieure. Je viens de lui écrire pour lui proposer d'établir une maison à Amiens, afin que nous puissions y placer les cinq personnes en question et que nous puissions donner l'impulsion. Une de ces cinq personnes a, à peu près, 50.000 francs; cela suffirait pour la fondation de la maison. Quand cette supérieure de la Conception m'aura donné les renseignements nécessaires, nous verrons s'il y a possibilité de réussir dans cette affaire. Il me semble qu'une congrégation de religieuses pour s'occuper des négresses et pour faire les autres œuvres de miséricorde serait d'une grande utilité. Seulement, il faudrait être bien sur ses gardes et prendre de grandes précautions par rapport à l'union des missionnaires et leurs rapports avec les couvents. Je vous dis franchement que je serais enchanté, si les choses s'arrangeaient, que l'œuvre des femmes soit entièrement séparée de la nôtre. M. Tisserant m'a pressé beaucoup là-dessus pour la formation de ce couvent, M. de Brandt était du même avis que nous nous en chargions au moins dans le commencement. Mon avis à moi était entièrement opposé. J'attendais la décision de la divine Providence qui semble en ce moment dénouer les choses selon mon plus grand

désir. Cette congrégation du midi est fondée et établie. Je pense que si nous voulions nous emparer même à toute force de la conduite, nous n'y réussirions pas, à combien plus forte ... (1).

Je vous prierai de me donner des nouvelles de Maurice. Croyez-vous que si j'envoyais deux de nos Messieurs vers la fin de l'année (c'est-à-dire vers le mois de juillet), ils seront reçus par le Gouvernement anglais? Il me reste bien des choses à vous dire. Je vous écrirai bientôt une autre lettre, car j'espère savoir bientôt quelque chose de positif sur l'envoi de nos missionnaires à Bourbon et à Madagascar. Je ne vous parle pas de M. Tissérant, il vous écrira lui-même.

Votre tout pauvre serviteur dans le saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*  
*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

A Pauline Libermann :

XLI

Pour Pauline.

MA CHÈRE NIÈCE,

Si j'ai tardé à répondre à votre demande, c'est un devoir de plus pour moi de prier pour l'affaire importante que vous me recommandez. Vous désirez savoir quelles sont les marques de vocation à la vie religieuse. Il y a deux choses à examiner : d'abord, en général, si Dieu vous veut dans un ordre religieux; et, en second lieu, dans quel ordre il vous veut.

Pour connaître si, en général, il vous veut religieuse, je vous dirai que, dès lors que vous n'éprouvez pas un goût décidé pour le monde, vous pourriez, en conscience, vous retirer dans un couvent, et vous y trouveriez une

(1) Cette phrase est ainsi inachevée dans l'original.

grande abondance de grâces et une bien plus grande assurance de salut que dans le monde. Cependant, ce n'est pas là une marque positive de vocation. Les marques de vocation sont : 1° La crainte de se perdre dans le monde, surtout si elle est jointe au désir de se sauver dans un couvent. Cette marque de vocation acquiert de la force, si on a à craindre certains dangers plus grands que d'autres personnes, par suite de son caractère, ou de certains défauts, ou de certaines circonstances particulières.

2° Un certain dégoût pour le monde et les choses qui se font dans le monde; je veux dire, dégoût pour les usages, les habitudes et les convenances exigées par ces usages, comme seraient les visites, les compliments, les soirées, etc., toutes choses licites en elles-mêmes, mais que Dieu rend ennuyeuses quelquefois aux personnes qu'il veut retirer du monde et faire vivre en religion, où les rapports sont plus simples, plus familiers, et n'imposent pas tant de contrainte. Si, à ce dégoût du monde et de ses rapports, est joint un certain goût pour la vie que l'on mène en religion, cela rend la marque de vocation plus forte. Ici, j'ai une observation à faire. Il arrive assez souvent à des âmes appelées à la vie religieuse, que ce dégoût pour le monde et ce goût pour la vie religieuse, sont obscurcis et comme couverts en elles par un goût passionné pour les plaisirs et les jouissances de cette terre. Ce goût passionné est mauvais, déplaît à Dieu, et, par conséquent, ne doit pas être considéré comme une marque de non-vocation; c'est une tentation. Le moyen de savoir si ce goût des plaisirs du monde est mauvais, c'est quand on éprouve une certaine agitation et un certain trouble d'esprit en s'y laissant aller; lorsqu'il porte à la tiédeur et au relâchement dans la piété, lorsqu'il remplit de vanité, et, enfin, lorsque, après avoir pris part à ces plaisirs et à ces satisfactions du monde, on éprouve un vide et un certain mécontentement secret de soi-même, quoiqu'on n'ait pas de faute grave à se reprocher.

3° Lorsqu'on a peu d'aptitude pour vivre dans le monde, selon les usages ordinaires des personnes de

son rang, et qu'en même temps on goûte et on croit pouvoir facilement pratiquer la vie des personnes religieuses.

4° Lorsqu'on se sent une certaine estime pour la vie de religion, un certain désir d'y être appelé, et une certaine peine à la pensée de vivre dans le monde. Cette marque de vocation devient grande et décisive, lorsque le désir de la vie religieuse est positif, et la peine de vivre dans le monde, formelle.

5° Quand la pensée de la religion porte à être plus parfait, plus pieux; quand elle encourage fortement à vaincre ses défauts et à faire des sacrifices à Dieu; quand elle met l'âme dans la paix ou la dévotion. Cette preuve devient plus forte, lorsque la pensée de vivre dans le monde porte au relâchement dans l'accomplissement de ses devoirs, diminue la ferveur et excite le désir de satisfaire les appétits et les affections déréglés de la nature.

6° Enfin, lorsque, dans les moments de recueillement et de ferveur, après ses communions et dans d'autres circonstances semblables, on sent le désir d'entrer en religion. C'est dans ces moments que Dieu parle à nos cœurs, par les bonnes inspirations qu'il nous donne et qui sont ordinairement conformes à ses desseins sur nous. Ainsi, quand ces désirs viennent surtout après les communions, c'est, généralement parlant, une grande preuve de vocation. Si, au contraire, dans ces moments, le cœur se portait ailleurs, et cela avec paix, douceur intérieure et sans efforts de notre part, ce serait une preuve de non-vocation (au moins il faudrait bien examiner et ne pas aller trop vite). Les bons désirs qui viennent vraiment de la grâce, sont accompagnés d'une grande paix et d'une forte volonté de faire ce qui plaît à Dieu.

Ces marques, il n'est pas nécessaire qu'elles existent toutes dans le même sujet; il suffit qu'il y en ait un certain nombre; si ce nombre n'est pas contre-balancé par des oppositions équivalentes, c'est une preuve de vocation religieuse.

Pour connaître dans quel ordre religieux Dieu nous

veut, nous avons deux marques. La première est un goût qui nous porte de préférence vers l'un plutôt que vers un autre. Ce goût doit être spirituel et pieux. On le reconnaît pour tel par les pieux désirs dont il est accompagné : désirs et espérances de son salut, de servir Dieu plus fidèlement et de lui plaire plus parfaitement. Si le goût est naturel, il ne prouve rien en faveur de la vocation pour tel ordre : par exemple, si c'est parce qu'il y a dans cet ordre une personne qu'on aime et dont on est aimé; si l'on croit qu'on y trouvera ses aises et ses commodités, etc. Cependant, quelquefois, le vrai goût surnaturel qui nous porte vers une maison pour plaire à Dieu, est accompagné de ce goût naturel; alors, il faut purifier son cœur de ce goût mauvais, rejeter ces désirs humains, afin d'entrer en religion dans cet ordre par le pur désir de plaire à Dieu.

La deuxième marque, c'est l'aptitude. Si, dans tel couvent, on trouve un ordre de choses dans lequel on pourrait être utile plutôt que dans tel autre, voilà l'aptitude. Ainsi, vous avez reçu une éducation d'un certain genre, vous avez un naturel propre à ceci ou à cela, vous avez des connaissances et des aptitudes pour tel ou tel objet; vous trouverez dans tel couvent ou ordre religieux de quoi utiliser cette éducation, ces dons naturels, ces connaissances, ces aptitudes; dans tel autre, au contraire, vous seriez inutile, vous risqueriez d'être dans un continuel ennui, dans des tentations qui surpasseraient vos forces. Dans ce cas, il faut préférer celui des couvents qui convient ainsi à vos aptitudes naturelles, et dans lequel vous trouverez plus facilement le repos de l'âme et la facilité de vous sauver. Quelquefois aussi des événements de Providence guident, pour faire entrer dans un couvent plutôt que dans un autre.

Je reviens sur ce que j'ai dit de l'aptitude, pour achever d'expliquer ce point. Les Carmélites s'occupent de la vie de retraite et d'oraison continuelle; les Clarisses et les Trappistines, de la mortification; les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, de la charité envers le prochain, par le soin et l'instruction des petites filles pauvres; les Dames du Bon-Pasteur, de la conversion des péni-

tentes; d'autres couvents, de l'instruction des enfants, et ceux-ci se subdivisent en plusieurs genres et manières de vivre et d'agir. Il faut examiner dans la prière, et avec confiance en Notre-Seigneur, lequel de ces ordres variés convient davantage à votre naturel et à vos aptitudes, reconnaître vers lequel vous porterait davantage votre goût spirituel, voir lequel serait le plus propre à vous offrir une vie capable de vous sanctifier plus facilement.

Ne vous laissez pas aller à la perplexité dans ce choix. Une fois décidée à la vie religieuse, examinez pendant quelque temps, auprès de Notre-Seigneur et de la Très Sainte Vierge, le couvent qui vous convient le mieux parmi ceux que vous connaissez. Si votre cœur vous porte plus spécialement vers l'un d'eux, découvrez votre goût et votre désir à votre confesseur, et suivez son avis sans crainte; vous ferez la sainte volonté de Dieu.

Je ne veux pas m'étendre ici sur l'excellence de la vocation religieuse. La grande tendresse que j'ai pour votre âme, me fait tressaillir de joie, à la pensée de vous voir prochainement entrer dans un couvent de religieuses. J'espère que Notre-Seigneur et la Très Sainte Vierge ne tarderont pas à décider cette grande affaire et à vous la faire exécuter fidèlement. Mon plus grand désir serait de voir ensuite la très chère Caroline suivre votre exemple. Oh! que je voudrais voir cette chère enfant dans la maison de Dieu et éloignée de ce monde si vil! Adieu.

Votre oncle.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*Le 6 octobre 1842.*

A la Supérieure de Castres :

I

Madame,  
Madame la Supérieure  
du Couvent de la Conception, Castres (Tarn).

BÉNIE SOIT LA SAINTE ET IMMACULÉE CONCEPTION  
DE LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE.

MA TRÈS HONORÉE SŒUR,

M. l'abbé Bessieux, en arrivant ici pour se joindre à notre petite société, m'a entretenu de votre Institut et du zèle qui vous anime pour les pauvres âmes délaissées, pour le salut desquelles il a plu à Dieu de nous donner quelques bons désirs.

J'ai eu une grande consolation d'entendre parler de votre dessein, et je prie de tout mon cœur notre bon Maître de vous bénir dans les bonnes pensées qu'il a daigné vous inspirer. Il y a quelque temps déjà que je désire une congrégation semblable; je prends donc la liberté de m'adresser à vous, pour avoir quelques renseignements sur le fond de votre œuvre.

M. Bessieux m'a remis un petit cahier, mais ce cahier ne dit pas assez pour m'instruire à fond. Ce qui me fait désirer de connaître la chose que je prends la liberté de vous demander, c'est que plusieurs personnes ferventes et capables se sont présentées pour se dévouer au salut des petites filles de nos pauvres nègres, et, en général, pour s'occuper spécialement de cette classe jusqu'à présent si malheureuse sous tous les rapports. Si la fin de votre Institut répond au dessein de ces personnes généreuses, peut-être pourraient-elles se joindre à votre congrégation naissante et vous être d'un grand secours pour la fondation de cette sainte œuvre.

Veillez donc, je vous prie, me dire quel est positivement le but que vous vous proposez, quels sont les moyens que vous comptez employer, quel est l'esprit

qui doit animer vos coopératrices, comment vous les préparez à l'exercice des fonctions de leur grande vocation. Je vous avoue qu'il faut avoir un soin bien grand, pour former vos filles à la sainteté si nécessaire pour leur saint état.

Je sens bien que je ne puis m'exprimer dans une lettre. J'aurais une foule de questions à faire, non par curiosité ni par défiance, — Notre-Seigneur vous a trop comblée de ses grâces et de ses bienfaits, pour qu'il puisse me venir des pensées de défiance, — mais pour m'instruire moi-même et pour éclaircir les difficultés qui peuvent rester. Je présume, ma très honorée Sœur, qu'à plusieurs de ces questions et à d'autres que je voudrais vous faire encore, vous direz que vous ne pouvez pas encore répondre exactement; et cela ne m'étonnera pas, car les œuvres de Dieu se font peu à peu. Vous avez commencé le bâtiment, c'est à Notre-Seigneur à terminer et non à nous, chétives créatures. Il vous a placée là comme première pierre, et peut-être ne saviez-vous pas au juste ce à quoi il voulait vous destiner. C'est d'ordinaire la conduite de Dieu sur les âmes par lesquelles il veut établir une œuvre quelconque à la gloire de son Père.

Si les choses sont ainsi, et si telle est la volonté de Dieu, voici ce que je vous propose. Nous pourrions peut-être réunir ces quatre ou cinq personnes, toutes âgées de trente ans et plus, dans un noviciat à Amiens; on trouverait peut-être moyen de leur acheter une maison et de les fonder.

Il faudrait, dans ce cas, deux ou trois de vos religieuses les plus ferventes et, en même temps, les plus capables pour former cette maison. On tracerait alors un plan de conduite pour le noviciat, et on formerait quelques règles pour la vie qu'elles doivent mener en pays lointains.

Voilà pour l'hypothèse où votre esprit n'est pas encore formé, ni le plan de votre conduite réglé. Dans le cas opposé, veuillez me faire part de ce qu'il y a de déterminé parmi vous. J'aurais bien désiré pouvoir faire moi-même le voyage de Castres, mais cela m'est tout à



fait impossible. Veuillez examiner devant Dieu la chose que je vous propose; demandez le secours de Marie, notre bonne et très sainte Mère. Ne cherchons aucun autre intérêt que celui de notre Maître et de notre Père céleste, qui seul doit être glorifié dans toutes nos œuvres et dans tous nos désirs.

Agréez, je vous prie, ma très honorée Sœur, l'expression des sentiments de respect et de charité sincères, avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très dévoué serviteur, dans les très saints et immaculés Cœurs de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A La Neuville (lès-Amiens), le 8 octobre 1842.

A M. Dupont :

XI

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Dupont, élève,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

VIVENT JÉSUS ET MARIE!

TRÈS CHER FRÈRE,

Je suis bien coupable envers vous de vous laisser si longtemps sans réponse. J'espère que Notre-Seigneur me le pardonnera, et vous aussi.

J'ai examiné votre plan pour l'ordre à mettre dans la Règle; je ne crois pas qu'il puisse être suivi. Ce genre ne convient pas à une Règle; il serait bon pour un ouvrage théologique, mais dans une Règle l'art ne doit pas du tout paraître; il faut qu'il y ait un certain ordre. et plus cet ordre est parfait, mieux cela vaudrait, parce que cela plaît à l'esprit et lui en rend la lecture plus facile et plus agréable; mais cet ordre doit être tel que l'esprit ne soit nullement fixé par lui. J'ai une autre mé-

thode pour arranger cela, en suivant l'ordre indiqué dans le premier chapitre de la seconde partie : les matières seront ainsi bien mieux classées que dans le plan que vous m'avez envoyé. Je ne veux rien changer maintenant; j'y trouve des inconvénients : dans six à huit ans, la Règle doit être retouchée, d'après l'avis de tous les membres de la Congrégation, pour lui donner la stabilité qu'elle doit avoir; et alors on changera aussi l'ordre et l'enchaînement des matières, on fera les corrections nécessaires aux titres de certains chapitres et aux quelques répétitions, au moins apparentes, qui se trouvent dans le commencement surtout. Tout cela est fort peu important, et les bons esprits ne s'en choqueront pas. Il n'y aurait à risquer que pour certaines âmes vides de l'esprit du bon Dieu, qui ne voient les choses que selon l'homme. J'espère que Notre-Seigneur nous en préservera dans ces commencements.

J'ai appris aussi la nouvelle du sacre de l'évêque de Saint-Domingue. Je voudrais bien avoir quelque chose d'assuré là-dessus. Qu'un évêque ait été sacré à La Nouvelle-Orléans, cela paraît croyable, puisque les journaux l'annoncent comme une chose certaine; mais que ce soit l'évêque de Saint-Domingue, cela ne me paraît pas si certain. Les journaux n'annoncent pas, d'après le texte que vous me citez, que c'est l'évêque de Saint-Domingue qui fut sacré, mais qu'il a été sacré et que ce Prélat est destiné à l'île Saint-Domingue. Il semble qu'il a été sacré évêque *in partibus*, ce qui ne me paraît pas devoir être pour Saint-Domingue, qui, probablement, aura son propre évêque (1). J'espère avoir des renseignements plus sûrs d'ici à la fin du mois. Du reste, laissons cela à la conduite de Notre-Seigneur.

(1) On voit, par ce dernier mot, que le Vénérable Père parle d'un évêque, non de l'île entière, mais de la ville de Santo-Domingo, siège primatial des Indes occidentales et archevêché, vacant depuis 1833 par la mort de Don Valera, et qui ne fut pourvu à nouveau qu'en 1848 par la nomination de Don Thomas de Portès. Le prétendu évêque de Saint-Domingue, auquel fait allusion le Vénérable Père, est l'abbé Maenhaut, qui, vers cette époque, fut nommé curé de la Nouvelle-Orléans : il semble que ce soit cette nomination qui ait donné lieu au bruit du sacre.

Nous ne manquerons pas de besogne : d'après toutes les apparences, Madagascar est à nous; Dieu veuille que vous soyez du nombre de ses apôtres! Mais il faut vous y préparer par un grand esprit d'humilité, de douceur, de charité et de ferveur.

Prenez garde à vous, mon bien cher frère, et ne vous laissez pas entraîner, pendant cette année, aux choses extérieures. Vivez tranquille et paisible; occupez-vous de votre intérieur et de vos études; vous avez un catéchisme où vous pouvez donner quelque occupation à votre zèle. Prenez garde à vous, de peur de vous laisser trop entraîner; le moment n'est pas encore arrivé; attendez que la volonté divine vous pousse. N'anticipez pas, de peur de suivre le mouvement de la nature et de vous nuire à vous-même.

Voici une règle à laquelle vous feriez bien de vous conformer : toutes les fois qu'il vous vient une pensée vive pour la gloire de Dieu, ne l'examinez que plusieurs jours après, et seulement lorsque vous n'y tenez plus du tout. Pour bien connaître la divine volonté, et pour examiner sagement si une chose est selon Dieu et inspirée par son divin Esprit, il faut qu'on soit dans une parfaite indifférence par rapport à tout ce qui tient à l'action dont il s'agit. Etant une fois dans cette indifférence, et désireux de faire la volonté de Notre-Seigneur, on examine la chose en question, dans un grand esprit de piété, de douceur et d'humilité devant Dieu.

Je vous prie, mon très cher, de ne plus vous mêler du tout des affaires du dehors, d'aucune bonne œuvre à l'extérieur, d'aucune commission; excusez-vous le mieux que vous pourrez, lorsqu'on veut vous en donner; de mon côté, je tâcherai de vous charger le moins possible. Si vous craignez que la commission de la statue de notre bonne Mère ne vous donne du tracas et ne vous dérange, chargez quelqu'un de s'en occuper. Si nous l'avions pour la Présentation, j'en serais bien content, mais il ne faut pas s'y attendre. Nous l'aurons au moins pour l'Immaculée-Conception. S'il fallait ajouter quelque chose au prix, ne vous en tourmentez pas, je tâcherai de l'y mettre; nous avons de grandes dépenses, mais

j'espère que Notre-Seigneur ne nous abandonnera pas.

Au sujet de votre vocation, j'approuve tout ce que vous avez fait; je crois que vous avez agi prudemment. Pour ce qui est de demander conseil à M. Lesure, je ne puis rien vous dire. Généralement parlant, il ne faut pas demander conseil à un homme qu'on ne connaît pas. Abandonnez votre affaire entre les mains de Dieu. S'il veut de vous, il vous prendra, quoi que puissent faire les hommes contre ses desseins; faites en sorte seulement de vous disposer de manière à suivre fidèlement ses saintes voies sur vous. Ecrivez-moi souvent, cher frère.

Tout à vous dans le saint amour de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*A La Neuville, le 9 octobre 1842.*

Je ne sais qui peut avoir parlé à M. le Supérieur du Séminaire du Mont-aux-Malades de votre séjour à La Neuville. Je n'en ai parlé à personne. Je suis très pressé, à cause du départ de l'occasion. Je vous recommande nos secrets que vous savez bien.

A M. Cahier :

### XVIII

TRÈS CHER CONFRÈRE,

Il y a en effet bien longtemps que je n'ai pas eu de vos nouvelles par écrit; mais, sachant que la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous unissait, je n'en étais pas tourmenté. Je me contentais de m'informer de vous quand je rencontrais quelqu'un qui vous avait vu. M. de Brandt, au retour de sa retraite, me donna quelques détails.

Je crois bien certainement que les meilleurs moments de votre vie sont ceux que vous avez passés, que vous passez et que vous passerez encore pendant une partie

du reste de votre vie sur la croix. Là on est sûr de trouver Jésus quand on se porte vers lui, quand on le cherche; partout ailleurs on risque de se trouver soi-même tout en s'imaginant être avec Jésus. Ce qu'il y a de remarquable quand on est ainsi crucifié, on acquiert de grandes lumières sur la vie passée, et l'on apprend à distinguer une grande partie des retours sur soi-même qui s'étaient trouvés dans les plus saintes actions et dans les plus grandes grâces qu'on avait reçues de Dieu. Nous sommes bien pauvres et bien misérables dans ce monde. Il faut que Notre-Seigneur nous accable, malgré sa grande tendresse pour nous; autrement, il faudrait des miracles continuels pour nous tirer d'affaire.

Je conçois bien que, dans l'état de santé, vous feriez plus de bien que dans l'état de votre-maladie, mais dans le bien que vous feriez, vous bâtiriez pour d'autres; en maladie, vous faites la demeure de Dieu dans votre âme. D'ailleurs, dans ce bien, vous mêleriez beaucoup de son de vos propres imperfections dans la fine farine de la grâce du bon Dieu. Il faut une grande pureté pour être un instrument fidèle entre les mains de Dieu : je le sens tous les jours. Vous êtes donc bien heureux d'être ainsi lié par les mains de Dieu. C'est un temps précieux où vous vous préparerez sûrement avec un grand soin pour devenir un fidèle serviteur et un instrument parfait quand une fois il plaira au bon Maître de dire *Ephetah*.

Si vous ne pouvez vous occuper du spirituel de la maison comme vous voudriez, vous vous occuperez davantage du vôtre en conservant votre esprit dans l'humilité, la paix et l'amour en la présence du divin Maître, en vous tenant fidèle à ses pieds. Sans doute, ce soin de vous sanctifier ne sera pas si sensible que dans l'origine, le sentiment de Dieu n'est pas si vif; vous n'avez plus sur les épaules cette croix d'or qui vous en faisait si sensiblement voir et sentir le grand prix; elle est plus sèche maintenant : c'est la croix du Maître, qui était de bois; mais cela ne fait rien à la chose pourvu que, dans le fond de l'âme, résident les véritables dispositions d'humilité, de paix et d'amour qui, dégageant de soi, font tendre vers Dieu en tout.

Le bon Dieu nous a bénis dans notre petite œuvre bien au delà de ce que nous pouvions espérer et infiniment au-dessus de ce que nous méritons, car il devait nous repousser comme des misérables, et, cependant, il nous comble de ses bienfaits. Nous sommes maintenant douze au noviciat, et le bon Dieu nous fait jouir d'une grande paix. J'espère que, vers la fin de cet hiver, sept partiront. Nous recevons beaucoup d'encouragements des supérieurs ecclésiastiques, ce qui est pour nous un sujet de joie, car c'est la paix de Dieu. Le Cardinal Préfet, dans une troisième lettre d'encouragement, nous dit ces paroles : *Quæ de Dominatione tua ac de sociis sacræ Congregationi referuntur eundem profecto recreant atque in spem erigunt fore ut illis regionibus opportuniori ratione consulere tandem possit.* Et il ajoute d'autres paroles très encourageantes pour nous exhorter à continuer toujours avec plus de soin et de ferveur l'œuvre commencée. Je ne puis vous copier toute cette lettre, je n'en ai pas le temps. Je vous laisse à Jésus et à Marie, et vous prie de ne pas nous oublier dans vos prières et sacrifices.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*La Neuville, le 12 octobre 1842.*

A Louise des Loges (Sœur Aurélie) :

I

Mademoiselle,  
Mademoiselle Voille des Loges, Moncontour.

*Le 23 octobre 1842.*

VIVENT JÉSUS ET SA SAINTE CROIX!

MA CHÈRE SŒUR EN NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST,

Je suis bien peiné de n'avoir pu répondre plus tôt à votre lettre. Mon désir de vous procurer quelque con-

solution est si grand, que mon cœur est comme brisé de ce retard. J'espère que notre bon Maître me le pardonnera, parce que j'étais physiquement empêché de le faire.

Et vous, ma bonne sœur, je vous prie de ne pas vous en faire un sujet de peine. J'espère que Marie, votre bien chère Mère, aura suppléé à mon silence. Je vous en supplie : que ce retard ne vous empêche pas de m'écrire toutes les fois que votre pauvre âme en aura besoin, ou seulement le moindre désir. Oui, de tout mon cœur, je veux m'occuper de la sanctifier et de la diriger dans la voie du divin amour de notre très doux Seigneur Jésus. Désormais donc, écrivez-moi tous les mois à peu près, ou, si vous le désirez, tous les quinze jours, et, en outre, lorsque votre âme en a besoin. N'affranchissez pas vos lettres; cela ne sert à rien. Celui qui nourrit jusqu'au dernier des petits animaux donnera de quoi vivre à ceux qui désirent le servir. D'ailleurs, que ce soit de votre argent ou du mien que les lettres se paient, n'est-ce pas toujours l'argent de notre Maître, et ces lettres ne sont-elles pas écrites au nom et pour l'amour de ce cher Maître? Ne vous inquiétez donc pas de cela.

Vous voulez que je vous regarde désormais comme mon enfant. Oui, vous pouvez compter que j'aurai pour votre âme une tendresse toute paternelle, et que je lui porterai tout l'intérêt qu'un père peut avoir pour son enfant, et un pasteur pour la brebis qui lui est confiée. Ouvrez votre âme avec liberté et avec suavité; entrez dans les désirs immenses de sanctification que le grand Pasteur a pour vous; ayez confiance en ma parole et en ma conduite, car vous pouvez être assurée que j'entre fortement dans les desseins de sanctification que le divin Maître a sur vous, et j'espère qu'il me donnera la grâce de sa divine lumière.

Je tâcherai toujours de ne voir dans votre intérieur, de n'entrer dans votre âme, de ne la conduire que par la seule grâce divine; et vous aussi, chère âme, soyez pure dans vos vues, dans vos désirs, dans vos sentiments, dans tous les mouvements de votre intérieur. Ne vous

attachez pas à ce pauvre homme, qui n'est qu'une pourriture, mais à Jésus seul, le roi et l'amour unique des âmes. Quand je vous dis des paroles douces, ne dites pas que je suis bon. Quand il plaît à Dieu que vous trouviez quelque trait de lumière, ne dites pas que je suis éclairé; c'est Jésus qui vous éclaire. Quand ma parole vous donne de bons désirs, ne dites pas que je suis un saint; c'est Jésus qui, seul, est la sainteté de votre âme. Soyez à Jésus tout seul, aimez Jésus seul, vivez pour Jésus tout seul. Mais soyez docile à ma conduite, voyez Jésus en moi; que chacune de mes paroles soit pour vous la parole de notre très doux Jésus.

Quand je verrai des défauts en vous, je vous le dirai, autant qu'il me sera donné d'en haut, dans l'esprit de suavité et de force de Notre-Seigneur Jésus. Mettez-vous devant lui avec humilité et suavité, pour recevoir cette correction comme venant de sa bouche, et dites-lui qu'il vous change, qu'il vous fasse employer les moyens convenables pour cela. Il faut que nous nous rappellions toujours le divin Jésus et que nous le considérions comme l'époux des âmes. C'est vous qui êtes sa pauvre mais chère épouse, moi qui suis l'ami de l'Epoux. Je vois toutes les bontés de ce divin Epoux pour votre âme; je le considère et je me réjouis de voir les délices qu'il prend en elle et les beautés qu'il y verse. Quel bonheur pour l'ami de ce divin Epoux, d'entendre ainsi sa voix qui parle au cœur de son épouse! Toute votre joie doit être d'appartenir à ce très doux Epoux; votre âme doit se plonger dans son divin amour et se reposer sans cesse sur son sein. Toute ma joie doit être aussi dans ce divin Epoux de votre âme; ma complaisance dans toutes ses bontés et son amour, et sa complaisance pour elle. Je dois faire tout ce qui est en moi pour aider à cette pauvre épouse, pour l'orner et la rendre agréable aux yeux du divin Epoux, afin qu'il y mette sa sainte complaisance et qu'il se réjouisse avec elle.

Je vais maintenant vous répondre en peu de mots aux choses que vous me proposez, afin que ma lettre puisse partir encore aujourd'hui. Une autre fois, nous causerons plus au long de votre vocation. Ne vous étonnez



pas du trouble de votre esprit : il serait bien étonnant que vous n'en eussiez pas dans la circonstance où vous êtes. Ne vous étonnez pas non plus des obstacles : le démon en suscite toujours dans ces occasions. Les objections qu'on vous fait sont nulles. Il est faux de dire que la volonté des parents qui veulent empêcher l'entrée en religion, soit la volonté de Dieu. Il faut obéir à Dieu avant tout, et procurer la plus grande sanctification de son âme. Tenez-vous en repos là-dessus, et comptez que Dieu accomplira en vous sa divine volonté.

Je crois, d'après tout ce que M. Tisserant m'a dit de votre intérieur, que vous n'êtes pas faite pour le monde; et que le bon Dieu demande de vous plus qu'à une personne du monde. Je vous parlerai une autre fois de votre vocation, telle que le bon Dieu vous l'a inspirée. Je pense que vous ne serez pas obligée de brusquer les choses, de telle sorte que vous soyez réduite à partir sans le consentement de vos parents. Le bon Dieu arrangera tout selon son bon plaisir. Mettons notre confiance en lui. Je vous donnerai de plus amples explications là-dessus dans ma prochaine lettre. Dans tous les cas, l'histoire des saints est remplie de traits d'enfants qui allèrent au couvent malgré leurs parents, et de parents qui y allaient malgré leurs enfants. Saint Jérôme dit là-dessus ces fortes paroles : « Avancez toujours en sautant par-dessus votre père et votre mère; » il dit même : « marchant sur votre père, etc., s'ils s'opposent aux desseins de sanctification que vous avez ».

Mais, bonne âme, ne vous troublez pas du tout pour cela, nous n'en sommes pas encore à ce point. Nous userons de douceur, et la bonne Mère vous dégagera avec suavité. Patientez un peu, et vous verrez que tout s'arrangera. D'ailleurs, il faut bien patienter, puisque le moment de Dieu n'est pas encore arrivé. Laissez-vous balloter ainsi par la volonté divine; soyez comme un jouet entre les mains de l'Enfant-Jésus. Il vous appelle, il vous donne de bons désirs, et il vous suscite des obstacles à leur exécution; attendez doucement, humblement et suavement l'issue de sa divine conduite, et vous verrez qu'il vous aime avec tendresse. S'il éprouve

votre fidélité, c'est pour vous combler de plus grandes grâces et pour vous rendre parfaite. Mettez votre âme dans la paix devant lui, et rejetez doucement toute pensée qui vous trouble. Ne craignez pas, Jésus n'est pas en colère contre vous; il vous aime, et c'est son amour qui lui fait faire tout ce qu'il lui plaît et permettre tout ce qu'il permet.

Gardez-vous bien, chère âme, de quitter Jésus; recevez-le dans votre pauvre cœur le plus souvent que vous pouvez, et jamais ne reculez; recevez-le avec confiance, avec abandon; mettez-vous entre ses bras, corps et âme, et laissez-le maître de vous-même, de tout ce qui vous regarde et de tous les événements qui vous touchent. Vous devez être en repos sur son adorable cœur et entre les bras de Marie. Réjouissez-vous de ce qu'il plaît au bon Maître de vous mettre sur sa sainte croix. Ne vous inquiétez pas des tentations et des troubles; cela passera, et votre âme n'en sera que plus fortement attachée à son Dieu et Seigneur Jésus. Supportez tout avec douceur, patience, paix et amour. Considérez-vous comme indigne de si grandes faveurs; car c'est une faveur extrême que celle d'avoir part à la croix de Jésus et aux persécutions qu'il a souffertes du monde et du démon; vous les souffrez par la seule raison que vous voulez être toute à Jésus. Souffrez-les donc comme une âme appartenant à ce divin Sauveur.

A Dieu et à Marie soient nos âmes!

Je suis toujours, dans la sainte charité de Jésus et de Marie, votre tout pauvre serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

P. S. — J'ai vu à Paris M<sup>lle</sup> Lapique, cette bonne et belle âme que Dieu sanctifiera, j'espère; continuez vos rapports avec elle : j'en ai reçu de grandes consolations.

A la Supérieure de Castres :

II

Madame,  
Madame la Supérieure  
du Couvent de la Conception, à Castres (Tarn).

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MADAME LA SUPÉRIEURE,

Je viens d'avoir une nouvelle explication sur votre œuvre, avec M. l'abbé Bessieux. Je vois que j'ai été tout à fait mal informé sur l'état de votre Congrégation. La divine Providence a voulu que M. Bessieux s'expliquât mal, dans deux conversations que j'ai eues avec lui à ce sujet. D'après ces nouvelles données, je crois qu'il est dans l'ordre de la volonté de Dieu que je vous écrive de nouveau, pour corriger ce que ma première lettre a pu avoir de défectueux.

Je vous parlais, Madame la Supérieure, de plusieurs personnes qui se présentent pour se dévouer à l'œuvre des Noirs. Ces personnes sont capables, dociles, généreuses et d'une piété solide. Ne connaissant pas l'existence de votre œuvre, et sentant le besoin extrême d'avoir des religieuses ferventes et bien constituées pour les pauvres de ces pays abandonnés, j'ai consenti au désir ardent de mes confrères pour la formation d'une Congrégation, à cet effet. Mes désirs n'étaient pas moins grands par rapport à l'établissement de cette œuvre que ceux de mes confrères, mais je tremblais de me charger encore de cette nouvelle Congrégation; je trouvais déjà beaucoup au-dessus de mes forces de fonder celle des Missionnaires. Cependant, comme ces personnes se sont présentées d'une manière tout à fait providentielle, je n'ai pas osé résister à la volonté divine, mais j'ai traîné un peu les choses, en attendant des lumières plus évidentes.

Là-dessus, arrive M. Bessieux, qui me parle de votre

Institut; c'était un trait de lumière pour moi. Cependant, comme j'étais peu instruit de ce qui se passait par rapport à votre œuvre, je la croyais tout à fait dans son commencement et sans rien de fixe; c'est pourquoi je vous ai écrit ma dernière lettre. Maintenant, j'apprends que vos constitutions sont faites et approuvées par feu Mgr d'Alby, et d'autres détails qui m'ont bien satisfait. Tout cela me donne encore un désir bien plus grand de prendre une connaissance parfaite de vos desseins, de vos constitutions et de l'esprit que vous avez établi parmi vos Sœurs. Je vous ferai donc de nouvelles instances d'établir une maison à Amiens. Je remercie de tout mon cœur Notre-Seigneur Jésus-Christ de ce qu'il lui a plu de m'instruire de votre œuvre, avant que j'aie commencé à établir la pareille dans ces pays. Je vous prie, ma très honorée Sœur, de ne pas vous opposer au désir que j'ai de réunir ces bonnes personnes à votre œuvre. Si nous établissons ici la même société que vous établissez dans le Midi, l'une serait nuisible à l'autre. La vôtre est constituée; pourquoi ne pas profiter de cette occasion favorable pour l'étendre et la consolider davantage? Ce n'est plus à moi à me mêler de cette œuvre, puisqu'elle a existé avant moi, c'est-à-dire avant que je n'aie formé la même. Peut-être notre bon Maître me fera-t-il la grâce de contribuer en quelque chose à la consolider.

Considérez bien en la présence de Notre-Seigneur Jésus et de son Immaculée Mère, combien il vous serait utile d'entrer dans mes vues : 1° Ce serait un grand secours pour vos religieuses d'avoir des missionnaires pieux et vivant en communauté, pour les diriger dans les pays lointains, où les personnes religieuses sont dans le plus grand besoin. Si vous n'avez personne qui les dirige, elles se relâcheront, et un grand nombre se perdra même, car il n'est pas très facile de trouver dans ces pays des curés qui sachent conduire les religieuses. Dans cette même idée, ne serait-il pas avantageux que vous ayez une maison, un noviciat placé auprès du nôtre, pour que vos novices reçoivent, dès les premiers temps, le même esprit que les missionnaires? 2° Il serait utile

d'avoir une maison dans le Midi et une dans le Nord; cela aurait de grands avantages pour l'augmentation des membres. Je sens bien la grande difficulté pour l'établissement de deux noviciats; on pourra peut-être y trouver un remède. Il faut toujours commencer par examiner le fond d'une question avant de voir les difficultés; on parvient ensuite à trouver remède à tout. Je trouve très important d'avoir une maison au moins aux environs de Paris, où sera toujours le centre des affaires. Si vous demeurez dans le Midi et que vous n'avez personne à Paris, comment voulez-vous traiter les affaires avec les supérieurs ecclésiastiques de ces pays? Il en est de même pour l'expédition des sujets que vous enverrez, ainsi que pour les objets que vous aurez à leur faire parvenir.

Réfléchissez à tout cela devant Dieu, et veuillez me répondre, veuillez m'instruire de tout ce qui regarde cette œuvre. Une entrevue vaudrait mieux que toutes les explications par lettres; je sens bien que l'affaire en vaut la peine, car il s'agit d'une chose grandement importante pour la gloire de notre Dieu; mais il m'est impossible de m'absenter en ce moment.

Je remets le tout entre les mains de Notre-Seigneur, et je laisse mûrir tout ce pieux dessein dans le Très Saint Cœur de Marie, qui l'a commencé. Veuillez agréer les sentiments de respect et de la charité très sincère avec lesquels j'ai l'honneur d'être, ma très honorée Sœur, en Jésus et en Marie et en leur saint amour, votre tout pauvre et dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*A La Neuville-lès-Amiens (Somme), le 24 octobre 1842.*

A M. LEMERCIER :

I

Monsieur,  
Monsieur Lemercier, avocat,  
rue du Collège, Nantes.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MONSIEUR,

Quoique je n'aie pas eu l'honneur de vous connaître ni d'être connu de vous, j'ai cru cependant devoir vous adresser ce petit mot. M. l'abbé Maurice m'a prié instamment de faire une neuvaine à votre intention et de vous l'annoncer dans une lettre. Tout ce que M. Maurice m'a dit des bons désirs que Dieu a mis dans votre cœur pour la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de l'intérêt que vous voulez bien porter à notre petite société, m'engage fortement et me fait un devoir de reconnaissance de me rendre aux désirs de ce bon prêtre. Je ferai donc cette neuvaine à commencer du jour de la Toussaint. Je dirai tous les jours la sainte messe à votre intention, à 6 heures 1/2. Je demanderai que la divine volonté soit accomplie en vous dans toute sa plénitude et pour la plus grande satisfaction de votre âme. Je demanderai à notre bon Maître de vouloir bien vous manifester sa divine volonté, si tel est son bon plaisir, sinon qu'il vous conduise de telle sorte que vous suiviez directement tout ce qui a été déterminé de toute éternité sur votre destination.

Veillez bien vous unir d'intention. Tâchons d'obtenir que le divin amour et la paix de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère remplissent nos âmes.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et tout dévoué serviteur et frère dans ce saint amour.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*A La Neuville, le 26 octobre 1842.*

A M. Lannurien :

VIII

Monsieur,  
Monsieur Lannurien, élève,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

Que la paix de Notre-Seigneur soit dans votre âme et que notre bonne Mère vous protège!

Je vous écris un petit mot, mon bien cher frère, par rapport à ce rouleau d'images du P. Le Nobletz. Nous avons eu du malheur avec ces bonnes images. Elles sont restées plus de dix jours à la diligence sans que nous le susstions, et ensuite nous n'avons pu encore trouver moyen de les faire copier. Je vous prie d'en parler au bon M. Letaille, qui les a entre les mains. Voyez s'il est possible de les garder tout le temps qu'il faudra pour faire cette copie, qui serait bien utile à la gloire du bon Dieu et au bien de nos nègres. M. Letaille ne pourrait pas se charger lui-même de cette copie. Il s'agit de traiter cette affaire avec un autre marchand. Examinez la chose avec lui, son idée me plaît bien. Si vous pouviez les garder encore le temps qu'il faudrait pour en tirer copie; arrangez cela avec M. Letaille. S'il ne peut pas se charger de faire les démarches nécessaires pour faire exécuter la copie, je vous prierai de vous en charger, ou de prier un autre de la faire. M. Letaille vous donnerait les renseignements suffisants pour cela. En voilà assez pour cela.

Et vous, comment allez-vous? Comment les vacances se sont-elles passées? J'espère que notre bon Maître vous conservera dans la paix de son divin amour. Tenez toujours votre esprit dans la paix et votre cœur dans la douceur et la suavité du saint amour. Il n'est pas nécessaire que vous sentiez les mouvements de ce divin amour; il vous suffit d'être à Dieu et à Dieu seul. Heureux si vous êtes à lui sans jouir sensiblement; vous n'en serez que plus parfaitement dévoué à son saint amour et à sa gloire. On est beaucoup plus pur et dégagé

de soi lorsqu'on n'a pas le sentiment de son état. Soyez donc à Jésus avec pureté; allez à Jésus pour Jésus et en Jésus. Je vous laisse entre les mains et à l'unique disposition et bon plaisir de notre divin Maître et aux soins de notre très aimable Mère.

Tout à vous dans le saint amour de son très doux et très aimé Cœur.

F. LIBERMANN.

A La Neuville, le 26 octobre 1842.

A M. Clair :

XXIII

(Copie.)

La Neuville, 1<sup>er</sup> novembre 1842.

VIVENT JÉSUS ET SA CROIX!

TRÈS CHER FRÈRE,

Aimons et adorons notre bon Maître dans tout ce qu'il lui plaît de faire de nous. Je m'attendais un peu au refus de Monseigneur; ma seule espérance était que la Très Sainte Vierge exaucerait vos prières et y mettrait la main, et alors toutes ces difficultés auraient disparu. Mais il paraît que la divine volonté veut encore vous crucifier dans ce monde; laissez-la faire, soumettez-vous doucement, suavement et humblement à ce divin bon plaisir de Jésus. Ayez patience, le temps déterminé dans les ordres de la divine Providence viendra, et vous serez où vous êtes.

Pour M. Larochette, il ne faut pas lui en vouloir; Monseigneur lui ayant manifesté ses intentions, il est obligé de parler dans son sens et de vous éprouver encore quelque temps.

Pendant le temps que vous vivrez dans le monde, vous avez à vous prémunir contre deux écueils opposés. Le



premier, c'est de vous laisser entraîner peu à peu à l'esprit du monde, à son genre, à ses manières et à ses habitudes. Le second, c'est de vous trop resserrer et de tomber dans la contention et même le scrupule, par suite de la crainte que vous avez de ce relâchement. Conservez intérieurement votre esprit et votre cœur libres, et agissez à l'extérieur avec une certaine indifférence, prenant seulement garde de vous laisser entraîner au goût des choses du monde. Veillez à la vanité; soyez indifférent au qu'en dira-t-on; ayez une conduite douce, grave, réservée, sans avoir l'air de l'être; ne soyez ni timide ni hardi, ni trop lent ni trop précipité; soyez paisible et calme dans votre action; conservez doucement le repos de votre esprit et l'attention en tout ce que vous faites; je veux dire, soyez maître de vos mouvements intérieurs et extérieurs, et possédez votre esprit. Soyez égal dans toutes les circonstances et dans toutes vos actions.

Animez votre conduite de l'amour unique de Dieu seul, amour par lequel vous serez doucement et paisiblement attaché au divin Maître; et alors vous ne vous laisserez ni toucher ni mouvoir pour ou contre les choses du monde. Ceux qui vivent dans le monde doivent mépriser le monde et être indifférents pour le monde et ses manières, plutôt que de le haïr, de le craindre et d'en avoir cette vive horreur. Cette horreur et cette crainte extrêmes que Jésus vous donne pour le monde, me paraissent être une des marques les plus fortes qu'il vous veut dans une communauté. Par ailleurs, c'est là une grâce que notre bon Seigneur vous donne. Ne voulant vous laisser dans le monde que pour un temps, il cherche à vous préserver des taches que vous risquez d'y contracter. Il vaut mieux excéder par l'horreur du monde que par les complaisances pour lui.

Allez aux repas le moins possible. Que ces repas soient pour vous comme des coups de bâton à un chien; il les évite le plus qu'il peut, et, voyant le bâton levé, il se traîne avec répugnance et crainte.

Je vous conseille beaucoup la pratique des vertus religieuses, la retraite, le silence, la paix, l'éloignement

du monde, quand votre ministère ne vous demandera pas d'y aller, enfin la pauvreté dans votre ameublement, sans cependant trop vous distinguer, de peur de faire crier contre vous et d'être trop tourmenté, ce qui vous exposerait à fléchir. Avec le monde, soyez doux et simple, sans compliments, sans trop de façons; soyez simplement et doucement poli et prévenant, afin de gagner les âmes à Notre-Seigneur.

Lisez beaucoup l'Écriture sainte. Dès lors que vous la goûtez, elle ne peut manquer de vous faire du bien; cependant, il ne faut pas pour cela enlever au travail le temps nécessaire au travail.

Je ne crois pas que les exercices de saint Ignace vous servent beaucoup pour la préparation de votre oraison, à moins que vous ne l'ayez développée et préparée avec onction, et que ce développement soit peu considérable.

Je ne vois rien à ajouter pour vos exercices de piété. Je vous dirai, en un mot : Mettez-vous à la disposition de Notre-Seigneur; confiez-vous en Marie, et attendez avec douceur, patience, amour et humilité, que la divine volonté s'accomplisse en vous. Si Notre-Seigneur vous veut ailleurs que chez nous, il vous conduira par la main ailleurs. En attendant, tenez-vous en repos et servez-le fidèlement. Ce sont les circonstances de la divine Providence et de nouveaux désirs de votre cœur, qui détermineront l'accomplissement des desseins de Dieu en vous.

M. Larochette se fonde sur ce que Monseigneur ne veut pas que vous veniez déjà chez nous; et je crois que Monseigneur craint encore maintenant de vous le permettre, parce que, en le permettant, il serait censé se déclarer ouvertement et publiquement, et le bien de son diocèse exige qu'il ne le fasse pas encore, parce que nous ne sommes établis que depuis un an, et nous sommes encore faibles, n'ayant aucune maison stable dans les missions. Si vous veniez déjà, on gloserait sur sa conduite et sa prudence, et vous sentez que cela ne ferait pas de bien. Du reste, Monseigneur est très favorable à notre œuvre; nous lui avons de grandes obligations; il est plein de bonté pour nous. Je serais bien

affligé s'il avait quelque chagrin à notre occasion. Cependant, s'il vous avait accordé votre demande, je vous aurais reçu avec une grande joie en Notre-Seigneur; mais, pour être différée, votre affaire n'est pas manquée.

Prenez donc confiance et laissez-vous conduire comme un enfant par la divine Providence entre les mains de Marie.

Tout à vous dans la sainte charité de notre très bonne et très aimée Mère.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A M. Casteilla :

III

Monsieur,  
Monsieur Casteilla, élève,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MON TRÈS CHER FRÈRE,

J'ai été bien peiné du contre-temps qui vous a empêché de venir à La Neuville; mais il a bien fallu être content de ce qu'il a plu à Notre-Seigneur de faire et de permettre. Je sentais bien que cela allait jeter le découragement dans votre âme. C'est de ce découragement que vous avez besoin de vous défendre sans cesse. Il est probable que la majeure partie de vos infidélités de l'an passé tenait à un fond de découragement, joint à une grande violence d'imagination et à un certain désordre d'esprit, qui peut-être est votre plus grand mal, parce que c'est peut-être en grande partie ce désordre qui produit, au moins qui donne lieu à ce découragement. Si vous pouviez, sans contention, avoir de l'ordre en toutes choses, vous viendriez plus facilement à bout de tous vos défauts; mais cela n'est guère possible.

Vouloir absolument mener une vie parfaitement ordonnée, serait pour vous un grand tracas. Cependant,

il est bien important que vous ne vous laissiez pas aller à vos caprices, que vous ne vous abandonniez pas au hasard, pour faire tout ce qui se présente, ou pour rester dans l'inaction. Prescrivez-vous un règlement qui vous apprenne ce dont vous devez vous occuper à chaque heure du jour. Tâchez de gagner sur vous de vous mettre tout de suite à l'occupation prescrite. Variez un peu ces occupations, afin que votre esprit un peu léger trouve du nouveau; mais gardez-vous bien de lui laisser la liberté de suivre ses caprices. Un livre ou une occupation une fois déterminés, il faut y tenir et ne pas en démordre. Ne prenez pas un temps trop considérable pour le même objet.

Je vous conseille d'employer tout le temps que vous avez déterminé à la théologie; vous avez besoin de cela; autrement, vous risquez de tomber dans le relâchement d'esprit, de là dans l'inaction et de là dans le désordre. Cette règle que vous vous prescrivez ne doit pas être trop sévère.

Prenez par intervalles des moments de repos, mais prescrits aussi par votre règlement, et non pas, laissés au caprice. Dans ces moments de repos, vous tâcherez de vous unir spécialement à Notre-Seigneur et de vous offrir à lui, pour ne vivre que pour lui, en lui et selon son bon plaisir. Ces moments peuvent être pris fréquemment, et ne doivent pas durer longtemps, cinq minutes, par exemple; vous commencerez cet exercice d'union par vous mettre dans la paix et le calme intérieur devant Notre-Seigneur. Lorsqu'il vous arrivera de manquer, en quelque manière que ce soit, ne vous en tourmentez pas, ne vous dépitez pas contre vous-même; mais remettez-vous tout doucement, et attendez tout de la main de Dieu.

Pour ce qui est du recueillement, tâchez de ne pas le faire consister dans la pensée principalement, mais dans l'affection de la volonté. Si vous n'avez qu'un recueillement de pensée, ce sera peu de chose, et vous ne vous y soutiendrez que par la contention. Ne faites pas consister votre recueillement dans une vue, dans une idée particulière, qui vous aura touché autrefois, ou qui vous

touchera en ce moment. Cependant, ne vous contentez pas non plus de vous unir à Notre-Seigneur en général; ce serait trop vague, et encore vous n'y persévèreriez pas longtemps : vous vous y relâcheriez.

Comment donc vous y prendre? Le voici : tâchez de faire consister votre recueillement dans la tendance ou l'union de votre volonté à Notre-Seigneur; nourrissez cette union par de douces aspirations du cœur vers lui et par des regards d'amour. N'y mettez pas de violence ni de contention; mais que ces aspirations, ces regards, et, en général, tout votre recueillement, soit fondé sur un désir efficace et continu de faire au divin Maître tous les sacrifices qu'il désirera, de ne pas mettre votre joie et votre satisfaction dans les choses terrestres, et de vivre dans une grande humilité devant lui. Après cela, il faut cependant diriger votre esprit vers Notre-Seigneur de temps à autre, afin de fortifier de plus en plus cette affection et union de la volonté, et de la rendre plus persévérante. Cette direction de l'esprit, qui n'est qu'accessoire, ou plutôt n'est qu'un moyen de s'unir à Dieu, ne doit pas être vague ; il est bon de la particulariser. Seulement, il ne faut pas vouloir prendre une pensée, une vue, une idée à laquelle vous chercheriez à tenir toujours; prenez chaque fois celle que la divine Bonté vous inspirera, n'importe laquelle, pourvu qu'elle vous porte vers le divin amour de nos âmes. Si la pensée vous sert plusieurs jours et plus longtemps même, conservez-la; sinon, prenez-en une autre. En un mot, ce n'est pas là la chose principale; ce n'est qu'un moyen; il ne faut pas s'y attacher, mais à Jésus seul, ni mettre en cela sa perfection, mais la faire résider dans le divin amour de Jésus et le renoncement à tout le reste.

Quant à votre extérieur, veillez avec une attention douce, pour qu'il n'y ait rien de déréglé, mais n'y attachez pas une si grande importance.

Pour le reste, soyez toujours plein de confiance en Jésus et en Marie. Lorsque vous vous serez échappé, ne vous troublez et ne vous agitez pas; ce n'est pas par malice que vous manquez, mais par légèreté, le divin Maître le sait bien. Vous n'avez qu'à vous humilier de

votre pauvreté, recommencer comme si rien n'avait manqué, demander en grâce de mieux vous dompter, vous mettre sous la protection de Marie et aller tout bonnement votre chemin.

Je vous laisse entre les mains de Jésus et de Marie, et je les prie de prendre soin de votre âme.

Tout vôtre en leur très saint amour.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

*Le 10 novembre 1842.*

A M. Dupont :

XII

Monsieur,  
Monsieur Dupont, élève,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MON BIEN-AIMÉ FRÈRE,

Vous le voyez bien, notre bon Maître ne nous accorde pas toujours tout ce que nous désirons. Que mon désir était grand de vous voir ces vacances, et Jésus n'a pas jugé à propos de l'accomplir ! C'est ainsi qu'il nous sèvre quelquefois de cela même que nous désirons pour l'amour de lui, afin d'empêcher notre âme de se laisser trop aller à la satisfaction de ses désirs, même purs et saints, de peur que, peu à peu, nous ne nous laissions entraîner aux désirs naturels, qui se mêlent bien souvent à ces désirs spirituels. Qu'avons-nous à faire dans ces circonstances, sinon de nous tenir dans notre pauvreté devant lui, de ne vouloir que ce qu'il veut et de nous réjouir de toutes ses divines volontés ? C'est là la conduite que vous avez aussi à tenir dans votre état intérieur.

Vous n'avez pas l'état intérieur que vous désireriez ;

il faut que vous sentiez encore parfois les mouvements de la nature. Vous n'avez pas non plus des élans d'amour comme vous les voudriez; humiliez-vous aux pieds de Jésus et tenez-vous dans un repos plein de confiance en lui et en la bonté du très saint Cœur de Marie.

Vous êtes toujours dans le même état; il n'y a pas de mal à cela; il n'y a qu'une chose à faire : abandonner la conduite de votre âme à Jésus, veillant paisiblement sur votre intérieur, afin de vous rendre fidèle aux inspirations divines de ce bon Maître. Gardez-vous de vous jeter dans l'inquiétude. Vous avez un grand désir de vous attacher tout à fait à Notre-Seigneur; prenez bon courage, votre désir sera exaucé. Voici la conduite pratique que je vous conseille : conservez dans votre cœur ce désir d'être tout à Jésus, tendez sans cesse vers cet objet; mais, dans cette tendance sainte, attendez toujours tout de sa divine bonté, et non de vos efforts propres, ni même de vos violentes prières. Il faut que vous vous mettiez dans une sainte et amoureuse patience intérieure. Ouvrez votre cœur devant Notre-Seigneur, afin qu'il voie vos besoins. Lui ayant, pour ainsi dire, découvert les plaies de votre âme, sa nudité et sa pauvreté, contentez-vous d'un regard plein de désir vers lui; conservez dans votre âme ce mouvement de désir, et jetez ainsi, de temps à autre, dans la journée, vos yeux vers Jésus; et tout cela sans dire beaucoup de paroles, je veux dire même de paroles intérieures, et sans faire de violents efforts pour produire ces désirs et ces sentiments.

Cette manifestation de vos désirs doit être non seulement douce et suave, comme je viens de vous le dire, mais encore humble. Il faut vous considérer, dans ces désirs, comme bien indigne d'élever ainsi vos yeux vers Notre-Seigneur, pour lui exposer si familièrement et si amoureusement vos besoins. Cette manifestation de vos désirs doit, de plus, être pleine d'une soumission entière à sa divine volonté, qui s'est plu à vous laisser traîner dans la misère jusqu'à ce moment. Joignez à cela une véritable confiance d'enfant, et vous pouvez être sûr d'être exaucé, même en partie sans peine.

Demandez à avoir le cœur collé sur celui du divin

Maître, et, en le demandant, essayez tout de suite de le faire. Que ce ne soit pas avec l'avidité d'un fiévreux, qui tremble en collant la bouche sur le vase dans lequel il boit, mais avec la douceur et la suavité d'un enfant qui repose sur le sein de sa mère. Soyez comme sans mouvement et sans vie, afin que Jésus seul vous vivifie et vous anime. Modérez la violence, ou plutôt le resserrement de vos désirs. Donnez-vous à Notre-Seigneur par la volonté; désirez les choses dont vous avez besoin, mais ne les veuillez pas. Celui qui les *désire* ressemble à un pauvre, qui demande une aumône à laquelle il n'a pas de droit; sa prière est douce et humble. Mais celui qui *veut ces biens*, ressemble à un ouvrier qui réclame ce qui lui est dû : il prie, mais, tout en priant, il veut absolument.

Ne vous occupez jamais de l'avenir : *sufficit diei malitia sua*; j'espère que vous vous conserverez jusqu'à la fin. Donnez-vous à Jésus et à Marie; la paix de Notre-Seigneur sera avec vous : *pax hominibus bonæ voluntatis*.

Veillez doucement sur la dissipation qui résulte assez facilement des occupations extérieures; faites vos fonctions d'aumônier avec paix, douceur et en esprit de foi.

Adieu, très cher frère; je vous embrasse de tout mon cœur dans la charité très sainte de Jésus et de Marie, en laquelle je suis tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Le 10 novembre 1842.

A M. Ducournau :

## II

Cette lettre est sans date. Le cachet de la poste d'Amiens porte : 11 novembre 1842.



Monsieur,  
Monsieur Ducournau, sous-diacre,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je me presse de vous répondre à cause de cette inquiétude que vous avez. Il n'est pas nécessaire que le confesseur soit assuré de la gravité d'un péché accusé pour que son absolution soit valide, même lorsque le péché est réellement mortel, autrement il arriverait sans cesse des absolutions invalides; autrement encore on ne saurait absoudre un péché dont on doute s'il est mortel; or, cela n'est certainement pas vrai. Il est certain encore que les plus habiles et les plus savants et les plus saints confesseurs sont souvent dans le doute si un péché accusé est mortel ou non. Mon intention était d'absoudre ce péché tel qu'il était en lui-même, et non tel que je le croyais être; vous, de votre côté, vous en avez eu la contrition suffisante pour recevoir l'absolution (j'en suis sûr aussi), vous l'avez confessé tel que vous le connaissiez, par conséquent il ne manque aucune condition pour que l'absolution porte sur ces péchés. D'ailleurs, une autre preuve bien convaincante que cette absolution est valide est que, lorsqu'il arrive qu'on oublie un péché mortel à confesse, il n'est pas moins remis par l'absolution du confesseur; or, l'absolution porte sur un péché qui n'a pas été confessé par ignorance, à plus forte raison porte-t-elle contre celui qui a été confessé et dont on ignorait seulement la gravité. Vous pourriez dire à M. Le Hir que vous m'avez exposé votre pensée par rapport à l'ordination et que je vous ai répondu que, n'ayant rien à presser et ayant cette raison grave et solide pour retarder, vous feriez peut-être mieux d'attendre. Ne vous inquiétez point du tout de ce que vous dit le bon M. Luquet; allez votre chemin avec assurance; donnez-vous à Notre-Seigneur avec confiance : c'est tout ce qu'il demande. Préparez-vous comme si vous deviez

être de l'ordination. Si votre *exeat* arrivait à temps, vous pourriez la recevoir.

Pour le bon tonnelier, il ne faudrait pas le rebuter. Je présume que, plus tard, nous pourrons le prendre; engagez-le à avoir patience pendant quelque temps; bientôt j'espère avoir des nouvelles de Saint-Domingue, où il pourrait rendre de grands services, non en faisant des tonneaux, mais en travaillant selon son pouvoir et selon la grâce de Dieu pour aider les missionnaires dans les œuvres de zèle. Qu'il patiente, il vaut mieux attendre un peu plus et se rendre ensuite plus utile, que de se presser trop; qu'il ne prévienne pas les moments de Dieu.

Vous pourriez écrire à un grand vicaire, comme vous me le mandez. Ne dites pas positivement que vous n'avancez pas, il faut toujours parler avec douceur et soumission, mais dites que vous n'avez pas osé avancer et que vous avez le cœur tellement serré par la crainte de vous perdre en rentrant dans votre diocèse, que vous n'osez pas avancer dans les ordres, etc...

Je vous laisse entre les mains de Jésus et de Marie.

Tout vôtre dans le très saint Cœur de notre bonne Mère.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*P. S.* — Je vous prie de demander à M. Luquet quels sont les pouvoirs attachés à la qualité de missionnaire apostolique; priez-le de vous les donner par écrit. Dites-lui que je compte toujours sur notre union de prières et de charité.

Au **Cardinal de la Tour d'Auvergne, évêque d'Arras :**

I

(Copie.)

*Fin 1842.*

MONSEIGNEUR,

Un pauvre prêtre se présente devant Votre Eminence, au nom de tous ses confrères de la Société des Missionnaires, dont M. l'abbé Blampin désire faire partie, pour vous demander comme une grâce insigne la permission de vous rendre compte de l'état de notre association et de la conduite de ses membres. Ce qui nous engage à faire cette démarche, c'est la crainte que M. Blampin nous inspira que Votre Eminence ne fût mécontente de nous par suite des rapports qu'on lui a faits sur notre société et notre conduite. Nous sommes disposés, Monseigneur, à recevoir avec respect et docilité tous les avis, les ordres et les répréhensions qu'il plaira à Votre Eminence de nous faire sur notre conduite.

Le fond de notre dessein consiste à nous dévouer au salut des îles en général, à commencer par les colonies françaises. Nous vivrons en communauté et nous nous proposons pour règle l'observance des vertus religieuses, afin de pourvoir à notre propre salut et de travailler plus efficacement à la gloire de Dieu.

Avant de rien commencer, j'ai voulu connaître la volonté de Dieu. Je me rendis à Rome et je fis connaître au Cardinal Préfet de la Propagande le projet que nous avons formé, dans un mémoire que j'eus l'honneur de lui présenter. Le cardinal fit examiner l'affaire dans une congrégation, et, sans aucune autre sollicitation de ma part, me répondit par une lettre qui loue fort notre dessein et nous exhorte à surmonter tous les obstacles pour persévérer dans notre vocation. Encouragé par les paroles du cardinal et assuré de la volonté de Dieu, je revins en France, et, après avoir vaincu les premières difficultés, j'établis, il y a un an, notre novi-

ciat à Amiens, sous la protection et l'autorité de Mgr l'évêque de ce diocèse, qui nous comble de ses bienfaits. Nous menons une vie retirée et solitaire et nous attendons en paix qu'il plaise à Dieu de nous attirer la bienveillance et la protection de Nos Seigneurs les évêques et nous faire connaître aux âmes ferventes et généreuses que notre France produit si abondamment pour les missions. Nous nous sommes imposés une règle invariable, de ne faire aucune démarche directe ni indirecte pour attirer les sujets ou pour les retenir; nous mettons notre confiance dans la divine Providence et nous nous abandonnons entièrement au bon plaisir de Nos Seigneurs les évêques, qui seront toujours pour nous les organes de la volonté divine et les représentants de Jésus-Christ sur la terre. Tous ceux qui nous connaissent vous en rendront témoignage.

Quoique nous nous soyons ainsi tenus cachés, les bénédictions de Dieu ne nous ont point manqué. N'existant que depuis un an, et inconnus encore en France, nous comptons cependant déjà plus de vingt sujets, dont dix prêtres et deux employés déjà dans les colonies. En outre, cinq autres prêtres demandent de se joindre à nous. Votre Eminence peut juger par ce que j'ai l'honneur de lui dire, que je n'ai pas influencé M. Blampin dans sa détermination. Pendant tout le temps qu'il vient de passer dans sa famille, il ne m'a écrit qu'une seule fois. Il me parla en général des obstacles qu'il éprouvait à suivre sa vocation, et je lui répondis qu'il devait consulter son directeur ordinaire et s'en tenir à ses décisions. La divine Providence nous a même pourvus de biens temporels suffisants pour faire subsister médiocrement notre noviciat.

Ayant déjà eu un premier encouragement du Saint-Siège dès l'origine de notre œuvre, nous en avons encore reçu de nouveau cette année. Lorsque Mgr de Saint-Louis passa par la France pour sa délégation à Haïti, il s'adressa à nous pour avoir une communauté de missionnaires pour cette île. A son retour de Rome, Mgr de Saint-Louis rendit compte au Cardinal Préfet des rapports dont il a voulu honorer notre pauvre petite Société

et des offres de services que nous lui avons faites, et Son Eminence daigna nous écrire une seconde lettre d'encouragement. Enfin, tout dernièrement, ayant cru devoir rendre compte de notre œuvre et des dispositions de notre communauté à Mgr l'Internonce, il m'a dit les paroles les plus consolantes et m'a exhorté vivement à continuer comme j'ai fait jusqu'à présent. Votre Eminence jugera, d'après tout ce que j'ai eu la liberté de lui marquer dans cette lettre, que notre œuvre est très importante pour la gloire de Dieu, que notre existence n'est pas si précaire et notre conduite n'est pas si blâmable que le croient quelques prêtres zélés et sages, il est vrai, mais peu instruits de ce qui se passe parmi nous. Nous croyons prudent et nécessaire de garder le plus grand secret sur toutes nos démarches et de ne consulter qu'un très petit nombre d'hommes pieux et expérimentés dans les affaires ecclésiastiques. Nous supplions donc très instamment Votre Eminence de prendre des informations sur notre œuvre auprès de trois ou quatre personnes qui, sans doute, lui sont connues et dignes de confiance. Ce sont Mgr d'Amiens; Mgr l'Internonce, qui est instruit à fond de tout ce qui regarde notre œuvre, et qui avait été chargé de Rome de prendre des informations sur ma conduite; M. l'abbé Carbon, directeur du Séminaire de Saint-Sulpice, sous l'autorité duquel j'ai vécu onze ans; et enfin aussi M. l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires, que je consulte aussi quelquefois sur nos affaires.

Nous donnons ici la lettre suivante, qui est du P. Blampin, écrite au Cardinal de la Tour d'Auvergne dans la même occasion que la précédente : la minute qui nous a été conservée est corrigée de la main du Vénéralé Père.

MONSEIGNEUR,

J'étais déjà parti quand la lettre que Votre Eminence m'a fait l'honneur de m'écrire, arriva; je la reçus seulement aujourd'hui, et je m'empresse d'y répondre aussi comme je le dois à votre bonté paternelle pour moi.

Je dois informer Votre Eminence de tout ce qui s'est

passé dans l'affaire de ma vocation, afin qu'Elle puisse en juger avec connaissance de cause. J'eus le désir de cette vocation très longtemps, et j'ai pris deux ans et demi pour examiner la volonté de Dieu. Au bout de ce temps, mon directeur décida positivement que j'étais appelé de Dieu à la mission des nègres. Je ne me contentai pas de cela, et, de l'avis de mon directeur même, je consultai deux autres prêtres pieux et sages; et tous décidèrent de la manière la plus positive que je ne devais plus balancer un instant à demander mon *exeat*. Je le fis, et Vous eûtes la bonté de me l'accorder, sans doute par une inspiration du bon Dieu. Ayant reçu cette faveur de votre bonté paternelle, je me suis agrégé au vicariat de Maurice, dont le vicaire apostolique a laissé un vicaire général à Amiens; c'est M. l'abbé de Brandt, attaché à l'évêché d'Amiens et connu sans doute de Votre Eminence. Les choses étant arrivées à ce point, je serais fort embarrassé d'annoncer à M. de Brandt un changement de résolution, je croirais d'autant plus mal agir que tous mes désirs ne se portent que pour les missions, et que j'irais contre la décision formelle et réitérée des personnes sages qui connaissent parfaitement toutes mes dispositions et m'ont dirigé dans mon Séminaire. Cependant, ayant un grand désir de ne pas contrister Votre Eminence en résistant à ses volontés, je la supplie très instamment qu'elle veuille bien régler cette affaire avec M. l'abbé de Brandt qui, à ce qu'on m'a dit, aura l'honneur de vous voir avant un mois d'ici.

Pour ce qui regarde ma mère, je crois qu'on a mal informé Votre Eminence. Elle est bien résignée à la volonté de Dieu. Le seul mal est que des ecclésiastiques pieux, qui ne connaissent pas l'institut auquel je veux m'attacher, ni les dispositions intérieures de mon cœur, font tous leurs efforts pour lui persuader que c'est son devoir de s'opposer à ma vocation. Ces Messieurs le font avec de bonnes intentions et pour le bien de ma famille; mais je ne puis les regarder comme des organes de la volonté de Dieu, puisqu'ils jugent sans connaissance de cause.

Ma mère me dit, dans sa dernière lettre, qu'elle n'osait

plus sortir, parce qu'on la tracasse sans cesse à mon sujet. Ayant une conscience timorée, ces poursuites la jettent dans des inquiétudes et dans une grande perplexité; je suis sûr qu'une fois la chose faite, on la laissera tranquille et elle le sera parfaitement. Cette séparation lui coûterait aussi bien qu'à moi; elle en fera le sacrifice à Dieu et se sanctifiera par ce moyen.

Pour rassurer Votre Eminence sur le compte de la Société à laquelle je m'attache, j'ai l'honneur de lui dire que tous les prêtres, même pieux et sages, qui parlent contre elle et son supérieur, sont fort mal informés. La Société est très bien vue à Rome, et M. le Supérieur a reçu du Cardinal Préfet de la Propagande deux lettres d'encouragement; de plus, quand Mgr de Saint-Louis vint en France pour la négociation d'Haïti, il s'adressa à lui pour avoir des sujets, et cela d'après ce qui lui avait été dit à ce sujet par le même Cardinal Préfet. Si Votre Eminence veut être informée plus sûrement de l'état de la Société et de ce qu'on en pense à Rome, Elle pourrait s'adresser à Mgr l'Internonce, qui doit en être instruit. Elle pourrait aussi s'adresser à Mgr d'Amiens sur la conduite du Supérieur. M. l'abbé de Brandt pourrait parfaitement instruire Votre Eminence de tout ce qui se passe dans cette Société; il a pris des informations exactes et a même voulu prendre connaissance des Règles de la Société. M. l'abbé Carbon, directeur de Saint-Sulpice de Paris, et M. l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires de la même ville, connaissent parfaitement M. le Supérieur et pourraient donner à Votre Eminence les renseignements les plus exacts. Ce que je puis assurer à Votre Eminence, c'est que M. le Supérieur n'a jamais fait aucune démarche ni directe, ni indirecte pour attirer qui que ce soit de ma connaissance, et je ne l'ai pas même instruit de ce qui s'était passé à mon sujet pendant ces vacances, parce que il ne veut se mêler d'aucune de ces sortes de difficultés, et qu'il m'a dit formellement qu'il fallait consulter mon directeur et me tenir à ses avis.

Cette Société existe depuis peu de temps, elle est peu connue et ne fait aucun effort pour se faire con-

naître; et cependant elle est déjà composée de vingt à vingt-cinq membres, dont dix prêtres, et deux exercent déjà dans les colonies. Elle a suffisamment de biens pour subsister médiocrement.

(Là s'arrête la partie de la lettre du P. Blampin, corrigée par le Vénérable Père; le reste répète ce qui est déjà exposé dans la lettre précédente.)

A M. Dupont :

### XIII

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Dupont,  
à Saint-Sulpice, Paris.

20 novembre 1842.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je n'ai pas pu écrire plus tôt à M. Fornarie, parce que j'étais trop occupé. Nous allons enfin bâtir. Nous ferons deux ailes des deux côtés. La largeur de la cour fera la longueur des ailes : 46 pieds en dedans, et la largeur des pavillons fera la largeur : 17 pieds en dedans aussi. Si vous avez une dizaine de mille francs à nous donner, envoyez-les. La chapelle aura 40 pieds environ. Si nous pouvons, nous prendrons une plus forte largeur de ce côté pour la rendre plus large. Je vais faire mon possible de la rendre propre, et surtout pieuse en dedans. Ce qui acheva de m'accabler de besogne, c'est une affaire importante que nous traitons en ce moment et qui n'est pas terminée. J'espère que cela s'arrangera à la grande gloire de Dieu. Je vous en parlerai une autre fois, quand cela sera fait.

La pauvre Allemande protestante convertie dont je vous ai parlé parfois est bien malheureuse en ce moment; elle est à Paris sans le sou, dans un logis qu'elle n'a pas de quoi payer. Si vous connaissiez une bonne personne qui veuille lui procurer une place soit à Paris,



soit ailleurs, ce serait une bonne œuvre. Il faut vous dire qu'elle a un caractère terrible. Elle est tombée, par ses malheurs, dans une exaspération qui la rend pénible à ceux qui s'en occupent. Elle est très difficile et susceptible. Mais c'est une âme à sauver. Elle est sans le sou; elle voudrait partir, et n'a pas de quoi. Elle attend 200 francs de son pays; quand cela viendra, ce sera déjà dû à son hôtesse. Si vous aviez quelque chose à faire pour elle par des connaissances, ne le faites pas directement; c'est une pauvre honteuse des plus fières et des plus intraitables qu'on puisse voir; ce n'est que par mon moyen ou par le moyen de M. Bercy, prêtre, demeurant à l'hospice Marie-Thérèse (que vous le pourriez). M<sup>me</sup> Guillarme est à bout et ne peut plus rien pour elle. Priez pour cette pauvre Allemande.

Je ne reçois plus de nouvelles de M<sup>me</sup> Guillarme; je lui ai écrit et ne reçois pas de réponse. Je ne sais ce qui manque; est-elle peut-être malade?

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

L'adresse de la lettre ci-incluse est M<sup>me</sup> Beck, rue des Postes, 21. Je vous la mets, parce qu'elle est difficile à lire. Vous feriez bien de la mettre sous enveloppe. Remettez cette lettre à la poste, affranchissez-la si faire se peut; elle est pour l'Allemagne.

A M. Ign. Schwindenhammer :

V

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Schwindenhammer,  
rue du Mail, n° 6, Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

*A La Neuville, le 25 novembre 1842.*

TRÈS CHER FRÈRE,

Que la divine volonté soit votre unique vie!

Je ne suis pas étonné que vous ne vous entendiez pas avec M. Tisserant; il n'est pas fait pour vous diriger, ni pour vous être utile. Il ne m'a presque rien dit de votre état. Je lui demandai de vos nouvelles, et il me répondit que vous aviez encore quelques difficultés, mais que cela viendrait peu à peu.

Je remercie notre bon Maître de ce qu'il vous met un peu dans la paix. Je conçois bien que votre vocation n'est pas de demeurer à la place où vous êtes, et j'ai toujours été dans la croyance que vous n'y resteriez pas. Mais laissez-vous conduire par la main de Dieu. Oh! mon très cher, ne vous pressez pas dans les choses divines. Soyez devant Notre-Seigneur comme l'argile devant le potier. L'ouvrier la travaille à sa guise : il commence par la battre, la fouler et la rebattre, afin de la rendre souple, et cette pauvre argile n'a pas de résistance à opposer; elle se laisse manier selon le bon plaisir du potier. Celui-ci en forme un vase; et puis souvent, quand ce vase est à demi-formé, il le défait, et refait de nouveau une masse informe; puis, il la travaille de nouveau, pour en former le vase qu'il a projeté. Plus une argile a été battue et rebattue, mieux elle est préparée à être employée; aussi, c'est de celle-là qu'on fait les plus beaux vases; mais, de l'argile dont la pâte a été mal pétrie, on ne fait que des vases de peu de prix, des vases d'opprobre quelquefois.

L'énigme est facile à expliquer, et son application facile à faire dans les choses spirituelles. Laissez-vous donc manier entre les mains de Dieu. Attendez avec paix, douceur et patience que son moment soit arrivé. Si vous aviez la facilité de suivre immédiatement votre désir, ce désir fût-il même conforme à la volonté divine, il y aurait en cela un grand désavantage pour votre âme. Animez votre cœur à l'amour des peines, des croix, des contrariétés. Heureux celui que Notre-Seigneur éprouve un peu ! Vous savez ce que dit saint Paul ; je me souviens que nous avons causé sur ce verset dans le jardin du Séminaire de Strasbourg : *Probatio vero spem operatur, spes autem non confundit, quia charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum ...* Lorsque cette charité divine est dans nos cœurs et qu'elle nous remplit, alors nous sommes heureux d'être tentés par les contrariétés, car cette tentation nous éprouve. Or, nous avons besoin d'être éprouvés, autrement notre amour-propre détruirait cette charité ; il la violerait, au moins, et y mêlerait bien des imperfections.

Lorsque nous sommes à notre aise, et que rien ne s'oppose à notre repos intérieur, nous allons toujours en paix, mais seulement dans la paix des sens, qui n'ont rien pour être exercés ; car notre amour-propre, ne trouvant pas d'opposition, ne se soulève guère. Nous éprouvons le bonheur d'être à Notre-Seigneur, et nous suivons en cela tous nos désirs. Mais l'amour-propre, ainsi que l'affection que nous nous portons à nous-mêmes, et qui se produit avec l'impression de la grâce divine, mêlent leur venin au suc précieux de cette céleste grâce. De là, nos œuvres sont des œuvres mélangées, des œuvres imparfaites ; et, plus nous allons, plus nous risquons de voir le mélange de l'amour-propre et de l'affection à soi s'augmenter et surpasser le mouvement de la grâce ; et alors notre affaire se gâte, et nous ne pouvons presque plus prendre le dessus.

Généralement parlant, les âmes à qui il arrive d'être ainsi tranquilles et exemptes de ces sortes de froissements que vous éprouvez en ce moment, restent dans leurs imperfections, et, au bout d'un certain temps, leurs

défauts prennent le dessus. Vous êtes donc bien heureux de ce qu'il plaît à Dieu de vous mettre dans un état de gêne et de peine, comme un membre disloqué. C'est ce que j'appelle tentation ou épreuve. Cette tentation éprouve l'âme; si on est fidèle, on se fortifie grandement, on fait sans cesse des actes d'abandon à Dieu, d'humiliation devant Notre-Seigneur, de retour vers Marie, de soumission douce et paisible à son état. Et voilà la patience que l'épreuve opère. C'est là ce qui forme la patience intérieure, par laquelle on apprend peu à peu à être impassible devant Dieu. *Patientia opus perfectum habet.*

Je vous assure que c'est là que gît la grande perfection des âmes qui sont tout à Dieu. Cette patience opère l'espérance, fondée sur la charité divine dont on est rempli. Car, en se voyant en peine, contrarié et accablé quelquefois, on s'abat aux pieds de Notre-Seigneur. Cette charité infuse agit et se manifeste; l'amour-propre, la tendresse pour soi cèdent, disparaissent peu à peu, et la charité finit par dominer. Alors, notre âme ne trouvant aucun soutien en elle, et poussée en même temps par cette charité intérieure, se livre à Notre-Seigneur avec pleine confiance; elle met toute son espérance en lui. Et cette espérance n'est jamais confondue, car cette charité qui nous remplit prend tellement le dessus, que notre âme plonge en Jésus et possède tout ce qu'elle espère.

Soyez donc ferme dans la voie de Dieu, livrez-vous à Jésus et ne craignez rien; vous êtes à lui, et il est à vous : qu'avez-vous à craindre? Ne raisonnez pas, n'examinez pas encore, mais donnez-vous à Jésus, pour qu'il ruine en vous tout le vieil édifice de la nature, et qu'il y établisse peu à peu son règne.

Pendant, il n'y a pas de mal à ce que vous vous occupiez de votre vocation, cela entre dans l'ordre de la volonté divine; seulement, faites cela avec paix et amour, et ne vous pressez pas d'agir. Je ne crois pas que le moment en soit arrivé. Ne craignez pas M. Desgenettes. Si, plus tard, il doit avoir plus de peine à vous quitter, le bon Dieu l'en récompensera aussi. Il a eu bien d'autres épreuves que celle-ci. D'ailleurs, il ne faut pas consi-

dérer les hommes en cela; le bon Dieu pourvoira à tout. En voulant trop tôt prévenir une difficulté, on se jette ordinairement dans plusieurs autres plus grandes, tandis qu'en attendant le moment de Dieu, il se produit des circonstances que la divine bonté nous envoie, et qui aplanissent tous les obstacles. Soyez donc en paix, et dites : *Expectans expectavi Dominum; et l'intendit mihi* viendra plus tard. Les différents attrait dont vous me parlez, sont des attrait réels que je vous connais depuis longtemps : la retraite, la direction des âmes, les rapports avec les gens simples, l'éloignement du monde. Mais attendez avec douceur, paix, humilité de cœur, et avec une confiance pleine d'amour, que le moment de Dieu soit arrivé. J'espère venir bientôt à Paris, et alors nous causerons au long de tout cela.

M. Tisserant devait écrire à M. Desgenettes la lettre que vous me demandez : veuillez lui demander s'il l'a reçue. Ce bon Père recevra de moi une lettre en même temps que vous aurez celle-ci; je lui dis la même chose. Si M. Tisserant n'avait pas écrit cette lettre, dites-le moi aussi, je vous prie, afin que j'écrive moi-même.

Je suis bien aise que vous ayez l'occasion de causer un peu avec le P. Pinault. — Je pense que votre petit frère ira suivre les cours dans une maison d'éducation. — S'il se présente une occasion, envoyez-moi, je vous prie, le réveil que vous devez avoir à vous.

Priez bien pour nous à l'autel de Notre-Dame des Victoires.

A Dieu, très cher frère. Tout à vous dans la charité de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A M. Guédant :

II

Monsieur,  
Monsieur Guédant, élève,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.  
JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

*Le 4 décembre 1842.*

TRÈS CHER FRÈRE,

Je me suis bien réjoui de voir, par votre lettre, que la divine Bonté vous a ramené à Saint-Sulpice. Vous sentez la grandeur de cette grâce, et vous en bénissez notre divin Maître. Oh! oui, vous avez de grandes actions de grâce à rendre à Notre-Seigneur et à sa très sainte et très bonne Mère.

Soyez docile à la grâce cette année-ci. Laissez-vous conduire par la main de Dieu, et n'essayez pas de marcher indépendamment de sa divine conduite. Evitez les efforts de tête et la contention de votre propre mouvement; laissez-vous conduire, tenez-vous dans la paix et la simplicité de votre cœur devant Dieu, et suivez avec douceur et docilité le mouvement qu'il vous donne; et lorsque vous ne sentez pas cette divine grâce vous pousser et vous impressionner, restez en repos devant Notre-Seigneur, et disposé à vous abandonner entièrement à sa divine volonté, quelle qu'elle soit. Tenez votre âme pure et nette de tout orgueil, de toute vanité et de tout retour sur vous-même. Laissez-vous aller devant Dieu, comme un enfant devant son père. Ne vous voyez pas vous-même; mais voyez ce Père céleste tout seul, et faites ce qui lui est agréable; faites-le avec amour et complaisance pour lui et en lui. Evitez la complaisance en vous, en ce que vous sentez, ou en ce que vous faites, et marchez dans toute la simplicité d'un enfant qui ne réfléchit pas. Quand il embrasse son père, c'est parce qu'il l'aime; quand il lui obéit, c'est pour lui obéir;

quand il fait quelque chose pour lui, c'est pour lui faire plaisir. Quand on marche avec cette simplicité, on est plein de confiance et d'amour, on vit dans la paix et l'humilité; et la complaisance de Dieu dans notre âme est très grande. Il faut bien mieux que Notre-Seigneur mette sa complaisance en nous, que de l'y mettre nous-mêmes.

Lorsque vous recevez des consolations sensibles, prenez-les avec amour; n'y mettez pas votre complaisance, mais servez-vous-en pour aller à Dieu avec plus d'amour et de fidélité. Lorsque vous n'en avez pas, allez à ce divin Maître avec le même amour, la même paix, la même confiance et la même fidélité.

Suivez votre attrait pour l'oraison. Ouvrez votre esprit devant Notre-Seigneur pour le fixer doucement en lui, unissez votre cœur à Dieu; tantôt, tenez-le dans le repos, en sa sainte présence, en le regardant ainsi d'un œil d'amour, sans effort, sans cette espèce de fixité violente, mais avec douceur et suavité; tantôt, laissez couler doucement votre âme dans le sein de Jésus Notre-Seigneur. Lorsque vous ne recevrez pas de consolation sensible dans votre oraison, tenez votre âme en repos, désirant être tout à Dieu et dévoué à son unique bon plaisir. Restez devant lui, et souffrez avec douceur, patience et amour tout l'ennui, toute la peine que vous causerait cet état.

Vous n'avez pas besoin de prendre de résolution; vous en prendrez dans le cours de la journée; car il faut vous tenir toute la journée à peu près dans le même état, sans contention ni ténacité, mais doucement, paisiblement. Vous tenant ainsi dans la paix, vous apercevrez facilement toutes les fautes dans lesquelles vous tomberez, et les défauts que vous aurez, et vous prendrez ordinairement alors vos résolutions. Lorsque vous verrez un défaut tenace, vous prendrez naturellement dans l'oraison des résolutions contre ce défaut. Car, lorsqu'on sent un défaut en soi, il n'est guère possible de se mettre solidement en union avec Notre-Seigneur, sans prendre des résolutions pour s'en corriger; mais, quant à faire un examen pendant votre oraison et cher-

cher des résolutions à prendre, je ne vous le conseille pas.

A Dieu, très cher frère. Tout vôtre dans le saint amour de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A M. Ducournau :

III

Monsieur,  
Monsieur Ducournau, diacre,  
au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MON TRÈS CHER,

Je n'ai qu'un petit mot à vous dire. Ecrivez, je vous prie, à votre bon tonnelier que, probablement bientôt, il recevra une lettre de moi pour le faire venir de suite à La Neuville. Qu'il se tienne disposé, qu'il prie bien Notre-Seigneur et la Très Sainte Vierge que les choses s'arrangent pour que je puisse le faire venir bientôt. Je viendrai demain à Saint-Sulpice. Donnez à M. Galais l'adresse de ce brave homme, afin qu'il puisse me la remettre. Je n'aurai peut-être pas le temps de vous voir.

Tout vôtre en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN.

*Samedi 17 décembre 1842.*



Au Cardinal **Fransoni** :

IV

(Copie.)

*La Neuville, 22 décembre 1842.*

MONSEIGNEUR,

Il me serait bien difficile d'exprimer la consolation que nous donna la lettre, si pleine d'encouragements, que vous daignâtes nous adresser le 29 septembre. Nos cœurs en sont pénétrés de la plus sincère reconnaissance. Toutes les bontés que Notre-Seigneur Jésus-Christ vous inspire pour notre petite Société, nous font croire qu'elle sera un jour une servante fidèle dans l'Eglise de Dieu, et qu'elle y procurera quelque peu de gloire à notre Père céleste et des consolations à celui qui nous tient sa place sur la terre.

J'ai reçu dans la même lettre les pouvoirs apostoliques pour deux missionnaires qui doivent accompagner le Préfet apostolique de Bourbon. J'enverrai leurs noms à Votre Eminence quand ils seront prêts à partir, selon que vous me l'ordonnez.

Puisque vous avez tant de bonté pour nous, je vous prierais de vouloir bien nous accorder un autre décret de la Sacrée Congrégation renfermant des pouvoirs pour un troisième missionnaire, qui est déjà dans l'île Bourbon. J'ai déjà prié Mgr le Préfet apostolique de cette île de demander les pouvoirs pour ce missionnaire.

Son nom est Frédéric Le Vavas seur.

A ces trois missionnaires, j'ai joint un jeune clerc, qui leur servira de catéchiste.

A l'île Maurice, nous n'avons qu'un seul missionnaire. Il me dit, dans sa dernière lettre, que cette île est dans un bien mauvais état. Presque tous ses habitants vivent dans l'irrégion et dans une grande corruption. Les Noirs, aussi bien que les Blancs, affectent le mépris pour la religion. Mgr le Vicaire apostolique de cette île dit beaucoup de bien de ce missionnaire; il me dit, dans sa

lettre, que c'est un véritable apôtre. Cependant, malgré toutes les peines qu'il se donne, depuis neuf mois, il a obtenu peu de bons résultats. Il a baptisé soixante Noirs, fait faire la première communion à une quarantaine et en a marié un grand nombre. Il travaille, me dit-il, auprès de ces pauvres âmes, depuis neuf heures du matin jusqu'à dix heures du soir. Mgr le Vicaire apostolique me dit, dans sa lettre, que le gouvernement de l'île ne veut pas recevoir de prêtres français. Il espère cependant que, plus tard, on lui permettra d'en faire venir.

Mgr le Vicaire apostolique des Deux-Guinées m'a demandé, ces jours-ci, des missionnaires pour son vicariat. Cette mission plairait beaucoup à mes confrères et à moi. Si Votre Eminence le jugeait à propos, je lui donnerais les cinq qui étaient destinés à la mission d'Haïti. Je les lui ai offerts, à la condition que ce soit le bon plaisir de Votre Eminence. Si donc vous daignez nous accorder la faveur de nous envoyer dans une mission si belle et si pénible, veuillez nous donner vos ordres. Si les affaires de Saint-Domingue s'arrangeaient d'ici à un an, il me serait facile de fournir d'autres missionnaires pour cette île. Mgr l'évêque de Constantine doit écrire lui-même à Votre Eminence à ce sujet. Il nous presse beaucoup, parce qu'il est urgent qu'il se rende à sa mission au plus tôt possible; mais nous ne pouvons faire nos approvisionnements qu'après avoir reçu les ordres de Votre Eminence.

Outre ces cinq confrères, il m'en reste un sixième, qui devait faire partie de la communauté destinée à Haïti. Il est originaire de l'île et y a des parents, considérables par le rang qu'ils tiennent dans le pays. Si Votre Eminence le trouvait bon, je l'enverrais. Il est maintenant à la Martinique, où je l'ai envoyé, après avoir écrit à Mgr l'évêque de Saint-Louis, à qui j'ai exposé mes principales raisons. Je lui ai défendu d'entrer dans l'île d'Haïti sans un ordre exprès de votre part. Peut-être pourrait-il être utile s'il était dans le pays même : il me fournirait le moyen de faire connaître à Votre Eminence ce qui s'y passe.

Pardonnez-moi la simplicité avec laquelle je vous

rends compte de ce que nous faisons et désirons faire. Je le fais uniquement pour recevoir vos ordres et pour vous obéir avec la plus grande docilité et la plus parfaite soumission.

Daignez ...

F. LIBERMANN, *prêtre,*  
*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

A M. J.-D. Laval :

II

Monsieur,  
Monsieur Laval, prêtre missionnaire,  
à Port-Louis (Ile Maurice).

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je vous ai envoyé dernièrement un exemplaire de notre règle. Lisez-la avec attention et recueillement, et tâchez d'en observer ce qui vous sera possible, dans l'état d'isolement où vous vous trouvez par la volonté divine. Je désirerais ardemment vous envoyer du monde, mais Monseigneur me dit que le Gouvernement n'accepterait pas de Français. Ayez donc patience encore quelque temps : Notre-Seigneur exaucera nos prières, et aura peut-être pitié de cette pauvre île Maurice.

N'abandonnez pas encore ce pays misérable et délaissé. Essayez encore et attendons les moments de Dieu. Si, plus tard, nous voyons qu'il n'y a absolument pas de ressources pour ce pauvre pays, et, s'il s'ouvre un passage devant nous à Madagascar, nous aurons toujours le temps de nous y rendre. Il ne faut pas aller seul à Madagascar. En ce moment, les affaires ne s'arrangent pas encore. Je vais écrire à M. Le Vavasseur, pour qu'il voie un peu la pensée du préfet de cette île, et pour connaître s'il nous acceptera. Le préfet de Bourbon n'a plus de juridiction sur Madagascar. Attendez donc

encore, travaillez avec ferveur dans votre poste pénible. Peut-être Notre-Seigneur vous veut-il là pour faire un peu de bien dans ce pays malheureux. Votre temps n'y sera pas perdu.

Je vous envoie deux lettres d'agrégation à l'Archiconfrérie de la Très Sainte Vierge, c'est-à-dire du très saint Cœur de Marie. Etablissez-la, et vous verrez la grâce de Dieu se répandre sur les âmes. Presque partout où elle s'est établie, des prodiges de conversion ont eu lieu, et des pays entiers ont changé de vie. Il faut qu'il y ait une lieue de distance entre deux confréries; on ne peut surtout en établir deux dans la même ville. Ces lettres sont signées en blanc, comme vous voyez. Remplissez-en les vides, et, de suite, après l'établissement des confréries, envoyez à M. Desgenettes les noms des premiers associés, c'est une condition nécessaire; après cela, vous n'aurez plus besoin d'envoyer les noms, vous tiendrez votre registre vous-même. Il faut établir certains exercices pour la confrérie.

Je vais vous expliquer le remplissage qu'il faut faire dans les endroits des lettres laissées en blanc : 1° aux mots *In Ecclesia*, ajoutez le nom du patron, v. g. *S. Petri*; s'il y a plusieurs églises dans la ville, il faudrait ajouter *apud*, avec le nom de la ville, v. g. *apud Romam : In Ecclesia S. Petri apud Romam*; s'il n'y en a qu'une, il faudrait mettre : *In Ecclesia S. Petri Portus Ludovici*; si c'est un village, il faut mettre : *In Ecclesia S. Petri parochiæ vulgo dictæ La Neuville*. Il faut ajouter le nom du Vicariat : *Vicariatus apostolici Mauritanii*. A ces mots *Auctoritate RR. in Xto Patris D. D.*, ajoutez les prénoms et les noms de Monseigneur avec son titre *in partibus* et son vicariat v. g. *Petri Collier, Episc. Milevitan. Vic. ap. Insulæ Mauritanæ*. — Aux mots *R. Dus*, ajoutez le prénom et le nom du curé, puis *Parochus ejusdem*, etc.; à ces mots *attentis Rmi Episcopi*, ajoutez le nom de la ville, puis *supralaudati, attentis Rmi Episcopi Millevitani supralaudati*. A ces mots *in dicto loco*, ajoutez le nom de l'endroit v. g. *in dicto loco Port-Louis*. A la fin, il faut mettre la date. Puis à ces mots *Pontificatus*, ajoutez *Gregorii XVI, anno 13°* (la treizième année du

pontificat de Grégoire XVI commence du mois de février 1843).

Tout étant fait, faire traduire l'acte d'agrégation et le suspendre à l'église en tableau; envoyer à M. Desgenettes, comme je vous l'ai déjà dit, les noms de quelques-uns des premiers associés, de plus les prénoms et noms de Monseigneur, titre épiscopal et vicariat, les noms et prénoms du curé de la paroisse, le nom de l'église et la date de l'érection de la confrérie. Je suis persuadé que, l'archiconfrérie établie, il se fera des changements dans le pays.

J'ai reçu la somme que vous m'envoyez. Que Notre-Seigneur vous le rende au centuple, c'est-à-dire par une grande abondance de grâces et d'esprit apostolique! Nous en avons justement besoin pour faire les dépenses nécessaires au départ de nos chers frères.

Nous avons accepté la mission de la Guinée, mission considérable et pénible. Ce pays natal de vos pauvres Noirs est bien misérable. Ces pauvres gens, qui y sont par millions, sont encore idolâtres et misérables, comme ils le sont partout. J'ai promis à Mgr le Vicaire apostolique de ce pays cinq de nos frères. Il faut faire plus de provisions que pour tout autre pays, parce qu'on n'y trouve rien à acheter : tout y est encore sauvage.

Bientôt je vais envoyer deux missionnaires à Bourbon. J'espère qu'ils pourront vous rendre visite de temps à autre.

Les supérieurs ecclésiastiques, le Cardinal préfet de la Propagande nous aiment, nous manifestent beaucoup de confiance et nous encouragent sans cesse à la persévérance.

Le noviciat va très bien, grâce à Dieu. Tous les novices sont très bien disposés.

Adieu, très cher frère. Que la paix de Notre-Seigneur et de la Très Sainte Vierge soit avec vous.

Tout à vous dans le saint amour du très Immaculé Cœur de notre bonne Mère.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*A La Neuville (près Amiens), le 23 décembre 1842.*

A la Supérieure de Castres :

III

Madame,  
Madame la Supérieure  
du Couvent de la Conception, à Castres (Tarn).

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

*A La Neuville, en la fête des Saints Innocents 1842.*

MADAME LA SUPÉRIEURE,

Je suis confus d'avoir attendu si longtemps à répondre à votre dernière lettre. La raison de ce retard est que je désirais donner connaissance de cette affaire aux principales personnes qui désirent entrer dans cette œuvre.

Je trouve fort sage tout ce que vous me dites par rapport à l'établissement d'une maison à Amiens. Je crois que le meilleur parti à prendre est celui que vous proposez. Je tâcherai de le seconder de tout mon pouvoir. Quand vous viendrez à Paris, veuillez m'en donner avis, afin que je puisse m'y rendre, si la chose m'est possible. Je serais bien content d'avoir une entrevue avec vous si telle est la volonté divine, afin de nous entendre parfaitement sur votre sainte entreprise.

Je ne saurais vous dire au juste le nombre de celles qui veulent se livrer à cette sainte œuvre. Il s'en présente six, et même sept en ce moment, mais je ne sais si on peut compter sur toutes. Les deux qui sont les plus marquantes éprouvent des difficultés momentanées et ne pourraient peut-être pas se rendre à Paris au temps que vous vous y trouverez, mais le bon Dieu arrangera tout cela selon son bon plaisir. Je pense qu'elles vous suivront peu de temps après. Je crois qu'au moins deux pourront partir avec vous. Du reste, vous devez savoir aussi bien que moi qu'il ne faut jamais compter sur les hommes et sur leur bonne volonté. Dieu seul doit attirer toutes nos attentions; sa divine Providence arrangera

tout selon son bon plaisir. Suivons toujours les bons désirs qu'il nous a inspirés pour sa gloire et attendons en paix qu'il accomplisse ses desseins.

Je vous prie de me permettre de faire prendre des renseignements sur l'esprit de votre maison et sur l'état de votre communauté. Ce n'est pas parce que je me défie, mais pour donner de l'assurance à ces bonnes filles, qui veulent se donner à Dieu dans cette sainte œuvre. Je m'adresserai à un saint prêtre que je connais dans votre pays. Vous voyez que je procède avec vous dans toute la simplicité des enfants de Dieu. Je vous prie d'agir avec la même confiance et simplicité. Je vous assure que mes intentions sont pour la plus grande gloire de Dieu et pour l'avancement de la sainte œuvre que Dieu vous inspire d'entreprendre. Je désire y avoir part, non en m'en mêlant activement et comme d'une chose qui m'appartiendra; mon plus grand désir est de me tenir en dehors de toute la conduite de cette œuvre; il me semble que c'est vous que Dieu en charge, et par conséquent, désormais, ce serait une présomption à moi de vouloir m'y ingérer sans vocation. Tout ce que je désire, c'est de vous être utile en tout ce que je pourrai et d'employer nos missionnaires au bien de ces bonnes religieuses, qui se donnent à Dieu avec tant de générosité. Si je vous ai parlé d'établir une maison à Amiens, c'est purement pour vous aider à donner l'esprit de cette sainte œuvre, et nullement pour me charger de la gouverner; c'est aussi par égard pour ces bonnes filles, dont la générosité me touche jusqu'au plus vif. Je trouvais d'ailleurs de l'utilité que vos bonnes religieuses reçoivent dès les premiers temps une direction semblable à celle qu'elles doivent recevoir dans la suite par nos missionnaires, et qu'elles prennent un esprit à peu près semblable. J'abandonne tout cela au bon plaisir de Dieu. La seule chose que je voudrais, avant d'engager ces bonnes filles dans votre communauté, c'est l'assurance que vous les enverrez dans les missions des Noirs, car tel est leur désir; c'est pour cela qu'elles se joignent à vous. Nous en parlerons à Paris; j'espère cela de la bonté divine.

J'aurais deux observations à faire sur votre première lettre. Je vous prie de les peser devant Dieu et d'en faire ensuite selon son bon plaisir, et non selon ma pauvre prudence humaine. La première, je crois que vous ne devriez pas tellement déterminer les points de votre règle que vous ne puissiez plus rien y changer; vous n'avez pas encore assez d'expérience, surtout de ce qui regarde les missions. La règle doit être provisoire d'ici à six ou huit ans; ensuite, on la formera de nouveau, avec les additions, retranchements et modifications que l'expérience aura appris. Deuxièmement, je crois urgent que les religieuses qui vont en pays étranger soient obligées aux vœux. Si vous le désirez, je vous expliquerai mieux ma pensée.

Recevez, je vous prie, l'expression des sentiments de respect et de charité avec lesquels je suis, en Jésus et Marie, votre tout pauvre et tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*,

*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

---



### III

## DOCUMENTS DIVERS

---

### LETTRES DE LA S. C. DE LA PROPAGANDE

---

Admodum Reverende Domine. — Ex quo Episcopus Sancti Ludovici ad Haitarum Insulam fuit delegatus ut Religionis negotia rite componenda curaret, Dominationem Tuam atque Ecclesiasticos viros tibi conjunctos eidem Sac. Congregationi indicavit, ex quibus nonnulli illius Regionis Missionarii apostolici pro tempore declararentur. Libenter proinde intellexi præfatum Episcopum in cognitionem tui tuique Instituti venisse, ac maximum studium de illa Missione ineunda in vobis esse excitatum. Proinde hortor ut in hac sententia jugiter maneatis et si fieri possit nonnullos integritate zelo ac doctrina præstantes Presbyteros præ oculis habeas, quo negotiis rite compositis in præfatam Insulam per Sac. Congregationem valeant deputari.

Precor vero Deum ut Dominationi Tuæ bona omnia cumulativè largiatur.

Romæ ex Æd. Sac. Congregationis de Propaganda Fide, 7 Maii 1842.

Dominationis Tuæ Studiosus.

J.-Ph. -Card. FRANSONIUS, *Præf.*

J.-E\* EDESSEN, a Secretario.

R. D. Libermann, Neuville, près Amiens.

(Traduction.)

Très révérend Monsieur. — L'Evêque de Saint-Louis, depuis qu'il a été délégué à l'île d'Haïti pour y régler les intérêts de la Religion, vous a désigné à cette Sacrée Congrégation, vous et les Ecclésiastiques vos associés, pour que quelques-uns d'entre eux soient nommés, en temps convenable, Missionnaires apostoliques de cette contrée. Par suite, j'ai naturellement compris que cet évêque s'était fait connaître à vous et à votre Institut, et que vous avez conçu un grand zèle pour entreprendre cette mission. Aussi, je vous exhorte à persévérer dans cette disposition; et, s'il se peut, jetez les yeux sur quelques prêtres recommandables par leur zèle et leur science, afin que, les affaires une fois réglées, ils puissent être députés dans cette île par la Sacrée Congrégation.

Je prie Dieu qu'il vous comble de l'abondance de ses biens.

Admodum Reverende Domine. — Quæ de Dominatione Tua, ac de sociis ad eundem scopum adlectis Missionibus præsertim Nigritarum inserviendi, Sacræ Congregationi referuntur, eandem profecto recreant atque in spem erigunt fore ut illis regionibus opportuniori ratione consulere tandem possit. Hæc confirmare vos in sancto proposito debent atque animos addere ut majori semper studio atque ardore inceptum opus persequi studeatis.

Cum interim ex tuis litteris die 12 Junii datis acceperim duos Sacerdotes in promptu esse pro Missione Bourbonica, eorumque expeditionem Præfectum Apostolicum urgere, nullumque ex parte Gubernii obstaculum adesse, bina Sac. Congregationis Decreta his adnexa remitto, ut iidem Missionarii Apostolici rite institui, atque a Præfecto apostolico facultates accipere valeant. His vero decretis ipse nomina eorum qui Bourbonicam Insulam petent inscribas, ac Sac. Congregationi deinde patefacere non omittas.

Precor vero Deum ut Dominationi Tuæ bona omnia cumulatim largiatur.

Romæ, ex Æd. Sac. Congregationis de Propaganda Fide, die 29 Septembris 1842.

Dominationis Tuæ studiosus.

J.-Ph. Card. FRANSONIUS, *Præf.*

J.-E' EDESSEN, a Secretario.

(Traduction.)

R. D. Libermann, Neuville, près Amiens.

Très révérend Monsieur. — Les renseignements que reçoit la Sacrée Congrégation sur vous et vos associés, pour les Missions des Noirs, la remplissent de joie et lui font espérer qu'on pourra enfin, de façon plus opportune, s'occuper de ces contrées. Ils sont aussi bien propres à vous raffermir dans votre sainte entreprise et à vous encourager à poursuivre avec un zèle et une ardeur toujours croissants l'œuvre que vous avez commencée.

Entre temps, ayant appris, par votre lettre du 12 juin, que vous avez dès maintenant deux prêtres disponibles pour la Mission de Bourbon, que le Préfet apostolique presse leur départ et que le Gouvernement n'y fait pas obstacle, je vous envoie sous ce pli deux décrets de la Sacrée Congrégation, qui nomment ces prêtres Missionnaires apostoliques et leur permettent de recevoir leurs pouvoirs du Préfet apostolique. Après avoir vous-même inscrit sur ces patentes les noms de ceux qui partiront pour Bourbon, ne manquez de les faire connaître à cette Sacrée Congrégation.

---

RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR LE P. DELAPLACE  
DE LA BOUCHE DU R. P. COLLIN

---

*Paris, 16 juillet 1856.*

Venant de m'entretenir avec le R. P. Collin au sujet de notre Vénéré Père et Fondateur, je m'empresse de confier rapidement au papier le résultat de notre conversation.

**A Issy.**

Ce fut à Issy, où il faisait son cours de philosophie, que le P. Collin vit pour la première fois notre Vénéré Père; mais il avait déjà beaucoup entendu parler de lui aux séminaristes, et surtout à un des directeurs, le P. Pinault, conservateur des pieuses traditions d'Issy, grand admirateur surtout de son ancien dirigé, qu'il avouait avoir été son maître, et dont il parlait sans cesse aux mystiques, comme on les appelait, pour les stimuler de plus en plus dans la ferveur spirituelle.

Le P. Libermann était alors Maître des Novices chez les Eudistes, à Rennes; à Issy, le P. Pinault répand au Séminaire la nouvelle de ce voyage (1); redoublement de désir parmi les élèves d'entendre parler de Dieu, ou seulement de voir cet homme, que tous regardent comme un saint.

Huit ans après, j'entends moi-même les élèves de Saint-Sulpice exprimer le désir de voir seulement une fois cet homme de Dieu, que l'on disait impassible, indifférent à tout, à la joie comme à la peine, toujours

(1) Il s'agit du voyage que M. Libermann fit à Paris en septembre 1839.

serein, ne changeant jamais. Le nom du P. Libermann était donc dans toutes les bouches quand il arriva à Issy. Plusieurs furent sans doute étonnés de ne pas trouver tout à fait en lui ce prestige extérieur, ce je ne sais quoi de merveilleux et d'extraordinaire, auréole brillante au milieu de laquelle nous aimons à nous représenter les saints. Mais tous, du moins, furent ravis et embaumés de sa simplicité, de sa sérénité, de son calme.

On voulait mettre à profit la présence de notre Vénérable Père : toutes ses récréations furent saintement occupées; tantôt il se vit entouré dans la belle allée de la Quarantaine d'une quadruple haie de fervents séminaristes, qui voulaient s'édifier de sa vue et de ses paroles, et le bon Père profitait de cette occasion pour parler piété, vie spirituelle, perfection, comme il le faisait de l'abondance de son cœur, alors que l'œuvre des bandes était dans ses plus beaux jours; tantôt, et le plus souvent, c'était à qui le tirerait de la foule et le prendrait à part pour s'aboucher plus intimement avec lui et le consulter ou sur l'état de son âme ou sur sa vocation.

Le P. Collin se rappelle, en outre, que pendant son séjour à Issy, le Vénéré Père accompagna un jour les élèves en promenade au bois de Fleury. Là eut lieu une grande séance mystique. Une vingtaine et plus de séminaristes des plus fervents étaient groupés autour du P. Libermann. Sur la prière qu'on lui en fit, il prit son *Novum Testamentum*, se mit à expliquer, pour l'édification de tous, quelques passages de saint Paul. Chacun disait son mot de piété, apportait son texte de la *Sainte Ecriture*; le P. Collin, qui était de la bande mystique, glissa aussi le sien; or, lui étant arrivé de substituer le mot *eloquia* au mot *sermones*, le Vénéré Père releva à l'instant même ce petit *lapsus linguæ* : « O mon cher, lui dit-il avec douceur et suavité, quand on veut citer la *Sainte Ecriture*, il faut la citer textuellement. » Il témoignait, par ces paroles, de son grand respect pour les paroles sacrées, et donnait en même temps à ses jeunes auditeurs, une belle leçon de simplicité; combien, à sa place, ayant une humilité moins

sincère, n'aurait osé, étranger surtout et en grande réputation de douceur, donner ainsi et rondement cet avis. Aussi, le P. Collin n'a jamais oublié ce petit trait.

**Voyage des PP. Libermann, Le Vavas seur et Collin,  
se rendant par la diligence de Paris à Amiens.**

Le P. Collin ne se souvient de rien de particulier. Il lui semble, à présent, qu'on s'entretint généralement, pendant ce voyage, de choses plus ou moins indifférentes, comme il arrive souvent en pareille circonstance. La conversation était même quelquefois assez gaie : ainsi, le P. Le Vavas seur raconta une petite histoire qui lui était arrivée peu de jours auparavant. Il voyageait dans une voiture publique. Au bout de quelque temps, il commence à fermer l'œil; puis, après avoir lutté vainement contre le sommeil, il s'endort pour tout de bon. Il était alors tout jeune prêtre, un zèle brûlant le dévorait, sa nouvelle vocation excitait encore davantage son ardeur apostolique; aussi, qu'arriva-t-il? Il entre dans une pieuse rêverie : il voit son confessionnal entouré d'une foule de pécheurs, conquêtes de son zèle; il reprend ceux-ci, il encourage ceux-là, mais surtout il exhorte à la confiance, à l'ouverture de cœur : « Dites, mon enfant, ne craignez rien, c'est à un père que vous parlez, à un père tendre et compatissant; dites-lui bien, ma fille, tout ce qui vous gêne. » Or, c'était tout haut que le bon P. Le Vavas seur rêvait ainsi. Les compagnons de voyage, après s'être comprimés quelque temps, n'y tiennent plus, ils éclatent, et le bruit de leur hilarité réveille tout à coup notre apôtre. Il paraît tout étonné, et, regardant autour de lui, semble demander ce qui prêche donc à rire. « Je crois bien, Monsieur l'abbé, dit une dame qui se trouvait près de lui avec sa jeune demoiselle, depuis une demi-heure vous confessez ma fille. » Et le P. Le Vavas seur, comme tout le monde, de rire de bon cœur.

Arrivés à Amiens, nos trois fondateurs demandent le chemin de La Neuville, celui de la maison qui leur est

destinée, car personne d'entre eux ne l'avait encore vue. Ce sont de véritables voyageurs qui, par l'ordre de Dieu, viennent dresser pour quelques années leur tente en une terre étrangère. À la nuit tombante, ils prennent possession de la maison de La Neuville, et cette humble et obscure demeure devient ainsi le premier berceau de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, née peu auparavant au pied des autels du très saint et immaculé Cœur de Marie, à Notre-Dame des Victoires.

### A La Neuville.

Après s'être reposés quelques courts instants, les trois voyageurs prennent une connaissance générale de leur nouvelle demeure, et s'assurent, en particulier, s'il y a des lits pour passer la nuit. Les Religieuses des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, dites de Louvencourt, y avaient pourvu, en préparant de leur mieux la maison pour la réception des futurs apôtres des pauvres âmes délaissées. Mais le P. Le Vasseur trouve qu'elles ont déployé un luxe qui ne convient pas aux missionnaires des Noirs esclaves; il s'aperçoit, en effet, que les bois de lit sont peints en couleur (c'était une couleur rouge très grossière). Il ne peut se contenir : « Voyez-vous, dit-il avec émotion au P. Libermann, voyez-vous ces beaux lits? Est-ce donc là ce qui convient à des gens comme nous? Et où donc irons-nous, si nous commençons de la sorte? Nous périrons avant de naître. Il faut brûler cela. » Et le P. Collin, qui ne partage point du tout cet avis, de demander grâce pour les bois de lit. Il s'évertue à persuader au P. Le Vasseur qu'il s'exagère la chose, que ces lits ne sont point trop beaux, et que, d'ailleurs, il faut les accepter tels que la divine Providence les a donnés. Mais vainement il déploie toute son éloquence, le P. Le Vasseur ne veut rien entendre. Alors le Vénéré Père prend la parole à son tour, et c'est pour faire de la conciliation. Sans traiter la question de savoir si ces lits sont ou non des objets de luxe pour eux, il tranche la difficulté en disant qu'on pourra

toujours du moins s'en servir jusqu'à ce que l'on ait pu s'en procurer d'autres. Cette décision calme un peu le P. Le Vasseur, mais ne le convertit pas entièrement, car il proteste qu'il ne couchera pas dans ces lits. Effectivement, quand l'heure de la retraite est arrivée, le voilà qui descend un matelas, et, le posant sur une table ronde, au milieu du réfectoire, s'y installe pour passer la nuit. Pendant un certain temps il coucha de même, enlevant le matin son matelas et le reste de sa couchette, et le remettant le soir sur la table-lit. Il finit cependant par comprendre qu'il pouvait, en sûreté de conscience, imiter la conduite de notre saint Fondateur, et se servir bonnement et simplement, à son exemple, du lit que la divine Providence lui avait procuré.

Dès le lendemain de leur arrivée à La Neuville, ils firent tous ensemble, sous la direction du Vénéré Père, le règlement qu'ils auraient à suivre chaque jour. La vie de la règle est la base fondamentale et nécessaire de toutes les institutions.

Après l'oraison, qui se faisait en commun pendant une heure, les PP. Libermann et Le Vasseur allaient dire la sainte messe à Amiens, dans la Communauté de la Sainte-Famille. (On avait choisi la Sainte-Famille, parce que c'était plus près, et puis, que M. de Brandt, y étant supérieur, avait arrangé cela.) Le P. Collin les y accompagnait pour les servir à l'autel. On gardait rigoureusement le silence, soit en allant, soit en revenant. De retour à La Neuville, on déjeunait.

Mais ce ne fut pas sans peine que le déjeuner trouva place dans le règlement journalier. Le P. Le Vasseur avait commencé par mettre en principe qu'on ne devait pas déjeûner, afin, disait-il, de s'accoutumer de loin aux privations et aux fatigues des missions.

Le P. Le Vasseur jouissait alors, comme maintenant, d'une excellente santé et d'une forte constitution; le P. Collin, lui, venait de sortir de la Trappe, où il avait épuisé ses faibles forces par des rigueurs qu'il ne put porter; notre Vénéré Père, de son côté, était habituellement souffrant et, de plus, sujet à des migraines fréquentes et très fortes. Il y eut donc, cette fois encore,



protestation contre la rigidité du bon P. Le Vavasseur, et le déjeuner fut admis en règle générale. (Je ne sais si le P. Le Vavasseur déjeunait ou non.) Quant à ce que l'on prendrait au déjeuner, on régla que ce serait du pain et de la bière. Toutefois, comme la santé du P. Collin était altérée, on lui accorda du bouillon gras. Mais lui, n'aimant pas les exceptions, et pour éviter l'embarras que cela pouvait causer, profita aussi peu qu'il put de cette concession, et se mit bientôt au régime commun.

Le bon Frère chargé de la cuisine et du matériel de la maison (car, dès les premiers jours, il se présenta un bon jeune homme, en qualité de Frère), était tout peiné, au commencement surtout, de voir les Pères se contenter d'un si frugal déjeuner. Un jour, il avait apprêté, pour le déjeuner, de la salade, des œufs durs, en sus du pain et de la bière accoutumés. Le P. Le Vavasseur s'en aperçoit, il appelle le Frère : « Pourquoi tout cela, mon Frère? — Pour déjeuner. — Mais ce n'est pas comme cela que nous déjeunons, nous autres, enlevez ces œufs; et cette salade, pourquoi encore? — De grâce, Monsieur, gardez au moins la salade. — Enlevez-la aussi; souvenez-vous bien, mon Frère, que nous ne prenons au déjeuner que du pain sec avec un peu de bière. — Ah! que c'est triste »! reprend le bon Frère, en reprenant son déjeuner, et il s'en va, le cœur gros, manger la salade à la cuisine. (Le Frère mangeait sans doute toujours à part, après les Pères.)

Ce brave jeune homme ne resta pas longtemps dans la maison; il n'avait point vocation pour la vie de communauté. Un jour, le Vénéré Père vint le trouver à la cuisine pour lui signifier, avec sa douceur ordinaire, qu'il ne peut plus rester avec eux. Il était debout; à ces paroles, il s'assied résolument et dit : « Je ne me serais jamais attendu à cela; je me plais bien ici, je veux y rester. » Notre Vénéré Père s'en tint là et remet au lendemain de lui parler plus sérieusement de son départ. Le lendemain, il lui signifie de nouveau qu'il ne peut définitivement rester, et ajoute qu'on va lui donner quelque chose pour le dédommager de son travail dans

la maison. Cette fois il faut bien se résigner; notre brave jeune homme s'en va donc, les larmes aux yeux, préparer ses petites affaires. Au bout de quelques instants, il vint trouver le Vénéré Père, tenant en ses mains un sac, où il y avait entre autres choses le peu d'argent qu'il avait apporté avec lui. Il l'entr'ouvre, et, le présentant au bon Père, il lui dit : « Prenez, Monsieur, tout ce que vous voudrez, pour le temps que j'ai eu le bonheur de passer avec vous. »

Dès le second jour, le temps du déjeuner fut employé à rédiger en commun les oraisons de saint Pierre et de saint Paul, qui se trouvent dans notre prière du soir. Ce fut notre Vénéré Père qui donna les idées; les autres n'y contribuèrent que pour quelques petites modifications de forme.

Le P. Libermann se mit tout aussitôt à rédiger (1), de concert avec le P. Le Vasseur, la Règle provisoire. Mais, comme d'autres l'ont déjà dit, ils ne purent travailler ainsi longtemps ensemble : le P. Le Vasseur arrêta à chaque instant l'essor de la pensée du P. Libermann; tout lui semblait sujet à contestation; il soulevait, à tout propos, des difficultés sans fin. Le P. Libermann résolut donc de faire seul cette rédaction, que, par humilité et esprit de charité et de déférence, il avait d'abord résolu de faire avec le P. Le Vasseur. Toutefois, comme il se défiait de lui-même pour écrire en français, il prit le P. Collin pour l'aider dans son travail. Dans la manière dont il le lui annonça, il lui exprima ces pensées : que c'était une marque de confiance qu'il lui donnait, mais qu'il ne devait point, pour cela, se croire quelque chose, d'autant plus qu'il n'avait rien à faire pour le fond des idées, mais que son affaire consisterait seulement à lui faire remarquer ce qui, dans le style, lui paraîtrait par trop lourd, et surtout contraire aux règles de la grammaire, sans viser toutefois à l'élégance; qu'il devait s'acquitter de cela avec esprit de foi. — Notre Vénéré Père était maître des novices, et c'était en cette qualité, et pour former le P. Col-

(1) C'est-à-dire à revoir la règle écrite à Rome.

lin qu'il lui parlait ainsi. — Il rédigeait seul la Règle provisoire, et, à mesure que son travail avançait, il le lisait au P. Collin, qui faisait ses observations sur la forme, et il se rendait bien volontiers à ses avis, quand ils lui paraissaient justes. Ainsi fut faite toute la Règle provisoire.

On a déjà raconté que le P. Libermann et le P. Le Vavasseur faisaient la cuisine chacun à son tour. Le P. Collin ne la faisait pas, parce qu'il avait ses classes de théologie à préparer. Cependant, il aidait un peu en épluchant les légumes, etc.

Le P. Collin allait assez souvent en direction près du P. Libermann pendant que ce dernier faisait la cuisine (c'était pour lui épargner du temps), et il trouvait cette direction tout aussi excellente que si le Vénéré Père la lui eût faite dans sa chambre.

Le P. Collin se rappelle que, dans une de ses directions, ayant vu le Vénéré Père passer doucement la main sur un chat, comme pour le caresser, il lui demanda si on pouvait faire cela pour le bon Dieu. — « Oui », lui répondit-il.

Tous les mercredis, après dîner, il y avait promenade en commun. Plusieurs fois le P. Le Vavasseur fut obligé d'y manquer. Le P. Libermann, en qualité de maître des novices, n'en conduisait pas moins le P. Collin, bien que seul. Celui-ci lui représenta une fois que cela devait lui être à charge de consacrer ainsi à le faire promener, un temps précieux qu'il emploierait bien plus utilement à autre chose. Notre Vénéré Père lui fit alors comprendre qu'il agissait ainsi pour lui donner une leçon, dont il devrait se souvenir toujours et faire plus tard l'application, suivant les circonstances dans lesquelles il pourrait se trouver, à savoir : une leçon d'exactitude au devoir, alors même qu'il semble que cela n'en vaut pas la peine; un Directeur, un Professeur, un Supérieur, se doit autant à un seul qu'à tous.

Pendant ces promenades, on causait de choses et d'autres, mais le plus souvent cependant, les entretiens roulaient sur des choses de piété, ou du moins étaient entremêlés de quelques pensées ou réflexions pieuses.

On vivait très pauvrement, mais on avait cependant une réputation d'austérité plus grande encore que la réalité. Cette réputation parvint jusqu'aux oreilles de Mgr Mioland, qui crut devoir donner un avertissement au P. Libermann. On avait effectivement fait courir le bruit qu'on ne mangeait pas de viande, mais uniquement des légumes. La source de ces faux bruits fut la surprise d'une bonne Sœur tourière de Louvencourt. Elle entra quelquefois à la cuisine (c'était dans les tout premiers temps). Or, elle voyait affichée, pour chaque semaine, la liste de ce que le cuisinier avait à préparer pour les principaux repas, le dîner et le souper, et sur cette liste, le P. Le Vasseur n'indiquait pas le bouilli, qui était le plat d'ordonnance (5 fois la semaine), mais bien des carottes pour tel jour, tel repas; des choux pour tel autre jour, des pommes de terre pour, etc., d'où elle tira cette conclusion : que l'on ne se nourrissait que de légumes, comme les anachorètes.

Le P. Collin fit sa théologie au Grand Séminaire d'Amiens, le Vénéré Père alla le conduire au Supérieur du Grand Séminaire, pour lui demander s'il voulait bien l'admettre au nombre de ses élèves. Le bon Supérieur disait son bréviaire quand il entend frapper à sa porte; il répond : « Entrez », d'un ton un peu sec. Le Vénéré Père et le P. Collin entrés : « On ne me laisse pas seulement le temps, dit-il, de réciter mon office; attendez que j'aie fini. » Le Vénéré Père prend la parole et s'excuse d'un ton humble et plein de douceur de ce qu'il l'a dérangé, ajoutant qu'il comprend combien son temps doit être précieux. Le Supérieur ne leur dit pas de s'asseoir, mais les laissa debout lui exposer le but de leur visite, et, après leur avoir répondu brièvement que le P. Collin pouvait venir suivre les cours, il les congédia, toujours le bréviaire en main. Le P. Collin avait le cœur gros en sortant; notre Vénéré Père le consola : « Voyez-vous, mon cher, les plus grands saints, quand ils sont pris au dépourvu, peuvent se laisser aller aux mouvements de la nature. Je suis bien sûr que le bon Supérieur regrette maintenant ce qui vient de lui arriver. »

Au premier de l'an, ils vont voir de nouveau le Supérieur. Celui-ci les reçoit avec beaucoup d'amabilité, et l'on voyait qu'il s'efforçait de réparer sa faute. Cette fois, notre Vénéré Père et le P. Collin furent enchantés, et le Vénéré Père, à qui les visites du premier de l'an étaient toujours à charge, dit cette fois au P. Collin : « Les visites du premier de l'an ont cependant leur bon côté; cela fait exercer la charité et rapproche les gens. »

Il y eut, un jour, grande perplexité à La Neuville : le P. Collin ne revenait pas, le soir, à l'heure ordinaire. Il y avait plus d'une heure que le moment de son retour était passé. C'était au mois de décembre, il faisait déjà nuit. Le Vénéré Père et le P. Le Vavasseur, inquiets, allument la grande lanterne et se mettent en devoir d'aller au-devant de lui. Ils allaient sortir, quand celui-ci sonne, et, la porte ouverte, paraît enfin : « Que le bon Dieu soit béni, dit le bien-aimé Père; nous avons déjà allumé la lanterne, mon cher, pour aller voir ce que vous étiez devenu. » (La raison du retard, c'est que Mgr Mioland était venu, sans se faire annoncer auparavant, faire passer un examen au Séminaire.)

Les Jésuites ne virent pas d'un très bon œil les Pères s'établir à La Neuville : comme on parlait d'une congrégation de missionnaires, ils purent craindre qu'ils n'allassent accaparer tout le ministère. Le P. Sellier, qui était alors le personnage principal à Saint-Acheul, alla même trouver Monseigneur, pour le prévenir qu'il avait reçu des intrigants dans son diocèse. Mais, quand il vit que les missionnaires demeureraient tranquilles dans leur humble retraite, le P. Sellier alla retrouver Monseigneur et en fit les plus grands éloges, les dépeignant comme des saints qui, par leurs prières, faisaient tout le bien dans le diocèse. (Le P. Collin le tient du Vénéré Père.)

Tout au commencement, ils allèrent tous les trois faire une visite au curé de Longueau. Le Vénéré Père avait un air si humble et si réservé, que le curé ne le prit pas pour le Supérieur, mais bien le P. Le Vavasseur. Celui-ci avait beau se défendre de l'honneur qu'il lui faisait, en montrant le Vénéré Père, le curé n'avait

pas l'air d'abord de comprendre. On voyait alors le Vénéré Père qui se rappetissait et se tenait tout anéanti en lui-même. En sortant : « Vous le voyez bien, dit le P. Libermann au P. Le Vavas seur, c'est vous qui devriez être supérieur. »

Le P. Collin fut envoyé en mission à Bourbon avant d'avoir fait son noviciat complet. « Vous m'envoyez en mission, mais je n'ai pas mon compte, dit-il au Vénéré Père. » — « Je vous envoie avant le temps, répond le Vénéré Père, parce que vous êtes trop attaché à moi, vous vous reposez trop sur moi; quand vous serez loin, vous serez bien obligé de vous suffire davantage à vous-même, et cela vous fera du bien. »

Notre Vénéré Père dit un jour tout simplement et par mode de conversation au P. Collin, qu'il était très sujet à l'influence des changements de temps, et qu'il avait beaucoup à prendre sur lui pour ne pas changer de caractère et ne pas se laisser aller en particulier à la tristesse quand le temps était sombre, que peu de personnes pouvaient tenir leur âme en dehors de cette influence de l'atmosphère, qu'il fallait, pour cela, être arrivé à un grand degré d'avancement spirituel.

Dans les premiers temps, quand le Vénéré Père allait à Louvencourt, pour parler à la Mère Saint-Bernard, supérieure, il prenait avec lui le P. Collin, qu'il faisait mettre, pendant leur entrevue, dans un petit parloir voisin ayant vue sur celui où il se trouvait avec la Mère Saint-Bernard. Le P. Collin dit qu'il était tout confus de se voir ainsi placé comme surveillant.

Le P. Collin, très gai de caractère, aime assez à piquer innocemment, en conversation, ceux avec qui il est à l'aise et qu'il sait ne devoir pas mécontenter par là. Sous ce double rapport, notre Vénéré Père prêtait merveilleusement à ces pointes; mais sa position et sa dignité de supérieur lui défendaient de les tolérer. Aussi, dit-il un jour au P. Collin, alors qu'il était arrivé plusieurs novices, de prendre garde de le piquer : « Ne m'attaquez pas, mon cher, lui dit-il en souriant; car, pour que la chose ait un peu de sel, je devrais vous répondre sur le même ton, et vous, vous ne pourriez pas relever ma

réponse et riposter sans manquer de respect à votre Supérieur. » — Quel avertissement d'ami, quel esprit de foi dans cet avis!

Le P. Collin pense que ce qu'il y avait de plus remarquable en notre Vénéré Père, c'était sa douceur et ses lumières pour la direction des âmes.

Quand il partit pour Bourbon, le Vénéré Père ne lui fit qu'une seule recommandation : la *douceur*. « Travaillez à acquérir la douceur telle que je vous l'ai montrée et par les moyens indiqués, surtout l'union avec Notre-Seigneur. »

Le P. Collin lui dit une fois qu'il allait prendre des notes pour sa vie un jour. Et il remarqua que, dès ce moment, le Vénéré Père fut moins expansif à son égard.

Le P. Collin, désirant faire les vœux privés, le Vénérable Père lui dit de faire une retraite, et qu'il prierait pour lui. La retraite finie, le P. Collin lui exprimait combien il était heureux et tranquille. « Je le crois bien, répartit notre Vénéré Père, avec son air et son ton inimitables, je le crois bien, j'ai tant souffert pour vous! Mais j'en suis bien aise, parce que si vous aviez eu cela à souffrir, vous auriez été déconcerté. »

Le P. Collin, servant la messe du Vénéré Père, le vit quelquefois pris à l'autel de secousses nerveuses; il le retenait alors par la chasuble. Le Vénéré Père n'en paraissait nullement affecté, et il conservait son calme et sa suavité inaltérable.

Après ces souvenirs du P. Collin, nous insérons ce passage d'une lettre que nous publierons plus tard en entier : cette lettre est adressée par le Vénérable Père au P. Collin, alors à Bourbon.

Vous me dites que M. Le Vasseur mange bien et dort peu. Dans le premier point, il n'a pas oublié les bons exemples qu'il nous donna, pendant notre noviciat. Vous rappelez-vous quand le *Frère triste* était encore avec nous? M. Le Vasseur prit envie de se passer de déjeuner et de souper; mais il se corrigea si bien de cette mauvaise habitude, qu'une fois il vous empêcha de souper à force de rire de le voir couper du pain. Nous

nous amusons encore bien parfois, quand je raconte ses belles inventions pour la cuisine. Il y en a une qui est célèbre : c'est quand il a fait bouillir des carottes pour toute la semaine.

L'an passé, je me trouvais chez un prêtre d'Amiens, qui me reprocha amicalement que j'exténuais les novices par la mortification. Je lui demandais en quoi? Il me dit : « Vous ne leur donnez à manger que des haricots, des choux et des carottes, sans viande et sans aucun adoucissement. » Je ne savais d'où lui a pu venir cette idée. Ce fut la Sœur Pauline, qui, ayant vu à la cuisine l'affiche que M. Le Vasseur y avait mise, crut que c'était le règlement de la maison, qui prescrivait la nourriture, et conclut que nous ne pouvions manger que cela, sans pain ni viande. Elle n'eut donc rien de plus pressé que d'aller conter ces merveilles partout. Racontez cette aventure à M. Le Vasseur; cela l'amusera bien aussi. ...

\*

\*\*

Voici, sur le Noviciat de La Neuville, quelques lignes du P. Blampin à sa mère (*lettre du 24 septembre 1842*).

... La vie qu'on mène ici n'est pas une vie dure et pénible, mais une vie douce, paisible et retirée, en un mot, la plus propre à favoriser le recueillement intérieur et à sanctifier les âmes de ceux qui habitent cette maison de bénédiction. C'est là le fond de nos règles, qui sont dirigées spécialement à notre propre sanctification pour nous rendre capables plus tard de travailler efficacement à sanctifier les âmes.

En arrivant ici, j'ai trouvé pour la nuit une paillasse, un matelas, un traversin, une couverture, etc., enfin tout ce que compte un lit ordinaire; et l'hiver, on ajoute autant de couvertures qu'on en aura besoin pour dormir. La nourriture n'est pas délicate, mais elle est saine et abondante : une soupe épaisse, un bouilli excellent et frais tous les jours, un plat copieux de légumes, voilà notre dîner de tous les jours; la boisson est une bière en bouteilles qui n'est pas mauvaise, ou du vin et de



l'eau, au choix. Au souper, on nous sert un bon plat de légumes et une salade, et le soir, comme à midi, on a quelques fruits de la saison pour dessert. Il y a un jour de promenade par semaine, et tous les jours nous avons un très grand jardin bien planté pour nous récréer et prendre l'air au besoin et réciter notre bréviaire. Notre communauté se compose de douze membres actuellement, dont sept prêtres, et on attend prochainement plusieurs encore qui demandent à y entrer.

Je voudrais vous dire bien des choses encore pour vous mettre un peu au courant de ce qui se passe ici, de nos rapports ensemble et avec M. le Supérieur pour faire tomber de votre esprit les préjugés défavorables qu'on aurait pu vous inspirer contre notre petite Société et celui qui en est le Supérieur. Mais nous remettons à une autre fois, où nous aurons plus de place et de temps pour vous écrire. Seulement, je vous prie en grâce, ma très chère maman, de ne pas vous laisser influencer par le mal qu'on pourrait vous dire de notre institut et des prêtres qui le composent. Je sais que nous sommes un peu en but à la critique, et que des ecclésiastiques, même pieux et bien intentionnés, à la vérité, mais qui sont mal informés de ce qui regarde notre Supérieur et la petite Société, n'en disent pas tout le bien possible, et se permettent même de dire, sur le compte de notre Supérieur, des choses tout à fait fausses et désagréables, qu'ils croient trop légèrement sur des ouï-dire trompeurs. Nous leur pardonnons bien volontiers, à cause de la vénération profonde que nous avons pour leur caractère et leurs vertus, et nous attendons paisiblement qu'il plaise à Dieu de les éclairer davantage et d'attirer leur estime et leur bienveillance à notre Supérieur et à son œuvre.

## NOTES DU P. BLAMPIN

---

*Paris, 21 décembre 1863.*

C'est à ma deuxième année de Séminaire à Saint-Sulpice que mon cœur, déjà décidé aux missions en général, se tourna particulièrement vers la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, que commençait à fonder M. Libermann en faveur des pauvres Noirs. Je ne le connaissais encore que de réputation comme un saint homme, et bientôt je me mis en rapports de lettres avec lui. Cette correspondance ne fit que m'affermir dans ma vocation, et, n'étant encore que diacre, j'allai me ranger au nombre de ses premiers disciples dans notre chère petite maison de La Neuville-lès-Amiens, qui venait de s'ouvrir.

Dire l'accueil que me fit ce bon Père et l'impression de grâce que produisit sur moi cette première entrevue, c'est chose impossible. Il sut, dès lors, gagner mon cœur et me mettre tout à fait à l'aise.

Tout de suite il me fit laisser (ce qui n'était pas difficile) le bréviaire parisien, pour me faire réciter, comme tous les autres, l'office de Rome. Il prit la peine de m'indiquer lui-même les petits changements de rubrique et de m'énumérer en détail toutes les choses à faire pour le bien dire. Dans son amour ardent pour l'Eglise, il me fit sentir en quelques paroles vives le bonheur de suivre la liturgie universelle et de recevoir de l'Eglise les prières à réciter et la manière de les offrir à Dieu, en sorte que mon cœur se trouvait tout ardent et tout aise en récitant pour la première fois le bréviaire romain.

Inutile de le dire, chaque fois que je me trouvais en conversation ou rapport quelconque avec lui, j'en retirai lumière et consolation. Mon cœur s'ouvrait avec

lui dans la direction; il savait compatir à toutes mes misères, répandre une douce clarté sur ma route et me pousser en avant par ses conseils, ses prières et ses encouragements.

Il y eut des oppositions de ma famille à ma vocation, et de mon évêque à mon ordination; mais lui, tout rempli de l'esprit de Dieu, joignant à la simplicité de la colombe la prudence du serpent, sut si bien agir lui-même, et me faire agir aussi, que tous ces obstacles furent bientôt surmontés.

Ma mère avait mis toute sa confiance en ce saint homme, et son âme profita beaucoup de ses rapports avec lui. Elle en conserve jusqu'à présent le bienheureux souvenir, et ce n'est qu'avec peine qu'elle consentit à se démunir des lettres de sa correspondance avec lui : c'est un sacrifice qu'elle accomplit pour l'amour de Dieu et en mémoire de lui.

Ainsi se passa le temps de mon noviciat dans la compagnie du Vénérable Père et des premiers missionnaires de la Congrégation, tous pauvres, joyeux et fervents. Peu de temps après mon ordination, 21 novembre 1842, je fus envoyé par lui, avec le P. Collin, dans la mission de Bourbon.

Le P. Delaplace a recueilli, de la bouche du P. Blampin, quelques autres détails que nous consignons ici.

Mes huit mois de noviciat se passèrent avec une ferveur, un entrain et une joie qui ne se démentirent pas un seul instant. Ce bon M. Libermann n'était-il pas toujours avec moi, à la chapelle, en classe, à table et dans toutes nos récréations? C'était notre confesseur, notre directeur, notre conférencier, le conseiller unique et toujours sûr auquel nous avions tous recours. Sa conversation était si douce, si paternelle, si aimable, que nos récréations nous paraissaient toujours trop courtes, et que, tout en étant à l'aise pour lui parler, on était toujours plus heureux de l'entendre lui-même.

Comme le temps pressait et que des missionnaires étaient attendus et désirés ardemment dans plusieurs pays lointains, au bout de cinq mois à peine de novi-

ciat, je fus conduit par M. Libermann auprès de Mgr d'Amiens, qui m'ordonna prêtre avec deux autres de mes confrères, M. de Régnier et M. Collin, dans la chapelle des Dames de Louvencourt, qui avaient pourvu surabondamment, comme des mères, à tous nos besoins; et après, je fis en secret mes vœux de religion.

Il y eut pourtant des difficultés pour mon ordination; ce bon Père, habile autant que saint, sut parfaitement les aplanir. Mon évêque (d'Arras), m'ayant réclamé comme son diocésain, avait écrit à l'évêque d'Amiens, alors Mgr Mioland, de ne pas m'ordonner, parce que j'étais fils unique d'une mère veuve, qu'on m'accusait de vouloir abandonner. M. Libermann connaissant déjà ma mère et possédant sa confiance, ce leur fut une occasion d'être en rapports encore plus fréquents. Dire tout le bien que ce saint directeur fit à ma chère mère, extrêmement timorée et scrupuleuse, est chose impossible! ...

C'est au mois de mars 1843 que le P. Collin et moi fûmes envoyés, par notre Vénéré Père, à la mission de Bourbon. Impossible de dire avec quelle sollicitude il pourvut lui-même à tous nos besoins! Il nous accompagna un bout de chemin et, après ses dernières recommandations et bénédictions, il nous mit, en partant, sous la protection maternelle du Cœur immaculé de Marie. Les ornements pour la sainte messe, le nécessaire de bord, le vestiaire le plus complet, des images même pour nos pauvres Noirs, il avait tout prévu; la charité, chemin faisant, surtout à Nantes, vint encore y ajouter. Tristes un peu de n'être plus avec notre Père, nous nous embarquâmes très contents, dans la pensée que nous étions envoyés par lui et qu'il priaît sans cesse pour nous.

\*  
\*\*

De **M. Ducournau** (Procès apostolique, 38<sup>e</sup> séance, 13 mai 1881) :

Lorsque je suis entré à Saint-Sulpice (1839), le P. Libermann n'y était plus; mais son souvenir y était vivant

et actif pendant quatre ans que j'y suis resté. Plus tard, étant sous-diacre, j'ai passé deux mois avec lui à La Neuville, près Amiens.

(M. Ducournau séjourna à La Neuville pendant l'été de 1842 : dans ce qu'il raconte, nous avons donc le témoignage d'un témoin immédiat.)

Je pensais, un jour, entrer dans la Société de M. Libermann; j'allais, comme je l'ai dit, à La Neuville, pour étudier l'Institut. Tout ce que j'ai vu respirait l'âge apostolique et les vertus des fondations religieuses. J'ai vu, pour la foi, la réalité de ce que me disait M. de Bogenet, grand vicaire de Limoges, que M. Libermann n'avait jamais dit un mot, ni fait un acte, sans être mû par un esprit de foi. Pour l'espérance et la confiance en Dieu : il jetait les fondements d'une Congrégation, sans avoir aucune ressource, car il était si pauvre que, le jour de son sacerdoce, il fallut lui faire l'aumône d'une paire de bas. Sa charité brillait dans le zèle qu'il mettait à répondre à toutes les lettres qu'il recevait, malgré le mal de tête dont il souffrait presque continuellement. Il avait une prudence qui ne se démentait jamais; elle se manifestait dans les conseils qu'il donnait et qu'on lui demandait de toutes parts. Il répondait quelquefois avec un désintéressement pour sa Société, tel qu'un jour qu'on lui conseillait d'y attirer un séminariste, M. Mellet, il répondit : « Non! il a l'âme si pure, que si Dieu l'appelle, il le lui dira lui-même. »

Quant à la justice, la force et la tempérance, voici ce que j'ai remarqué à La Neuville : la pauvreté était telle qu'on n'avait ni bois, ni charbon pour faire la cuisine; on faisait cuire les aliments avec de la tourbe, et encore on l'économisait; les novices couchaient sur des matelas étendus sur le sol; il n'y avait qu'un seul encrier pour tous; chacun faisait la cuisine à son tour; la nourriture était des plus grossières, etc.

Il n'a jamais fait un jeûne, à cause de ses maladies, les médecins lui ayant interdit toute espèce de mortifications corporelles.

Ne pouvant pratiquer de mortifications corporelles, il

compensait cela par la patience dans ses maladies, ses peines intérieures et les épreuves de toute sorte qui ne lui ont pas fait défaut.

Certains incidents de la vie à La Neuville ont été contés ailleurs par M. Ducournau dans les notes qui suivent.

#### NOTES SUR M. LIBERMANN.

A La Neuville, il n'était guère riche. M. Bessieux, aujourd'hui évêque, couchait sous un escalier. Un matelas, qui formait mon lit, était étendu sur le plancher dans un corridor; les autres n'étaient pas mieux.

Le Père Supérieur n'avait pour tout mobilier, dans sa chambre nue, qu'un pauvre lit et une petite table. Je me souviens très bien que ses livres étaient tous par terre.

Un jour, on s'aperçut de la pauvreté. On avait besoin d'écrire quelque chose; on copiait les règles, je crois. On chercha partout : il n'y avait qu'un seul encrier, que M. de Régnier avait apporté. Tous le lui cédaient (au Vénérable Père). « Non pas, non pas, dit M. Libermann, il sera à l'usage de tous, on s'en servira dans la salle commune. » M. de Régnier, simulant le grand enfant qui pleure, mais riant de bonheur d'être pauvre, répétait : « Oh! si j'avais prévu cela, quand j'ai fait l'emplette de cet écritoire, j'en aurais bien acheté une douzaine. » Plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'on en eût d'autres.

Le nom de M. de Régnier me rappelle un trait qui peint parfaitement M. Libermann.

L'unique Frère était parti, je ne sais pourquoi. M. de Régnier est chargé de faire la cuisine, — à son âge et dans sa position! — Il s'exécute de bonne grâce. Le voilà donc en fonctions, s'appliquant de son mieux. Mais, au bout de quatre ou cinq jours, il vint demander merci : « Monsieur le Supérieur, je fais trop bien la cuisine; je la fais en récitant mon bréviaire; je la fais en récitant mon chapelet et mes prières; ma tête y est toujours. » M. le Supérieur, comprenant le tort que cette

préoccupation continuelle pouvait porter à sa piété, lui répondit : « C'est bon, demain je choisirai un autre. »

Il jeta les yeux sur M. de Saint-Albin, jeune tonsuré, qui, en arrivant à Issy, avait demandé s'il lui serait permis de faire tapisser sa cellule, sans quoi il ne pourrait se résoudre à l'habiter; — comme il avait changé de sentiments! — Appliqué à l'oraison, peut-être avec excès, cet emploi manuel pouvait lui être utile.

Il entre en charge un matin à 8 heures; M. le Supérieur et M. de Régnier le mettent au courant de tout; enfin, tous les avis étant donnés, il est laissé à sa besogne. Ce cher ami se met en devoir de recommander sa cuisine à Notre-Seigneur; ses yeux se fixent sur un crucifix appendu au-dessus de la cheminée.

11 heures sonnent; toute la communauté se rend à l'exercice général où M. Libermann explique les règles de la Société; M. de Saint-Albin arrive comme les autres. Il me semble encore le voir avec sa pâle et maigre figure, s'approchant du bon Père : « Monsieur le Supérieur, je me suis oublié; quand vous m'avez quitté, je me suis mis à regarder le crucifix; le temps s'est écoulé sans que je m'en sois aperçu; je n'ai rien commencé à préparer pour le dîner; la tourbe s'est même éteinte ». Un sourire calme effleure les lèvres du saint : pas la moindre altération, pas la moindre surprise ne se peignit sur ses traits. Reprenant ses papiers qu'il avait placés sur sa table, il se contenta de dire : « Eh bien! Messieurs, il n'y aura pas de conférence aujourd'hui. » Il s'achemine vers la cuisine, se met à l'œuvre; à midi, le dîner était servi sur la table. M. Libermann ne s'était pas troublé une minute. *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum* : c'était son fond, sa grâce, son genre de perfection.

Ce calme inaltérable de son âme se reflétait sur son visage, lorsque la migraine — et il y était très sujet — le clouait sur son lit. Il m'est arrivé d'avoir besoin de lui parler, lorsqu'il souffrait d'horribles douleurs de tête. Lui qui n'avait pu s'occuper pour lui, qui avait été contraint de retarder sa correspondance, étant, dans ces moments, incapable de s'y appliquer, il m'écoutait et me répondait avec son aimable sourire.

Tous ceux qui étaient à La Neuville peuvent attester ces deux faits.

En voici un autre un peu drôle.

M'ayant donné commission de copier sur un petit cahier cartonné les prières à l'usage de la Société, je tâchai de m'en occuper de mon mieux. Mais voilà que je transcrivis une oraison avant l'autre ... Je vais demander à M. Libermann si je puis déchirer cette page. Il crut voir dans cette démarche un trop vif désir de faire un ouvrage qui fût le moins mal possible : « Vous allez tout simplement, me répondit-il, tirer une barre sur ces lignes qui ne sont pas à leur place, et vous copierez tout bonnement à la suite ce qui devait venir là. Si vous veniez à avoir de l'amour-propre parce que c'est écrit bien lisiblement, l'orgueil aura son petit contrepois favorable à l'humilité, avec cette petite rature. »

Le monde ne saura jamais comprendre et expliquer cette conduite.

C'était à l'époque où il n'y avait pas de Frère à La Neuville. Les nouveaux cuisiniers, si souvent improvisés, ne savaient trop où trouver les choses. L'un d'eux, de bonne foi, prit la bouteille d'huile à quinquet pour la bouteille d'huile d'olive, et en prépara la salade. Je fus précisément le premier à en manger. A peine en avais-je porté à la bouche, je reconnus l'erreur. Riant sous cape, je fis semblant de m'occuper à autre chose, pour laisser à un confrère le soin de révéler la faute du cuisinier. Quelle n'est pas ma surprise! M. Bouchet (l'aîné) mange de bon appétit ces laitues, dont l'odeur seule me répugnait; un second se sert après lui, puis un troisième, puis M. Libermann, et tous, sans faire de grimaces, hâtaient la consommation; quand M. de Régnier, se servant à son tour, à la première feuille qu'il goûte, pousse un cri : « Pouah! c'est de l'huile à quinquet! » Et moi alors de rire, après avoir craint de m'être trompé, ne comprenant pas comment les autres pouvaient être assez mortifiés pour ne s'en être point aperçus : « C'est donc pour cela que vous riez? me dit M. Libermann, pourquoi n'avertissiez-vous pas? » — « Vous y alliez d'un tel cou-



rage, que je n'en avais ni la force ni la pensée! Je croyais être le jouet d'une illusion. »



De M. Ducournau à M. Germainville, à Bordeaux :

*Séminaire Saint-Sulpice, le 21 octobre 1842.*

Mon très cher Monsieur et ami, ... je vous prie de vouloir bien vous occuper à chercher des navires qui fassent le service régulier : 1° de Saint-Domingue et des Antilles; 2° de Rio-Janeiro et de tout le Brésil; 3° de Bourbon et de Maurice. Informez-vous de l'époque des départs, puis du prix de la traversée. Je crois vous avoir parlé d'une Société de prêtres pleins de zèle et de ferveur qui veulent aller à la conversion des pauvres nègres. Le Supérieur de cette maison, qui est un saint, m'a chargé de lui trouver quelqu'un qui lui rendit ce service. C'est du tracas que je vous donne-là, mais Notre-Seigneur Jésus-Christ vous en récompensera, puisque travailler pour cette œuvre, c'est travailler pour la gloire de ce bon Maître et pour lui gagner des âmes. Ne dites pas que c'est moi qui vous ai donné cette commission, mais simplement la Société des prêtres du Saint-Cœur de Marie. Chaque année, cette Société fera partir un certain nombre de missionnaires, ce qui sera très avantageux pour les capitaines de navire qui les prendront.

Il ne faut pas que j'oublie de vous rendre compte de la réponse qui m'a été faite à Picpus, touchant la personne dont vous me parlez et qui désire aller dans les missions. Comme les Picpuciens sont religieux, aucun de ceux qui entrent dans leur Société ne peut être assuré d'aller ou non dans les missions. Lorsqu'ils reçoivent un Frère ou un Prêtre, ils lui font faire un noviciat de plus d'un an; après ce noviciat, il prononce ses vœux de religion, qui sont ceux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté. Alors le supérieur étudie la vocation spéciale du nouveau religieux; s'il croit qu'il fera plus de bien à la Société dans les missions, il le fait partir; sinon,

il le garde en France et le place dans quelque'une de ses maisons pour y servir; en sorte que je ne crois pas que ce soit bien là ce que veut ce bon Monsieur, qui ne veut que sauver des âmes.

Cependant, comme l'état religieux est quelque chose de bien beau et qui facilite beaucoup le salut, vous feriez peut-être bien de lui conseiller de faire un an de noviciat, afin qu'il puisse se déterminer lui-même. S'il redoute de s'engager par vœux, et puis de n'être pas ensuite envoyé en mission, s'il vient à Picpus, j'ai autre chose à lui offrir : c'est la Société des prêtres du Saint-Cœur de Marie pour la conversion des Noirs, pour laquelle je vous prie de chercher des navires. Ce bon tonnelier partira assurément s'il parvient à y être admis. J'en ai parlé à M. le Supérieur; voici sa réponse : « Le bon Dieu ne m'a pas fait encore connaître si je dois recevoir des Frères pour faire le catéchisme. »

Mon cher, le divin Jésus va peut-être profiter de cette occasion pour le déterminer. Ecrivez-lui, proposez-lui de recevoir votre ami au nom de Notre-Seigneur; il consultera Jésus et Marie et il vous répondra selon que Dieu le lui inspirera.

Comme M. Libermann est un des meilleurs directeurs que l'on connaisse, vous pourriez lui ouvrir un peu votre cœur, lui communiquer vos sentiments et vos peines, et lui demander des avis pour votre conduite; je puis vous assurer que vous en retirerez un grand bien. Je vous engage fort, mon cher ami et frère, à suivre ce conseil.

(signé) DUCOURNAU, *s.-d.*

\*

\*\*

De **Sœur Marie-Madeleine de Jésus**, du Carmel d'Amiens.

29 décembre 1869.

Nous regrettons d'avoir si peu connu ce saint religieux (le Vénérable Père). Il n'est venu que deux ou trois fois à notre parloir pour proposer une postulante. Il montra,

dans cette circonstance, un grand esprit de foi et beaucoup de zèle et de charité, car il était résolu de soutenir cette jeune fille pour lui faire suivre sa vocation, malgré les mauvais traitements qu'il avait à endurer des frères de cette personne, qui étaient des hommes fort irréligieux et qui finirent par empêcher leur sœur de réaliser ses pieux projets.

Lorsque le R. P. Libermann arriva à La Neuville, nous en entendîmes aussitôt parler comme d'un saint. On admirait surtout sa profonde piété, sa grande simplicité et son esprit de mortification, malgré le mauvais état de sa santé. M. Roussel, qui fut un des premiers religieux de La Neuville et qui mourut presque aussitôt qu'il fut arrivé en Afrique, nous fit connaître la grande vertu de son saint supérieur. Il vint, de sa part, prier notre Mère Prieure de lui faire acheter ses chemises de laine, avec grande recommandation de choisir l'étoffe la plus commune et la plus grossière. Je n'ai point oublié le bonheur que j'éprouvai en prenant part au travail que nous fîmes pour ce saint religieux.

\*  
\*\*

De **Sœur Jeanne de la Croix**, religieuse de Saint-Joseph d'Abbeville.

*mars 1877.*

Malgré mon indignité, j'ai eu l'honneur d'être la première pénitente de feu M. Libermann : j'étais alors à l'Orphelinat des Dames de Louvencourt, au faubourg Noyon. Dès que le bon Père me vit, il me dit les desseins de miséricorde que le bon Dieu avait sur mon âme. J'ai été l'objet d'un dévouement sans borne de ce bon Père ... Vous seriez surpris si j'entrais dans le détail des bontés que ce saint Père a eues pour moi. Ma vocation était en danger, par suite de nombreuses peines et de grandes tentations; sans même que j'écrive à ce bon Père, il vint me voir exprès de Paris et me dit : « Mon enfant, Notre-Seigneur m'a dit que vous aviez besoin de moi; c'est pourquoi je suis venu. » Il m'a si bien

parlé que je me suis remise entièrement, et que, depuis lors, je goûte une paix que je ne puis exprimer. Après un long entretien, ce bon Père me dit : « Si Dieu me prête vie, mon enfant, je reviendrai vous voir. » Mais, hélas ! trois mois après il a quitté la terre.

26 mars 1877.

Non seulement j'ai été la pénitente de M. Libermann, mais j'ai été sa protégée. Ma mère m'ayant abandonnée, je fus recueillie par ma grand'mère, qui était très pieuse et qui m'a fort bien élevée; mais elle eut un revers de fortune.

Maman menait une vie très mondaine, et ayant écrit que je n'étais pas sa fille, M. Libermann, de peur que, quand je serais plus âgée (j'avais alors quinze ans), elle ne voulût me forcer à revenir avec elle, il s'entendit avec MM. de Brandt et Cacheleux, et ils firent un acte par lequel ils m'adoptèrent.

M. Libermann pourvut, autant que possible, à mes besoins. Je suis confuse, quand je pense à toutes ses bontés pour moi. Sa bienveillance fut si grande qu'il me fit oublier mes malheurs. Oh ! comme il tâchait de me porter au bon Dieu et de mettre en mon cœur l'amour de la croix ! Il me faisait communier plusieurs fois par semaine.

Au commencement de sa fondation, la Mère Stanislas m'envoyait lui porter des denrées : quel bon accueil il me faisait ; toujours il m'encourageait ! Un jour, comme j'allais chez lui pour la même cause, je le rencontrai en chemin. « Vite, Clémence, me dit-il, prenez mon chapeau et mon bréviaire que j'aide ce pauvre homme à faire monter son cheval jusqu'au haut de la côte. » C'était un pauvre charretier dont l'unique voiture était trop pleine, n'étant traînée que par un pauvre cheval ; et M. Libermann, qui était sans force, aida beaucoup cet homme.

Un jour, après avoir pris une croûte de pain et la moitié d'une pomme cuite, ce bon Père travailla toute la journée au salut des âmes. Le soir, il revint à l'Orphe-

linat; ma Mère lui dit que j'avais demandé à me confesser; mais, ayant su qu'il n'avait rien pris depuis le matin et qu'il avait fort mal à la tête : « Je vous en prie, lui dit-elle, ne confessez pas aujourd'hui. » Il répondit : « N'écoutez pas notre bête de charge. » Il se rendit immédiatement au confessionnal; il me parla longtemps, comme s'il n'était pas malade : mais cette nuit-là même il fut très indisposé.

Un autre jour, ayant été fort tentée de désespoir, et ne pouvant voir ce bon Père, je lui dis que j'avais passé une triste semaine. « Je sais tout, mon enfant, me répondit-il; j'ai vu votre affliction et j'ai prié pour vous. » Il me disait souvent ce qui s'était passé en moi dans le cours d'une semaine; il avait le don de pénétrer dans les cœurs.

Je voulais à tout prix être carmélite, malgré ma mauvaise santé. Ce bon Père secondait, autant que possible, mes desseins; et, comme j'étais à l'Orphelinat d'Abbeville, en attendant l'âge d'entrer chez les Carmélites d'Amiens, M. Libermann vint exprès me voir et me dit : « Mon enfant, M. de Brandt et moi nous sommes restés une heure et demie aux pieds du Saint Sacrement, nous l'avons conjuré de nous faire connaître ses desseins sur vous. Voici la réponse de Notre-Seigneur, au moins ce que je me crois inspiré de vous répondre : C'est ici que sa volonté vous appelle pour travailler au salut des âmes; mais, ajouta-t-il, préparez-vous; Notre-Seigneur veut vous transpercer d'épines des pieds à la tête et vous charger d'une lourde croix. »

7 avril 1877.

Je ne me souviens pas de ce que M. Libermann me disait dans ses lettres; je crois qu'il me consolait ... J'étais la victime de la mauvaise humeur de ma compagne d'emploi, et, comme je ne savais pas souffrir, j'écrivais tout à M. Libermann, qui me consolait merveilleusement bien ...

Ce que je portais à ces Messieurs à La Neuville, de la part de ces dames, c'était du poisson, des œufs et du beurre.

J. M. J.

**CAHIER DES BIENFAITEURS**

---

1° M. DESGENETTES, curé de Notre-Dame des Victoires, fondateur de l'Archiconfrérie du Très Saint-Cœur de Marie.

Il s'intéresse beaucoup à notre œuvre. Il nous recommandait sans cesse à la sainte Confrérie, dont il était le directeur et le fondateur, et nous obtint de grandes grâces de notre bonne Mère. C'est lui qui nous proposa, au mois d'octobre 1842, à Mgr Rosati, évêque de Saint-Louis, pour qu'il nous adoptât pour Saint-Domingue.

C'est lui aussi qui nous offrit à Mgr Barron, vicaire apostolique des Deux-Guinées, pour aller ...

2° M. PINAULT, directeur au Séminaire d'Issy, qui, dès l'origine, encouragea les premiers membres à surmonter les difficultés et à persévérer dans leur dessein. Il nous envoya plusieurs bons sujets. Il a eu beaucoup à souffrir pour l'intérêt qu'il portait à l'œuvre des pauvres Noirs, mais il alla toujours en avant, comme il fait ordinairement quand il s'agit des intérêts de Dieu, sans craindre ni peine, ni persécution. Il nous aida aussi beaucoup de ses conseils et n'a jamais varié dans son affection pour cette pauvre œuvre.

3° M. GALAIS, directeur au Séminaire Saint-Sulpice de Paris, donnait beaucoup d'encouragements à quelques-uns, s'intéressait vivement à l'œuvre, nous envoya (et confirma dans leurs bonnes résolutions) plusieurs bons sujets; il mit un grand zèle dans toutes les démarches qu'il faisait pour le succès de l'œuvre, et il était toujours prêt à faire les démarches qui dépendaient de lui pour la faire réussir ou pour lui faire du bien.

4° Mgr COLLIER, vicaire apostolique, qui nous laissa un vicaire général afin de faciliter notre établissement, recevant les sujets et nous permettant de les employer selon les besoins de notre œuvre.

5° M. LAVAL, prêtre, membre de la Congrégation, parti de France avant que le noviciat fût établi. Il donna tout son bien à M. Libermann. Ce bien consistait dans quelques fermes qui rapportaient 1.300 francs par an. Il envoya encore, dans le cours de l'année 1842, la somme de 1.100 francs pour le noviciat : sans doute il lui a fallu se gêner pour envoyer cette somme, n'ayant plus rien à sa disposition et vivant dans un pays étranger.

6° M. DE RÉGNIER, membre de la Congrégation. Avant son entrée au Noviciat, donna 3.000 francs pour les frais d'établissement de ladite maison. De plus, il vendit un bien valant 20.000 francs, et en donna le montant à M. Libermann. Avec cette somme, a été payée en grande partie la maison du Noviciat. De plus, pendant son noviciat, il promit une autre somme plus considérable pour l'avenir, quand son père et sa mère viendraient à mourir. Quoique cette somme ne soit pas et ne sera peut-être pas jamais donnée (s'il plaisait à Dieu de l'enlever avant son père ou sa mère ou par quelque autre raison), la bonne volonté avec laquelle il l'avait promise lui comptera devant Dieu et exige une part considérable dans la reconnaissance et les prières de la Congrégation.

7° M. BESSIEUX, membre de la Congrégation, qui, en venant au mois de septembre 1842, apporta 4.000 francs et sa bibliothèque : ce qui nous a servi pour l'entretien du Noviciat pendant la seconde année, où nous n'avions que très peu de ressources et beaucoup plus de dépenses qu'à l'ordinaire.

8° M. COLLIN, membre de la Congrégation, qui, avant de quitter le Noviciat, en février 1843, nous laissa 15.000 francs (tout son avoir), qui ne peuvent pas être retirés de suite de la main de son gérant, mais il nous donna toutes les pièces nécessaires pour les assurer.

9° M. BLAMPIN, membre de la Congrégation, qui apporta 12.000 francs en argent comptant, au mois de février 1843, ce qui servit à payer ce qui était dû encore sur la maison du Noviciat pour les frais de voyage de nos chers missionnaires, et, de plus encore, pour l'entretien de la Communauté une partie de l'année. De plus, avant de quitter, il donna à M. Libermann acte devant notaire, qui lui garantit une rente de 3.000 francs par an et un testament renfermant la moitié ou le total de son bien, selon les conditions exprimées dans ce testament et que la nécessité exigeait de lui, car sa grande charité et son grand désir de se rendre agréable à Dieu, et le grand amour qu'il a pour tout ce qui tient à la Congrégation, qu'il chérissait, lui imposeraient, pour ainsi dire, la nécessité de donner tout ce qu'il possède, et cela de suite et sans testament, à M. Libermann, qui en est le chef.

Ces notes sont de la main du Vénérable Père; bien qu'écrites en 1843 et à la fin de l'année, comme il semble, nous les insérons ici parce qu'elles expliquent l'existence matérielle du Noviciat en 1842.



J. M. J.

PRIÈRES ORDINAIRES DES MISSIONNAIRES  
DU SAINT-CŒUR DE MARIE

---

PRIÈRES DU MATIN

*In nomine Patris, etc.*

*Benedicta sit, etc.*

Je vous adore, auguste Majesté; j'adore vos grandeurs incompréhensibles aux hommes et aux anges, connues de vous seul, louées par votre Verbe et aimées dignement par votre seul Esprit.

N'étant rien en moi-même, Père éternel, pour vous honorer comme il faut, je vous offre tous les devoirs de votre Verbe incarné sur la terre; j'adhère à tous les sentiments d'honneur et de louange que Jésus-Christ vous rend dans le ciel, et je m'unis de cœur à tout ce que le Saint-Esprit opère à votre gloire dans ses membres.

Très sainte et très adorable Trinité, un seul Dieu en trois Personnes, souffrez qu'en Jésus-Christ, notre médiateur envers vous, et en la grâce de son Esprit, je vous rende mes devoirs.

**Adorons le Père, le Fils et le Saint-Esprit.**

Père éternel, je vous adore comme mon créateur, je révère l'amour et la bonté immense qui a porté votre Majesté à regarder ce pauvre néant, et à vous y appliquer pour former mon être.

Verbe éternel, je vous adore comme mon rédempteur, qui, étant égal à votre Père, vous êtes fait, en votre mère, semblable à nous, prenant la forme de serviteur pour vivre pauvrement, mourir ignominieusement; mais

pour ressusciter dans la gloire, semblable à votre Père, afin de nous apprendre à vivre en pénitents, à mourir en criminels pleinement soumis à leur arrêt de mort, pour passer ensuite par la résurrection dans la gloire des enfants de Dieu.

Esprit divin, je vous adore comme mon sanctificateur, qui avez consumé le péché dans mon cœur par le feu de votre saint amour, et qui descendez à toute heure dans ce cloaque d'iniquités, pour y répandre la vie de sainteté que vous puisez dans le sein du Père et du Fils, pour m'élever à la société de leur gloire.

### **Remercions le Père, le Fils et le Saint-Esprit.**

Père éternel, je vous remercie, après m'avoir créé avec amour, de m'avoir conservé avec tant de patience au milieu de mes crimes et de m'avoir conservé cette nuit et donné ce jour pour vous servir et pour vous honorer.

Fils de Dieu, je vous remercie de m'avoir préservé mille fois de l'enfer, par les travaux de votre vie et les souffrances de votre mort, et de m'avoir mérité tous les biens qui sont dans l'Eglise.

Esprit divin, je vous remercie d'avoir bien voulu répandre tant de dons et tant de grâces dans mon âme, et, nonobstant le mépris que j'en ai fait, d'avoir si souvent renouvelé en moi votre vie.

### **Demandons pardon au Père, au Fils et au Saint-Esprit.**

Père éternel, je vous conjure de me pardonner le mauvais usage que j'ai fait du corps et de l'esprit que vous m'avez donnés avec tant de bonté et conservés avec tant de miséricorde.

Fils de Dieu, je vous demande pardon du peu de fruit que j'ai tiré des saints exemples de votre vie, des conseils de votre saint évangile et des grâces de tous vos sacrements.

Esprit divin, pardonnez-moi le mépris que j'ai fait de vos inspirations et de vos lumières, et des remords qu'il vous a plu exciter dans ma conscience.

**Offrons-nous au Père, au Fils et au Saint-Esprit.**

Père éternel, je vous offre toutes les œuvres de ma journée et je renonce à toute la complaisance que je pourrais y prendre.

Verbe éternel, je vous offre toutes mes pensées et toutes mes paroles, et je condamne d'avance toutes celles qui seraient vaines et inutiles.

Esprit de Dieu, je vous consacre toutes les affections de mon cœur, et je déteste le dérèglement de mes inclinations naturelles.

**Abandonnons-nous au Père, au Fils et au Saint-Esprit.**

Père éternel, je renonce à toute la confiance que j'ai en ma vertu, et je m'abandonne à vous pour m'établir dans la vôtre.

Fils de Dieu, je condamne toute la présomption de mon esprit, et je me donne à vous pour entrer dans votre seule sagesse.

Esprit divin, je renonce à toutes mes inclinations pour entrer dans les désirs de sainteté que vous donnez aux saintes âmes.

Père éternel, soyez la perfection de mon âme!

Fils de Dieu, soyez-en la lumière!

Esprit divin, soyez-en tout le mouvement!

Disons le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*.

Je vous offre encore une fois, ô mon Dieu, mes pensées, mes paroles et mes œuvres, avec celles de mon Seigneur Jésus, pour qu'elles méritent d'être reçues de vous, et je déteste toute autre intention que celle qu'il aurait s'il était sur la terre et s'il vivait à ma place.

Je m'unis, ô mon Dieu, à son divin Esprit qui vous fait aimer et adorer par tous les anges et par tous les saints, et qui remplit le ciel et la terre de vos saintes louanges, afin de me rendre présent, par cet Esprit, à toutes les créatures qui vous honorent, et particulièrement à celles qui vous honorent dans l'oraison.

PRIÈRE APRÈS L'ORAISON.

*O Jesu vivens in Maria, etc.*

*Sub tuum, etc.*

*Ÿ. Ora pro nobis ...*

*℞. Ut digni ...*

OREMUS.

Omnipotens sempiterne Deus, qui beatissimæ Virginis Mariæ cor sanctissimum, spiritualibus gratiæ donis cumulatum, et ferventiori charitate accensum esse voluisti, præsta, ut qui cor illud dulcissimum et amantissimum toto affectu veneramus, ejus intercessionibus secundum cor Jesu. inveniri valeamus.

Sanctissimæ Genitricis tuæ Sponsi, quæsumus, Domine, meritis adjuvemur, ut quod possibilitas nostra non obtinet, ejus nobis intercessione donetur. Per Christum ...

Angele Dei, qui custos es mei, me tibi commissum pietate superna hodie illumina, custodi, rege et gubernas.  
*Amen.*

*Angelus Domini, etc.*

POUR L'EXAMEN PARTICULIER.

**Avant l'Examen.**

(Litanies du Saint-Nom de Jésus.)

**Après l'Examen.**

*O Domina mea, etc.*

*Angelus, etc.*

---

## PRIÈRES DU SOIR

---

### A L'Oraison du Soir.

#### Avant l'Oraison.

(Litanies de la Sainte Vierge.)

Les samedis, on dit les Litanies du saint Cœur de Marie.

#### Après l'Oraison.

*O Jesu vivens in Maria ...*

*Angelus, etc.*

### AVANT LE COUCHER.

*Benedicta sit.*

Mettons-nous en la présence de Dieu, adorons-le; rendons-lui des actions de grâces pour tous les biens qu'il nous a faits ...

Examinons les fautes que nous avons commises contre sa divine Majesté par pensées, paroles, actions et omissions. Demandons-lui très humblement pardon et prenons la résolution de ne plus l'offenser ...

*Confiteor. — Misereatur.*

OREMUS.

Omnipotens sempiterna Deus ... (*comme après l'Oraison*).

OREMUS.

Deus qui universum mundum, beatorum Petri et Pauli apostolorum prædicatione docuisti; da nobis, quæsumus, ut, per eorum, ad te, exempla gradiamur; Domine Jesu Christe, qui in cæna recumbens beatum Joannem apostolum amore tui nutrivisti, et in cruce pendens sanctissimæ matri tuæ commendasti; concede, quæsumus, ut ejus meritis et precibus etiam nos famuli tui ardoribus

charitatis tuæ accendamus et dilectissimæ Matris tuæ vere efficiamur imitatores et filii, qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

Prions pour l'Eglise, pour notre Saint-Père le Pape, pour Mgr l'Evêque, pour tous ceux qui travaillent au salut des âmes ...

Prions aussi pour les âmes délaissées, pour nos bien-fauteurs, nos amis, nos ennemis, et pour tous ceux qui se sont recommandés à nos prières :

*Pater noster, qui es in cœlis, etc.*

*Ave Maria, gratiâ plena, etc.*

Prions Dieu pour les fidèles trépassés.

(Ici, on recommande aux prières de la communauté, les personnes dont on a appris la mort.)

*De profundis, etc.*

OREMUS : *Deus qui inter apostolicos sacerdotes ...*

— *Fidelium, Deus ...*

Je vous offre, ô mon Dieu, le repos que je vais prendre et mon réveil de demain; daignez bénir et sanctifier l'un et l'autre : protégez-moi contre les ennemis de mon salut; afin que, me reposant et me réveillant en vous, je ne vive que pour vous servir et vous aimer dans le temps et l'éternité. Ainsi soit-il.

*Nota.* — Pendant les neuf jours qui suivent l'embarquement des missionnaires, on ajoute à la prière du soir l'antienne à la Sainte Vierge : *Ave Maris stella*, avec l'oraison *pro navigantibus*.

*Oratio pro navigantibus.*

*Deus qui transtulisti ...*

NOTA.

PRIÈRES DU SOIR LES JEUDI ET VENDREDI SAINTS.

Présence de Dieu. — Examen. — *Confiteor*. — Ensuite : *Miserere mei Deus*, etc. — *Christus factus est pro*

*nobis obediens, etc.* — *Pater noster, etc. (secreto).* — *Oremus : Respice, etc.*

Dans la journée, pas de litanies du Saint Nom de Jésus ni de la Sainte Vierge.

SALUT POUR LE JOUR DU DÉPART DES MISSIONNAIRES.

*O Salutaris hostia, etc.*

*Levavi oculos meos in montes, etc.*

Après chaque verset du psaume, on chante l'antienne :  
*Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

*Tantum ergo, etc.*

Après la bénédiction : *Ave Maris stella.*

Ces prières sont imprimées en un petit fascicule, paginé pour faire suite à la *Règle Provisoire*, éditée en 1845, à Amiens, chez Duval et Herment (pp. 195 à 214), mais ne sont pas reliées avec la Règle provisoire.

De la Circulaire V<sup>e</sup> du T. R. P. Schwindenhammer, p. 33. (Questions traitées au Chapitre de Notre-Dame du Gard, en octobre 1853.)

V. *Faut-il conserver ou non les prières du matin et du soir, actuellement en usage dans la Congrégation?* (celles qui sont reproduites ci-dessus).

Déjà, en différentes circonstances, par le passé, des observations avaient été faites par l'un ou par l'autre membre sur les prières du matin et du soir, soit quant à la forme, soit même quant au fond. On avait fait remarquer, en particulier : 1<sup>o</sup> Que la prière du matin était presque toute en français, tandis que celle du soir, au contraire, renfermait beaucoup de passages latins; 2<sup>o</sup> Que la prière du matin, si belle d'ailleurs et remplie des sentiments les plus élevés de piété, était un peu trop métaphysique, et pas assez simple, pour les Frères surtout, qui, dans les communautés peu nombreuses, assistent d'ordinaire à la prière commune avec les missionnaires.

Je crus donc devoir soumettre ces observations aux

membres réunis, et je leur demandai quelles étaient leurs manières de voir à cet égard.

Deux questions distinctes se présentaient à résoudre : 1° Faut-il changer les prières actuellement en usage dans la Congrégation? 2° Si l'on décide pour l'affirmative, quelles autres prières faudra-t-il adopter?

Sur la première question, les voix ont été quelque peu partagées. Cependant, la grande majorité s'est prononcée pour le changement des prières. On fit remarquer, en effet, outre les raisons exposées ci-dessus que, dans un grand nombre de nos communautés, les missionnaires sont déjà, ou seront plus tard, obligés de faire les prières du matin et du soir, non seulement avec les Frères, mais encore avec les séminaristes, les jeunes élèves, et même les fidèles, et qu'il semble anormal, d'un côté, de vouloir imposer à ceux-ci nos prières particulières, comme, d'un autre côté, ces mêmes prières, soit du matin, soit du soir, ne leur sont nullement adaptées. -

Mais quelles autres prières adopter? Cette seconde question n'a pas été résolue d'une manière bien explicite. On s'est contenté, après quelques explications, de manifester, d'une voix unanime, le désir que, dans l'hypothèse que l'on se décidât à les changer, nous adoptassions les prières du matin et du soir, qui sont le plus généralement en usage parmi les fidèles dans les pays où la Congrégation est établie.

Depuis lors, je me suis préoccupé de savoir quelles sont les prières le plus généralement répandues parmi les fidèles; et j'ai pu constater, d'une manière certaine, que ce sont les prières renfermées dans la *Journée du chrétien*, et que l'on trouve aussi dans la plupart des livres de prières.



## LES PREMIERS MEMBRES

---

Nous reproduisons le registre du Noviciat, pour toute la période de La Neuville. Ce registre fut commencé en août 1842. Comme on le verra, il n'a pas été parfaitement tenu à jour.

### **Registre des membres admis dans le Noviciat de la Congrégation des Missionnaires du Très Saint-Cœur de Marie.**

Ouverture du Noviciat, le 28 septembre 1841, par MM. Libermann, Le Vavas seur et Colin, à La Neuville, près d'Amiens.

**LIBERMANN**, François-Marie-Paul, né à Saverne, diocèse de Strasbourg, le 5 mars 1805.

**LE VAVASSEUR**, Frédéric, né à Saint-Denis, île Bourbon, colonie française, parti pour la Mission de l'île Bourbon le 5 février 1842.

**COLIN**, Marcelin, né à Pontivy, diocèse de Vannes, le 18 juillet 1818, parti pour la Mission de l'île Bourbon le 28 février 1843.

**LAVAL**, , parti pour la Mission de l'île Maurice le , sans noviciat.

**BOUCHET**, François, né à Cruseilles, diocèse d'Annecy, en Savoie, le 25 juin 1816, entré au Noviciat le 28 janvier 1842, parti pour la Mission des [Deux-Guinées] le 26 août 1843.

**ROUSSEL**, Jean-Louis, né à Amiens le 10 mars 1815, entré au Noviciat le 5 février 1842, parti pour la Mission de la Guinée le 26 août 1843.

**SAINT-ALBIN**, Paul-Aristide-Charles, né à Sézanne, diocèse de Châlons-sur-Marne, le 23 février 1822, entré au Noviciat, comme pensionnaire, le 1<sup>er</sup> décembre

- 1841; reçu comme novice de la Congrégation le 4 avril 1842, jour de la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge. Parti pour la Mission de Bourbon le 17 novembre 1842; rentré par suite d'une espèce de naufrage. — *Sorti.*
- AUDEBERT, Marie-Louis-Emile, né à Noyon, diocèse de Beauvais, le 3 mars 1813, entré au Noviciat le 1<sup>er</sup> mai 1842. Parti pour la Mission de [la Guinée] le ... (août 1843).
- TISSERANT, Nicolas-Eugène, né à Paris le 15 novembre 1814, entré définitivement au Noviciat le 2 août 1842, parti pour la Mission de (Haïti) le 7 novembre 1842.
- BUREAU, Charles-Philippe, né à Paris le 29 avril 1818, entré au Noviciat le 5 août 1842. Parti pour la Mission de le (a quitté comme novice; s'est fait capucin).
- DE RÉGNIER, Marie-Joseph-Léopold, né à Saint-Mard-de-Réno, près Mortagne, diocèse de Sées, le 9 août 1807; entré au Noviciat le 10 août 1842, parti pour la Mission de la Guinée le 13 septembre 1843; mort au Cap des Palmes le décembre 1843.
- BESSIEUX, Jean-Remi, né à Villieux, diocèse de Montpellier le 24 décembre 1803, entré au Noviciat le 6 septembre 1842, ordonné prêtre le 13 juin 1829 par Mgr Charles, archevêque d'Alby.
- BLAMPIN, Charles-Louis, né à Ligny-lès-Rely, diocèse d'Arras, le 10 mai 1817, entré au Noviciat le 12 septembre 1842, parti pour l'île Bourbon le 28 février 1843.
- MAURICE, Louis-Jean-Marie, né à Corsept, diocèse de Nantes, le 28 août 1812, entré au Noviciat le 7 avril, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, 1843.
- ARRAGON, Stanislas-Auguste, né à Chapareillan, diocèse de Grenoble, le 6 mai 1819, entré au Noviciat le 3 septembre 1843.
- LOSSEDAT, Joseph-Marie, né à Cunlhat, diocèse de Clermont-Ferrand, le 24 septembre 1820, entré au Noviciat le 8 septembre 1843, fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge.
- BRIOT, Ernest-Hyacinthe-Erasme-Ange, né à Loyat, dio-

- cèse de Vannes, le 2 juin 1813, entré au Noviciat le 8 septembre 1843, fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge.
- CESSENS**, né à Lornay, diocèse de Chambéry, le 29 janvier 1810, entré au Noviciat le 14 septembre 1843, jour de l'Exaltation de la Sainte Croix. — *Sorti.*
- PLESSIS**, Michel-Victor, né à Montargis, diocèse d'Orléans, le 29 décembre 1814, entré au Noviciat le 8 octobre 1843.
- DABADIE**, Jules-Saturnin, né à Salies, diocèse de Toulouse, le 11 mars 1812, entré au Noviciat le 1<sup>er</sup> décembre 1843. — *Sorti.*
- GOURDON**, Michel, né à Jallais, diocèse d'Angers, le 8 janvier 1813, entré au Noviciat le 11 décembre 1843. — *Sorti.*
- WARLOP**, Henri-Théodore, né à Watou, diocèse de Bruges (Belgique), le 20 décembre 1812, entré au Noviciat le 13 décembre 1843.
- MERSY** (Frère), Pierre, né à Bordeaux le 30 janvier 1826, entré au Noviciat le 14 décembre 1843.
- CHÉRÉ** (Frère), Louis, né à Saint-Laurent-des-Mortiers (Le Mans), entré au Noviciat le 8 janvier 1844. — *Sorti.*
- PASQUELLI** (Frère), Dominique-Eléonore, né à Belâbre, diocèse de Bourges, le 27 mai 1817, entré au Noviciat le 13 février 1844. — *Sorti.*
- ACKER**, Louis, diacre, né à Rottelsheim, diocèse de Strasbourg, le 23 février 1818, entré au Noviciat le 1<sup>er</sup> mars 1844.
- THÉVAUX**, François, diacre, né à Parent, canton de Vicle-Comte, diocèse de Clermont, le 15 août 1820, entré au Noviciat le 18 mars 1844.
- PERCHAIS**, Gustave, né à Mauves, diocèse de Nantes, le 28 octobre 1821, entré au Noviciat le 12 avril 1844. — *Sorti.*
- DAIRE**, Elisée-Romain-Zozime, né à Amiens, le 19 septembre 1820, entré au Noviciat le 23 avril 1844. — *Sorti.*
- VINCENT** (Frère), Eusèbe, né à Bordeaux, le 22 juin 1824, entré au Noviciat le 10 mai 1844. — *Sorti.*

- ODON (Frère), Théodore, né à Bordeaux, le 14 janvier 1825, entré au Noviciat le 10 mai 1844. — *Sorti.*
- HENRI (Frère), Boniface, né à Bordeaux, en juillet 1821, entré au Noviciat le 10 mai 1844. — *Sorti.*
- DINJON (Frère), Fulgence, né à Bellancourt, diocèse d'Amiens, le 13 février 1819, entré au Noviciat le 21 mai 1844.
- CLAIR, Etienne-Pierre-Joseph, né à Annonay, diocèse de Viviers (agrégé au diocèse de Lyon), le 28 févr. 1818, entré au Noviciat le 11 mai 1844.
- BOUCHET, Maurice, né à Villy, en Savoie, diocèse d'An-necy, le 7 juin 1821 (agrégé au diocèse de Paris), entré au Noviciat le 28 mai 1844.
- LAMBERT, Prosper, âgé de 33 ans, né à Jargeau, diocèse d'Orléans, le 22 janvier 1811, est entré au Noviciat le 1<sup>er</sup> juillet 1844.
- SCHWINDENHAMMER, Jérôme, né à Ingersheim, le 25 novembre 1822, diocèse de Strasbourg, entré au Noviciat le 8 août 1844.
- GAROT (Frère), Eugène, né à Paris, le 8 octobre 1823, entré au Noviciat le 8 août 1844. — *Sorti.*
- GALLAIS, Louis-Marie né à Sainte-Lumine-de-Coutais, le 12 avril 1823, diocèse de Nantes, est entré au Noviciat le 25 août 1844.
- RIVIÈRE (Frère), Olivier, né le 28 avril 1802, à Visseiche, diocèse de Rennes, est entré au Noviciat le 25 août 1844.
- TRÉHIOU (Frère), Pierre-Marie, né à Treveneux, diocèse de Saint-Brieuc, le 4 mars 1816, est entré au Noviciat le 25 août 1844. — *Sorti.*
- HUGUES (Frère), Siméon, né à Bordeaux, le 7 novembre 1824, entré au Noviciat le 1<sup>er</sup> septembre 1844.
- CHAUVIRÉ, Alexandre-Joseph, né le 25 octobre 1821, à Saint-Pierre-Mont-Limart, diocèse d'Angers, est entré au Noviciat le 24 septembre 1844. — *Sorti.*
- TISSOT (Frère), Claude, né à Saint-Ouent (ou Saint-Juan?), diocèse de Besançon, le 23 août 1819, est entré au Noviciat le 1<sup>er</sup> octobre 1844. — *Sorti.*
- LANNURIEN, Louis-Marie, né à Morlaix, diocèse de Quimper, le 10 mars 1823, entré au Noviciat le 4 oct. 1844.

- BOURGET, Joseph**, né au Loroux-Botteraux, diocèse de Nantes, est entré à la Maison des études, à La Neuville, le 5 octobre 1844, laïque, au Noviciat (Notre-Dame du Gard), le 14 décembre 1848.
- LAMOISE, Paul**, né à Uxegney, diocèse de Saint-Dié, le 14 janvier 1824, entré au Noviciat le 7 octobre 1844.
- MICHEL (Frère), Casimir**, né à Séez, diocèse de Moutiers (en Savoie), le 19 octobre 1822, entré au Noviciat le 27 février 1845. — *Sorti.*
- TOLLIN (Frère), Jean-Louis-Auguste**, né à Hautviller, diocèse de Rheims, 31 décembre 1799, entré au Noviciat le 10 mars 1845. — *Sorti.*
- THIERSÉ, François-Joseph**, diacre, né à Hochfelden, le 7 juin 1815, diocèse de Strasbourg, entré au Noviciat le 15 avril 1845.
- MOISAN, Pierre**, né à Uzet, diocèse de Saint-Brieux, le 14 octobre 1819, entré au Noviciat le 8 avril 1845. — *Sorti.*
- BOURASSEAU (Frère), François**, natif de Boussay (Loire-Inférieure), diocèse de Nantes, le 2 février 1811, entré au Noviciat le 2 avril 1845. — *Sorti.*
- ETIENNE, Layat**, né à Seiez, diocèse d'Annecy (Savoie), le 6 février 1811, entré au Noviciat le 26 janvier 1845.
- THIERSÉ (Frère), Jean-Baptiste**, né à Hochfelden, le 1<sup>er</sup> mai 1825, diocèse de Strasbourg, entré au Noviciat le 15 avril 1845.
- VAUGEOIS, Jean-Marie-Augustin**, né à Parcé, diocèse de Rennes, le 2 décembre 1820, entré au Noviciat le 16 mai 1845.
- LE BERRE, Pierre-Marie**, né à Neulliac, diocèse de Vannes, le 1<sup>er</sup> août 1819, entré au Noviciat le 20 juin 1845.
- DURAND, Antoine**, né à Pont-de-Beauvoisin, diocèse de Chambéry (Savoie), le 24 avril 1823, entré au Noviciat le 23 juillet 1845.
- JEAN (Frère), Joseph**, né à Chambrey, diocèse de Nancy, le 28 septembre 1818, entré au Noviciat le 15 juillet 1845. — *Sorti.*
- LABINEAU (Frère), Pierre**, né le 15 juillet 1825, à Fontaine-en-Beauce, diocèse de Blois, entré au Noviciat le 9 juillet 1845. — *Sorti.*

- DEMARCHEZ (Frère), Louis-François, né le 5 novembre 1821 à Esmery-Hallon, diocèse d'Amiens, entré au Noviciat le 23 août 1845.
- SCHWINDENHAMMER, Edouard, né le 8 avril 1826, à Ingersheim, diocèse de Strasbourg, entré dans la Maison des missionnaires du Saint-Cœur de Marie, le 13 septembre 1845. — *Sorti.*
- ESTÈVE, Jean-Baptiste, né à Cessenon, diocèse de Montpellier, le 21 août 1820, entré au Noviciat le 25 septembre 1845. — *Sorti.*
- LIDY, Joseph, né à Bettendorf, diocèse de Strasbourg, en 1826, entré au Noviciat le 5 octobre 1845. — *Sorti.*
- BOURBON, François, né à Pont-de-Beauvoisin, diocèse de Chambéry (Savoie), le 30 août 1825, entré au Noviciat le 10 octobre 1845. — *Sorti.*
- BODOUL, Louis-Auguste, né le 2 juin 1823, à Embrun (Hautes-Alpes), diocèse (de Gap), entré au Noviciat le 28 octobre 1845. — *Sorti.*
- LE GROUX (Frère), Emile-Louis, né le 13 décembre, à Orléans, entré au Noviciat le 5 novembre 1845, sorti le 4 mai 1846. — *Sorti.*
- GRAVIÈRE, Jérôme, né le 18 juin 1814, à Saint-Pierre-le-Chassetel, diocèse de Clermont, entré au Noviciat le 20 octobre 1845.
- PLANTAZ, Auguste, né à Araches, diocèse d'Annecy, Savoie, le 20 octobre 1826, entré au Noviciat le 13 novembre 1845.
- GOUTTEBESSIS, Frédéric-Alexandre, né le 7 août 1819, à Lezoux, diocèse de Clermont, entré au Noviciat le 7 décembre 1845. — *Sorti.*
- BOUCHET, Jules, né le 8 décembre 1825, à Villy-le-Bouvet, en Savoie, diocèse d'Annecy, entré dans la Congrégation du Saint-Cœur de Marie le 7 décembre 1845; mort en cours d'études.
- BOUCHET, Marie, diacre, né le 7 juin 1821, à Villy-le-Bouvet, en Savoie, diocèse d'Annecy, entré au Noviciat de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, le 9 décembre 1845.
- GUIHOMAT, Clément-François, né en 1823, à Saint-Briac,

- diocèse de Rennes, entré au Noviciat le 1<sup>er</sup> janvier 1846, sorti le 18 mai 1846. — *Sorti.*
- TRUFFET, Jean-Benoît, né à Rumilly-en-Albanais, diocèse de Chambéry, le 29 octobre 1812, ordonné prêtre le 19 juillet 1835, professeur de rhétorique de 1835 à 1846, est entré au Noviciat le 10 janvier 1846.
- BOULANGER, Isaïe-François, né à Boësse, diocèse de Poitiers, le 3 février 1804, entré au Noviciat le 4 février 1846.
- PÉAN, Jean-Baptiste-Marie Servan, né à l'Orme, en la commune de Créhen, diocèse de Saint-Brieuc, le 11 juin 1815, entré au Noviciat le 7 février 1846; sorti vers 1847. — *Sorti.*
- LE BRONNEC, Hervé-Louis-Marie, né le 22 mai 1824, à Plouguerneau, diocèse de Quimper, entré à la Maison des études le 22 février 1846, entré au Noviciat, à Amiens, à Pâques, 4 avril 1847.
- CHEVALIER, Claude-Denis, né le 24 avril 1818, à Nevy-lès-Dôle, diocèse de Saint-Claude, Jura, entré au Noviciat le 23 février 1846.
- DRÉANO, Hilaire, né le 14 janvier 181 à Radenac, diocèse de Vannes, entré au Noviciat le 2 mars 1846.
- MAC HARRON, William-James, né le 14 janvier 1805, à Sidney (Cap Breton), diocèse de Halifax (Nouvelle Ecosse), entré au Noviciat le 23 mars 1846; parti pour entrer dans la Communauté de M. Lardeur, le 18 octobre 1846.
- MOUCHET, Julien, né le 6 mars 1821, à Saxel, diocèse d'Annecy, entré au Noviciat le 31 mars 1846. Philos. — *Sorti.*
- EMONET, Ambroise, né le 26 mars 1828, à Mégève, diocèse d'Annecy, entré pour les études (La Neuville) le 31 mars 1846, et au Noviciat, 7 avril 1849.
- DUBOIN, François-Marie, né le 3 novembre 1827, à Samoens, diocèse d'Annecy, entré dans la Maison des études (La Neuville), le 31 mars 1846, et au Noviciat, le 7 avril 1849.
- BLANCHET, Edouard, né le 11 mars 1825, à Saint-Roch, diocèse d'Annecy, entré à La Neuville, pour les

études, le 31 mars 1846, et au Noviciat (au Gard), le 10 mai 1848.

GUIMET, Paul-Léon, né le 27 juin 1825, au Reposoir, diocèse d'Annecy, entré à La Neuville, pour la théologie, le 31 mars 1846, et au Noviciat, le 10 mai 1848. — *Sorti.*

MEZIAT, Louis, né le 5 février 1824, à Belleville-sur-Saône, diocèse de Lyon, entré au Noviciat le 22 mai 1846, sorti le 4 septembre 1846 pour retourner chez les Maristes.

MABIT (Frère), Thomas, né le 25 juillet 1816, au Pèlerin, diocèse de Nantes, entré au Noviciat le 18 juin 1846.

FOURNIER (Frère), Jean-Marie, né le 16 mars 1825, à Mintonet, diocèse d'Annecy, entré au Noviciat le 4 juillet 1846.

PERROUD, Jean-Louis, né le 16 mars 1825, à Champagneux, diocèse de Chambéry (Savoie), entré au Noviciat le 7 octobre 1846. — *Sorti.*

LOOTENS, Louis-Jean-Aloyse, né le 17 mars 1827, à Bruges, diocèse de Bruges, Belgique, entré le 17 octobre 1846, sorti en 1848. — *Sorti.*

PEUREUX, Nicolas-Joseph, né le 31 octobre 1820, à Lachapelle-aux-Bois, diocèse de Saint-Dié (Dép. des Vosges), entré dans la Maison, pour les études théologiques, le 15 septembre 1846, au Noviciat de Pâques, 23 avril 1848.

POUSSOT, Jean-Joseph, né le 27 février 1822, à Granvilliers, diocèse de Saint-Dié (Vosges), entré aux études pour achever sa théologie, à Amiens, le 15 septembre 1846; au Noviciat (de N.-D. du Gard), le 6 avril 1847, clerc minoré.

*Ne figurent pas sur cette liste :*

LAVAL, Paul, né à Condé-sur-Noireau, diocèse de Bayeux, le 4 juin 1813 : il ne passa pas au Noviciat, mais fit sa consécration en Afrique.

SCHWINDENHAMMER, Ignace, né à Ingersheim, diocèse de Strasbourg, le 13 février 1818, entré au Noviciat le 8 septembre 1843, fit sa consécration le 19 mars 1844.



**KOBÈS, Aloyse**, né à Fessenheim, diocèse de Strasbourg, le 17 avril 1820, entré au Noviciat le 19 juillet 1846, fit sa consécration le 25 mars 1847.

**LEVAVASSEUR, Léon-Michel**, né à Argentan, diocèse de Sées, le 11 février 1822, entré au Noviciat le 2 octobre 1846, fit sa consécration le 25 mars 1847.

**SEY (Frère), Grégoire**, né à Bordeaux, en 1824 ou 25, parti pour la Guinée le 13 septembre 1843, fit sa consécration à Dakar, le 29 novembre 1846.

**MARMOTON (Frère) Amable (F. Marie-Joseph)**, né à Villaroges, diocèse d'Annecy, entré au Noviciat le 27 février 1846.

Nous arrêtons la liste précédente au mois d'octobre 1846. A cette époque, le Gard était déjà acquis; on devait y transférer le Noviciat le 2 novembre; néanmoins, la maison des études resta encore à La Neuville jusqu'à ce que la maison d'Amiens fût libre; et quelques novices-Frères furent reçus à La Neuville jusqu'en janvier 1847.

\*  
\*\*

## REGISTRE

**des actes de consécration des membres de la Société du Saint et Immaculé Cœur de Marie, prononcés et signés par chacun d'eux, le jour de sa réception dans la Congrégation.**

*Commencé le 28 octobre 1842.*

Formule des promesses adoptée pour les Missionnaires de la Congrégation du Très Saint-Cœur de Marie :

Très sainte et très glorieuse Vierge Marie, etc. (comme à la règle provisoire, sauf quelques variantes de style).

Je soussigné Marie-Nicolas-Eugène Tisserant ai fait ma consécration au saint Cœur de Marie, selon la formule susdite, entre les mains de M. Libermann, premier supérieur de la Congrégation de ce très saint Cœur.

A La Neuville, le 28 octobre 1842, fête des saints Apôtres Simon et Jude. (signé) **TISSERANT, prêtre.**

(La même formule est répétée pour les suivants.)

*it.* A La Neuville, le 21 novembre 1842, fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge.

(signé) AUDEBERT. — BOUCHET. — ROUSSEL. — DE RÉGNIER, *prêtre*. — BESSIEUX, *prêtre*. — C. BLAMPIN, *p.* — M. COLLIN, *s.-d.*

*it.* A La Neuville, le 15 août, fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge. (signé) L.-J. MAURICE.

*it.* A La Neuville, le 2 février 1844, fête de la Présentation de Notre-Seigneur au Temple et de la Purification de la Très Sainte Vierge. (signé) J.-M. LOSSEDAT.

*it.* A La Neuville, le 19 mars 1844, fête de saint Joseph, patron de la Congrégation. (signé) SCHWINDENHAMMER (Ignace).

*it.* A La Neuville, le 1<sup>er</sup> novembre 1844, fête de Tous les Saints. (signé) Stanislas-Auguste ARRAGON, *prêtre*.

*it.* A La Neuville, le 21 novembre 1844, fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge Marie. (signé) Ernest (?) BRIOT, *diacre*. — M.-V. PLESSIS, *diacre*. — L. ACKER, *diacre*. — F. THEVAUX, *prêtre*. — M. BOUCHET, *diacre*. — P. LAMBERT, *prêtre*.

*it.* A La Neuville, le 22 août 1845, octave de l'Assomption de la Très Sainte Vierge Marie. (signé) L. LANNURIEN, *diacre*.

*it.* A La Neuville, le 8 septembre 1845, fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge Marie. (signé) F.-J. THIERSÉ, *prêtre*.

*it.* A La Neuville, le 28 octobre 1845, fête de saint Simon. (signé) H. WARLOP, *catéchiste*.

*it.* A La Neuville, le 25 mars 1846, fête de l'Annonciation. (signé) LE BERRE, *prêtre*. — GRAVIÈRE.

*it.* A La Neuville, le 6 janvier 1847. (signé) Marie BOUCHET, *prêtre*. — J.-B. TRUFFET, *prêtre*. — J.-F. BOULANGER, *prêtre*.

*it.* La Neuville, 25 mars 1847, fête de l'Annonciation. (signé) H.-P. DRÉANO. — A. KOBÈS, *prêtre*. — LEVAVASSEUR, *proesb.* — L.-M. GALLAIS, *s.-d.* — (Claude-Denis CHEVALIER).

Le 13 mai suivant, le P. Jérôme Schwindenhammer fit sa consécration au faubourg Noyon.

\*  
\*\*

A défaut des registres de consécration des Frères et d'ordination des Missionnaires pendant la période de La Neuville, nous extrayons, de registres plus récents, les données qui suivent.

*Consécration et Vœux des Frères.*

- F. Olivier Rivière : le 10 avril 1845.  
F. Pierre Mersy : le 1<sup>er</sup> dimanche de juin 1845  
(1<sup>er</sup> juin).  
F. Fulgence Dinjon : le 1<sup>er</sup> dimanche de juin 1845.  
(1<sup>er</sup> juin).  
F. Théodore Odon : en septembre 1845.  
F. Jean-Baptiste Thiersé : en octobre 1845.  
Aucune consécration à La Neuville en 1846.  
En outre, ont fait leurs vœux hors du Noviciat :  
F. Grégoire Sey, à Dakar, le 29 novembre 1846.  
F. Vincent Eusèbe, à Bourbon, en 1846.

\*  
\*\*

*Ordinations (à Amiens).*

- |      |                        |  |
|------|------------------------|--|
| 1842 | 24 mai :               | Ordres Mineurs : M. Collin.                                  |
| ---  | 21 novembre :          | Sous-diaconat : M. Collin.                                   |
| ---  | ---                    | Prêtrise : MM. F. Bouchet, L. de Régnier.                    |
| ---  | 17 décembre :          | Diaconat : M. Collin.  |
| 1843 | 5 février :            | Prêtrise : M. Collin.  |
| ---  | 23 septembre :         | Prêtrise : M. Arragon.                                       |
| ---  | 23 décembre :          | Prêtrise : M. Lossedat.                                      |
| 1844 | 1 <sup>er</sup> juin : | Prêtrise : M. Thevaux.                                       |
| ---  | 24 décembre :          | Prêtrise : MM. Briot et Maurice Bouchet.                     |
| 1846 | 7 mars :               | Prêtrise : MM. Lannurien et Marie Bouchet.                   |
| ---  | 19 décembre :          | Ordres Mineurs et Sous-diaconat : M. Jérôme Schwindenhammer. |
| ---  | ---                    | Diaconat : M. Chevalier.                                     |
| 1847 | 27 février :           | Diaconat : M. Jérôme Schwindenhammer.                        |
| ---  | ---                    | Prêtrise : M. Chevalier.                                     |

— 3 avril :	Tonsure : MM. Blanchet, Morel Lydrel, Guimet, Vaugeois.
— — —	Ordres Mineurs : M. Péan.
— — —	Sous-diaconat : M. Plantaz.
— — —	Prêtrise : M. Jérôme Schwindenham- mer.

Cette liste est incomplète : M. Plessis reçut tous les Ordres de 1844 à 1846; M. Dabadie reçut vraisemblablement la tonsure en 1844; M. Blampin fut prêtre le 21 novembre 1842.

\*  
\*\*

### **M. Le Vasseur.**

Voir T. I<sup>er</sup>, p. 599 et suivantes.

\*  
\*\*

### **M. Tisserant.**

Voir T. I<sup>er</sup>, p. 593 et suivantes.

\*  
\*\*

### **M. J.-D. Laval.**

Voir T. II, p. 33 ssq.

\*  
\*\*

### **M. Collin.**

(Extrait de la *Notice nécrologique du P. Collin.*)

Né le 18 juillet 1818, à Pontivy (Morbihan), d'une famille honorable de commerçants, Marcellin-Victor-Paulin Collin fit ses études au lycée de cette ville, et y conquist, en 1838, le diplôme de bachelier ès lettres. Cet établissement avait, dès lors, une triste réputation au point de vue religieux. Le professeur de philosophie se déclarait ouvertement, dans son cours, contre l'existence de Dieu; le scandale fut tel que les familles exigèrent son départ. Mais le bon Dieu a partout ses élus. Par une grâce spéciale du Ciel, le jeune Collin conserva dans son

âme l'esprit de foi et de piété qu'il avait reçu au sein de sa famille; et, peu après la fin de ses études, il prit même la résolution de se consacrer au service du Seigneur, dans l'état ecclésiastique. Ses parents se décident alors à l'envoyer à Saint-Sulpice, à Paris, et il se rend à Issy, pour y faire une seconde année de philosophie.

Cette maison, où il arrivait en octobre 1839, était encore tout embaumée du souvenir de l'humble et pieux acolyte, converti du judaïsme, qui en avait renouvelé la ferveur. Le nouveau séminariste ne tarda pas à entrer dans les réunions de piété formées par M. Libermann. Mais bientôt, désireux d'assurer davantage encore sa sanctification, il conçut le dessein de rompre entièrement avec le monde; et, suivant l'avis de son directeur, M. Pinault, il part, en 1840, pour la Trappe de Mortagne. Il s'y trouvait très heureux, comme il l'a dit lui-même plusieurs fois, et il aurait voulu pouvoir y rester. Mais sa faible santé ne put se faire au jeûne austère des Trappistes. Après avoir essayé durant plusieurs mois, il revient donc à Issy, où il est appelé à la Tonsure, aux Quatre-Temps de la Trinité, d'après un dimissoire de l'évêque de Vannes (1).

Déjà, cependant, tous ses vœux se portaient vers l'œuvre des Noirs, à laquelle il ne tarda pas à s'attacher. Voici ce qu'il raconte lui-même à ce sujet dans sa déposition au procès d'introduction de la Cause du Vénérable Père, en 1868 :

« J'ai connu personnellement le R. P. Libermann en 1839, à Issy. J'en avais déjà entendu parler, alors qu'il était, à Rennes, directeur du Noviciat des Eudistes. Je faisais partie de la réunion des jeunes séminaristes qui, à Saint-Sulpice, voulaient se dévouer à la conversion des Noirs. Nous étions en correspondance avec le serviteur

(1) L'évêque de cette ville, Mgr de La Motte de Broons et de Vauvert, en autorisant le Vénérable Père à recevoir, l'année suivante, l'abbé Marcellin Collin, lui écrivait : « Je m'empresse de vous adresser ci-joint l'*Exeat* que vous me demandez pour M. l'abbé Collin. C'est une jouissance pour moi de pouvoir coopérer ainsi à l'excellente œuvre à laquelle il se dévoue. » (Lettre du 22 décembre 1841.)

de Dieu, lui demandant ses conseils, et nous ne nous doutions nullement qu'un jour il s'associerait à nos projets.

« Bientôt après il vint à Paris, et je me joignis à lui pour jeter les fondements de sa nouvelle Congrégation. Il alla dire la messe à Notre-Dame des Victoires avec ses nouveaux collaborateurs, et j'eus le bonheur de la lui servir, — c'était le samedi 25 septembre 1841. — Cette messe dite, pour attirer les bénédictions de Dieu sur l'œuvre naissante, nous partîmes pour La Neuville, le R. P. Libermann, le P. Le Vasseur, le P. Tisserant et moi.

« Je suis resté à La Neuville, près du serviteur de Dieu, depuis 1841 jusqu'en 1843; à cette époque, je partis en mission à Bourbon et à Maurice. Pendant cette absence, j'étais en correspondance avec le vénéré Père que je ne devais plus revoir. »

Ce fut le 28 septembre 1841 que s'ouvrit le Noviciat de La Neuville. Pas n'est besoin de dire avec quelle ferveur le fit le jeune aspirant, sous la direction du Vénérable Père, qui lui donnait tous ses soins. Aussi, ayant d'attendre la fin de son temps de probation, demanda-t-il à faire, d'une manière privée, les trois vœux de religion, comme le permettait la règle provisoire. Il les émit sous la protection de la Sainte Vierge, le 1<sup>er</sup> mai 1842, et, le 21 novembre suivant, il faisait publiquement, au pied des autels, sa consécration dans la nouvelle Société des missionnaires du Saint-Cœur de Marie.

Le matin de ce même jour, il avait reçu le sous-diaconat, dans la chapelle des Sœurs des Sacrés-Cœurs de Louvencourt, à Amiens. A Noël, il devenait diacre, et, le 15 février 1843, il recevait la prêtrise dans la chapelle de Saint-Acheul, des mains de l'évêque du diocèse, Mgr Mioland (1).

(1) Tous ces ordres lui avaient été conférés d'après un dimissoire de Mgr Allen Collier, vicaire apostolique de l'île Maurice, qui avait bien voulu prendre sous sa protection l'œuvre naissante, en reconnaissance des services qu'elle s'offrait à lui rendre pour l'évangélisation des Noirs de son vicariat.

C'est à ce même titre que furent ordonnés tous les membres

En vouant sa vie à l'œuvre des Noirs, il voulut également lui consacrer tout ce qu'il pouvait posséder, et il se dépouilla généreusement en sa faveur de son patrimoine. Il fut heureux, plus tard, d'offrir aussi à Dieu, dans notre Congrégation, l'un de ses neveux, le P. Jules Botrel, et deux de ses nièces dans celle de Saint-Joseph de Cluny.

\*  
\*\*

### M. François Bouchet.

La Congrégation du Saint-Cœur de Marie, à ses débuts, a eu trois membres du nom de Bouchet, tous trois de la même famille et originaires de Savoie : M. François Bouchet, mort sur les côtes de Guinée, le 28 mai 1844; M. Maurice Bouchet, missionnaire en Haïti, destiné ensuite à l'Australie, mort le 26 janvier 1846; le P. Marie Bouchet, du Gabon, mort le 23 mars 1856. Ces deux derniers étaient frères jumeaux; le premier était leur cousin. — Jules Bouchet, frère de Maurice et Marie, entra aussi à La Neuville : il mourut prématurément.

Voici une courte notice sur M. François Bouchet, composée par Marie Bouchet. Rappelons que M. François Bouchet naquit à Cruseilles, diocèse d'Annecy, le 28 juin 1816; après ses études secondaires au Petit Séminaire de La Roche, il entra, en 1836, au Grand Séminaire d'Annecy; il y était encore en juillet 1838; plus tard, il passa à Saint-Sulpice.

### M. Bouchet l'aîné.

M. l'abbé Bouchet, François, fut le premier prêtre savoisien qui soit entré dans la Congrégation du Saint-Cœur de Marie; il a frayé la route à ses compatriotes

de la Société des missionnaires du Saint-Cœur de Marie, jusqu'en 1857, où la nomination d'un vicaire apostolique choisi dans son sein pour la Mission des Deux-Guinées, permit de les faire ordonner en son nom.

(Il y a là erreur : le Vénérable Père, devenu vicaire général de Mgr Barron, en 1843, fit, dès lors, ordonner ses novices au titre des Deux-Guinées; nous en avons la preuve dans les *exeat* accordés à cette époque par les évêques de France; le plus ancien est celui de Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse, à M. Dabadie, pour être incorporé au Vicariat *duplicis Guinææ et totius Affricæ* (7 février 1844.)

qui l'ont suivi en certain nombre. Pendant ses études au Petit Séminaire de La Roche, il fut un modèle de piété pour ses condisciples, surtout les dernières années qu'il a passées dans cet établissement; il avait le bonheur de fréquenter les sacrements et de recevoir la sainte communion tous les huit jours, à la grande édification de la Communauté. Dès les premières années de son Séminaire, on avait vu en lui un changement frappant, opéré par la grâce de Dieu; il passa d'un état de vie commun et d'une conduite ordinaire à une ferveur et dévotion d'homme nouveau et méconnaissable.

Quand il quitta son pays pour aller au Séminaire de Saint-Nicolas, à Paris, il éprouva une grande opposition de la part de sa mère, qui le chérissait tendrement. A son entrée à Saint-Sulpice, il fut ravi de trouver tant de piété dans ses condisciples; les conversations pieuses qu'il eut l'avantage de fréquenter, le mettaient comme hors d'état de pouvoir exprimer son bonheur : il appelait Saint-Sulpice *un abyme de sainteté*.

Voici un extrait d'une lettre qu'il m'adressa alors :

« Mon bon cousin, je te dis avec franchise que Saint-Sulpice fait tout mon bonheur; c'est le plus beau séjour du monde, non tant pour les murailles et les jardins, mais pour des biens mille fois plus grands : je remercie Dieu de m'avoir accordé d'y venir plus que s'il m'avait donné tout ce qu'on peut désirer. Il n'y a là rien d'exagéré, et même je ne puis aller jusqu'à la vérité, parce que tout n'est rien au prix des grâces que Dieu répand sur cette maison privilégiée. Si tu savais, mon bien doux cousin, quelle paix, quelle joie on goûte au milieu d'un grand nombre de saints qui se trouvent autour de nous, je crois que tu serais dans une grande impatience jusqu'au moment où tu te trouverais dans cet abyme de vertus. Si Dieu t'accordait la faveur de venir, ce serait le plus grand bienfait de sa part! »

A son entrée à Saint-Sulpice, M. Bouchet, François, eut le bonheur d'y trouver ce petit foyer, allumé par notre Vénérable Père; il en ressentit bientôt la douce chaleur. Il paraît qu'il se donna ensuite avec zèle à cette



pieuse association des bandes ferventes; son cœur s'est plongé dans cette eau vivifiante; il devint un modèle d'édification. Enfin, il remonta à la source de l'eau bien-faisante et au foyer de la chaleur sanctifiante, que le bon Maître avait allumé dans le cœur de M. Libermann, en entrant dans la Congrégation de notre Vénérable Père.

Comme il resta à La Neuville près de dix-neuf mois, le Vénérable Père l'envoya prêcher dans les paroisses voisines : dans une lettre de M. Maurice Bouchet à M. Marie Bouchet (13 novembre 1844), nous lisons à ce sujet :

C'était un missionnaire qui ne respirait que la gloire de Notre-Seigneur et le salut des âmes. Avant de partir, il avait déjà fait un très grand bien dans des paroisses du diocèse d'Amiens. Il prêcha une fois une mission, où se convertirent plus de six cents pécheurs, endurcis pour la plupart; pendant qu'il prêchait, on entendait ces pauvres gens pousser des sanglots et des cris de repentir; son confessionnal était entouré jour et nuit; il y a passé, une fois, depuis 4 heures du matin, le lundi, jusqu'au mardi soir à 10 heures; on m'a dit qu'il avait aussi converti trois familles de protestants.

\*  
\*\*

### **M. Roussel.**

M. Roussel avait été vicaire à Saint-Leu, une des paroisses d'Amiens; il était d'une gaieté remarquable, d'une vertu éprouvée, ne craignant rien, bon pour faire un véritable missionnaire.

Mgr Le Berre ne sait rien de lui, si ce n'est que Mgr Bessieux disait qu'il était très capable; sur le navire sur lequel il voyagea pour aller au Cap des Palmes, le commandant, un impie et un brutal, qui s'est tué plus tard d'un coup de pistolet, respectait par exception le P. Roussel.

*De M. Cacheleux* : M. Roussel avait eu, au Collège d'Amiens, les plus brillants succès : tous les prix à

peu près en rhétorique. A Issy, dès la fin de la première année, il commença à éprouver des fatigues de tête, qui durèrent tout son séminaire. Il était d'une famille assez humble; sa sœur est aujourd'hui à l'hospice d'Amiens.

A sa sortie du Séminaire, il fut vicaire à Saint-Leu, paroisse d'Amiens; il savait assez bien l'anglais pour donner de petites instructions dans cette langue.

C'est là que lui vint la vocation de missionnaire, après quatre ou cinq années de ministère.

Il était entré à Issy en 1833 et avait été ordonné prêtre à Noël 1838.

Cf. Lettre du Vénérable Père, 21 août 1844.

\*  
\*\*

### **M. Audebert.**

*De M. Godefroy :* M. Audebert, avec qui j'ai eu le moins de relations, était l'humilité personnifiée.

*Du P. Collin :* M. Audebert était fils d'un notaire de Noyon. Il fut d'abord économiste au Grand Séminaire de Beauvais. Ayant alors demandé à Mgr de Beauvais de se faire trappiste, Sa Grandeur lui répondit qu'Elle lui accorderait cette permission quand il serait parvenu, par de sages économies, à payer les dettes dont le Séminaire était grevé. M. Audebert y parvint, paraît-il, assez promptement, et entra, par suite, librement, chez les Trappistes, dont il reçut l'habit.

N'ayant point cru devoir y rester, il vint à Saint-Acheul, demander au P. Rubillon, qui en était alors supérieur, de le recevoir au Noviciat des Jésuites. Le Père, lui ayant fait observer que, par le fait de sa réception de l'habit des Trappistes, il lui faudrait une dispense pour qu'il fût admis, lui conseilla de se présenter dans la petite Congrégation naissante, que le P. Libermann venait de fonder à La Neuville. Sur son désir, il lui donna une lettre pour le P. Libermann, dont il était le confesseur.

Le P. Libermann le reçut volontiers, en lui disant : « Vous essaierez de notre vie; vous verrez si elle vous convient; sinon, vous pourrez aller ailleurs. » En même temps, il recommanda au P. Collin de prendre soin de ce nouveau, en lui disant que c'était un homme capable, qui pouvait rendre de grands services, si le bon Dieu l'appelait véritablement à rester avec eux.

Mgr Le Berre ne sait rien de particulier.

\*\*\*

### M. de Régnier.

*De M. Godefroy* : Le P. de Régnier ne parlait que de la Sainte Vierge; qu'on me passe l'expression : il en était fou. C'est lui qui tenait la bourse (à La Neuville), qui était bien souvent vide.

Cf. Lettre du Vénérable Père, 16 juin 1844.

On trouvera plus loin divers traits concernant M. de Régnier.

\*\*\*

### M. Bessieux.

Au Petit Séminaire, puis au Grand Séminaire de Castres, où il fit ses études littéraires et ecclésiastiques, M. Bessieux fut pour ses condisciples un modèle achevé. Il fut ordonné prêtre le 13 juin 1829 et devint successivement vicaire de Saint-Jean, à Pezenas, curé de Minerve (1<sup>er</sup> septembre 1830), professeur au Petit Séminaire de Saint-Pons, récemment créé. Son archevêque lui offrit un rôle important dans la direction de la nouvelle maison; il s'y refusa d'abord, par humilité, et accepta d'être professeur de huitième (1835).

« Il était, pour les professeurs, un parfait modèle, et, pour les enfants, un maître accompli. Nous le voyions en effet ne pas se borner à l'exercice de quelques vertus, mais les embrasser toutes dans la vaste capacité de son

cœur et les pratiquer supérieurement. Toujours le premier dans la pratique religieuse, il nous entraînait à marcher sur ses traces, à nous unir à Dieu par l'oraison, à laquelle il vaquait presque continuellement. Son recueillement était si profond, qu'au milieu de la perpétuelle agitation de la maison qu'il dirigeait, il ne perdit jamais le calme et la sérénité qui paraissaient sur son front. C'est que son amour de la prière était animé par la foi la plus vive; c'est qu'il s'appuyait sur le fondement de toutes les vertus ...

« C'est que, aussi, le cœur de M. Bessieux brûlait de la divine charité. Qui, plus que lui, aimait le bon Dieu? Qui, plus que lui, observait fidèlement la loi divine? Pour tout au monde il n'aurait voulu déplaire au Seigneur. Il veillait continuellement sur ses sens, mortifié dans ses passions, circonspect dans ses paroles, vivant continuellement dans l'union de son Dieu...

« Ce qui nous attirait fortement auprès de lui, c'était sa bonté, sa douceur, son affabilité, et principalement sa simplicité vraiment évangélique. Par la réunion de toutes ces vertus, il représentait l'image merveilleuse de Jésus-Christ. Parmi les personnes vertueuses que j'ai connues, aucune ne m'a si vivement impressionné que M. Bessieux pour sa simplicité...

« On remarquait en lui un complet détachement des biens de ce monde. Il aimait véritablement la pauvreté. On peut dire que sa mortification était complète; sa vie était un continuel sacrifice de ses sens et des puissances de son âme; sa pureté était vraiment angélique, ce qui paraissait dans sa manière de converser avec les personnes du sexe.

« Je ne parlerai pas de l'amour qu'il ressentait pour Jésus présent dans l'Eucharistie, ni de sa vénération pour notre Mère céleste, la divine Marie. Cette double dévotion était ineffable en lui. En résumé, sa vie était l'objet de l'édification générale, parce qu'il ne cherchait visiblement que la gloire de Dieu, l'accomplissement de la sainte volonté et le salut des âmes. » (*Témoignage du chanoine Mas.*)

### M. Blampin.

Charles-Louis Blampin naquit à Ligny-lès-Rely, au diocèse d'Arras (Pas-de-Calais), le 10 mai 1817. Sa mère était restée longtemps stérile, et ce fils fut le fruit de prières ardentes, que Dieu exauça après quatorze années d'attente. Aussi fut-il offert à la Très Sainte Vierge dès le sein maternel, et, le lendemain de sa naissance, régénéré dans les eaux du saint baptême. Il était si chétif, en arrivant au monde, qu'on le regarda comme non viable, et sa pieuse mère ne trouva pas de meilleur moyen de le conserver que de le consacrer à Notre-Dame Auxiliatrice de Liège. Il resta maladif jusqu'à sept ans, mais les soins dont il fut entouré, et surtout « l'aide de Dieu », comme il le dit lui-même, lui firent prendre le dessus.

De sept à onze ans, il fut à l'école des Frères d'Aire, puis il commença ses études classiques, qu'il fit successivement sous la direction des maîtres du Collège d'Aire et de deux précepteurs ecclésiastiques. En 1838, cédant aux exigences de cette époque, il faisait sa philosophie à Saint-Omer, et, en septembre 1839, obtenait régulièrement son diplôme de bachelier devant la faculté de Douai.

Cette même année, cet enfant dû à Marie, consacré à Elle et par Elle conservé, entra à Saint-Sulpice, où il eut pour *bon ange* l'abbé Frédéric Le Vavasseur. Promu au diaconat après moins de trois ans, il suivit, en juin 1842, les attraites de la grâce, et se présenta au Vénérable Libermann pour se consacrer lui-même au saint et immaculé Cœur de Marie. Il y arrive au début de notre fondation, et, six mois après, il est ordonné prêtre. Il faisait sa consécration le même jour, 21 novembre 1842. (*Bulletin de la Congrégation*, XV, p. 952.)

De M. Ducournau (10 mai 1853) :

Parlez-vous, cher ami, dans la vie de votre saint fondateur, de ses premiers associés morts en Guinée? M. Audebert étonnait les Trappistes du Gard par sa

mortification, tant qu'il est resté chez eux. Il était, je crois, aide-sacristain : jamais il ne s'est chauffé les doigts.

Et M. Bouchet aîné ! Oh ! Que de choses édifiantes ! Le fameux pèlerinage de Notre-Dame de Liesse, que j'ai fait avec lui ! etc.

MM. de Régnier, Roussel !

Enfin M. Tisserant !

Si vous devez en parler, prévenez-moi.

---

## TENTATION DE M. LE VAVASSEUR

---

Le récit de cette dure épreuve a été écrit par celui-là même qui la subit, pour servir de leçon à ses confrères : c'est dans cette intention que le T. R. P. Schwindenhammer publia la relation du P. Le Vavas seur en 1864, comme appendice à la circulaire n° 34.

« M. Tisserant se trompe, en donnant pour cause à cette tentation, de mauvais conseils. Je ne me souviens pas d'avoir consulté, dans ce temps-là, ailleurs qu'à Saint-Sulpice, MM. Galais, Mollevault et Pinault. Je ne pouvais, sans une grande imprudence, consulter ceux qui étaient contre nous, ou d'autres, quand même ils n'eussent pas été contre nous.

La faiblesse des commencements où nous étions, l'improbabilité du succès, ma position vis-à-vis des Jésuites, que je mettais en comparaison avec nous, et chez lesquels je voulais entrer, auraient certainement fait répondre que le plus sage pour moi était de quitter notre cher Père. Il fallait, pour me conseiller sûrement, être au courant du travail secret de la grâce dans notre œuvre; et ce travail échappait même à ceux qui voulaient le voir et qui regardaient de près. Je l'avais senti à n'en pouvoir douter, de sorte que, même quand je ne l'ai plus vu, ou que la tentation essayait de me le cacher, j'étais sûr cependant qu'il existait, et que nous venions du Cœur de Marie.

Si j'avais consulté alors, j'étais perdu, parce que c'était m'exposer, et volontairement, imprudemment; c'est un danger dont la Très Sainte Vierge m'a préservé, et dont je ne saurais assez la remercier.

La pensée d'aller chez les Jésuites était un des aliments de ma tentation, et je crois que si je leur avais parlé à cette époque, elle aurait triomphé.

Le vrai principe en était l'orgueil et la confiance en moi-même.

Elle commença dans les communications que notre cher Père me fit des Règles qu'il avait écrites à Rome. Il voulait que nous les examinassions ensemble. Aussitôt que cet examen commença, dès les premières Règles, nous ne fûmes pas d'accord : chaque article de cette Règle se trouvait accompagnée d'une glose étendue (1); après avoir disputé sur la Règle, il fallait disputer sur la glose. Je sortais du Séminaire avec une raideur de désir pour le bien, une exagération dans mes idées de perfection, et une dureté tout à fait opposée aux vertus contraires, à ces dispositions qui faisaient comme le fond de l'âme du cher Père. J'étais, en un mot, en piété, tout son contraire.

Je me souviens qu'un jour j'entrai dans un zèle, ou plutôt dans une colère qui ne pouvait pas se calmer, parce que ces excellentes Dames de Louvencourt avaient fait faire pour nous une table cirée, qui était assez bien, et des bois de lit peints. Je voulais une pauvreté de Trappistes, et le cher Père voulait ce que le bon Dieu envoyait. On comprend comment, à chaque instant, dans l'examen des Règles, nous nous trouvions en opposition. Je chicanais sur tout; tantôt c'était un mot qui n'était pas français, une phrase mal tournée; tantôt un article ne disait pas assez, un autre était trop long; celui-ci était dangereux, celui-là trop doux, etc.

C'était une interminable dispute, où je m'échauffais avec ma si déplorable vivacité ordinaire. Ces discussions irritaient sans cesse mon âme. Le cher Père ne pouvait pas céder; souvent il me résistait, même en chose indifférente, et, rien que pour ne pas céder; il sentait que, s'il me lâchait le moins du monde la bride, j'allais prendre le mors aux dents, comme un cheval encore

(1) Ces gloses n'existent plus, elles paraissent avoir été détruites par notre Vénérable Père lui-même. Nous avons seulement retrouvé, dans des papiers anciens, quelques fragments sur les vœux, écrits de la main même de notre saint Fondateur, sur du grand papier, et qui, selon toute apparence, étaient une partie de ces gloses. Ces quelques lignes en font d'autant plus regretter la perte.



indompté. Que le bon Dieu le lui rende! Où serais-je, s'il n'avait pas eu la fermeté et la douceur qui m'ont sauvé alors?

L'irritation fit tomber mon âme à l'égard du cher Père dans l'antipathie et la méfiance, le manque de confiance. Dieu alors abandonna mon cœur à sa malice, afin qu'il fût puni par lui-même. La pensée de me séparer de lui me revenait sans cesse. C'était une limite à laquelle j'aboutissais toujours, comme ces pauvres égarés qui, courant par mille chemins, arrivent toujours épuisés à la même barrière, et, arrivé là, une force insurmontable me repoussait toujours et me rejetait dans les tourments de mon cœur.

Dans tous mes rapports avec le cher Père, ma tentation apparaissait. En récréation, par exemple, je lui étais toujours opposé, souvent pour les choses les plus justes. Il suffisait qu'il voulût ou pensât quelque chose, pour que j'y fusse contraire.

Une des sources de grâce qui me soutenait, c'était la direction, que j'eus le bonheur de ne pas abandonner. Le cher Père me disait peu de chose; mais que c'était charitable et bon, et prudent surtout! Quel soin, dans ces moments si précieux pour mon âme, de ne me donner que ce qui lui venait de Dieu, et jamais rien de lui-même! Il se bornait à seconder la grâce de Dieu en moi, sans vouloir agir lui-même sur moi. Un autre aurait voulu profiter de ma bonne disposition que j'avais en ce moment pour me dominer; mais lui, non. Il traitait mon âme alors avec une humilité, une charité, un respect en quelque sorte impossible à dire.

Je suis convaincu que ce sont ses directions, après mes prières au saint Cœur de Marie, qui m'ont sauvé. Son principe, dans mes crises, était de ne jamais rien me céder, comme je l'ai dit. Mais il faisait cela, c'est-à-dire il me résistait avec une si humble fermeté, si douce en même temps, que cela m'abattait toujours. Il avait l'air, dans ce moment, de me dire : je voudrais dire oui; mais je ne le puis pas, c'est impossible. Un jour, me voyant plus tenté que d'ordinaire, et urgent à outrance sur ce point, il alla jusqu'à me dire cela : « Je voudrais

vous céder; mais je ne le puis pas, il faudrait alors tout détruire de suite. »

Après la direction, ce qui me soutint le plus, et ce à quoi je dois la délivrance de cette tentation, ce sont mes prières à la Très Sainte Vierge. Elles se réduisaient toujours à ceci : mille morts plutôt que de ne pas faire ce que vous voulez!

Mon mal alla si loin, que notre cher Père crut un moment qu'il serait obligé de se séparer de moi, et de m'abandonner à moi-même. Nous en étions là, quand le Préfet apostolique de Bourbon, Mgr Poncelet, revint de Rome. Le cher Père, voyant le danger où j'étais près de lui, ne cherchait pas, mais aurait été bien aise de me voir éloigné de lui. Il aurait eu la paix, je n'aurais pas exposé l'œuvre naissante, et il comptait assez sur la grâce de la Très Sainte Vierge pour mon cœur. Il ne jugeait pas un Noviciat, tel que celui que je pouvais faire, utile. J'étais trop dans la spéculation, je voulais trop le bien; et mes idées exagérées de pauvreté, de pénitence, etc, auraient fait plus de mal que de bien. Il n'y avait que l'expérience qui pouvait avoir assez de force pour me ramener de mes idées outrées. Le cher Père était persuadé que l'éloignement ferait tomber de suite mes mauvaises dispositions à son égard. Il était dans ces pensées, quand Mgr Poncelet revint de Rome. Il jugea que c'était le moment qu'il fallait saisir, pour commencer la Mission de Bourbon, m'éloigner de lui et m'abandonner tout seul à la grâce du bon Dieu et à notre divine Mère.

Il fut donc décidé que je partirais au plus tôt pour Bourbon, afin de préparer la mission que Mgr Poncelet voulait y établir. Mes tentations continuaient. Je sentais que si je partais dans cet état, j'étais perdu pour l'œuvre, et peut-être pour Dieu aussi. Mais comment me résoudre et m'engager? Je voulais et je ne voulais pas. Je priais beaucoup : une pensée prenait peu à peu le dessus en mon âme : celle de me donner et de me consacrer au Cœur immaculé de Marie en la personne de notre cher Père. Il me semblait qu'Elle voulait que je le prisse comme son représentant et l'organe de son

Cœur en ce monde. Coûte que coûte, je voulais être à Elle, et il me semblait que tout ce qui s'était passé, depuis le commencement de notre œuvre, me conduisait à ce sacrifice, et qu'Elle le demandait de moi. Il ne s'agissait plus pour moi que de savoir jusqu'à quel point je devais me donner. Quand je songeais aux vœux, mon cœur reculait, et son courage tombait. D'un autre côté, la Très Sainte Vierge me disait, par ces grâces qu'on sent, mais qu'on ne peut exprimer : « Tu veux donc être à moi avec quelque réserve? » A cette pensée, je répondais : « Non, mille vœux pour un plutôt! » Mais je ne savais que faire, et je n'avais pas le courage de me décider. Je consultai le cher Père, qui suivait, sans rien dire, le travail de Dieu en moi. Il ne voulut rien me dire qui pût me faire prendre un parti plutôt que l'autre. Il se contentait de me répondre : « Vous savez ce que vous devez à Dieu et à Marie. Je ne puis répondre à ce que vous me demandez, vous devez bien le sentir. » Alors je lui dis : « Mais que faire, qui consulter? » Il était naturel d'avoir recours à ces Messieurs de Saint-Sulpice. Il m'engagea donc à m'en rapporter à eux, et à m'en tenir à ce que décideraient MM. Galais, Pinault et Mollevault, puisque c'étaient eux qui m'avaient dirigé jusqu'ici, surtout M. Pinault. J'allai, en conséquence, les consulter, pour savoir si le bon Dieu demandait que je fisse des vœux ou non. M. Pinault dit oui, et les deux autres non. J'eus ainsi le malheur de retarder de deux ans mes vœux. Mais ce retard, heureusement, n'a servi qu'à me faire voir, d'une manière plus certaine, que c'était bien la Très Sainte Vierge qui les voulait.

MM. Galais et Mollevault, n'étant ainsi pas d'avis que je fisse des vœux, je résolus de m'engager par simples promesses. Après avoir donc quitté La Neuville, je vins faire une retraite chez M. Tisserant, à Paris. A la fin de cette retraite, je passai la nuit, c'était la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 février 1842, aux pieds de la Très Sainte Vierge, à Notre-Dame des Victoires, et je fis les promesses suivantes :

« Désirant, de toute mon âme, me donner et me con-

sacrer sans retour à la Très Sainte Trinité et à notre adorable Maître, Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin que tout ce que j'ai et tout ce que je suis soit uniquement employé à leur plus grande gloire; et étant mille fois indigne de m'offrir et de me présenter moi-même à leur sainteté infinie, j'ai recours au très saint et immaculé Cœur de Marie, qui n'est qu'amour et miséricorde, et qui reçoit avec d'autant plus de tendresse ceux qui viennent à lui, ceux qui sont pécheurs et misérables.

« Je me donne et me consacre sans réserve à ce divin Cœur, le refuge des pécheurs, afin qu'il m'offre et me consacre à la Très Sainte Trinité, et à Jésus-Christ notre adorable Maître, et qu'ensuite il se serve de moi pour leur plus grande gloire, selon leur bon plaisir et toutes leurs volontés qui sont les siennes.

« Et, puisqu'il me semble que c'est dans la Congrégation qu'il nous a inspiré le désir de former avec son aide et sa protection, qu'il veut se servir de moi pour la gloire de Dieu, je considérerai et considère, dès maintenant, M. Libermann, reconnu et choisi pour supérieur de cette Congrégation naissante, par tous ceux qui en veulent faire partie, comme étant pour moi sur la terre Marie elle-même, et comme devant par lui connaître les volontés de son divin Cœur, et être employé et dirigé selon ses intentions. Je veux le respecter, vénérer et aimer comme Marie elle-même, et avoir pour lui toutes les dispositions que je dois avoir envers Elle.

« J'aurais voulu me consacrer à ce divin Cœur, en la personne de mon supérieur, par le vœu d'obéissance et de pauvreté; mais, puisqu'il semble qu'il faut attendre encore, conservant toujours l'intention de les faire, car c'est sans aucune réserve que je veux me donner et appartenir au Cœur de Marie, je promets aux pieds de ma bonne Mère, en présence de mon adorable Maître, dans son sacrement d'amour, obéissance à M. Libermann, que je reconnais pour Supérieur de la Congrégation naissante des Missionnaires du Très Saint-Cœur de Marie. Je me donne à lui pour être employé à l'établissement de cette Congrégation, selon les Règles arrêtées à la fin de 1841, et pour y occuper la place qu'il voudra.

lui promettant de ne jamais me séparer de lui, ni de cette Congrégation sans sa permission.

« Je remets aussi à sa disposition, pour la Congrégation des missionnaires du Saint-Cœur de Marie, tout ce que je possède ou pourrai posséder par la suite, ne voulant plus rien avoir à moi, mais tout donner au très saint Cœur de Marie. »

Telles furent les promesses que je fis entre les mains de Marie, aux pieds de Notre-Dame des Victoires, dans la nuit, veille de la fête de la Purification; nuit que je passai tout entière devant le sanctuaire de la Céleste Consolatrice des affligés. Et, après ces promesses, je sentis le calme revenir dans mon âme, quoique ce ne fut là encore qu'une trêve, pour ainsi dire, mais non un triomphe, une victoire décisive et finale sur le démon.

Je m'empressai d'en écrire le lendemain, en ces termes, à notre cher Père : « Me voilà maintenant tout à vous par Marie. J'ai passé cette nuit aux pieds de cette bonne Mère en esprit d'hostie, la priant de me recevoir et de m'offrir à l'adorable Trinité et à son divin Fils, et la suppliant aussi de faire connaître si elle veut que je fasse quelque chose de plus que ce que j'ai fait. Le matin, j'ai fait les promesses que je vous ai envoyées (le 30 janvier)... J'ai fait ces promesses, comptant sur la sainte grâce de notre adorable Maître et sur l'aide de sa sainte Mère, j'espère qu'elle m'obtiendra d'y être fidèle pour sa gloire et celle de son Fils. Il me semble que j'ai un autre cœur pour vous. Je désire que vous lisiez ces promesses à mes confrères de La Neuville... Peut-être aimerez-vous mieux que je les renouvelle moi-même dimanche en y allant. »

Immédiatement après la réception de ma lettre, le cher Père me répondit par la lettre suivante. (Nous avons donné cette lettre plus haut.)

Trois jours après la réception de cette lettre, je partis pour Bourbon, où l'ennemi de tout bien m'attendait pour rallumer plus vive que jamais ma première tentation; car elle n'était qu'endormie et non éteinte. Je puis même dire que cette première tentation, quelque violente qu'elle

ait été, ne fut qu'un jeu auprès de celle qui ne tarda pas à m'assaillir à Bourbon, et qui ne dura pas moins de deux ans.

**Lettres de M. Le Vavasseur au sujet de sa tentation.**

On consultera aussi la lettre citée plus loin, du 28 janvier.

J. M. J.

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Libermann,  
à La Neuville, près Amiens.

MON BIEN CHER PÈRE,

Si vous désirez que nos deux cœurs soient vraiment, une bonne fois pour toutes, unis à jamais dans et par le saint amour qui remplit le Cœur de Marie, je l'ai désiré et le désire plus que vous encore; je l'ai demandé à Marie il y a bien longtemps et je l'obtiendrai, j'espère. Je sens que, par les promesses qui sont ci-dessous et que je compte faire mercredi vers dix ou onze heures, afin d'avoir le temps de recevoir votre réponse, si vous avez quelque observation à me faire. Je sens que, faisant ces promesses, je purgerai mon cœur de l'orgueil, qui a été jusqu'ici, je crois, la seule cause des misères que vous savez.

J'attends M. Le Boucher. Je suppose que c'est quelque projet de réunion qu'il a en pensée. Ceci vous regardera plus que moi, mais cela me semble bien difficile; cependant, je ferai comme vous dites et ne le repousserai en aucune manière.

Voici les promesses que je ferai :

(Elles sont conformes au texte reproduit plus haut, sauf qu'elles ne contiennent pas cette phrase : Je veux le (M. Libermann) respecter, vénérer et aimer comme Marie elle-même, et avoir pour lui toutes les dispositions que je dois avoir envers elle.)

Ces promesses, mon bien cher Père, je les fais à con-

dition que vous pourrez m'en délier avec ou sans raison; c'est même, je crois, une condition inutile.

Dans les choses importantes où nous ne serions pas du même avis, j'obéirai, mais à condition que vous prendrez conseil et temps suffisant pour reconnaître la volonté de Dieu (1).

Peut-être ne resterai-je pas huit jours ici. Je reviendrai probablement samedi ou vendredi. Si vous pensez que je doive partir par le bateau dont je vous ai parlé, je n'aurai pas, je crois, plus de temps qu'il me faut pour faire mes dispositions.

Adieu, mon très cher Père; croyez que je suis maintenant pour tout de bon le plus docile de tous vos enfants dans le Cœur de Marie. J'ai en horreur les manières orgueilleuses et pleines de vanité que j'ai eues jusqu'ici avec vous, et j'ai bien confiance de n'y plus retomber.

Votre enfant dans le saint Cœur de Marie.

F. LE VAVASSEUR, *prêtre*.

La lettre ne porte pas de date; le cachet de la poste de Paris est du 31 janvier. Le 2 février tombait le mercredi, en 1842.

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Libermann,  
à La Neuville, près Amiens, Amiens.

J. M. J.

*Jour de la Présentation (2 février 1842).*

MON BIEN CHER PÈRE,

Me voilà maintenant tout à vous pour Marie. J'ai passé cette nuit aux pieds de cette bonne Mère en esprit d'hostie, la priant de me recevoir et de m'offrir à l'ado-

(1) Cette restriction, bien innocente dans l'intention de M. Le Vasseur, était toutefois encore un reste de sa violente tentation, dont Marie le délivra le 2 février.

nable Trinité et à son divin Fils, et la suppliant aussi de faire connaître si elle veut que je fasse quelque chose de plus que ce que j'ai fait. Le matin, j'ai fait les promesses que je vous ai envoyées, ajoutant seulement après ces mots *ses intentions*, qui terminent le troisième alinéa, les suivants : « Je veux le respecter, vénérer et aimer comme Marie elle-même, et avoir pour lui toutes les dispositions que je dois avoir envers elle. » J'ai fait les promesses, comptant sur la seule grâce de notre adorable Maître et sur l'aide de sa Mère; j'espère qu'elle m'obtiendra d'y être fidèle, pour sa gloire et celle de son fils. Maintenant, j'espère que toutes mes craintes seront passées; il me semble que j'ai un autre cœur pour vous. Je désire que vous lisiez ces promesses à mes confrères de La Neuville, en y ajoutant ce que je vous ai dit que j'ai ajouté. Peut-être aimeriez-vous mieux que je les renouvelle moi-même dimanche?

Je voudrais savoir si vous voulez que je reste ici huit jours entiers en retraite, ou s'il faut partir vendredi soir.

Mgr l'archevêque de Paris a accordé à M. Bouchet ce que demandait M. de Brandt. Faut-il qu'il reste au Séminaire? S'il venait à La Neuville, il lui faudrait une année, je crois, à cause que les traités qu'il a vus ici ne l'ont pas été encore sans doute au Séminaire d'Amiens. Peut-être vaudrait-il mieux qu'il restât ici. Voyez cela, mon bien cher Père, et supposé que vous preniez ce parti, dites-moi s'il faut avoir recours à la Sœur Rosalie pour obtenir la continuation de la pension qu'elle payait pour M. Bouchet *major*.

M. de Régnier aura encore, dans quelque temps, 2.000 francs à votre disposition; il désire que cela demeure secret, et que, sur les 2.000 francs, 100 francs soient employés à des honoraires de messes pour celui de ses oncles défunt qui lui a donné cet argent.

Adieu, mon bien cher Père, votre enfant bien soumis dans le très saint Cœur de Marie.

F. LE VAVASSEUR, *prêtre*.

Faut-il acheter les livres que vous me disiez d'acheter,



mon cher Père? Il faudrait, pour cela, prendre sur le temps de ma retraite, qui n'est pas déjà trop profonde. Comme vous jugerez bon de faire acheter pour moi différents livres, dont j'apporte la liste, vous pourriez les faire acheter en même temps.

Si vous jugez devoir parler de mes tentations à mes confrères, en leur parlant de mes promesses, je vous en donne toute liberté, mais peut-être que cela pourrait leur être nuisible. Pour moi, quand on me disait que quelqu'un avait quelque chose contre vous, bien que je n'eusse jamais pensé à cette chose, je la trouvais aussi mauvaise et je pensais comme lui. Notre-Seigneur vous donne sa lumière!

## PROJET DE LA BRANCHE ANGLAISE DE L'ŒUVRE DES NOIRS

---

Nos renseignements sur le mouvement missionnaire en Irlande, à cette époque, se bornent à quelques articles puisés dans l'*Ami de la Religion* 1842, qui résumant ce qu'on en savait en France.

20 janvier. — Il vient d'être établi, à Joughal, un Collège spécialement destiné à élever les jeunes ecclésiastiques qui veulent se consacrer aux missions. Les bases sont à peu près les mêmes que celles de notre Séminaire des Missions Etrangères, avec cette différence toutefois que les prêtres, qui sortiront de cette maison, devront plus particulièrement évangéliser l'Angleterre, l'Ecosse et les colonies anglaises. Le fondateur est M. l'abbé Faby, qui a été longtemps le collaborateur du P. Mathew, l'apôtre de la tempérance. Ce Collège, placé sous le haut patronage des évêques d'Irlande, compte déjà 40 élèves.

5 novembre. — Le clergé irlandais a fondé des missions dans diverses parties du monde, et, pour consolider cette œuvre, il a voulu établir en Irlande un Séminaire exclusivement destiné à l'éducation des ecclésiastiques qui se sentiraient appelés aux missions étrangères. Avant tout, il fallait obtenir l'approbation du Saint-Siège. M. John Hand, de Dublin, lui a transmis, à cet effet, un Mémoire, auquel S. Em. le Cardinal Préfet de la Propagande a répondu en ces termes :

« Rome, au Collège de la Propagande, 28 févr. 1842.

« Vous concevez aisément avec quel plaisir la Sacrée Congrégation de la Propagande a reçu le Mémoire que vous lui avez dernièrement transmis; car vous devez

savoir que la Sacrée Congrégation ne désire rien si ardemment que de voir s'augmenter chaque jour le nombre des prêtres qui se destinent à remplir efficacement les devoirs de missionnaires apostoliques. Maintenant, surtout que les Missions prennent un si vaste développement dans toutes les parties du monde, rien ne peut être plus à propos que de multiplier les établissements destinés à former de bons missionnaires, et, dans ces temps où *la moisson est grande et où les ouvriers sont en petit nombre*, le maître de la moisson fera sortir de ces nouveaux établissements des ouvriers pour la recueillir.

« Enfin (qui est le plus grand honneur qui puisse être transféré à cet établissement et un motif qui doit puissamment contribuer à ses succès), je remplis un devoir agréable en vous assurant que Notre Très Saint-Père le Pape Grégoire XVI a donné son approbation la plus cordiale à la formation de l'établissement, et, pour lui assurer des fruits plus abondants, il vous accorde de la manière la plus affectueuse, à vous et à vos associés, sa bénédiction apostolique.

« En même temps, je prie Dieu de répandre sur vous ses bénédictions.

« J.-Ph. CARDINAL FRANSONI, *préfet.* »

Cette lettre a été communiquée par M. John Hand à l'archevêque de Dublin, qui lui a écrit aussitôt :

« Votre lettre du 8 du courant m'a causé la plus vive satisfaction : elle a prévenu les désirs du clergé de Dublin et les miens, en nous dispensant de la nécessité de nous adresser nous-même, comme nous avions dessein de le faire, à la Congrégation de la Propagande pour avoir l'approbation que vous avez si heureusement obtenue, au sujet du Collège que nous avons en vue pour servir à l'éducation des ecclésiastiques qui se destinent aux missions étrangères. J'apprendrai avec le plus grand plaisir les progrès ultérieurs de cette entreprise.

« Je suis, etc.

« D. MURRAY, *archev. de Dublin.* »

8 novembre. — M. Hand a reçu un présent considérable de livres, envoyé par le Collège de la Propagande, à Rome, au nouveau Collège des Missions, à Dublin.

Aucune entreprise ne semble mériter davantage d'être soutenue par toutes les classes de la société : car c'est une lamentable vérité qu'il n'y a pas, en ce moment, moins de cinq cents millions de nos semblables dans le monde qui sont adonnés aux abominables pratiques de l'idolâtrie et de la superstition, et auxquels Jésus-Christ n'a pas encore été annoncé; il y a des millions de chrétiens, dans la vaste étendue des colonies britanniques d'Amérique, qui périssent, faute de nourriture spirituelle, et parce qu'ils n'ont personne qui leur rompe le pain de vie. Les évêques, qui ont été dernièrement consacrés pour différentes parties des colonies britanniques, se tournent vers l'Irlande, comme vers le seul pays d'où ils puissent espérer d'obtenir des coopérateurs capables de les aider dans leurs travaux apostoliques.

7 janvier 1843. — Le Séminaire des Missions Etrangères, qui vient d'obtenir la sanction du Saint-Siège, est construit au milieu d'environ vingt acres de terrains, qui en dépendent, dans un lieu retiré, à environ 1 mille de Dublin. Le bâtiment a trois étages : vaste et commode, il pourra contenir environ trois cents élèves. Ce Séminaire sera dirigé par une association de prêtres, sous la surveillance de l'archevêque de Dublin... Déjà l'archevêque de Sydney et le vicaire apostolique de la Guyane britannique ont autorisé le supérieur du Séminaire à élever un certain nombre d'aspirants pour leurs missions.

#### **Lettre de M. Tisserant.**

*Paris, 4 mars 1842.*

MON CHER PÈRE,

Depuis lundi dernier je voulais vous écrire, je n'ai pu en trouver le temps, et aujourd'hui, pressé par un ser-

mon qu'il faut que je donne dimanche soir, je ne pourrai le faire que brièvement.

Depuis que je vous ai écrit, M. Desgenettes, ayant réfléchi devant le bon Dieu sur l'opportunité de la démarche auprès de M. Philipps ou tout autre anglais, ne croit plus du tout que Dieu demande que nous fassions cette démarche *avant au moins un an*, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où il aura plu au bon Maître de nous mettre en action pour l'œuvre que Marie nous destine. Les raisons de ce saint prêtre si expérimenté, sont, selon moi, bien fortes. Les voici :

1° Le caractère des Anglais est trop raisonné, trop profond pour leur faire adopter, de prime abord, un projet dont des Français (peuple léger, à leurs yeux) leur proposeraient l'idée, idée que ces Français n'auraient pas encore eux-mêmes mise en pratique, en exécution. Aux Anglais, il faut toujours des faits ou un effet matériel produit, avant qu'ils se résolvent à embrasser les idées des autres peuples, surtout des Français. Ils ne sont pas, à la vérité, inventeurs, et perfectionnent d'ordinaire ce que les autres peuples ont conçu et ébauché; mais la différence entre ces cas-là et le nôtre, c'est que ces Anglais ont devant les yeux, lorsqu'ils adoptent nos machines, nos industries, l'objet matériel ou des faits positifs constatés, et pour lors ils reçoivent sans crainte les idées d'autrui, parce qu'ils jugent de ce qu'ils ont vu par eux-mêmes; tandis que, pour notre petite œuvre, si grande dans ses conséquences, *puisqu'il s'agit d'une nouvelle institution à importer dans l'Eglise, de grands changements à faire dans les vastes possessions anglaises, de Séminaires sur un pied nouveau, etc.*, nous n'avons à donner, en témoignage de ce que nous avançons, que notre bonne volonté à faire réussir une œuvre que le bon Dieu ne nous donne pas encore les moyens de commencer. Il serait donc fortement à craindre que les Anglais, n'ayant pas encore de faits sous les yeux, ne rejetassent ou fissent peu de cas de la proposition; tandis que, lorsque nous aurons, quand il plaira à Dieu, des effets à présenter, on nous croira plus facilement. Il me semble bien, de même qu'à M. Desgenettes, qui

insiste beaucoup sur ce point, que nous n'avons présentement rien à craindre pour l'avenir de la petite œuvre, en attendant encore, tandis qu'en n'attendant point, ce serait nous exposer, selon lui, à faire échouer dès le commencement notre projet par rapport à l'Angleterre, en divulguant trop tôt le désir de nos cœurs. M. Desgenettes pense encore que, dans les commencements de notre œuvre, jusqu'à ce qu'elle soit connue, il vaut mieux ne pas agir pour mettre en pratique des desseins que nous croyons, comme ils le sont en effet, bien utiles, parce que, comme nous l'avons dit souvent vous et moi, les œuvres de Dieu se mûrissent longtemps, pour l'ordinaire, dans le silence, devant la face du Seigneur, avant le jour de leur manifestation au dehors. Et cette conduite, ajoute M. Desgenettes, nous convient à nous à d'autant plus juste titre, qu'il dit que nous aurons à nous attendre à de bien grandes bourrasques, à bien des bâtons jetés dans nos roues, à cause des intérêts des autres prêtres des pays où nous sommes destinés à aller, que nous froisserons sans le vouloir par le fait même de notre apparition, en plus d'une manière. Le temps donc n'est pas encore venu, me dit de vous dire M. Desgenettes, et cette fois il parle en homme assuré de ce qu'il avance, et je l'ai trouvé rarement aussi *positif*.

Ce bon Père pense aussi que, par rapport à Saint-Domingue, notre petite société ne devra penser à y aller, comme corps, que lorsque la Providence nous aura envoyé une douzaine environ de prêtres pour commencer dans ce pays. Sans quoi, dit-il, nous ferions peu de fruits, et ce serait sacrifier à un travail démesuré ceux de nos frères qui iraient deux ou trois pour commencer; et à ce sujet, M. le curé me rappelait qu'un supérieur doit bien veiller à ne pas sacrifier sans nécessité la vie d'un missionnaire, en l'exposant à un travail qui abrègerait trop vite ses jours. Mais le bon Père ne verrait pas ou ne semblerait pas voir avec peine que si les circonstances permettaient que j'allasse d'abord seul à Saint-Domingue (lorsque le temps en sera venu) pour préparer la venue de nos chers frères, je m'y rendisse.

J'ai oublié de vous dire, la dernière fois, que j'avais été voir M. Carbon, qui fera, pour M. Bouchet minor, ce qu'il faisait pour le major, c'est-à-dire que sa pension ne sera que de 400 francs. M. Le Vavasseur n'avait pas encore payé le trimestre dans lequel nous sommes, ainsi il est dû à M. Malzac. La sœur Rosalie m'a promis les 400 francs dont elle avait parlé à M. Le Vavasseur pour M. Bouchet major, mais à la condition que le billet, dont le remboursement est destiné à cette œuvre, aura été remboursé par la personne à laquelle on le présentera vers la fin de ce mois ou dans le courant d'avril.

Demain, le bon M. Blampin, qui est si content d'avoir obtenu son *exeat*, doit venir entendre ma messe en actions de grâces.

Me voici encore condamné au gras tous les jours, même le vendredi, du moins pour aujourd'hui. M. Desgenettes m'a ordonné, ce matin, comme je ressentais déjà l'épuisement qui me força, l'an dernier, à abandonner l'abstinence et même mes occupations, de faire gras deux fois par jour toute la semaine, à l'exception du vendredi, à la condition que je ne me sentirais pas trop fatigué. Il faut obéir, et ainsi je fais un bien triste carême, tandis qu'à La Neuville votre cuisine eût été parfaitement de mon goût. A la vérité, comme à compter de la semaine prochaine, j'entre en cage au confessionnal jusqu'à Pâques une grande partie de la journée, j'avais fort à craindre, vu l'épuisement que j'éprouve depuis une semaine, de tomber avant la fin du carême, ce que je ne voudrais pas pour tant de pauvres âmes que le bon Dieu m'adresse, et dont quelques-unes peut-être ne pourraient se décider à faire leurs Pâques.

Mes amitiés à nos chers frères; je n'ai pu encore, cette semaine, faire que mon oraison et dire mon chapelet, sans autre exercice de piété. Je suis, vous le voyez, un bien pauvre novice. Veuillez au moins faire prier pour celui qui n'a pas le temps de le faire pour lui-même, car il en a grand et bien grand besoin.

Votre pauvre fils dans les Cœurs de Jésus et de Marie.

E. TISSERANT, *prêtre.*

P. S. — J'offre chaque jour à Marie les vœux de tous vos cœurs; ce matin, j'étais bien ému à la messe, en lisant l'Évangile, lorsqu'à ces paroles : *Levate oculos vestros et videte regiones quia albæ sunt jam ad messem*, je pensais à nos pauvres nègres. Tout est prêt pour leur salut de la part de la Providence, mais mon pauvre cœur ne gênera-t-il pas les choses?... Heureusement que j'espère en Marie et que j'ose espérer que, pour l'intérêt spirituel de ces chers Noirs, elle voudra bien obtenir que Notre-Seigneur ne regarde pas l'indignité de moi, son pauvre ministre, mais seulement ses désirs de miséricorde sur ces abandonnés!

P. S. — Je compte, après Pâques, d'après ce que m'a dit M. Desgenettes, pouvoir venir passer quelques jours auprès de vous : la Providence aura sans doute préparé elle-même les choses à cette époque, pour que je vienne vous rejoindre, car je pense bien que le jour de Pâques, je dormirai de fatigue tout debout, par suite de l'affluence des pauvres pécheurs au confessionnal.



## PROJET D'UNION AVEC LES PP. DE SAINTE-CROIX

La Congrégation de Sainte-Croix se compose de deux sociétés réunies, les Pères et les Frères de Sainte Croix.

La Société des Frères fut fondée, la première en 1820, sous le nom de Joséphistes, à Ruillé-sur-Loir, par le R. P. Dujarié, prêtre du diocèse du Mans.

En 1835, ce Père, devenu infirme, remit la Société qu'il avait fondée entre les mains du R. P. Moreau, sous-supérieur du Grand-Séminaire du Mans, qui la transféra à Sainte-Croix, près Le Mans. C'est de là qu'elle a pris le nom qui la désigne actuellement.

En 1839, le R. P. Moreau fonda à son tour l'Institut des Pères de Sainte-Croix, sous le nom de Salvatoristes, et, en l'unissant à la Société des Frères, lui donna sa physionomie actuelle.

L'année 1841 vit les religieux de Sainte-Croix s'établir aux Etats-Unis d'Amérique; six ans plus tard, ils se fixèrent au Canada, et, en 1852, la Propagande leur confia la Mission du Bengale oriental.

Les constitutions de l'Institut ont été approuvées à Rome en 1857.

Les membres de la Congrégation sont employés aux missions étrangères et diocésaines et à l'instruction dans toutes ses phases.

La Maison-Mère, qui était autrefois à Neuilly-sur-Seine, est, depuis 1904, à l'Université d'Indiana (Etats-Unis). Elle compte en tout 943 membres.

Voici comment on en parlait en 1840.

Au milieu des projets d'amélioration sociale qu'enfante chaque jour le juste effroi de la corruption du siècle, on peut compter un établissement religieux qui, bien qu'à sa naissance, porte déjà des fruits de vertu et d'édification publique. Cet établissement, fondé aux environs du Mans, sous le nom de Notre-Dame-de-Sainte-Croix-lès-Le-Mans, a pour but principal de faciliter aux jeunes gens, et surtout aux orphelins, l'entrée dans la

carrière de l'enseignement primaire. Les jeunes candidats s'y forment aux connaissances nécessaires et à la piété, et de là vont se répandre dans les diverses communes pour instruire les petits enfants. Le fondateur, prêtre du diocèse, fort seulement de sa foi vive, s'associa de jeunes ecclésiastiques, de pieux laïques, qui se vouèrent tout entiers à cette œuvre pieuse. Ce nouvel Institut des Frères et Prêtres auxiliaires de Notre-Dame-de-Sainte-Croix acquit rapidement, sous les auspices de Mgr l'évêque du Mans, une assez grande extension, et, à l'aide des aumônes d'une association religieuse que le Saint-Père vient d'enrichir d'indulgences, un vaste édifice s'est élevé, comme par enchantement, pour parer à ses nouveaux besoins. L'augmentation du local permit alors d'ajouter à l'établissement une école modèle d'instruction primaire, dont la direction offre aux familles la meilleure des garanties. Des cours de langues anciennes y sont aussi professés, et doivent, par la suite, comprendre toute la série des études enseignées dans les écoles secondaires.

Il faut avoir parcouru l'Institut dans tous ses détails, pour se faire une idée des soins que ces bons Frères apportent dans l'accomplissement des devoirs qu'ils se sont imposés. Travaillant tous sous une même inspiration, sans aucune vue d'intérêt temporel (aucun des divers employés de la maison ne reçoit la moindre rétribution), ils ne demandent aux familles que ce qui est absolument nécessaire pour la subsistance des enfants qu'elles leur confient. On trouve, chez les maîtres, un entier dévouement à leur œuvre, une surveillance constante et paternelle, et chez les élèves une docilité, un respect et un attachement filial pour ceux qui les dirigent.

Le bruit des succès obtenus par ces bons Frères a déjà passé les mers, et diverses demandes sont arrivées du dehors au supérieur, dans le but d'y fonder des établissements. Sur la demande de M. l'évêque d'Alger, un premier envoi de Frères pour l'Afrique eut lieu le 28 avril dernier; il se composait de MM. André Mottais, dit en religion F. André, profès; François-Marie Tulou, dit en

religion F. Alphonse, profès; et Théodore Ferron, dit en religion F. Ignace, novice. Le 3 mai, M. Julien Le Boucher, prêtre auxiliaire, partit aussi pour l'Afrique, après avoir fait vœu d'obéissance perpétuelle au supérieur actuel. Enfin, le 17 mai, sur la demande de M. l'évêque d'Alger, M. Victor Drouelle, prêtre auxiliaire, est parti pour la même destination. M. Le Boucher sera supérieur du Petit Séminaire établi à Alger, et M. Victor Drouelle sera, sous sa dépendance, supérieur des Frères. Un Frère, M. Victor Marchand, novice, lui fut adjoint, après avoir prononcé ses vœux. Les Frères lui ont baisé les pieds pendant qu'on chantait le cantique *Benedictus*, puis on a achevé les prières de l'itinéraire.

Au mois d'août prochain, le supérieur doit faire partir trois autres prêtres pour Vincennes, en Amérique, où M. de la Haillandière, évêque de ce diocèse, les établira à la tête d'une école primaire pour les enfants des catholiques, qui, jusqu'ici, sont réduits à fréquenter les écoles des protestants. (*L'Ami de la Religion*, T. 106, p. 87.) (14 juillet 1840.)

Monsieur l'abbé Libermann,  
à La Neuville, près Amiens.  
*Rue de Seine, Saint-Germain, 70.*

MON EXCELLENT ET CHER CONFRÈRE,

Je regrette vivement que vous n'avez pas pu encore vous rendre au Mans, comme il est convenu; car je ne doute nullement que M. de Brandt ne vous ait communiqué les quelques lignes que j'ai pu lui écrire de mon lit, où je suis toujours retenu, de manière que je ne puis plus fixer l'époque de mon départ.

Je suis sans cesse occupé de notre projet de réunion, et je le crois de plus en plus une inspiration « du Père des lumières et du Dieu de consolation ». Oui, cher confrère, j'en ai la douce confiance, c'est à la fois sous le double patronage de la Croix et du Cœur transpercé de Marie, c'est-à-dire, dans la chère solitude de Notre-Dame de Sainte-Croix, que vous irez former vos novices. Mais

ne faites pas le voyage du Mans avant de m'avoir prévenu, de peur que vous ne trouvassiez pas notre Supérieur général, qui m'a écrit ce matin de lui envoyer des nouvelles de ma convalescence à l'endroit où il prêche maintenant, près de Saint-Calais. Je saurai de lui quand il sera de retour au Mans.

Vous m'avez bien donné la confiance, ainsi que notre digne ami M. de Brandt, que j'aime beaucoup; vous m'avez, dis-je, donné toute confiance que, dans tous les cas, vous regarderez comme un devoir de délicatesse de ne m'avoir pas fait faire auprès de notre Congrégation une fausse démarche.

Je goûte beaucoup M. Tisserant et M. Le Vavasseur; et la belle mission des Noirs est tout à fait dans mon attrait. Oh! de grâce, prenons garde que des considérations secondaires ou trop particulières ne nous privent, les uns et les autres, des avantages sans nombre de la fusion projetée! Elle réjouira même le Saint-Siège, qui se montrera, j'en suis sûr, bien facile, je dirais presque empressé à approuver canoniquement notre petite Congrégation. Il est entendu qu'avant le voyage au Mans nous ne communiquerons notre projet à personne.

Je vais attendre un petit mot de votre fraternité.

Priez beaucoup pour moi, qui vous suis bien affectueusement dévoué en Notre-Seigneur.

M. LEBOUCHER, *prêtre de N.-D.-de-Sainte-Croix.*

*Ce 14 février 1842.*

Monsieur Libermann,  
à La Neuville, près Amiens (Somme).

*19 février 1842.*

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

J'applaudis de tout mon cœur à votre œuvre, et je suis on ne peut plus sensible à la franchise, pleine de cordialité, avec laquelle vous m'en parlez. Je serais aussi

heureux de pouvoir m'associer à votre apostolat, vraiment important pour nos colonies, dont le clergé paraît si peu à la hauteur de sa mission; mais je doute fort que notre fusion puisse se faire, notre but n'étant pas le même, et ce qui fait votre destination directe et principale n'étant qu'accessoire et indirecte pour nous. Cependant, je désire ardemment vous voir aux vacances, et là *os ad os loqui*, parce que nous pourrions pourtant peut-être nous entendre. Nous embrassons les missions du diocèse, l'éducation cléricale et l'instruction primaire, et nous avons des écoles primaires en Afrique et en Amérique. Nous ne sommes encore que vingt ecclésiastiques, dont huit ont fait les vœux perpétuels, qui sont ici de rigueur. L'esprit de Dieu paraît animer plus ou moins tout notre monde, et un grand bien s'est déjà opéré.

Nos entreprises sont immenses, et cependant la Providence fournit à tous les besoins. S'il entrerait dans les desseins de Notre-Seigneur de nous réunir tous ensemble, que vous devinssiez maître des *novices prêtres*, et que nous puissions embrasser votre fin sans abandonner la nôtre, vous trouverez ici toutes les ressources pécuniaires pour l'existence, à cause de notre institution et de nos propriétés. Mais, pour cela, *veni et vide*, et comptez, quoi qu'il arrive, sur l'estime, le respect et le dévouement que vous avez inspirés à celui qui est bien franchement tout à vous en Notre-Seigneur.

S. MOREAU.

---

## CORRESPONDANCE DE L'ILE MAURICE

---

Avant de reproduire les lettres du P. Laval et de Mgr Collier, voici un rapport sur l'île Maurice qu'on lit dans *l'Ami de la Religion* du 1<sup>er</sup> novembre, 1842.

### Sur l'état religieux et moral de l'île Maurice

(ILE DE FRANCE)

Nous publions sur l'une de nos anciennes colonies, que les événements ont fait passer sous le sceptre de l'Angleterre, et, par conséquent, livrée à l'influence du protestantisme, une lettre écrite à la date du 15 janvier dernier. Elle sera lue avec intérêt dans l'ancienne métropole de l'île de France.

MONSIEUR,

Je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte de correspondre avec vous pour vous parler de l'île Maurice, et vous donner quelques détails concernant cette colonie, que j'envisagerai principalement sous le point de vue intellectuel et religieux.

L'île Maurice, autrefois l'île de France, a subi aussi la révolution que les doctrines et les événements du siècle dernier ont amenée dans les esprits; l'indifférence en ce qui concerne la foi et le culte s'y est fait remarquer comme ailleurs; mais la marche du temps et les besoins sociaux sont venus dessiller les yeux, et, comme ailleurs, aussi, on a senti la nécessité de revenir à des dogmes qui, seuls, peuvent procurer la sécurité et le bonheur des sociétés.

Aucune population peut-être ne semble plus apte à la

foi et aux vertus évangéliques que celle de l'île Maurice; on remarque, chez les créoles ou les natifs de cette colonie, une grande intelligence et des sentiments élevés; ils ont une disposition naturelle à la douceur, à la générosité, et surtout à l'hospitalité; ils accueillent les étrangers avec empressement, et s'efforcent de leur être utiles et agréables; les formes aristocratiques semblent également leur être naturelles, et ces manières se trouvent au sein de presque toutes les familles. Il est vrai de dire, à cette occasion, que les premières familles de l'île Maurice eurent pour chefs des personnes qui appartenaient à l'ancienne noblesse de France : on doit en conclure que les heureuses traditions du bon ton et de l'urbanité de nos pères ont dû se répandre et se perpétuer dans la société mauricienne et lui donner ce caractère particulier. Une élocution facile et pure est aussi un de ces avantages que la nature s'est plu à réserver aux créoles de l'île Maurice. Enfin, un aveu assez unanime de la part des Européens qui visitent ou habitent cette colonie, c'est qu'elle offre, dans ses localités, beaucoup plus de rapports avec la capitale de son ancienne métropole qu'avec les mœurs et les manières des provinces de France. A l'île Maurice, disent-ils, on se sent moins éloigné des capitales de l'Europe que dans toute autre colonie.

Diverses circonstances, que je ne chercherai point à analyser ici, ont eu, depuis un certain nombre d'années, une influence on ne peut plus fâcheuse sur les intérêts moraux et intellectuels des colons de l'île Maurice. Et d'abord, ils n'avaient jamais connu qu'une seule religion, la religion catholique; l'unité de foi était, comme partout où elle existe, un des liens les plus précieux de leur organisation sociale. Une partie de cette population est aujourd'hui menacée d'être la proie des novateurs; et c'est parmi la classe des affranchis que les sectaires s'efforcent d'étendre leur prosélytisme.

Un sombre avenir semble se préparer pour les catholiques de l'île Maurice, s'ils ne se hâtent de conjurer le danger qui les presse. Peut-être se verront-ils totalement privés d'écoles dirigées par les catholiques pour l'instruc-

tion et l'éducation de la jeunesse qui appartient à cette communion, c'est-à-dire de la presque totalité de la jeunesse de l'île Maurice. On ne peut trop fortement représenter à ces colons la nécessité de se soumettre à quelques sacrifices pécuniaires pour éviter à leurs descendants des écueils auxquels il serait à craindre que leur foi ne finît par succomber. Il est évident que si les pères de familles demeurent indifférents à l'envahissement des maisons d'enseignement par les protestants, l'avenir de leurs enfants se trouvera gravement compromis, en ce qui touche leur foi et leur caractère moral. Il faut donc que les familles catholiques sentent combien il est urgent pour elles de s'unir et de s'entendre, afin de consacrer quelques épargnes à la construction de chapelles et à l'établissement d'écoles dont les catholiques aient eux-mêmes la direction.

Le moment est d'autant plus propice pour que les esprits se livrent à cette impulsion, que le nouvel évêque qui vient de prendre possession du vicariat de l'île Maurice, est animé des plus nobles intentions; il se propose de protéger, autant qu'il lui sera possible, les efforts et les sacrifices que les colons seront portés à s'imposer dans le but de maintenir leur foi et leurs mœurs, le plus précieux héritage que leurs pères leur aient transmis.

Les rapports qui ont précédé à l'île Maurice l'arrivée de l'évêque de Milève, et qui y ont fait connaître le noble caractère de ce prélat, sont pour les colons une garantie de la protection que réclament les intérêts moraux de leur pays; et l'on doit espérer que les catholiques de l'île Maurice s'empresseront de seconder, par leur concours, les vues utiles et bienfaisantes de leur évêque.

Quatre ecclésiastiques recommandables ont accompagné Mgr Collier; l'un d'eux se consacre déjà avec un zèle et une charité édifiante à l'instruction religieuse qu'exige si impérieusement la population des affranchis.

Une grande amélioration morale et religieuse est donc au moment de s'opérer à l'île Maurice, si les catholiques de ce pays savent apprécier des circonstances qui se montrent si favorables pour eux. Et telle est la sagesse des vues de la Providence, que l'on voit ici un admirable



à propos : c'est lorsqu'il devient essentiel d'arracher les classes inférieures de la population à une funeste dégradation, et de les porter au travail; c'est lorsqu'il importe de ranimer l'esprit des catholiques, de leur donner de salutaires avis sur ce qui touche leur intérêt moral et l'avenir de leurs familles, de les éclairer avec prudence sur leur foi, sur ce qui doit diriger le cœur et l'esprit, sur ce qui constitue enfin la dignité de leur caractère; c'est alors, dis-je, qu'il arrive des pasteurs capables d'accomplir ces devoirs importants, et de produire, par leur dévouement et leur exemple, un changement devenu chaque jour plus désirable.

A l'île Maurice, où, même parmi les classes élevées de la société, l'ignorance à l'égard des matières religieuses est souvent profonde, on ne peut trop souhaiter la présence de ces hommes apostoliques, qui réunissent le savoir et la vertu, de ces adorateurs en esprit et en vérité qui, pleins d'abnégation pour eux-mêmes et ne pensant qu'aux grands intérêts de l'humanité, sont excités à l'amour des hommes par l'amour de Dieu.

Il existe maintenant à l'île Maurice un grand nombre d'écoles gratuites, destinées à l'instruction primaire : ces écoles sont toutes dirigées par des protestants, tandis que les catholiques ne possèdent pas un seul établissement de cette nature. Quel écueil pour les pauvres gens qui, d'ailleurs, n'ont point appris à apprécier leur foi, et ignorent en quoi elle diffère de celle des sectaires (1)!

Mais, si l'on est tenté d'accuser les catholiques de l'île Maurice d'un peu de tiédeur à l'égard de leur religion, ne doit-on pas s'étonner, d'un autre côté, que cette population, successivement confiée, depuis vingt années, aux soins de deux évêques, ait reçu si peu d'élan, si peu d'excitation, d'encouragement et de secours dans les

(1) J'apprends, en terminant cette lettre, que l'évêque de Milève s'est empressé d'installer, à ses frais, à Port-Louis, une école gratuite pour l'instruction primaire de la population africaine des catholiques. Son dessein est d'appeler les habitants à participer avec lui à la création de semblables écoles dans les divers districts de la colonie.

démarches et les moyens auxquels, elle a quelquefois essayé de recourir pour balancer au moins les progrès de ceux qui envahissent maintenant l'enseignement à l'île Maurice? On se demande en effet comment cette population a pu, pendant un si long espace de temps, se trouver dans un tel dénûment d'ecclésiastiques, de paroisses et d'écoles, que la plupart des cantons de la colonie en sont restés totalement privés jusqu'à ce moment.

Il est sans doute bien délicat d'oser élever la voix contre des personnages qui, par le caractère et les hautes fonctions dont ils sont investis, commandent la circonspection et le respect; mais, lorsque l'intérêt d'une Communauté tout entière exige que l'on fasse entendre la vérité, cette considération s'élève au-dessus de toutes les autres, et c'est alors un devoir imposé par la conscience que de signaler les torts et les fautes commises. Tout en tenant compte aux deux prélats, auxquels il est fait allusion, des difficultés et des obstacles qu'ils ont dû rencontrer, on est néanmoins en droit de leur adresser le reproche d'incurie dont on a aujourd'hui à déplorer les tristes conséquences.

Les collèges ou maisons d'enseignement, établis à l'île Maurice, laissent beaucoup à désirer sous le rapport de l'instruction, de la discipline et de l'éducation proprement dite; les sciences morales et métaphysiques y sont à peine enseignées, faute de professeurs, et le nombre de ceux qui existent pour les autres parties de l'enseignement est beaucoup trop restreint. Cette insuffisance d'études et de direction morale se fait surtout remarquer dans le principal établissement auquel on donne le nom de Collège Royal, et à la tête duquel un recteur protestant vient d'être placé. Cet établissement était, il y a peu de temps encore, une sorte de propriété communale, et il dépendait, je crois, des colons d'en conserver l'administration s'ils avaient voulu pourvoir aux frais d'entretien; mais, par malheur, ils n'ont point senti combien il importait de revendiquer des droits acquis à la direction d'une institution aussi précieuse et qui ne demandait que des soins et de l'accroissement. Cette pénurie

d'études et de professeurs dont je viens de parler fait naître d'autant plus de regrets que la jeunesse de l'île Maurice, ainsi que je l'ai fait observer, offre un champ fertile à ceux qui voudraient développer les richesses morales et intellectuelles qu'elle possède; d'habiles professeurs et des ouvriers évangéliques, qui feraient une juste appréciation des éléments que présente cette génération, recueilleraient les fruits les plus précieux.

En ce qui est relatif à l'instruction religieuse, qu'il me soit permis de dire que cet enseignement, bien qu'invariable dans ses bases, doit, quant à ses moyens, à ses méthodes, être mis en rapport avec les intelligences d'un ordre élevé, ainsi que cela se pratiquait dans l'île, aux temps où de pareilles études y étaient en faveur.

Il faudrait, ce me semble, présenter à ces esprits la science religieuse sous un point de vue tout à la fois dogmatique, historique et littéraire; il faudrait leur exposer que les études religieuses, faites d'une manière philosophique, nous démontrent que les dogmes chrétiens sont le principe de la dignité de l'homme, les sources de la plus haute civilisation; que les législations civiles leur doivent toute leur perfection; que le rationalisme, réduit à ses propres forces, à ses seules lumières naturelles, est impuissant pour fonder la liberté de l'homme, créer une conscience publique, devenir le lien et la sécurité des familles, la sauvegarde des nations.

Plus que jamais il devient essentiel de faire remarquer que la religion est sans doute supérieure à la raison, mais qu'elle n'a, par cela même, rien qui lui soit contraire, puisque, logiquement parlant, la religion ne saurait être autre chose qu'une vérité surhumaine; que les faits historiques sur lesquels elle s'appuie, n'ont d'ailleurs rien à redouter des investigations de la science.

Mais, pour qu'une pareille méthode d'enseignement religieux fût adoptée à l'île Maurice, il faudrait des ecclésiastiques qui s'y appliquassent d'une manière exclusive, et déjà le nombre de ceux que la colonie possède pour l'exercice du culte, est tout à fait insuffisant, eu égard à la population catholique qu'elle renferme. Ce nombre s'élève à neuf prêtres, y compris l'évêque,

faisant fonction de vicaire apostolique; or, il existe dans la colonie près de 70.000 catholiques; aussi, des districts entiers, ainsi que je l'ai déjà fait connaître, sont privés de prêtres et d'enseignement religieux.

Les îles Seychelles, qui sont une dépendance de Maurice, et dont les habitants sont tous catholiques, n'ont jamais eu d'ecclésiastiques depuis la fondation de cette petite colonie. Le journal *Le Mauricien*, en date du 27 novembre 1840, annonce qu'un ministre anglican s'est rendu de Maurice aux îles Seychelles, et qu'il y a célébré l'office divin. Telle est, dit le journal, la conséquence de l'absence de prêtres catholiques aux îles Seychelles, qu'un nombreux auditoire, composé de catholiques, assistait à cette cérémonie. Le journaliste termine son article en faisant observer que la population des îles Seychelles se compose de six mille habitants, qui, depuis un demi-siècle que cette colonie est établie, naissent, vivent et meurent sans aucun secours religieux. Les habitants des îles Seychelles ont, à plusieurs reprises, fait la demande d'un ecclésiastique qui pût leur procurer les bienfaits de la religion; cette demande est toujours restée sans effet.

J'ai fait remarquer qu'une circonstance toute spéciale exige qu'à l'île Maurice l'instruction religieuse soit favorisée et promptement répandue dans les classes inférieures de la société. En effet, l'émancipation générale des esclaves ayant eu lieu, il devient indispensable que cette masse d'hommes infimes, jouissant désormais de tous les droits civils, sachent en user et se conduire de manière à ne pas être autant de fléaux pour leurs concitoyens, en méconnaissant les devoirs les plus essentiels à l'ordre public, devoirs auxquels l'ignorance et l'abjection où les retenait leur ancienne condition, les ont rendus tout à fait étrangers.

Le baptême que les Noirs reçoivent généralement de l'Eglise catholique, l'exemple de leurs anciens maîtres qui assistent aux solennités religieuses, la pompe de ces cérémonies, qui frappent et satisfont les sens; tous ces motifs réunis portent plus volontiers le Noir vers le culte catholique, et l'on ne peut douter que des travaux apostoliques ne soient couronnés de succès à l'égard de

la population des affranchis, du moins en ce qui regarde la jeunesse de cette classe de nouveaux citoyens.

La douceur du climat; les avantages du sol, les ressources de la mer, celles des rivières et de la chasse, les ports et les baies qui se multiplient sur toute la côte, la situation géographique du pays, offrent à l'île Maurice des richesses matérielles qu'on ne peut non plus méconnaître; et, bien qu'à l'exception de la culture et de la manipulation des cannes à sucre, l'industrie, sur d'autres points, ne reçoive aucun développement, il est cependant à remarquer que la population de l'île Maurice n'a pas à souffrir des premiers besoins de la vie : la mendicité dans les classes inférieures y est presque inconnue.

Quant aux intérêts agricoles de la colonie, tout en rendant justice à l'œuvre de raison et d'humanité qui a appelé les esclaves à la liberté, on ne peut contester que, par suite de cette émancipation, les propriétaires de biens ruraux n'éprouvent aujourd'hui les plus grandes difficultés pour l'exploitation de leurs domaines; du moins ne peuvent-ils y parvenir qu'à grands frais. Les établissements à usines et les autres ateliers ont donc beaucoup à souffrir de la rareté des travailleurs, et la nécessité d'obtenir du Gouvernement l'introduction dans la colonie d'un surcroît d'hommes destinés aux travaux de la culture, préoccupe en ce moment tous les esprits.

La mesure de l'émancipation a frappé d'une manière encore plus sensible les petits rentiers, qui, au moyen du loyer de leurs esclaves, subvenaient à leurs dépenses et à celles de leurs familles; non seulement ils sont privés de ce revenu, mais ils se trouvent dans la nécessité de pourvoir à une dépense de plus, celle du service des domestiques, devenu aussi rare que coûteux.

Tel est le tableau que présente l'île Maurice sous le double aspect de la situation morale et matérielle : on ne peut trop déplorer le peu de développement et d'essor donné, sous l'un et l'autre rapport, à cette intéressante colonie que la Providence, on doit le reconnaître, s'est plu à enrichir, à embellir de ses dons les plus précieux.

Il est à regretter que l'île Maurice soit encore si peu

connue en Angleterre, et que les notions que l'on y a recueillies à l'égard de cette colonie soient si inexactes. Il se publie parfois des calomnies concernant le caractère des habitants, qu'on ne cherche point assez à démentir. Il serait à propos qu'on fit insérer dans les revues ou feuilles anglaises des notices sur l'île Maurice, qui détruisissent les mauvaises impressions que des personnes mal intentionnées s'efforcent d'exciter dans les esprits. Parmi ceux qui disent du mal de l'île Maurice, il est de ces individus qui, ayant donné aux colons de justes sujets de plaintes et de mécontentement, ont dû, naturellement, en recevoir un accueil peu favorable. Mais si l'île Maurice a ses détracteurs, elle a aussi ses partisans, et l'on est heureux de penser que le nombre de ceux-ci a toujours prévalu. Les étrangers, auxquels elle n'a cessé de prodiguer l'hospitalité, y ont presque toujours trouvé un sort meilleur, et ils en ont souvent emporté des richesses : l'île Maurice a pu faire quelques ingrats; mais on peut dire qu'en général, et à toutes les époques, ceux qui ont habité cette colonie lui ont conservé un souvenir flatteur. Je terminerai ici ce court aperçu de l'île Maurice. Peut-être, Monsieur, ai-je abusé de vos moments; mais vous me pardonnerez sans doute mon indiscretion, lorsque vous en verrez le motif dans le vif intérêt que je porte au pays dont je viens de vous entretenir, et surtout dans le désir que j'éprouve d'y voir prospérer les études qui préparent l'avenir des générations, et qui doivent avoir pour base la religion sainte et sublime, dont le haut enseignement résume tous les intérêts de la vie et de la société humaine.

Agréez, Monsieur, etc.

T.

**Lettres du P. J.-D. Laval.**

A Monsieur l'abbé Libermann, prêtre,  
à La Neuville, près Amiens (Somme).

*Port-Louis, 22 février 1842.*

MON TRÈS CHER PÈRE ET MES TRÈS CHERS  
FRÈRES EN JÉSUS-CHRIST,

Notre départ a eu lieu le 4 du mois de juin 1841, de Londres, et ce n'est que le 14 septembre que nous sommes arrivés à Port-Louis. La traversée a été pénible pour Monseigneur; mais, quant à présent, Notre-Seigneur lui a rendu bonne et parfaite santé.

Nous voici donc rendus dans cette pauvre île Maurice, dans cette portion de la vigne du Seigneur qui nous est échue en partage. Il m'est impossible de vous dire en quel état pitoyable est cette pauvre colonie. C'est un désordre et une corruption incroyables. C'est un mélange de chrétiens qui n'en ont que le nom, et d'idolâtres de toutes nations. Il y a ici des habitants de tout pays, qui y sont attirés par le désir d'y venir gagner de l'argent. J'ai à vous parler de nos pauvres Noirs; il y en a environ 80.000 dans l'île; peut-être plus de la moitié ne sont pas baptisés, et ceux qui le sont ne se conduisent pas mieux que les idolâtres. Il n'y a presque pas de mariés à l'église. Ils se quittent et se prennent plusieurs fois; ils sont adonnés beaucoup à l'impureté, à l'ivrognerie et à tous les plaisirs de la chair; il y a un luxe et une vanité qui dépassent l'imagination.

Me voilà donc seul à m'occuper de cette pauvre classe; et voici mes pauvres et chétifs travaux depuis 9 à 10 heures du matin jusqu'à 3 ou 4 heures de l'après-midi : j'ai une petite chambre dans la maison de Monseigneur, où je reçois tous ceux qui se présentent, pour leur apprendre leurs prières et les principaux mystères de notre sainte Religion; il en vient un grand nombre durant la journée. A 7 heures du soir j'en réunis, tous

les jours, de 150 à 200 dans l'église, où tous ensemble nous récitons la prière, et où je leur apprend le catéchisme; ça dure jusqu'à 9 heures et demie, et quelquefois jusqu'à 10 heures du soir.

Les dimanches, je leur dis la Sainte Messe à midi, et nous appelons ça la Sainte Messe des Noirs; il y a fort peu de Blancs qui y assistent. Je leur fais réciter tout haut leurs prières et une petite instruction toute familière sur les Mystères, les Commandements de Dieu et les Sacrements. Puis, quelques-uns se confessent, et ça me mène jusqu'à 3 heures. J'ai eu le bonheur d'en baptiser une trentaine, qui donnent beaucoup à espérer. Vingt ont fait leur première communion avec beaucoup de recueillement, je les ai mariés auparavant à l'église. Je trouve beaucoup d'opposition de la part des Blancs, qui voient d'un œil d'envie qu'on ne fait aucune distinction, dans la maison de Dieu, de couleur et de condition, et plusieurs maîtres refusent de laisser leurs pauvres domestiques assister aux instructions. C'est de leur part que viendront toutes les difficultés à travailler au salut de ces pauvres abandonnés; ils se moquent de ces pauvres gens et leur donnent de bien mauvais conseils. Je ne suis pas trop bien auprès des Blancs, moi qui ne veux m'occuper que des Noirs.

Presque tous les Noirs meurent sans sacrements; c'est rare quand ils font appeler un prêtre. On les a tant refusés et rebutés, qu'ils n'osent se présenter à l'église. On est très embarrassé quand on est appelé auprès de ces pauvres délaissés. On les trouve dans le concubinage, ne connaissant ni le signe de la Croix ni aucun de nos mystères. Ils sont dans l'habitude du blasphème et de toutes sortes de péchés, et on n'a que quelques instants pour leur parler, car ils ne vous appellent qu'à la dernière extrémité. On ne sait comment faire, et, à chaque pas, on rencontre des cas de conscience dont on n'a rien dit dans la théologie. Je consulte très souvent notre bon et charitable évêque, et lui-même me dit souvent qu'il faudrait faire une théologie tout exprès pour ce pauvre pays, et que nulle part en Europe ces cas se rencontrent. Voilà, mon très cher Père, les détails que je puis vous



fournir; plus tard, j'apprendrai à mieux connaître le pays, et je pourrai vous en instruire plus au long.

Je n'ai rien à vous apprendre de bon du côté du clergé. Ce sont des prêtres qui sont venus là pour gagner de l'argent et pour s'amuser. Ce bon évêque en gémit tous les jours. Le malheur est qu'il n'est pas maître de son diocèse et qu'il ne peut pas interdire et chasser ces mauvais prêtres-là. Cependant, en voilà trois d'interdits et de chassés. C'est une peste que ces mauvais prêtres, et c'est incroyable tout le scandale qu'ils ont donné dans cette pauvre île. Et Monseigneur m'a dit plusieurs fois qu'il s'étonnait qu'il restât un peu de foi dans son vicariat.

Quant à moi, Monseigneur m'a mis bien au large. Je vis retiré, dans un petit pavillon, où je reçois mes pauvres Noirs. Je mange seul et je n'ai presque aucun entretien avec les autres prêtres. On me connaît maintenant, on me laisse faire. Je ne suis ni bien ni mal avec personne. Je ne consulte que Monseigneur. Je vis là à Maurice comme dans ma petite paroisse de Pinterville. Tout mon temps libre, je le passe aux pieds du Saint Sacrement, et c'est là que je vais me délasser. Je n'ai été encore chez personne de riche, mais seulement auprès des pauvres malades. Je ne remplis aucune fonction à l'église.

La porte de cette pauvre île est fermée à mes chers confrères, et peut-être que moi-même je n'y resterai pas longtemps; car le Gouvernement anglais ne veut pas que Monseigneur emploie des prêtres français pour l'exercice du saint ministère; de sorte que me voilà tout seul pour ces pauvres gens : que la sainte volonté de Dieu soit faite!...

Il ne me reste plus qu'une seule chose à vous demander, c'est une bonne part à vos saints sacrifices et à vos prières, car 'j'en ai ici plus de besoin que jamais. J'éprouve, de temps à autre, du découragement de me voir tout seul. Encore si j'avais un de vous pour m'aider et pour m'encourager, mais seul et tout seul! Cependant, que la sainte volonté de Jésus, mon divin Maître, soit faite en moi, en tout et partout! Le ministre, ici, c'est

la même chose que de l'exercer au milieu de cette pauvre et misérable population de Paris; ce sont les mêmes vices; il faut patience et courage. L'anglais ne sert de rien, on parle le français et une espèce de patois que l'on appelle créole; c'est un français corrompu. Je l'entends maintenant assez bien et commence un peu à le parler. C'est bien inutile de s'occuper ici de la langue anglaise, car on n'a à faire avec aucun anglican. Nous avons par malheur, ici, beaucoup de ministres protestants et des écoles de la secte des méthodistes, qui font beaucoup de mal et qui attirent tous les enfants de ces pauvres Noirs. Là, on leur souffle en cachette les idées protestantes, et c'est par ce moyen que l'on fera peut-être d'ici peu apostasier cette pauvre île Maurice. Monseigneur a établi deux écoles catholiques, mais qu'est-ce que cela pour contrebalancer tant d'autres mauvaises écoles, établies dans tous les quartiers de l'île?

Je prie les bons Messieurs qui désirent travailler à cette grande œuvre de ne pas se faire illusion et croire qu'on n'a qu'à se montrer pour convertir ces pauvres gens. Non, ce n'est qu'à force de patience, de persévérance et beaucoup de persévérance envers eux, qu'on peut en avoir quelques-uns. Mais, ici comme ailleurs, beaucoup viennent entendre la parole de Dieu, et peu la mettent en pratique. On se borne à leur apprendre le strict nécessaire, leurs prières, leurs trois mystères, le plus simplement possible, puis les sept sacrements, et surtout à ne pas jurer, à ne pas se livrer à l'impureté, à l'ivrognerie et aux autres gros vices; et ce n'est que dans quelques années qu'on pourra commencer à voir quelque bien, s'il plaît à Dieu de bénir mes pauvres et chétifs travaux. Le diable est aussi jaloux ici d'avoir des âmes qu'en France, et ce n'est qu'avec dépit et rage qu'il se voit chasser de ses retranchements.

Monseigneur a obtenu la permission d'envoyer aux prisons un prêtre pour enseigner ces pauvres malheureux, qui, jusqu'ici, avaient été livrés entre les mains d'un maître d'école protestant, et c'est sur moi que Notre-Seigneur a daigné jeter les yeux pour aller porter quelque consolation à ces pauvres affligés.

Notre-Seigneur et divin Maître me conserve jusqu'ici assez de santé, malgré la chaleur du pays, qui est bien plus grande qu'en Europe; vous êtes au fort de l'hiver, et nous au fort de l'été. Le jour de Noël, à la messe de minuit, je suis à grosses gouttes, et je ne pouvais me persuader que j'étais dans la pauvre étable de Bethléem avec mon Sauveur, tout raide de froid. Nous sommes aux Quatre-Temps de l'automne, on ne se reconnaît plus au bréviaire. Je demande à Notre-Seigneur qu'il daigne m'envoyer au moins un de vous pour m'aider, et surtout pour me fortifier et m'encourager, et surtout pour nous entretenir quelquefois ensemble du bon Dieu, car je n'ai à qui parler du divin Maître. On s'occupe de tout, excepté de lui seul. J'en cause quelquefois avec Monseigneur, mais ce n'est qu'en passant, tant ses occupations sont grandes. C'est vraiment un saint homme et ayant l'esprit apostolique. C'est un homme d'oraison et de prière. Heureuses les colonies qui possèdent de tels évêques. C'est un autre Mgr Bruté, évêque de Vincennes, que Notre-Seigneur, à ce que je crois, a appelé à lui pour lui donner la récompense des bons et fidèles serviteurs.

Voilà, mon très cher Père et mes très chers Frères, les petits détails que je puis vous donner. Je ne vois rien encore. Notre-Seigneur veut que je travaille dans l'obscurité. Que sa sainte volonté soit faite! L'avenir m'apprendra à connaître ces pauvres gens et les meilleurs moyens à prendre pour travailler à leur salut.

Excusez mon langage barbare et sentant beaucoup le créole. J'apprends de jour en jour que ce n'est pas avec de belles paroles que l'on arrache les victimes au diable, mais par la prière et par le jeûne. C'est le Maître, qui est la vérité même, qui l'a dit. Recommandez le pauvre missionnaire et ses chers fils, les pauvres Noirs, à Notre-Dame de Lorette. Recommandez-nous tous aussi, à tous les saints sacrifices de ces bons Messieurs.

LAVAL.

A M. Laval, curé de Tourville-la-Campagne, par Evreux (Eure) :

Port-Louis, 23 juillet 1842.

MON TRÈS CHER ONCLE,

Me voici rendu, depuis à peu près neuf mois, au milieu de mes pauvres et chers Noirs; il y en a environ 80.000 dans l'île Maurice, et de toutes sortes de nations; beaucoup sont venus de Madagascar, de Mozambique, de l'Inde, des îles environnant la Chine, des Africains et autres nations; ceux qui sont nés dans la colonie sont généralement baptisés, mais ils n'ont, ces pauvres gens, que le baptême; les gens du dehors ne sont pas baptisés, excepté quelques indiens venant de Pondichéry, où les Jésuites ont une bonne mission. Tous ces pauvres gens, ainsi que les créoles, sont abandonnés à toutes sortes de vices; les principaux sont : le vol, l'impureté, la malheureuse ivrognerie et autres désordres. Cependant, me voici à l'ouvrage depuis sept à huit mois, depuis 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, apprenant à ces pauvres à faire le signe de la croix et leurs prières, et les principaux mystères et les sacrements. Ces pauvres gens parlent un très *beau patois*, qu'on appelle le créole, c'est un français corrompu, mais très joli. Je l'entends très bien à présent, mais je ne puis encore le bien parler, c'est assez difficile à parler; par bonheur, la plupart d'entre eux connaissent et entendent un peu le français. Pour l'anglais, on ne le parle pas du tout à Maurice.

J'ai baptisé une soixantaine de ces pauvres Malgaches et Mozambiques, j'en suis assez content, et ils sont assez dociles; j'ai eu le bonheur de faire faire la première communion à une quarantaine d'entre eux, qui marchent bien, et j'espère tout doucement d'autres encore... A mesure qu'ils sont baptisés, je les marie à l'église; car aucun de cette malheureuse nation n'est marié; ils vivent ainsi dans le désordre, se quittant et se reprenant tour à tour; c'est le grand désordre. Ceux qui donnent le plus de satisfaction, ce sont les gens du dehors et surtout les Malgaches. Ce peuple est très bon, très doux et

très docile. On se trouve ici dans des circonstances où l'on ne se trouve pas en France et dans les autres pays; et l'on ne sait vraiment pas comment se conduire. Ce sont des cas dont on a jamais parlé dans les théologies, et on se détermine pour le mieux; car je n'ai personne à consulter, puisqu'on ne s'est jamais occupé de cette pauvre et malheureuse population Noire.

Le plus grand obstacle à la conversion de la population Noire, ce sont les Blancs, au service desquels les pauvres Noirs sont assujettis. Tous ces Blancs qui viennent à Maurice sont de ces gens qui ne s'occupent que de l'argent, et pour qui la religion n'est rien du tout. De sorte qu'ils détournent ces pauvres gens et se moquent d'eux au lieu de les encourager. Pour eux, ils ne mettent jamais le pied à l'église, excepté pour les enterrements et les mariages. Ils disent que je fais perdre le temps à leurs domestiques et ils leur disent de ne point écouter les prêtres, qui sont des menteurs; et ces pauvres gens se laissent ainsi détourner. J'en avais un certain nombre qui commençaient à bien marcher; et on me les a détournés, c'est la persécution de l'île Maurice; mais le bon Dieu est plus fort que le démon et ses suppôts; et, s'il a des vues de miséricorde sur cette pauvre population, cela marchera tout de même.

Nous ne sommes qu'à six jours de traversée de la grande île de Madagascar, qui est peut-être plus grande que la France. Il y a de bonnes et braves gens dans cette île; oh! si le bon Dieu suscitait de bons missionnaires pour travailler à la conversion de cette bonne population, on réussirait bien auprès d'eux et on n'aurait pas, comme ici, les Blancs qui mettent le désordre partout.

J'espérais qu'on viendrait à mon aide pour travailler à la conversion des Noirs de cette île. J'étais déjà en train de préparer les voies; mais le Gouvernement anglais ne veut plus recevoir de prêtres français. Il ne veut ici que des prêtres anglais ou irlandais. Que la très sainte volonté de Dieu soit faite! Me voici seul avec mes 80.000 Noirs; je ferai ce que je pourrai pour eux. Le bon Dieu me conserve quelque peu de santé pour nos

pauvres Noirs. Je commence à m'acclimater. Les chaleurs de l'été qui commencent en novembre sont bien fortes, surtout au Port. Nous sommes maintenant en hiver, et la température est la même que celle du mois de juin en France.

Mes respects et mes amitiés à toute notre famille. Je prie Dieu tous les jours pour elle, afin que Dieu la bénisse et lui accorde la grâce de devenir de bons chrétiens. Nous n'avons d'autre espérance de nous revoir maintenant que dans le ciel. J'espère que le bon Dieu m'accordera la grâce de me laisser au milieu de mes pauvres Noirs, si ce n'est pas à Maurice, au moins dans d'autres pays. Si l'on pouvait pénétrer à Madagascar, j'irais bien volontiers. On attend des missionnaires à Bourbon pour cette bonne île.

Mes respects et amitiés à tous ces bons Messieurs les prêtres du canton de Tourville, et en particulier pour tous ceux qui ont prié pour moi et pour les pauvres Noirs de l'île Maurice.

Ayez, mon très cher oncle, la bonté de me donner de vos nouvelles; voici mon adresse :

Laval, missionnaire, à Port-Louis (île Maurice).

Affranchir la lettre jusqu'au port de mer (Hayre, Nantes ou Bordeaux).

J'ai l'honneur d'être votre tout affectionné neveu pour la vie.

LAVAL, *prêtre.*

A M. **Letard**, curé d'Epieds :

*Port-Louis, ce 23 juillet 1842.*

MON TRÈS CHER CONFRÈRE ET AMI EN NOTRE-SEIGNEUR,

Que le bon Dieu et sa très sainte Mère, mon très cher ami, vous aient en leur très sainte protection et bénissent et le pasteur et le troupeau! Que les saints anges gardiens de votre paroisse veillent et écartent de la bergerie

le loup infernal, et qu'aucun de ceux que Dieu vous a confiés ne se perde, mais que tous parviennent au lieu du repos où les conduit le pasteur; que le divin Maître fasse fructifier vos travaux et rende dociles les brebis à la voix du Bon Pasteur! Malgré la distance des lieux, je pense souvent à vous et à votre petit troupeau et recommande le pasteur et les brebis à notre divin Maître.

Me voilà rendu au milieu de mes chers et pauvres enfants Noirs depuis environ neuf mois. Ce sont de pauvres brebis abandonnées, qui sont là sans pasteur pour les conduire, c'est à faire pitié. Ces pauvres gens sont dans la plus affreuse misère spirituelle, mais non corporelle. C'est chose incroyable et impossible à dire : il y a à Maurice à peu près 70.000 Noirs, les uns sont nés dans le pays et on les appelle *créoles*, ceux-là sont pour la plupart baptisés, mais ils n'ont que le baptême; un grand nombre sont venus de Madagascar, qui est tout près de Maurice, de Mozambique, de l'Inde, de la Chine et de différentes nations; pour ceux-là, ils ne sont pas baptisés.

On parle à Maurice un patois créole, qui est un français un peu corrompu, mais qui est très joli. Ces pauvres gens du dehors, en venant à Maurice, apprennent ce langage, et par là on peut les instruire. J'ai baptisé à peu près une soixantaine de ces pauvres gens, les uns marchent passablement bien, les autres, par mauvais conseils, ont quitté après avoir connu la vérité; j'en dispose un assez grand nombre encore au baptême; c'est bien difficile de leur apprendre leurs prières, mystères, commandements de Dieu et de l'Eglise, et sacrements; cependant, avec l'aide de Notre-Seigneur, de la patience et du temps, on en vient encore à bout.

J'ai eu le bonheur de faire faire la première communion à une quarantaine d'entre eux, et ceux-là sont de bons chrétiens. J'en dispose chaque semaine quelques-uns. Si on ne détournait pas ces pauvres gens, on en ferait de bons chrétiens, mais les maîtres, qui sont des Blancs, les détournent beaucoup et se moquent d'eux; bien que ces pauvres gens ne soient plus dans l'esclavage, ils dépendent cependant de ces mauvais Blancs, qui n'ont

que de la haine ou du moins de l'indifférence pour notre sainte religion.

Si j'avais mes pauvres enfants tout seuls, sans communication avec les Blancs, dans une île, j'en ferais à peu près ce que je voudrais; ils ont grand attachement pour moi et sont disposés à écouter, mais les malheureux maîtres perdent tout. Parmi ces Noirs de différentes nations, ceux chez qui on réussit mieux, ce sont ceux venus de Madagascar : ils sont tranquilles et dociles, on a grand'peine à les instruire, mais on est bien dédommagé par leur bonne conduite.

Je fais ici, à Maurice, la fonction de catéchiste depuis 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir; à tout instant de la journée je ne suis occupé que de les instruire; c'est un métier de patience, car il faut répéter cent fois la même chose chaque jour. Notre divin Maître, jusqu'ici, m'a accordé la patience; la science n'est pas nécessaire auprès d'eux. Tous les soirs, à 6 heures et demie, nous faisons la prière, et j'en réunis à peu près 150 à 200, et ça dure jusqu'à 10 heures. Cependant, l'œuvre de Dieu marche bien lentement, beaucoup écoutent la parole de Dieu et ne la suivent pas. Le dimanche, je leur dis la sainte messe à midi, avec instruction pendant la messe. Puis, après la messe, chapelet et encore instruction jusqu'à 2 heures et demie à 3 heures; les soirs, nous reprenons encore l'instruction; jusqu'ici je n'y vois encore goutte. J'en ai marié aussi un grand nombre, car tous vivent ensemble pêle-mêle, comme de pauvres abandonnés, et je suis seul, mon très cher ami, pour toute cette pauvre population, car les autres prêtres ne s'occupent en aucune manière des pauvres Noirs; on baptise leurs enfants, et puis c'est tout. Cependant, je ne perds pas espoir; peu à peu, avec le secours de Dieu, nous gagnons du terrain, et il faut espérer que notre petit troupeau sera comme le grain de sénevé de l'Evangile.

Priez, mon très cher ami et confrère, priez beaucoup et faites prier toutes les bonnes âmes de votre paroisse pour le pauvre et misérable missionnaire des pauvres Noirs, afin que notre divin Maître et sa sainte Mère le



protègent et bénissent ses chétifs et minces travaux. Priez pour que le loup infernal ne vienne pas m'enlever toutes les pauvres brebis que je place chaque jour dans la bergerie du Bon Pasteur.

Mes respects bien affectueux, mes amitiés bien sincères à tous mes chers confrères et amis en Notre-Seigneur, et aux jeunes gens, séminaristes d'Evreux. Oh! si le Père de famille allait en destiner quelques-uns pour défricher cette portion de la vigne du Seigneur, quelle consolation pour le pauvre missionnaire des pauvres Noirs! Que la sainte volonté du divin Maître soit faite! Dans quelques mois je vous écrirai comment vont vos nouveaux chrétiens. Ecrivez-moi, s'il vous plaît, quelques lignes. Affranchir votre lettre jusqu'au Havre ou autre port de mer. Adresse :

Laval, missionnaire, à Port-Louis (île Maurice).

Tout à vous, mon très cher ami, dans le Cœur de Jésus et de Marie.

LAVAL, *prêtre.*

A M. Galais, directeur du Séminaire Saint-Sulpice, Paris :

*Port-Louis, ce 23 juillet 1842.*

MON TRÈS CHER PÈRE ET TRÈS CHERS FRÈRES EN  
NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST,

J'espère que vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite au mois de février dernier, et où je vous ai donné quelques détails sur la mission de l'île Maurice. Je n'ai pas de très bonnes nouvelles à vous donner; l'œuvre de Dieu marche bien faiblement ici; le plus grand obstacle à la conversion de nos pauvres Noirs, c'est les Blancs; si nous étions seuls avec nos pauvres Noirs, nous en ferions à peu près ce que nous voudrions, mais ils sont grandement détournés par les maîtres; en France, on rencontre encore quelques familles riches qui ont de la religion; mais, dans cette île Maurice, à peine compte-t-on

une dizaine de maisons où il y ait de la religion; ces maîtres se moquent de leurs domestiques quand ils veulent venir à la sainte messe le dimanche, et, quand arrive le vendredi, ce sont des moqueries à n'en plus finir sur l'observance de ce jour.

Toutes les pauvres Noires sont débauchées par leurs maîtres et par les jeunes gens Blancs; la plaie est bien profonde et bien grande. Cependant, jusqu'ici, je n'ai pas encore perdu tout courage, j'ai eu le bonheur, depuis à peu près neuf mois que je suis au milieu de mes enfants, d'en mettre quelques-uns dans le bon chemin; j'ai fait faire la première communion à une quarantaine, et ceux-là marchent assez bien; j'en ai baptisé un assez grand nombre, quelques-uns ont persévéré, d'autres ont abandonné; ce sont les gens du dehors où il y a le mieux à faire, surtout ceux qui sont venus de Madagascar; on a grand peine à leur apprendre leurs prières, mystères et sacrements, mais aussi on en est bien dédommagé par leur bonne conduite et leur attachement à leur Père, et surtout leur grande docilité.

C'est ce qui me donne grand désir, si c'était la très sainte volonté de Dieu et de mes supérieurs, d'aller évangéliser ce pauvre peuple de Madagascar, car je crois qu'on ferait là-bas grand nombre de bons et fervents chrétiens. M. Monnet, missionnaire des pauvres Noirs dans l'île Bourbon, et qui fait de bons chrétiens, est du même avis, à ce que m'a dit un prêtre de Bourbon, et qui est M. Rollan, missionnaire à l'île Bourbon, et se propose de passer aussi à Madagascar pour évangéliser ces pauvres gens, puisque la porte de Maurice est décidément fermée à mes très chers confrères; je les engage de tout mon cœur et au nom du bon Maître de s'organiser pour faire mission à Madagascar; la langue est très facile à apprendre, c'est l'affaire de quelques mois; oh! qu'il y aurait de bien à faire parmi ces pauvres peuples! On n'aurait point, comme ici, le mauvais exemple des Blancs; on ne peut se faire une idée de l'indifférence de ces Blancs de Maurice pour la religion et de leur ignorance crasse.

Les Noirs, nés à l'île Maurice et que l'on appelle *créoles*,

sont corrompus et affectent, comme les Blancs, un certain mépris pour la religion; quand ils viennent à l'église, c'est pour y faire aussi la belle jambe et les beaux messieurs; toutes ces pauvres jeunes *créoles* y viennent aussi pour s'y faire voir; avec eux il n'y a rien à faire : je m'adresse à quelques pauvres Madagascars et quelques pauvres Mozambiques : voilà où j'en suis, mon très cher Père.

Quant à un plan pour la conversion de ces pauvres gens, vraiment je n'y vois encore goutte; je tâche de les instruire du mieux que je puis et avec beaucoup de peine, puis je les baptise et marie tout en même temps, et si, après, je vois qu'ils persévèrent pendant quelque temps, je leur fais faire leur première communion. Quant à faire des missions générales et dans les habitations, je ne vois vraiment pas comment on pourrait s'y prendre. Quand ces messieurs, qui sont à l'habitation, disent la sainte messe le dimanche, sur une population de 12 à 14.000 âmes, à peine peuvent-ils réunir une centaine; c'est vraiment affligeant. Que la très sainte volonté de Dieu soit faite en tout et partout!

Je continue ma pauvre et petite mission; ces pauvres gens viennent quelques-uns dans la journée et surtout le soir; je fais la prière du soir chaque jour, je commence à 6 heures et demie, je dis le chapelet, puis la récitation des prières en commun, l'exposition des mystères, l'explication des commandements de Dieu, les sacrements, puis je les interroge, et ça nous mène jusqu'à 10 heures du soir; à 4 heures et demie, je confesse jusqu'à 6 heures et demie, et voilà comme mes journées se passent.

Je fais de temps en temps la visite de quelques pauvres malades; mais c'est là surtout ce qui est le plus affligeant : on arrive et on trouve le malade qui n'a quelquefois plus que deux ou trois heures à vivre; ce pauvre misérable ne sait ni prières ni faire son signe de Croix, il n'est pas marié à l'église, il ne sait pas ce qu'on lui veut quand on le dispose à la confession; c'est ce qui me déchire le cœur et qui m'attriste; que la très sainte volonté de Dieu soit faite!

Encore une fois, puisque la très sainte volonté de Dieu est que mes très chers frères ne soient pas employés à Maurice, oh! Madagascar est là tout prêt à les recevoir; c'est là qu'il y a ample moisson à faire! Qu'on s'empare de cette grande île, qu'on y porte le nom tout adorable de Jésus, et que celui de sa très sainte Mère y soit aussi béni par tous ces pauvres Noirs!

Je vous envoie par M. Rollan, missionnaire de l'île Bourbon, quelque argent, pour être employé à l'usage de mes frères, qui se destinent au service des pauvres Noirs; pendant que j'étais à Pinterville, je payais la pension d'un jeune séminariste d'Evreux, appelé Pommier... si c'était votre bonté de la lui continuer.

J'ai l'honneur d'être, mon très cher Père, votre tout pauvre et misérable fils et indigne missionnaire. Mes respects bien affectueux à ces Messieurs mes chers maîtres et mes bons confrères.

LAVAL, *prêtre.*

*P. S.* — Je viens de recevoir une lettre de notre bien-aimé frère M. Le Vavasseur, arrivé prochainement à Bourbon. Cet argent sera pour la maison de La Neuville, si vous le jugez à propos. M. Rollan, qui a passé ici deux mois et demi, vous donnera des détails sur l'état de Maurice par rapport aux Noirs.

A M. **Libermann** :

23 juillet 1842.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH!

MON TRÈS CHER ET VÉNÉRABLE SUPÉRIEUR MONSIEUR LIBERMANN,

Je viens de recevoir votre lettre, avec une lettre de notre très cher et bien-aimé frère, M. Le Vavasseur, qui vient d'arriver à Bourbon, il ne m'a dit que deux mots sur notre petite Congrégation consacrée au Sacré-Cœur de Marie; je lui écris à l'instant, ainsi que Monseigneur;

je ne sais pas s'il se déterminera à travailler à Bourbon ou bien à Maurice : nous consulterons là-dessus la très sainte et adorable volonté de Dieu; il y a bien peu de bien à faire à Maurice, le grand obstacle à la conversion de nos chers frères les Noirs, ce sont les Blancs; il faut être sur les lieux pour bien juger de ça, et toutes les tracasseries qu'on nous fait et à nos pauvres enfants pour les détourner du bon chemin où nous nous efforçons de les conduire.

Maurice est un bien misérable pays et en pitoyable état; il n'y a pas une demi-douzaine de maisons de Blancs où il y ait quelque peu de religion, c'est lamentable; à Bourbon, c'est beaucoup meilleur, il y a un bon noyau.

Cependant, Monsieur le Supérieur, me voici à l'ouvrage depuis 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, catéchisant ces pauvres abandonnés, les confessant; j'en ai baptisé une soixantaine, marié un grand nombre et fait faire la première communion à une quarantaine; ceux-ci marchent assez bien, c'est ce qui me console; il faut ici faire tout, personne ne veut vous donner un coup de main, bien au contraire.

Il y a une corruption et un débordement de mœurs incroyables; le démon de l'impureté fait des ravages épouvantables parmi ces pauvres abandonnés; les Blancs en sont la cause, c'est affreux; les prêtres, jusqu'ici, ne se sont pas plus mêlés de ces pauvres abandonnés, que si ce fussent des animaux, et cependant il y a grand bien à faire parmi eux; si on avait fait pour les Noirs ce qu'on a fait pour les Blancs, on aurait travaillé plus efficacement; mais ce n'est pas les âmes que l'on vient chercher ici, c'est de l'argent, et quelque chose de pire encore.

Les prêtres ont donné ici des scandales inimaginables, et, en ce moment-ci, il y a quatre prêtres interdits à Maurice, sans compter d'autres, qui exercent malgré Monseigneur; voilà, mon cher Monsieur le Supérieur, la plaie, la plaie profonde de cette pauvre et malheureuse île Maurice. Quand j'aurai eu le bonheur de voir notre bien-aimé frère M. Le Vavasseur, nous vous donnerons plus amples détails là-dessus.

Priez, dans votre Noviciat de La Neuville, pour un de vos pauvres frères; priez aussi beaucoup pour ces pauvres et chers Noirs; ils sont Noirs, mais ils ont le cœur bon; on peut en faire de bons et solides chrétiens en les instruisant. Je vous renouvelle les promesses que font les pauvres prêtres du Saint-Cœur de Marie, obéissance et pauvreté; suivons le divin Maître et sa très sainte Mère.

Mes respects bien profonds, mes amitiés bien sincères à tous ces bons et estimables frères qui se destinent à l'œuvre des Noirs.

*Port-Louis, ce 23 juillet 1842.*

Votre tout dévoué et affectionné frère en Notre-Seigneur et en Marie.

LAVAL,

*prêtre et missionnaire du Très Saint-Cœur de Marie.*

Monsieur Coquerel,  
Supérieur du Séminaire Saint-Aquilin d'Evreux (Eure).

*Port-Louis, ce 23 juillet 1842.*

MON TRÈS CHER AMI EN NOTRE-SEIGNEUR,

Que béni soit à jamais le nom de Jésus et de Marie, et que la très sainte et adorable volonté du divin Maître soit à jamais faite sur la terre comme au ciel! Me voilà mon très cher ami, au milieu de mes pauvres Noirs depuis environ neuf mois. Qu'il y a ici de misère, non pas corporelle, mais spirituelle! C'est incroyable, et il faut voir pour croire; Dieu seul peut rétablir ici son règne, qui n'y est pas; et tous mes pauvres et chétifs efforts seront vains si je ne travaille pas avec le secours du divin Maître; c'est ici que je puis dire avec les apôtres : Seigneur, j'ai travaillé toute la nuit et nous n'avons rien pris; cependant, je ne me décourage pas,

avec l'aide du Maître, peut-être nous ferons quelque jour bonne capture. Voici, mon très cher ami, quelques détails sur cette grande mission des Noirs.

D'abord, parmi les prêtres qui exercent le saint ministère à Maurice, personne ne s'occupe des Noirs, tout est pour les Blancs, qui se moquent de Dieu et de sa sainte Eglise, tous sont des impies ou bien de très grands indifférents, à peine dans toute la colonie y a-t-il une douzaine de maisons où il y ait quelque religion, c'est pitoyable et lamentable : voilà pour les Blancs.

Quant à ces pauvres Noirs, ils sont sortis de l'esclavage des hommes, à la vérité, mais ils sont encore dans l'esclavage du péché et sous la dure tyrannie du démon; ces pauvres malheureux vivent dans le crime et le désordre; tous ceux qui sont nés à Maurice et que l'on nomme *créoles*, sont baptisés, à la vérité, mais ils n'ont que le baptême, ils ne connaissent ni faire le signe de Croix, ni leurs prières, aucun d'eux n'est marié à l'église, et ils vivent ainsi dans un affreux désordre, se quittant et se reprenant tour à tour. Un grand nombre de Noirs abordent à Maurice de toutes sortes de nations; un grand nombre viennent de Madagascar, de Mozambique, de l'Inde, des îles environnant la Chine, d'Afrique, etc. Tous ces gens du dehors ne sont pas baptisés; ces pauvres Noirs apprennent le patois créole, qui est un français corrompu, et, au bout d'un certain nombre d'années passées à Maurice, ils sont capables d'être instruits. Mon troupeau se monte, à peu près, de 60 à 70.000 Noirs : voilà, mon très cher ami, de quoi travailler sans doute, et ce n'est pas la besogne qui manque, mais il y a de grands et bien difficiles obstacles à la conversion de ces pauvres Noirs : ce sont les Blancs, car, bien que ces pauvres gens ne soient plus esclaves, cependant ils dépendent de tous ces mauvais Blancs, qui les détournent du service du bon Dieu et qui se moquent d'eux; et puis, ces malheureux veulent aussi *singer* les Blancs et affecter du mépris pour la religion et pour les prêtres; il est vrai qu'on a donné beaucoup de prise là-dessus, car les prêtres ont donné de grands scandales, et tous les jours on entend des choses scandaleuses; Mgr Col-

lier, très digne et estimable évêque de Maurice, en gémit et déplore cette malheureuse colonie, qui reçoit un si grand châtement de Dieu, qui permet qu'il vienne de si mauvais prêtres à Maurice; il faudra du temps pour réparer tous ces désordres et pour recevoir l'estime et la considération dont on a besoin pour exercer le saint ministère, surtout du côté de la chasteté; c'est infâme tout ce qui s'est passé ici; que Notre-Seigneur ait pitié de tant de pauvres âmes, qui périssent ici par centaines chaque semaine.

Ici, on meurt sans sacrements, Blancs comme Noirs; puis, quand je suis quelquefois appelé auprès de ces pauvres Noirs, on les trouve à l'agonie, n'étant point mariés à l'église, ne sachant point faire leurs prières, ne connaissant pas même s'il y a un Dieu dans le ciel; que faire alors, mon très cher ami, auprès de ces moribonds, voilà ce qui perce le cœur, de voir des malheureux aller en enfer et ne point pouvoir les soulager; on se plaint dans notre diocèse, mais c'est un paradis en comparaison de cette pauvre colonie. Nous avons ici quelques ministres protestants méthodistes, qui ont couvert la colonie d'écoles gratuites pour les pauvres Noirs, où on leur débite toutes sortes de mauvaises choses sur les prêtres; c'est là le reste.

Voici cependant mes chétifs travaux auprès de ces pauvres enfants que j'aime de tout mon cœur : du matin au soir je suis occupé à leur apprendre leurs prières, les mystères, les commandements de Dieu et de l'Eglise et les Sacrements; pendant la journée, il en vient quelques-uns me trouver à la maison, et là je les instruit, mais c'est surtout le soir, où j'en réunis à l'église, tous les soirs, environ 150, pour la prière du soir, qui commence à 6 heures et demie et qui finit à 10 heures du soir. J'en ai déjà marié bon nombre, j'en ai baptisé une soixantaine et fait faire la première communion à une quarantaine; ceux-ci sont de bons chrétiens, et j'en suis content.

Ceux chez qui on réussit le mieux sont ceux de Madagascar; ces pauvres gens sont très bons et très dociles, c'est ce qui me donne un grand désir d'aller évangéliser



ce pauvre peuple; je crois qu'on ferait grand bien chez ce peuple-là; la difficulté est que la reine de Madagascar n'entend pas raison là-dessus et ne veut pas laisser les Blancs pénétrer dans l'intérieur du pays; mais si c'est la volonté de Dieu, ça ira tout de même.

Priez, mon très cher ami, pour le pauvre et misérable missionnaire des pauvres Noirs, priez pour le petit troupeau de Maurice, priez le Père céleste et faites prier votre petite Communauté, afin qu'il envoie de bons ouvriers pour la moisson des pauvres Noirs, qui serait très abondante si elle était cultivée. Que Notre-Seigneur choisisse, parmi les élèves du Séminaire d'Evreux, quelques bons prêtres pour venir à notre secours, je ne dis pas à Maurice, mais à Madagascar, mais dans toutes ces îles où se trouvent de pauvres Noirs.

Mes respects et amitiés bien sincères à tous ces bons Messieurs du Séminaire Saint-Aquilin, mes respects bien affectueux et bien sincères amitiés à MM. le Supérieur, Roussel et autres Messieurs. Je me recommande, ainsi que mes chers Noirs, aux prières de la Communauté et à leurs saints sacrifices.

J'ai l'honneur d'être, mon très cher et sincère ami, en Notre-Seigneur, votre tout dévoué et affectionné ami.

LAVAL, *prêtre.*

P. S. — Ecrivez-moi quelques petits mots; vous aurez l'extrême obligeance d'affranchir la lettre jusqu'au Havre : Laval, missionnaire, Port-Louis, île Maurice.

**Lettres de Mgr Collier.**

A Monsieur,  
M. l'abbé Galais,  
Professeur à Saint-Sulpice.

*Port-Louis, île Maurice, 19 février 1842.*

MON CHER ET RÉVÉREND PÈRE (*M. Galais*).

Vous attendez sans doute de mes nouvelles. Si j'ai tardé si longtemps à vous écrire, c'est que les choses ne vont pas tout à fait comme je désirerais, et j'ai voulu différer, pour pouvoir, à la fin, vous annoncer des nouvelles agréables; jusqu'ici, mon attente a été inutile. Dans ce pays-ci, comme dans tous les autres où le Gouvernement se mêle des affaires ecclésiastiques, la religion en souffre; il existe, dans cette île, un préjugé invétéré de la part du gouvernement anglais contre les ecclésiastiques français, que l'on ne veut pas malheureusement employer dans le ministère, ni même admettre dans l'île, sans qu'ils fournissent une caution ou garantie de bonne conduite, à l'aide de laquelle ils obtiennent la permission de rester quelques mois seulement dans l'île; ce n'est pas sans peine que j'ai réussi à pouvoir retenir mon cher abbé Laval; et le gouverneur, en m'écrivant pour m'accorder cette faveur, m'a déclaré qu'il ne le faisait qu'à condition que je garantisse son départ dans le cas que le gouvernement britannique n'approuvât pas sa résidence dans la colonie. Je n'ai rien répondu à cette déclaration du gouverneur, et je continue à profiter du zèle ardent de mon cher abbé Laval, que je regarde comme le plus grand trésor de mon Vicariat apostolique; il est véritable apôtre et je ne puis m'empêcher de croire que, si le ciel n'avait pas des grâces spéciales en réserve pour cette pauvre colonie, il ne m'aurait pas accordé cet admirable ecclésiastique. Je suis donc persuadé qu'avec un peu de patience, et surtout par le moyen de

la prière, la Providence divine fera diminuer cette prévention injuste contre les prêtres français.

Cette prévention a été produite exprès par des individus intéressés à empêcher le départ de mon prédécesseur, ainsi que mon arrivée et celle des ecclésiastiques que j'ai amenés avec moi; et ces individus avaient si bien réussi, en s'adressant à cette prévention du gouverneur et en me représentant moi-même comme français de sentiment, par habitudes, par éducation, etc., qu'ils l'avaient engagé à écrire au ministère, à Londres, à l'effet d'empêcher mon embarquement. La Providence a voulu que je fusse déjà sur mer lorsque sa dépêche est arrivée à la métropole. Le ministre des Colonies a envoyé bien vite chez Mgr le Vicaire apostolique de Londres pour m'arrêter; mais c'était trop tard et on ne pouvait pas me poursuivre.

Tout ceci me fait concevoir de grandes espérances, parce qu'il semble indiquer que Dieu est pour nous. Je crois donc que rien de ce que je viens de dire ne doit effrayer mon jeune et bien cher ami Le Vavasseur, et qu'il pourra s'embarquer à la fin de l'année. On lui demandera, en arrivant, une caution, et vous concevrez que je serai trop heureux de l'être pour lui. Lorsque M. Le Vavasseur sera ordonné prêtre, il fera bien d'écrire au P. Procureur des Bénédictins d'Angleterre, qui réside au faubourg de Londres et dont je vous donne l'adresse. Cet excellent Père est chargé, pour moi, en Angleterre, de tout ce qui regarde cette Mission, et il pourra se faire qu'il ait des ecclésiastiques à m'envoyer vers l'époque où M. Le Vavasseur sera prêtre.

Si je l'avais une fois ici avec M. Libermann, ils pourraient commencer leur première maison, et j'espère que Dieu m'accordera cette consolation. Si cela n'était pas, j'ai l'intention d'envoyer des élèves d'Angleterre ou d'Irlande, au Séminaire de Saint-Nicholas (si je puis en obtenir la permission), et puis à Saint-Sulpice, dans l'espérance que quelques-uns voudront s'associer à la Société projetée de M. Libermann. Je vous prierais seulement, mon Révérend Père, de ne pas parler de ce projet, car, si on savait à Londres que je devais envoyer mes

jeunes ecclésiastiques en France, on me regarderait comme un ennemi de la Colonie, que l'on veut rendre anglaise en tout, même en religion, c'est-à-dire qu'on veut la rendre protestante.. Si j'avais une seule maison pour élever et former des ecclésiastiques pour les Noirs, je ne désespérerais pas du salut de l'île Maurice. Je n'ai qu'à vous supplier, mon Révérend Père, de m'accorder de temps en temps un *Ave Maria*, qui me sera plus utile pour ce pauvre Vicariat que tous mes propres projets.

Présentez, s'il vous plaît, mes profonds respects au Très Révérend Père général, mes souvenirs affectueux au cher M. Le Vavasseur, et veuillez me croire votre très dévoué serviteur en Jésus-Christ et en Marie.

† W.-B. ALLEN COLLIER, *év. de Milève*,  
*Vicaire apost. de l'île Maurice.*

P. S. — Voici l'adresse du procureur des Bénédictins :  
Rev. M. Heptonstall, Acton, N<sup>r</sup> London (et rien de plus).

A Monsieur,  
Monsieur l'abbé Libermann,  
aux soins obligeants de M. l'abbé Galais,  
Séminaire de Saint-Sulpice, Paris.

*Port-Louis, île Maurice, ce 20 juillet 1842.*

MON TRÈS RÉVÉREND ABBÉ,

Depuis longtemps, je cherche le moyen de pouvoir obtenir, pour cette pauvre île, les travaux apostoliques des membres de votre maison. Je regrette de vous annoncer que je n'en ai pas encore grande espérance. Les préventions qui existent de la part des autorités civiles de cette colonie contre les ecclésiastiques français sont terribles, et souvent ces autorités ne veulent pas même accorder à des prêtres français la permission de résider dans le pays. Je m'estime heureux de pouvoir garder

l'excellent abbé Laval auprès de moi, mais le gouverneur ne lui a accordé ce privilège qu'à condition de quitter la colonie dans le cas où l'on exigerait qu'il le fit. Je ne vois donc pas, malheureusement pour moi et pour le pays, la possibilité de profiter à présent du zèle de vos bons prêtres, malgré tout mon désir de le faire et malgré le grand désir que le pays en a.

Mais, si je crois que mes vœux ne peuvent se réaliser aujourd'hui, je ne veux pas en abandonner l'espérance pour un autre temps. Dieu est tout-puissant; et les événements du siècle sont réglés par sa Providence; les obstacles qui existent aujourd'hui à l'entrée des missionnaires français, peuvent se lever demain. Je vous engage donc, mon très Révérend Père, à prier sans cesse pour nous et pour tous les pauvres Noirs de ce pays, qui deviendraient de fervents chrétiens si j'avais des prêtres zélés en nombre suffisant pour les instruire.

Je vous envoie 250 francs, en regrettant que je n'aie pas une somme beaucoup plus considérable à vous offrir pour votre nouvel établissement.

J'ai l'honneur d'être, mon très Révérend Père, en vous priant d'adresser vos prières ferventes au ciel pour ce Vicariat, votre très dévoué serviteur en Jésus et Marie.

† W.-B. ALLEN COLLIER, *év. de Milève,*  
*Vicaire apost. de Maurice.*

P. S. — Depuis que j'ai écrit les lignes précédentes, j'ai cherché partout de la monnaie française ou même anglaise pour vous l'envoyer : tout a été inutile, et personne n'a pu me changer la modique somme que je voulais vous expédier et que je ne possède qu'en papier de ce pays, qui n'a aucune valeur en Europe. Je saisirai la première occasion pour vous la transmettre.

Soyez assuré de tout l'intérêt que je porte à votre établissement, et avec combien de confiance je m'attends à ce que Dieu me donne un peu plus tard quelques-uns de vos enfants. Si vous aviez quelque sujet irlandais, toutes les difficultés seraient levées. Ayez la bonté de présenter mes respects à M. l'abbé de Brandt.

## CORRESPONDANCE DE BOURBON

---

Il existe à nos archives un exemplaire d'une plaquette de 85 pages, éditée en 1845 à Amiens, par Duval et Herment, sous ce titre : *Lettres des Missionnaires de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie*. Cet ouvrage est aujourd'hui très rare; la Maison-Mère ne le possédait plus, quand en 1863, le P. Frédéric Le Vavasseur le retrouva à la Communauté de M<sup>lle</sup> du Chesne et l'obtint non sans peine. Nous en citons la préface.

### **Mission de l'île Bourbon et de l'île Maurice.**

Les deux premiers missionnaires que la Congrégation des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie ait envoyés pour travailler à la sanctification des Noirs, furent M. Le Vavasseur et M. Laval.

C'est une règle de la Congrégation des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie, qu'un missionnaire ne soit jamais seul dans une mission. Toutefois, comme on n'avait pas encore de connaissances exactes sur l'état et les dispositions des peuples qu'on allait évangéliser, ni sur la manière de s'y prendre pour opérer le bien, les premiers missionnaires consentirent à se priver pour un temps de la consolation que leur aurait donnée la société de quelques-uns de leurs confrères; ils partirent seuls. M. Le Vavasseur, natif de Bourbon, se rendit dans sa patrie, pressé du désir d'aller porter la parole de paix et de bonheur à ces pauvres gens, qu'il se souvenait d'avoir vu travailler péniblement sous le poids du jour et de la chaleur, sans goûter les consolations si douces que notre sainte religion sait seule prodiguer aux pauvres et aux malheureux. M. Laval s'embarqua avec Mgr Collier, Vicaire apostolique de Maurice, pour aller dans

cette colonie anglaise, partager avec ce zélé pasteur les travaux d'une mission laborieuse.

Le motif qui a engagé à faire imprimer ces lettres, a été le désir de faire connaître les bonnes dispositions des Noirs et les espérances que font concevoir pour le salut de ces pauvres peuples les succès déjà obtenus dans un si court espace de temps par les missionnaires qui se sont dévoués à leur instruction religieuse. Ces lettres ne peuvent trouver place dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, parce que les *Annales* sont uniquement destinées à instruire les membres de l'Œuvre de l'état des Missions qui sont soutenues par leurs aumônes, et que les colonies, telles que Bourbon et Maurice, ne sont pas de ce nombre. Les autres missions des prêtres de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie ne font encore que commencer; dans quelques années, si Dieu les bénit, les lettres des missionnaires seront envoyées au rédacteur des *Annales*, afin que, s'il le juge convenable, il donne connaissance aux associés des fruits qui auront été produits.

Ce recueil contient de nombreux passages des lettres que nous citons plus loin en leur entier; en outre, en raison des suppressions qu'il a fallu pratiquer, on y a disposé le texte, en l'accommodant au mieux. Les premières lettres que nous donnons ici n'y sont pas mentionnées.

Copie de la lettre de M. Le Vasseur (11 janvier 1842) à Mgr. le Préfet apostolique de l'île Bourbon, prélat de la Cour de Rome.

Monseigneur, c'est par des compliments qu'il faut que je commence, et c'est bien sincèrement et de tout mon cœur que je vous les fais. Dieu soit béni de cette dignité dont il a voulu que Rome récompensât vos services; ils la méritaient certainement bien assez. Ce sera pour Bourbon une gloire et un sujet de joie d'avoir, seule entre toutes les autres colonies, un Préfet, revêtu à Rome même des dignités qu'elle ne donne qu'à ceux qu'elle veut distinguer d'une manière extraordinaire. Tous les cœurs que vous avez déjà su gagner n'en auront que plus d'affection et de confiance pour votre personne, et il

vous deviendra plus facile d'achever selon toute l'étendue de vos désirs le bien que vous avez déjà commencé et avancé si loin. La bonté de Dieu ne permettra pas qu'il en soit autrement.

Les instances que vous m'avez faites, Monseigneur, quand j'eus l'honneur de vous voir à Paris, afin de m'engager à venir exercer le saint ministère à Bourbon, aussi le désir que j'ai de vous être agréable, et surtout le zèle que Dieu met en mon cœur pour le bien spirituel des habitants de mon pays m'ont fait prendre la liberté de vous écrire cette lettre : c'est pour vous faire une proposition, qui vous sera peut-être agréable.

Lorsque j'eus l'honneur de vous voir à Paris, je vous avais annoncé que je devais me joindre à quelques ecclésiastiques pour tâcher de former une réunion de missionnaires, particulièrement destinés à servir spirituellement les nègres des colonies. Ce projet vient d'être exécuté. Protégés par l'autorité de Mgr Collier, évêque de Milève, vicaire apostolique de l'île Maurice, soutenus surtout par une approbation par lettre très encourageante de S. E. Mgr Franson, Cardinal Préfet de la Propagande, nous venons, avec la permission de Mgr l'évêque d'Amiens, de commencer près de cette ville le noviciat où doivent se former nos missionnaires. Dieu semble vouloir nous bénir, et notre supérieur croit que, dès cette année même, ou au plus tard l'année prochaine, nous serons à même, tout en fournissant à Mgr Collier les prêtres qu'il attend de nous, de vous en offrir aussi au moins un ou deux, peut-être trois, desquels je serais, cela va sans dire. Ainsi, pour un que vous pensiez avoir perdu, vous en aurez beaucoup d'autres à votre disposition, qui valent mieux que lui.

Comme j'ai l'honneur de vous le dire, Monseigneur, notre but est de nous dévouer au service des nègres, et d'être, à leur égard, le supplément et les serviteurs de MM. les curés, lesquels, à Bourbon comme dans les autres colonies, ainsi que vous le savez, ne peuvent pas, à cause de leurs trop grandes occupations, donner aux nègres de leurs paroisses tous les soins qu'ils voudraient. Nos missionnaires doivent vivre en communauté, autant que



les occupations de leur ministère le permettront, et toutes nos communautés seront sous l'autorité immédiate des supérieurs ecclésiastiques qui voudront les employer. Nous nous proposons de nous remettre entre leurs mains, afin qu'ils usent de nous selon leur bon plaisir, pour le ministère auquel nous nous destinons. La seule chose que nous demandons, c'est qu'il nous soit permis de vivre en toute liberté, suivant les règles que nous désirons essayer et adopter. Quant à ce qui sera nécessaire à notre entretien, ce que les supérieurs ecclésiastiques jugeront bon de nous donner nous sera toujours suffisant. Au reste, Monseigneur, nous sommes tout disposés à vous donner de notre petite société tous les autres renseignements que vous voudrez.

Si vous pensiez que nos services puissent être de quelque utilité à notre colonie et que vous fussiez disposé à nous y recevoir, nous ferons nos dispositions pour nous y rendre le plus tôt possible. Vous ne trouverez pas en nous des hommes de talent; nous sommes tous de pauvres gens; mais ce que nous pouvons offrir, ce sont des désirs bien ardents de nous sacrifier pour la sanctification et le salut des infortunés dont nous voulons nous faire les serviteurs en Jésus-Christ.

Ce serait pour moi une consolation de pouvoir travailler sous votre autorité, et d'avoir par là le moyen de vous témoigner sans cesse combien sont sincères les sentiments de soumission et de respect avec lesquels je suis...

De M. **Poncelet** :

Monsieur l'abbé Le Vavasseur,  
à La Neuville, près d'Amiens.

*Paris, 14 janvier 1842.*

MONSIEUR L'ABBÉ,

Je me hâte de répondre à votre lettre du 11 de ce mois. En la lisant, j'ai dit deux ou trois fois : je le croyais

perdu pour Bourbon; il est maintenant à Maurice, avais-je dit à quelqu'un, il y a quelques jours. Mais non, il est en France, et il nous sera rendu. Il me serait difficile de vous dire, mon très cher, le plaisir que vous me faites en vous mettant à ma disposition. Je vous reçois avec empressement, vous et deux et même trois, quatre de vos confrères. Mais ne parlons pas de cela maintenant au supérieur du Saint-Esprit, qui a toujours beaucoup de prétentions. Nous arrangerons cela entre nous d'abord, puis nous sonderons le Gouvernement. Dans ce moment, il est question de grands changements dans l'ordre civil et religieux de Colonies françaises. Je vous en parlerai lorsque je saurai quelque chose de plus précis. Est-ce que vous ne viendrez pas me voir d'ici à quelques semaines? Nous parlerions de bien des choses *os ad os*. Comptez sur moi pour tout ce qui regarde votre nouvelle Congrégation. Ecrivez-moi et mettez-moi au courant de vos affaires.

Je suis, avec les sentiments les plus affectueux, mon très cher et digne confrère, votre tout dévoué serviteur.

P. PONCELET, *Préf. apost.*

Réponse de M. Le Vasseur à la lettre de M. le Préfet apostolique de l'île Bourbon, du 14 janvier 1842.

*Le 22 janvier 1842.*

Monseigneur, nous ne savons comment vous exprimer notre reconnaissance de la bienveillance que vous avez la bonté de nous témoigner, et pour l'acceptation que vous voulez bien faire de nos services. C'est une consolation sensible et un nouvel encouragement que Dieu nous donne pour augmenter notre constance dans les projets qu'il nous a inspirés.

Que nous voudrions être à même de répondre de suite à l'empressement avec lequel vous paraissez disposé à nous recevoir! Mais, comme j'eus l'honneur de vous le dire dans ma précédente lettre, nous ferons notre possible pour être à Bourbon dès cette année même, au

plus tard l'année prochaine. Mgr Collier a droit d'attendre nos premiers missionnaires, car nous n'existons et ne pouvons même exister ici que par son autorité qu'il nous a laissée tout entière, avec une confiance qu'il ne nous est pas possible de tromper. Mais, cependant, m'ayant permis, après m'avoir obtenu de la Propagande de faire partie de la petite Congrégation que nous désirons former, il laissera notre supérieur disposer de moi comme la gloire de Dieu paraîtra le demander, et il ne me refusera pas, je l'espère, à Bourbon.

Quant à M. Fourdinier, Monseigneur, nous ne dépendons en aucune manière de lui; je crois cependant qu'il est bien disposé en notre faveur, et, quoiqu'il n'ait pas paru très empressé de nous donner sa protection, sous laquelle nous voulions nous mettre d'abord, je crois qu'il nous verrait volontiers dans les colonies; cependant, je garderai envers lui le silence que vous désirez : nous n'avons aucune raison de lui parler de nos affaires.

Pour ce qui est du Gouvernement, il est important que je vous dise, Monseigneur, que nous voulons en être entièrement indépendants dans les colonies *comme missionnaires*; aussi n'avons-nous pas intention d'avoir recours à lui pour nos frais de voyage, à moins qu'il veuille nous les fournir, en nous laissant entièrement libres de demeurer ou non dans les îles où nous nous rendrons. C'est avec les supérieurs ecclésiastiques seuls que nous voulons avoir des rapports, leur offrant, avec nos services, l'obéissance et la soumission la plus entière, mais demeurant toujours tous à l'entière disposition du supérieur de notre Congrégation.

Au reste, Monseigneur, je serai à Paris dans quelques jours, et je me hâterai de profiter de la permission que vous me donnez d'aller vous voir.

Je suis, Monseigneur, avec les sentiments les plus sincères d'affection, etc.

De M. Le Vavasseur :

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Libermann,  
à La Neuville, près Amiens.

J. M. J.

*Paris, 28 janvier 1842.*

MON BIEN CHER PÈRE,

Je comptais partir ce soir, mais M. Tisserant pense qu'il vaut mieux que j'attende, parce que vous lui dites dans votre lettre qu'il me charge de vous rendre la réponse des Messieurs qu'il doit consulter au sujet de la lettre que vous lui écrivez. Je n'étais guère disposé à me rendre à son avis, ne voyant pas qu'il soit bien nécessaire que j'attende, mais comme on a consenti à changer ma place pour lundi soir, j'ai différé mon départ; j'ai pris d'autant plus volontiers le poste, que je suis bien aise d'avoir à passer un jour entier aux pieds de la Très Sainte Vierge, afin de méditer devant elle les promesses d'obéissance que je suis déterminé à vous faire.

M. Mollevault, que j'ai vu ce matin encore à ce sujet, pense que je ferai bien, non pas de me tenir dans une simple disposition d'obéissance, comme il avait dit d'abord, mais de me donner au Cœur de Marie en votre personne, promettant de vous obéir et me mettant à votre disposition, pour tout ce qui regarde l'œuvre que nous désirons entreprendre et de ne jamais me séparer de vous ni de cette œuvre sans votre conseil et permission. Je voudrais, outre cela, faire connaître à mes confrères l'intention où je suis de faire les vœux dès que les choses auront pris quelque stabilité, afin de me consacrer sans réserve au Cœur de Marie. Il me semble que Dieu me met dans une disposition parfaite d'obéissance. Je ferai aussi promesse de pratiquer la pauvreté, en attendant mieux. M. Mollevault ne me blâmerait pas si je suivais l'avis du P. Pinault, mais il croit cependant plus prudent de différer un peu et comme moi-même je

ne me sens pas un bien grand attrait, c'est pourquoi je prends ce parti, me tenant toutefois prêt à faire tout ce que voudra la Très Sainte Vierge, et la priant instamment de me faire connaître et faire, au prix qu'elle voudra, ce qui lui est le plus agréable, car ce n'est pas ce qui lui est agréable, mais ce qui lui est le plus agréable que je veux faire. Elle voit que je ne m'arrête devant le vœu que parce que les choses ne paraissent pas assez claires; s'il lui est plus agréable que je les fasse, elle les éclaircira, parce que je le lui demanderai jusqu'à mon départ et toujours; ce n'est pas avec quelque réserve que je veux être à elle.

Mon départ, ou au moins le départ du navire sur lequel M. le Supérieur du Séminaire du Saint-Esprit et M. le Délégué de Bourbon, qui est très bien disposé pour nous, me feront obtenir, pour rien sans doute, mon passage et celui du frère, aura lieu dans les premiers jours, c'est-à-dire, je crois bien, vers la fin de mars. Sans doute que vous me ferez partir sur ce navire. Pensant à cela tantôt, il me venait comme un désir de faire ici une retraite de huit jours, de faire mes promesses après vous les avoir envoyées et reçu votre réponse; mais quinze jours absent, ce serait peut-être trop, et puis n'y aurait-il pas plus d'avantages à ce que je la fasse près de vous? Voyez je ne veux commencer à n'avoir plus, tout de bon, de volonté; c'est un peu tard, mais j'espère que Notre-Seigneur me pardonnera le passé; je lui en demande bien sincèrement pardon et l'en remercie aussi, car en m'abandonnant à mon orgueil, il m'a fait voir bien des choses.

Je n'ai rien conclu avec le Préfet; je me suis tenu avec lui à ce que nous lui avons écrit. Il paraît bien disposé. Le Supérieur du Séminaire est bien disposé pour nous et regrette que nous ne commencions pas à Bourbon. Je lui ai fait voir que Bourbon ne souffrira pas de ce que nous ferons à Maurice. Il y a, en ce moment, sept chapelles en construction à Bourbon; les habitants paraissent être extrêmement bien disposés. Je vous raconterai tout cela; ce serait trop long d'écrire.

M. Galais, que j'ai vu hier, m'a dit qu'il n'avait rien trouvé dans vos écrits qui soit contraire à la bonne doc-

trine, que seulement ils contenaient des choses pas assez correctes et trop négligées pour qu'on puisse les lithographier; que, surtout, dans vos commentaires, comme vous vous attachez principalement au sens spirituel, vous mécontenteriez ceux qui veulent qu'on respecte le sens littéral donné par la tradition et reçu universellement. Je l'ai assuré, et il en était convaincu, que c'est M. Dupont seul qui avait pensé à les lithographier, et que cela nous a fait beaucoup de peine. De tout cela donc, comme vous voyez, il n'y a rien au fond; je crains que ma dernière lettre vous ait fait de la peine, mais M. Mollevault m'avait parlé si fortement; ce matin, pour la troisième fois, il m'a encore dit de vous recommander d'être prudent. Je lui ai dit que je craignais de vous avoir fait de la peine, et il me répondit que j'avais bien fait, tant il désire qu'on vous inspire une forte résolution d'être excessivement prudent.

J'aurai encore beaucoup à vous écrire, mais je remets cela, parce que je n'ai pas beaucoup de temps. Si vous voulez que je reste, écrivez demain; alors il faudra perdre cinq francs.

J'ai dit la messe pour vous. — M. Ruben m'a donné 100 francs d'honoraires. — M. Pinault et M. Mollevault veulent que nous recevions des honoraires; je vous parlerai de tout cela. Je ferai les emplettes que vous désirez dans la lettre de M. Tisserant. J'ai acheté un bréviaire en quatre volumes; j'ai peut-être mal fait. Je pense que vous serez content du missel; vous recevrez aussi un graduel et un vespéral.

Adieu, mon bien cher Père, pardonnez-moi tout le passé et demandez beaucoup à la Très Sainte Vierge que je change tout de bon et qu'en tout ici-bas je vous regarde pour moi comme elle-même.

Votre enfant en son tout aimable Cœur.

F. LE VAVASSEUR, *prêtre.*

EVÊCHÉ

de

*Quimper, le 11 février 1842.*

QUIMPER

Nous autorisons M. l'abbé Le Vavasseur à exercer les fonctions du Saint Ministère sur le Navire qui doit le transporter à Bourbon, et lui accordons, à cet effet, tous les pouvoirs spirituels dont il pourrait avoir besoin.

† Jh.-M., *Evêque de Quimper.*

Nous accordons à M. Le Vavasseur et au S<sup>r</sup> Jean Boisdron la permission d'user d'aliments gras pendant la traversée.

† Jh.-M., *Evêque de Quimper.*

L. S.

Jean Boisdron est le cuisinier de La Neuville; la note que nous citons ci-dessous fait de lui un Frère de la Congrégation : le Vénérable Père ne l'a jamais compté à ce titre. (La note dont il s'agit est de l'écriture du F. François-Marie Voinot, dont l'heureuse mémoire a conservé bien des traits cités en conférence par le P. Le Vavasseur.)

Le premier Frère fut un brave homme de Mantes, auquel le R. P. Le Vavasseur essaya vainement de faire comprendre et d'inculquer les premiers principes de la vie religieuse; seul au Noviciat, le R. P. Le Vavasseur lui exposait, tous les matins, le sujet d'oraison, comme s'il eût parlé à une communauté nombreuse. Enfin, voyant qu'il perdait son temps et sa peine auprès de ce brave homme, il le conduisit à Bourbon comme domestique, lui trouva une place comme chantre dans une paroisse, et il y est resté jusqu'à sa mort.

Monsieur l'abbé Libermann,  
à La Neuville, près Amiens.

*Rade de Brest, 16 février 1842.*

J. M. J.

MON BIEN CHER PÈRE,

Enfin, voilà que nous mettons à la voile; notre navire va marcher en un instant; nous avons été retenus ici par des vents contraires et des calmes. Oh! que je suis fâché que M. Tisserant ne m'ait pas envoyé le cahier des règles que je lui ai demandé! J'aurais eu tout le temps de le recevoir. Le bon Dieu ne l'a pas voulu.

Je vais être beaucoup mieux que je ne l'aurais cru, car on m'a ôté d'avec les soldats pour me donner un petit logement où je serai à merveille, mille fois mieux que je ne l'aurais pu être sur tout autre navire. J'en bénis le bon Dieu, car j'aurais été bien mal si les choses n'avaient pas changé. Si jamais nos frères passent sur quelque navire de l'Etat, assurez-vous qu'il est spacieux et qu'il ne sera pas encombré comme l'est le nôtre. Autrement, ils se trouveraient dans des gênes bien grandes; j'étais exposé à être forcé de me déshabiller au milieu d'une troupe de soldats et dans un endroit très éclairé; je n'avais pas un endroit pour me mettre à genoux. La Très Sainte Vierge a tout arrangé pour le mieux, et je ne le méritais certainement pas, car en tous les temps de voyages, d'embarquement, etc., j'étais bien pauvre, bien misérable; je demande bien instamment à la Très Sainte Vierge que je sois fidèle à son divin Fils. Ah! si j'étais bien uni à lui, que de choses ne pourrait-il pas faire par moi aux âmes des gens qui m'entourent! Dites bien à mes confrères de La Neuville et aux autres que s'ils ne songent pas à devenir tout de bon des saints, il ne faut pas penser à être missionnaires. Je ne sais ce que je deviendrai, et si je n'avais le Cœur de Marie pour mon refuge et ma force, j'aurais de bien grandes frayeurs. Oh! qu'il faut qu'un prêtre soit plein de l'esprit de Jésus



pour faire quelque chose ! Et comment le Dieu si saint nous remplira-t-il de son esprit, si nous ne sommes pas morts à tout, pour toujours, pour ne plus vivre uniquement qu'à lui.

Priez bien pour moi. Quand nos missionnaires partiront, tenez qu'ils aient plus d'argent que moins, et montez bien tous leurs effets. Nous allons relâcher à Rio de Janeiro, en Amérique; ce sera un retard de près d'un mois. Notre ancre est levée et le navire marche; le pilote va jeter cette lettre à la poste. Le curé de Brest est un saint homme; adressez-lui vos missionnaires, s'ils passent par Brest, mais il ne faut pas qu'ils logent chez lui.

Adieu, mon bien cher Père; votre enfant bien soumis dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie.

F. LE VAVASSEUR, *prêtre,*  
*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

De Mgr Poncelet :

Monsieur Libermann, prêtre missionnaire,  
à La Neuville, près d'Amiens.

*Paris, 4 mai 1842.*

Je reçois à l'instant votre lettre datée du 3, et je m'empresse d'y répondre. Recevez mes remerciements pour les renseignements que vous avez bien voulu me donner sur le plan de conduite que vos missionnaires doivent suivre dans nos colonies où la Providence doit les appeler. Je me félicite d'avoir encore assez de temps à passer en Europe pour obtenir du Gouvernement les moyens de vous établir à Bourbon. Dans quelques jours, je me propose de voir notre nouveau directeur des Colontes et de lui parler de vous, de manière à lui faire accepter avec empressement les offres que vous voulez bien nous présenter. L'essentiel, c'est que vous puissiez, le plus tôt possible, nous donner deux de vos confrères pour les adjoindre à M. Le Vavas seur, que je désire con-

server à Bourbon, à la tête de votre premier établissement.

J'aurai, Monsieur, l'honneur de vous écrire lorsque j'aurai bien connu la pensée du ministère de la Marine sur votre projet.

Je suis avec respect, Monsieur le Supérieur, votre très obéissant serviteur.

P. PONCELET, *Préf. apost.*

De M. F. Le Vasseur :

*Rio, 6 avril 1842.*

MON TRÈS CHER PÈRE ET MES CHERS FRÈRES EN  
JÉSUS-CHRIST,

Nous voilà à Rio depuis le 2 au soir. Le bon Dieu nous a accordé une traversée heureuse et très prompte. Je devais m'attendre à beaucoup de misères, et il se trouve que, dans aucun de mes voyages, je n'ai été mieux. Voyez comment la Très Sainte Vierge prend soin, en bonne et tendre mère, même de ceux qui mériteraient mille fois qu'elle les abandonnât. On m'avait annoncé, à mon arrivée à bord, qu'il fallait me résoudre à dormir avec les soldats, dans l'entrepont; mais, voyant que nous aurions été serrés jusqu'à étouffer, on songea à mettre trois passagers dans une petite dunette (c'est-à-dire une petite maisonnette où le capitaine va prendre le frais pendant les chaleurs), qui se trouve sur le derrière du navire. La Très Sainte Vierge fit en sorte qu'on me choisit pour être un de ces trois, et elle me fit donner pour compagnons les deux meilleurs jeunes gens du bord, un jeune pharmacien et un chirurgien de la marine qu'on expédie à Bourbon. Tous trois nous vivons en paix dans notre petite case. Je regrette quelquefois, surtout quand il faut dire le bréviaire, qu'elle ne soit à nous seuls que depuis le moment où il fait nuit jusqu'au lendemain; pendant le jour, elle est à tout le monde; y vient qui veut; mais ce n'est là qu'une petite misère.

Nous avons pour capitaine un descendant du fameux

Jean Bart; c'est un brave homme, qui, d'abord, me reçut avec la rudesse ordinaire à presque tous les marins. Je tâchais de répondre à cet air un peu rude par une douceur humble, sans affectation; nous restâmes quelques jours sans nous parler; je me bornais à le saluer le matin, quand je trouvais l'occasion de le faire; car, avec les marins, il ne faut pas, pour l'ordinaire, de prévenance affectée; il faut leur rendre les devoirs qui leur sont dus, mais d'une manière qui leur fait bien sentir que c'est volontairement qu'on le fait, et non pas parce qu'on a peur de l'air dominateur qu'ils prennent en toute chose dans les premiers jours qu'on est en mer, et bien souvent encore dans la suite. C'est pourquoi même, ayant remarqué que personne ne saluait le capitaine, le matin, quand il paraissait sur le pont, excepté moi, et encore seulement quand il venait à passer à mes côtés ou que nos yeux se rencontraient, je crus devoir suspendre mes saluts; mais, songeant ensuite devant Dieu que le capitaine était son représentant à bord, et qu'on lui devait des égards et du respect, je pensai que je devais en donner l'exemple, et je recommençai mes saluts. Ils eurent les plus heureux effets. Bientôt le capitaine vint un soir dans notre dunette, et Bourdaloue ouvrit la conversation. Il avait vu, dans un volume que j'avais sur un caisson de notre petite chambre, je ne sais quel miracle dont parlait Bourdaloue, et, partant de là, il commença à me dire que ce n'était plus de notre temps qu'on croyait au miracle. Je répondis doucement et le plus aimablement possible, et de proche en proche nous nous engageâmes dans une grande discussion sur une foule de points, car il me parlait de tout. Heureusement que je l'arrêtais partout, lui faisant voir sa grande ignorance dans toutes les choses dont il voulait parler, mais cela d'une manière gaie et qui paraissait lui convenir assez; enfin, après m'avoir fait bien parler, il me quitta et je repris mon bréviaire, que je recommençai, car il m'avait entrepris au milieu de matines, et c'était ce jour-là *de feria*. Cette discussion nous rendit un peu amis; elle en amena beaucoup d'autres, qui achevèrent de nous mettre tout à fait bien ensemble.

Nos autres officiers sont d'assez bons enfants, excepté deux d'entre eux, dont l'un, assez fier, et l'autre saint-simonien, et, malheureusement pour moi surtout, élève de l'école polytechnique, fort instruit en beaucoup de choses, de sorte qu'il me donne souvent bien de l'embaras. Heureusement que je parviens toujours à ce à quoi je vise, quand lui ou le capitaine viennent m'obliger à discuter; je les convaincs l'un et l'autre de leur ignorance en matière de religion et du peu de soin qu'ils ont eu de l'examiner; quand je les ai conduits là, je tâche d'amener la fin de la dispute le mieux possible.

Quand j'arrivai à table pour la première fois, je ne savais quelle contenance faire. Le capitaine mange seul; je me trouvais donc avec les autres officiers, qui mettaient les choses sur un ton tout à fait marin, criant, riant à tue-tête, etc. Je pensais alors que le mieux était de me tenir dans une grande modestie, mais sans gêne et sans parler, puisque je ne pouvais pas monter jusqu'à leur ton. Je me bornai à répondre avec le plus d'ouverture et d'amabilité possible aux questions qu'on me faisait; ou bien, quand il y avait quelque moment où le ton se rapprochait plus de celui qui me convenait, je disais quelques mots. Je continue ainsi et je m'en trouve bien. Je n'ai eu de discussion à table, en matière de religion, qu'une seule fois, mais elle a été si pressante, que je n'ai pas pu dîner ce jour-là, tant de toutes parts on m'accablait d'objections. Le résultat en fut heureux, parce que je me bornai encore à leur faire voir à tous qu'ils ignoraient absolument la religion, les motifs que nous avons d'y croire, etc., qu'ils parlaient en étourdis, et que tous, à moins d'être déraisonnables, devaient en faire un examen sérieux, dans les dispositions convenables, et que, s'ils le faisaient jamais, ils seraient convaincus et croiraient comme moi. Généralement il faut, à bord surtout, faire son possible pour éviter ces discussions; elles ont rarement de bons effets.

Tout cela, me faisant connaître les dispositions des officiers à l'égard de la religion, m'arrêtait dans les desirs que j'avais de m'occuper de l'instruction des mousses qui sont à bord, au nombre de sept, dont deux n'ont pas

fait leur première communion, et un n'a pas reçu la confirmation; je ne savais comment obtenir qu'on me laissât m'occuper d'eux; j'offrais mes bons désirs au Sacré Cœur de Marie, je priais pour cela, lorsqu'un jour, profitant d'une petite ouverture qui se présentait, j'en dis un mot à l'un des officiers, mais je vis bientôt qu'il ne fallait pas aller plus loin et que le moment du bon Dieu n'était pas venu. Il ne tarda pas beaucoup; peu après, me promenant un jour avec le commandant, il me parla d'un catéchisme qu'il voulait faire lire à ses mousses; je lui représentai que la simple lecture du catéchisme, faite à des enfants, serait entièrement inutile; que, s'il voulait, je me chargerais très volontiers de leur faire le catéchisme, que je le désirais depuis longtemps, sans oser le demander; il accepta mon offre, et, dès le jour même, les mousses eurent ordre de se rendre dans notre dunette pour recevoir leur leçon de catéchisme. Cela fit grande rumeur parmi les officiers; ils trouvèrent le capitaine absurde et en dirent sur mon compte ce qu'ils imaginèrent : c'était à table que cela se passait; je venais d'en sortir (car je reste rarement jusqu'à la fin des repas); heureusement que mes compagnons de chambre prirent ma défense, assurant qu'ils avaient entendu le capitaine lui-même me prier de me charger de l'instruction des mousses, et que ce n'était pas moi qui l'avais demandé, comme on le disait, etc. Tout cela me fut rapporté; je fis celui qui ignorait tout; j'agis avec les officiers avec plus de douceur, d'ouverture que jamais, et pas un n'osa rien me dire. Et depuis, tous les jours, à l'heure convenue, les mousses sont sifflés pour le catéchisme. Je dis *sifflés*, parce qu'à bord des navires de guerre on parle et commande à l'aide d'un sifflet. Il est probable que je ferai recevoir la confirmation à l'un de mes petits mousses ici; les autres feront leur première communion à Bourbon, et je tâcherai que les autres y renouvellent la leur. J'ai confessé un malade, qui est revenu en santé. Il ne m'a pas été possible de dire la sainte messe : l'appartement du commandant est le seul lieu passable où l'on pourrait célébrer, et il n'a pas assez de foi et il est trop maître

chez lui pour que je m'impose à le faire. Que nos missionnaires se souviennent bien quand, étant à bord de quelque navire et qu'ils décideront quelque malade à se confesser, qu'il faut leur donner l'absolution le plus tôt possible, autrement ils n'achèvent pas leur confession. J'ai regretté souvent de n'avoir pas exercé un peu le ministère avant de partir : rien qu'avec mes mousses, j'ai-été et je me trouve encore embarrassé.

Ce catéchisme que je fais aux mousses, m'est un exercice de prudence fort utile. Il faut que je conduise les choses de manière à ménager les officiers, le commandant, les passagers. Les uns ont pour domestiques les mousses, et il faut que je leur paraisse ne faire le catéchisme que parce que le commandant m'en a prié; le commandant, de son côté, serait fâché si on croyait qu'il en est ainsi; il voudrait faire croire qu'il n'a consenti à ce catéchisme que parce que j'ai demandé à le faire. Pour les passagers, il faut les déranger quand l'heure d'assembler les mousses est arrivée; souvent ils dorment dans la dunette lorsqu'on siffle, et ils n'en sortent pas de trop bonne humeur.

Ce n'est pas tout ; le soir, il faut encore trouver moyen d'assembler les mousses pour leur apprendre leurs prières; c'est là le plus difficile. Cependant, la Très Sainte Vierge m'aidant, j'espère que j'en viendrai à bout tout de même. Elle sait que la moindre imprudence causerait des blasphèmes, des jurements à n'en plus finir, et elle ne permettra pas que j'en fasse.

Outre mes mousses, j'ai trouvé à bord un jeune nègre indien : c'est un ange d'innocence, de simplicité et de candeur. Certainement que si nous étions en France, vous jugeriez comme moi qu'il faut l'envoyer dans un Séminaire, et peut-être qu'un jour vous le recevrez de ma part. Ce bon nègre a été conduit de Pondichéry à Nantes dans un âge encore tendre. Il avait un excellent maître, qui l'aimait beaucoup et qui lui a fait apprendre à lire et à écrire, mais sans prendre soin de lui faire faire sa première communion; il avait été baptisé à Pondichéry; maintenant il s'en retourne dans l'Inde, comme domestique du capitaine, et désire passer quelque temps

à Bourbon; après avoir cherché longtemps à amener quelque occasion de lui parler sans en trouver, j'imaginai de lui faire demander s'il voulait bien venir me donner quelques renseignements sur son pays, que j'étais curieux d'en avoir. Il vint de bonne grâce, et de son pays, dont je ne me souciais guère, j'arrivai sans peine à la première communion. Il me dit qu'il ne l'avait pas faite et qu'il souhaitait ardemment la faire. Vous pensez quel profit j'ai tiré de cette voie qu'il m'ouvrait. Nous passâmes la soirée ensemble; je lui fis mille promesses pour Bourbon, je lui assurai que mon père le recevrait chez lui pendant que nous chercherions à le placer, et enfin nous nous quittâmes, après être convenus que, dès le lendemain, il viendrait me trouver dans la soirée pour commencer nos leçons de catéchisme. Il y fait merveille, comprend admirablement les choses les plus difficiles et semble avoir une foi d'une naïveté ravissante. Je crois vraiment que le bon Dieu a quelque dessein sur ce nègre; sa douceur est merveilleuse.

Pour les soldats et les matelots, je n'ai encore rien fait avec eux. Je me reprochais dernièrement de n'être pas assez familier et répandu parmi eux; cependant, je crois voir des raisons de ne pas l'être plus que je ne le suis. Je prie la Très Sainte Vierge de m'inspirer la conduite que je dois tenir avec eux.

J'ai été plus malade du mal de mer que dans mes autres voyages; dès que la mer est un peu grosse, je ne suis bon à rien, d'une paresse et d'une lâcheté qui ne se peut dire : c'est l'effet ordinaire du mal de mer, mais que je ne combats pas assez, je crois. Je me rembarquerai avec de nouvelles résolutions.

Le passage de la ligne m'a beaucoup peiné. Ils mêlent à toutes les cérémonies bizarres, dont ils se servent pour baptiser, les choses les plus saintes, jusqu'à singer la sainte messe, la sainte communion, présentant à ceux qu'ils baptisent du pain et du vin, en leur disant à peu près les paroles dont s'est servi Notre-Seigneur : « Mangez, ceci est le corps du père de la ligne; gardez votre âme pour la vie éternelle, etc. »; de même pour le sang. Je ne savais quelle contenance faire, surtout pendant un

sermon qu'ils font après la messe, et qui était rempli de mille choses indécentes et blasphématoires. J'ai craint de n'avoir pas paru assez désapprouver toutes ces choses; d'un autre côté j'ai peut-être bien fait : ces bonnes gens ne voient point de mal dans ces choses, et il serait impossible, ce me semble, de leur faire comprendre qu'il y en a; toujours est-il certain qu'ils le feraient tout de même. Je crois que je me retrouverais dans la même circonstance, je me conduirais à peu près comme j'ai fait; je paraîtrais seulement prendre encore beaucoup moins de part à toutes leurs bêtises, m'abstenant cependant de les blâmer hautement, à moins qu'on me demande là-dessus mon avis, comme c'est arrivé. Si j'avais prévu de quelle manière les choses allaient avoir lieu, j'aurais peut-être pu donner quelque conseil à celui qui faisait le prêtre, et l'empêcher de faire beaucoup de choses mauvaises, mais ils tiennent leurs affaires secrètes, et une fois leur procession en marche et leurs fonctions commencées, il est impossible de les aborder. J'avais déjà vu un baptême sur un navire marchand, mais c'est beaucoup plus simple que ce qui se fait sur les navires de guerre. Quand j'ai été « baptisé », il n'y avait ni messe ni sermon.

Le pauvre Boisdron a été cruellement *baptisé*. Il a eu quelques misères depuis le départ, mais en somme il ne s'en est pas trop mal tiré. Dès notre arrivée, à cause de son air si drôle, j'ai mené les choses de manière à ce qu'il parût tout à fait indépendant de moi, et la suite m'a fait voir que j'avais bien fait. Maintenant, il sert à la table de l'état-major; on lui a proposé cette fonction, qu'il a bien fait d'accepter, car elle l'occupe un peu, l'empêche d'être dans un désœuvrement continu et lui fait avoir une nourriture bonne. Il est descendu ici avant-hier pour faire ses pâques.

Je puis bien dire que j'ai passé un triste carême; oh! que la ferveur, l'esprit d'oraison, de renoncement et le reste s'affaiblit promptement sur un navire! Et quand on avait qu'infiniment peu de ces choses si désirables, on tombe dans la pauvreté la plus pitoyable. Dites donc bien, mon très cher Père, à ceux de nos frères qui se



disposent à voyager, de faire de grands préparatifs intéressants avant leur départ; autrement, ils tomberont dans une disette absolue. Ce qui me nuit le plus à bord, c'est de n'avoir pas un instant de solitude et de silence; on est continuellement dans le bruit et au milieu de gens qui causent et qu'il est impossible de ne pas entendre, de sorte que l'âme est toujours en l'air, toujours occupée de mille choses vaines : un saint au milieu de tout cela serait avec Dieu seul! Heureux mille fois ceux qui méritent de parvenir là par leur application à une vie de recueillement, d'oraison et d'amour pur! Si j'aimais bien tendrement le bon Dieu tout seul, lui seul remplirait mon cœur et mon esprit; mais comme je l'aime peu, mille choses futiles viennent prendre sa place, sinon dans le cœur, au moins dans l'esprit.

J'ai fait un peu pénitence dans mes soutanes de drap sous la ligne et dans ses environs. Quand nos frères partiront, il serait bon qu'ils soient munis chacun de deux soutanes d'été au moins. Il faut aussi au moins trois paires de draps. J'ai eu tort de ne pas vous avoir demandé, mon bien cher Père, des malles mieux conditionnées que celles que j'ai emportées, et surtout d'avoir été imprudent jusqu'à emporter dans une simple toile les livres que vous aviez fait acheter à Paris (1). Plusieurs ont été mouillés et réduits dans l'état le plus triste. Je devais m'y attendre. Généralement, les malles doivent être solides et bien fermées, dans une traversée si longue, et il faut que tout ce qu'on emporte soit ainsi fermé à clef. Il faut regarder comme perdu ou gâté tout ce qui est hors des malles. J'avais emporté de la bougie, des souliers, un chapeau; la bougie et les souliers, je n'ai jamais pu les retrouver, et le chapeau est dans un triste état.

La bougie sert surtout pour le soir; j'ai obtenu la faveur de la lumière à mes frais dans notre dunette depuis le moment où commence la nuit jusqu'à ce que

(1) Je suis très fâché de n'avoir pas examiné les livres qu'avait fait acheter M. de Régnier, avant de les prendre. J'ai été si pressé, que j'ai tout emporté sans rien regarder, et j'ai reconnu depuis qu'il m'avait acheté des ouvrages à des prix exorbitants.

je me couche; cela m'est très commode pour mon bréviaire. J'ai souvent bien de la peine à le dire, au milieu du fracas qui m'entoure, mais ça va tout de même : le bon Dieu voit ma bonne volonté.

Il est très difficile de travailler à bord; cependant, j'ai fait un sermon. Quand nos missionnaires partiront, quelques livres, en petit nombre, leur suffiront.

Il ne faut pas que j'oublie de vous dire que, pour ces sortes de traversées, il faut des habits très propres; à bord des navires de guerre surtout, ils (les officiers) sont d'une propreté excessive; et un prêtre, étant obligé de manger à la table de l'état-major, doit avoir cette propreté, sous peine de scandaliser et de faire le plus mauvais effet. On visite tous les jours les matelots avec les plus grands détails, leurs dents, leurs oreilles, etc.; les officiers doivent donner l'exemple de cette propreté, et de même ceux qui passent comme officiers à bord. Ainsi donc, recommandez bien cela à nos frères, mon bien cher Père; je regarde cela comme important. Vous comprenez que je n'entends pas par propreté luxe et richesses. En France on a quelquefois l'habitude de ne se laver la bouche et les dents que de temps en temps; à bord et dans les colonies, il faut le faire tous les jours et avec soin, ou bien on est regardé comme grossièrement sale. J'entre dans ces petits détails parce qu'ils me semblent être de quelque utilité. Un jour, il m'arriva de descendre à table avec ma vieille houppe que j'avais emportée : si vous aviez vu de quelle manière on me regarda, vous auriez eu pitié de moi; je ne savais quelle contenance faire; on avait l'air de me dire : on ne vous reçoit plus ici, si vous reparaissez en cet état. Heureusement!

J'ai été très fâché d'avoir emporté sans les regarder les livres que M. de Régnier a eu la bonté de nous faire acheter à Paris. Ces livres coûtèrent excessivement cher; on en aurait pu avoir à meilleur compte; et, de plus, ils sont brochés, et les reliures, dans les colonies, coûtent des prix très élevés, autant et quelquefois plus que les ouvrages en France; aussi, ne donnez jamais de livre broché à nos frères.

Mais ce qu'ils ne doivent pas oublier de porter avec eux, c'est une petite provision de médailles, chapellets, etc. Je regrette beaucoup de n'en avoir pas avec moi. Qu'ils aient soin aussi d'avoir une ou deux images de Jésus crucifié dans leur bréviaire; je n'en ai point dans le mien, et comme je ne puis pas exposer de crucifix dans notre dunette, parce qu'on irait, j'en suis sûr, jusqu'à me le faire ôter (cette dunette étant à tout le monde), il s'ensuit que je suis privé d'avoir sous les yeux l'image de Notre-Seigneur mourant pour nous.

Il est aussi bon de se munir de quelques petites provisions faciles à conserver, comme sucreries, etc., quelques fruits secs, un peu de sucre. Cela pourrait servir surtout à gagner l'affection de quelque malade, supposé qu'il aurait besoin de se confesser.

Il n'est encore mort personne à bord, excepté un tout petit enfant de quatre mois, que le bon Dieu a voulu tirer de la misère de ce monde. J'espère que nous arriverons heureusement et promptement à Bourbon; notre navire marche assez bien; il est extrêmement solide.

Notre capitaine a eu la sensible consolation, le matin du jour de Pâques, de ressusciter en quelque sorte vingt-quatre pauvres marins, qui allaient peut-être mourir sans nous. Ils venaient, deux ou trois jours auparavant, de recevoir un si mauvais (coup de vent) que la mâture de leur navire était toute brisée, et la mer leur avait enlevé toute leur eau. Il ne restait plus, pour vingt-quatre qu'ils étaient, et dans des chaleurs excessives, qu'un demi-baril d'eau. De grand matin, le jour de Pâques, on annonça un navire; d'abord on n'y fit pas attention, parce qu'il était fort loin; mais bientôt on crut que le navire venait à nous, et peu après on aperçut le triste état de sa mâture. Aussitôt, le capitaine fit mettre en travers et nous l'attendîmes. En le voyant approcher, j'étais dans un grand embarras. Je me demandais ce que j'avais à faire si, sur ce navire qui était (sous) le pavillon portugais, il se trouvait des hommes gravement blessés ou malades. Devais-je demander à aller à bord pour les engager à se confesser? Et, demander une telle chose au capitaine, me l'aurait-il

accordée? S'il l'avait refusée, qu'aurais-je dû faire? Supposé que les malades m'eussent demandé, devais-je aller vers eux, quand même notre capitaine n'aurait pas voulu m'attendre? Et s'il ne m'avait accordé qu'un court espace de temps et qu'il y eût beaucoup de monde à confesser, devais-je me contenter de l'audition de quelque péché seulement? Enfin, quel interprète aurais-je trouvé? Toutes ces pensées me préoccupaient à mesure que le navire approchait. Je me reposai sur le Cœur de Marie, le priant de m'éclairer et de me conduire. En attendant, je m'étais placé, le tricorné en tête, sur un lieu élevé où j'étais en évidence, afin que les gens de l'autre navire, me voyant de loin, le bruit pût se répandre à leur bord et jusques aux malades, s'il y en avait, qu'il se trouvait un prêtre à bord du navire français. J'espérais que les Portugais, ayant beaucoup de foi, s'ils avaient des malades en danger, m'auraient demandé et on leur aurait tout accordé. Mais, heureusement que tous se portaient très bien, n'étant en mer que depuis quelques jours; ils n'avaient seulement qu'un très grand besoin d'eau. Notre capitaine les traita avec une générosité digne de son nom et de la nation qu'il représente en mer. On leur donna force eau et vin et ils nous quittèrent, en bénissant Dieu sans doute. Je vous prie de résoudre toutes les questions que j'ai posées plus haut. Voici ce que j'aurais fait, je crois, s'il y avait eu des malades : 1° s'ils ne m'avaient pas demandé, je ne me serais pas exposé à être abandonné de notre navire pour eux; ne parlant pas leur langue, je n'aurais peut-être pas pu leur être utile; 2° s'ils m'avaient demandé, bon gré, malgré notre capitaine, j'y aurais été; 3° si notre capitaine, consentant à ce que j'aie les trouver, ne m'avait cependant pas donné un temps suffisant pour les confesser à mon aise, à l'aide d'interprète ou par signe, comme j'aurais pu, je l'aurais laissé crier et se fâcher, sans plus presser les choses qu'il ne convient de le faire.

Quand nos missionnaires partiront de France, mon bien cher Père, il faut qu'ils soient bien munis de tout ce qui est nécessaire pour l'exercice du saint ministère à bord, surtout des saintes huiles, et il faut qu'ils soient

munis de tout cela avant de quitter la maison; peu s'en est fallu pour avoir négligé d'en prendre à Amiens, que je me fusse embarqué sans saintes huiles. A Brest, il ne s'en trouvait pas, et sans un jeune abbé, élève de Saint-Sulpice et pénitent de M. Galais, dont je ne me souviens plus du nom, qui a eu la bonté de me donner la boîte dont il se servait, je n'aurais pu en avoir.

Il faut maintenant que je vous dise un mot du pays où je suis depuis samedi dernier. Oh! que le bon Dieu y est offensé et indignement servi par ses prêtres! Tout ce que je pourrais vous dire ne vous fera pas comprendre jusqu'à quel degré d'insouciance, de paresse, d'oisiveté, de nullité est arrivé le clergé de cette pauvre ville. Les églises et les prêtres y sont comme par milliers, mais de religion, point, malgré tout le culte extérieur qu'ils affectent. Hier, j'entrai dans une église où le Très Saint Sacrement était exposé; c'était l'église modèle, la chapelle impériale; il ne s'y trouvait pas un seul fidèle; et Notre-Seigneur avait pour tous adorateurs deux ou trois soldats, qui causaient comme ils l'auraient fait au corps de garde, quelques jeunes gens en surplis, qui se tenaient tantôt à genoux, aux pieds même de Notre-Seigneur, en causant et s'amusant tout haut, tantôt se levaient et se rapprochaient, pour s'amuser plus à leur aise. Cependant, tout était éclatant d'or et d'argent; l'église, remplie de cierges, gros comme les plus grosses souches de nos églises et placés sur des chandeliers d'argent massif, d'une beauté vraiment rare. Ils mettent tout dans l'extérieur, mais dans le cœur il n'y a pas un acte de religion. C'est chose pitoyable que de voir les chanoines de cette église descendre à leur chœur. Les enterrements sont des fêtes de théâtre; certainement, que les salles des spectacles, en France, ne sont pas plus éclatantes ni plus richement ornées que leurs églises ici, un jour d'enterrement. Il en est ainsi du reste : tout est dans l'extérieur. Les prêtres sont ignorants, crassement ignorants, concubinaires, en habit laïque, avec tonsure cependant. Ici, ce n'est pas l'usage de prêcher, excepté de loin en loin, aux principales fêtes, où il y a non pas sermon, mais morceau de déclamation, et dans

quelques endroits seulement. Aussi, le pauvre peuple du pays paraît être plongé dans une corruption effroyable; on n'y fait pas la première communion; les catéchismes sont chose inconnue. Le dimanche, il n'y a ni grand-messe ni vêpres, excepté dans la chapelle impériale et en deux autres endroits; ils n'ont conservé des exercices de la religion que ceux qui leur rapportent de l'argent.

Il se trouve ici un prêtre français qui a formé un petit catéchisme d'enfants français; la première communion qu'il a fait faire a été regardée comme un événement des plus extraordinaires; on lui laisse la liberté de continuer, mais à condition qu'il ne prêche jamais pour les grandes personnes, seulement pour les enfants.

Le Très Saint Sacrement n'est que dans quelques églises, et elles sont fermées une partie du jour.

Ici il y a, non pas des milliers, mais des millions de Noirs. Pauvres gens! Tous ils paraissent être dans les meilleures dispositions, on en voit un grand nombre venir dans les églises, y faire quelque signe de croix, se mettre un petit instant à genoux, puis s'en aller, mais tout cela avec un air de foi, de bonne volonté à croire, qui touche jusqu'au fond du cœur. Et, au milieu de ces pauvres âmes, des milliers de prêtres! Oh! la France est bien mauvaise, mais elle ne peut pas être comparée à toutes ces régions malheureuses de l'Amérique, qui toutes presque sont dans le même état.

J'ai été faire visite à l'évêque; il me paraît être un homme pieux; je ne sais comment il règlera ses comptes avec Notre-Seigneur. On dit qu'il voudrait réformer son clergé, mais qu'il ne sait par où commencer. L'autre jour, un des prêtres qui passe pour les meilleurs, je crois, me disait qu'il avait quitté une paroisse qui lui avait été confiée, parce qu'il y avait trop de confessions. Il me donnait cette raison comme le justifiant pleinement.

L'action de grâces et la préparation, après et avant la sainte messe, sont ici des choses tellement extraordinaires, qu'on ne paraît même pas en avoir quelque idée. Après la sainte messe, on s'agenouille, ou au moins j'en

ai vu s'agenouiller cinq ou six minutes, puis c'est fini. Je suis bienheureux que je puis dire mes prières en m'habillant, parce que, dans le couvent où je dis la sainte messe, se trouve un prêtre du pays, un vieillard, parlant un peu français, qui me parle jusqu'à l'instant où je quitte la sacristie pour monter à l'autel. J'ai eu la grande consolation de trouver, chez le nonce du Pape, un saint jésuite. Oh! qu'il m'a fait de bien, rien que par sa tenue sainte et recueillie! Il parlait le français. On les persécute à Montevideo et à Buenos-Ayres, où ils étaient au nombre de trente, je crois; et, pour les soustraire à leurs ennemis, on les disperse dans le Brésil.

J'ai été faire visite au nonce du Pape; quoique italien, il parle très bien français. Il m'a fait l'effet d'un très saint prêtre et tout à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il a habité Paris quelque temps; il m'a témoigné toute sorte d'intérêt, m'a gardé à dîner chez lui et m'a donné par là l'occasion de mieux voir combien il est digne de la mission difficile qu'il a à remplir. Car, ici, le clergé est peu soumis au Saint-Siège; un des prêtres les plus considérables me donnait comme une qualité très grande, dans le prédécesseur de l'évêque actuel, la liberté avec laquelle il résistait au Saint-Siège. Si quelqu'un de nos confrères venait à passer par Rio, il serait convenable qu'il allât voir le nonce.

Voici comment j'ai fait en débarquant; voyez s'il faut qu'ils m'imitent.

Nous sommes arrivés un samedi soir; le dimanche, de grand matin, je descendis à terre et j'allai droit à une église située sur la place où l'on débarque. Arrivé là, je m'agenouillai au pied d'un autel de la Sainte Vierge; quelques instants après, il me semble entendre un jeune Portugais dire quelques mots français; j'allai à lui et lui demandai s'il connaissait quelque prêtre qui parlât français; il m'en indiqua un qui l'entendait un peu. Je me confessai et je demandai la permission de dire la sainte messe. Puis ce bon prêtre me donna quelques pièces de monnaie, pour la messe dite à son intention, et me fit déjeuner ensuite. Je lui demandai s'il pouvait me donner à coucher; il me répondit que non. Je

le quittai et je m'en allai, m'abandonnant à Dieu, ne sachant pas trop si je devais rester à terre ou retourner à bord : je n'avais qu'une centaine de francs avec moi. Je vins à passer devant un hôtel français; j'entrai là. Je demandai s'il n'y avait pas à Rio quelque prêtre français (le prêtre auquel je m'étais confessé n'avait pas su ou voulu m'en indiquer); on m'en indiqua un. Je pris un Noir, qui me conduisit chez le consul français, auquel je demandai la demeure de ce prêtre; il me reçut avec bonté et m'y fit conduire. Je trouvai un prêtre, qui me fit beaucoup d'honneur et voulut que je m'établisse chez lui; mais, toute chose considérée, je me bornai à accepter à dîner chez lui et je retournai à bord le soir, et, depuis, je continue ainsi. De grand matin, dès cinq heures, je pars du navire par le canot qui vient faire les provisions à terre; je dis la sainte messe dans un couvent, je déjeune chez le prêtre français : il s'appelle l'abbé Guillaume; je passe la journée chez lui à écrire, ou bien je vais dans quelque église avant qu'on les ferme, et le soir je m'en retourne par le canot du bord, par lequel les officiers descendent à terre. Le plus commode serait de prendre un logement en ville et d'y rester, mais tout ici coûte horriblement cher.

L'autre jour, jeudi dernier, étant sur le quai et attendant le canot du bord, je fus accosté par un anglais, qui débuta par me dire qu'il était catholique et qu'il désirait faire ma connaissance. Nous causâmes ensemble quelque temps, et il finit par m'inviter à dîner pour le lendemain; il me parut si brave homme que j'acceptai, et je fus charmé d'avoir fait la connaissance de ce saint homme. Il était arrivé ici protestant, et Dieu l'a converti d'une manière si solide, que c'est vraiment un saint. Voici son adresse; elle pourra être utile à ceux des nôtres qui passeront par ici : *M. Diogo Andrew, n° 6, rua dos Pescadores*. Il est très riche; il peut donner l'hospitalité sans se gêner; il le fera saintement. C'est chez lui que je termine cette lettre.

Il faut aussi recommander aux nôtres d'avoir bien soin, dans quelque endroit qu'ils arrivent, de commencer par aller se présenter à l'autorité ecclésiastique. En



débarquant à Rib, j'avais l'intention d'aller me présenter chez l'évêque, pour lui demander la permission de dire la sainte messe. Le prêtre auquel on me conduisit et auquel je vous ai dit que je me confessai, me donna lui-même la permission de dire la messe, et je remis ma visite à l'évêque plus tard; mais je me repentis de cela et on trouva cela mal.

Je reviens aux pauvres Noirs de ces contrées. Il s'en trouve une prodigieuse quantité. Vous savez que l'empire du Brésil est deux ou trois fois, et plus, grand comme la France, je crois, et les quatre cinquièmes de la population au moins sont nègres. Je crois que si les maîtres, tout impies et corrompus qu'ils sont, trouvaient de bons missionnaires dignes de leur confiance, ils les laisseraient s'occuper de leurs esclaves. Toutes les campagnes sont exploitées par les nègres; ils sont, comme dans nos colonies, entièrement abandonnés. Cependant, on en voit encore quelques-uns qui paraissent avoir une piété solide. Ils sont cruellement traités : ce matin, tout à côté de la maison qu'habite M. Guillaume, un maître fit battre pendant une heure un esclave qui n'avait pas bien blanchi le linge qu'on lui avait donné à laver, et lui fit donner près de 800 coups de fouet (cela me semble incroyable; on me l'a assuré). Ces pauvres malheureux sont aussi sujets à beaucoup de maladies très fâcheuses. Il y a ici une sorte d'insecte infiniment petit, qui leur entre dans les pieds (ils les ont toujours nus) et qui les leur mange et les fait tomber en morceaux. La lèpre aussi paraît commune parmi eux. Il paraît qu'autrefois, il y avait une foi vive et une piété solide parmi les peuples de ce pays, et dans ce temps-là les Noirs n'étaient pas abandonnés. On voit encore aujourd'hui une vieille église, au milieu de la ville, qu'on appelle l'église des Noirs : c'était là apparemment le lieu où on s'occupait d'eux spécialement. Il me semble que l'état si déplorable où se trouvent la religion et le clergé deviendra de plus en plus mauvais en ce pays. Il faudrait, pour remédier aux désordres des prêtres, que l'évêque agisse avec toute la puissance que lui donne son caractère, et, pour cela, il faut que le Gouvernement, l'empereur, le soutiennent en

tout : or, le Gouvernement actuel du Brésil a été formé par une révolution; il est faible, chancelant, et il ne paraît pas, d'après ce que l'on dit ici, qu'il puisse jamais devenir ferme. Il faudrait, pour sauver ce pays, un Séminaire de Saint-Sulpice, et de plus, comme dit le nonce, des miracles, et de bien grands. Si jamais le bon Dieu nous envoyait ici, il faudrait y venir avec des moyens de vivre, sans avoir recours à la charité des fidèles. Cela me semble difficile, et cependant absolument nécessaire. Il y a ici près de quatre à cinq mille Français, autant d'Anglais, des Allemands, des Italiens, des peuples de toute la terre, tous réunis ici pour faire fortune, et si un prêtre parmi eux est obligé d'avoir recours à leur charité, l'attache qu'ils ont à l'argent le leur rend odieux. Ils se persuadent qu'il veut s'enrichir à leurs dépens, et le persécutent à outrance, avec d'autant plus d'acharnement que le pauvre prêtre n'est soutenu d'aucune autorité.

Je viens de faire la connaissance d'un bon prêtre anglais, parlant parfaitement le français, qui est à Rio depuis 1812 : c'est celui qui a converti M. Diogo. Il vient de me raconter l'état florissant où était la religion quand il est arrivé ici. Il est difficile de comprendre comment, en trente ans seulement, toute une nation passe de la foi la plus vive à l'indifférence et à l'incrédulité. Il n'y a que les prêtres, avec les démons, qui soient capables de produire une chose si étonnante. Quand ce bon Monsieur est arrivé ici, la piété, la ferveur étaient si générales parmi les Noirs surtout, que, quand on sonnait l'*Angelus*, tout le monde s'arrêtait dans les rues et on se mettait à genoux pour le dire. Le soir, les esclaves se rassemblaient en grand nombre aux pieds des statues de la Sainte Vierge, qui se trouvaient au coin des rues, et, à la lueur de petites lampes qu'ils entretenaient, en esprit de religion, à l'aide de leurs petites économies, ils disaient tous ensemble, à genoux, le rosaire. Le soir, au coucher du soleil, quand on passait dans les rues, on entendait faire, dans toutes les maisons, la prière en commun. Les confessions, les communions fréquentes entretenaient cette piété. Mais, depuis

que l'esprit qui a produit la première Révolution française, a été porté ici par les Français qui ont fui de leur patrie, depuis surtout qu'ils ont répandu ici, où tout le monde entend le français et le lit, les ouvrages de Voltaire, Rousseau, et toutes les saletés dont les gens de cette espèce ont inondé la terre, l'incrédulité a commencé à paraître; les prêtres l'ont développée par leur paresse, leurs vices, etc., et toute l'ancienne ferveur a disparu. Ce bon prêtre me disait que ces prêtres ici, surtout des campagnes, ne disent point de bréviaire; ils ont des femmes, auxquelles ils sont tellement attachés, dont ils sont tellement jaloux, qu'ils poussent l'impudence jusqu'à se faire accompagner par elles, sur le cheval même qu'ils montent, quand ils vont administrer les malades. Ce fait venait d'arriver il y a quelques jours : il faut que tout l'enfer vienne habiter dans un prêtre sacrilège pour qu'il puisse faire des choses de ce genre!

M. Tilbury, — c'est le nom de ce bon prêtre anglais, — me disait que l'évêque recevrait avec une grande joie des missionnaires qui voudraient venir travailler dans son diocèse, mais que le Gouvernement s'opposerait sans doute à leur zèle, ou au moins le contrarierait beaucoup. On déteste ici les Jésuites; il n'y a, dans la ville, que deux couvents d'hommes, un de Bénédictins, où l'on donne des dîners de huit mille francs, et l'autre d'une sorte de Franciscains. Il y a, dans la ville, quelques bons Pères Capucins, quatre, je crois. Hier, pour la première fois, ils ont commencé à faire le catéchisme en portugais. L'évêque a assisté à leur catéchisme.

J'ai promis à M. Tilbury que vous lui enverrez une vie de M. Olier; quand nos frères passeront ici, mon bien cher Père, ils pourront se confesser à lui ou bien à l'internonce du Pape, qui parle bien français.

J'ai trouvé chez M. Diogo un jeune Anglais qui a quelque désir de se faire prêtre; je ferai mon possible pour lui laisser dans le cœur des désirs d'aller à Saint-Sulpice. Je lui laisserai votre adresse afin que, s'il va à Paris, vous puissiez lui être utile.

Nous devons mettre à la voile demain matin, le 18. Si j'avais le temps et si j'en étais capable, je vous ferais

la description du port de Rio : il n'y a rien, je crois, en ce genre, de plus admirable sur la terre; quand, au milieu de ce port, qui est immense comme une mer, on contemple les montagnes qui le bordent de toutes parts, on ne peut s'empêcher d'éprouver un vif sentiment de la grandeur de Dieu. Les beautés de la campagne ici, la végétation, la verdure, les ruisseaux, les cascades, etc., tout cela est ravissant; et, en voyant toutes ces choses, on ne peut s'empêcher de dire avec David : *Benedicite, opera Domini Domino*; on récite ici avec ferveur ce cantique. Je ne m'étonne pas que les anciens Brésiliens étaient pieux : il suffit ici d'avoir un cœur, des yeux pour croire en Dieu, l'adorer, le bénir.

\*

\*\*

Monsieur l'abbé Libermann,  
Supérieur des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie,  
à La Neuville, près Amiens (Somme).

*Sainte-Suzanne 19 juin 1842.*

MON BIEN CHER PÈRE ET MES TRÈS CHERS FRÈRES,

Me voici enfin à Bourbon; nous y sommes arrivés le 10 juin, après une traversée très heureuse. Les choses, par rapport à moi, à bord, ont continué sur le pied où elles étaient quand je vous ai écrit de Rio. J'ai reconnu depuis, plus que jamais, combien il est important, sur un navire de guerre surtout, de s'appliquer à être bien avec tout le monde, sans prendre parti pour ou contre personne; un prêtre doit y être, ou au moins paraître, entièrement étranger aux petites piques, brouilleries, etc., des officiers entre eux. Ceci est d'une importance extrême. Et surtout, il faut bien se garder d'entreprendre des réconciliations avant d'être sûr d'avance qu'on réussira. J'aurais été bien aise d'avoir avec moi quelques livres où se trouvent développés les fondements de la religion, comme l'authenticité des livres de Moïse, des

Evangiles, l'établissement de la religion, de M. Bulletin, etc., je crois que ces sortes de livres m'auraient été utiles; peut-être jugerez-vous bon d'en munir vos missionnaires à leur départ.

Il y a ici un bien immense, incroyable, à faire; les habitants, en grand nombre au moins, sont avides d'instructions pour les Noirs. Le missionnaire qui s'occupe d'eux obtient des résultats heureux; je crois qu'on peut obtenir beaucoup plus encore.

En sortant de l'embarcation qui me transporta de notre navire sur la terre de Bourbon, je ne rencontrai personne sur le rivage, parce qu'il allait faire nuit; je me dirigeai vers l'église; au haut de la rue qui y conduit, je me trouvai tout d'un coup entouré d'une foule de nègres et de négresses vêtus de blanc, tous me saluant avec un grand air de prévenance; je ne savais d'abord que penser d'un spectacle si étrange, puis je présumai que c'était quelque première communion, ou quelque baptême de nègres. Je continuai mon chemin, saluant à droite et à gauche avec le plus d'affection possible, et me dirigeant vers l'église. Je la trouvai fermée, je me mis à genoux à la porte pour adorer Notre-Seigneur et m'offrir à lui. Je m'offris aussi au très saint Cœur de Marie, et je me rendis au presbytère, où l'on ne pensait pas du tout à me voir. Là, on m'apprit qu'on venait de faire faire, le matin, la première communion à cent et quelques noirs; il paraît que leur piété avait été si grande, qu'elle avait fait verser des larmes aux assistants. A ces Noirs qui ont fait la première communion, étaient adjoints ceux qui l'avaient faite l'année dernière. Presque tous persévèrent; M. Monnet a établi un catéchisme de persévérance pour les nègres, il le fait tous les dimanches, il y vient un très grand nombre de ces pauvres gens. Je leur ai dit quelques mots à l'une de leurs dernières séances, avec une grande consolation.

Je fus bientôt mis en rapport avec le missionnaire, M. Monnet, du diocèse de Cambrai, qui s'occupe des nègres; il me raconta d'eux des choses ravissantes, qui prouvent combien chez ces pauvres gens la foi est vive. Voici entre autres deux traits touchants :

Un Noir et une négresse, ne pouvant obtenir de leurs maîtres de se marier, résolurent de vivre ensemble en frère et sœur, et d'élever ainsi leurs enfants; ils habitent deux cases voisines l'une de l'autre, et font l'édification de tous ceux qui les connaissent.

Une jeune négresse, ayant perdu son mari qu'elle venait d'épouser, se trouva, à cause de son âge et de l'abandon où elle se trouvait, en danger de se perdre; aussitôt, les autres Noirs de Saint-Denis (c'est le centre de la mission de M. Monnet) firent une quête entre eux, ramassèrent trois cents et quelques francs, je crois, et vinrent les lui remettre, afin que, par là, il subvînt aux besoins de cette jeune veuve, et l'empêchât de chercher dans le crime les moyens d'avoir les petites douceurs que lui donnait son mari, comme savon, sel, un peu de graisse pour faire son petit ménage, etc. Celui qui portait cet argent, le présenta à M. Monnet, en lui disant : « Mon père, vous i conné ci jeune négresse que son mari li mort; li n'a pas pi personne pour soigné à li; prends garde li va tomber dans li mal; v'là nous l'a ramassé un pé l'argent; donne à li vous-même. »

Ce M. Monnet paraît être un bon prêtre, mais d'autant moins propre à être des nôtres qu'il le désire trop violemment et vivement; il veut en être quoique ce puisse être, sans même examiner; pourvu qu'il soit des nôtres, c'est ce qu'il demande. On dirait qu'il a peur de perdre son titre de *Père des nègres*. Les premières paroles qu'il me dit, ce fut de demander d'être de notre Congrégation, je répondis que je n'avais point les pouvoirs de l'agréger, que nous ne méritions pas de l'avoir avec nous, qu'il nous servirait de guide, de conseil, etc. Je l'ai revu depuis le jour de mon arrivée, et ses désirs d'être des nôtres m'ont paru moins violents. C'est un homme d'une très grande activité, qui, avec rien, a trouvé moyen de bâtir pour les nègres, à un endroit de Bourbon qu'on appelle la Rivière des Pluies, une chapelle magnifique, plus belle que plusieurs églises de Bourbon. Ce prêtre paraît être très désintéressé, plein de zèle, mais il ne me semble pas fait pour vivre en communauté, c'est à peu près un M. Bellier; il a une volonté trop forte et

une activité trop grande, pour obéir; je prierai cependant beaucoup la Très Sainte Vierge s'il me demande encore à être des nôtres, afin qu'elle vous éclaire pour que, d'après ce que je vous écrirai, vous puissiez voir s'il faut le recevoir au Noviciat.

Il y a ici, vous disais-je, un bien incroyable à faire. Presque tous les habitants veulent faire instruire leurs nègres, et s'il s'en trouvent d'indifférents, beaucoup de leurs Noirs viennent d'eux-mêmes. Je vais passer deux mois à la maison de mon père; je vais y établir comme le centre d'une petite mission; on va convertir en chapelle une petite maison, qui pourra contenir cent et quelques personnes; des pauvres, de jeunes personnes qui n'ont pas fait de première communion à cause de l'éloignement des églises, beaucoup de nègres désirent profiter de ma présence pour faire leur première communion. J'ai trouvé les Noirs de mon beau-frère, M. Boyer de la Girodais, parfaitement instruits par lui-même; c'est dommage qu'il les oblige, avec une autorité un peu trop dure, à recevoir l'instruction qu'il leur donne; je tâcherai de remédier à cela. Plusieurs autres de ses voisins ont imité son zèle pour l'instruction des Noirs. J'en ai déjà confessé un assez grand nombre.

On trouve ici admirable notre projet, nos règles, etc. L'estime qu'on me témoigne doit me faire trembler. J'ai prêché deux jours après mon arrivée, on a été enchanté de ma manière de prêcher; que Dieu me fasse la grâce qu'elle soit selon lui! Je n'ai pas encore pu voir le gouverneur. Je lui ferai une simple visite d'honnêteté, sans faire aucune demande relativement à notre réception dans l'île. Je dis partout que nous sommes prêts à y venir travailler, si on le veut. Je causerais la plus grande indignation contre moi si je disais que je vais à Maurice pour toujours; je dis que je dois y aller faire un voyage, mais pour revenir bientôt. J'empêche ainsi qu'on ne se fâche trop contre moi. Il paraît que M. Laval, à Maurice, fait beaucoup; j'ai vu un jeune homme, l'autre jour, qui était tout émerveillé de lui et de sa manière d'instruire les nègres. Je resterai à Bourbon deux ou trois mois, pour bien connaître les choses, je

ferai le tour de l'île, puis je partirai pour Maurice. Il faut faire votre possible pour envoyer le plus de missionnaires que vous pourrez, mais qu'ils soient solides et à toute épreuve. Surtout, qu'ils arrivent ici tout à fait indépendants du Gouvernement, je crois que cela est *très* important.

Oh! qu'il me tarde de recevoir les règles! N'oubliez pas, mon cher Père, de nous expédier les images; envoyez-nous aussi tout ce que vous pourrez de chapelets, médailles, etc. Vous recevrez dans quelques mois une traite de 800 francs; la traite de 1.500 francs, que vous avez dû recevoir dans une lettre qui m'était adressée, ne vous sera pas payée là-bas. Mon frère et mon beau-frère, se trouvant gênés, j'ai partagé cette traite en deux, je vous envoie la moitié et je garde l'autre pour les voyages que je vais être obligé de faire à Maurice.

Je vous écris sans suite dans les idées, parce que je quitte et reprends ma lettre sans cesse. Les visites m'assomment, me tuent, c'est une sorte de martyre. Je n'accepte à dîner nulle part, excepté chez mon frère. Cependant, pour ne pas trop fâcher les gens, je promets de venir déjeuner, sans dire quel jour. De cette façon, je perdrai peu de temps et ne donnerai pas occasion à des apprêts de table qui ne sont pas convenables pour nous.

En arrivant à la maison, dès le soir du premier jour, on rassembla les Noirs de l'habitation en présence de M. le curé de Sainte-Suzanne; je leur adressai quelques mots, puis je les embrassai, tout en commençant par les plus sales et les plus dégoûtants. Je leur ai fait plusieurs fois depuis le catéchisme, mais je ne vois pas en eux un grand empressement pour la confession et la sainte communion. Les négresses sont plus portées pour la confession. J'ai déjà entendu presque toutes celles de la maison; du voisinage il en est venu aussi. Un très grand malheur ici pour les mœurs, c'est qu'il y a peu de négresses, pas assez pour le nombre des Noirs. Dans l'état actuel des choses, les mariages sont quelquefois très difficiles à faire; quand, étant de différents maîtres, on les marie, il arrive que les maîtres, changeant de de-



meures et s'éloignant les uns des autres, les époux se trouvent séparés et retombent, par suite, dans des désordres plus grands que ceux où ils se trouvaient avant d'être mariés. Beaucoup de Noirs, devenus libres, ont des femmes illégitimes qui sont restées esclaves, et *vice versa*. Et pour marier ces sortes de concubinaires, on rencontre une difficulté immense; c'est que, d'après la loi sur le mariage, un libre ou une libre, qui épouse un esclave, rendant cet esclave libre de droit, il s'ensuit que, quand une esclave vit avec un libre, ou *vice versa*, le maître de l'esclave ou du Noir ne veut pas consentir à son mariage avec le parti libre, dans la crainte de le perdre. Des maîtres chrétiens ont voulu essayer de permettre à une négresse de se marier à un libre, avec lequel elle vivait en concubinage; la négresse, avec son mari, avait fait serment qu'elle servirait toujours sa maîtresse et qu'elle n'userait jamais de la liberté que son mariage lui donnait de droit, disant qu'elle ne se mariait que pour vivre en chrétienne, mais il est arrivé que, peu après, elle oublia son serment, etc. Tout ceci empêche que les maîtres consentent à ces mariages de libres avec des Noirs.

Enfin, on remarque, parmi les mariages faits jusqu'ici, quelques-uns qui vont mal; cependant, le plus grand nombre est bien. J'en suis chargé déjà de deux qui m'embarrassent assez.

Je vous écris ceci de Saint-Denis, où je suis venu pour la communion des petits mousses; j'aurais bien besoin de conseil en cette affaire, je ne sais quel parti prendre à l'égard de ces enfants; je crains que c'est plutôt pour venir passer quelque temps à terre qu'ils veulent faire la première communion, que par un sentiment de pitié. J'espère que la Très Sainte Vierge m'éclairera. J'irai leur faire visite demain. Je m'en vais terminer là pour aujourd'hui. Je suis averti pour prêcher en deux ou trois endroits déjà, et partout où je passerai il le faudra faire; j'aime encore mieux cela que des visites. Il ne m'a pas été possible encore d'ouvrir un seul livre de Théologie, je tremble pour l'avenir.

Mon père va me faire bâtir une petite case semblable

à celle des Noirs, près de la chapelle qu'on leur préparé; là je pourrai commencer à mener plus régulièrement la vie de missionnaire. Bienheureux et mille fois sont les missionnaires qui n'ont pas de maman et de papa près d'eux! Le mien est tellement à mes trousses, que je ne puis faire un pas sans qu'il me suive; mais je vais me fâcher un de ces jours.

Adieu, mon très cher Père, j'embrasse tous mes frères. Que le saint Cœur de Marie les comble de toutes les grâces que je leur désire; priez-le beaucoup pour moi, j'en ai grand besoin. Dans quelques jours je vais faire une retraite de trois jours. Oh! que je voudrais avoir nos règles avec moi! Mille amitiés à la famille Cacheleux; mes respects reconnaissants à Louvencourt, à Saint-Sulpice, sans oublier personne, à la sœur Rosalie si vous en avez l'occasion.

Adieu, votre enfant bien soumis dans le saint Cœur de Marie.

LE VAVASSEUR, *prêtre,*

*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

J'oubliais de vous dire qu'un habitant me disait hier que, si nous venions plusieurs, il voulait se charger de l'entretien de deux missionnaires; d'autres en feraient bien plus.

\*

\*\*

Août 1842.

MON BIEN CHER PÈRE,

Je vous écris à la hâte ce petit mot, pour vous prier de vouloir bien avoir la charité de recevoir l'acte que vous trouverez ci-joint. Il est triple, afin que vous en donniez un à M<sup>me</sup> Clémence, qu'elle signera et gardera pour elle. Elle signera aussi les deux autres, et vous aurez la bonté de les envoyer à M. Boyer de la Girodais, mon beau-frère, par deux occasions différentes. Je

vous demande ce service pour lui, parce que c'est une bonne œuvre d'où résultera la gloire de Dieu.

Les choses ici, par rapport aux nègres, vont admirablement; depuis mon arrivée, il y a quatre nouvelles chapelles commencées pour les Noirs, deux autres qu'on va commencer. Mon beau-frère, comme je vous l'ai déjà écrit, en fait faire une qui va être bien. On se prête à tout ce que je demande : ainsi, on consent à me bâtir près des chapelles une simple et modeste case. Quand elle n'est pas trop éloignée de la maison principale, j'y demeurerai la journée et j'y coucherai. Si elle se trouve trop éloignée de la maison principale, je n'y coucherai pas, afin de ne pas donner lieu, à cause de la solitude où je me trouverai, à de mauvais soupçons, lesquels naissent aisément ici dans l'esprit des Blancs et des Noirs.

Il se trouve en ce moment, dans plusieurs habitations, quelques Noirs assez instruits et désireux de faire leur première communion, de se marier et de recevoir le baptême. Je vais les préparer à recevoir ces sacrements avant mon départ pour Maurice. Ce sera dans la paroisse de Sainte-Suzanne que je ferai cela; le curé est un brave homme, le confesseur de la maison; il m'accorde tout ce que je désire.

Je tâche d'être le plus humble et le plus soumis avec tous les prêtres. J'ai été voir le gouverneur, qui m'a bien reçu, mais sans me questionner sur ce que je voulais faire, et, de mon côté, je me suis bien gardé de lui en dire quelque chose. J'étais accompagné, dans cette visite, de M. le Vice-Préfet apostolique. J'ai été aussi faire ma visite à M. le Directeur de l'Intérieur; c'est la seconde dignité de l'île. Lui, il m'a offert de me faire obtenir le traitement ordinaire des prêtres; je me bornai à le remercier, et ne voyant point de bonne ouverture pour lui parler de nos projets, qu'il paraissait ignorer, je n'en ai rien fait. J'étais seul dans cette visite.

Par rapport à mon genre de vie, il n'est pas encore missionnaire; quand ma case sera faite chez mon père, je commencerai ou je tâcherai de commencer; ce sera assez difficile, je crois, à cause de ma pauvre mère, mais

j'espère tout obtenir d'elle. Sa piété est admirable, mais son cœur est bien maternel.

On m'a fait, dans toute l'île, une réputation comme prédicateur, qui est effrayante. J'espère qu'elle ne se soutiendra pas. Je vais, dans quelques heures, prêcher une consécration à la Très Sainte Vierge, pour des enfants de la première communion. Et je suis retenu pour prêcher en plusieurs endroits, je vais tâcher de faire cela, mais subordonnant tout au soin des nègres.

Je vous écrirai plus longuement plus tard. Demandez beaucoup pour moi à la Très Sainte Vierge, mon bien cher Père, l'esprit apostolique, le véritable esprit de Jésus-Christ. Oh! que la vie active où je me trouve me fait de mal déjà! Je désire bien ardemment voir un ou deux confrères avec moi. J'attends des lettres de M. Laval, qui ne m'a pas encore écrit. Recommandez-nous aux prières de nos frères. Si vous en envoyez, il est de toute importance qu'ils arrivent ici libres, et absolument indépendants de tout. Je présente partout les choses comme nous étions convenus de les faire, faisant remarquer surtout notre indépendance. Cette indépendance fait qu'on nous regarde comme des hommes qui ne veulent que le bien, et partout on trouve notre œuvre admirable. Plus je vois de près les choses, plus je demeure convaincu que les missionnaires du Saint-Cœur de Marie, si Dieu veut leur existence, sauveront les colonies. Des personnes puissantes travaillent à faire venir ici les Jésuites (ne parlez de cela à personne). Tâchez d'être bon ami avec eux. Je crois que leur présence ici serait une des plus grandes grâces que Dieu peut accorder à cette colonie; je crains seulement qu'il ne se passe bien du temps avant qu'il en soit ainsi.

Adieu, mon bien cher Père. J'embrasse tous mes frères dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie. Puissions-nous y être sans cesse!

Votre enfant bien soumis dans le saint Cœur de Marie.

LE VAVASSEUR,

*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

Je m'en vais demain commencer une petite retraite de deux jours. Oh! que je désire recevoir les règles!

Envoyez-moi le plus d'images, de croix, de chapelets, de médailles possible.

Cette traite sera remise, s'il vous plaît, à M<sup>me</sup> Clémence, pour les frais de voyage.

\*  
\*\*

Monsieur l'abbé Libermann,  
à La Neuville, près Amiens (Somme).

27 septembre 1842.

MON BIEN CHER PÈRE ET MES TRÈS CHERS FRÈRES,

Il y a déjà assez longtemps que je ne vous ai écrit. Je commence aujourd'hui cette lettre, sans savoir quand je la finirai, car je suis ici bien occupé. Ces jours derniers, le curé de Sainte-Suzanne, qui est tout plein de bonté pour moi, ayant été passer quelques jours à Maurice, m'avait prié de le remplacer dans sa paroisse quant à l'exercice en tout du ministère; je crus devoir lui rendre ce service. Il me coûta bien des courses, et me donna par moment bien de l'ouvrage. Son absence se trouva vers l'époque de l'Assomption; il fallut préparer sa paroisse à cette fête, qui a été précédée de la fête de sainte Suzanne, patronne de son église. Avec l'aide de Dieu, je m'en suis assez bien tiré. Je n'avais pas eu le temps de préparer mon sermon pour l'Assomption comme je l'aurais désiré, je me confiai en la bonté de Marie et j'en fis un qu'on trouva très bon. J'ai entrepris de faire faire la première communion à une trentaine ou quarantaine de Noirs de la paroisse Sainte-Suzanne. Ces Noirs se trouvent, les uns chez une des propriétaires les plus riches de l'île, M<sup>me</sup> Sicre, femme très pieuse, qui possède trois grandes habitations pleines de Noirs. Je ne vais que dans celle où elle habite, et je bénis Dieu des grâces qu'Il y répand. Le curé et moi, nous travaillons ensemble dans cette habitation; je suis chargé des

**enfants et des Noirs à baptiser.** Il y a là près de 80 **enfants Noirs.** Le curé tient à y aller, parce que beaucoup des Noirs se confessaient à lui avant mon arrivée, et il continue à les entendre; mais je suis seul chargé des catéchismes. L'autre habitation où j'instruis les Noirs, c'est chez mon beau-frère. Il m'avait donné, à mon arrivée, un joli logement assez grand; je lui représentai bientôt qu'il fallait beaucoup mieux faire de ce logement une chapelle pour les Noirs, et de suite lui, mon père et même ma mère, qui sont d'une piété admirable, se mirent à l'ouvrage, et, en moins de trois semaines, ils eurent une chapelle qui est un bijou; elle fait l'admiration de ceux qui viennent la voir. Pour moi, je me suis logé en missionnaire; on m'a fait bâtir, près de la chapelle, une maison en paille, où je suis fort bien. Je m'occupe donc de ses Noirs, il y en a plusieurs d'assez bien disposés, d'autres ne paraissent pas avoir bien confiance en moi; je suis trop près de leur maître, ils ne peuvent pas croire que l'affection que je désire leur témoigner est sincère. Il vient à cette chapelle quelques Noirs du voisinage. Je m'occupe aussi des Noirs de mon frère, mais ils sont peu nombreux. Cependant, il va incessamment bâtir aussi une chapelle. On paraît désirer beaucoup que je reste ici; je me déciderai à cela bien volontiers si vous le jugez bon.

Les lettres que j'ai reçues de Mgr Collier et de M. Laval me font craindre que nous ne puissions pas être reçus à Maurice. Je songe à y aller bientôt; je voudrais cependant recevoir auparavant de vos lettres. D'ici à l'arrivée de M. le Préfet apostolique, je continuerai à faire ce que j'ai fait depuis mon arrivée ici. Mon temps se passe à voir les malades, à faire le catéchisme dans les habitations dont je vous ai parlé, et à donner quelques conseils. (J'oubliai de vous dire que je fais aussi le catéchisme des Noirs à la paroisse de Sainte-Suzanne; le dimanche, je fais trois fois le catéchisme, et quelquefois je prêche.) Et tout cela m'occupe tant que je suis réduit à dire souvent mon bréviaire à cheval. Il y aurait ici de l'ouvrage pour 80 missionnaires. Les habitants paraissent pleins de bonne volonté pour l'instruction de leurs

esclaves. Ils paraissent avoir une grande estime et une grande confiance pour moi. Si vous jugez que je doive rester ici, je donnerais bien des choses, si c'est la volonté de Notre-Seigneur, pour que deux ou trois de nos confrères arrivassent ici à peu près avec Mgr le Préfet apostolique ou peu après. Je voudrais commencer en grand le plus tôt possible, pour profiter de la bonne disposition des habitants. Mais le bon Dieu me fera peut-être attendre longtemps mes confrères. Quoi qu'il en puisse être, je vous répète encore ce que je vous disais : je regarde comme d'une importance extrême que nous arrivions ici indépendants de tout et libres comme de véritables apôtres; c'est cette indépendance qui plaît ici et persuade aux gens que nous ne désirons que le bien. Quand même je n'irais pas à Maurice, supposé que vous me disiez de rester ici, je me conserverai toujours sous la dépendance de Mgr Collier, et je ne renoncerais pas à la permission qu'on m'a donnée à Rome d'aller travailler avec lui, si je le voulais. Cette permission est vraiment un effet des soins que Dieu prend de nous; sans elle, je me trouverais lié de mille manières ici, et, avec elle, je fais tout à mon aise ce qui me semble bon devant Dieu.

M. Monnet, celui qui s'appelle le *père des nègres*, fait toujours beaucoup de bien, mais je n'ai pas changé quant à ce que je vous ai dit de lui dans ma dernière lettre. M. Tisserant me dit que vous vouliez lui écrire; j'aurais préféré que vous ne le fissiez pas, parce que, pour peu que vous lui parliez avec trop de confiance et d'estime, il pourrait s'autoriser de vos lettres pour vouloir nous mener plus qu'il ne faut. Tout en lui témoigne la plus grande déférence; je me tiens à son égard dans la plus grande indépendance. On dit qu'un de ses amis arrive pour l'aider; mais, s'il lui ressemble, il ne peut pas être des nôtres. Ce M. Monnet, comme je vous l'ai dit, est à peu près un M. Bellier; c'est un missionnaire, mais pas du tout un homme de communauté.

Je songe, comme je vous le disais, à partir pour Maurice; peut-être prendrai-je sur moi d'engager M. Laval, à supposer que Monseigneur me dise clairement qu'il ne

peut pas nous recevoir, à venir attendre à Bourbon les lettres par lesquelles vous lui apprendrez ce qu'il faut qu'il fasse.

Des Frères nous seraient d'une utilité immense (1); de tous côtés je rencontre de pauvres vieillards, des personnes à marier parce qu'elles vivent en concubinage, n'ayant point de moyen de s'instruire, malgré la bonne volonté qu'ils en auraient, à cause de leur éloignement de l'église. On ne peut les réunir parce qu'ils sont souvent aussi éloignés les uns des autres que de l'église. Un missionnaire ne peut pas aller instruire ces pauvres gens, parce que sa journée se passerait à voir sept ou huit personnes, tandis qu'il pourrait faire des choses d'une plus grande importance. Si donc ils avaient des Frères, ces Frères pourraient aller visiter et instruire ces vieillards et autres gens dispersés dans les ravines et les hauts des quartiers; mais il faut, pour ce genre de ministère, le plus ennuyeux et fatiguant qu'on puisse imaginer, un zèle et des vertus apostoliques éminentes. Ce matin, j'avais été confesser une pauvre négresse qui ne peut plus marcher, et qui habite les hauts du quartier Sainte-Suzanne; je passai plus d'une demi-heure avant de pouvoir lui faire dire les noms des personnes de la Très Sainte Trinité, après lui avoir fait répéter cinq ou six fois de suite le Père, le Fils et le Saint-Esprit; il suffisait d'une minute pour qu'elle ne s'en ressouvint plus. Jugez, d'après cela, la patience et la douceur et le zèle du salut des âmes qu'il faut avoir.

Boisdron est placé chez un curé, mais il ne peut m'être d'aucune utilité. Il faut d'autres hommes que celui-là, des saints.

Mon âme souffre beaucoup de l'activité du ministère que j'exerce; elle est sèche, sans dévotion; l'examen, l'oraison, la prière, tout cela je suis quelquefois obligé

(1) Au sujet des Frères, les *Lettres des Missionnaires*, dont nous avons parlé, portent cette note : « L'utilité des Frères dans les Missions a été vivement sentie par M. le Supérieur de la Congrégation des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie. Un Noviciat a été établi pour les former à la piété et les préparer aux fonctions qu'ils auront à remplir; déjà quelques-uns ont été envoyés en Mission. »



de le faire à cheval. Quand dans une chapelle, aux pieds de Notre-Seigneur, on ne fait que très misérablement ces saintes choses, jugez de la manière dont on doit les faire à cheval. Ce qui se perd surtout facilement dans un ministère actif, c'est l'esprit de foi, le recueillement, l'attention à agir en Notre-Seigneur et avec Notre-Seigneur; quand les difficultés, la fatigue, mille préoccupations s'emparent de l'esprit, on est misérable à faire pitié.

Les retraites fréquentes sont d'une absolue et indispensable nécessité. Il est aussi absolument nécessaire que les missionnaires aient, pour se réunir, un lieu solitaire et retiré, avec la permission d'avoir chez eux le Très Saint Sacrement. Une de mes grandes privations est de ne pouvoir le visiter que rarement, soit à cause de mes occupations, soit à cause de l'éloignement où je suis de l'église. Je réside près de la chapelle qu'a fait faire mon beau-frère, sur l'habitation même de mon père. Lui et mon beau-frère sont prêts à tout faire pour nous. Si le bon Dieu bénit les projets de mon beau-frère, dans trois ou quatre ans il sera un des plus riches propriétaires de Bourbon, et possèdera près de trois cents Noirs. Il se propose, quand il aura payé les engagements qu'il a contractés, de construire à ses frais une belle chapelle en l'honneur des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, et un hôpital pouvant contenir douze malades. Mais, pour le moment, il se trouve à court d'argent et ne peut pas faire beaucoup pour nous. Cependant, il s'estimera bien heureux de nous vêtir, loger et nourrir tant que nous voudrons. J'ai quelquefois dans la pensée que Dieu veut se servir de lui par rapport à nous; il a instruit tous ses Noirs d'une manière admirable, il a pour faire le catéchisme un don tout particulier. Il désire voir arriver le moment, où paisible possesseur de tout ce qu'il a acheté, il pourra traiter ses Noirs avec toute la douceur et la charité que le bon Dieu demande; maintenant, il ne leur donne pas toutes les douceurs qu'il voudrait, à cause des ennemis qu'il est forcé de se faire pour payer ses dettes.

Quoi qu'il en soit, c'est en Dieu seul qu'il faut mettre

notre confiance, et ce que nous avons fait ici est si difficile, que la grâce seule est capable de nous aider, les moyens humains sont absolument nuls.

Une des choses qui me prennent beaucoup de temps maintenant, c'est la préparation de mes séances de catéchisme. Il faut présenter aux Noirs les vérités de la religion d'une manière si claire, si laconique, si simple, pour qu'ils puissent les comprendre, qu'il est très difficile de leur faire le catéchisme d'une manière profitable. Mais ce travail que je fais maintenant, je n'aurai pas à le refaire.

Une des circonstances où un Frère intelligent et pieux serait d'une bien grande utilité à un missionnaire, c'est lorsqu'il est appelé près d'un Noir très malade et dans l'ignorance la plus grande. Ce cas se présente souvent et il embarrasse beaucoup. Car il faut de deux choses l'une, ou demeurer près du malade des journées entières, ou risquer le baptême et la confession; il faut demeurer des journées entières, parce que ne pouvant pas les instruire longtemps à cause de leurs souffrances, on est obligé de le faire par petites séances, et il arrive à la seconde qu'on s'aperçoit que la première est oubliée. à la troisième, la deuxième est oubliée, et ainsi de suite. De plus, si on rend trop voisines les différentes petites instructions, quelquefois cela les impatiente, les fatigue. Alors, pour bien faire, il faudrait demeurer près de ce malade, afin de saisir les meilleurs moments, commencer et recommencer souvent à lui exposer, de la manière la plus convenable, les choses essentielles qu'il faut connaître. L'autre jour, étant appelé près d'une négresse malgache qui m'avait fait demander elle-même, je la trouvai assez bien disposée aussitôt que je l'abordai; elle voulait recevoir le baptême et croyait que j'allais le lui donner de suite. Mais elle était d'une ignorance si grande, qu'elle ne savait seulement pas s'il y avait un Dieu ou plusieurs. Je voulus donc l'instruire, mais ça l'impatienta tellement, qu'elle finit par ne plus vouloir répondre à mes questions. Alors, croyant qu'elle se trouvait plus mal, comme les personnes qui la soignaient me le disaient, et après avoir attendu quatre ou cinq

heures et être revenu souvent à la charge, je risquai le baptême. Le lendemain, elle se trouva mieux, elle souffrait moins et aurait été bien mieux disposée à recevoir le baptême. Si j'avais un Frère, je l'aurais laissé près de cette négresse, en lui recommandant de la baptiser au moment de la mort, ou de l'instruire si elle venait à avoir quelque bon moment. Ayant un catéchisme à faire assez loin de l'endroit où était cette malade, pour ne pas le manquer, je crus ne devoir pas rester plus longtemps auprès d'elle, et je me repentis bien le lendemain; car, avant de mourir, ses douleurs se calmèrent et elle se trouvait très en état de bien comprendre ce que j'avais à lui apprendre. Je tâchai de réparer de mon mieux ma précipitation, en l'instruisant et en l'excitant le plus possible à la contrition.

Je vous disais ci-dessus que j'allais aller à Maurice, mais j'ai pensé qu'il valait peut-être mieux que M. Laval vint se reposer ici quelque temps, afin de voir l'état des choses ici et de pouvoir vous dire, et à moi aussi, ce qu'il en pense. Je viens de lui écrire pour l'engager à venir, je ne sais s'il viendra.

M. Dalmond, homme vraiment apostolique, qui est chargé de la mission de Madagascar, vient d'arriver à Bourbon depuis deux ou trois jours; d'après ce qu'il dit, il y a beaucoup de bien à faire dans ce pays; le bon Dieu lui donne un tel zèle, un tel dévouement pour le salut des Malgaches, qu'il va retourner dans leur pays dans quelques jours pour ne plus le quitter. Il jouirait ici de toutes sortes de considération, et même d'honneurs, il sacrifie tout cela pour ses Malgaches. Il voudrait bien que je me joignisse à lui, mais je lui ai répondu que je ne pouvais prendre une telle détermination de moi-même. Voyez, mon bien cher Père, devant Dieu, ce que vous croyez le plus agréable au très saint Cœur de Marie; s'il faut aller mourir là, c'est de toute mon âme, de tout mon cœur que je m'en vais y voler. Cependant, le climat n'est pas encore si malsain qu'on le dit, car M. Dalmond habite presque Madagascar depuis sept ou huit ans, et il est bien. Quelqu'un m'a dit que M. Laval désirait y aller, mais il ne m'a rien écrit là-dessus. Je

n'ai pas besoin de vous faire remarquer que ces missions de Madagascar sont différentes de celles des nègres; elles entrent dans les missions ordinaires.

Si vous pouviez vous procurer, par la charité de M. Letaille, deux ou trois planches à demi-usées, représentant Notre-Seigneur sur la croix, et me les expédier, vous feriez une très bonne œuvre. Vous ne sauriez croire combien sont rares ici les images de Notre-Seigneur sur la croix; pourtant, rien de plus utile pour les Noirs: Jésus en croix leur dit plus par sa grâce que toutes les instructions qu'on peut leur faire.

Tâchez de m'envoyer le plus d'images, chapelets, médailles, etc., que vous pourrez.

Envoyez-moi aussi les derniers cahiers des Règles.

Si vous pouviez nous donner le dictionnaire apostolique de Rognon, ce serait une bonne chose; cet ouvrage est assez simple et renferme en peu de pages beaucoup de choses.

Je termine là pour cette fois. Sans doute que j'oublie plusieurs choses, mais le bon Dieu me les rappellera une autre fois, s'il veut que je vous les dise.

Adieu, mon bien cher Père, je vous embrasse avec tous mes frères en Jésus et Marie; que son divin Cœur vous donne toutes les grâces que je vous souhaite!

Votre enfant bien soumis dans le saint Cœur de Marie.

LE VAVASSEUR.

*Saint-Denis, 27 septembre 1842.*

\*\*

13 décembre 1842.

MON TRÈS CHER PÈRE ET MES TRÈS CHERS FRÈRES,

La première lettre que je reçois de La Neuville ne m'est arrivée qu'hier, 12 décembre. J'étais triste et inquiet en voyant tant de temps s'écouler sans nouvelles de vous, mais les consolations que me donnent celles

que je viens de recevoir me dédommagent amplement d'avoir attendu un peu. Dieu en soit à jamais béni, et sa divine Mère aussi! C'est de toute mon âme que je les remercie d'avoir fait choix des pauvres missionnaires du Saint-Cœur de Marie pour secourir les nombreux habitants de Saint-Domingue; je crois qu'il y aura là plus de bien à faire qu'ici; et le champ qu'il faudra cultiver sera au moins plus vaste; heureux ceux qui en entreprendront la culture, ils recevront plus tôt le prix de leurs travaux.

Les choses ici vont toujours bien par rapport à nous. On désire ardemment me voir joint à deux ou trois d'entre vous. Les maîtres, au moins un grand nombre, paraissent bien disposés; d'autres craignent de laisser instruire leurs Noirs, ils regardent l'instruction religieuse qu'on veut leur donner comme une préparation à l'affranchissement que le gouvernement paraît vouloir accorder. Néanmoins, je crois qu'il y a un bien immense à faire, surtout parmi ceux qu'on appelle les Noirs créoles. On appelle ainsi les Noirs nés dans le pays; ils sont intelligents, et on en trouve qui s'adonnent avec ardeur à la piété; les autres Noirs, qui sont venus de Madagascar, d'Afrique, de l'Inde, des côtes malaises, ont moins d'ardeur pour les choses de Dieu. Cela vient de ce qu'ils sont presque tous d'une intelligence étroite, et en quelque sorte tout chair; il faudrait, pour faire quelque chose sur eux, avoir les grâces immenses d'un Pierre Claver. Cependant, on trouve encore parmi ces pauvres gens de bonnes âmes, d'une innocence tout angélique; il y en a deux à la maison de mon père qui me remplissent d'admiration, je crois qu'il leur arrive rarement de faire seulement un péché véniel. Comme leurs lumières sont très peu étendues, il s'ensuit qu'ils ont une simplicité dans l'intention et une affection qui va tellement à Dieu, qu'ils ne s'en détournent presque jamais.

De tous ces Noirs, les plus difficiles à convertir sont les Indiens. Oh! que la grâce de saint François Xavier était puissante, pour en convertir des milliers par jour. C'est une sorte de gens dont le langage est très difficile.

ils ne parviennent presque jamais à parler le français d'une manière intelligible; il s'en trouve beaucoup chez mon beau-frère, et je ne puis ni les entendre ni m'en faire entendre; ils sont très attachés à leur fausse religion. Parmi eux il s'en trouve de chrétiens catholiques; l'autre jour, j'ai eu la consolation de faire faire la première communion en viatique à l'un d'eux; il est mort avec de grands sentiments de piété. Parmi les autres castes, on en rencontre quelquefois qui sont aussi très attachés à la religion de leur pays, mais le grand nombre est dans la plus grande indifférence.

Dernièrement, chez M. Sicre, dont je vous ai parlé déjà, je rencontrai un vieux Malgache à longue barbe blanche; après lui avoir demandé son nom, je l'invitai à venir me voir, il me répondit qu'il n'avait pas besoin de moi, qu'il avait son bon Dieu, et qu'il n'avait pas besoin du mien. « Vous êtes le chirurgien de votre bon Dieu, me dit-il, eh bien! moi aussi, je suis chirurgien comme vous, je n'ai pas besoin de vous. » Je ne sais pas ce qu'il voulait dire par là, je m'empressai de trouver moyen de terminer adroitement notre colloque, parce que ce qu'il disait pouvait faire mauvais effet sur d'autres, qui s'étaient arrêtés pour nous écouter. Un autre Malgache disait, l'autre jour, à ma mère, qui voulait lui montrer le catéchisme : « M. Minot (c'est un vénérable et saint prêtre dont je vous parlerai), Madame, l'a seyé avec moin, l'a pas vient bout, zot va vien bout? N'a point. Laissé à moin pis tôt, Moin nén a mon bon Dié, laisse à moin. » Avec ceux de cette sorte il n'y a rien à faire qu'à prier Dieu, à les recommander au Cœur de Marie, et à faire son possible pour les gagner par la douceur, sans paraître trop les poursuivre.

Je suis sur le point de faire faire la première communion que je vous disais que je préparais. Je dois aussi présenter quelques-uns pour être baptisés. Mais ce n'est qu'en tremblant que je les appelle à recevoir ces sacrements, à cause de l'inconstance de beaucoup d'entre eux, et du peu d'esprit chrétien qu'ils font paraître. Ce qui m'embarrasse surtout, ce sont ceux qui, par leur âge, ou la faiblesse de leur intelligence, peuvent à peine

apprendre ce qui est absolument nécessaire de connaître pour être sauvé. Ces âmes sont cependant innocentes, et je désirerais les admettre à la communion, mais il est si difficile de leur donner quelque idée de cette grande action, que je ne sais que faire. Je vais, pour me fixer sur ce point, consulter ce M. Minot dont je vous parlais. C'est un vénérable et saint prêtre, qui, à l'âge de près de soixante ans, avait eu le courage de quitter à Nantes la position la plus douce, pour se charger de la mission de Madagascar. Arrivé dans cette île, il ne put jamais en apprendre le langage; sa mémoire, devenue trop ingrate, ne retenait aucun mot malgache, quelque effort qu'il fît pour les y graver. Il est de retour depuis quelques jours à Bourbon. Là il a trouvé de nombreux enfants qui le chérissent tendrement en Dieu; car ce saint prêtre avait été missionnaire à Bourbon, il y a environ vingt ans; il y avait passé huit ou dix ans, et, pendant cet intervalle, il avait eu un zèle si actif, il avait obtenu tant de grâces de Notre-Seigneur, qu'il réussit à fonder un des plus beaux quartiers de Bourbon, qui s'appelle Saint-André, y laissa une belle église et un peuple de saints; car c'est de tous les quartiers de Bourbon celui où la piété est plus générale. Il y est aimé au-delà de tout ce qui peut se dire; il a longtemps dirigé à Nantes des couvents de religieuses, c'est un véritable apôtre, homme très expérimenté dans la conduite des âmes. Il ne sait parler que de Dieu. Je bénis le divin Cœur de Marie de m'avoir donné ce saint prêtre pour conseil; j'en avais grand besoin. C'est aussi un bon théologien, mais à la façon que mes Règles le veulent.

M. Monnet est toujours embrasé de zèle. Nous sommes bien unis comme je vous le disais, mais je ne crois pas qu'il soit appelé à être des nôtres. Je suis très content, mon très cher Père, de la lettre que vous lui avez écrite, je suis sûr qu'elle fera sur lui un effet merveilleux, et elle est faite dans un tel sens qu'il n'y a pas à craindre qu'elle produise sur lui aucun mauvais effet par rapport à nous. Il a quelque intention d'aller à Madagascar; s'il effectuait son projet, probablement qu'on nous proposerait de le remplacer, et le lieu que vous me dites

de chercher pour notre maison serait tout trouvé. Nous nous établirions auprès d'une très belle chapelle, qu'il a fait bâtir à la Rivière-des-Pluies, à deux lieues de Saint-Denis. On serait là au centre de beaucoup de Noirs. S'il ne quitte pas Bourbon, je crois que nous nous fixerons chez mon beau-frère, entre Saint-André et Sainte-Suzanne, deux quartiers qui sont remplis de Noirs. Nous aurions l'avantage d'avoir une habitation qui ne nous coûterait rien, et, de plus, une jolie chapelle. Car mon beau-frère s'est engagé par vœu à faire bâtir une chapelle en l'honneur des saints Cœurs de Jésus et de Marie, et, de plus, un hôpital près de cette chapelle. Je prierai encore le bon Dieu et le saint Cœur de Marie pour qu'il me fasse connaître où il veut que nous nous établissions. On paraît assez disposé à multiplier les chapelles. Dans le seul quartier Sainte-Suzanne, on doit en bâtir cinq. De sorte que, dans un seul dimanche, un seul missionnaire pourrait faire le catéchisme aux deux ou trois mille Noirs de ce quartier, car je crois qu'un missionnaire est capable de faire cinq catéchismes le dimanche. Une des choses qui empêche le plus l'instruction religieuse des Noirs ici, c'est ce qu'on appelle les corvées. Les maîtres ne se contentent pas de faire travailler leurs Noirs la semaine, le dimanche ils les occupent encore, quelquefois fort avant dans la matinée, jusqu'à 9 et 10 heures; on appelle cela *la corvée*. Ces pauvres Noirs, fatigués en quittant cette corvée, n'ont point le courage de faire des lieues entières pour venir au catéchisme. Le Gouvernement devrait bien faire abolir cette coutume si mauvaise. Lorsque les chapelles seront multipliées, le chemin pour s'y rendre n'étant plus si long que celui qu'il faut faire pour aller à l'église principale, j'espère que beaucoup de Noirs, même malgré la corvée, s'y rendront.

Les chapelles, dont je vous parle et qu'on désire multiplier, font ombrage aux curés. Celle que mon père a établie chez lui, dès mon arrivée, a manqué de me brouiller avec M. le curé de Sainte-Suzanne. D'abord il avait approuvé vivement l'établissement de cette chapelle, il avait sollicité pour elle beaucoup de privilèges. Je crai-



gnais cependant de trop les étendre, je lui communiquai souvent mes craintes, je lui disais que j'avais peur que Mgr le Préfet ne trouvât à redire qu'en son absence j'eusse fait de cette chapelle de mon père comme une succursale de l'église de Sainte-Suzanne. M. le Curé m'engageait à ne rien craindre, disant qu'il prenait tout sur lui; mais tout à coup, quand il vit qu'il y avait affluence à la chapelle, il commença à craindre que les personnes du voisinage, qui avaient coutume d'aller à la paroisse, à cause de l'éloignement, ne préférassent de venir à la maison; il crut donc qu'on allait désertier son église. Il a dit un mot au maire, qui m'écrivit une lettre officielle, pour m'avertir qu'on n'avait pas demandé au Gouvernement l'autorisation de cette chapelle, et que je me mettais, en y célébrant publiquement la messe, en contravention avec les lois. Cette lettre me choqua beaucoup; j'écoutai trop ma mauvaise vivacité et l'orgueil dont je suis plein; je lui répondis sous des formes très douces une lettre qui dut le blesser un peu; je lui disais adroitement et honnêtement que sa lettre était inutile, qu'il aurait mieux fait de ne pas l'écrire, que ce n'était pas à moi, mais à M. le Curé qu'il devait s'adresser, que je n'avais rien fait que par son conseil et avec sa permission. Cela donna lieu, entre M. le Curé et moi, à des explications, je m'emportai trop, voyant qu'il niait des choses qu'il m'avait dites, j'en étais indigné et j'écoutai trop cette indignation. J'avais répondu à M. le Maire que, puisque M. le Curé ne s'était pas mis en règle vis-à-vis du Gouvernement, pour la chapelle qu'il m'avait fait élever, elle allait être fermée au public, mais que j'y dirai toujours la messe, et que je n'avais pas besoin, pour avoir chez moi un oratoire privé, d'une autorisation du Gouvernement. Il me répondit que je ne pouvais pas même avoir un oratoire privé chez moi sans aller contre un des articles organiques, qui défend l'érection chez un particulier d'oratoire privé ou de chapelle domestique. Je niais qu'il y eût érection d'oratoire chez moi, parce que le lieu où je disais la messe, n'avait pas été rendu oratoire par aucune intervention de l'autorité religieuse, qu'il n'était pas même béni, et

je terminai par lui dire que je donnerai avis au vice-préfet de son exigence, et que je m'en tiendrai à ce que me dirait le vice-préfet. Celui-ci décida la question en ma faveur. Je tenais à ne point céder sur ce point important pour nous. Car si, pour dire la messe chez un particulier, il avait fallu demander la permission au Gouvernement, il s'en serait suivi que dans nos missions, quand nous aurions jugé bon de dire la messe dans une habitation où l'on aurait disposé quelque lieu pour cela, nous n'aurions pas pu le faire sans autorisation du gouverneur, ce qui aurait été un assujettissement très grand.

Sur ces entrefaites, le Maire écrivit au Directeur de l'Intérieur (c'est la deuxième autorité de l'île) à mon sujet, et ce Directeur de l'Intérieur, qui fait fonction de ministre des cultes, me fit écrire, par le vice-préfet, qu'il ne voulait plus que j'exerce, si je n'acceptais pas la place de vicaire à Sainte-Suzanne. Je refusai net et trop durement. Le Curé, voyant que j'allais quitter tout ce que je faisais dans sa paroisse, alla solliciter au Directeur de l'Intérieur la permission de m'employer pour l'aider, au moins pendant quelque temps, dans l'instruction des Noirs. Le Directeur fut inflexible; moi, je tenais bon aussi. Je ne croyais pas que je dusse accepter la place de vicaire. Je me disais que, si je cédaï sur ce point, on ne voudrait plus peut-être nous recevoir tous qu'à cette condition. Cependant, faisant ensuite réflexion que je pourrais, en suspendant l'exercice de tout ministère, nuire aux âmes qui se confessaient à moi et qui étaient sur le point de faire leur première communion, je fis une concession. Je proposai d'accepter le titre de vicaire, mais sans être tenu de remplir les fonctions de cette charge. Il paraît qu'on s'est contenté de cette disposition, et depuis on me laisse tranquille. J'ai fait cette concession pour une autre raison encore, c'est que je craignais que les autorités de Bourbon ne crussent que c'était par un esprit d'indépendance que je ne voulais pas accepter la place de vicaire. Le Curé et moi, nous sommes redevenus bons amis, il a senti qu'il avait mal gouverné dans cette affaire, elle a manqué de lui faire du tort, parce qu'on disait que c'était lui qui faisait agir

le maire, contre lequel on criait aussi. Moi, j'ai aussi très mal agi en tout cela; au moins, je n'ai pas agi du tout selon l'esprit de douceur, d'humilité de Notre-Seigneur. Après mes altercations avec M. le Curé, M. le Maire, etc., dans une petite retraite que je fis pendant les jours où j'avais tout suspendu, le saint Cœur de Marie me fit bien voir que je n'avais que trop suivi, dans mes rapports avec ces Messieurs, l'orgueil. J'en demandai bien pardon à Dieu. Je considérerai attentivement les suites fâcheuses où peuvent mener ces mouvements de vivacité et d'orgueil, et je pris de bonnes résolutions pour l'avenir. J'espère que la Très Sainte Vierge m'aidera à y être fidèle.

Toutes mes discussions avec M. le Curé de Sainte-Suzanne au sujet de notre chapelle, tout ce qui arrive à M. Monnet au sujet de celle qu'il a fait bâtir, me font voir que quelques curés auront peur des chapelles que l'on veut ériger (et qui sont d'une nécessité absolue si l'on veut faire quelque bien), parce qu'ils craignent que ces chapelles soient cause qu'on abandonne leur église; mais, pour empêcher que l'auditoire de MM. les Curés, le dimanche, ne diminue de quelques personnes, quoi qu'ils fassent, on ne privera pas, je l'espère bien, tous les Noirs, tous les pauvres, de la grande grâce d'avoir le catéchisme et d'entendre la messe le dimanche, au moins de temps en temps. Ici, les quartiers sont si vastes; les habitants, par suite, se trouvant si éloignés de l'église, qu'il n'y a à la messe, le dimanche, que quelques riches qui ont des voitures, et les pauvres qui sont près de l'église, ou quelques âmes d'une piété extraordinaire, que ni la distance ni les fatigues ne peuvent arrêter; les autres n'y viennent presque jamais, et en effet, comment un Noir ou un pauvre créole fera-t-il une, deux ou trois lieues pour aller, par la pluie ou par des chaleurs excessives, entendre la messe le dimanche. Il faudrait qu'ils eussent pour cela une dévotion bien ardente. En multipliant les chapelles et en accordant au missionnaire la faculté de biner, on pourrait leur offrir un moyen facile de s'instruire et d'entendre la sainte messe, sans faire des voyages, et si les habitués

de la paroisse diminuent un peu en nombre, les pauvres et les Noirs au moins pratiqueront la loi de Dieu. Le ciel est pour eux comme pour ceux qui ont des voitures, ce me semble. (Il ne faudrait pas rendre tout ceci public.) J'espère que M. le Préfet apostolique sera tout pour nous.

Après avoir fait faire la première communion dont je vous parle, j'irai à Maurice. Il paraît que nous ne pourrions pas nous établir dans cette île, et je crois bien que M. Laval et moi, quand nous nous serons entendus, nous serons d'avis qu'il faut la quitter, si vous le jugez bon. M. Laval a sollicité de Mgr Collier la permission de venir passer quelques jours de repos avec moi; il ne l'a pas obtenu. Il me tarde de l'aller voir. Il est heureux là-bas, il a beaucoup de misère, les libertins sont si furieux de ce qu'il fait tous ses efforts pour gagner à la religion les négresses, et qu'il prêche en apôtre contre l'impureté, qu'ils le menacent de l'assommer. Ils viennent l'insulter dans l'église, pendant son catéchisme; voyez ci-jointe une lettre de lui. Quelle sainte âme! Si c'était la volonté de Dieu qu'il vint avec nous, j'en aurais une grande joie. Je regrette d'avoir perdu sa dernière lettre, elle était la plus touchante.

Après mon retour de Maurice, je serai obligé de travailler à faire un catéchisme en la langue des Noirs; on en a un besoin absolu. Le catéchisme dont on se sert est imparfait et inintelligible pour beaucoup de Noirs; voyez le trait par lequel je termine ma lettre. Je compte sur la Très Sainte Vierge pour cette œuvre difficile.

Oh! que je désire voir ici deux d'entre vous qui devaient venir! Mes chers confrères, que je sens à chaque instant combien la vie de communauté est précieuse! L'isolement où je suis m'a fait beaucoup de mal, et je crois que si je restais tout seul, comme je suis maintenant, je me damnerais. J'étais bien aise d'avoir senti par expérience quelle grâce Dieu m'a faite en m'unissant à vous autres. Notre salut et le salut de toutes les âmes qui nous attendent dépend uniquement de notre fidélité à observer la sainte vie de communauté, que prescrit nos règles. *Væ soli!* Oh! que cette parole est vraie! Je m'en vais prochainement commencer à faire disposer

chez mon beau-frère le lieu où nous habiterons, dans le cas où M. Monnet ne quitterait pas Bourbon; dans le cas où il nous quitterait, nous nous établirons près de la chapelle qu'il a faite à la Rivière-des-Pluies, comme je vous l'ai dit, mais cette habitation que je vais faire préparer nous sera toujours utile, parce qu'elle se trouve dans une partie de l'île si peuplée que nous y aurons affaire souvent. Je vais disposer notre maison de manière qu'elle soit bien solitaire, bien fermée au monde; le monde, oh! qu'il fait du tort au prêtre, qui est abandonné tout seul au milieu de tout le mal dont ce monde est plein! Toute fermée que sera au monde notre maison, elle sera cependant bien accessible à ceux qui voudront avoir recours à nous. Je chargerai mon bon vieux père de planter des allées d'arbres autour de notre demeure, l'ombre, ici, c'est une chose bien utile, indispensable à cause des chaleurs. Nous ne ferons pas de jardin. Habitant ainsi près de chez mon père, nous aurons l'avantage immense de n'avoir en aucune manière à nous occuper d'aucuns soins matériels; ma mère pourvoira à tous nos besoins; la nourriture et tout le reste nous tombera comme du ciel; nous serons logés, comme je le suis maintenant, dans des cases en paille.

L'arrangement que vous avez fait, mon très cher Père, avec le Directeur des Colonies, par l'intermédiaire de Mgr le Préfet apostolique, pour la rétribution que nous devons avoir du Gouvernement me semble avantageux, en le considérant sous les rapports que vous me faites envisager. Il me semblait qu'il aurait été utile d'arriver ici dans l'indépendance du Gouvernement, mais comme il aurait toujours fallu être approuvé et accepté par lui une fois arrivé ici, autant vaut que les choses se fassent comme vous les avez arrangées. Nous perdrons l'indépendance apostolique avec laquelle j'étais arrivé ici et qui avait fait bon effet sur l'esprit des habitants, mais c'est moins utile peut-être que je le crois. Peut-être aussi est-ce par orgueil que je tenais à cette indépendance. L'important est que l'entière observance de nos règles nous soit laissée dans les pays où nous allons; le reste est secondaire.

Je vous ai déjà dit, mon très cher Père, ce que je pensais des Frères pour Bourbon. Si vous trouvez des saints, des hommes remplis de l'esprit apostolique le plus pur, ils pourront être utiles ici comme Frères; autrement, non. Il faut plus de vertu pour faire quelque chose ici comme Frère auprès des Noirs que comme prêtre. Boisdron est chantre à Saint-Benoît, ayez la bonté de me faire savoir où vous en êtes pour la pension que je dois payer à sa mère; il va commencer ici un petit commerce, je crois; il gagnera de l'argent, il est juste qu'il pourvoie lui-même quand il le pourra à l'entretien de sa mère. Il est toujours bon chrétien et très utile au curé de Saint-Benoît pour le chant; il n'est bon qu'à cela, il n'est même pas capable d'être instituteur dans le pays.

Si vous avez quelque occasion de faire passer chez M<sup>me</sup> Lavasseur, votre voisine, faites-lui dire, s'il vous plaît, que j'ai vu son fils, qui va très bien. Je crois qu'il est estimé à Saint-Benoît et qu'il y fait bien ses affaires.

Que ce serait un grand bonheur pour les missionnaires si le Noviciat n'était pas si loin; oh! que la retraite est une chose précieuse dans l'exercice du ministère! J'ai tâché plusieurs fois de faire un peu de retraite, mais cela n'est pas possible. On ne conçoit pas ce que c'est qu'une retraite dans ce pays, même chez les curés on ne peut pas deux jours de suite être à Dieu et à soi comme il faut. Je ne pourrai faire de retraite que quand nous serons en communauté. Je conjure le Cœur de Marie de répandre sur tous nos frères les grâces abondantes dont ils ont besoin. Le temps de leur noviciat est le moment de leur vie apostolique le plus utile; s'ils sortent de là pauvres, ils mourront de misère; ceux qui en sortent riches, s'appauvrissent souvent. Pour moi, qui en suis sorti pauvre, je ne sais comment je finirai. Je me débats sans cesse contre l'esprit de dissipation, contre cette tendance abominable qu'a notre mauvaise nature à rechercher ses satisfactions en tout, l'estime, etc., contre l'esprit du monde qui s'insinue toujours dans les prêtres qui ont des rapports fréquents avec lui. Mon plus grand malheur ici, c'est d'être trop estimé, aimé, loué par les créoles; j'envie le sort de

M. Laval, lui, Dieu le traite en vrai missionnaire; j'ai bien peur, moi, de n'en avoir que l'apparence. Les amis de Notre-Seigneur n'ont jamais eu la gloire et l'amitié du monde en partage. Cependant, toute ma confiance est dans le tout aimable et puissant Cœur de Marie. Il me semble que c'est bien sincèrement et que c'est de tout mon cœur que je donnerais mille vies plutôt que de lui déplaire en quoi que ce soit, et d'être infidèle à son Fils. Je me jette donc sans cesse en lui avec toutes mes misères et mes faiblesses; il aura pitié de moi et ma confiance ne sera pas confondue.

Dans le ministère, je n'ai pas encore rencontré de grandes difficultés; je ne puis guère étudier, cependant je sens le besoin de le faire sur plusieurs points. Une de mes grandes privations, c'est d'être loin du Très Saint Sacrement; on ne sent bien le bonheur de vivre avec Jésus-Christ, dans la même maison, que quand on est loin de lui. Heureux mille fois ceux qui peuvent être continuellement à ses pieds; c'est dans le sacrement mille fois adorable qu'un missionnaire trouve tout, lumière, force, sainteté, joie, bonheur.

J'ai prêché bien souvent, peut-être trop; depuis mon arrivée, j'en suis à mon vingtième sermon, et je n'ai jamais parlé deux fois sur le même sujet. Je tâche le plus possible de prêcher simplement; les deux dernières fois que j'ai parlé, j'ai été assez content de moi sur ce point; dans mes premiers sermons, je crois que j'ai pris sur un ton trop élevé. Peut-être cependant ai-je bien fait, parce que les sujets, vu les circonstances, le demandaient. Je conjure le divin Cœur de Marie et je lui demande à tout prix de m'obtenir la grâce de parler selon Dieu et de ne pas être un profanateur de la Divine Parole.

Je n'ai pas le temps de me servir de livre pour mes sermons; la lecture que je fais des auteurs qui traitent le même sujet que moi, m'est rarement utile; aussi, quand je ne fais pas une instruction dogmatique, je ne me sers pas de livre.

On rencontre dans ce pays, quelquefois, des incrédules assez habiles à faire des difficultés sur la religion;

dernièrement j'ai tâché, en tremblant, de trouver accès auprès d'un philosophe protestant de mes parents qui se mourait. Je n'ai pas été reçu. J'avais mis ma confiance dans le saint Cœur de Marie; il sait donner des lumières aux aveugles et aux imbéciles; cependant, si j'avais quelques moments, je crois qu'il me serait utile de lire un ou deux ouvrages de controverse. Peut-être ferais-je cela avant d'aller à Maurice.

Veillez, mon très cher Père, présenter mes sentiments d'affection, de respect, de vénération à mes chers frères de Saint-Sulpice. Je n'écris pas à mon bon M. Pinault, ni à M. Galais, parce que je n'ai rien à leur dire. Je prie Notre-Seigneur de conserver toujours dans leurs cœurs, pour nous, l'intérêt qu'ils nous témoignaient quand j'étais là-bas, et je suis bien sûr qu'ils ne changeront pas. Ne m'oubliez pas auprès de M. Carbon, assurez-le de la reconnaissance que j'aurai toujours pour ses bontés pour nous. Dites au cher et vénérable M. Desgenettes que je me recommande à ses prières. Présentez à Mgr d'Amiens ma vénération profonde pour Sa Grandeur. On m'a dit qu'on venait de nommer à cet évêché M. Dupont des Loges (1); je crois bien que, si cela est vrai, vous trouverez en lui l'affection et la protection que vous accordait son si digne prédécesseur. Priez M. de Brandt de penser à moi au saint autel. Quand vous verrez M. Cacheleux, dites-lui bien des amitiés de ma part. Rappelez-moi au souvenir des religieuses de Louvencourt. Je pense que vous avez reçu les lettres que je vous ai écrites au sujet de M<sup>lle</sup> Clémence d'Ouvry; elle est attendue ici avec la plus vive impatience. Si elle n'est pas encore partie, engagez-la à presser son départ le plus possible.

J'embrasse bien tendrement en Notre-Seigneur M. Tisserant, auquel je n'ai pas le temps de répondre, et de tous mes autres Frères. Vous ne parlez pas, mon cher Père, de M. Collin, ni de M. de Saint-Albin, n'oubliez pas

(1) M. Dupont des Loges fut en effet nommé évêque à la fin de 1842; mais c'est à l'évêché de Metz qu'il fut promu. Le siège d'Amiens devint vacant en 1849, par la translation de Mgr Mioland à la coadjuterie de Toulouse.



de m'en dire quelque chose quand vous me répondrez.

Que Notre-Seigneur vous fasse, par sa divine Mère, toutes les grâces que je vous souhaite!

Je suis en leur divin Cœur, mon bien cher Père, votre enfant pour toujours.

F. LE VAVASSEUR, *prêtre,*  
*missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

P. S. — Il faut que je vous dise un mot des chaleurs; les voilà qui arrivent. Je n'en souffre pas, le plus grand inconvénient qu'elles produisent, c'est, à mon avis, de vous jeter dans une sorte de langueur, de fatigue qui ôte toute ferveur. Si on n'a pas le cœur embrasé d'amour, il ne vient pas à bout de traîner le corps. J'aurais beaucoup d'autres choses à écrire, mais ce serait trop long, ce sera pour une autre fois. Envoyez-moi, mon très cher Père, force chapelets, images, surtout des images de Jésus crucifié.

Quelque chose encore. L'autre jour, passant par les hauts du quartier Sainte-Suzanne, et allant voir une pauvre percluse, je rencontraï un vieux Cafre énorme. J'ai l'habitude, quand je rencontre un Noir, de lui demander s'il est baptisé, de lui dire quelques mots du bon Dieu; je commençai donc avec mon Cafre, il était si sauvage qu'il n'avait aucune idée du baptême; il n'attachait aucune idée au mot baptisé. Je continuai à lui parler, mais, bien qu'il entendit le français, il ne comprenait pas. Enfin, pour réponse à mes questions que je réitérais, il se découvrit et me fit voir une plaie immense, la plus horrible qui se puisse imaginer. Sur ces entrefaites arriva un autre Noir créole, qui était gardien, avec ce Cafre, d'un champ de manioc. Je questionnai ce Noir créole, il savait à peu près les choses nécessaires pour être sauvé; je l'engageai à instruire ce Cafre, il me promit qu'il le ferait, et me montra en même temps une petite case, en me disant qu'il y avait là un autre Cafre, plus malade encore. J'y allai et je trouvai un pauvre malheureux mangé par la lèpre. Le maître de ces deux Cafres les avait relégués dans le haut

de son habitation pour les y laisser mourir dans leurs souffrances, se contentant de leur envoyer du riz pour se nourrir. Ainsi il se trouve quelquefois des malheureux Blancs, qui, après avoir fait travailler leurs pauvres Noirs, les laissent finir sans penser à leur âme. Je promis au Noir créole, qui était voisin de ces deux Cafres, que s'il les instruisait bien je le paierai. Je leur laissai à chacun, pour gagner leur affection, deux ou trois sous; je leur ai fait une visite depuis, en leur laissant un peu d'argent encore; en leur donnant trois sous, c'est leur faire autant de plaisir qu'en éprouve un homme riche en gagnant 1.000 francs. J'irai ainsi les voir de temps en temps, leur portant toujours quelques petites choses, comme tabac, etc., et j'espère que de ces corps pourris sortiront des âmes innocentes et glorieuses pour le ciel. C'est pour ce genre de ministère que des Frères seraient précieux, mais quelle devrait être leur vertu! Faut-il du courage, du zèle, pour monter dans des montagnes par des chaleurs excessives et aller auprès de gens à moitié pourris, brutes, grossiers, à qui il faut dire vingt fois qu'il n'y a qu'un seul Dieu pour qu'ils puissent le retenir? Il en faut beaucoup plus qu'on n'en trouve dans un homme pieux. Il faut, pour ce ministère, avoir en soi l'essence de l'esprit apostolique. Mais deux ou trois bons Frères, avec cet esprit, seraient pour nous autant que deux ou trois prêtres. Il faudrait aussi qu'ils fussent bien capables de faire le catéchisme, car faire le catéchisme à des gens grossiers comme les Noirs, c'est mille fois plus difficile que de prêcher. Il faut des efforts d'esprit incroyables pour trouver moyen de se faire comprendre. Souvent j'éprouve à ce sujet des difficultés qui sont au-dessus de mes forces et que je n'ai pas assez d'esprit pour surmonter. Je crois que ce n'est que par la prière, qui obtient des lumières du ciel, qu'on peut les vaincre.

Un malheur qui m'est arrivé l'autre jour. On était venu me prévenir qu'une négresse cafrine était près de mourir; de suite je me transporte près d'elle; je la questionne et elle me paraît absolument ignorante, je la questionne encore, quelquefois elle me répondait bien,

quelquefois pas du tout. Enfin, un Noir de l'habitation où j'étais, bon chrétien et que je connaissais bien, s'approcha de moi et m'expliqua la science et l'ignorance qui paraissait tour à tour dans cette négresse, et me dit que je ne savais pas la questionner. En effet, il se mit à la questionner et elle répondait parfaitement à ce qu'il lui demandait. Cela venait de ce que ce Noir avait appris à cette négresse le catéchisme qu'on a ici pour les esclaves, dont je vous ai parlé. Il lui avait appris à répondre aux questions de ce petit catéchisme, mais elle entendait si peu et les questions et les réponses, que pour peu qu'on changeât un seul mot à la question, elle ne savait plus que répondre. Cependant, après avoir passé assez longtemps auprès d'elle, il me sembla qu'elle en savait assez pour être baptisée; mais, dans l'espérance qu'elle serait mieux disposée dans la journée, — nous étions au matin, — je lui dis que je différerais son baptême qu'elle semblait désirer, mais pas beaucoup, pour qu'elle eût le temps de penser au bon Dieu et de faire venir dans son cœur la contrition de ses péchés; je lui expliquai ce qui a rapport à la contrition, en son langage, de mon mieux. Je revins vers midi et je la trouvai dans les mêmes dispositions. Elle me demanda le baptême, mais, comme elle me paraissait très forte encore, je lui dis que je reviendrais le soir pour le lui donner, que je voulais lui laisser le temps pour se mieux préparer encore; je craignais qu'elle n'eût pas une contrition suffisante, les réponses qu'elle me faisait me le faisaient craindre. Je faisais tout cela sans avoir assez recours à Dieu pour qu'il m'éclairât et me fit connaître ce que j'avais à faire. Et qu'est-il arrivé? C'est qu'en quittant cette malheureuse, elle expira tout d'un coup. Jugez quel crève-cœur ça été pour moi. Ces pauvres Noirs, au moment de la mort, paraissent souvent si forts, qu'on croirait qu'ils ont encore longtemps à vivre, et tout d'un coup ils meurent. Je crois que les prêtres qui, dans leurs fonctions sacrées, n'élèvent pas souvent leur cœur à Dieu pour demander lumière et assistance, sont exposés à se tromper, comme je l'ai fait en cette malheureuse occasion.

Je vous demande pardon de vous envoyer une lettre si pesante; j'aurais dû penser à écrire plus serré, je tâcherai de le faire une autre fois. Il m'est impossible de recommencer; je compte prêcher dimanche, nous sommes à mercredi; ma santé est bonne, je dors bien quand j'ai le temps, le manque de sommeil est ce qui me fatigue le plus.

\*  
\*\*

Extrait d'une lettre de M. Fourdinier, supérieur du Séminaire du Saint-Esprit, au Cardinal Préfet de la Propagande.

19 octobre 1842.

J'ai reçu, Monseigneur, la lettre que Votre Eminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 29 septembre, pour me donner avis que la S. Congrégation avait destiné deux prêtres, présentés par M. Libermann, pour aller à Bourbon travailler à l'instruction des Noirs. Votre Eminence me dit qu'Elle verra avec plaisir que je favorise cet envoi.

Les désirs de Votre Eminence sont pour moi des ordres; aussi j'ai déjà écrit au Directeur des Colonies que je serais satisfait si le Gouvernement consent à envoyer des prêtres auxiliaires. Cependant, Monseigneur, je suis loin d'avoir la conviction que ces prêtres, au milieu des nôtres et avec les dispositions où sont la plupart des habitants, feront le bien qu'on espère. Je le désire de tout mon cœur.

On dit que ce sont des prêtres éprouvés, et cependant, excepté M. Libermann, ce sont des jeunes gens, dont la plupart ne sont pas encore prêtres. Sur une vingtaine, il y en a huit réunis depuis un an. Les autres sont encore dans les Séminaires, où ils terminent leur cours de théologie. Ne pourrait-on pas être surpris qu'étant encore à leur naissance et ayant si peu de sujets, ils se présentent pour nos colonies, après avoir promis à Mgr l'évêque de Saint-Louis cinq prêtres pour former une maison dans son vaste diocèse?

N'est-il pas à craindre, Monseigneur, que, dans l'empressement que M. le Préfet apostolique de Bourbon a mis à obtenir de ces prêtres et à les faire nommer par la S. Propagande, à mon insçu, il n'y eût plus d'intention de parvenir au but qu'il s'est proposé de se séparer de nous que de procurer le plus grand bien? Nous verrons ce qu'il fera pour favoriser notre projet de congrégation, laquelle chargée seule des colonies serait plus en état d'y faire du bien.

\*\*

**Lettres de M. Tisserant à M. Libermann.**

*Paris, le 13 janvier 1842.*

MON CHER PÈRE,

Quoique je vous aie écrit hier, je crois devoir, sans plus tarder, revenir à la charge et vous écrire par la poste, dans la crainte que ce que j'ai à vous dire ne vienne à tomber entre des mains étrangères. Hier, je ne vous parlais pas d'une pensée que je ne voulais vous faire connaître qu'après avoir pris sur cela les avis de M. Pinault et de M. Desgenettes. J'avais été voir deux fois M. Pinault sans pouvoir causer avec lui; et c'est pour cela que je ne dis rien sur ce sujet dans ma lettre.

Voici quel était, je ne dirai pas mon état, mais la pensée qui m'est venue depuis que j'ai su que, définitivement, Mgr de Paris ne veut plus qu'on lui parle de me laisser aller en mission. J'avais eu l'idée de vous demander que j'écrivisse au Préfet de la Propagande pour l'informer et du grand attrait de Notre-Seigneur, qui me porte vers nos pauvres frères les nègres, et des obstacles que Mgr de Paris, après avoir reconnu positivement que ma vocation était celle d'aller évangéliser ces âmes délaissées, met à mon départ, depuis qu'il n'est plus question de demander à Rome la juridiction des colonies françaises pour les archevêques de Paris. Après avoir exposé à Son Eminence ma position, sans demander

expressément qu'on voulût bien intervenir pour moi, je me serais abandonné au Préfet selon qu'il jugerait à propos de me donner pour les pays de nos Noirs mon excorperation, ou qu'il valût mieux attendre encore.

Voilà sur quoi j'allai inutilement hier consulter à Issy le P. Pinault, que je ne trouvais pas. Le soir, je me sentis porté à m'ouvrir au P. Desgenettes. Ce saint homme ne fut pas de mon avis, mais voici son sentiment sur ce qu'il conviendrait de faire. Il vous engage beaucoup, mon cher Père, à écrire vous-même, et vous seulement, au Préfet de la Propagande à mon sujet.

Je lui ai objecté à cet égard, que Mgr de Paris n'aurait qu'à l'apprendre, il n'en faudrait peut-être pas davantage pour le faire se resserrer davantage à notre égard. Mais il m'a prié de vous rassurer complètement à ce sujet, et il compte bien qu'à Rome votre demande ne manquera pas d'être accueillie. Si, comme tout porterait à le croire, on accorde, Mgr de Paris ne saura jamais d'où est venu le coup, la Propagande, lorsqu'elle écrit aux évêques pour les prévenir que le Saint-Siège a jugé utile pour la religion d'envoyer en tel pays tel sujet, ne disant jamais les raisons secrètes qui l'ont fait agir, ni qui a sollicité l'excorperation. M. Desgenettes m'en a cité un exemple dans la personne de Mgr de Babylone, que l'évêque de Metz ne voulait pas céder pour les missions. L'on pensera à Paris, très probablement, que M. Desgenettes aura été mon entremetteur auprès du Saint-Siège, mais le saint homme, en vous engageant à faire cette démarche, me charge de vous dire de ne pas vous en inquiéter, parce qu'il se met au-dessus de cette imputation, et qu'à ce prix il serait trop heureux de me procurer mon *exeat*. J'ai été, ce matin, pour trouver enfin le P. Pinault. Le bon Père a écouté avec grande attention toutes les raisons de M. Desgenettes, et celles que j'ai apportées contre, quoique d'un très mince poids, si toutefois elles en ont. Le P. Pinault est *absolument* de l'avis du P. Desgenettes; et de tout son pouvoir il vous presse de suivre ce sentiment. De plus, voici ce qu'il me charge de vous dire, en y mettant toute l'importance qu'il y attache : c'est qu'en écrivant à la Propagande

en la personne du Préfet, et sans tarder, pour demander qu'on me permette de venir me joindre à vous pour faire mon noviciat, vous ajoutiez, par circonstance, que vous priez Son Eminence de vouloir bien, comme nous sommes inconnus présentement et ne faisons rien pour faire connaître l'œuvre que Notre-Seigneur nous a inspirée, permettre aux sujets prêtres qui, après avoir sollicité plus d'une année de leurs évêques la permission de se consacrer au service des nègres, n'auraient pu obtenir de suivre leur vocation. Il faudrait aussi ne pas manquer d'ajouter que ceci ne serait que pour les commencements, que pour les premiers temps de votre œuvre, et que les cas où l'on écrira à ce sujet seront, probablement très rares, vu que ce refus constant des évêques n'arrivera presque jamais.

Pour Saint-Domingue, M. Pinault trouve comme moi bien nécessaire, ou du moins fort utile que j'aie fait un noviciat. Je ne sais si les négociations réussiront pour le moment; j'ai appris seulement que le Président vient d'avoir une maladie très dangereuse et qu'on parle d'un successeur; et, sans entrer dans d'autres explications, il serait fort possible que les choses ne devinssent prospères pour nous que d'ici à quelques années. Mais ma demande de venir au Noviciat de La Neuville est indépendante tout à fait de la réussite ou de la non-réussite des négociations présentes de Saint-Domingue.

Je m'arrêterai ici, mon cher Père, on m'attend pour un baptême, et je ne puis rester plus longtemps sans y aller. Nous serons tous, dimanche, réunis dans l'union du saint Cœur de Marie, pour y puiser une goutte du zèle apostolique de cette Reine et Modèle des Apôtres de son Fils. Mille amitiés à nos chers frères. Je n'ai pas besoin de vous dire que le plus grand secret sera tenu par moi et ces Messieurs sur la démarche que MM. Pinault et Desgenettes sont fortement d'avis que vous fassiez au sujet de votre pauvre fils, qui vous prie de le croire en Jésus et Marie.

Votre très soumis,

E. TISSERANT, *prêtre.*

(Note du Vénérable Père sur la lettre de M. Tisserant) :

Je n'ai pas suivi l'avis des Messieurs très respectables qui conseillaient à M. Tisserant de demander son *exeat* à Rome. J'aimais mieux attendre le moment de Dieu; il arriva, et tout s'arrangea parfaitement.

\*

\*\*

A Mgr **Rosati** :

MONSEIGNEUR,

Je suis de retour au milieu de mes chers frères du Noviciat de la petite Société du Très Saint-Cœur de Marie, où j'ai raconté à M. le Supérieur les consolantes nouvelles que j'avais apprises de votre bouche dimanche dernier.

M. Libermann désire ardemment, si Votre Grandeur veut bien le lui permettre, venir à Paris s'entretenir avec vous du bien spirituel du pauvre pays d'Haïti, que Marie daigne regarder d'un œil si miséricordieux. La difficulté, pour ce cher Père, est qu'il relève à peine d'une maladie grave, et que le médecin redoute que s'il quitte trop tôt la chambre, l'air extérieur lui soit préjudiciable. M. le Supérieur espère cependant obtenir du médecin, cette semaine ou au commencement de la suivante, la permission de faire, pour vous voir, le voyage de Paris, en prenant bien des ménagements.

En attendant que M. Libermann puisse effectuer son désir, j'ose prendre la liberté, dans l'intérêt de nos bons Noirs d'Haïti, d'adresser à Votre Grandeur quelques réflexions que je ne me suis pas permis de vous faire connaître de vive voix dimanche, parce que je n'avais pu demander autorisation de le faire à notre Supérieur, et que le temps nous manquait. Vous voudrez bien excuser ma démarche en considération du motif unique qui me fait agir en ceci, celui de pouvoir contribuer en quelque chose à procurer le salut de ces âmes si délaissées, pour lesquelles le bon Maître vous a donné un cœur de père.

La nouvelle que Saint-Domingue va enfin consentir à



recevoir un évêque, m'a comblé de la joie la plus vive. Me permettriez-vous, Monseigneur, de vous dire, avec la franchise d'un cœur qui est tout brûlé du désir de se dévouer au service de ce peuple si infortuné quel serait le digne Pontife que, depuis trois ans, je demande dans le fond de mon âme avec toute la ferveur dont je suis capable, au cœur de Marie pour ce pauvre pays. M. le Supérieur, l'ami, le confident intime de cet apôtre, quoiqu'étant plus à même que personne d'apprécier combien ce choix serait précieux pour l'Eglise désolée dont vous allez sécher les larmes, a toutefois des raisons très graves pour ne faire aucune démarche pour cela; cependant, aux instances que je lui ai faites, il m'a permis, Monseigneur, de vous écrire à ce sujet. Voici donc quelques détails de la plus stricte vérité et jetés sans prétention sur M. l'abbé de Brandt, chanoine d'Amiens, l'un des ecclésiastiques les plus remarquables de notre France. Extraction d'une famille noble et des plus recommandables de la Picardie, piété éminente, douceur qui attire tous les cœurs, humilité d'un saint, fermeté et constance inébranlables lorsqu'il s'agit de conduire une entreprise, zèle ardent pour le salut des âmes, qui le rend jour et nuit l'homme du prochain, à tout cela vient s'unir une rare prudence, on pourrait même dire, sans exagérer en rien, une prudence consommée. Mgr d'Amiens l'emploie continuellement dans les missions les plus importantes et les plus désespérées dans lesquelles Notre-Seigneur et Marie lui ont toujours réservé les succès les plus consolants. Sa foi vive et sa grande humilité donnent les assurances les plus désirables de sa soumission parfaite au Saint-Siège et du dévouement entier de son cœur à embrasser ses intérêts. M. de Brandt possède en outre de grands talents naturels, soit pour la direction de toutes sortes d'âmes, soit pour l'administration. Quoiqu'il n'exerce le ministère que depuis trois ans, Mgr Mioland a en lui la confiance la plus entière, continuellement il l'emploie dans les choses les plus délicates, et le met à la tête de presque toutes les œuvres du diocèse, qui, quoique très nombreuses, suffisent à peine à contenter son zèle. Son exté

rieur est modeste, imposant et ferme. D'une santé robuste, il est à l'épreuve de tous les travaux. La seule difficulté que je ne puis me dissimuler à son égard, c'est qu'il a tout au plus trente ans, mais sa figure mâle et bien formée lui en font donner au moins trente-cinq ou trente-huit, de même que, bien que je n'aie que vingt-sept ans et cinq mois, l'on m'en donnerait beaucoup plus. En me permettant de manifester à Votre Grandeur le vœu de mon cœur, au sujet d'un choix que je regarderais comme l'une des faveurs les plus signalées que Marie pût accorder à nos Noirs si chers à son cœur, précisément parce qu'ils sont plus ignorants et plus délaissés, je puis, devant Dieu et devant le Cœur de Marie, me rendre un plein témoignage que je n'obéis à aucune impulsion humaine. M. de Brandt serait, il est vrai, à Saint-Domingue, d'une utilité inappréciable pour notre œuvre, ce dont je fais entièrement abstraction, car l'intérêt seul du pays dicte le désir de mon cœur; du reste, sous ce point de vue, il serait au moins aussi avantageux pour nous que M. de Brandt restât à Amiens, puisqu'il est l'intime ami de notre Supérieur, notre conseiller et le zélé protecteur de notre œuvre. Votre Grandeur pourrait prendre, si elle le désirait, des renseignements auprès de M. Desgenettes, de MM. de Saint-Sulpice et à une multitude d'autres sources respectables, car ce Monsieur est déjà connu par les fruits prodigieux de grâces que Notre-Seigneur a daigné opérer par son organe, non seulement dans tout le diocèse d'Amiens, mais dans plusieurs autres où il a fait des missions apostoliques, couronnées du plus éclatant et inespéré succès, tel qu'à Lyon et en Auvergne. Je crois inutile d'assurer Votre Grandeur que M. de Brandt est tout à fait étranger à la démarche que ma conscience me commande de faire en ce moment; il l'ignore totalement et selon toute apparence l'obéissance seule triomphera en cette circonstance de son humilité.

*(Passage biffé jusqu'à la conclusion.)*

Il me reste, Monseigneur, à vous dire un mot sur mon compte. Mgr de Paris a différé jusqu'à présent de m'ac-

corder la permission de partir, tout en reconnaissant d'une manière positive ma vocation et en me promettant toujours de m'envoyer un peu plus tard. Mais ma santé se détériorant de jour en jour par la vie sédentaire que je mène à Paris et l'air de la capitale qui est contraire à mon tempérament américain, et donnant même des inquiétudes sérieuses, surtout depuis quatre mois, — car depuis votre départ j'ai été obligé déjà trois fois d'interrompre le travail du ministère, une fois pendant huit jours, un mois après pendant six semaines, et enfin à l'époque où nous sommes, puisque mon épuisement seul a pu me forcer à quitter Notre-Dame des Victoires dans le moment où mon expérience était plus nécessaire.

Je pense donc qu'une démarche de votre part auprès de Mgr l'archevêque aurait l'heureux résultat que mon cœur désire; ce serait conserver mon pauvre corps, auquel je tiens peu, mais sans lequel je ne puis aller servir nos pauvres nègres, me donner quelque loisir de me remettre entièrement avant de commencer la mission que Dieu daigne me réserver, malgré mon indignité, me procurer l'inestimable bonheur de quelques mois de retraite du Noviciat avant de commencer les travaux d'une vie agitée. Durant l'intervalle qui s'écoulerait jusqu'au départ de l'évêque que Dieu a déjà choisi pour notre chère île d'Haïti, je serais entièrement à la disposition de Votre Grandeur pour tout ce qu'elle pourrait désirer de moi, comme chercher de bons prêtres pour Saint-Domingue, — j'en ai déjà plusieurs en vue, — et vous seconder en tout ce que vous pourriez désirer.

Quant à tout ce qui concerne notre Congrégation, M. le Supérieur et moi nous aurons l'honneur de tout régler avec Votre Grandeur. Nous pensons à pouvoir, lors du départ de l'évêque, mettre à votre disposition des prêtres de notre société destinés à l'établissement d'un Grand Séminaire.

Veillez agréer l'hommage du profond respect et de la vive gratitude avec lesquels j'ai, etc.

Signé : TISSERANT, prêtre,  
serv. nègr.

4 avril 1842.

De M. Desgenettes à M. Ign. Schwindenhammer :

19 mai 1842.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Je n'ai point l'avantage d'être connu de vous, et cependant j'éprouve le plus grand désir de vous connaître et d'être uni à vous pour la gloire de Dieu, l'honneur de Marie dans l'œuvre du salut des âmes. Un de nos amis communs, le pieux, le saint abbé Libermann, m'a parlé de vous et a dû vous écrire au sujet de l'Archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie; il m'a écrit que vous consentiriez à vous réunir à moi pour travailler à cette œuvre en qualité de sous-directeur, avec la permission de votre évêque, et m'a engagé à vous écrire. Je pars de là pour vous exprimer le désir bien vif de vous voir rendre à mes vœux. J'ai besoin d'aide pour l'œuvre que la divine Miséricorde a daigné me confier, venez avec moi remplir la charge de sous-directeur de l'Archiconfrérie. Vous remplacerez un saint prêtre que sa vocation destine à être l'apôtre des nègres, et qui doit me quitter dans deux mois.

Il y a un bien immense à faire et qui s'opère tous les jours; mais aussi le bon Dieu récompense d'une manière bien riche ceux qui s'y dévouent, car les consolations, les saintes joies sont leur partage. Vous n'êtes pas encore prêtre, mais M. Libermann me dit que vous attendez l'ordination. Nous vous la ferons recevoir ici avec un démissoire que nous espérons obtenir de Mgr Raess. Il nous faut la permission de ce prélat pour que vous puissiez vous rendre à mes vœux; voilà une lettre par laquelle selon votre désir, je la lui demande. Veuillez en prendre lecture, la cacheter et la donner vous-même, cela le mettra dans le cas de s'expliquer avec vous et hâtera sa détermination.

Si Dieu bénit mes desseins, je désire que vous veniez au plus tôt, et en voici les raisons : M. Tisserant, mon sous-directeur actuel, doit me quitter dans le courant de juillet. Je vais à Rome et je pars le 13 juin. Je ren-

trera à Paris le 15 juillet. Pendant mon absence, le sous-directeur vous mettrait au fait du travail, et, à son départ, vous seriez en état de le remplacer : préalable nécessaire, car j'ai tant à faire dans mon ministère, qu'il me serait bien difficile de vous former moi-même.

Vous pourrez, Monsieur l'Abbé, si vous ne connaissez pas notre œuvre, vous en faire une idée par la lecture du *Manuel* et des *Annales* que je vous envoie. Il est bien entendu que vous prendrez note des frais de voyage pour que je vous les rembourse, et qu'il sera pourvu ici à votre sort. J'attends de vous, Monsieur l'Abbé, une prompte réponse. Fasse la divine bonté qu'elle soit conforme à mes désirs ! Je vous en remercierai et vous embrasserai de tout mon cœur. En attendant ...

\*  
\*\*

De M. Tisserant à M. Ign. Schwindenhammer :

26 (?) mai 1842.

MONSIEUR L'ABBÉ,

M. Libermann, votre ami et mon supérieur, m'envoie aujourd'hui votre bonne lettre du 22. Je rends grâce à Marie de ce qu'elle a choisi pour canal de ses miséricordes une âme qui lui a été de tout temps spécialement consacrée. M. Libermann m'avait parlé de vous au mois de septembre de l'an dernier, et dès lors nous avions, lui et moi, conçu l'idée de vous demander pour me remplacer lorsque le temps en serait venu. La chose n'était pas possible alors, puisque vous n'étiez qu'au milieu de votre théologie, mais le Seigneur ne vous avait pas perdu de vue pour cela, et dans le moment déterminé de toute éternité par sa Providence si miséricordieuse, il vous a appelé pour l'œuvre que sa bonté vous destine. *Disponit omnia suaviter et fortiter.*

Tout ne semble pas, à la vérité, aplani, mais j'espère que sous peu les obstacles auront cessé. Vous avez dû recevoir une lettre de M. le Curé, votre futur Père. Je

pense que, bien que je n'aie pas dit à M. Desgenettes de l'adresser pour vous à M. Boog, votre condisciple, elle vous sera parvenue avec celle que M. le Curé écrit à Mgr votre évêque, pour le supplier de vous laisser partir.

Je conçois, mon très cher confrère (car dès à présent, nous ne devons plus nous considérer comme deux étrangers, mais comme deux frères réunis et engendrés dans et par le saint Cœur de Marie), la force des raisons que l'on vous allègue pour vous engager à ne demander votre permission qu'à la fin du cours. Vos vénérables directeurs, pour lesquels je suis pénétré d'estime et de respect (car M. Libermann m'en a fait plusieurs fois un grand éloge), vous disent que si faire se pouvait, il vaudrait mieux attendre encore un peu.

Mais je vous dirai, de la part de la Sainte Vierge, qu'il faut venir au plus tôt, et même d'ici au 10 ou 12 juin. En voici, je pense, plus qu'il ne faudra pour exciter votre charité envers un pauvre missionnaire, accablé, quoique d'un travail bien doux à son cœur, et pour vous engager à venir de suite partager mes travaux.

\*

\*\*

*Jeudi 7 juillet* : Le *Times* contient les détails suivants sur le tremblement de terre qui a eu lieu à Haïti :

« Un correspondant nous écrit du cap Haïtien, à bord du *Condor*, le 12 mai, qu'il n'y a pas une maison debout depuis la terrible catastrophe du 7. Notre correspondant était sur le balcon avec quelques personnes au moment où le tremblement de terre a commencé : à chaque secousse il tombait un pan de muraille; elles ont duré quarante à cinquante secondes, pendant lesquelles une pluie, une grêle de moellons, de pierres tombèrent sur les malheureux qui cherchaient à se sauver. Le bruit des maisons qui s'éroulaient était effroyable. L'église, qui faisait l'orgueil de la ville, a été ruinée de fond en comble. Pendant six heures, de trois à cinq minutes, il y a eu des secousses répétées. Il faisait, au moment de la catastrophe, une chaleur suffocante. Notre correspon-

dant a passé une nuit épouvantable à la Fossette, au milieu des morts, des agonisants et des blessés que ne cessaient pas d'apporter leurs amis, après les avoir retirés avec beaucoup de peine de dessous les décombres. Sur les quais, avaient été établies des ambulances, qui étaient remplies de blessés. Port-au-Prince a peu souffert. Les maisons de bois ont partout résisté beaucoup mieux que les maisons de pierre. L'incendie qui a éclaté après la première secousse a duré quatre jours et quatre nuits. Il n'a fallu que quarante-huit heures pour que la populace de tous les pays environnants entrât dans la ville pour piller. Sur le bord de la mer, on voyait ces malheureux se disputer les dépouilles et s'entr'égorger pour en rester seuls propriétaires; plusieurs ont été tués comme des bêtes féroces par les habitants armés pour la défense de leur propriété. La moitié de la population a péri : parmi les étrangers et leurs commis, trois seulement ont été tués. Le 14 mai, des secousses légères continuaient; il n'avait pas plu et l'on redoutait de nouveaux malheurs. »

Voici la suite des nouvelles données par les journaux du temps (*Ami de la Religion*) sur le tremblement de terre d'Haïti (7 mai 1842) :

*Samedi 18 juin* : Un effroyable tremblement de terre a ruiné et presque détruit plusieurs villes de Saint-Domingue. Dix mille personnes, dit-on, ont perdu la vie dans cette catastrophe; mais, d'après la précipitation avec laquelle ces nouvelles ont été recueillies, il est permis de croire qu'elles ont été exagérées.

*Mardi 28 juin* : On a reçu des détails sur le tremblement de terre d'Haïti. La destruction du Cap Haïtien a été complète; il n'est resté debout que deux maisons. Le nombre des victimes n'est pas aussi considérable qu'on l'avait d'abord annoncé, mais on ne l'évalue pas à moins de quatre mille personnes. Une grande quantité de bestiaux a également été ensevelie sous les ruines. La putréfaction de cet immense amas de cadavres avait contraint les malheureux habitants à s'éloigner dans la

campagne, et les fouilles ne se faisaient que très lentement. On annonce que la ville de Port-au-Plata a été complètement détruite, mais que peu de personnes ont péri. La montagne à laquelle est adossé Saint-Marc a été séparée en deux par une crevasse si large que les voitures peuvent y passer. La secousse a été sentie à Jérémie, mais elle n'a causé aucun ravage. Les eaux se sont instantanément élevées à une hauteur de six pieds.

A mesure qu'il arrivait des navires des Antilles, on apprenait que le tremblement de terre a été éprouvé dans ces îles, le 7 mai, à peu près à la même heure qu'à Haïti. A Spanish-Town (Jamaïque), il a eu lieu à 5 heures moins quelques minutes, sans fâcheux résultats. Un capitaine de navire a annoncé qu'une violente secousse avait été ressentie, quatorze jours plus tard, à Saint-Barthélémy.

Il paraît que la secousse s'est fait sentir sur un immense rayon terrestre. Un navire arrivé à New-York de Mayaguez (île de Porto-Rico), déclare qu'un violent tremblement de terre a ébranlé cette ville le 7 mai, c'est-à-dire le même jour qu'à Saint-Domingue. L'effroi et la confusion furent grands à Mayaguez; le sol y oscillait et semblait avoir une sorte de flux et de reflux; cependant, on ne signale pas de grands désastres. D'un autre côté, ce tremblement terrestre se faisait ressentir le même jour dans la Louisiane, aux Opelousas et aux Attakapas. Un habitant du Catahoulou écrit au journal le *Créole*, que les eaux du lac se sont élevées soudain à une hauteur de plus de six pieds sous l'influence de l'oscillation terrestre, et la petite rivière, appelée Bayou-Tèche, a grandi puis baissé avec la même soudaineté. Enfin, des commotions ont été ressenties, le même jour encore, à Van-Buren, dans l'Arkansas et jusqu'au pied des montagnes Rocheuses.

---



## TABLE DES MATIÈRES

---

Supplément au Tome premier. . . . .	v
Le Noviciat de la Neuville. Septembre 1841-décembre 1842. . .	1
I. — Suite du Mémoire du P. Tisserant.	
Ouverture du Noviciat. . . . .	1
Mission d'Haiti. . . . .	3
Maladie et guérison de M. Tisserant. . . . .	6
Tentation de M. Le Vavas seur. . . . .	6
Départ de M. Le Vavas seur. . . . .	12
Action de grâces. . . . .	13
Succès des missionnaires. . . . .	14
Conclusion . . . . .	15
Note : Principaux faits qui sont arrivés depuis l'ouverture du Noviciat jusqu'en octobre 1842. . . . .	15
Journal : Suite du travail de M. Tisserant :	
Projet pour les colonies anglaises et espagnoles. . . .	17
Bourbon . . . . .	19
Suite des affaires de Saint-Domingue. . . . .	23
Réunion avec la Congrégation de Sainte-Croix. . . . .	25
II. — Lettres du Vénéralé Libermann. . . . .	
III. — Documents divers :	
Lettres de la S. C. de la Propagande. . . . .	361
Renseignements recueillis par le P. Delaplace (P. Collin). . .	365
Notes du P. Blampin. . . . .	378
— de M. Ducournau. . . . .	380
— de Sœur Marie-Madeleine de Jésus. . . . .	386
— de Sœur Jeanne de la Croix. . . . .	387
Cahier des bienfaiteurs. . . . .	390
Prières ordinaires des Missionnaires. . . . .	393
Les premiers membres de la Congrégation. . . . .	401
Tentation de M. Le Vavas seur. . . . .	423
Projet de la branche anglaise de l'Œuvre des Noirs. . . .	434
Projet d'union avec les PP. de Sainte-Croix. . . . .	441
Correspondance de l'île Maurice. . . . .	446
Correspondance de Bourbon. . . . .	477
Correspondance concernant Saint-Domingue. . . . .	541
Correspondance concernant la sous-direction de l'Ar- chiconfrérie . . . . .	548

---



# TABLE DES LETTRES

## I. — DU V. LIBERMANN

*Nous indiquons la page où chaque lettre parait dans ces Notes et Documents et celle où elle est éditée dans les Lettres Spirituelles ou les Lettres aux Membres de la Congrégation.*

1838	31 janvier,	à M. Leray. . . . .	v	V
1839	21 avril,	à M. Houssard. . . . .	ix	
1841	3 octobre,	à M. Mangot. . . . .	28	
—	5 —	à M. Halé. . . . .	30	
—	5 —	à M. Carbon. . . . .	32	II, 555
—	6 —	au P. Tisserant. . . . .	36	
—	11 —	à M. Clair. . . . .	38	
—	15 —	au D <sup>r</sup> Libermann. . . . .	39	II, 560
—	—	—	41	
—	23 —	à M. Lannurien. . . . .	44	II, 562
—	27 —	à Mgr Rosati. . . . .	48	
—	9 novembre,	à Pauline Libermann. . . . .	51	
—	12 —	à M. Dupont. . . . .	54	II, 568
—	20 —	au D <sup>r</sup> Libermann. . . . .	59	
—	—	à Marie Libermann. . . . .	61	
—	25 —	à M. Clair. . . . .	64	
—	10 décembre,	à M. Drach. . . . .	65	II, 576 ✓
—	11 —	à M. Patriarca, T. II. . . . .	103	
—	12 —	à M. Lannurien, T. III. . . . .	69	II, 582
—	29 —	à M. Gamon. . . . .	77	
—	30 —	à M. Dupont. . . . .	83	II, 591 ✓
1841	31 décembre,	à M. Douay. . . . .	88	II, 598
1842	2 janvier,	à M. Louis. . . . .	91	
—	8 —	à M. Clair. . . . .	93	
—	—	à M. Dupont. . . . .	94	
—	—	à M. Dupont. . . . .	100	III, 167
—	13 —	à M. I. Schwindenhammer. . . . .	102	III, 13
—	13 —	à Marie Libermann. . . . .	108	III, 9
—	21 —	à M. Tisserant. . . . .	112	IV, 21
—	22 —	—	116	
—	24 —	à M. L. Levavasseur. . . . .	118	III, 20
—	26 —	à M. Clair. . . . .	121	
—	28 —	à M. Dupont. . . . .	122	III, 25
—	28 —	à M. Tisserant. . . . .	124	
—	4 février,	à M. F. Le Vavas seur. . . . .	11-126	IV, 26
—	8 —	à M. Lannurien. . . . .	128	III, 28
—	—	à M. X. . . . .	131	III, 5 ✓

1842	10 février,	à M. Tisserant. . . . .	134	
—	15 —	à M. Moreau. . . . .	139	
—	16 —	à Caroline Libermann. . . . .	144	
—	17 —	à M <sup>me</sup> Libermann . . . . .	148	III, 31
—	18 —	à M. Leboucher . . . . .	151	
—	18 —	à M. Tisserant. . . . .	153	
—	20 —	à Mgr Poncelet. . . . .	160	
—	22 —	à M. Clair. . . . .	161	
—	—	à — . . . . .	163	
—	23 —	à M. Sattler. . . . .	164	
—	26 mars,	à M. Clair. . . . .	167	
—	14 avril,	au cardinal Fransoni . . . . .	167	
—	—	à Marie Libermann. . . . .	169	
—	16 —	à M. Clair. . . . .	171	
—	16 —	à Marie Libermann. . . . .	174	III, 34
—	28 —	à M. Maurice Bouchet . . . . .	177	III, 38
—	1 <sup>er</sup> mai,	à M. Carbon. . . . .	178	
—	3 —	à Mgr Poncelet. . . . .	179	
—	5 —	à M. Lannurien . . . . .	182	III, 40
—	6 —	à M. Casteilla . . . . .	185	III, 44
—	9 —	à M. J. Schwindenhammer . . . . .	189	III, 50
—	10 —	à M. Clair. . . . .	193	III, 53
—	17 —	à M. J. Schwindenhammer . . . . .	196	
1842	5 juin,	à Mgr Poncelet. . . . .	198	
—	7 —	au cardinal Fransoni . . . . .	199	
—	8 —	à Mgr Rosati . . . . .	201	
—	9 —	à M. F. Le Vasseur . . . . .	202	IV, 29
—	10 —	à M. Lannurien . . . . .	208	
—	12 —	à M. Casteilla . . . . .	209	III, 57
—	18 —	à M. Tisserant. . . . .	212	IV, 36
—	19 —	à M. L. Levasseur . . . . .	214	III, 69
—	25 —	à Mgr Rosati . . . . .	216	
—	6 juillet,	au D <sup>r</sup> Libermann. . . . .	218	
—	17 —	à M. Ducournau. . . . .	222	
—	20 —	à M. L. Levasseur . . . . .	225	III, 72
—	26 —	à M. Lannurien . . . . .	228	
—	28 —	à M. J.-D. Laval. . . . .	231	IV, 38
—	29 —	à M. Clair. . . . .	235	
—	30 —	à M. L. Levasseur . . . . .	237	III, 76
—	30 —	à M. Hand . . . . .	240	
—	2 août,	à M. Carron. . . . .	243	III, 79
—	4 —	à M. J. Schwindenhammer . . . . .	247	III, 83
—	4 —	au D <sup>r</sup> Libermann. . . . .	251	
—	6 —	à M. Carron. . . . .	253	
—	9 —	à M. Dupont. . . . .	255	III, 86
—	16 —	à M. Clair. . . . .	274	
—	21 —	à M. Dupont. . . . .	276	III, 115
—	29 —	à M. Bessieux . . . . .	279	
—	1 <sup>er</sup> septembre,	à M. Clair. . . . .	280	
—	22 —	à M. Guédant . . . . .	281	
—	22 —	à M. Galos. . . . .	282	
—	29 —	à M. Nicolas. . . . .	286	
—	30 —	à Mgr Rosati . . . . .	290	
—	2 octobre,	à M. Carbon. . . . .	292	
—	3 —	à M. Lannurien . . . . .	295	III, 119

1842	4 octobre,	à M <sup>me</sup> Bresdon . . . . .	298	
—	—	à M. F. Le Vasseur . . . . .	300	IV, 44
—	6 —	à Pauline Libermann . . . . .	306	III, 123
—	8 —	à la Supérieure de Castres . . . . .	311	III, 129
—	9 —	à M. Dupont . . . . .	313	III, 133
—	12 —	à M. Cahier . . . . .	316	III, 135
—	23 —	à Louise des Loges . . . . .	318	III, 138
—	24 —	à la Supérieure de Castres . . . . .	323	III, 144
—	26 —	à M. Lemercier . . . . .	326	
—	26 —	à M. Lannurien . . . . .	327	
—	1 <sup>er</sup> novembre,	à M. Clair . . . . .	328	III, 148
—	10 —	à M. Casteilla . . . . .	331	III, 153
—	10 —	à M. Dupont . . . . .	334	III, 152
—	—	à M. Ducournau . . . . .	336	
—	—	au cardinal de la Tour d'Auvergne . . . . .	339	
—	20 —	à M. Dupont . . . . .	344	
—	25 —	à M. J. Schwindenhammer . . . . .	346	III, 159
—	4 décembre,	à M. Guédant . . . . .	350	III, 164
—	17 —	à M. Ducournau . . . . .	352	
—	22 —	au cardinal Fransoni . . . . .	353	
—	23 —	à M. J.-D. Laval . . . . .	355	IV, 41
—	28 —	à la Supérieure de Castres . . . . .	358	

II. — DE DIVERS

1842	11 janvier,	de M. F. Le Vasseur à Mgr Poncelet . . . . .	478	
—	13 —	de M. Tisserant à M. Libermann . . . . .	541	
—	14 —	de Mgr Poncelet à M. F. Le Vasseur . . . . .	481	
—	22 —	de M. F. Le Vasseur à Mgr Poncelet . . . . .	482	
—	28 —	de M. F. Le Vasseur à M. Libermann . . . . .	484	
—	30 —	de — à — . . . . .	430	
—	2 février,	de — à — . . . . .	431	
—	14 —	de M. Leboucher à — . . . . .	443	
—	16 —	de M. F. Le Vasseur à — . . . . .	13, 481	
—	19 —	de M. Moreau à — . . . . .	444	
—	19 —	de Mgr Collier à M. Galais . . . . .	14, 474	
—	22 —	de M. J.-D. Laval à M. Libermann . . . . .	455	
—	28 —	de la Propagande à M. Hand . . . . .	434	
—	4 mars,	de M. Tisserant à M. Libermann . . . . .	436	
—	4 avril,	de M. Tisserant à Mgr Rosati . . . . .	544	
—	6 —	de M. F. Le Vasseur à M. Libermann . . . . .	490	
—	4 mai,	de Mgr Poncelet à M. Libermann . . . . .	489	
—	7 —	de la Propagande à M. Libermann . . . . .	361	
—	19 —	de M. Desgenettes à M. I. Schwindenhammer . . . . .	548	
—	26 —	de M. Tisserant à M. Schwindenhammer . . . . .	549	
—	19 juin,	de M. F. Le Vasseur à M. Libermann . . . . .	508	
—	20 juillet,	de Mgr Collier à M. Libermann . . . . .	476	
—	23 —	de M. J.-D. Laval à son oncle . . . . .	460	
—	—	de — à M. Létard . . . . .	462	
—	—	de — à M. Galais . . . . .	465	
—	—	de — à M. Coquerel . . . . .	470	
—	—	de — à M. Libermann . . . . .	468	
—	août,	de M. F. Le Vasseur à M. Libermann . . . . .	514	
—	24 septembre	de M. Blampin à sa mère . . . . .	373	

1842	27 septembre,	de M. F. Le Vasseur à M. Libermann. . .	514
—	29 —	de la Propagande à M. Libermann. . . . .	362
—	19 octobre,	de M. Fourdinier au cardinal Fransoni. . .	540
—	21 —	de M. Ducournau à M. Germainville. . .	385
—	13 décembre,	de M. F. Le Vasseur à M. Libermann. . .	514

---

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES

---

- Acker, du Sacré-Cœur-de-Marie, puis curé en Alsace, 107, 403, 410.  
Affre (Mgr), archevêque de Paris (1840-1848), 15, 33-6, 114-6, 172, 245, 254, 291, 4, 432, 541-2-6-7.  
Arragon, S. Sp., 402, 410-1.  
Artigue, él. à S. S., 223.  
Astros (Mgr d'), archevêque de Toulouse (1830-1851), 415.  
Audebert, S. C. de M., 279, 402, 410-8, 421.  
Auger, vic. gén. de Paris, 116.  
Aurélie (Sœur), v. Loges, 318.  
Barron (Mgr.), vic. ap. des Deux-Guinées, 24, 354-7, 390, 415.  
Beck (Melle), 345.  
Bellier, 519.  
Bercy, prêtre, 345.  
Bernard, prêtre, 38.  
Bessieux, S. Sp., 201-4, 279, 291, 305, 311, 323, 382, 391, 402, 410, 9 s.  
Blanchet, S. Sp., 407, 412.  
Blampin, S. Sp., 22, 138, 177, 203, 231, 274, 293, 304, 339, 440-1, 376-8 ss., 392, 402, 412, 421, 439.  
Bodoul, 406.  
Boisdron, cuisinier de La Neuville, 487, 496.  
Boiteux, S. S., 172, 195.  
Bonalgue, élève à S.S., 223.  
Boog, curé en Alsace, 251, 550.  
Botrel, S. Sp., 415.  
Bouchet (Fr.), S.-C. de M., 87, 125-8, 138, 179, 203-4, 213, 384, 402, 410-1-5, 422, 432.  
Bouchet (Jules), 406, 415.  
Bouchet (Marie), S. Sp., 406, 415-7.  
Bouchet (Maurice), S.-C. de M., 117, 294-5, 404, 410-1-5-7, 439.  
Boulangier, S. Sp., 407, 410.  
Bourasseau, 405.  
Bourbon, 406.  
Bourget, S. Sp., 405.  
Boyer, S. S., 204, 217.  
Boyer de la Girodais, 511-4.  
Brandt (de), 26-8-9, 36, 64, 110-1, 134-5, 143-4, 154-9, 294, 300-5, 342-3, 368, 388-9, 432, 443-4, 477, 536, 545-6.  
Bresdon (Mme), 298.  
Briot, S. Sp., 402, 410-1.  
Briunière (de la), M. Etr., 92, 223.  
Bruté (Mgr), évêque de Vincennes, 1834-1839, 459.  
Bureau, 58, 115, 178-9, 201-4, 216-7, 253-4, 291, 402.  
Burg, S. Sp., 107.  
Cahier, S. S., 316.

- Cacheleux, prêtre, 102, 116, 388, 417, 536.  
Carbon, S. S., vi, 2, 32-7, 82, 178, 286, 292, 304, 341-3, 439, 536.  
Carron, secr. de l'archevêv. de Paris, 100, 159, 243, 253.  
Castella, élève à S. S., 185, 209, 331.  
Cessens (abbé), 402.  
Chauviré, 404.  
Chéré, 403.  
Chevalier, S. Sp., 407, 410-1.  
Clair, S. Sp., 38, 64, 93, 121, 161-2-7, 171, 193, 235, 274, 280, 328, 404.  
Clémence d'Ouvry, 388, 514-7, 536, V. Jeanne de la Croix.  
Clency (Mgr), vic. ap. de la Guyane ang., 436.  
Clerc, dom. du Dr. Libermann, 221.  
Collier (Mgr) vic. ap. de Maurice, 14-9, 20, 34, 48, 114, 160, 232-3, 240, 301, 342, 353-4-5, 391, 414, 448-9, 455-7-8, 468, 474-7, 480-3, 518-9 532.  
Collin, S. Sp. 22, 138-9, 159, 364, ss., 379 s., 391, 402, 411 ss., 536.  
Coquerel, sup. du Sém. d'Evreux, 470.  
Cottineau, eud., 93.  
Couillard, 278.  
Coyer, S. S., 59.  
Dabadie, él. à S. S., 402, 412-5.  
Daire, 403.  
Dalmond, v. pr. de Bourbon, 523.  
Delaplace, S. Sp., 364, 379.  
Demarchez, 406.  
Desgenettes, curé de N.-D. -des-V., 4 s., 17, 41, 116-7, 134-5-6, 191-2-7 248-9, 280-6, 341-3, 348-9, 356-7, 390, 437-8-9, 440, 541-2-3-6-8.  
Desprez, maire de Sainte-Suzanne, 529.  
Dinjon, S. Sp., v. Fulgence, 404, 411.  
Diogo (P.), 504-6-7.  
Donnet, card.-arch. de Bordeaux, 224.  
Douay, él. à S. S., 88, 245.  
Drach, 65, 150, 167.  
Dréano, S. Sp., 407-410.  
Drouelle (Ste-Croix), 443.  
Duboin, S. Sp., 407.  
Ducournau, él. à S. S., 222, 336, 352, 380-2-5, 421.  
Dujarié (Ste-Croix), 441.  
Dupeloux, él. à S. S., VI.  
Dupont, él. à S. S., 54, 83, 94, 100, 122, 255, 276, 313, 334, 344.  
Dupont des Loges (Mgr), év. de Metz (1843-1886), 536.  
Dupuch (Mgr), évêque d'Alger, 442.  
Durand, 405.  
Duval et Herment, impr. à Amiens, 399, 477.  
Emonet, S. Sp., 407.  
Estève, él. à S. S., 406.  
Étienne (F.), Layat, 405.  
Eusèbe (F. Vincent), 411.  
Faby (abbé), 434.  
Ferron (Ste-Croix), 443.  
Froment, de Stanislas, 165.  
Fornarie, 344.  
Fourdinier, S. Sp., 22, 303, 482,3-5, 540.  
Fournier, 408.  
François-Marie (F.), Voinot, S. Sp., 487.



- Fransoni, Card., 4 s., 16, 21-4, 33, 48, 68, 93, 116, 167, 199, 201-4, 225, 232, 285, 318, 339, 340-3, 353-7, 361-3, 434, 480, 540-1-3.  
*Frère triste*, 369, 375.  
Freyd, S. Sp., 107, 191, 251.  
Fulgence (F.) Dinjon, 404, 411.  
Galais, S. S., 14, 82, 137, 159, 231-2-4-9, 278, 301-4, 352, 390, 423-7, 465, 476, 485, 501, 536.  
Gallais, S. Sp., 404, 410.  
Galos, dir. des Colonies, 22, 282, 533, 540.  
Galut, curé de Sainte-Suzanne, 512 ss., 528.  
Gamon, S. S., 77.  
Garibaldi (Mgr), internonce, 16, 22, 303, 311, 341-3.  
Gaudaire, eud., 92.  
Germainville, 385.  
Gignoux (Mgr), év. de Beauvais (1849-1878), 143.  
Godefroy (Abbé), 418-9.  
Gosselin, eud., 92.  
Gourdon, 403.  
Gouttebessis, 406.  
Graveran (Mgr), év. de Quimper (1840-1855), 487.  
Gravière, S. Sp., 406, 410.  
Grégoire XVI, 3, 435.  
Grégoire (F.) Sey, 409, 411.  
Gualy (Mgr de), arch. d'Albi (1833-1842), 324, 419.  
Guédant, él. à S. S., 281, 350.  
Guihomat, 406.  
Guillarme (Mlle), 345.  
Guillaume (Abbé), 504-5.  
Guimet, 408, 412.  
Hailandière (Mgr Guynemer de la), év. de Vincennes (1839-1847), 443, 450  
Halé (M. et Mme), 30-2, 64, 108, 110 s., 177, 252.  
Hand (Rev.), 16, 18, 206, 240, 434-5-6.  
Hatte, 293.  
Henri, 404.  
Heptonstall (Rev.), procureur des Bénédictins, 475-6.  
Houssard, S. S., vi, viii.  
Hugues, 404.  
Icard, S. S., 278.  
Jean, 405.  
Jean-Baptiste (F.), Thiersé, 405-, 411.  
Jeanne de la Croix (Sœur). v. Clémence, 387 s.  
Kobès, S. Sp., 107, 191, 251, 409.  
Labineau, 405.  
Lambert, S. Sp., 404, 410.  
Lamoise, S. Sp., 405.  
Lannurien, S. Sp., 44, 69, 128, 182, 208, 228, 295, 327, 404, 410.  
Lapique (Mlle Rose), 322.  
Larochette. V. Rochette.  
Laval, curé de Tourville, 460.  
Laval (J.-D.), S. Sp., 14, 206, 230-1, 240, 301, 353-4-5, 391, 402, 412, 455 ss., 474-7, 511-8, 523, 532-5.  
Laval Paul, S. C.-de-M., v, viii, 29, 408.  
Lavasseur (Mme), 534.  
Layat. V. Etienne.  
Le Berre, S. Sp., 405, 410-7-9.

- Leboucher, Ste-Croix**, 25-6-7, 139, 143, 151-3-4, 430, 443.  
**Le Bronnec, S. Sp.**, 407.  
**Le Groux**, 406.  
**Le Hir, S. S.**, 130, 229, 337.  
**Lemer cier, avocat**, 326.  
**Leray, eud.**, v, 93.  
**Léré, S. S.**, 211.  
**Lesure**, 316.  
**Letaille, éditeur**, 327, 524.  
**Letard, curé d'Épieds**, 462.  
**Le Vavasseur (F.)**, S. Sp., 6 ss., 12-4-6-9, 20-1-2-3, 35, 81-7, 117, 121-4-5-6, 134-7-8-9, 144, 150-3-4-9, 160-1, 198-9, 202-3, 231-3-4, 300, 353-5, 366-7-8-9, 370-6, 402, 412-4, 421, 430 ss., 439, 444, 468-9, 475-8, 481-2-4-7-9, 490, 514-6, 523, 537.  
**Levavasseur (L.)**, S. Sp., 118, 214, 225, 237-9, 409, 410.  
**Le Vicomte (de la Houssaye)**, prof. au Sém. de Quimper, 239.  
**Libermann (Dr)**, 39, 59, 150, 218, 251.  
— (Mme), 53, 59, 138, 148.  
— (Félix), 60, 150.  
— (Alphonse), 41.  
— (Christophe), 41, 60.  
— (Pauline), 40, 51, 138, 306.  
— (Caroline), 40, 138, 144, 310.  
— (Marie), 32, 40, 53, 61, 108, 150, 169, 174.  
— (Élisa), 53.  
— (François), 51-2-3, 221, 249.  
— (Henri), 53, 221.  
— (Léon), 221.  
**Liebermann, vic. gén. de Strasbourg**, 151, 219, 251.  
**Lidy**, 406.  
**Loges (Louise des)**. V. Aurélie. 318  
**Longueau (curé de)**, 373.  
**Lootens**, 408.  
**Lossedat, S. Sp.**, 94, 402, 410-1.  
**Louis, eud.**, 91.  
**Louis-Philippe**, 20.  
**Louvencourt (Religieuses de)**, 68, 300, 367, 372, 4, 380-7, 414, 423, 514.  
**Luquet, M. Etr.**, 223-5, 337-8.  
**Lux (abbé)**, 107, 166.  
**Mabit (F. Thomas)**, 408.  
**Mac Harron**, 407.  
**Maenhaut, curé de la Nouvelle-Orléans**, 314.  
**Malzac, écon. de S. S.**, 295, 439.  
**Mangot (Abbé)**, 28.  
**Marchand, Ste-Croix**, 443.  
**Margerie, v.-pr. apost. de Bourbon**, 515.  
**Marie de Villeneuve (Mère)**, 305, 311, 323, 358.  
**Marie-Joseph (F.)**, Marmoton, 409.  
**Marie-Madeleine de Jésus (Sœur)**, carmélite, 386.  
**Marmoton (Fr. Marie-Joseph)**, 409.  
**Martin, él. de S. S.**, 293.  
**Mas (chanoine)**, 420.  
**Matthew (P.)**, 434.  
**Maurice, S.-C. de M.**, 243, 326, 402, 410.  
**Mellet, él. à S. S.**, 381.

- Mersy (F. Pierre), 403, 411.  
Méziat, 408.  
Michel, 405.  
Minot (Abbé), 526 s.  
Mioland (Mgr), év. d'Amiens (1838-1848), 2, 64-6-7, 207, 213, 225, 275, 280-6, 294, 330, 340-1, 372, 380, 414, 536, 545.  
Moisan, 405.  
Mollevault, S. S., vi, 2, 82, 137, 224, 423-7, 484-6.  
Monnet, S. Sp., 206, 301, 466, 509, 510-9, 527, 531-3.  
Mouchet, 407.  
Moreau, Ste-Croix, 26, 139, 152-7, 441-4-5.  
Morel-Lydel, S. Sp., 412.  
Mottais (F. André), Ste-Croix, 442.  
Motte (Mgr de la) de Broons de Vauvert, év. de Vannes (1827-1860), 413.  
Muhe (abbé), prof. au Sém. de Strasbourg, 53, 219.  
Murray (Mgr), arch. de Dublin, 435-6.  
Nicolas, él. à S. S., 286.  
Odon (F. Théodore), S. Sp., 404, 411.  
Olivier (F.) Rivière, S. S., 404, 411.  
Papillon, él. à S. S., 223.  
Pasquelli, 403.  
Patriarca, 69.  
Pauline (Sœur), 376.  
Péan, 407, 412.  
Perchais, 403.  
Perrigny (de). V. pr. de la Martinique, 25.  
Perroud, 408.  
Peureux, S. Sp., 408.  
Philipps, 135-6, 160, 437.  
Pierre (F.) Mersy, 403, 411.  
Pinault, S. S., 17, 82, 116, 121, 130-1-2-4-6, 212-6, 223-4-5-8-9, 349, 364, 390, 413, 423-7, 484-6, 541-2-3.  
Plantaz, S.-C. de-M., 406, 412.  
Plessis, S.-C.-de-M., 402, 410-2.  
Polding (Mgr), arch. de Syndey, 436.  
Poncelet (Mgr), pr. ap. de Bourbon, 16-9, 20-1-2, 151, 160, 173-9, 198, 200-2, 233, 285, 302-3, 353-5, 362, 426, 478, 481-2-9, 518-9, 532-3, 540.  
Portès (don Thomas de), arch. de Santo-Domingo, 314.  
Poussot, S. Sp., 408.  
Quesne, S. S., 172, 195.  
Raess (Mgr), év. de Strasbourg (1842-1887), 548, 550.  
Ratisbonne (ainé), 139.  
— (cadet), 219 s.  
Régnier (de), S.-C.-de-M., 37, 138, 203, 213, 232-3, 304, 340, 380-2-4, 391, 402, 410-1-9, 422, 497-8.  
Rivière (F. Olivier), S. Sp., 404, 411.  
Rochette (de la), S. S., 171, 195, 328, 330.  
Rollan, miss. à Bourbon, 466-8.  
Ronjoux (de), dir. de l'Intérieur à Bourbon, 515, 530.  
Rosalie (Sœur), 514.  
Rosati (Mgr), év. de Saint-Louis, légat d'Haiti, 3 ss., 14-5-6, 23-4-5, 48, 115, 168, 172-3-8-9, 201-4-6-7, 216, 231, 278, 285, 290, 361-2, 390, 540-4.  
Roussel, S.-C.-de-M., 138, 203, 387, 402, 410-7, 422.  
Roussel, sémin. d'Évreux, 473.

- Ruben, S. S., 486.  
Rubillon, S. J., 418.  
Rusteinlotz (Mme), 138.  
Saint-Albin, S.-C.-de-M., 138, 292, 304, 353, 383, 402, 536.  
Saint-Bernard (Mère), sup. gén. des Sœurs de Louvencourt, 374.  
Satler au Coll. Stanislas, 164.  
Schafli (P.), 176.  
Schiélé (abbé), au coll. Stanislas, 166.  
Schwindenhammer (Édouard), rédemptoriste, 249, 406.  
— Ignace, S. Sp., 102, 166, 189, 192-6, 222, 247, 251,  
346, 399, 404-8, 410, 423, 548-9.  
— Jérôme, S. Sp., 249, 410-1, 412.  
Sellier, S. J., 373.  
Senez, él. à S. S., 87, 102-2, 207, 212, 246.  
Sey (F. Grégoire), 409, 411.  
Sicre (Mme), 517, 526.  
Siméon (F.) Hugues, 404.  
Staplande (de), él. à S. S., vi.  
Stumpf, S. J., 192.  
*Supérieure* de l'Imm.-Conc. de Castres. V. Marie-de-Villeneuve.  
Telles, S. S., 125.  
Théodore (F.), Odon, S. Sp., 404, 411.  
Thévaux, S. Sp., 403, 410-1.  
Thiersé (F. J.), S. Sp., 405-410.  
Thiersé, J.-B. (F. Jean-Baptiste), S. Sp., 405, 411.  
Thomas (F.), Mabit, S. Sp., 408.  
Tilbury, prêtre anglais, 506-7.  
Tisserant, S.-C.-de-M., 1, 3 ss., 24-5, 32-6, 50, 81, 112-6, 124, 134, 153,  
172-9, 198, 204, 212-6-7, 231, 248-9, 250, 279, 290-1, 302-4-5-6, 321,  
346-9, 354, 402-9, 412-4, 427, 436, 444, 484-8, 536, 541-3-4-8-9.  
Tissot, 404.  
Tollin, 405.  
*Tonnelier* (le), 338, 352, 386.  
Tour d'Auvergne (Card. de la), év. d'Arras (1802-1851), 293, 339, 380.  
Tréhiou, 404.  
Trioche (Mgr), év. de Babylone, 542.  
Truffet, S.-C.-de-M., 407, 410.  
Tulou, Ste-Croix, 442.  
Valera (don), arch. de Santo-Domingo, 314.  
Vaugeois, S. Sp., 405, 412.  
Vincent (F.) Eusèbe, S. Sp., 411.  
Warlop, S. Sp., 403, 410.  
Wisemann (Card.), 117.  
Zanser, Sém. de Strasbourg, 219.
-

## PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

- 1841 Septembre 27. Ouverture du noviciat, 1, 30, 67, 367.  
 — Projet de confier à l'archevêque de Paris le soin spirituel des colonies françaises, 15, 32, 37, 114.
- Octobre  
 — M. Collin au Séminaire d'Amiens, 372.  
 — La discussion de la Règle, 424.
- 28. Entrevue de M. Tisserant et de Mgr Rosati, 3, 48.  
 — Mission d'Haïti proposée.
- Décembre 1<sup>er</sup>. Entrée de M. Saint-Albin, 66, 292, 304, 401.  
 — Guérison de M. Tisserant, jugée miraculeuse, 6.
- 1842 Janvier  
 — Premières relations avec Mgr Poncelet, 19, 426, 478.  
 — Projet de la branche anglaise, 16, ss. 117, 124, 134, 160, 434 ss.
- M. Tisserant veut faire des démarches pour obtenir son exeat, 112, 541.
- 28. Entrée de M. F. Bouchet, 125, -8, 401.
- Février  
 — 2. M. Le Vasseur à N.-D. des Victoires, 7, 126, 137, 427.  
 — 5. Entrée de M. Roussel; 401.
- 16. Départ de M. Le Vasseur, 134.  
 — Projet de réunion avec les PP. de Sainte-Croix, 16, 25, 139, 143, 151-3, 442 ss.  
 — Arrangements avec Mgr Poncelet, 160.
- Mars  
 — Maladie de M. Libermann, 218, 544.
- Avril  
 — Retour de Mgr Rosati.  
 — La mission d'Haïti acceptée, 14, 16, 23, 167, 179, 201, 204, 232, 261.
- Mai  
 — 1<sup>er</sup>. Entrée de M. Audebert, 402.  
 — 7. Lettre au Card. Préfet de la Propagande, 16, 362.  
 — 21. Achat de la maison de La Neuville, 205.  
 — Acceptation de la Mission de Bourbon, 16, 179, 198, 200, 202, 232.
- 24. Ordination de M. Collin (Ordres Mineurs).  
 — Nouvelles reçues de Maurice, 16.
- Juin  
 — Annonce du tremblement de terre du Cap, 24, 212.  
 — Difficultés avec l'archevêque de Paris au sujet des *exeat*, 245.
- juillet  
 — Relations nouvelles avec M. Hand, 240.  
 — Visite de M. Maurice, 244-402.  
 — Visite de M. Dupont, 253.  
 — Visite de M. Ducournau, 224-381.
- Août  
 — 2. Entrée de M. Tisserant, 249, 290, 402.  
 — M. Ig. Schwindenhammer à N.-D.-des-Victoires, 191, 6.  
 — 5. Entrée de M. Bureau, 402.

- 10. Entrée de M. de Régnier, 402.
- Septembre 5 Entrevue de M. Libermann et de M. Galos, 22, 282.
- Entrevue de M. Libermann et de Mgr Garibaldi, 16, 303.
- 6. Entrée de M. Bessieux, 279, 402.
- 12. Entrée de M. Blampin, 293, 339, 376, 380, 402.
- fin. Sortie de M. Bureau, 291.
- M. Libermann chargé des confessions à l'orphelinat des Dames de Louvencourt, 300.
- Octobre 8. Relations avec les Sœurs de l'Imm.-Conception de Castres, 305, 311, 323.
- 28. Consécration de M. Tisserant, 409.
- Novembre 12. Départ de M. Tisserant pour la Martinique.
- 21. Ordination de MM. de Régnier, F. Bouchet, Blampin (prêtres), de M. Collin (sous-diacre);
- Consécration de MM. Audebert, F. Bouchet, Roussel, de Régnier, Bessieux, Blampin, Collin, 411.
- Projet de constructions nouvelles à La Neuville, 344.
- Décembre 17 Ordination de M. Collin (diacre), 441.
- Acceptation de la Mission de la Guinée, 354.













